

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA PRODUCTION DE L'ESPACE INTERCULTURELLES DE QUARTIER :
ENTRE GESTION DE LA DIVERSITÉ ET RELATIONS SOCIALES.
LE CAS DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DU BOISÉ À SAINT-LAURENT.

THÈSE
PRÉSENTÉE COMME EXIGENCE PARTIELLE
AU DOCTORAT EN ÉTUDES URBAINES

PAR
SANDRINE MOUNIER

AOÛT 2021

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.07-2011). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je suis convaincue que toute recherche, qui plus est doctorale, naît d'une rencontre intime entre un individu et un objet d'étude. Ces dernières années, j'ai souvent ressenti que ma recherche et moi, nous ne formions qu'une, autant dans les moments de complicité que de nécessaire éloignement. C'est ainsi qu'au terme de l'écriture de cette thèse, mes émotions sont traversées par un sentiment de vide, mais aussi d'émancipation.

De nombreuses personnes m'ont accompagnée durant ce travail et j'aimerais en remercier certaines plus particulièrement. Tout d'abord, ma directrice Madame la professeure Sylvie Paré, pour sa disponibilité, ses conseils et son écoute, à la fois lors de mes exultations intellectuelles et mes doutes. Ensuite, je remercie mes collègues à l'université pour les discussions qui ont contribué à l'avancement de mes réflexions, ainsi que les participant·e·s à cette recherche qui ont accepté d'ouvrir une partie de leur intimité.

Je pense également à l'attention que mes proches m'ont donnée sans sourciller tout au long de ce cycle de vie. Je suis profondément reconnaissante envers mes parents, Brigitte et Serge, non seulement pour leur soutien moral et matériel, mais aussi pour leur confiance indéfectible dans mes choix. Enfin, j'adresse toute mon affection à ma sœur, Céline, et à sa petite famille, ainsi qu'à tou·te·s mes ami·e·s qui m'ont encouragée de près comme de loin.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	ii
TABLE DES MATIÈRES	iii
LISTE DES CARTES	xiii
LISTE DES FIGURES.....	xiv
LISTE DES GRAPHIQUES	xv
LISTE DES PHOTOS.....	xix
LISTE DES TABLEAUX.....	xx
RÉSUMÉ	xxi
ABSTRACT.....	xxiii
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
CHAPITRE 1 RECENSION DES ÉCRITS, PROBLÉMATIQUE ET QUESTIONS DE RECHERCHE	14
1.1 Introduction de la recension des écrits	14
1.2 La spatialisation des groupes ethniques dans la ville.....	15
1.2.1 Le regroupement ethnique	15
1.2.2 La ségrégation résidentielle ethnique	18
1.2.3 Complexité, changements et permanences	22
1.2.4 Discussion : ce que nous retenons et pour aller plus loin. . .	25
1.3 Les relations interethniques dans les quartiers urbains.....	26
1.3.1 La coexistence quotidienne des groupes ethniques	26
1.3.1.1 Les propositions théoriques fondamentales	26

1.3.1.2	La coexistence « pacifique » à Montréal.....	32
1.3.1.3	Certains espaces sont plus propices que d'autres aux interactions et à l'accommodation interethnique	35
1.3.1.4	La « convivialité ».....	37
1.3.1.5	Le nuancement de l'hypothèse du contact.....	39
1.3.1.6	Discussion : ce que nous retenons et pour aller plus loin... ..	43
1.3.2	Les frontières ethniques.....	44
1.3.2.1	Du naturalisme au constructivisme.....	44
1.3.2.1.1	L'ethnicité n'est pas la « race » et la « différence naturelle » n'existe pas	45
1.3.2.1.2	L'ethnicité n'est pas la nationalité	46
1.3.2.1.3	L'ethnicité comme un produit social.....	47
1.3.2.2	Les études récentes	51
1.3.2.2.1	L'identification multidimensionnelle de « la deuxième génération ».....	51
1.3.2.2.2	Le transnationalisme	53
1.3.2.2.3	Réflexions conceptuelles : vers l'abandon du concept d'ethnicité ?	57
1.3.2.3	Discussion : ce que nous retenons et pour aller plus loin... ..	60
1.3.3	Le rôle des femmes dans le processus de production des relations interethniques.....	61
1.3.3.1	L'articulation des rapports sociaux ethniques, de classe sociale et de sexe-genre	62
1.3.3.1.1	L'approche féministe intersectionnelle	62
1.3.3.1.2	Les rapports sociaux de sexe et la construction- reproduction des frontières ethniques	63
1.3.3.1.3	L'intégration sociale des femmes issues des minorités ethniques.....	66
1.3.3.2	L'articulation du sexe-genre, de l'ethnicité et du <i>care</i>	69
1.3.3.2.1	La notion de <i>care</i>	69
1.3.3.2.2	Le <i>care</i> dans les interactions sociales et interethniques de quartier	70
1.3.3.3	Discussion : ce que nous retenons et pour aller plus loin... ..	72
1.4	L'action publique locale en matière de gestion de la diversité ethnoculturelle ...	74
1.4.1	Le rôle des municipalités.....	74
1.4.1.1	Les enjeux de gestion de la diversité ethnoculturelle au niveau local.....	74

1.4.1.2 Au Canada et à Montréal	78
1.4.2 La mise en œuvre.....	81
1.4.2.1 Le virage des discours sur la diversité ethnoculturelle	82
1.4.2.2 Des préconisations aux pratiques empiriques	86
1.4.2.2.1 Les préconisations	86
1.4.2.2.2 Les pratiques montréalaises	88
1.4.3 Le rôle des institutions et des équipements de quartier	92
1.4.3.1 Le lien entre la fréquentation des institutions et les relations interethniques.....	92
1.4.3.2 Le loisir comme vecteur d'interactions sociales et interethniques.....	95
1.4.3.2.1 Les enjeux de la participation des minorités ethniques dans le loisir	95
1.4.3.2.2 L'adaptation de l'offre en sport et loisir au Canada et à Montréal	97
1.4.3.2.3 Le besoin d'information et de recherche en la matière	100
1.4.3.3 Le rôle des bibliothèques publiques	101
1.4.3.3.1 Les bibliothèques publiques comme espace interculturel	101
1.4.3.3.2 Les pratiques dans les bibliothèques montréalaises	106
1.5 Synthèse de la recension des écrits, problématique et questions de recherche..	109
 CHAPITRE 2 CADRE OPÉRATOIRE DE LA RECHERCHE	114
2.1 Introduction du cadre opératoire	114
2.2 Concepts sensibilisateurs et opérationnalisation.....	114
2.2.1 Le processus de production des relations interethniques de quartier	114
2.2.2 Les représentations de l'espace, ou autrement dit l'action publique locale de gestion de la diversité ethnoculturelle	115
2.2.3 Les pratiques spatiales liées aux interactions sociales ethniques et au sexe-genre	117
2.2.3.1 Les interactions sociales et interethniques selon les espaces de quartier	117
2.2.3.2 Les pratiques spatiales différenciées selon les dimensions socioethniques et le sexe-genre.....	119
2.2.3.3 Discussion : ce que nous retenons et pour aller plus loin... ..	120
2.2.4 L'espace des représentations lié aux normes socioculturelles et aux sentiments d'appartenance.....	122

2.2.4.1 L'appartenance ethnique et les autres dimensions sociodémographiques	123
2.2.4.2 Les représentations interethniques.....	125
2.2.5 Schéma conceptuel du processus de production des relations interethniques de quartier	126
2.3 Objectif et hypothèses de la recherche.....	128
2.4 Méthode de la recherche	130
2.4.1 Le choix d'un devis de recherche de type théorisation ancrée	130
2.4.1.1 Qu'est-ce que la théorisation ancrée ?	130
2.4.1.2 Les limites de la théorisation ancrée et leurs contournements	132
2.4.1.3 Discussion sur la position de la chercheure et la sensibilité théorique mobilisée.....	134
2.4.2 Population cible et terrain d'étude.....	135
2.4.2.1 La population cible et l'échantillonnage théorique.....	135
2.4.2.2 Le terrain d'étude.....	137
2.4.3 Production du matériel empirique	138
2.4.3.1 L'entrevue semi-dirigée auprès des usager·ère·s de la bibliothèque	138
2.4.3.2 Le questionnaire en ligne auprès des résident·e·s de Saint- Laurent	141
2.4.3.3 L'entrevue semi-dirigée auprès d'acteurs clés	144
2.4.3.4 Le recueil documentaire sur le contexte d'étude	146
2.4.3.4.1 La documentation officielle	146
2.4.3.4.2 Les données de recensement	147
2.4.3.4.3 Observation et notes de terrain.....	147
2.4.4 Traitement et présentation des données.....	148
2.4.4.1 Compilation du corpus des données et assistance par ordinateur.	148
2.4.4.2 Méthode d'analyse et d'interprétation des données.....	148
2.4.4.3 Présentation des données	151
2.4.4.4 Validité de la recherche	152
2.4.4.5 Discussion sur l'échantillon atteint.....	153
2.5 Synthèse et discussion sur les limites et la portée du cadre opératoire.....	157
 CHAPITRE 3 LE CONTEXTE SOCIOETHNIQUE DE SAINT-LAURENT.....	159
3.1 Introduction du chapitre 3.....	159
3.2 Aperçu historique du peuplement laurentien	159

3.2.1 Les origines de Saint-Laurent.....	159
3.2.2 Un sentiment d'appartenance	161
3.2.3 La diversification socioethnique.....	163
3.3 Le portrait socioethnique de l'arrondissement Saint-Laurent.....	165
3.3.1 Les quartiers en cours de diversification socioethnique.....	165
3.3.1.1 Le Vieux-Saint-Laurent	165
3.3.1.2 Dutrisac.....	166
3.3.1.3 Le Nouveau-Saint-Laurent et Bois-Franc.....	167
3.3.2 Les quartiers en redistribution socioethnique	169
3.3.2.1 Chameran et le Village Montpellier	169
3.3.2.2 Alexis-Nihon et Ward-Gold	171
3.3.2.3 Toupin-Keller	174
3.3.3 Les quartiers ayant une diversité socioethnique très importante	175
3.3.3.1 Norgate et Norvick	175
3.3.3.2 Cosmos–Place-Benoit.....	178
3.3.3.3 Jasmin	179
3.3.3.4 Modugno.....	179
3.4 Les familles et les femmes laurentiennes.....	181
3.4.1 Les enfants dans la diversité socioethnique.....	181
3.4.2 La composition des ménages et des familles.....	182
3.4.3 Le profil socioéconomique des ménages.....	184
3.4.4 Les diverses réalités des femmes laurentiennes	185
3.4.4.1 L'inactivité.....	185
3.4.4.2 Le <i>care</i>	186
3.4.4.3 La scolarité.....	187
3.5 Synthèse du chapitre 3 et discussion.....	189

CHAPITRE 4 L'ACTION PUBLIQUE LOCALE EN MATIÈRE DE GESTION DE LA DIVERSITÉ ETHNOCULTURELLE À SAINT-LAURENT ET À LA BIBLIOTHÈQUE DU BOISÉ	191
4.1 Introduction du chapitre 4.....	191
4.2 Aperçu historique de l'action locale en matière de gestion de la diversité ethnoculturelle à Saint-Laurent.....	191
4.3 Les courants de pensée.....	192
4.3.1 Le dialogue interculturel.....	192
4.3.1.1 L'objectif de maintenir « l'harmonie interculturelle » et le « vivre-ensemble »	193

4.3.1.2 Favoriser la « participation citoyenne » et l'intégration des immigrant·e·s.....	194
4.3.1.3 La communication comme outil essentiel	197
4.3.2 Les représentations de la diversité.....	199
4.3.2.1 La diversité ethnoculturelle comme une « richesse »	199
4.3.2.2 Des services spécifiques pour les minorités ethniques aux services pour l'ensemble de la communauté	201
4.3.2.3 La place de la famille et des enfants dans l'action publique locale.....	203
4.3.3 La lutte contre les discriminations.....	207
4.3.3.1 La représentation des discriminations et des tensions ethnoraciales à Saint-Laurent.....	207
4.3.3.2 L'enjeu de la précarité socioéconomique	209
4.3.3.3 La lutte contre l'exclusion sociale	212
4.4 La place des équipements de quartier et des bibliothèques dans l'action publique locale de gestion de la diversité à Saint-Laurent.....	215
4.4.1 Les équipements de culture, de sport et de loisir comme service de base à la vie de quartier	215
4.4.2 Les services spécifiques offerts à la bibliothèque	217
4.4.3 La concertation entre les institutions et les organismes communautaires	222
4.5 Synthèse du chapitre 4 et discussion.....	225
 CHAPITRE 5 LES PRATIQUES SOCIOESPATIALES DE QUARTIER À L'INTERSECTION DES DIMENSIONS SOCIOETHNIQUES, DU SEXE-GENRE ET DU STATUT FAMILIAL	229
5.1 Introduction du chapitre 5.....	229
5.2 Le lien entre la fréquentation de certains espaces de quartier et les interactions sociales et interethniques.....	230
5.2.1 La fréquentation de certains espaces selon les dimensions socioethniques	230
5.2.1.1 La fréquentation des bibliothèques publiques	230
5.2.1.2 La fréquentation des équipements de sport et de loisir.....	231
5.2.1.3 La fréquentation des organismes communautaires et/ou des lieux de culte.....	231
5.2.2 La fréquence des interactions sociales et interethniques dans les espaces de quartier selon les dimensions socioethniques.....	233
5.2.2.1 Dans les bibliothèques publiques.....	233

5.2.2.2 Dans les équipements de sport et de loisir	234
5.2.2.3 Dans les organismes communautaires et/ou les lieux de culte	235
5.2.2.4 Dans les espaces publics	236
5.2.2.5 Dans les commerces	237
5.2.2.6 Au domicile	238
5.2.3 Discussions	239
5.3 Les pratiques sociospatiales de quartier selon le sexe-genre et le statut familial	245
5.3.1 Les pratiques sociospatiales selon le sexe-genre	245
5.3.2 Les pratiques sociospatiales des femmes selon le statut familial	247
5.3.3 La fréquence des interactions sociales des femmes avec enfant(s) à l'intersection des dimensions socioethniques	249
5.4 Synthèse du chapitre 5 et discussion	252
 CHAPITRE 6 LES MÉCANISMES DES INTERACTIONS SOCIALES ET INTERETHNIQUES DANS LES ÉQUIPEMENTS DE QUARTIER	256
6.1 Introduction du chapitre 6	256
6.2 Les facteurs de fréquentation des équipements de quartier	257
6.2.1 L'offre d'activités	257
6.2.1.1 Les raisons de fréquenter certains espaces de quartier	257
6.2.1.2 Les raisons de ne pas fréquenter certains espaces de quartier	258
6.2.1.3 Discussion	260
6.2.2 L'activité physique et le plein air	260
6.2.3 Le statut familial	262
6.2.4 S'occuper à la retraite	264
6.2.5 L'accessibilité aux équipements	265
6.2.5.1 La proximité	265
6.2.5.2 L'aménagement urbain	266
6.2.5.3 La propreté et la sécurité	269
6.3 Les facteurs spécifiques de fréquentation des bibliothèques publiques	269
6.3.1 La qualité et la gratuité des services	269
6.3.2 La langue et la francisation	270
6.3.2.1 La langue	270
6.3.2.2 La francisation	273
6.3.3 L'éducation des enfants et la saisonnalité	274
6.3.3.1 L'éducation des enfants	274
6.3.3.2 La saisonnalité	275

6.3.4 L'architecture.....	275
6.4 Les mécanismes entre la fréquentation des équipements de quartier et les interactions sociales et interethniques.....	278
6.4.1 Les usager·ère·s des équipements de quartier recherchent-il·elle·s des interactions sociales ?	278
6.4.2 Les enfants comme mécanismes d'interactions sociales et interethniques.....	281
6.4.3 L'action publique locale en matière de rapprochement interethnique	283
6.5 Synthèse du chapitre 6 et discussion.....	286
 CHAPITRE 7 LA COMPLEXITÉ DES REPRÉSENTATIONS DE L'ETHNICITÉ	290
7.1 Introduction du chapitre 7	290
7.2 Le lien entre les représentations interethniques et la fréquence des interactions	290
7.2.1 L'appréciation de la coexistence interethnique	290
7.2.1.1 Les raisons d'apprécier la coexistence interethnique	292
7.2.1.2 Les raisons de ne pas apprécier la coexistence interethnique	295
7.2.2 La perception de la facilité de développer des liens interethniques de quartier.....	295
7.2.2.1 Les raisons de percevoir les liens interethniques comme faciles	297
7.2.2.2 Les raisons de percevoir les liens interethniques comme difficiles	299
7.2.3 Discussion : le <i>hiatus</i> entre les représentations interethniques et la fréquence des interactions	300
7.3 Les représentations réciproques des groupes ethniques.....	301
7.3.1 La perception des langues étrangères dans l'espace public.....	301
7.3.1.1 Les raisons d'être mal à l'aise à l'égard d'une langue étrangère..	303
7.3.1.2 Les perceptions positives d'entendre des langues étrangères	305
7.3.2 La perception des religions dans l'espace public	306
7.3.2.1 Les raisons d'être mal à l'aise face à l'expression de l'appartenance religieuse	307
7.3.2.2 Les perceptions positives – ou complexes – de l'expression de l'appartenance religieuse	311
7.3.3 Le rôle de l'espace dans les représentations réciproques des groupes ethniques	312
7.3.4 Le rôle des discours antidiscriminatoires et sur le « vivre-ensemble »	313

7.4 L'appartenance ethnique	315
7.4.1 L'appréciation de côtoyer des personnes de la même origine ethnique ...	315
7.4.1.1 Les raisons d'apprécier la coexistence intra-ethnique	317
7.4.1.2 Les raisons de ne pas apprécier la coexistence intra-ethnique.....	319
7.4.2 La complexité de l'auto-identification	321
7.4.3 Le rôle du cycle de vie dans la modulation des sentiments d'appartenance des personnes issues de l'immigration	326
7.4.4 Le rôle de l'espace	328
7.5 Synthèse du chapitre 7 et discussion.....	328
CHAPITRE 8 TRIANGULATION DES DONNÉES ET MODÉLISATION THÉORIQUE : LA PRODUCTION DE L'ESPACE INTERCULTURELLES	334
8.1 Introduction du chapitre 8	334
8.2 La teneur des mécanismes entre l'action publique locale de gestion de la diversité (ethnoculturelle) et les pratiques sociospatiales de quartier	335
8.3 La teneur des mécanismes entre l'action publique locale de gestion de la diversité (ethnoculturelle) et les représentations de l'ethnicité.....	342
8.4 La teneur des mécanismes entre les représentations de l'ethnicité et les pratiques sociospatiales de quartier.....	346
8.5 Les rapports sociaux de sexe-genre au cœur des mécanismes	352
8.6 Synthèse du chapitre 8 : modélisation théorique	358
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	361
ANNEXE A CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE.....	371
ANNEXE B APPEL À PARTICIPER AU QUESTIONNAIRE.....	376
ANNEXE C QUESTIONNAIRE AUPRÈS DES RÉSIDENT·E·S.....	377
ANNEXE D APPEL À PARTICIPER À UNE ENTREVUE	393
ANNEXE E FORMULAIRE DE CONSENTEMENT (USAGER·ÈRE·S DE LA BIBLIOTHÈQUE DU BOISÉ)	394
ANNEXE F GUIDE D'ENTREVUE (USAGER·ÈRE·S DE LA BIBLIOTHÈQUE DU BOISÉ).....	398

ANNEXE G CODIFICATION DES PARTICIPANT·E·S	400
ANNEXE H COURRIEL TYPE DE CONTACT DES ACTEURS CLÉS.....	401
ANNEXE I FORMULAIRE DE CONSENTEMENT (ACTEURS CLÉS).....	402
ANNEXE J GUIDE D'ENTREVUE (ACTEURS CLÉS)	406
ANNEXE K GRILLE D'ANALYSE TEXTUELLE DE LA DOCUMENTATION OFFICIELLE ET DES ENTREVUES AUPRÈS DES ACTEURS CLÉS.....	408
ANNEXE L DONNÉES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES DE SAINT- LAURENT	409
RÉFÉRENCES.....	414

LISTE DES CARTES

Carte	Page
3.1 Localisation de l'arrondissement Saint-Laurent sur l'île de Montréal	160
3.2 Répartition des quartiers résidentiels sur le territoire de Saint-Laurent	162
3.3 Les profils socioethniques des quartiers de Saint-Laurent	164
3.4 Répartition des enfants âgés de 14 ans et moins à Saint-Laurent en 2016..	182
3.5 Répartition des familles avec 3 enfants ou plus à Saint-Laurent en 2016...	183
3.6 Répartition des familles monoparentales à Saint-Laurent en 2016	183
3.7 Revenu médian après impôt des ménages dans les secteurs de Saint-Laurent en 2015	184
3.8 Répartition des femmes inactives à Saint-Laurent en 2016.....	186
3.9 Répartition des femmes âgées de 25 à 64 ans possédant un diplôme d'études supérieures à Saint-Laurent en 2016	188
6.1 Aménagement des équipements le long du boulevard Thimens à Saint-Laurent	267

LISTE DES FIGURES

Figure	Page
2.1 Schéma conceptuel du processus de production des relations interethniques de quartier	127
8.1 Schéma conceptuel de l'objectif de la recherche.....	335
8.2 Modélisation théorique du processus de production de l'espace interculturelles de quartier.....	359

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique	Page
3.1 Croissance de la population à Saint-Laurent entre 1893 et 2016	161
4.1 Courants de pensée de la gestion de la diversité ethnoculturelle à Saint-Laurent	192
4.2 Fréquence du mot « communauté » dans les documents officiels entre 1998 et 2017	203
4.3 Fréquence des termes référant aux dimensions sociodémographiques	203
5.1 Fréquentation des bibliothèques publiques à Saint-Laurent selon les dimensions socioethniques	230
5.2 Fréquentation des équipements de sport et de loisir à Saint-Laurent selon les dimensions socioethniques	231
5.3 Fréquentation des organismes communautaires et/ou des lieux de culte à Saint-Laurent selon les dimensions socioethniques	232
5.4 Pratique d'une religion selon les dimensions socioethniques.....	232
5.5 Fréquence des interactions inter- et intra-ethniques dans les bibliothèques publiques à Saint-Laurent selon les dimensions socioethniques	234
5.6 Fréquence des interactions inter- et intra-ethniques dans les équipements de sport et de loisir à Saint-Laurent selon les dimensions socioethniques ..	235
5.7 Fréquence des interactions inter- et intra-ethniques dans les organismes communautaires et/ou les lieux de culte à Saint-Laurent selon les dimensions socioethniques	236

5.8	Fréquence des interactions inter- et intra-ethniques dans les espaces publics à Saint-Laurent selon les dimensions socioethniques	237
5.9	Fréquence des interactions inter- et intra-ethniques dans les commerces à Saint-Laurent selon les dimensions socioethniques	238
5.10	Fréquence des interactions inter- et intra-ethniques à la maison selon les dimensions socioethniques	239
5.11	Fréquence des interactions inter- et intra-ethniques selon les espaces de quartier à Saint-Laurent	240
5.12	Fréquence des interactions inter- et intra-ethniques dans les espaces de quartier selon le statut d'immigrant·e	241
5.13	Fréquence des interactions inter- et intra-ethniques dans les espaces de quartier selon l'appartenance aux minorités visibles arabes ou aux groupes majoritaires.....	242
5.14	Fréquence des interactions inter- et intra-ethniques dans les espaces de quartier des minorités visibles selon le statut d'immigrant·e	244
5.15	Fréquence des interactions inter- et intra-ethniques dans les espaces de quartier selon le sexe-genre	246
5.16	Fréquentation de certains espaces de quartier selon le sexe-genre.....	247
5.17	Fréquence des interactions inter- et intra-ethniques des femmes dans les espaces de quartier selon le statut familial	248
5.18	Fréquentation de certains espaces de quartier selon le statut familial des femmes.....	249
5.19	Fréquence des interactions inter- et intra-ethniques dans les espaces de quartier selon le statut d'immigrante	250
5.20	Fréquence des interactions inter- et intra-ethniques dans les espaces de quartier selon l'appartenance aux minorités visibles arabes ou aux groupes majoritaires.....	251

6.1	Degré d'accord avec les raisons de fréquenter les équipements de sport et de loisir, les bibliothèques publiques, les organismes communautaires et/ou les lieux de culte à Saint-Laurent.....	257
6.2	Degré d'accord avec les raisons de ne pas fréquenter les équipements de sport et de loisir, les bibliothèques publiques, les organismes communautaires et/ou les lieux de culte à Saint-Laurent	259
6.3	Fréquentation des activités offertes dans les bibliothèques publiques de Saint-Laurent	262
6.4	Fréquentation des bibliothèques publiques à Saint-Laurent selon la proximité de la résidence	265
6.5	Fréquentation des bibliothèques publiques à Saint-Laurent selon la langue maternelle.....	271
6.6	Degré d'accord avec les raisons de fréquenter les bibliothèques publiques et les équipements de sport et de loisir à Saint-Laurent selon le statut d'immigrant·e	279
6.7	Degré d'accord avec les raisons de fréquenter les bibliothèques publiques et les équipements de sport et de loisir à Saint-Laurent des répondant·e·s occupé·e·s ou inactif·ve·s, ainsi que des femmes ayant un ou plusieurs enfants de 14 ans et moins	280
6.8	Degré d'accord avec le fait que l'action publique locale aide les interactions sociales entre les divers groupes ethniques selon les dimensions socioethniques, le sexe-genre et le statut familial	283
7.1	Degré d'appréciation de côtoyer des personnes d'une autre origine ethnique à Saint-Laurent selon les dimensions socioethniques, le sexe-genre et le statut familial.....	291
7.2	Occurrence des mots employés pour justifier l'appréciation positive de la coexistence interethnique selon les dimensions socioethniques, le sexe-genre et le statut familial.....	293

7.3	Degré d'accord avec le fait qu'il est facile de développer des liens sociaux avec des personnes d'une autre origine à Saint-Laurent selon les dimensions socioethniques, le sexe-genre et le statut familial	296
7.4	Occurrence des mots employés pour justifier qu'il est facile de développer des liens interethniques à Saint-Laurent selon les dimensions socioethniques, le sexe-genre et le statut familial	297
7.5	Comparaison entre la fréquence des interactions interethniques dans les espaces publics, le degré d'accord avec le fait qu'il est facile de développer des liens interethniques et le degré d'appréciation selon l'appartenance aux groupes majoritaires ou aux minorités visibles arabes, le sexe-genre et le statut familial	300
7.6	Fréquence à laquelle les répondant·e·s se sentaient mal à l'aise quand des personnes parlaient une autre langue que leur langue maternelle, le français ou l'anglais dans l'espace public à Saint-Laurent selon les dimensions socioethniques, le sexe-genre et le statut familial	302
7.7	Fréquence à laquelle les répondant·e·s se sentaient mal à l'aise quand il·elle·s voyaient des signes religieux dans l'espace public à Saint-Laurent selon les dimensions socioethniques, le sexe-genre et le statut familial	306
7.8	Degré d'appréciation de côtoyer des personnes de la même origine ethnique à Saint-Laurent selon les dimensions socioethniques, le sexe-genre et le statut familial.....	316
7.9	Occurrence des mots employés pour justifier l'appréciation positive de la coexistence intra-ethnique selon les dimensions socioethniques, le sexe-genre et le statut familial.....	317

LISTE DES PHOTOS

Photo	Page
4.1 Murale « Au gré des vents » à Chameran	197
4.2 Espace bandes dessinées pour enfants et espace café à l'arrière de la bibliothèque du Boisé	218
4.3 Exposition Les Naufrageurs de Clément de Gaulejac au Centre d'exposition Lethbridge.....	218
4.4 Mini-bibliothèque dans le chalet du parc Painter à Chameran	222
6.1 Boulevard Thimens avec vue vers la bibliothèque du Boisé.....	267
6.2 Rue de l'Église avec vue vers la bibliothèque du Vieux-Saint-Laurent.....	268
6.3 Architecture de la bibliothèque du Boisé.....	276
6.4 Parc Grou à Saint-Laurent	282

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
2.1 Récapitulatif de la problématique, des questions, des objectifs et des hypothèses de la recherche	129
2.2 Échantillon des acteurs clés	145
2.3 Documents officiels de l'Arrondissement de Saint-Laurent consultés.....	146
2.4 Grille d'analyse des données issue du schéma conceptuel.....	151
2.5 Récapitulatif de la composition de l'échantillon atteint	154
7.1 Groupe(s) ethnique(s) le(s) plus proche(s) selon le statut d'immigrant·e et la ou les origines ethniques auxquelles les participant·e·s se sont auto-identifié·e·s	322
7.2 Groupe ethnique dont les participant·e·s issu·e·s des groupes majoritaires se sentaient le plus proche selon la(les) langue(s) maternelle(s)	323

RÉSUMÉ

Cette thèse s'ancre dans le contexte actuel de diversification socioethnique de la population des quartiers urbains. Nous voyons émerger des espaces d'interactions entre des personnes issues de diverses origines ethniques, linguistiques et religieuses. Afin de répondre aux besoins des minorités et aux enjeux des relations intergroupes, des institutions publiques locales ont développé des actions en matière de gestion de la diversité ethnoculturelle. C'est notamment le cas de la Ville de Montréal qui a adhéré au réseau des Cités interculturelles du Conseil de l'Europe et qui a identifié les bibliothèques publiques comme un espace de mise en œuvre. Mais, ces programmes font face à des limites de connaissances et de savoir-faire. Cette thèse vise donc à mieux comprendre le processus de production des relations interethniques de quartier en lien avec l'action publique locale de gestion de la diversité.

L'approche de ce problème articule les propositions théoriques sur « la production de l'espace » d'Henri Lefebvre (1974) et sur « les frontières de l'ethnicité » de Danielle Juteau (1999). L'objectif est alors d'expliquer les mécanismes intervenant entre l'action publique locale, les pratiques sociospatiales de quartier et les représentations de l'ethnicité. Un prisme intersectionnel cherche également à saisir l'expérience différenciée des femmes, notamment immigrantes et issues des minorités visibles.

Afin d'y parvenir, cette recherche opta pour une démarche en théorisation ancrée combinant plusieurs méthodes de production de données. Dans le contexte de l'arrondissement Saint-Laurent et de la bibliothèque publique du Boisé à Montréal, la chercheuse procéda à un questionnaire en ligne auprès de 63 résident·e·s, 15 entrevues d'usager·ère·s de la bibliothèque, un recueil documentaire sur l'action publique locale en matière de gestion de la diversité ethnoculturelle, ainsi qu'à dix entrevues auprès d'acteurs clés (fonctionnaires d'arrondissement, employé·e·s de la bibliothèque et intervenant·e·s communautaires). Au terme du traitement des données, il s'agit de générer une modélisation théorique expliquant le processus de production des relations interethniques de quartier.

Parmi les principaux résultats, il se révèle que les pratiques spatiales et les interactions sociales sont modulées non seulement selon les dimensions socioethniques, mais surtout selon le statut familial des femmes. Les mères fréquentent plus souvent certains équipements de quartier, mais y ont aussi plus d'interactions sociales et interethniques que les autres groupes sociaux (hommes, personnes sans enfants, aîné·e·s, etc.). Par

l'entremise d'une offre de services et d'activités variées, la bibliothèque occupe une place importante dans le réseau d'équipements où les résident·e·s de diverses origines ethniques peuvent se côtoyer, notamment pour les personnes immigrantes et issues des minorités visibles. Mais, les interactions sociales peuvent être entravées par des tensions d'image des bibliothèques. À l'échelle de quartier, les relations interethniques semblent empreintes à la fois de quelques inconforts et d'accommodation. Toutefois, les données suggèrent que la fréquence des interactions entre personnes issues de diverses origines ethniques ne joue qu'un rôle limité dans les représentations qui se cristallisent parfois sur des comportements identifiés au Québec comme inappropriés, tels que l'expression visible de l'appartenance religieuse dans l'espace public.

En somme, la modélisation théorique montre que l'action publique en matière de gestion de la diversité intervient dans le processus de production des relations interethniques de quartier par l'entremise des discours, non seulement au niveau local, mais aussi aux niveaux supérieurs. Elle a également la capacité de guider les pratiques sociospatiales en organisant l'accessibilité des espaces. Mais surtout, cette modélisation, nommée « production de l'espace interculturelles », met en lumière que les rapports sociaux de sexe-genre sont au cœur du processus. Compte tenu des rôles sociaux traditionnellement attribués aux femmes, la responsabilité des relations interethniques semble reportée en grande partie sur les mères qui accompagnent fréquemment leurs enfants dans des activités de socialisation, transmettent des spécificités ethnoculturelles et des normes sociales communes.

Pour terminer, cette thèse discute et suggère que l'action publique en matière de gestion de la diversité prenne davantage en compte les enjeux liés à la reproduction des rapports sociaux inégalitaires se trouvant à l'intersection des dimensions socioethniques, de la classe sociale et du sexe-genre.

Mots clés: relations interethniques; gestion de la diversité ethnoculturelle; pratiques sociospatiales des femmes; production de l'espace; bibliothèques publiques.

ABSTRACT

Title: The Production of Neighborhood Intercultural Space: Between Diversity Management and Social Relations. The Case of the Boisé Public Library in the Borough of Saint-Laurent.

This thesis is situated within the framework of ethnic diversification of the population of urban neighborhoods. In such neighborhoods, social spaces emerge in which people from diverse ethnic, linguistic and religious backgrounds interact with one another. In order to deliver better services to minority groups and respond to the challenges presented by such social spaces, some local public institutions have developed programs and policies to manage increasing social diversity. This is the case for the city of Montréal which has joined the Intercultural Cities programme (ICC) of the Council of Europe, specifically identifying its public libraries as one space where intercultural interactions are worthy of attention. However, this is an entirely new area of study. This thesis aims to better understand how interethnic relationships develop and how they interact with local public policy and programs.

The approach to the study of these phenomena is based on the theoretical conceptions of the “production of space” as articulated by Henri Lefebvre (1974) and on that of “ethnic boundaries” by Danielle Juteau (1999). The goal is to explain the mechanisms linking local public action, the use of social space in the neighborhood and representations of ethnicity. An intersectional approach also was employed to capture the differentiated experiences of immigrant and visible minority women.

To meet this objective, the research design was based on grounded theory and incorporated multiple types of data collection. In addition to an analysis of documents on local diversity management, we conducted an online questionnaire with sixty-three residents of the borough of Saint-Laurent, fifteen interviews with users of its Boisé public library and ten interviews with borough employees, library staff and community workers. After processing the data, we generated a theoretical model explaining the production of neighborhood intercultural space.

Among the principal results, the research demonstrates that spatial practices and social interactions are modulated according not only to dimensions of ethnicity but also to the family status of women. Mothers use neighborhood facilities more frequently and they have more interethnic interactions than other social groups (men, people without children, seniors, etc.). Through a variety of services and activities, the library serves as an important neighborhood space where residents of diverse ethnic backgrounds can and do socialize with one another, especially immigrants and visible minorities. At the neighborhood scale, interethnic relations are sometimes problematic, containing both a certain malaise with people of another group and at the same time, accommodation to their distinctiveness. The data do not suggest that the frequency of interactions between people from diverse ethnic backgrounds modifies to a great extent their representations of ethnicity. Rather, perceptions of other groups tend to crystallize on behaviors widely identified in Quebec as inappropriate, such as visible signs of religious affiliation.

Our theoretical model shows that the programs and policies of diversity management by the borough, city, provincial and federal governments play a role in the production of neighborhood intercultural space through discourse. Notably, local diversity management has the ability to organize access to public space. Most importantly, this model of the production of intercultural space highlights the prominent role of gender relations. Given the social roles traditionally assigned to women, responsibility for ethnic relations seems to be largely shifted to mothers, who frequently accompany their children in socialization activities, transmit ethnocultural knowledge and specificities and common social norms.

Finally, this thesis discusses and suggests that diversity management takes more account of issues related to the reproduction of unequal social relation at the intersection of ethnicity, social class and gender.

Keywords: interethnic relations; diversity management; women's spatial practices; production of space; public libraries.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

À l'heure où la globalisation a notamment accéléré les migrations internationales (International Organization for Migration [IOM], 2015; United Nations, Department of Economic and Social Affairs [UNDESA], 2016; Wihtol de Wenden, 2018), de nombreuses villes connaissent des transformations socioethniques (Vertovec, 2007; Wood et Landry, 2008; Hou, 2013; White, 2018). Alors que le nombre de migrant·e·s internationaux·ales est passé de 173 millions en l'an 2000 à 244 millions en 2015, les déplacements de population se sont non seulement intensifiés, mais leurs origines se sont aussi diversifiées (UNDESA, 2016). Cette population se destinant majoritairement dans seulement vingt pays et dans les métropoles (IOM, 2015), l'Organisation Internationale pour les Migrations a avancé que « la migration est essentiellement une affaire urbaine » (*ibid.* p.2). En effet, les migrant·e·s représentent aujourd'hui plus d'un tiers, voire plus de la moitié, de la population de certaines villes. Ainsi, les quartiers pluriethniques se multiplient aux quatre coins du globe et « on assiste à une rencontre du monde avec le monde » (Wihtol de Wenden, 2014, p.8).

La littérature récente regorge de notions qualifiant l'espace au sein duquel des personnes et des groupes d'origines ethniques, linguistiques et religieuses diverses coexistent. Pour n'en citer que quelques-unes, nous retenons : les « ethnoscares » qui sont issus des systèmes de communications, de mobilités et de pratiques spatiales balançant entre le global et le local (Appadurai, 1996); les « kaleido-scapes » qui hybrident des morphologies urbaines vernaculaires locales avec des éléments importés de l'étranger (Nasser, 2004); les « mongrel cities » inspirées de la métaphore de l'écrivain Salman Rushdie pour illustrer les conditions urbaines d'hétérogénéité et

d'altérité (Sandercock, 2006); les « world cities » qui sont des « microcosmes du monde dans toute sa grouillante diversité » (Wood et Landry, 2008, p.25).

Cette abondance de notions montre que les villes se conjuguent de façon certaine avec des transformations socioethniques. En utilisant la notion « espace interculturel », nous ne cherchons pas à enrichir la terminologie déjà existante. Elle est utilisée aux fins de décrire une réalité sociale de relations interethniques dans la vie des quartiers urbains (Wood et Landry, 2008; Bouchard, 2012; Rocher et White, 2014; White, 2018). Elle n'est en cela pas à confondre avec « l'interculturalisme¹ », même s'il existe des liens entre l'action publique de gestion de la diversité ethnoculturelle et les interactions sociales à l'échelle micro (Allport, 1954; De Rudder, 1991; Piekut et Valentine, 2017).

Selon De Rudder (1991), la coexistence inter- et pluri-ethnique implique quatre niveaux reliés : d'une part, les statuts des groupes au niveau macrosocial, notamment sur le plan institutionnel, qui forment les rapports sociaux intergroupes (*e.g.* intégration vs marginalisation); d'autre part, les contacts interpersonnels au niveau microsocial qui reflètent plus ou moins les rapports interethniques établis; ensuite, les identifications et les représentations réciproques des groupes qui se sont ancrées historiquement pour engendrer certains comportements (*e.g.* attrait vs évitement); enfin, les représentations de la coexistence elle-même qui sont conditionnées par des intérêts ou des risques conjoncturels (*e.g.* échanges commerciaux vs concurrence). Suivant cela, cette thèse considère que la coexistence des groupes ethniques dans les quartiers urbains est produite à la fois par un contexte sociopolitique et institutionnel, des contacts dans l'espace et des représentations intra- et inter-groupes. Elle englobe ainsi non seulement des interactions concrètes, mais aussi des situations de simple coprésence dans l'espace liées à l'imaginaire. Cependant, alors que les représentations ne correspondent pas

¹ Au Québec, l'interculturalisme est un modèle de gestion de la diversité ethnoculturelle opposé au multiculturalisme canadien. Même si cette opposition n'est pas l'objet de la thèse, les différences entre ces modèles sont abordées plus tard dans les notes de cette introduction.

nécessairement aux pratiques d'interactions (De Rudder, 1990, 1991), nous pensons qu'il est essentiel de distinguer et d'analyser les deux facettes en considérant les interactions impliquant un minimum d'engagements interpersonnels, comme discuter ou partager une activité commune (Piekut et Valentine, 2017).

Un bon nombre de recherches scientifiques ont montré que la coexistence interethnique, bien que parfois empreinte d'inconfort, de tensions et de conflits sociaux (Park, 1950[1926]; Amin, 2002; Dequierez, 2010; Matejskova et Leitner, 2011; Valentine et Harris, 2016), s'accompagne également d'échanges, de coopérations et de solidarités (De Rudder, 1990, 1991; Hou, 2013; Neal *et al.* 2017, 2018). De plus, la gestion des conflits, qu'ils soient intergroupes ethniques, générationnels et/ou socioéconomiques, participent à la construction des milieux urbains et des identités collectives sans nécessairement créer de dysfonctions (Taboada-Leonetti, 1989; Wood et Landry, 2008; Conseil de l'Europe, 2019). Pourtant, il n'est pas rare que la presse rende compte non seulement de tensions interethniques, mais aussi d'inquiétudes et de revendications identitaires parfois exprimées par des résident·e·s issu·e·s des groupes majoritaires² qui perçoivent ces transformations socioethniques comme une menace (Ducol, 2019)³. Et pendant que dans l'ère actuelle de la peur du terrorisme post 2001 et de « crises migratoires », il semble que les discours anti-immigration se propagent aux quatre coins du globe, notamment en Amérique du Nord et en Europe⁴ et que la principale réponse politique soit la fermeture des frontières (Piché, 2018)⁵. Par ailleurs, selon les

² Au sens sociologique et non statistique, le concept de « groupes majoritaires » fait référence à des collectivités ayant occupé un espace depuis longtemps et ayant développé une identité fondée sur un héritage symbolique commun, tandis que les « groupes minoritaires » sont issus de l'immigration (Simon, 1993; Bouchard, 2012). De plus, les uns détiennent le pouvoir (lois, institutions, etc.) pendant que les autres sont en situation de dépendance (Juteau, 2015[1999]). Nous revenons sur la définition des concepts de « groupes majoritaires » et de « groupes minoritaires » dans le cadre opératoire.

³ <https://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/samedi-et-rien-d-autre/segments/entrevue/113036/grand-remplacement-immigration-benjamin-ducol->, consulté le 15 août 2019.

⁴ Notre approche est limitée aux contextes nord-américain et européen en raison du milieu montréalais de cette étude qui se situe historiquement plus proche de ces parties du monde.

⁵ <https://journalmetro.com/opinions/1387959/la-crise-migratoire-est-dabord-et-avant-toutunecrisepolitique/>, consulté le 18 mars 2018

contextes géopolitiques, certains groupes ethniques sont plus ou moins « minorisés », c'est-à-dire assujettis à des discriminations et à des exclusions sociales (Paré *et al.* 2002; Laplanche-Servigne, 2017). Il s'agit non seulement des personnes appartenant à des groupes racisés ou à des minorités visibles, mais aussi en termes de classe sociale, de sexe-genre, de statut familial, d'âge, etc.

Afin de prendre en compte les besoins spécifiques des personnes minorisées et de répondre aux enjeux des relations interethniques, des États ont adopté des politiques pluralistes⁶ de gestion de la diversité ethnoculturelle à partir des années 1970 (Wood, 2008; Mc Andrew *et al.* 2013) mais, elles connaissent des difficultés. Notamment, le multiculturalisme souffre de critiques symboliques en Europe depuis les années 2000, tandis que ce modèle servait de base à la gestion de la diversité ethnoculturelle dans divers États, comme en Allemagne, au Royaume-Uni et aux Pays-

⁶ Il existe diverses approches idéologiques en matière de gestion de la diversité ethnoculturelle selon le degré de droit à l'expression des spécificités ethnoculturelles « minoritaires » (langue, religion, pratiques culturelles, etc.). Ce paragraphe présente une version synthétique des approches idéologiques et des modèles en matière de gestion de la diversité ethnoculturelle sans entrer dans les détails, car ce n'est pas l'objet principal de cette thèse. De manière générale, il existe deux grandes approches idéologiques de la diversité ethnoculturelle (Ch. Poirier, 2004; Salée, 2010). Premièrement, « l'assimilation » préconise que la sphère publique reste « neutre » de spécificités ethnoculturelles minoritaires. Cette approche se déploie selon deux modèles principaux : « l'assimilation radicale » qui demande à tous les groupes minoritaires d'abandonner leurs spécificités au profit des références majoritaires; et « l'universalisme » qui autorise les minoritaires à conserver leurs spécificités dans la sphère privée tandis que la sphère publique doit en rester exsangue (*ibid.*). Deuxièmement, l'approche « pluraliste » permet l'expression des spécificités ethnoculturelles minoritaires dans la sphère publique. Elle adhère à la « théorie de la reconnaissance » qui garantit la gratitude à tout·e·s ceux·celles qui façonnent la société (Taylor, 1994; Fraser, 2004) et valorise l'effort réciproque de la part de tous les individus issus des groupes majoritaires et minoritaires (Bouchard, 2012). L'approche idéologique « pluraliste » a généré deux principaux modèles en matière de gestion de la diversité ethnoculturelle. D'une part, le « multiculturalisme » reconnaît tous les groupes sans distinction fondée sur des spécificités ethnoculturelles, linguistiques ou religieuses (Salée, 2010). D'autre part, « l'interculturalisme » considère un rapport existant entre les groupes majoritaires et minoritaires en favorisant les interactions et l'accommodation (Wood et Landry, 2008; Bouchard, 2012). Au Québec, la présence de deux groupes fondateurs, ou autrement dit « majoritaires », aux spécificités ethnoculturelles et linguistiques différentes, les groupes Canadien français et Canadien anglais, a donné lieu à un contexte bien spécifique. Notamment, le Québec est la seule province canadienne ayant le français comme langue officielle unique. De surcroît, le fait que le groupe Canadien français soit minoritaire sur l'ensemble de l'Amérique du Nord a fait clairement ressortir l'exception (Taylor, 1994; Bouchard, 2012; Juteau, 2015[1999]; Rocher et White, 2014).

Bas. Il s'est vu accusé de créer des ségrégations sociales, voire du racisme en mettant l'accent sur les *différences* ethnoculturelles (Sandercock, 2006; Amin, 2013). Certaines publications ont exposé que cette désaffection est surtout tributaire du contexte géopolitique international post 2001, comme au Royaume-Uni et aux Pays-Bas où le multiculturalisme fut imputé d'avoir provoqué l'extrémisme islamique (Van der Horst et Ouwehand, 2012; Lewis et Craig, 2014). On se souvient également de la chancelière allemande déclarant en 2010 que le « concept du MultiKulti a complètement échoué⁷ ». Selon des auteur·e·s, les conditions actuelles qui voient l'immigration se complexifier en termes de nombre, d'origine, de classe sociale, d'âge, de sexe-genre, etc. (*superdiversity*) ont rendu obsolètes les politiques multiculturalistes fondées sur les anciennes revendications identitaires des années 1960-1970 (Vertovec, 2010a; Berg et Sigona, 2013). Cependant, il·elle·s déplorent que des États prennent des mesures en direction de l'approche idéologique assimilationniste. En réponse, des auteur·e·s ont présenté l'interculturalisme comme un modèle alternatif mettant l'accent sur les échanges et les négociations interethniques (Sandercock, 2006; Wood, 2008; Taylor, 2012; Amin, 2013; Bouchard *et al.* 2011; Burayidi, 2015)⁸. Néanmoins, parmi eux·elles, le sociologue québécois Gérard Bouchard plaide que le modèle interculturaliste a besoin d'être précisé à l'aide de plus de connaissances empiriques. Il a donc invité la communauté scientifique à développer des recherches au sujet des relations interethniques (Bouchard *et al.* 2011).

Au-delà des débats idéologiques au niveau national amalgamant souvent les questions migratoires et identitaires, l'action publique à l'échelle urbaine possède une marge de manœuvre pour adopter une attitude plus pragmatique (Guidikova, 2011; Graauw et

⁷ Traduction libre. Le « MultiKulti » désigne le concept de société multiculturelle allemande où les divers groupes ethniques vivent les uns à côté des autres.
<https://www.theguardian.com/world/2010/oct/17/angela-merkel-germany-multiculturalism-failures>, consulté le 14 décembre 2020.

⁸ Notons que le modèle interculturaliste appelé de leur vœu par les auteur·e·s ne fait pas nécessairement référence à l'interculturalisme québécois, mais plutôt à l'idée d'échanges entre les groupes ethniques.

Vermeulen, 2016). En raison non seulement de processus de décentralisation gouvernementale, mais aussi d'enjeux grandissants de mieux accompagner la coexistence interethnique, des municipalités ont investi le champ de la gestion de la diversité ethnoculturelle en mettant en place des services directs à la population (Berthet et Poirier Ch. 2000; Fourot, 2013) et en partenariat avec d'autres institutions locales (organismes communautaires, équipements de sport et de loisir, bibliothèques publiques, établissements scolaires, etc.) (Germain *et al.* 2003; Audunson *et al.* 2011; Fourot, 2013; White et Martin, 2017; Tossutti, 2018). Dans ce sens, de plus en plus de métropoles et de villes partout dans le monde adhèrent au programme des *Cités interculturelles* développé par le Conseil de l'Europe pour aider les acteurs locaux à élaborer des plans d'action en matière de gestion de la diversité ethnoculturelle⁹.

Ce rapide portrait du contexte actuel de transformations socioethniques dans les villes montre des enjeux auxquels les sociétés font face. Pendant que des discours anti-immigration se propagent et que des tensions sociales émergent parfois, notamment entre des membres des groupes majoritaires et des groupes minoritaires, la gestion de la diversité ethnoculturelle développée au niveau national depuis près de 50 ans est chancelante. En même temps, des villes cherchent encore à comprendre comment les relations interethniques se déroulent dans la vie de quartier pour d'une part, mieux accompagner les interactions entre les personnes issues de diverses origines et d'autre part, favoriser l'inclusion sociale des groupes minoritaires. Cette recherche se situe dans cette problématique aux enjeux intellectuels, culturels et sociopolitiques. Il nous semble important d'apporter des éclairages sur les retombées de l'action publique locale de gestion de la diversité ethnoculturelle sur les relations interethniques. Nous pensons que cela peut non seulement donner des outils de réflexions aux institutions urbaines, mais aussi atténuer des préconçus sur des tensions interethniques réelles ou

⁹ <https://www.coe.int/fr/web/interculturalcities>, consulté le 20 avril 2015.

imaginées. Ainsi, cette recherche prétend livrer un état des lieux pragmatique au-delà des discours alarmistes ou de promotion de la diversité ethnoculturelle.

Montréal est un terrain pertinent pour explorer cette problématique, à la fois comme cas caractéristique et cas particulier. Premièrement, comme dans bon nombre de métropoles, les quartiers connaissent des transformations socioethniques et la coexistence pluriethnique fait partie du quotidien de tou·te·s (Meintel *et al.* 1997; Paré, 2005; Leloup et Radice, 2008). De nombreuses études ont mis en lumière que, d'une part, son territoire ne connaît pas de « ségrégation résidentielle ethnique » comme repérée dans d'autres villes états-uniennes (Apparicio *et al.* 2006; Hiebert, 2015), et d'autre part que les relations interethniques s'y déroulent dans un climat relativement pacifique et distant (Germain *et al.* 1995, 2014). Pourtant comme ailleurs, des tensions intergroupes se manifestent parfois. Des controverses dans les années 2000 sur « les pratiques d'accommodement raisonnable reliées aux différences culturelles »¹⁰ ont mis en lumière certains inconforts face à l'expression des spécificités ethnoculturelles minoritaires, notamment religieuses, au sein de l'espace urbain commun¹¹. Ces controverses débouchèrent sur une commission de consultations se déplaçant dans plusieurs régions du Québec entre 2007 et 2008, plus connue sous le nom de « Commission Bouchard-Taylor », du nom des coprésidents. Le rapport final conclut entre autres que les controverses découlaient moins de conflits interethniques

¹⁰ Les accommodements raisonnables sont une obligation découlant de diverses chartes canadiennes et québécoises des droits et libertés. Décrits dès 1985 dans le droit du travail, ils désignent l'assouplissement d'une norme lorsqu'elle entraîne une discrimination ou un effet préjudiciable pour une personne. Même s'ils sont actuellement perçus comme prenant en compte principalement les traditions ethnoculturelles et/ou religieuses des groupes ethniques minoritaires, les accommodements raisonnables s'adressaient dès leur origine à l'ensemble de la population dans toute sa diversité (sexe-genre, âge, religion, classe sociale, statut familial, handicap, etc.) (Bouchard et Taylor, 2008).

¹¹ Notamment, en 2001 à Outremont dans Montréal, la pose d'un *érouv* – qui dans la tradition juive orthodoxe est une frontière réelle ou symbolique délimitant un espace dans lequel certaines activités peuvent être réalisées alors qu'elles sont normalement non autorisées durant les jours de shabbat et de certaines fêtes juives – ici un fil quasi invisible placé à 5 mètres du sol, fut interdite par les autorités d'Outremont craignant la création d'un ghetto religieux; mais cet accommodement fut par la suite autorisé par un jugement de la Cour supérieure du Québec. Cette affaire fit grand bruit dans les médias.

réels que de représentations sur les immigrant·e·s et les membres des groupes minoritaires exprimées par des membres des groupes majoritaires (Bouchard et Taylor, 2008; Paré, 2009). Dans le même sens, Bilodeau et Turgeon (2014) qui ont analysé et comparé les perceptions de l'immigration de la part de membres du groupe Canadien français dans les diverses régions du Québec ont confirmé le sentiment de menace parfois vécu par une partie de la population, et plus particulièrement par des résident·e·s des régions périphériques de la métropole montréalaise qui accueillent récemment davantage d'immigrant·e·s. En revanche, l'étude de Germain *et al.* (2014) réalisée dans quatre quartiers de classes moyennes dans la région montréalaise n'a pas confirmé ces perceptions, mais a plutôt constaté des hésitations de la part des résident·e·s dans la manière de décrire les transformations socioethniques dans leur quartier. Germain (2013) a cependant noté un regard soucieux à l'égard de *l'intégration* des immigrant·e·s. D'autres auteur·e·s ont ajouté que l'immigration en provenance des pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, communément perçue comme musulmane, est notamment davantage touchée par des représentations négatives (Bourhis *et al.* 2008; Helly, 2011; Mc Andrew et Bakhshaei, 2012). Ainsi, ce court exposé montre que comme ailleurs en Amérique du Nord et en Europe, le contexte montréalais connaît des enjeux réels de relations interethniques.

Une raison supplémentaire permettant de penser que Montréal est un terrain intéressant pour cette recherche se situe dans le modèle de gestion de la diversité ethnoculturelle qui a fait l'objet de nombreuses réflexions à la fois aux niveaux fédéral, provincial et local. En effet, le multiculturalisme canadien s'est développé comme projet politique au Canada anglais depuis 1971. Ce modèle essuie moins de critiques qu'en Europe et selon certain·e·s, il montre même une vigueur dans son affirmation (Hiebert, 2016). Le modèle interculturaliste québécois s'est développé au Québec en opposition au

multiculturalisme canadien¹² et y sert de base à la gestion de la diversité ethnoculturelle, bien qu'il ne soit pas officialisé dans les textes gouvernementaux (Bouchard, 2012). Tandis qu'il existe une « majorité culturelle fondatrice » (*ibid.*), composée à la fois des groupes Canadien français et Canadien anglais, le contexte québécois partage selon Taylor (2012) des similitudes avec des États européens qui expriment également une forte identité. Enfin, l'interculturalisme a été impulsé au niveau local par la Ville de Montréal à partir de la fin des années 1980¹³ (Fourrot, 2013), notamment avec la création du Bureau interculturel de Montréal (1988) et des partenariats avec les bibliothèques publiques pour soutenir la francisation des immigrant·e·s (Massana et Rioux, 2018). Ainsi, ce terrain possède près de 30 ans d'expérience en matière de gestion de la diversité ethnoculturelle.

Toutefois, plus concrètement, des chercheur·e·s ont mis à jour que l'application de ces différents programmes connaît des difficultés de plusieurs natures. D'une part, tandis que tant les politiques multiculturalistes qu'interculturalistes basent notamment leur action sur le financement du milieu institutionnel et communautaire développant des initiatives en faveur de l'inclusion des minorités ethniques et des interactions sociales et intergroupes, Mc Andrew *et al.* (2005) ont mis à jour que les dotations ont diminué entre 1983 et 2002. D'autres auteur·e·s ont déploré que l'approche québécoise de

¹² Cette opposition a fait l'objet de nombreux débats au cours des années 1970-1980 entre l'État fédéral canadien et la province québécoise qui s'est fondée de manière particulière sur une histoire biculturelle tumultueuse entre les conquêtes française et anglaise et sur sa spécificité francophone au sein du Canada (Taylor, 2012). Entre autres, le Québec voyait le multiculturalisme canadien comme un moyen pour le Canada anglais d'affermir sa domination en considérant le groupe Canadien français comme minoritaire. À la différence, le Québec reconnaît comme groupes majoritaires les Canadiens français et les Canadiens anglais. Sans toutefois d'idée de hiérarchie, les groupes minoritaires sont composés des personnes n'appartenant à aucun de ces deux groupes (Bouchard, 2012; Juteau, 2015[1999]).

¹³ Notons qu'à l'époque, la ville de Montréal n'était pas comme on la connaît actuellement composée de 19 arrondissements. Montréal ne comptait que neuf arrondissements : Ahuntsic–Cartierville, Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, Plateau Mont-Royal–Centre-Sud, Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, Rosemont–Petite-Patrie, Sud-Ouest, Ville-Marie, Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension. Nous revenons sur les changements depuis les fusions municipales du début des années 2000 au cours de la recension des écrits.

gestion de la diversité ethnoculturelle soit encombrée de perceptions *traditionnelles*¹⁴ – négatives comme positives – sur la reconnaissance des groupes ethniques divers. En cela, Paré (2009) et Ch. Poirier (2010) ont proposé d'élargir la définition en incluant d'autres dimensions sociodémographiques, telles que le sexe-genre, l'âge, la classe sociale, etc. Par ailleurs, une équipe de l'Institut National de la Recherche Scientifique - Urbanisation Culture Société a observé que l'action publique montréalaise en matière d'aménagement urbain devenait plus restrictive quant à la visibilité des spécificités ethnoculturelles minoritaires dans l'espace public, notamment pour l'aménagement des lieux de culte (Germain *et al.* 2003, 2008; J.E. Gagnon *et al.* 2004). Néanmoins, on remarque que les institutions locales montréalaises ont poursuivi leurs réflexions pour comprendre comment accompagner les interactions entre les personnes de diverses origines. Notamment, elles ont adapté leur offre en sport et loisir depuis les années 1990 (Germain *et al.* 2003; C. Poirier *et al.* 2006; Roult *et al.* 2018), le Conseil Interculturel de Montréal (CIM) a été fondé en 2003¹⁵ et la ville a adhéré au réseau des *Cités interculturelles* du Conseil de l'Europe en 2011 en identifiant la bibliothèque publique comme un espace de mise en œuvre de certaines actions (francisation, collections et activités multilingues, diffusion d'information d'aide à l'installation, etc.)¹⁶. Lors du colloque « Dix ans plus tard : La Commission Bouchard-Taylor, succès ou échec ? » tenu en 2017, Bouchard et Taylor se sont félicités de cette adhésion, bien qu'ils aient exprimé leur regret que peu – ou pas – d'actions concrètes aient été mises en place depuis¹⁷ pour à la fois répondre aux inquiétudes parfois ressenties par une partie de la population et soutenir l'inclusion sociale des groupes minoritaires

¹⁴ Perceptions « naturalistes ». Nous abordons ce concept au cours de la recension des écrits.

¹⁵ Le CIM (2013, p.9) « conseille et donne son avis au conseil de la ville et au comité exécutif sur les services et les politiques municipales à mettre en œuvre afin de favoriser l'intégration et la participation des membres des communautés culturelles à la vie politique, économique, sociale et culturelle de la ville. »

¹⁶ C'est notamment pour cette raison que notre recherche s'est intéressée plus spécifiquement aux bibliothèques publiques (Montréal, 2011).

¹⁷ Notons qu'en 2019, le Conseil Interculturel de Montréal a publié l'avis intitulé « Montréal, cité interculturelle. Stratégie intégrée en six étapes et conditions de réussite pour une politique interculturelle » visant à orienter l'action publique en matière de gestion de la diversité ethnoculturelle (CIM, 2019).

(S. Lefebvre et St-Laurent, 2018). En bref, l'action publique locale en matière de gestion de la diversité ethnoculturelle est un processus en cours à Montréal. Alors que d'autre part, les relations interethniques s'y déroulent plutôt pacifiquement tout en soulevant des enjeux similaires à d'autres villes, nous pensons qu'il s'agit d'un terrain de recherche pertinent.

* * *

Cette thèse comporte huit chapitres structurés de la façon suivante.

Le premier chapitre présente une recension des écrits pertinents au regard du sujet des relations interethniques dans les quartiers urbains. Comme point de départ, nous approchons la spatialisation des groupes ethniques dans la ville et observons qu'il s'agit surtout d'une reproduction des relations sociales entre les groupes et impliquant de multiples variables (origine ethnique, langue, appartenance aux minorités visibles ou à des groupes racisés, classe sociale, etc.). La seconde section examine alors la coexistence quotidienne des groupes, puis la construction-reproduction des frontières ethniques, pour non seulement comprendre qu'elle s'articule avec d'autres rapports sociaux, notamment de sexe-genre, mais aussi pour souligner le rôle des contextes sociopolitiques. En prolongement, la troisième section décrit comment la gestion de la diversité ethnoculturelle est devenue un enjeu d'action publique locale, ainsi que les manières dont elle est mise en œuvre au sein des institutions et des équipements de quartier, tels que les bibliothèques publiques. Tout au long de cette recension, un accent particulier est mis sur le contexte de Montréal afin de mieux saisir le milieu dans lequel la recherche a pris place, mais elle puise aussi dans des travaux nord-américains et européens. Il s'agit d'une part de construire une base de connaissances qui éclaire à terme certaines données de cette présente recherche, et d'autre part de souligner certaines lacunes de la littérature existante pour peu à peu circonscrire la problématique et les questions de recherche exposées à la fin de ce premier chapitre.

Le second chapitre définit le cadre opératoire de la recherche en deux temps. Premièrement, les concepts sensibilisateurs sont présentés et opérationnalisés afin de non seulement circonscrire l'angle d'approche du problème à l'étude, mais aussi formuler les objectifs et des hypothèses de recherche. Deuxièmement, il s'agit de justifier le choix d'un raisonnement inductif et d'un devis de recherche de type théorisation ancrée, tout en détaillant le processus de sélection des participant·e·s, la méthode mixte de production du matériel empirique (recueil documentaire, entrevues semi-dirigées et questionnaire) et les stratégies de traitement des données. Nous justifions aussi le choix du terrain d'étude à la bibliothèque publique du Boisé dans l'arrondissement Saint-Laurent à Montréal. Enfin, sont évoquées certaines considérations quant aux questions éthiques, de rigueur scientifique, des avantages et des limites du cadre opératoire choisi.

Les chapitres trois et quatre permettent de se familiariser avec le terrain d'étude tout en décrivant les premières données issues du recueil documentaire et d'entrevues. D'une part, le portrait socioethnique de Saint-Laurent est restitué à l'aide des données récupérées des recensements de Statistique Canada en 2011 et 2016. D'autre part, l'action publique locale en matière de gestion de la diversité ethnoculturelle mise en œuvre dans l'arrondissement est analysée par l'entremise d'une sélection de documents officiels et d'entrevues auprès d'acteurs clés. En même temps que de mieux saisir la complexité du contexte démographique, spatial et institutionnel de la recherche eu égard à la diversité socioethnique, ces deux chapitres accordent aussi une attention particulière à la situation des femmes et à la place de la bibliothèque du Boisé, ainsi que des autres équipements de quartier.

Ensuite, les chapitres cinq, six et sept décrivent les données issues du questionnaire et des entrevues respectivement réalisés auprès des résident·e·s de Saint-Laurent et d'usager·ère·s de la bibliothèque. Il s'agit d'examiner spécifiquement les interactions sociales et interethniques prenant place dans les équipements de quartier et les

bibliothèques publiques afin de non seulement analyser l'expérience différenciée des groupes sociaux (immigrant·e·s, personnes appartenant aux minorités visibles, femmes), mais aussi expliquer les facteurs liés à l'action publique locale en matière de gestion de la diversité ethnoculturelle intervenant dans ces pratiques sociospatiales. Par ailleurs, les représentations interethniques et les sentiments d'appartenance sont examinés pour saisir les dimensions sur lesquelles se construisent les frontières entre les groupes. Ces chapitres s'attardent plus spécifiquement sur les mécanismes des interactions sociales et interethniques dans les bibliothèques publiques, et montrent le rôle important de la dimension sociodémographique du sexe-genre.

Pour terminer, le chapitre huit triangule l'ensemble des données aux fins de synthétiser l'intervention de l'action publique locale en matière de gestion de la diversité ethnoculturelle sur les relations interethniques de quartier, mais aussi générer une modélisation théorique de ce processus qui pourrait éclairer d'autres contextes d'étude. Conformément au devis de recherche de type théorisation ancrée, il s'agit d'expliquer les liens entre l'action publique, les pratiques sociospatiales des résident·e·s issu·e·s de diverses origines et les représentations de l'ethnicité, tout en mettant en valeur le mécanisme central du processus. Enfin, la conclusion reprend les principaux résultats de recherche et discute de leur contribution à l'avancement des connaissances, ainsi que des perspectives qui pourraient combler leurs limites.

CHAPITRE 1

RECENSION DES ÉCRITS, PROBLÉMATIQUE ET QUESTIONS DE RECHERCHE

1.1 Introduction de la recension des écrits

Comme entrevu dans l'introduction, le sujet de « l'espace interculturel » implique non seulement le regroupement ou la dispersion des groupes ethniques dans l'espace urbain, mais aussi les relations interethniques et l'approche gouvernementale en la matière. Cette recension aborde ces trois aspects liés et adopte alors une posture interdisciplinaire, allant puiser à la fois dans les études urbaines, les études ethniques, l'anthropologie et dans le domaine de la politique locale. Au fur et à mesure de la recherche, ce cadre de références s'enrichit également avec des écrits sur les pratiques urbaines d'appropriation, en psychologie sociale et en études féministes.

Tandis que l'intérêt de recherche couvre un vaste spectre et étant donné l'ampleur de la production sur le sujet, nous nous limitons aux écrits abordant des contextes états-uniens, canadiens et européens. Le choix de cette circonscription géographique relève d'un souci de limiter la longueur de cette thèse tout en assurant une pertinence vis-à-vis du terrain de recherche, le Québec étant historiquement plus en lien avec ces parties du monde (contexte conceptuel, scientifique et sociopolitique). Le contexte linguistique, ainsi que nos connaissances des langues dirigent donc cette recension vers la littérature anglophone et francophone. Mais, le *fait ethnique* étant un objet d'étude

indissociable de la sociologie américaine, pendant qu'il est écarté en France¹⁸, nous nous appuyons particulièrement sur des travaux nord-américains. Nous puisons aussi dans le contexte européen, notamment britannique, néerlandais et scandinave ou la production sur le sujet et relativement riche. Néanmoins, plus d'espace est donné à la production scientifique s'intéressant à Montréal afin d'ancrer le cadre de référence et cette recherche. De même, les écrits se rapprochant des spécificités du sujet d'étude sont explorés de façon plus détaillée. Il ne s'agit alors pas d'une recension systématique des écrits, mais plutôt d'une démarche raisonnée et approfondie.

Cette recension se structure en trois sections principales : la spatialisation des groupes ethniques, les relations interethniques de quartier et l'action publique locale de gestion de la diversité ethnoculturelle, notamment à la bibliothèque publique. Il s'agit en premier lieu d'une description des écrits, mais que nous entrecoupons de discussions afin de circonscrire la problématique et les questions de recherche qui sont exposées à la fin du chapitre.

1.2 La spatialisation des groupes ethniques dans la ville

1.2.1 Le regroupement ethnique

Le lien entre les études urbaines et les études ethniques relève d'une longue tradition. Dès les années 1920, les membres de l'École de Chicago étudiaient la coexistence des groupes et les trajectoires résidentielles des minorités ethniques dans cette métropole en expansion (Park et Burgess, 1925; Wirth, 1928). Ils interprétaient cela tel un processus *naturel*¹⁹ où les membres des minorités nouvellement arrivés se regroupaient

¹⁸ Notamment en vertu du verrou idéologique républicain en France (De Rudder, 1991; Simon, 2006). Nous revenons ponctuellement sur cela durant la recension.

¹⁹ L'écologie urbaine faisait référence au modèle évolutionniste de Darwin et considérait les rapports sociaux dans la ville comme des phénomènes de compétition, de sélection et d'adaptation au milieu (Grafmeyer et Joseph, 2009).

d'abord selon leur origine, puis se dispersaient dans la ville à mesure que leur condition socioéconomique le leur permettait et qu'ils *s'assimilaient* à la société d'accueil²⁰. Alors que ces nouveaux venus remplaçaient les plus anciens ménages qui prenaient de la distance par rapport à leur groupe d'origine et du centre-ville, la composition des regroupements ethniques se modifiait dans le temps. En ce sens, Burgess élaborait un modèle concentrique divisant les villes en cinq zones allant du centre-ville à la zone suburbaine aisée. Les minorités s'installaient dans la seconde zone dite de « transition », près des installations industrielles et défavorisées. Le « ghetto juif » étudié par Wirth (1928) était notamment localisé dans cette zone. Selon leur point de vue, les concentrations résidentielles ethniques résultaient d'une double dynamique. D'une part en raison de tensions sociales avec la société d'accueil formées sur une base de *différenciation sociale*²¹ (origine, langue, *race*, classe sociale, etc.). D'autre part d'un regroupement volontaire de la part des membres des minorités qui pouvaient ainsi conserver leurs pratiques ethnoculturelles spécifiques et bénéficier du soutien du groupe dans leur processus d'installation.

Cette approche considérant le regroupement ethnique dans la ville comme une double dynamique fut enrichie par d'autres auteur·e·s. Notamment, Dawson et Gettys utilisèrent le modèle concentrique de Burgess dès 1929 pour étudier Montréal (Driedger, 1999). Ils observèrent que les francophones et les anglophones étaient

²⁰ En l'occurrence, la société d'accueil faisait référence au groupe *White Anglo-Saxon Protestant*. Selon l'École de Chicago, le processus d'*assimilation* s'étalait sur plusieurs générations. Notons aussi que la proposition théorique d'*assimilation* de l'École de Chicago se distinguait de l'approche idéologique *assimilationniste* de gestion de la diversité ethnoculturelle, même si la construction de la *nation* états-unienne s'en servait pour prôner le *melting-pot* (Glick Schiller *et al.* 1992).

²¹ Afin d'éviter l'essentialisation contenue dans le terme « différence », nous préférons, à l'instar de Simon (2006[1997]), utiliser la notion « différenciation sociale » qui met l'accent sur le fait que les groupes sociaux sont les produits de processus dynamiques et changeants. Nous revenons sur cela dans la section « les frontières ethniques ».

séparés par le Mont-Royal, les uns à l'est et les autres à l'ouest²². Les immigrant·e·s étaient quant à elles·eux concentré·e·s près du centre-ville dans une zone correspondant à celle de transition. Dawson et Gettys mirent ainsi en lumière l'existence d'un lien entre le regroupement ethnique et les spécificités linguistiques des groupes, lien qui fut ensuite mainte fois observé (Lieberson, 1970; Richmond, 1988). Selon Linteau (1992), la séparation entre les deux groupes majoritaires permettait de limiter les tensions non seulement linguistiques, mais aussi religieuses entre les Canadiens français catholiques et Canadiens anglais protestants. Ils avaient chacun leurs propres institutions (écoles, lieux de culte, organismes de charité, etc.) et furent imités par les immigrant·e·s qui s'installaient progressivement. Mc Nicoll (1993) revint sur ce processus de formation à Montréal des « aires culturelles » selon la langue et la religion, ainsi que des « quartiers ethniques » le long du boulevard Saint-Laurent et chacun mené économiquement et territorialement par un ou deux groupes donnés. Elle préféra utiliser la notion « contiguïté résidentielle » pour nommer la répartition spatiale des minorités, car elle ne résultait pas de relégation de la part des groupes majoritaires, mais davantage de rapprochements ethnoculturels et institutionnels. Par exemple, des nouveaux·elle·s arrivant·e·s choisissaient de s'installer à l'ouest, car il·elle·s pensaient qu'il n'y avait pas d'école protestante et de langue anglaise à l'est, ainsi qu'inversement. De plus, cette auteure nomma « confort culturel » l'aspect volontaire du regroupement ethnique permettant le soutien institutionnel et interpersonnel des immigrant·e·s dans leur installation à Montréal (Mc Nicoll, 1993).

Par ailleurs, Remy (1990, 2015) a procédé à une relecture des travaux des membres de l'École de Chicago et a présenté une conception du regroupement ethnique applicable dans divers contextes urbains. À son arrivée, l'immigrant·e s'installe selon son origine

²² La biculture montréalaise de l'époque engendra l'expression connue « deux solitudes » pour souligner à quel point les interactions entre les Canadiens français et les Canadiens anglais étaient limitées. Les francophones et les anglophones ont pour langue maternelle respective le français et l'anglais, c'est-à-dire comme première langue parlée dans l'enfance. Les allophones ont une langue maternelle autre que le français ou l'anglais (Statistique Canada).

dans un « quartier fondateur » ou « quartier d'acclimatation » où il·elle peut apprendre de l'expérience de ses prédécesseurs. Le quartier fait également office d'espace de sociabilité²³ et parfois de filière pour trouver un emploi. Après un certain temps et notamment en fonction de son insertion professionnelle et économique, il·elle déménage dans un autre quartier plus ou moins à l'écart de son groupe d'origine. Il·elle revient néanmoins périodiquement dans son quartier fondateur pour se ressourcer au sein de l'ambiance lui rappelant son origine (mode de vie, coutumes, fêtes traditionnelles, cuisines, etc.). Il·elle peut aussi déambuler en prenant moins soin d'adapter son comportement au regard des groupes majoritaires. Mais, Remy (2015) a introduit un second chemin possible dans le cas où l'immigrant·e n'a pas suffisamment de moyens pour déménager dans un quartier de classe sociale supérieure. Dans ce cas, il·elle se replie dans un espace défavorisé de la ville et éventuellement dans un « ghetto ». Cette conception comprend un aspect socioéconomique qui inhibe la dynamique volontaire du processus de regroupement ethnique. Cet aspect a été discuté au sein des écrits traitant de la « ségrégation résidentielle ethnique ».

1.2.2 La ségrégation résidentielle ethnique

L'étude de la « ségrégation résidentielle ethnique » a suscité de nombreux débats au sein des sciences sociales états-unienne depuis plus de cinquante ans²⁴. La définition et les moyens de la mesurer sont régulièrement revisités (Apparicio et Séguin, 2008).

²³ Dans cette thèse, nous utilisons la notion « sociabilité » telle qu'introduite dans la sociologie urbaine par Simmel (1949[1910]) avec le terme allemand « geselligkeit » qui peut être traduit comme « le fait d'être avec d'autres personnes agréablement » (Rivière, 2004).

²⁴ Cette section n'entre pas dans ces débats et ne fait pas une recension complète au sujet de la ségrégation résidentielle ethnique, car ce n'est pas le point central de cette recherche. Cependant, quelques notions utiles à la compréhension sont abordées. Notons qu'elle a fait l'objet de peu de travaux notamment en France, et ce pour plusieurs raisons. Entre autres, l'analyse des inégalités s'est davantage concentrée sur les questions de classes sociales (Lambert, 2019). D'autre part, tandis que les études se sont surtout multipliées aux États-Unis à partir des années 1940 dans le courant des politiques de déségrégation envers les Afro-Américains, le contexte français est très différent (Apparicio, 2000). Ajoutons par ailleurs que les statistiques ethniques n'étant pas autorisées en France pour des raisons historiques, les chercheur·e·s n'ont pas recours aux mêmes outils.

En bref et d'un point de vue géographique, la ségrégation fait référence à une répartition hétérogène des groupes dans l'espace. Pour certain·e·s auteur·e·s, la classe sociale en est le facteur principal, pour d'autres il s'agit davantage de l'origine ethnique ou de la *race*²⁵. Certain·e·s pensent qu'il est d'abord question d'inégalités alors que d'autres discutent de dynamiques volontaires. Mais, selon Harris et Johnston (2018), de plus en plus de chercheur·e·s s'accordent à dire que la ségrégation résidentielle est multidimensionnelle et qu'il est impossible de déterminer une méthode définitive pour la *mesurer*. D'une part, cela dépend de si on cherche à comparer des villes ou à identifier des causes et des conséquences. D'autre part, certaines méthodes sont probabilistes, basées sur des indices ou sur des formes de ségrégation résidentielle.

Les écrits discutent communément de trois formes – ou degrés – de ségrégation résidentielle ethnique : la concentration, l'enclave et le ghetto. Selon le point de vue quantitatif de Johnston *et al.* (2002), on commence à parler d'enclave ethnique lorsque le(s) groupe(s) majoritaire(s) n'excède(nt) pas 30 à 50 % de la population totale du secteur étudié et qu'une minorité représente au moins 20 % de la population²⁶. Pour d'autres auteur·e·s au point de vue qualitatif, l'enclave ethnique est associée à des institutions spécifiques et à des commerces au réseau d'échange complet et autonome (Paré, 2008; Qadeer *et al.* 2010). Cette forme de ségrégation apparaît comme pouvant être un regroupement socioéconomique viable et stratégique. En revanche, le ghetto fait davantage référence, en plus à une concentration ethnique particulièrement élevée, à un contexte défavorisé résultant entre autres d'une discrimination ethnoraciale

²⁵ Notons que la « race » est une idée construite socialement (Guillaumin, 2016[1977,1981]). Cette idée s'est néanmoins transposée en fait social concret qui produit des exclusions et l'espace urbain ségrégué, notamment aux États-Unis qui appliquèrent des lois ségrégatives jusque dans les années 1960. Nous revenons sur la notion *sociale* de « race » dans la section sur « les frontières ethniques ».

²⁶ Johnston *et al.* (2002) ont distingué trois types d'enclaves selon le degré de ségrégation : les enclaves *associated assimilation-pluralism*, les enclaves *mixed-minority* et les enclaves *polarised*. Nous référons ici au premier degré correspondant aux enclaves *associated assimilation-pluralism*.

systemique²⁷. Tandis que cette notion est employée abusivement, Wacquant (2004) a rappelé que les ghettos noirs états-uniens sont d'une part consécutifs à la migration massive des Noirs libérés de l'esclavage du sud vers les villes fordistes du nord des États-Unis et d'autre part, sont issus de la reproduction du système de domination hérité de l'esclavage. En Europe, le ghetto était initialement le quartier assigné aux Juifs à partir de l'époque médiévale et fut ensuite associé au traitement de ce même groupe par les autorités nazies. Cette notion fait donc référence à des séquences historiques bien spécifiques et doit être utilisée avec précaution.

Afin de *mesurer* la ségrégation résidentielle ethnique, des auteur·e·s ont utilisé le cadre opératoire de Massey et Denton (1988) distinguant cinq dimensions de la ségrégation²⁸ : la régularité, l'exposition, l'agrégation, la centralisation et la concentration. La régularité fait référence à la répartition homogène d'une minorité dans l'espace. Plus le groupe est surreprésenté dans un secteur donné par rapport à la moyenne, plus la ségrégation est élevée. L'exposition renvoie à la probabilité qu'un membre des minorités entre en contact avec un membre des groupes majoritaires²⁹. L'agrégation est la contiguïté dans l'espace des secteurs associés à une minorité. Plus les secteurs sont proches, plus la ségrégation est élevée. La centralisation indique la proximité du secteur par rapport au centre urbain³⁰. Enfin, la concentration réfère à la densité des membres des groupes minoritaires dans le secteur. À l'aide de ce cadre d'analyse, Massey et Denton (1989) ont identifié des secteurs d'« hyperségrégation » des Afro-Américains à Baltimore, Chicago, Détroit, Milwaukee et Philadelphie.

²⁷ Une discrimination systémique est un effet préjudiciable résultant de l'intersection de comportements individuels et institutionnels à divers niveaux de la structure sociale.

²⁸ Chaque dimension fait appel à des indices, mais ils ne sont pas abordés dans cette thèse.

²⁹ Notons néanmoins que la probabilité de contact n'assure pas que les membres des groupes minoritaires et majoritaires interagissent.

³⁰ Selon Apparicio et Séguin (2008), cette dimension est difficilement transposable aux métropoles connaissant une *gentrification* dans leurs quartiers centraux.

Des études ont montré que les métropoles canadiennes et notamment Montréal sont loin de connaître le même sort que leurs voisines états-uniennes. Notamment, Apparicio *et al.* (2006) ont adapté et appliqué la méthode développée par Massey et Denton (1988) pour analyser la ségrégation résidentielle ethnique à Montréal selon sept variables du recensement de 2001 de Statistique Canada (période d'immigration, région de naissance, pays de naissance, langue maternelle, origine ethnique, minorités visibles et appartenance religieuse). Même si cette étude a identifié que certains groupes sont davantage ségrégués que d'autres, tels que les Juifs à Côte-Saint-Luc et les Philippins au nord de Côte-des-Neiges, ils restent fortement exposés à d'autres groupes. De plus, les immigrant·e·s issu·e·s des minorités visibles noires sont peu ségrégué·e·s. En utilisant les mêmes données de la variable des minorités visibles, mais en adaptant cette fois la classification des formes de ségrégation résidentielle ethnique développée par Johnston *et al.* (2002), Apparicio et Séguin (2008) ont repéré seulement quelques enclaves ethniques. Celles-ci sont plus rares à Montréal qu'à Vancouver et Toronto. Plus récemment, Hiebert (2015) a renouvelé l'analyse³¹ à l'aide des données des recensements de 1996 à 2011. Bien que cette étude ait observé que les enclaves ethniques se développent rapidement dans les régions métropolitaines canadiennes, elle a aussi identifié que Montréal est moins concernée et ne connaît pas de phénomène d'isolement, mais plutôt une importante diversité socioethnique. Ainsi, l'étude de Hiebert (2015) a triangulé l'approche qualitative menée quelques années avant dans deux quartiers centraux à Toronto et Montréal par Paré (2008). Cette auteure a montré que les enclaves et les économies ethniques s'y rattachant sont « multidimensionnelles et polynucléaires », c'est-à-dire fonctionnant à la fois dans un réseau intra-ethnique et un réseau inter-ethnique³², ce dernier étant un peu plus déployé à Montréal.

³¹ Avec une approche opératoire développée par Poulson *et al.* (2001) et adaptée pour le Canada par Walks et Bourne (2006). Par ailleurs, Hiebert (2015) a aussi utilisé des variables relatives à la classe sociale, telles que le niveau d'éducation, la situation d'activité et le revenu.

³² Marché fermé par opposition au marché ouvert. Dans le marché fermé, la clientèle, les fournisseurs et les employés sont majoritairement de la même appartenance ethnique que l'entrepreneur (Paré, 2008).

1.2.3 Complexité, changements et permanences

Selon des écrits récents, les trajectoires résidentielles des immigrant·e·s sont plus diversifiées et complexes. Les modèles classiques d'*assimilation* ou de ségrégation résidentielle ethnique près du centre-ville sont modifiés. Notamment, Li (1998) et Trinh Vo et Yu Danico (2004) ont étudié les regroupements commerciaux et résidentiels ethniques dans la grande banlieue de Los Angeles. Respectivement, ces « ethnoburb » et « post-suburban communities » sont à la fois liées à des réseaux locaux et globaux, tout en adoptant des comportements économiques et politiques plus ou moins centralisés suivant leur distance avec la métropole. Ces nouvelles formes urbaines reflètent les changements géopolitiques internationaux et le développement des technologies de l'information, de la communication et de la mobilité. De l'autre côté de l'Atlantique dans les pays d'Europe du Nord³³, Wessel *et al.* (2016) ont montré certaines faiblesses du modèle d'*assimilation résidentielle*. Bien que les immigrant·e·s s'installent d'abord dans des quartiers ethniques pour bénéficier du soutien du groupe, il·elle·s emménagent dans des quartiers moins défavorisés dès qu'il·elle·s peuvent.

Montréal est également concernée par les changements des trajectoires résidentielles des minorités. Notamment, des quartiers qui accueillaient jusqu'à récemment peu d'immigrant·e·s connaissent des transformations socioethniques importantes. En retraçant comment les différentes vagues d'immigration se sont insérées dans la métropole montréalaise, Germain et C. Poirier (2007) ont mis en lumière la façon dont la diversification des provenances des immigrant·e·s à partir des années 1970 a entraîné la constitution de quartiers de plus en plus multiethniques. De surcroît, à l'image de l'ensemble de la population urbaine, les immigrant·e·s s'installent davantage en banlieue sans passer par un quartier fondateur proche du centre-ville. Ainsi, à travers l'exemple de Montréal, ces auteures ont soutenu l'hypothèse selon

³³ Copenhague, Helsinki, Oslo et Stockholm.

laquelle la spatialisation des minorités dans la ville est devenue plus « fluide », c'est-à-dire pouvant prendre différentes formes. En prolongement, C. Poirier (2008) s'est interrogée sur les limites des terminologies traditionnelles qualifiant l'insertion urbaine des membres des minorités ethniques. À l'heure où les réseaux de communication tant physiques que virtuels permettent de passer plus facilement d'un espace à un autre, les références se multiplient pour différents espaces et cela même si le quartier fondateur reste un point d'attache. Selon cette auteure, il n'est alors plus possible de postuler à priori de l'identification des immigrant·e·s seulement envers leur quartier fondateur. Le « Petit-Maghreb » est un exemple, tel que l'ont montré Lejeune (2012) et Manaï (2018). En effet, bien que les maghrébin·e·s qui le fréquentent régulièrement reconnaissent ce quartier comme un espace de ressourcement identitaire et de sociabilité important, il·elle·s préfèrent ne pas y établir leur résidence pour diverses raisons³⁴. Par ailleurs, Leloup (2015) s'est attaché à tester l'hypothèse de la fluidité de la spatialisation des minorités ethniques à Montréal (Germain et C. Poirier, 2007). Pour ce faire, il a soumis les données relatives aux minorités visibles recueillies lors des recensements de 2001 et 2006 de Statistique Canada à plusieurs indices de ségrégation. Cet auteur a ainsi confirmé la diffusion des minorités dans l'espace urbain selon un motif en « peau de léopard », c'est-à-dire à la fois dans des quartiers centraux et en banlieue sans être liée ni à une augmentation de la ségrégation ni à une installation dans des quartiers moins favorisés. Par ailleurs, il a observé que certains quartiers deviennent moins hétérogènes, sans pour autant laisser penser que les membres des groupes majoritaires éviteraient les quartiers pluriethniques en emménageant dans d'autres plus homogènes³⁵. En bref, de nombreuses études récentes, notamment à Montréal, ont montré que les spatialisations des groupes connaissent des changements.

³⁴ Manaï (2018) a également montré qu'au-delà d'être un regroupement spontané par des membres des minorités maghrébines, la création du « Petit Maghreb » a d'abord fait partie d'une stratégie de touristification initiée par les élus locaux.

³⁵ Processus d'invasion-succession traditionnellement observé dans les études états-unienues sur la ségrégation résidentielle ethnique (École de Chicago; Massey et Denton, 1993).

Néanmoins, de manière simultanée, ces études et d'autres confirment des permanences. En particulier, les membres des minorités ethniques sont plus susceptibles de rencontrer des difficultés en matière de logement (Bolt et Van Kempen, 2010; Wessel *et al.* 2016; Zadi, 2017). C'est aussi le cas dans la région métropolitaine de Montréal pour laquelle Rose *et al.* (2012) ont comparé les données des recensements de 2001 et 2006 avec celles de Toronto et Vancouver. Tandis que les immigrant·e·s récent·e·s³⁶ ont davantage tendance à devenir propriétaires, et que les situations et choix résidentiels diffèrent significativement en fonction de la composition des ménages, cette étude a mis en lumière que l'insertion urbaine des minorités ne correspond à aucun schéma défini. Cependant, elle a également montré que les immigrant·e·s éprouvent des difficultés à se loger, car le marché locatif devient de moins en moins abordable.

De plus, certains groupes minoritaires sont davantage touchés par la ségrégation résidentielle que d'autres suivant les contextes. Aux États-Unis et plus particulièrement dans les métropoles du nord, les Noirs restent les plus vulnérables alors que les Hispaniques parviennent plus aisément à améliorer leur condition socioéconomique (Massey et Tannen, 2018). En Angleterre, ce sont les personnes originaires d'Asie du Sud, tel que du Bangladesh et du Pakistan, qui sont les plus ségrégués (Iceland, 2014). À Montréal, tandis que les groupes majoritaires Canadien français et Canadien anglais ont eux-mêmes des comportements résidentiels distincts, la langue reste un facteur important dans la trajectoire des minorités (Marois *et al.* 2017; Zadi, 2017). Selon Marois *et al.* (2017), la ségrégation résidentielle à Montréal *pourrait être* davantage linguistique qu'ethnique. À l'aide des données de l'enquête nationale auprès des ménages de 2011, ces auteurs ont mesuré l'indice d'interaction entre les immigrant·e·s de première et de deuxième génération³⁷ et les groupes francophone et anglophone.

³⁶ Les immigrant·e·s récent·e·s sont arrivé·e·s depuis moins de cinq ans (Statistique Canada).

³⁷ Un·e immigrant·e de première génération est né·e à l'étranger. La deuxième génération désigne les personnes nées au Canada et dont au moins l'un des parents est né à l'extérieur du Canada (Statistique

L'analyse a mis à jour que même si aucun groupe d'immigrant·e·s n'est totalement isolé des francophones ou des anglophones, il y a de fortes disparités. Certains groupes provenant de pays n'ayant pas de liens importants avec la langue française, comme les Philippines et la Grèce, sont surexposés aux anglophones, alors que certains groupes allophones francotropes³⁸, tels que les Haïtien·ne·s et les Maghrébin·e·s, sont moins sous-exposé·e·s aux francophones. Mais, il y a aussi des nuances selon le revenu et le niveau d'éducation des ménages étudiés : les mieux nantis ont une propension plus importante à résider auprès des anglophones, la classe moyenne auprès des francophones et les plus pauvres dans des quartiers pluriethniques. Ainsi, la population immigrante à Montréal reproduit la ségrégation résidentielle *traditionnelle* selon la classe sociale des anglophones et des francophones³⁹.

1.2.4 Discussion : ce que nous retenons et pour aller plus loin...

D'entrée de jeu, ce début de recension des écrits permet d'entrevoir que le phénomène à l'étude est complexe et multidimensionnel (Apparicio, 2000; Germain et C. Poirier, 2007; Leloup, 2015; Wessel *et al.* 2016; Harris et Johnston, 2018). La spatialisation des groupes ethniques dans la ville est un processus impliquant de multiples variables (origine ethnique, *race*, langue, classe sociale, etc.), entre regroupement volontaire ou contraint, à la fois de la part des membres des groupes minoritaires et ceux des groupes majoritaires (Remy, 1990, 2015; Mc Nicoll, 1993; Johnston *et al.* 2002). Plus spécifiquement, la littérature permet de cerner que le contexte montréalais est bien différent du contexte nord-américain et surtout états-unien (Apparicio *et al.* 2006, 2008; Paré, 2008; Hiebert, 2015), notamment en raison

Canada). Dans l'étude de Marois *et al.* (2017), les « communautés immigrantes » sont constituées de la « population vivant dans un ménage dont le principal soutien est soit lui-même né à l'étranger, soit a un parent né à l'étranger ».

³⁸ Les allophones francotropes proviennent de pays ayant des liens importants avec la francophonie ou la langue française (Marois *et al.* 2017).

³⁹ Dans l'histoire de Montréal, le groupe Canadien anglais a traditionnellement détenu plus de richesse économique que le groupe Canadien français.

de rapports sociaux de *race* (Massey et Denton, 1989, 1993; Wacquant, 2004; Massey et Tannen, 2018). Ainsi, la spatialisation des groupes est nuancée selon les contextes historiques et géopolitiques, par exemple en lien avec la variable de la langue à Montréal (Dawson et Gettys, 1929; Marois *et al.* 2017). La ville et les quartiers urbains reproduisent donc les relations interethniques (rapprochements, inégalités, exclusions). En cela, ce début de recension des écrits oriente vers le champ des relations interethniques.

1.3 Les relations interethniques dans les quartiers urbains

1.3.1 La coexistence quotidienne des groupes ethniques

1.3.1.1 Les propositions théoriques fondamentales

L'étude des relations interethniques dans les quartiers urbains prend source dans des propositions théoriques fondamentales en sociologie développées en premier lieu par l'École de Chicago (Remy, 1990, 2015; Grafmeyer, 1999; De Rudder, 2004). Selon Simmel (1989[1902], 2009[1908]), la ville exerce, notamment du fait d'un rythme de vie rapide, des stimulations nerveuses et une telle oppression sur l'individu que celui-ci développe des comportements de protection de manière plus ou moins consciente. Parmi ces stimulations et ces comportements, les nombreux contacts avec des personnes que l'on ne connaît pas, c'est-à-dire des *étranger·ère·s*, engendrent un sentiment d'inconfort qui se manifeste par de la « réserve », ou autrement dit de « l'indifférence ». Alors qu'elle régule une distance évitant les conflits et permettant « d'être avec d'autres personnes agréablement », la réserve est une forme de « sociabilité » urbaine (Simmel, 1949[1910]; Rivière, 2004). Par la suite, Park

(1950[1926]) conceptualisa le « cycle des relations raciales⁴⁰ » pour décrire l'insertion des immigrant·e·s et des minorités ethniques dans la société états-unienne. Selon la relecture de De Rudder (2004), ce processus se décompose en quatre phases : la compétition, le conflit, l'accommodation et l'assimilation. La compétition est une réaction comportementale *naturelle* par laquelle les groupes sociaux concourent et rivalisent pour détenir les ressources matérielles et symboliques utiles à leur survie en ville (revenu, emploi, espace, habitat, pouvoir, etc.). Elle fait intervenir les préjugés et les stéréotypes ethnoraciaux afin de permettre aux groupes, notamment majoritaires, de conserver ou d'acquérir le contrôle des ressources. Durant cette phase, les interactions sociales sont impersonnelles et souvent limitées aux interdépendances économiques et commerciales. Ensuite, le conflit est marqué par des tensions sociales plus ou moins violentes⁴¹ auxquelles l'accommodation répond par des négociations et des modifications de représentations intergroupes. Park (1950[1926]) présenta le conflit selon une approche positive, car il contraint les groupes à prendre conscience d'enjeux communs et à se reconnaître tel un ensemble sociétal. Prolongées par l'accommodation qui règle la distance permettant la coexistence, ces phases permettent aux groupes minoritaires d'entrer dans la construction de la société. Enfin, l'assimilation termine le processus en formant une identité collective *renouvelée*⁴². Depuis leur élaboration, les propositions théoriques de l'École de Chicago firent l'objet de nombreuses discussions, critiques et reformulations (De Rudder, 2004). Elles servirent néanmoins de base au développement des études sur la coexistence des groupes ethniques et aussi de tous les groupes sociaux.

⁴⁰ Dans la sociologie états-unienne du début du XXe siècle, la distinction entre les concepts de groupe racial et groupe ethnique tendait à s'effacer (Simon, 1993). C'est pour cela que la notion « relations raciales » utilisée par Park (1950[1926]) englobait aussi les relations interethniques. Nous revenons sur la notion sociale de « race » dans la section sur « les frontières ethniques ».

⁴¹ Afin d'illustrer ces tensions, il est possible de citer les « émeutes raciales » ayant lieu notamment aux États-Unis. Plus proches au Québec et de façon bien moins violente, certains débats sur l'implantation de lieux de culte minoritaire sont une forme de tensions interethniques (J.E. Gagnon, 2005).

⁴² En l'occurrence, dans le contexte états-unien, le *melting-pot*.

Plus tard, Allport (1954) traita de la coexistence intergroupe comme suscitant *instinctivement* de l'inconfort et des « préjugés ». Il définit ce phénomène comme une attitude et/ou un sentiment, souvent négatif et basé sur une généralisation erronée, envers un individu en raison de son appartenance à un autre groupe social. La rencontre avec la *différence*⁴³ engendre – parfois – de l'incertitude et du malaise. En prolongement, Allport (1954) proposa « l'hypothèse du contact » selon laquelle la fréquence des interactions modifie les comportements intergroupes en créant un sentiment de familiarité et en réduisant l'intensité des préjugés⁴⁴.

Pour sa part, Goffman (1963) développa une conception très complète sur les mécanismes des interactions sociales dans la ville et les espaces publics. En usant de métaphores, il présenta la vie en société telle une représentation théâtrale où les acteurs·rices choisissent plus ou moins consciemment d'adopter certains comportements selon les situations. Il distingua les coulisses de l'avant de la scène où on donne aux autres une image du soi conforme – ou pas – aux attentes sociales. Il revint sur le processus de *stigmatisation* qui se produit lorsque les membres des groupes majoritaires attribuent une *différence* à un individu ou à une minorité parce qu'il ne répond pas aux comportements normés/*normaux*. Les stigmates sont divers, visibles ou invisibles, tels que l'appartenance à un groupe donné, l'orientation sexuelle, le handicap physique ou mental, etc. Ces dimensions de l'identité conditionnent la tournure de l'interaction sociale. Ainsi, Goffman aborda l'idée d'interaction de *race*, de classe sociale et de sexe-genre. Il introduisit également la notion « d'inattention civile » qui règle les interactions entre étranger·e·s au sein des espaces publics. Par un jeu de don et de retrait d'attention, cela consiste en une reconnaissance mutuelle de la présence d'autrui sans qu'il y ait le besoin de *s'engager* dans un contact plus personnel ou de conversation. Il s'agit pour chaque personne en coprésence d'un moyen de

⁴³ Nous revenons sur la notion « différence » dans la section sur « les frontières ethniques ».

⁴⁴ Nous revenons sur « l'hypothèse du contact » plus tard dans ce chapitre.

maintenir son intimité et celle de l'autre en pratiquant des distanciations. Ainsi, semblablement à « la réserve » conceptualisée par Simmel (1989[1902]), « l'inattention civile » de Goffman (1963) rend non seulement possible la vie en société dans la ville, mais permet aussi aux citoyen·e·s de garder leur anonymat. Considérant également que l'anonymat est une des caractéristiques premières des interactions sociales dans les espaces publics, Lofland (1989, 1998) compléta l'apport de Goffman. Selon elle, la coexistence est régie par cinq principes : l'inattention civile, le rôle d'audience, la mobilité coopérative, l'aide restreinte et la civilité envers la diversité des individus. Le rôle d'audience précise que l'inattention civile n'est pas une absence totale d'intérêt pour l'*Autre*, mais confirme que les citoyen·e·s sont à la fois spectateurs·rices et acteurs·rices. La mobilité coopérative assure que chacun·e est coordonné·e au mouvement général de l'ensemble, par exemple lorsqu'il·elle trace son chemin à travers une rue encombrée. L'aide restreinte fait référence aux petits services, tel que donner l'heure ou tenir la porte à quelqu'un·e. Enfin, la civilité envers la diversité renvoie à une forme d'indifférence face aux spécificités d'autrui (origine ethnique, classe sociale, sexe-genre, etc.). Notons que ce dernier point ne signifie pas que les citoyen·e·s apprécient nécessairement de coexister avec des personnes d'une autre origine que la leur, mais plutôt qu'il·elle·s gardent un comportement décent et traitent tout le monde de la même façon. Ainsi, Lofland (1989) distingua les relations sociales primaires engageant une implication personnelle des relations secondaires, c'est-à-dire éphémères, segmentées, non personnelles, entre proximité et distance par lesquelles les étranger·ère·s interagissent dans les espaces publics.

Parallèlement, Remy (1990) procéda à une relecture de la théorie sur le « régime de distance et de proximité » proposée par Simmel (1989[1902]) et qu'il nomma « urbanité ». Il présenta celle-ci comme une forme de sociabilité fondée sur la communication non verbale. Combinée à la civilité, elle permet de réguler les relations entre des personnes et des groupes, notamment d'origines ethniques distinctes, car la distance ne consiste pas en une ségrégation, mais plutôt en une condition de

« transaction sociale », ou autrement dit de négociation. De plus, il existe des « espaces interstitiels » de contacts occasionnels, de rencontres informelles et d'interactions quotidiennes banales sans conséquence sur les grands enjeux sociaux. Selon Remy (1990), lorsque ces espaces sont situés aux frontières de quartiers où résident des groupes ethniques divers, ils permettent d'expérimenter des interactions, des coopérations et des solidarités entre les groupes tout en minimisant les conflits. Ces espaces peuvent être des points de repos, des cafés, des rues commerçantes, etc.

Toutes ces propositions théoriques présentent la coexistence, notamment interethnique, suivant une approche positive et bienveillante. Mais en arrière-plan, elles montrent que toutes les situations de coexistence, qu'elles soient interethniques, intergénérationnelles ou intergroupes socioéconomiques, supposent de l'inconfort et des tensions sociales. Ceci est la thèse de Taboada-Leonetti (1989) et de De Rudder et Guillon (1987) qui étudièrent ensemble quatre situations de « coexistence pluriethnique » à Paris (De Rudder, 1990, 1991). Dans le XII^e arrondissement, tandis que les « immigrés » et les « autochtones »⁴⁵ appartenaient sensiblement à la même classe sociale commerçante, les relations interethniques se développaient surtout autour d'échanges économiques (alliances, solidarités, concurrence, etc.). Bien que la présence des immigré·e·s fût parfois mal ressentie (sentiment d'*envahissement*),

⁴⁵ Le terme « immigrés » en France diffère d'« immigrant » en Amérique du Nord. Au Canada, un·e immigrant·e est une personne née à l'étranger et ayant, ou ayant déjà eu, le statut de « résident permanent », c'est-à-dire à qui les autorités de l'immigration accordent le droit de résider au Canada de façon permanente. Celles qui obtiennent la citoyenneté canadienne sont comprises dans cette catégorie (Statistique Canada). Selon Galissot (1993), le terme immigrant aux États-Unis reconnaît que les personnes nées dans un autre pays peuvent entrer dans la société états-unienne elle-même formée par l'immigration. En revanche, en France, le terme « immigrés » pérennise la distinction entre les « français de souche » et les personnes résidentes en France, mais d'origine autre que de l'Hexagone. En cela, il identifie non seulement les personnes nées à l'étranger et installées en France, mais aussi les personnes de nationalité française d'outre-mer et de seconde génération d'immigration. Cette définition confond alors toutes les personnes n'étant pas « de souche » et perpétue les discriminations. Selon Simon (1993, p.27), la notion « autochtone » fait référence à un « individu ou [la] population [est] originaire du pays ou de la région qu'il habite ». Notons que cette définition française ne réfère pas à la population des Premières Nations comme entendue au Québec.

l'apparent *cosmopolitisme*⁴⁶ des résident·e·s semblait ignorer les rapports ethniques et de classe sociale. Dans le « Chinatown » du XIII^e arrondissement qui abritait notamment des réfugié·e·s qui disposaient d'un certain capital économique dès leur arrivée (« boat people »), cette présence était perçue tels un attrait exotique et une ressource socioculturelle. Les interactions entre les groupes restaient néanmoins limitées aux échanges commerciaux et certains autochtones avaient quitté ou souhaitaient quitter le quartier. Dans la « Cité des 4000 » à La Courneuve, alors que la présence des immigré·e·s était perçue comme un symptôme de la dégradation sociale et de l'habitat, il n'y avait que très peu d'interactions entre les groupes ethniques et la coexistence était le plus souvent subie. Néanmoins, celle-ci était moins conflictuelle que les discours le laissaient entendre et l'ensemble des interactions sociales étaient restreintes. Ici, la stigmatisation ethnique et la médiatisation des *problèmes*⁴⁷ agissaient sur les relations interethniques. Enfin, dans un autre cas dans le XII^e arrondissement qui connaissait un enclavement physique et paupérisé, autant pour les autochtones que pour les émigré·e·s, les relations interethniques étaient peu conflictuelles. L'exclusion se déroulait plutôt à l'échelle de la ville, car le quartier était peu entretenu. En somme, cette recherche démontra que diverses formes de coexistence interethnique se développent selon les contextes socioéconomiques. En même temps que la vie des immigré·e·s et des autochtones interfère peu...

Les conflits interethniques sont non seulement érudés, mais rendus impossibles, car les rapports et relations de classe se superposent exactement aux rapports et relations interethniques, et les premiers, socialement plus pertinents, rendent inutiles toute référence aux seconds. Les immigrés, et les relations avec eux, sont évacués de la perception symbolique du quartier, et de l'imaginaire social. (De Rudder, 1990, p.15)

⁴⁶ De Rudder (1990) ne précisa pas ce qu'elle entendait par « cosmopolitisme », mais cette notion est souvent associée à la définition d'Hannerz (1990) comme étant une volonté de s'ouvrir à « l'Autre » et d'interagir avec lui.

⁴⁷ Selon De Rudder (1991), le sujet de l'immigration en France fut *traditionnellement* traité à travers le spectre des « problèmes » vécus par les immigrant·e·s (chômage, logement, urbanisme, délinquance, insécurité, etc.); si bien que l'immigration elle-même fut perçue comme un « problème ».

Ainsi, De Rudder (1990, 1991) exposa que l'attitude des autochtones à l'égard des immigré·e·s est souvent ambivalente, semblant hésiter entre évitement et attrait. Il existe un *hiatus* courant entre les pratiques d'interactions interethniques et les perceptions de la coexistence, alors que toutes sortes de représentations peuvent jouer un rôle (préjugés, peur du déclassement social, etc.). Il existe des points diversifiés autour desquels peuvent se cristalliser des coexistences conflictuelles ou pacifiques, comme la propreté, les nuisances sonores, les moyens de locomotion ou, au contraire, les échanges commerciaux et les solidarités socioéconomiques. Toutefois, même si cela n'a souvent rien à voir avec l'origine ethnique des individus et qu'il est important de ne pas « (sur)ethniser » systématiquement les relations sociales, on ne peut pas nier que les représentations interethniques jouent un rôle (De Rudder, 1990, 1991). Nous revenons sur les représentations interethniques plus tard dans ce chapitre, mais, dès lors, explorons les études plus récentes sur la coexistence interethnique à Montréal.

1.3.1.2 La coexistence « pacifique » à Montréal

Les années 1990 ont été prospères dans le domaine des études ethniques à Montréal. Entre autres, des chercheur·e·s du Groupe de Recherche Ethnicité et Société (GRES) de l'Université de Montréal ont étudié le quartier Côte-des-Neiges (Meintel *et al.* 1997). Parmi eux·elles, Ulysse et Mc All (1997), ainsi que Le Gall et Meintel (1997) se sont attaché·e·s à mieux comprendre comment certains espaces du quotidien participent à la construction-reproduction des rapports ethniques, ou autrement dit des inégalités sociales⁴⁸. Leurs enquêtes, procédant respectivement par entrevues semi-dirigées et par observations systématiques des interactions, ont montré que les espaces revêtent divers statuts selon la formalité des interactions sociales s'y déroulant. Ulysse et Mc All (1997) ont distingué « les territoires “contrôlés” et les territoires “compensatoires” ». Au sein des premiers, les personnes ou les groupes en position de pouvoir font en sorte

⁴⁸ Ces auteur·e·s se sont plus spécifiquement penché·e·s sur les rapports entre les groupes majoritaires et les groupes minoritaires.

d'imposer les comportements sociaux. Les relations qui sont structurées et ritualisées tendent à reproduire les inégalités ethniques. Dans le second type d'espaces dont la destination est souvent non contrainte, des personnes se connaissent et les *frontières entre les groupes sont plus fluides*⁴⁹. Selon les termes de Le Gall et Meintel (1997), les premiers sont des « espaces de rapports hiérarchisés » et les seconds sont des « espaces de rapports égalitaires ». Les uns sont notamment représentés par les lieux de travail et les institutions gouvernementales alors que les autres sont des commerces, des lieux de culte, des espaces publics et des équipements de loisir. Ulysse et Mc All (1997) ont remarqué que le statut des espaces « compensatoires » est indissociable de ceux qui sont « contrôlés », car les personnes issues des minorités déclarent les fréquenter pour retrouver un confort culturel, comme dans les épiceries ethniques. De plus, certains espaces peuvent revêtir ces deux statuts tandis que les relations sociales sont modulées par divers facteurs, tels que la taille et la fonction de l'espace. Par exemple, Le Gall et Meintel (1997) ont observé qu'au sein des bibliothèques publiques, les interactions sociales oscillent entre anonymat, rencontres intra-ethniques avec les usager·ère·s et rapports inégalitaires avec les employé·e·s souvent issu·e·s des groupes majoritaires.

Pendant ce temps à l'Institut National de la Recherche Scientifique - Urbanisation Culture Société (INRS-UCS), Germain *et al.* (1995) ont étudié sept quartiers multiethniques montréalais, dont Côte-des-Neiges, le Mile-End, Parc-Extension, La Petite-Bourgogne, le quartier « S » à Brossard, Norgate et Chameran⁵⁰. À l'aide d'une méthode comprenant notamment des observations systématiques au sein de divers « espaces publics » de quartier⁵¹, ces chercheuses ont adopté une grille d'analyse inspirée des travaux de Simmel et de ses successeurs. Cette approche a donc examiné les « liens sociaux faibles » qui renvoient aux connaissances et aux relations

⁴⁹ Nous revenons davantage sur le concept des « frontières ethniques » dans la section suivante.

⁵⁰ Ces deux derniers quartiers sont situés dans le terrain de cette recherche à Saint-Laurent.

⁵¹ Ces « espaces publics » étaient non seulement des places publiques, des rues et des parcs, mais aussi des centres commerciaux, des cafés, des stations de métro et des équipements tels que des écoles, des garderies, des arénas, des bibliothèques, des centres de santé et des centres communautaires.

superficielles, désintéressées et typiques des citoyen·e·s⁵². Les données ont montré que même si les sociabilités interethniques sont propres à chaque quartier, la « cohabitation [est généralement] distante et pacifique », c'est-à-dire empreinte d'indifférence afin de ne pas gêner autrui. Dans les contextes de densité urbaine et de diversité des individus, ce mode de sociabilité est une stratégie d'accommodement permettant de partager l'espace commun sans conflits. De manière connexe, il n'a pas été relevé d'appropriation exclusive d'un espace par un groupe donné et les tensions interethniques ouvertes sont rares. Même dans ces derniers cas, l'origine ethnique ne semble pas être la cause. Néanmoins, malgré cette cohabitation pacifique, les interactions entre personnes d'origines distinctes sont peu fréquentes. Les groupes observés sont généralement mono-ethniques, ainsi qu'homogènes d'un point de vue générationnel. Par exemple, les aîné·e·s et notamment les hommes restent au sein de leur groupe d'origine, d'âge et de sexe-genre, alors que les adolescent·e·s se mélangent davantage avec des personnes d'une autre origine. De plus, cette étude a permis de relever un certain nombre de « lieux de sociabilité interculturelle », comme les écoles, les parcs et les bibliothèques où les dynamiques amorcées à l'école se poursuivent. Ces espaces, de même que les activités sportives de groupe et les fêtes de quartier s'y tenant représentent des « occasions » de sociabilité interethnique (Germain *et al.* 1995).

Vingt ans plus tard, une nouvelle équipe de l'INRS-UCS a renouvelé cette approche empirique au sein de quatre quartiers de classe moyenne de la région métropolitaine montréalaise où l'installation d'immigrant·e·s est relativement récente : Ahuntsic, Loyola, Saint-Léonard et Vimont (Germain *et al.* 2014; Leloup et Germain, 2018). Cette étude a montré que l'accommodation interethnique se fait progressivement et que la coexistence est parfois valorisée, notamment par des parents qui la perçoivent comme une occasion d'apprentissage pour leurs enfants. Les sociabilités se déroulent

⁵² Par opposition, les liens forts renvoient aux personnes avec qui on se sent assez intime ou proche pour se confier et obtenir du soutien (Putnam, 2000).

selon le principe d'inattention civile de Goffman (1963) et les tensions rares. Par ailleurs, Leloup et Germain (2018) ont une nouvelle fois mis en lumière que certains espaces du quotidien participent à la production des relations interethniques, car les usager·ère·s peuvent se rencontrer de façon informelle sans avoir à s'engager plus que l'urbanité le suppose (Remy, 1990).

1.3.1.3 Certains espaces sont plus propices que d'autres aux interactions et à l'accommodation interethnique

Les écrits montréalais recensés précédemment montrent que certains espaces de quartier abritent plus ou moins d'interactions sociales et notamment interethniques. Des études récentes ailleurs dans le monde sont arrivées à des résultats similaires et ont tenté de comprendre les conditions de ce phénomène.

En 2002, Amin a invité la communauté scientifique à opter pour des démarches anthropologiques au sein des espaces publics *micros* de rencontre et d'interaction quotidienne, comme les lieux de travail, les écoles, les centres associatifs, les équipements de sport, les espaces publics et les parcs. Plus récemment, cet auteur a montré que les services et les infrastructures urbaines collectives jouent un rôle important dans l'accommodation interethnique (Amin, 2010). Ce « pouvoir du lieu » est façonné suivant un processus émotionnel, inconscient et cognitif. L'apprentissage de partager la ville⁵³ avec l'*Autre* s'acquière progressivement dans les pratiques quotidiennes et l'interaction au sein des espaces communs. Chan (2013), qui a répondu à l'invitation d'Amin (2002), a analysé un parc, un centre culturel et une bibliothèque dans le quartier Cambodia Town en Californie. Cette auteure a défini ces espaces comme des « espaces de compréhension interculturelle », c'est-à-dire des espaces où les *différences* et les préjugés peuvent être discutés et accommodés de manière intentionnelle. Néanmoins, afin d'optimiser cet effet, ces espaces doivent posséder

⁵³ Amin (2010) a cité H. Lefebvre (1968) *Le droit à la ville*.

deux qualités : la « neutralité » et « l'intentionnalité ». La première fait référence à l'accessibilité sociale et spatiale de l'espace, quelle que soit l'origine ethnique des usager·ère·s (coût, aménagement urbain, perception de l'accessibilité, absence d'appropriation exclusive par un groupe donné, etc.)⁵⁴. La seconde réfère à l'engagement à créer des occasions d'interactions et d'accommodation entre personnes de diverses origines comme moyen d'atténuer les tensions (Chan, 2013). Dans le même ouvrage (Hou, 2013), Manzo (2013) a quant à elle utilisé les termes « transculturel » et « hybride » pour qualifier l'espace qu'elle a étudié dans la région du Nord-Ouest-Pacifique des États-Unis. Il s'agit d'un ensemble de logements sociaux regroupant une population issue de diverses origines. Cette étude a décrit les assistances mutuelles intra-groupes et les négociations intergroupes que les résident·e·s déploient afin de non seulement développer la sociabilité, mais aussi de pallier leur difficulté économique. Elle a ainsi mis en lumière l'importance de l'objectif commun dans le processus de production des relations sociales, tout en montrant que les espaces privés et le domicile abritent aussi des interactions entre les personnes issues de divers groupes.

D'autres publications se sont concentrées sur les espaces commerciaux. Selon Hiebert *et al.* (2015), le commerce est une clé des relations interethniques car il engendre des occasions d'échanges socioéconomiques. Afin d'illustrer leur propos, ces auteur·e·s ont choisi les marchés de proximité (*local street markets*), car ils sont souvent localisés dans les parties les plus diverses des villes. Ainsi, ils jouent un rôle important dans le processus d'apprentissage de la coexistence interethnique. Ceci est également soutenu par Radice (2010, 2014, 2016) qui a analysé quatre rues commerciales multiethniques dans les quartiers Parc-Extension, Mile-End, Villeray et Notre-Dame-de-Grâce à Montréal. Cette auteure a présenté la rue commerciale de quartier comme un espace de la vie quotidienne où les citoyen·e·s ayant chacun leur identité propre et notamment

⁵⁴ Nous revenons sur la notion d'accessibilité dans la section sur « le lien entre la fréquentation des institutions et les relations interethniques ».

ethnique – le « Soi » – entrent en contact avec les « Autres ». Des interactions entre personnes d'origines différentes peuvent s'ensuivre, comme dans un commerce ethnique où le·la client·e demande au·à la commerçant·e les manières de cuisiner un produit qu'il·elle ne connaît pas. Ces situations peuvent entraîner *l'apprentissage* non seulement de certaines spécificités d'autres groupes, mais aussi d'une compétence permettant de se sentir à l'aise dans des milieux *étrangers*. Il s'agit en quelque sorte d'une « habitude à la différence » (Radice, 2010). En cela, la rue commerciale multiethnique participe à la production du « cosmopolitisme », c'est-à-dire d'un attribut personnel défini comme une volonté de s'ouvrir à « l'Autre » et d'interagir avec lui (Hannerz, 1990)⁵⁵. Selon Radice (2016), tandis que le « cosmopolitisme » peut croiser d'autres conceptualisations utilisées pour l'étude de la coexistence interethnique⁵⁶, la rue commerciale possède un potentiel de « convivialité ».

1.3.1.4 La « convivialité »

Depuis une quinzaine d'années, le concept de « convivialité » a conquis les études portant sur la coexistence interethnique dans les quartiers urbains (Wise et Noble, 2016; Neal *et al.* 2018). Proposée par Gilroy (2004), la convivialité fait référence aux manières dont il devient *ordinaire* de coexister avec des personnes d'une autre origine ethnique. Actuellement, alors que les métropoles deviennent pluriethniques, les citoyen·e·s acquièrent l'*habitude* de négocier avec diverses spécificités ethnoculturelles et établissent des liens sociaux plus ou moins faibles et/ou durables au-delà de l'origine ethnique. En s'appuyant sur la conception espagnole de « convivencia », Gilroy (2004) a présenté la convivialité suivant un spectre nuancé comprenant non seulement des coopérations et des solidarités, mais aussi des inconforts et des tensions intergroupes. Notamment, Wise et Velayutham (2013) qui ont tenté d'opérationnaliser ce concept

⁵⁵ Notons que Radice (2010) ne considère pas ce processus comme automatique. Le contact interethnique n'entraîne pas nécessairement une *ouverture* à l'Autre, *l'ouverture ou la fermeture des frontières ethniques* dépendant entre autres du contexte géopolitique. Nous y revenons dans la section suivante.

⁵⁶ Sans pouvoir être néanmoins considérées comme équivalentes.

ont identifié trois thèmes sous-tendant la « convivialité multiculturelle » : l'organisation spatiale, le travail de rapprochement et les habitudes interculturelles. L'organisation spatiale (*spatial ordering*) fait référence au rôle de l'aménagement urbain et du cadre bâti dans les opportunités d'interactions sociales et interethniques. Le travail de rapprochement (*connecting and bridging work*) renvoi aux facteurs facilitant l'interaction, tels que les mesures qui régissent l'utilisation des espaces communs. Les habitudes interculturelles (*intercultural habitus*) réfèrent à l'accommodation interethnique, comme les pratiques linguistiques et religieuses. Ainsi, selon Wise et Velayutham (2013), la convivialité est « locale » et doit alors être toujours associée au contexte dans lequel elle se produit.

En parallèle, des auteur·e·s ont utilisé le concept de convivialité pour présenter les espaces ayant fait l'objet de leur étude. À Hackney, Milton Keynes et Oadby en Angleterre, Neal *et al.* (2017, 2018) ont comparé plusieurs espaces publics et semi-publics aux interactions sociales informelles : parc, organisme et groupe de loisir, club sportif, bibliothèque, café, restaurant, école, etc. Il·elle·s ont ainsi montré que des liens sociaux émergent au fil du temps à travers des activités communes et des expériences partagées. En cela, selon eux·elles, ces espaces contribuent à la construction de la « communauté » (Neal *et al.* 2018). Étudiant également le quartier Hackney au nord de Londres, Wessendorf (2016) a observé que ces « micro-espaces de convivialité » jouent un rôle dans le processus d'installation des nouveaux·elles arrivant·e·s. Dans les cas des centres de l'enfance et des clubs de football, les immigrant·e·s nouent des liens sociaux avec d'autres résident·e·s sur la base d'intérêts communs qui les réunissent dans ces espaces. Néanmoins, il·elle·s établissent surtout de tels liens avec d'autres immigrant·e·s et non avec des Britanniques.

Au Québec et à Montréal, Meintel (2015, 2016) a quant à elle montré que les lieux de cultes sont également des espaces importants d'interactions entre les divers groupes ethniques. Les membres des minorités entrent en contact non seulement les unes avec

les autres, mais aussi avec des personnes issues des groupes majoritaires. Cette étude n'a relevé que de rares tensions sociales basées sur l'origine ethnique, mais plutôt des formes *inhabituelles* de sociabilité interethnique, comme lorsque des congrégations de différentes confessions louent le même espace. Ainsi, selon Meintel (2015), les groupes religieux contribuent au « vivre-ensemble⁵⁷ », notion qui s'apparente dans les écrits francophones à celle de « conviviality » dans la littérature anglophone.

1.3.1.5 Le nuancement de l'hypothèse du contact

Comme entrevu, nombre d'études récentes vont dans le sens de « l'hypothèse du contact » d'Allport (1954) selon laquelle le « contact » entre les membres des groupes divers réduit l'intensité des préjugés et modifie les comportements intergroupes (Pettigrew et Tropp, 2011). Selon Wessel (2009), l'espace urbain peut en effet agir comme un catalyseur d'attitudes tolérantes. Par « tolérance », cet auteur entend une « adhésion à la diversité » qui peut se manifester par un engagement actif dans l'interaction et la coopération avec des personnes issues d'autres groupes, mais aussi simplement se traduire par une attitude distante et respectueuse. En cela, bien que l'interaction active soit une des conditions optimales, elle n'est selon lui pas essentielle, comme l'ont montré de nombreuses études testant l'hypothèse du contact⁵⁸. Néanmoins, Wessel (2009) a appelé à remanier profondément cette théorie, car, entre autres, l'approche *traditionnelle* en psychologie sociale néglige souvent le milieu extérieur au *laboratoire* de recherche (salle de classe à l'université, jumelage intergroupe, etc.). En effet, le contact intergroupe est toujours construit dans des contextes historiques,

⁵⁷ Nous revenons sur l'utilisation de plus en plus fréquente de la notion « vivre-ensemble » dans la section sur « le virage des discours sur la diversité ethnoculturelle ».

⁵⁸ Tandis qu'Allport (1954) a identifié quatre conditions favorisant cet effet (statut égal des groupes, but commun, coopération et soutien institutionnel), des chercheur·e·s ont par la suite enrichi cette théorie en ajoutant d'autres conditions, telles que la langue commune, la fréquence des contacts, l'économie prospère, le sentiment de sécurité, l'empathie, etc. (Pettigrew et Tropp, 2011).

géographiques et de rapports de pouvoir entre les groupes sociaux⁵⁹. Il a ainsi rappelé non seulement que le contact n'induit pas systématiquement la tolérance, mais aussi que celle-ci précède souvent le contact, comme lorsqu'une personne choisit délibérément de vivre dans un quartier pluriethnique. Afin d'améliorer l'hypothèse du contact, l'auteur a proposé de la combiner à une approche géographique interrogeant notamment la modulation des interactions sociales et interethniques en lien avec l'organisation de divers types d'espace (voisinage, lieu de travail, école, etc.).

D'autres auteur·e·s ont remis en doute l'hypothèse du contact. Valentine (2008) a également souligné que le contact n'induit pas systématiquement des attitudes intergroupes positives, car le contact n'a jamais lieu dans un espace libre de l'histoire et des inégalités sociales. Selon lui, bien que les écrits célébrant le cosmopolitisme et la convivialité dans l'espace urbain soient louables, certains tombent dans le romantisme et la naïveté. D'une part, le fait que les groupes coexistent pacifiquement n'induit pas qu'il y ait des interactions sociales actives et du respect mutuel. D'autre part, l'utilisation du concept de tolérance est insuffisante, car il cache souvent un ensemble implicite de rapports inégalitaires. En cela, Valentine (2008) a plaidé pour que les recherches sur l'hypothèse du contact accordent davantage d'attention aux inégalités *intersectionnelles* (origine ethnique, *race*, sexe-genre, classe sociale, etc.)⁶⁰. De plus, afin d'observer la réduction – ou pas – des préjugés, il est nécessaire d'approfondir les réflexions en ajoutant la notion « contact significatif » impliquant un engagement interpersonnel minimal et pouvant générer l'accommodation interethnique.

En prolongement, Piekut et Valentine (2017) ont mesuré l'effet du contact sur les perceptions des membres des groupes majoritaires à l'égard de leurs voisin·e·s issu·e·s

⁵⁹ Wessel (2009) a donné pour exemple les relations *raciales* aux États-Unis. Nous revenons sur l'importance des rapports sociaux inégalitaires inscrits dans des contextes historiques et géopolitiques dans la prochaine section sur « les frontières ethniques ».

⁶⁰ Nous abordons « l'intersectionnalité » en dernière section de ce chapitre.

des minorités ethniques et/ou religieuses à Leeds et à Varsovie, au Royaume-Uni et en Pologne. D'une part, la comparaison entre ces deux villes, très différentes⁶¹, a examiné comment le contexte socioculturel joue un rôle. D'autre part, leur démarche s'est basée sur le postulat que les perceptions sont plus ou moins favorables en fonction des espaces où les contacts se déroulent, sachant que les espaces sont plus ou moins publics ou privés. En cela, le contact est défini comme un engagement interpersonnel, tel que discuter, travailler, faire du sport, partager une activité, et non pas simplement se trouver au même endroit. Les espaces sont de cinq types : les espaces publics (rues, parcs, transports et services publics), les espaces de consommation (cafés, bars, restaurants), les espaces institutionnels (travail, école), les espaces de socialisation (organismes, clubs de sport et de loisir, activités pour enfants, lieux de culte) et les espaces privés (famille immédiate et élargie)⁶². Dans un questionnaire en ligne, les participant·e·s ont notamment évalué leurs degrés d'appréciation envers quatre groupes minoritaires (musulmans, noirs, réfugiés, juifs) et ont indiqué où il·elle·s entrent en contact avec les membres de ces groupes. L'analyse statistique a pris en compte les dimensions sociodémographiques des participant·e·s (âge, sexe-genre, statut familial, classe sociale, appartenance religieuse, etc.), ainsi que le fait que certain·e·s ayant déjà des perceptions positives envers les groupes minoritaires peuvent rechercher des activités interethniques alors que d'autres ayant des perceptions négatives les évitent. Les données ont confirmé que les contacts contribuent à la réduction des préjugés, mais de manière nuancée selon différents espaces dans les deux villes. À Varsovie, seulement les contacts dans des espaces de consommation participent à l'amélioration des perceptions à l'égard des minorités. Selon Piekut et Valentine (2017), une des explications réside dans le fait que les cafés et les bars jouent un *rôle civique* en Pologne. À Leeds, ce sont davantage les contacts dans les espaces institutionnels et les espaces de socialisation qui s'associent à une réduction des réserves à l'égard des minorités

⁶¹ À Leeds, la proportion des résident·e·s issu·e·s des groupes minoritaires a atteint 17,5 % en 2011, tandis qu'à Varsovie, elle est approximativement de 1 %.

⁶² Nous revenons sur cette typologie dans le chapitre 2 « cadre opératoire de la recherche ».

ethniques et/ou religieuses. Mais, il n'y a pas nécessairement une meilleure perception envers le voisinage appartenant à ces groupes. Cela se produit seulement en lien avec les contacts dans les espaces de socialisation où les usager·ère·s se réunissent autour d'intérêts et d'activités communes. En somme, ce décalage entre les perceptions envers les membres des minorités en général et des voisin·e·s appartenant à ces mêmes groupes montre que le processus selon lequel les contacts contribuent à la réduction des préjugés est complexe. En cela, cette étude a montré que l'hypothèse du contact reste à valider et selon Piekut et Valentine (2017), il est nécessaire de continuer à explorer comment et pourquoi les contacts interethniques deviennent « significatifs » dans certains espaces et contextes, tandis qu'ils le sont moins dans d'autres.

Matejskova et Leitner (2011) ont quant à elles testé l'hypothèse du contact à Berlin entre les membres du groupe majoritaire allemand et ceux issus de la minorité Aussiedler⁶³. Pour ce faire, elles ont mené des observations et des entrevues dans des espaces communautaires offrant des activités visant à favoriser les contacts pour minimiser les préjugés et les conflits interethniques (dîners interculturels, soirées de danse traditionnelle, présentations d'art, etc.). Les données ont montré que les interactions entre les personnes issues de divers groupes sont plus soutenues dans un cadre de travail, notamment entre les employé·e·s et les usager·ère·s. Elles ont aussi mis à jour que les personnes issues du groupe majoritaire ont de l'empathie et une relative bonne connaissance à propos de la minorité. Cependant, ceci ne conduit pas nécessairement à des liens interpersonnels plus forts ni à une réduction des préjugés. Autrement dit, les attitudes et les perceptions sont positives à l'égard des individus identifiés « comme nous » en même temps que les préjugés peuvent être durcis envers le groupe minoritaire dans son ensemble. Ainsi, cette étude a montré que le contact n'a qu'un rôle limité dans la résolution des tensions interethniques et remet sérieusement

⁶³ La minorité Aussiedler est issue de l'émigration allemande vers des pays d'Europe de l'Est, puis rapatriée en Allemagne à partir de 1950.

en question l'hypothèse du contact. En cela, à l'instar de Valentine et d'autres pair·e·s, Matejskova et Leitner (2011) ont invité à la prudence quant au courant trop optimiste sur la coexistence intergroupe cosmopolite et conviviale. Elles ont également plaidé pour multiplier les recherches prenant en compte les rapports inégalitaires entre les groupes sociaux (origine ethnique, *race*, classe sociale, sexe-genre, etc.) et les contextes historiques et géopolitiques particuliers.

1.3.1.6 Discussion : ce que nous retenons et pour aller plus loin...

À travers cette recension des écrits, la littérature récente présente la coexistence quotidienne des groupes ethniques dans les quartiers urbains comme empreinte à la fois de quelques inconforts et d'accommodation intergroupe (Wise et Velayutham, 2013; Hou, 2013; Wessendorf, 2016; Neal *et al.* 2017, 2018). Notamment, la vie de quartier à Montréal se déroule dans ces conditions relativement pacifiques (Germain *et al.* 1995, 2014; Radice, 2010, 2014, 2016). Par ailleurs, retenons qu'une approche spatiale de la coexistence met clairement en lumière que certains espaces de quartier sont plus propices que d'autres aux interactions et à l'accommodation interethnique (Remy, 1990; Amin, 2002; Piekut et Valentine, 2017). Selon ce point de vue, les auteur·e·s présentent souvent la coexistence suivant une approche positive et bienveillante (Chan, 2013; Neal *et al.* 2017, 2018; Leloup et Germain, 2018). En revanche, bien que moins nombreux, des écrits laissent entrevoir que les espaces peuvent aussi reproduire certaines inégalités entre les groupes (De Rudder, 1991; Ulysse et Mc All, 1997; Le Gall et Meintel, 1997; Valentine, 2008). En parallèle, nous remarquons que la littérature récente, notamment celle adoptant la notion de « convivialité », traite souvent des relations entre les groupes minoritaires tout en abordant peu les représentations vécues par les membres des groupes majoritaires. Pourtant, tel que l'a fait remarquer De Rudder au début des années 1990, toutes sortes de représentations peuvent jouer un rôle dans la coexistence intergroupe, même si elles n'ont rien à voir avec l'origine ethnique, comme la peur du déclassement social. À cet égard, notons que

des écrits récents s'intéressant aux représentations des membres des groupes majoritaires laissent entrevoir certaines tensions sous-jacentes (Valentine, 2008; Wessel, 2009; Matejskova et Leitner, 2011; Piekut et Valentine, 2017). En cela, les auteur·e·s nuancent l'hypothèse du contact qui postule que les interactions induisent la réduction des préjugés et évoquent que la coexistence interethnique fait intervenir de multiples facteurs (dimensions sociodémographiques, espaces, représentations intergroupes). À leur manière, nous invitons à la prudence quant à l'approche trop optimiste de la convivialité, car elle peut passer à côté de la complexité du phénomène. Nous pensons qu'il est nécessaire de continuer à explorer comment sont façonnées les relations interethniques de quartier en prenant en compte les rapports sociaux divers (origine ethnique, *race*, classe sociale, sexe-genre, etc.) prenant place dans des contextes historiques et géopolitiques particuliers. Cela pousse alors à poursuivre la recension des écrits en analysant la littérature abordant les rapports sociaux ethniques – ou de *race* – qui intègrent davantage les représentations des membres des groupes majoritaires et les différenciations sociales (Simon, 1993, 2006[1997]; Juteau, 2015[1999], 2018).

1.3.2 Les frontières ethniques

1.3.2.1 Du naturalisme au constructivisme

Une autre manière d'aborder les relations interethniques se fait par le spectre de « l'ethnicité » et des « frontières ethniques ». Le terme ethnicité et ses dérivés (appartenance ethnique, identité ethnique, frontières ethniques, groupes ethniques, ainsi que les notions communément amalgamées de *race* et de nationalité) ont longtemps été interprétés de façon « naturaliste » – ou « essentialiste » – comme une donnée biologique avec laquelle naissent les individus, notamment ceux issus des groupes minoritaires. Il a fallu attendre les années 1970 pour que les théories opèrent un changement de paradigme vers des conceptions « constructivistes », c'est-à-dire concevant l'ethnicité comme le produit situationnel et évolutif des rapports sociaux,

institutionnalisés et subjectivés (Meintel, 1993). Mais, étant donné l’ambiguïté avec laquelle ces notions sont encore couramment utilisées, il est avant tout nécessaire de définir ce qu’est – et ce que n’est pas – l’ethnicité (Simon, 1993; Bartram *et al.* 2014).

1.3.2.1.1 L’ethnicité n’est pas la « race » et la « différence naturelle » n’existe pas

Le terme « ethnique » est souvent utilisé abusivement pour désigner l’ensemble des personnes *non blanches* (Simon, 1993; Bartram *et al.* 2014). Pourtant, dans la sociologie états-unienne naissante de la fin du XIX^e siècle, les concepts *sociaux* « racial group » et « ethnic group » différaient, le premier renvoyant à ce qu’on disait être *une hérédité biologique, naturelle et indélébile (par le sang et les gènes)*, tandis que le second faisait référence à la transmission sociale et à l’héritage culturel des personnes d’origine autre que WASP. Suivant un glissement de sens, le concept « racial » engloba « ethnic », et même si cet amalgame fut peu à peu récusé dans les sciences sociales anglo-saxonnes à partir des années 1950, il perdure encore dans le langage courant (Simon, 1993). De même, dans le monde francophone, le terme ethnique est souvent utilisé comme une « différenciation sociale » entre les groupes majoritaires et les groupes minoritaires : « les ethniques » sont « les Autres », alors que les membres des groupes majoritaires sont aveugles à leurs propres spécificités ethnoculturelles et se perçoivent comme la norme *universelle* (Simon, 1993, 2006[1997]; Juteau, 2015[1999], 2018). En effet, alors que les différences biologiques entre les êtres humains ont été historiquement manipulées, notamment par les milieux institutionnels, pour établir des « hiérarchisations » entre les groupes, ces dernières persistent aujourd’hui comme *du soi-disant bon sens* et en dépit des transformations sociales des dernières décennies (Simon, 2006[1997]). Par exemple, il y a déjà quarante ans, Guillaumin (2016[1977, 1978, 1981]) s’attaqua à la croyance en la « différence naturelle » de *race* – et de sexe-genre⁶⁴. Tandis que l’approche naturaliste considérait

⁶⁴ Nous revenons sur les intersections entre les études ethniques et les études féministes dans la section sur le rôle des femmes au processus dans la production des relations interethniques.

que la couleur de la peau – et le sexe biologique – était la « marque » et la cause intrinsèque des positions et des rapports sociaux entre les groupes, cette auteure démontra que ce furent en fait les rapports sociaux qui précédèrent les classifications. En effet, ce fut le système de domination esclavagiste du XVIII^e siècle qui généra « l'idée de *race* » pour justifier le racisme et son institutionnalisation (lois ségrégatives et discriminatoires). En cela, Guillaumin défendit que « la *race* » n'existe pas, mais est une idée construite. Néanmoins, il est difficile de nier cette notion *sociale* de façon pure et simple, car l'idée s'est transposée en fait social concret qui continue de produire des exclusions et des dominations : « le rejet de la notion de *race* peut jouer le rôle de simple dénégation » (Guillaumin, 2016[1981], p.210). Ainsi, l'auteure mit en évidence que les groupes sont des produits sociohistoriques et contribua au tournant constructiviste.

1.3.2.1.2 L'ethnicité n'est pas la nationalité

L'ethnicité est par ailleurs souvent confondue avec la nationalité et il est nécessaire de rétablir la distinction (Simon, 2004, 2006). La nationalité est un concept dont la source se situe à partir du XVIII^e siècle en Europe à la suite de la chute des monarchies absolues (Glick Schiller *et al.* 1992; Simon, 2006). Cette idéologie s'appuie sur « l'idée de nation » interprétant qu'un ensemble d'individus sont égaux et unis « par la nature » – ou par la naissance – pour fonder une société nouvelle. Elle prône une unification ethnique, culturelle, politique et citoyenne en correspondance avec les frontières physiques de la nation. Il s'agit alors d'une homogénéisation socioculturelle – ou assimilation – au détriment de toute autre forme d'appartenance ethnique jugée archaïque. Ce processus s'est appliqué autant sur les groupes autochtones que sur les populations immigrantes. Tout au long des XIX^e et XX^e siècles, le nationalisme n'a cessé de se répandre et de se renforcer.

Aujourd'hui, tandis que la plupart des sociétés sont définies par rapport à la nation, la nationalité est un point central de référence (Bartram *et al.* 2014). Notamment, en France, le projet politique né des valeurs de la Révolution française a imposé « l'identité nationale » comme une affiliation transcendant toutes les autres formes d'appartenance particulière – ethnique, régionale, religieuse (Gallissot, 1987; Potvin *et al.* 2007). Aux États-Unis, le mythe de la mobilité sociale et du succès – *American dream* – a favorisé l'assimilation dans le *melting-pot* (Glick Schiller *et al.* 1992). Selon Glick Schiller *et al.* (1992), le nationalisme permet aux personnes au pouvoir de contrôler leurs populations hétérogènes en leur donnant à travers un imaginaire et un symbolisme le sentiment d'un intérêt commun. Ainsi, la nationalité est une idée construite dans laquelle la politique joue un rôle primeur, et c'est notamment en cela qu'elle diffère de l'ethnicité (Simon, 2004). En effet, bien qu'un groupe ethnique puisse revendiquer et acquérir un pouvoir politique, il peut également perdurer, connaître des modifications ou disparaître sans qu'il y ait un rapport directement politique.

1.3.2.1.3 L'ethnicité comme un produit social

L'approche naturaliste fut de plus en plus critiquée durant le XXe siècle. Weber (1971[1921-1922]) fut un·e des premier·ère·s à considérer que les groupes ethniques, avec leurs pratiques culturelles, leurs réseaux sociaux, leurs institutions et leurs fondements symboliques, sont des organisations et des constructions sociales pouvant changer à travers le temps et les contextes. Selon lui, les groupes ethniques se fondent – non pas sur des différences statiques – mais sur un double processus de relations sociales de « sociation » et de « communalisation ». La sociation se réfère à des accords rationnels (concertations, négociations, compromis, etc.) pour la réalisation d'intérêts et d'objectifs communs. La communalisation, quant à elle, repose sur un fondement affectif ou émotionnel générant un sentiment d'appartenance :

Nous appellerons groupes ethniques, quand ils ne représentent pas des groupes de parenté, ces groupes humains, qui nourrissent une croyance subjective à une communauté d'origine fondée sur des similitudes de l'habitus extérieur ou des mœurs

ou des deux ou sur des souvenirs de la colonisation ou de la migration, de sorte que cette croyance devient importante pour la propagation de la communalisation – peu importe qu’une communauté de sang existe ou non objectivement. (Weber, 1971[1921-1922], p.416)

Barth (1995[1969]) introduit l’idée complexe que les groupes se forment par interdépendance et articulation en attirant l’attention sur les « frontières ethniques ». Selon lui, le point crucial ne se situe pas dans les spécificités ethnoculturelles – ou *différences* – mais dans les mouvements de ségrégation, de discrimination, d’exclusion ou à l’opposé, d’inclusion.

Même si l’ethnicité est une notion polémique qui éprouve des difficultés à faire l’objet des sciences sociales en France (Gallissot, 1987; Simon, 1993, 2004), des auteur·e·s contribuèrent au paradigme constructiviste. De Rudder (1991) considéra les groupes ethniques comme des « catégories provisoires » et sans cesse redéfinies par des dynamiques macro- et micro-sociales entre majoritaires et minoritaires. Elle attira l’attention sur l’analyse des représentations interethniques (images, stéréotypes, préjugés raciaux, idéologies) qui jouent un rôle dans les comportements d’évitement, d’hostilité, de rejet ou de rapprochement entre les groupes. Selon elle et d’autres auteurs, les discours stratégiques – ou performatifs⁶⁵ – peuvent « (sur)ethniser » les relations sociales et les tensions, c’est-à-dire cristalliser systématiquement les représentations et les comportements sur les *différences* ethnoculturelles même quand les situations n’ont rien à voir avec l’origine ethnique (De Rudder, 1991; Gallissot, 1987; Simon, 2006).

⁶⁵ Les discours performatifs agissent par le langage et les représentations sur le monde social. C’est un élément de construction et de transformation des réalités sociohistoriques (Simon, 2004). La création de « l’idée de race » décrite par Guillaumin (2016[1977, 1981]) est un exemple de ce processus. Nous revenons sur le concept de « discours performatifs » dans la section sur « le virage des discours sur la diversité ethnoculturelle ».

Oriol (1985) et Gallissot (1987) suggérèrent l'utilisation des concepts « identité » et « identification » afin de reconnaître la part d'expérience personnelle et la complexité des appartenances ethniques. Ces auteurs montrèrent que l'ethnicité est multidimensionnelle, autant chez les membres des groupes minoritaires que chez les *autochtones*, par exemple les Lorrains qui exprimaient un « mixte identitaire » suite à l'Histoire tumultueuse entre l'Allemagne et la France (Gallissot, 1987). Gallissot invita à concevoir l'identité selon plusieurs cercles de références oscillant du local au global, ou autrement dit d'interactions sociales immédiates (famille, quartier, travail, activités quotidiennes, etc.) aux collectivités plus grandes impliquant du symbolique et de l'idéologique. Selon lui :

Si l'on reconnaît le ou les procès d'identification, l'on redécouvre donc une formidable plasticité, des possibilités de modulation jusqu'au glissement perpétuel. (Gallissot, 1987, p.16)

Au Canada et au Québec, définir l'ethnicité et comprendre la « fluctuation » des frontières ethniques occupa l'œuvre de Juteau (2015[1999]). En s'inspirant des travaux de Weber (1971[1921-1922]), cette auteure analysa le processus de « scission-division » du groupe Canadien français et de « contraction des frontières ethniques » entre les identités québécoise, franco-ontarienne et autres *francos* d'Amérique du Nord (Juteau, 2015[1979, 1980]). Elle décrit que l'ethnicité est *produite* dans le processus de « socialisation-humanisation » des enfants dès leur naissance – plus particulièrement par la mère – qui, par transmission et imitation, deviennent des êtres humains positionnés dans un contexte historico-culturel. Ainsi, tandis que ce processus est produit autant au sein des groupes majoritaires que des groupes minoritaires, Juteau (2015[1983]) mit en évidence que « nous sommes tous porteurs d'ethnicité ». À partir de l'ensemble de ses travaux, elle développa un cadre théorique pour approcher les groupes ethniques et leurs relations sociales (Juteau, 2015[1996]). Les frontières ethniques évoluent dynamiquement suivant deux processus liés – ou « faces » propres à chaque groupe. Le premier – « la face externe » – se construit dans le rapport entre le

« Nous » et les « Autres » (inclusion, exclusion, domination) favorisant des sentiments d'expérience commune et d'appartenance. Le second – « la face interne » – se construit au sein de la communauté d'histoire et de culture qui alimente une « croyance subjective en une origine commune » à l'aide de critères communs d'aspect matériel et idéal. Cela se fonde sur des spécificités ethnoculturelles auxquelles peuvent s'ajouter d'autres empruntées à l'extérieur du groupe, et considérées partagées, comme les pratiques culturelles, la langue, la religion, l'ascendance commune, la ressemblance physique, le territoire, la nationalité, l'expérience historique, l'héritage social, les souvenirs de la migration ou de la colonisation, la solidarité dans une situation commune, les conditions économiques, etc. Selon les contextes géographiques, historiques, politiques, macro et micro-sociaux, certaines spécificités sur lesquelles la communalisation se forme sont plus saillantes que d'autres et deviennent alors des « marqueurs ». Par exemple, la langue française est un marqueur important sur lequel se forma l'appartenance canadienne-française au Québec (Juteau, 2015[1979, 1980]). De même, à certains moments, on distingue la religion, à d'autres pas.

L'ethnicité est donc un sentiment d'appartenance donnant un poids plus ou moins important aux identités individuelles et collectives. Ainsi, tant pour les groupes majoritaires que pour les groupes minoritaires, les frontières ethniques fluctuent, ou autrement dit, peuvent devenir fixes ou fluides, poreuses ou infranchissables :

Les groupes ethniques ne sont pas immuables, il n'y a qu'à regarder pour le constater : leurs frontières fluctuent sans cesse. Certains groupes perdurent, d'autres non; certains groupes ethniques conquis disparaissent et s'assimilent, d'autres survivent, s'épanouissent même et parfois se libèrent; des immigrants ou groupes immigrants se fondent dans le creuset, d'autres tissent de nouveaux liens de sociabilité, créent des réseaux institutionnels, quelquefois dès leur arrivée, quelquefois après plusieurs générations. Nombre d'entre eux, qu'ils soient majoritaires ou minoritaires, se transforment, les critères définissant l'appartenance ethnique et les attributs du groupe se modifiant constamment. (Juteau, 2015[1999], p.67-68)

Cette approche de Juteau fait le lien entre de nombreux écrits fondateurs en études ethniques. Elle met en lumière que l'ethnicité n'est ni une donnée naturelle (Weber,

1971[1921-1922]; Barth, 1995[1969]; Guillaumin, 2016[1977, 1981]), ni une simple affaire de subjectivités qui permet de choisir une identité (Oriol, 1985; Gallissot, 1987). Elle reconnaît également la diversité interne des groupes et inclut l'ensemble des dynamiques sociales et collectives fondées sur les rapports entre tous les groupes (De Rudder, 1991). Elle permet de ne pas faire l'impasse sur les interdépendances entre les interactions intra-ethniques et inter-ethniques (Breton, 1964; Bouchard, 2012), ainsi que sur le pouvoir et le rôle qu'ont les institutions et les structures sociopolitiques d'orienter les contacts et les relations sociales (Breton, 1983; Wimmer, 2013).

1.3.2.2 Les études récentes

L'approche de l'ethnicité a connu d'importantes évolutions durant la seconde moitié du XX^e siècle (Juteau, 2018). Néanmoins, il est toujours nécessaire d'affirmer que l'ethnicité n'est pas un fait d'hérédité biologique et de *différences* dites « naturelles » (Simon, 2006). En cela, les études visant à montrer et à comprendre la fluctuation des frontières ethniques, ainsi que les débats revisitant les notions et concepts continuent.

1.3.2.2.1 L'identification multidimensionnelle de « la deuxième génération »

Les enfants des immigrant·e·s, dits de « deuxième génération »⁶⁶, occupent une position particulière dans les processus de maintien et de transformation de l'ethnicité (Potvin *et al.* 2007 ; Bartram *et al.* 2014). La recherche sur ce sujet a une longue tradition aux États-Unis à partir des théories de l'École de Chicago. Mais, des études ont depuis invalidé l'une et l'autre des perspectives avançant que l'ethnicité se dissout dans le creuset ou persiste à travers les générations. Il est désormais établi qu'une importante partie de la deuxième génération s'identifie selon plusieurs références, créant des appartenances « pan-ethniques⁶⁷ » ou « pan- raciales », telles que « Asian-

⁶⁶ « La deuxième génération désigne les personnes nées au Canada et dont au moins l'un des parents est né à l'extérieur du Canada » (Statistique Canada).

⁶⁷ Le terme « pan-ethnique » signifie le chevauchement de plusieurs groupes ethniques (Gallant, 2008).

American », « Hispanic » et « Latinos » (Pew Research Center, 2013). En France, en revanche, une identification multidimensionnelle est presque inconcevable compte tenu de l'idéal républicain et du modèle assimilationniste (P. Simon, 2012). Les jeunes de deuxième génération sont souvent perçus comme une *catégorie* à « problèmes », incapable de concilier les *différentes* références auxquelles ils sont en contact dans leur foyer, à l'école et dans l'espace public. De Rudder et Vourc'h (2008) ont montré comment les « assignations » envers les *immigré·e·s* perpétuent les hiérarchies sociales et reproduisent les frontières ethniques. Les termes « seconde génération » et « Beur⁶⁸ » ont tendance à ethniciser ces jeunes de la même manière qu'on dit « pas Français “de souche” ! » (De Rudder, 1998). Pourtant, il y a trente ans, Oriol (1985) a mis en valeur que les jeunes issus de l'immigration, quelle que soit leur origine⁶⁹, témoignent non seulement d'un refus des *catégorisations* tranchées, mais aussi d'une double identification comprenant le sentiment d'être français et un attachement au lieu d'origine de leurs parents, sans pour autant exprimer de précarité identitaire.

Au Québec, c'est aussi à partir des années 1980 que la deuxième génération est devenue un objet d'étude, surtout celle issue des minorités visibles qui est plus sujette à des inégalités (taux élevé de chômage, décrochage scolaire, etc.) (Potvin *et al.* 2007). Comme ailleurs, les études récentes ont observé la complexité des identifications. Notamment, auprès de jeunes de deuxième génération, Gallant (2008) a constaté des « appartenances hybrides » combinant des références à multiples échelles (origine ethnique, nation, ville, couleur de la peau, comme « Canadian Filipino », « Montréalaise d'origine égyptienne » et « métis afro-américain néo-québécois »), sans que chacune représente une composante de la même importance aux yeux des participant·e·s. De plus, plusieurs d'entre eux·elles considèrent cette multiplicité

⁶⁸ Le terme « Beur » désigne les enfants des *immigré·e·s* en provenance du Maghreb. Il s'agit d'un dérivé de la désignation « arabe ».

⁶⁹ En France, on assigne plus systématiquement des « problèmes » aux jeunes issus de l'immigration en provenance du Maghreb que d'Europe, créant ainsi une *classification* entre origines des *immigré·e·s*.

comme une richesse sans que cela n'entrave leur sentiment d'appartenance envers le Canada. Selon l'auteure, ce phénomène correspond au modèle de gestion de la diversité ethnoculturelle pluraliste qui reconnaît l'expression des appartenances à la fois individuelle et collective. Ceci rejoint les conclusions de Le Gall et Meintel (2014) qui ont constaté que les parents en union mixte⁷⁰ font le choix de transmettre une gamme importante de « ressources » ethnoculturelles, linguistiques et religieuses à leurs enfants afin qu'ils « bricolent » leur identité ethnique en grandissant. Mais, tandis que ces recherches se sont concentrées sur les « auto-identifications », Potvin (2007) a davantage intégré les rapports de discrimination pour explorer l'ethnicité des jeunes de deuxième génération d'origine haïtienne à Montréal. Elle a montré que le racisme interfère dans la fragmentation de leur identité individuelle et collective. À la fois, il·elle·s se comparent aux Noirs américains, refusent les assignations et revendiquent leur appartenance au Québec. Selon l'auteure, à travers ces différents pôles identitaires (Blackness, haïtianité et québécoisité), ces jeunes donnent pleinement sens à leur expérience quotidienne (Potvin 2007).

1.3.2.2.2 Le transnationalisme

À la fin du XXe siècle, Glick Schiller *et al.* (1992) ont appelé à repenser les concepts de nationalité et d'immigrant à travers le prisme de la globalisation, car les immigrant·e·s maintiennent des liens multiples et complexes avec leur pays d'origine (familiaux, sociaux, économiques, organisationnels, politiques, etc.) tout en s'insérant dans la société d'accueil. Il·elle·s développent ainsi des identifications fluides et multiples. Ces auteures ont alors proposé les concepts de « transnationalité » et de « transmigrants » qui montrent les façons dont les appartenances ethniques sont modifiées par l'expérience de migration et d'immigration. Depuis cet écrit, une importante littérature sur le transnationalisme se développe.

⁷⁰ Une union mixte est formée de conjoint·e·s n'ayant pas la même origine ethnique.

Cette littérature montre notamment que les systèmes de transports, de télécommunications et de l'internet jouent un rôle dans les processus actuels de construction de l'appartenance (Vertovec, 2010b; Gallant et Friche, 2010; Nedelcu, 2012). Nedelcu (2012) s'est intéressée à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication par des immigrant·e·s roumain·e·s installé·e·s à Toronto. Les données ont montré qu'internet joue un rôle avant même le départ du lieu d'origine, car les candidat·e·s à l'immigration l'utilisent afin de se renseigner sur la destination et faciliter leur socialisation dans le contexte d'accueil. D'autre part, une fois installé·e·s, les liens sociaux et familiaux des immigrant·e·s ne s'affaiblissent pas, car il·elle·s utilisent la téléphonie mobile et intelligente pour communiquer régulièrement. De façon connexe, au Québec, Gallant et Friche (2010) se sont demandé si le maintien des relations fortes à distance (famille et ami·e·s) influence la capacité des immigrant·e·s à développer une appartenance à la société d'accueil. Cette étude a mis en lumière que bien qu'internet serve à entretenir des liens préexistants dans le pays d'origine (webcam, blogue), le réseau virtuel ne se substitue pas au besoin social primaire en face à face. Ainsi, les jeunes adultes se composent un cercle d'ami·e·s au niveau local de manière autonome à leur réseau transnational et développent par ce biais un sentiment d'appartenance local.

En même temps, ces écrits soutiennent que le réseau transnational et le réseau local, ou en quelque sorte les interactions intra-groupes et les relations inter-groupes, sont complémentaires dans l'expérience d'immigration. À Montréal, Montgomery *et al.* (2010) ont examiné les rôles respectifs des liens transnationaux et locaux lors de trois moments clés du cycle de vie (naissance, maladie et mort) de familles maghrébines. Bien que les proches restés dans le pays d'origine soient une ressource importante pour les immigrant·e·s, ceux·celles-ci doivent déployer des stratégies compensatoires brisant l'isolement. En cela, le réseau local d'ami·e·s permet un soutien immédiat et devient une extension du réseau familial, que ces ami·e·s soient ou ne soient pas de la même origine. Selon Montgomery *et al.* (2010), les réseaux transnationaux et locaux

se renforcent mutuellement. Également auprès d'immigrant·e·s maghrébin·e·s à Montréal, S. Fortin *et al.* (2014) ont observé les liens entre les pratiques de sociabilité et la construction-reproduction des appartenances ethniques. De manière générale, ces auteures ont observé que les immigrant·e·s témoignent d'un sentiment pluriel, hybride et non hiérarchisé, combinant des références variées, tel que nationales, régionales et religieuses, pendant que certain·e·s mentionnent l'importance des valeurs « humanistes » ou ne parviennent pas à s'identifier à un groupe ethnique donné. Néanmoins, des constantes émergent. D'une part, les sociabilités co-nationales et panrégionales (du Maghreb) prédominent autour du partage de certaines spécificités ethnoculturelles (religion, langue, valeur familiale, etc.). D'autre part, tandis que les participant·e·s témoignent de certaines difficultés à créer des liens au sein du groupe majoritaire Canadien français – surtout hors du travail, il semble que l'expérience d'immigration et la solidarité entre minoritaires d'origines ethniques diverses soient sources d'appartenance et d'une forme « d'identité migratoire ». Selon les auteures, la fréquentation d'espaces communs est un facteur intervenant dans ce processus (*e.g.* des organismes communautaires et des lieux de culte). En cela, S. Fortin *et al.* (2014) ont réaffirmé le rôle du local et de l'espace territorial dans la construction de l'appartenance ethnique, sans hiérarchisation avec le rôle du réseau transnational.

De l'autre côté de l'Atlantique, Powell et Rishbeth (2012) se sont interrogé·e·s sur les facteurs intervenant dans la familiarisation des immigrant·e·s avec leur nouveau lieu de résidence. Auprès d'immigrant·e·s notamment d'origine yéménite dans le quartier de Sheffield en Angleterre, cette étude a mis à jour que le processus de familiarisation est influencé par les différentes dimensions de l'identité personnelle et collective (sexe-genre, mémoire, parcours migratoire, ethnicité, appartenance religieuse, etc.), et particulièrement la dimension de l'identité transmigrante inférant non seulement certains comportements face à la communauté d'origine servant d'appui, mais aussi des sociabilités avec la société d'accueil permettant à l'individu de se distancer des normes sociales d'origine parfois pesantes. En cela, selon Powell et Rishbeth (2012),

les immigrant·e·s développent un « attachement affectif local⁷¹ » pour leur nouveau milieu à travers les pratiques spatiales, son appropriation et le don de significations. En Allemagne, Ehrkamp (2005) a quant à elle examiné les liens entre les pratiques transnationales des immigrant·e·s et la construction-reproduction des appartenances à partir d'une recherche auprès de personnes d'origine turque. Cette étude a mis en lumière que les appartenances se forgent par conjugaison des liens transnationaux (consommation transnationale, médias de masse et technologies de communication) et la création d'attaches locales dans des espaces communs (mosquées, salons de thé). À travers toutes ces pratiques, les immigrant·e·s investissent dans le quartier, transforment visiblement l'espace matériel et créent des espaces d'appartenance. Ceci constitue un engagement dans la société d'accueil selon leurs propres modalités. De plus, les relations avec les membres de la société d'accueil influencent ce processus, car, tandis que les immigrant·e·s sont conscient·e·s des attitudes de rejet de la part de la société d'accueil, il·elle·s se sentent plus à l'aise d'être turc·que·s à Marxloh et s'approprient le quartier qui devient un point d'attachement. Il·elle·s développent alors une appartenance basée sur l'espace : l'attachement à Marxloh. Les liens transnationaux et l'engagement avec la société d'accueil sont donc complémentaires plutôt que contradictoires. Ainsi, contrairement à certains discours qui avancent que les migrations croissantes du XXI^e siècle déterritorialisent l'appartenance (Appadurai, 1996), que l'idée de « chez-soi » (*home*) perd de son importance et que les liens transnationaux sont l'expression du refus des immigrant·e·s de s'*assimiler* à la société d'accueil, Ehrkamp (2005) a montré que la construction de l'appartenance ethnique est étroitement liée à la production sociale des espaces et au nouveau « chez-soi ».

Partant également du constat que les immigrant·e·s entretiennent une relation complexe avec l'espace, des études se sont intéressées aux liens entre la construction

⁷¹ Traduction libre du concept de « place attachment » développé par Altman et Low (1992). Il s'agit d'une forme « d'enracinement » développé à travers le temps par les pratiques spatiales.

de l'appartenance et celle du «chez-soi» par le prisme du transnationalisme. Notamment, en Irlande, Smith (2014) et Gilmartin et Migge (2015) ont constaté que les immigrant·e·s négocient continuellement les significations du chez-soi. Souvent, il·elle·s parlent du chez-soi de façon contradictoire et conflictuelle, surtout lorsqu'il·elle·s essaient de concilier les liens affectifs et de responsabilités avec le besoin d'indépendance. Plusieurs se réfèrent à la nationalité comme une dimension immuable de leur identité qui n'est pas affectée par l'immigration. Mais, le plus grand nombre intercalent plusieurs références à travers des récits mobilisant la mémoire, les souvenirs, la nostalgie et comparant les espaces/sociétés de provenance et d'accueil. Les appartenances se construisent alors en mouvements et sont fluides. Ces études empiriques ont ainsi rejoint des réflexions théoriques (Antonsich, 2010; Ralph et Staeheli, 2011). Selon Ralph et Staeheli (2011), le chez-soi et l'appartenance se développent simultanément tel «un accordéon» pour l'ici et l'ailleurs, le proche et le lointain, de manière à la fois intra-groupe et inter-groupe, sédentaire et mobile. Les composants fixes et fluides doivent être considérés comme étant emmêlés et travaillant ensemble. Tou·te·s ces auteur·e·s ont ajouté que bien que l'appartenance et le chez-soi soient avant tout des sentiments intimes et subjectifs, ils sont pleinement conditionnés par les relations sociales et de pouvoir. C'est pourquoi, selon Antonsich (2010), que les études sur l'appartenance doivent nécessairement tenir compte des deux dimensions. D'une part, se concentrer uniquement sur la dimension personnelle risque de traiter l'appartenance comme une matière individualiste, indépendante du contexte social. D'autre part, se focaliser uniquement sur la dimension sociale risque d'essentialiser l'appartenance comme produit exclusif des discours et des rapports sociaux.

1.3.2.2.3 Réflexions conceptuelles : vers l'abandon du concept d'ethnicité ?

En bref, les études récentes ne cessent de montrer que l'ethnicité est fluide, car intégrée dans un système de relations et de rapports sociaux en changement constant. Face à cela, mais aussi en réaction au risque toujours existant de naturalisation des groupes,

des auteur·e·s ont appelé à réviser l'approche et l'emploi des concepts même d'ethnicité, d'identité ethnique et d'appartenance.

Notamment, Anthias (2011) a suggéré l'abandon du concept d'« identité ». De plus, cette auteure et sa collègue Yuval-Davis (2006) ont noté que bien que le concept d'« appartenance » (*belonging*) comporte moins de risque d'essentialisation que celui d'« identité », le premier concept n'en est pas exsangue, car il suscite aussi des attributions⁷². En cela, elles ont invité à revoir l'approche des *catégories* socioethniques en adoptant un prisme intersectionnel⁷³ qui permet de saisir simultanément les multiples hiérarchisations de classe sociale, de *race*, de sexe-genre, etc. (Anthias, 2011, 2016; Yuval-Davis, 2015). Leurs propositions théoriques, respectivement nommées « translocationnelle » et « intersectionnelle quotidienne située », insistent sur la considération des contextes spatiaux et temporels pour montrer que les groupes sociaux et les expériences des membres ne sont pas fixes, mais à l'inverse très variés. De plus, Anthias (2016) y a intégré la perspective transnationale afin de prendre en compte que les individus peuvent occuper des positions différenciées et même parfois contradictoires tout au long de leur vie selon leurs expériences migratoires.

Par ailleurs, la notion « diversité » est devenue omniprésente dans les publications en études ethniques. En 2007, Vertovec a proposé que celle de « super-diversité » a le potentiel de remplacer le « multiculturalisme » qui est critiqué depuis le début du XXI^e siècle de favoriser les ségrégations et de raviver la naturalisation des *différences* entre les groupes. De plus, selon l'auteur, l'observation seulement sous l'angle de l'ethnicité fournit une appréciation unidimensionnelle et trompeuse du contexte actuel

⁷² Notamment, dans le contexte des auteures en Angleterre où le terme « appartenance » est utilisé pour « les politiques d'appartenance » qui sont enchâssées dans le multiculturalisme et qui encadrent l'équité et les droits des groupes minoritaires (Yuval-Davis, 2006; Anthias, 2011, 2016).

⁷³ Nous revenons sur l'intersectionnalité au cours d'une section suivante. Selon Yuval-Davis (2015), l'approche intersectionnelle développée par elle-même et Anthias est antérieure à la théorisation du terme « intersectionnalité » par Crenshaw en 1989 (Anthias et Yuval-Davis, 1983).

qui voit, à l'inverse, l'immigration se complexifier en termes de nombre, de pays d'origine, d'âge, de sexe-genre, de classe sociale, de mode de vie, de pratiques transnationales, etc. Vertovec (2007) a alors soutenu que la « super-diversité » met en valeur la « diversification de la diversité » en soulignant l'interaction de toutes les dimensions qui agissent significativement sur l'expérience et l'appartenance des individus. Également pour Berg et Sigona (2013), le « tournant de la diversité » présente de nombreux avantages et défis pour les chercheur·e·s, notamment en géographie. Non seulement « la diversité » met l'accent sur la fluidité et l'hybridité de l'appartenance. Mais, elle pointe aussi l'attention sur l'importance du local dans les relations sociales et la construction-reproduction des groupes, c'est-à-dire sur les divers contextes temporels, spatiaux et à échelles variées.

D'autres auteur·e·s ont remis en cause le concept même « d'ethnicité ». Parmi eux·elles, Glick Schiller *et al.* (2006) pensent que l'approche *traditionnelle* de l'ethnicité néglige notamment le transnationalisme et que par conséquent, les chercheur·e·s doivent aller « au-delà de l'optique ethnique ». Nous devons examiner pourquoi et comment les appartenances ethniques deviennent importantes ou au contraire peu significantes. Pour ce faire, ces auteur·e·s ont suggéré de multiplier les études comparatives et à échelle locale. De manière similaire, Fox et Jones (2013) ont avancé que les chercheur·e·s participent parfois involontairement à l'essentialisation de l'ethnicité en mettant en arrière-plan d'autres facteurs significatifs d'inégalité. Selon eux·elles, les « remèdes » peuvent être de réorienter l'analyse vers d'autres phénomènes plus globaux (tels que le marché du travail ou la religion) ou d'adopter une perspective intersectionnelle. Mais, il·elle·s choisissent de prendre la routine de la vie quotidienne comme point de départ tout en sortant du « biais ethnique ». En cela, leur démarche n'est ni de présupposer du déterminisme de l'appartenance ethnique, ni de la tenir à l'écart, mais plutôt de saisir quand elle est reproduite, promulguée, ignorée ou rejetée.

Face à ces réflexions conceptuelles, Juteau (2018) a déploré qu'on délaisse le concept d'ethnicité depuis la fin du XX^e siècle en faveur notamment de celui de diversité. Selon l'auteure, la diversité qui englobe de façon générale les minorités ethniques – ainsi que les majorités, les femmes, les communautés LGBTQ+, les générations, les personnes vivant avec des handicaps, etc. est un concept sans réel pouvoir analytique. En revanche, le « paradigme de l'ethnicité » reste opérant, car il permet de rendre compte de la construction-reproduction des groupes sociaux *divers* et de leur fluctuation en intégrant les rapports de pouvoir et de domination indissociable du processus.

1.3.2.3 Discussion : ce que nous retenons et pour aller plus loin...

Précédemment, nous avons noté l'insuffisance d'observer la coexistence interethnique dans les quartiers urbains seulement selon la distance et l'accommodation. La poursuite de la recension des écrits ajoutant le spectre de l'ethnicité et des représentations intergroupes permet de mieux saisir la complexité du phénomène. Notamment, nous comprenons que la naturalisation peut exacerber les soi-disant *différences* entre les groupes (Guillaumin, 2016[1977, 1978]; Simon, 1993). Bien qu'il y ait eu un changement de paradigme par l'entremise de l'approche constructiviste et de la théorie des frontières ethniques (Barth, 1995[1969]; Juteau, 2015[1999]), la littérature récente plaide qu'il est toujours nécessaire d'affirmer que les groupes ethniques ne sont pas le fait de l'hérédité biologique, mais sont plutôt issus de processus de construction et de reproduction sociale en constante évolution (Simon, 2006; Juteau, 2018). En cela, de nombreux écrits ont noté que l'expérience et les représentations de l'ethnicité opèrent actuellement d'importantes transformations. La deuxième génération issue de l'immigration exprime des identifications hybrides (Oriol, 1985; Potvin *et al.* 2007). Le transnationalisme révisé la complémentarité des relations inter- et intra-groupes (Glick Schiller *et al.* 1992; Gallant et Friche, 2010; S. Fortin *et al.* 2014). Les rapports à l'espace changent (Ehrkamp, 2005; Ralph et Staeheli, 2011; Smith, 2014). En bref, la littérature récente ne cesse de plaider que la question des relations interethniques est

complexe et qu'il est important de l'aborder selon les multiples dimensions de l'identité, telles que l'appartenance ethnique, l'origine nationale, la *race*, l'appartenance religieuse, le parcours migratoire, l'âge, la classe sociale, l'aptitude physique, l'orientation sexuelle, le sexe-genre et le statut familial, etc. (Vertovec, 2007; Anthias, 2011, 2016; Yuval-Davis, 2015). À cet égard, tandis que des auteures fondamentales ont relevé des liens entre l'ethnicité et le sexe-genre (Guillaumin, 2016[1977, 1978]; Juteau, 2015[1983]), nous proposons d'enrichir la recension avec des écrits à ce sujet.

1.3.3 Le rôle des femmes dans le processus de production des relations interethniques

Cette recension des écrits met en valeur qu'un certain nombre d'auteur·e·s ayant traité des relations interethniques ont affirmé que l'approche de celles-ci doit introduire d'autres dimensions sociodémographiques, dont le sexe-genre. De surcroît, les recherches sur les rapports sociaux de sexe-genre ont connu une évolution semblable à celles sur les rapports ethniques en rejetant le naturalisme en faveur du constructivisme. Notamment, Guillaumin (2016[1978]) a dénoncé « l'appropriation des femmes » (de leur temps, de leur force de travail et de leur corps), ou autrement dit « le sexage », qui instrumentalise la *soi-disant* « différence naturelle » entre les sexes. Elle a montré que c'est par *l'assignation* au travail gratuit d'entretien des êtres humains (époux, enfants, personnes âgées, etc.) que les « classes de sexe » sont des construits sociaux. Ainsi, depuis le fameux « on ne naît pas femme, on le devient » de Beauvoir (1949), les études féministes se sont considérablement développées suivant des courants divers (Tong, 2018). Nous n'entrons pas ici dans les détails et débats – parfois houleux – des diverses pensées féministes, mais retenons certains travaux intégrant l'articulation entre les rapports sociaux ethniques et de sexe-genre.

1.3.3.1 L'articulation des rapports sociaux ethniques, de classe sociale et de sexe-genre

1.3.3.1.1 L'approche féministe intersectionnelle

L'approche de l'articulation des rapports sociaux ethniques – ou de *race*, de classe sociale et de sexe-genre pris racine à la fin du XIX^e siècle dans les travaux états-uniens des femmes noires (*black feminism*), souvent issues de milieux populaires. Elles critiquèrent non seulement le féminisme *mainstream* d'essentialiser les femmes comme blanches et bourgeoises, mais aussi le mouvement antiraciste d'ignorer l'expérience des femmes (Bilge, 2010a). Elles élaborèrent alors leurs propres outils militants et théoriques pour prendre en compte la complexité du phénomène d'oppressions multiples raciste et sexiste. Crenshaw (1989, 1991) théorisa le concept « intersectionnalité » pour mettre en valeur les expériences des femmes de couleur, immigrantes et/ou de langue maternelle minoritaires. Cette avocate de profession observa que les structures institutionnelles les marginalisent et échouent à répondre à leurs besoins spécifiques à cause notamment d'intérêts et de pratiques féministes et antiracistes se contredisant. Par exemple, concernant leurs expériences concrètes de la violence (conjugale, viol, etc.), les refuges pour femmes battues négligent souvent les facteurs d'ordre économique qui ont un lien avec l'ethnicité et la race (discrimination, accès à l'emploi, au logement et aux soins de santé). D'autre part, les minorités choisissent souvent de taire les problèmes de violences en leur sein afin d'éviter les risques de stigmatisation, mais éloignent en même temps les chances d'y faire face. Ainsi, Crenshaw (1989, 1991) montra que les expériences des femmes issues des groupes minoritaires sont le produit des croisements – ou les points d'intersection – des axes d'oppression (*race*, sexe-genre, classe sociale, sexualité, handicap, etc.).

Pour être complètes et efficaces, les approches et les solutions eu égard aux rapports sociaux ethniques et aux rapports de sexe-genre doivent intégrer la complexité des dynamiques à l'œuvre dans la construction-reproduction des « catégories différenciées » (Juteau, 2008, 2015[1999]). En cela, tandis que l'intersectionnalité

début avec les *catégories différenciées*, Juteau préfère l'approche qu'elle nomme « articulation des rapports sociaux » qui porte davantage sur les processus de différenciation et l'entrecroisement des systèmes d'oppression qui opèrent en amont des catégories et qui les constituent. Cette auteure se félicite néanmoins que l'approche intersectionnelle se propage dans les recherches.

Selon Bilge (2010a), l'intersectionnalité s'éloigne de l'approche additive, où les diverses oppressions sont conçues comme cumulatives les unes aux autres (le vécu des femmes issues des minorités étant conçu *simplement* comme *pire* par rapport à celui des femmes issues des groupes majoritaires) pour adopter un paradigme multi-dimensionnel et dynamique qui met l'accent sur leurs interactions et interrelations. Par exemple, les femmes issues des groupes minoritaires sont davantage sujettes à exercer un travail peu rémunéré en raison de discriminations à la fois raciales et sexistes (Boyd et Yiu, 2009; Chicha, 2012). Ou bien, tandis que le travail est perçu comme source d'*émancipation* chez les femmes issues des groupes majoritaires, celles issues des groupes racisés peuvent préférer la sphère domestique et familiale qui représente un refuge aux violences racistes (Tong, 2018). L'intersectionnalité permet également de montrer que ces expériences et vécus ne sont pas systématiques et sont en lien avec les contextes géopolitiques (Anthias, 2011, 2016; Yuval-Davis, 2015).

1.3.3.1.2 Les rapports sociaux de sexe et la construction-reproduction des frontières ethniques

Certaines de ces mêmes auteures ont aussi montré le lien entre la place des femmes dans une collectivité et la construction-reproduction des frontières ethniques (Anthias et Yuval-Davis, 1989; Juteau, 2015[1983], 2008; Bilge, 2010b; Helly, 2012). Notamment, Juteau (2015[1983]) a mis en lumière qu'« on devient ethnique » en grande partie dans la famille en vertu des rapports sociaux de sexe-genre. À travers les soins corporels et l'entretien matériel des nouveau-nés et des jeunes enfants, la mère transmet les normes du groupe (*e.g.* en leur enseignant comment manger et s'habiller,

un modèle d'hygiène, un rapport au corps, une gestuelle, etc.). Il s'agit d'un « procès de travail » gratuit, *souvent* invisible et inconscient parce qu'il est défini par les tâches que l'on attribue *traditionnellement* aux femmes (Juteau, 2015[1983]). Selon Anthias et Yuval-Davis (1989), ce processus constitue en effet une des cinq façons dont les rôles sociaux des femmes interviennent dans la « construction nationale » et inversement. Tandis que la représentation générale considère que les individus appartiennent *naturellement* à un groupe en naissant en son sein, la capacité de « reproduction biologique » des femmes est un enjeu important pour les *nations*⁷⁴ qui peuvent chercher à la contrôler. Par exemple, des prestations maternelles peuvent être offertes pour encourager la croissance de la population ou, à l'opposée, les femmes issues des minorités peuvent être stérilisées de force. Aussi, une *bonne manière* de se reproduire peut être prescrite par exemple en autorisant ou interdisant que les femmes aient des relations sexuelles avec des hommes issus d'un autre groupe. Par ailleurs, les femmes participent aux luttes militaires, économiques et politiques. Enfin, elles sont utilisées comme *marqueurs* des frontières ethniques par l'entremise de discours idéologiques où elles constituent un symbole de la nation (comme la Marianne en France) (Anthias et Yuval-Davis, 1989). Partant entre autres de cette théorie, Juteau (2008) a montré comment ce dernier point joua et joue encore un rôle central dans la construction-reproduction des frontières ethniques en Occident et plus particulièrement au Québec. La religion servit longtemps à marquer les frontières entre les groupes Canadiens anglais protestants et Canadiens français catholiques sous emprise d'un régime clérical qui *opprimait* – entre autres – les femmes. Tandis qu'à partir de la Révolution tranquille⁷⁵, les discours combinèrent des intérêts indépendantistes, laïcs et féministes, la « question des femmes » devint un marqueur important de l'identité québécoise. Actuellement, dans le contexte de critique du multiculturalisme et des accommodements raisonnables dont une partie s'appuie sur la soumission, réelle ou

⁷⁴ Ici, la « nation » est entendue au sens nationaliste. Voir à la section « l'ethnicité n'est pas la nationalité ».

⁷⁵ La Révolution tranquille est une période de réformes importantes et de modernisation de l'État québécois dans les années 1960.

présumée, des femmes (critiques du voile islamique, de la ségrégation sexuelle à l'hôpital, de la charia, de la lapidation des femmes, etc.), les dimensions du sexe-genre et de la religion – l'islam notamment – servent encore à marquer les frontières ethniques entre les groupes majoritaires qui *auraient* intégré l'égalité des sexes et certaines minorités où les femmes *resteraient* subordonnées⁷⁶ (Juteau, 2008). Selon Bilge (2010b), ces discours hautement hiérarchiques véhiculant des représentations stéréotypées de « la femme musulmane en péril » et de « l'homme musulman dangereux » participent à la racialisation des groupes minoritaires. De surcroît, son analyse de la presse québécoise durant la crise des accommodements raisonnables a montré que l'argument de l'égalité des sexes gravite autour du passé d'oppression religieuse au Québec et des luttes féministes menées, ainsi qu'autour d'une certaine image des « valeurs occidentales/nationales modernes ». Celle-ci diffuse l'idée non seulement que les femmes ne peuvent s'émanciper qu'en étant « visibles », notamment aux yeux des hommes hétérosexuels, mais aussi que toute pratique qui va à l'encontre de cette visibilité (hijab, horaires réservés aux femmes à la piscine, etc.) est une inégalité de sexe-genre. En cela, ce discours sur les *soi-disant* valeurs de la nation québécoise et plus généralement en Occident amalgame l'égalité entre les sexes avec la visibilité des femmes (Bilge, 2010b).

En bref, les tensions actuelles au Québec autour du port du voile musulman et aussi autour des vêtements que *devraient* porter les femmes met en valeur la manière dont celles-ci – et surtout les représentations et les rôles dont elles sont *porteuses*⁷⁷ – participent à la construction-reproduction des frontières ethniques (Juteau, 2008,

⁷⁶ Selon Juteau (2008) et Bilge (2010b), ce discours occulte les inégalités entre hommes et femmes qui subsistent chez les groupes majoritaires et les sociétés occidentales. De plus, il essentialise les membres des groupes minoritaires, notamment de religion musulmane, ainsi que les femmes décrites comme non-actrices de leur condition.

⁷⁷ Notons que ces représentations stéréotypées, contrairement à ce qu'elles prétendent, vont dans le sens d'une vision sexiste de la société, car il s'agit toujours de contrôler les manières dont les femmes devraient se comporter (Juteau, 2008; Bilge, 2010b).

2015[1999]). C'est en partie en vertu de ce processus que l'islam est perçu de façon négative comme « contraire » à la modernité et à l'Occident (*ibid.*; Helly, 2012). Quelques études récentes ont montré que les effets ne sont pas seulement idéologiques et politiques, mais se font aussi ressentir dans la coexistence interethnique quotidienne des quartiers urbains (Germain *et al.* 2014; Amin, 2013; Piekut et Valentine, 2017). Notamment dans la région métropolitaine montréalaise, Germain *et al.* (2014) ont relevé que les représentations interethniques sont davantage empreintes d'« hésitation » et d'« inconfort » quand elles réfèrent à des comportements vestimentaires liés à la religion, tels que le port du hijab.

1.3.3.1.3 L'intégration sociale⁷⁸ des femmes issues des minorités ethniques

L'articulation entre les dimensions de l'ethnicité et du sexe-genre dans les interactions sociales quotidiennes a également été étudiée par l'entremise des expériences différenciées d'intégration socioéconomique des femmes immigrantes et/ou issues des minorités visibles. En effet, des écrits ont montré que celles-ci sont plus susceptibles de connaître des inégalités non seulement par rapport aux hommes, mais aussi par rapport aux femmes non-immigrantes et *blanches* quant à l'insertion dans le marché du travail et à la rémunération, notamment au Canada (Boyd et Yiu, 2009). Selon Boyd et Yiu, tandis que ce processus est lié à de multiples facteurs qui font se cumuler jusqu'au « triple désavantage » d'être une femme, née à l'étranger et issue des minorités visibles, il s'agit d'une « discrimination systémique » ou autrement dit d'effets préjudiciables résultant de l'interaction de comportements et de pratiques individuels et institutionnels à divers niveaux de la structure sociale. Plus spécifiquement au Québec et à Montréal, Chicha (2012) a corroboré ce même constat eu égard au processus de déqualification⁷⁹

⁷⁸ Dans la tradition sociologique nord-américaine, l'intégration sociale est envisagée comme un processus global et réciproque qui concerne autant les immigrant-e-s que les membres de groupes majoritaires qui en partagent la responsabilité (Bouchard, 2012).

⁷⁹ La déqualification est le fait qu'une personne détenant un diplôme d'un certain niveau occupe un emploi qui requiert un diplôme de niveau inférieur (Chicha, 2012).

qui touche de nombreuses immigrantes et surtout celles issues des minorités visibles. Cette étude adoptant une approche intersectionnelle a montré que les femmes immigrantes font face à plusieurs obstacles dans leur parcours professionnel, dont des difficultés pour faire reconnaître leur diplôme étranger auprès des ordres professionnels, un manque de réseau professionnel et des pratiques discriminatoires des employeur·e·s. Mais, en lien avec ces facteurs systémiques, Chicha (2012) a aussi mis en évidence que la déqualification est plus saillante en fonction du statut familial des participantes et de la stratégie de la famille en matière d'intégration professionnelle des conjoint·e·s. Dans la majorité des cas, la priorité est donnée à l'homme non seulement, car les emplois masculins sont mieux rémunérés, mais encore davantage en raison des rôles sociaux de sexe-genre. Les femmes ayant un(des) enfant(s), notamment en bas âge, ainsi que celles bénéficiant moins du partage des tâches domestiques n'ont pas le temps de revaloriser leurs compétences prémigratoires, de faire du réseautage ou de parfaire leur pratique de la langue française, d'autant plus en raison du manque de ressource financière et de place en service de garde d'enfants. Ainsi, les immigrantes sont plus enclines à prendre le premier emploi qui leur est offert même s'il est en deçà de leurs compétences et ensuite à rester dans cette situation de déqualification (Chicha, 2012).

L'insertion professionnelle des immigrant·e·s influe sur leur réseau social et ceci est particulièrement saillant pour les femmes immigrantes. Notamment, S. Fortin *et al.* (2014) ont observé que les hommes accordent une grande importance au travail pour faire des rencontres, alors que les femmes privilégient davantage le giron familial, à proximité et intra-ethnique. Par conséquent, les hommes ont un cercle social plus diversifié que les femmes. De manière connexe, des études ont montré que les femmes immigrantes sont plus susceptibles de souffrir d'isolement social et par extension, ceci peut engendrer des problèmes de santé mentale comme l'anxiété et la dépression (Bierman *et al.* 2009; Pannetier *et al.* 2017; Premji et Shakya, 2017). De plus, l'isolement des femmes immigrantes est doublement préjudiciable pour celles-ci, car

non seulement il est une conséquence du manque d'intégration sociale, notamment professionnelle, mais il contribue aussi à l'empêcher (Chicha, 2012).

Dans le but entre autres de contrer l'isolement et d'acquérir une expérience pouvant améliorer leur condition professionnelle, des femmes immigrantes fréquentent des organismes associatifs et communautaires (Andrew, 2010; Premji et Shakya, 2017; Guay-Charrette, 2019). À cet égard, bien que des études aient montré que la population immigrante s'engage moins que les personnes nées au Canada (Turcotte, 2015) en même temps que d'autres ont suggéré que les femmes participent davantage à l'action communautaire locale que les hommes (Lister, 2003), seulement quelques auteur·e·s ont spécifiquement exploré l'engagement des femmes immigrantes (Guay-Charrette, 2019). Parmi eux·elles, Andrew (2010), qui a fait partie du groupement « Initiative : une ville pour toutes les femmes » (IVTF) à Ottawa, a plaidé que la participation des femmes immigrantes à cette association « mixte », c'est-à-dire réunissant des femmes issues des groupes majoritaires et minoritaires pour œuvrer ensemble en faveur de la cause des femmes, représente pour elles « un passage de frontière entre la société civile et la sphère publique ». En cela, elles font entendre leur voix par l'intermédiaire des femmes majoritaires (qui jouent alors le rôle de « passeur ») et, peu à peu, s'affirment politiquement. Selon Andrew (2010), il s'agit d'un « engagement citoyen égalitaire » et d'une « voie alternative d'inclusion dans la communauté d'Ottawa ». Par ailleurs, l'étude de Guay-Charrette (2019) au sein d'organismes communautaires à Montréal⁸⁰ a relevé des données similaires. Elle a mis à jour que l'engagement local de ces femmes immigrantes est une forme de « citoyenneté substantive » ou autrement dit, une pratique qui leur permet d'agir et d'être perçues comme des membres à part entière de la société. En même temps que de développer leur réseau social, notamment avec d'autres personnes possédant aussi une expérience d'immigration, ces femmes conquièrent une position leur permettant de revendiquer une reconnaissance de leur

⁸⁰ Dont dans l'arrondissement Saint-Laurent qui est le terrain de cette présente recherche.

contribution à la société d'accueil, ainsi qu'un sentiment d'appartenance *partiel* (l'insertion économique restant un facteur déterminant à leurs yeux).

1.3.3.2 L'articulation du sexe-genre, de l'ethnicité et du *care*

1.3.3.2.1 La notion de *care*

Nous avons vu que le rôle « reproducteur » des femmes (biologique et social) intervient dans le processus de construction-reproduction des frontières ethniques. En cela, Juteau (2015[1983]) a mis en valeur l'importance du « procès de travail » par lequel les mères transmettent à leurs enfants les normes du groupe. Simultanément, les études féministes états-uniennes ont développé le concept de *care* (notamment avec Gilligan en 1982), « désign[ant] l'ensemble des gestes et des paroles essentielles visant le maintien de la vie et de la dignité des personnes, bien au-delà des seuls soins de santé » (E. Gagnon, 2016). Difficilement traduisible en langue française, cela renvoie à « la sollicitude⁸¹ », à « l'attention à autrui » et à « la responsabilité à l'égard des personnes dépendantes et vulnérables », comme les enfants, les malades et les aîné·e·s. Les études sur le *care* s'apparentent aux théories sur les rapports sociaux de sexe-genre, de classe sociale et d'ethnicité, car elles mettent en évidence que ce *travail* – souvent gratuit ou peu rémunéré – est davantage prodigué par des membres des groupes sociaux subordonnés (femmes, pauvres, immigrant·e·s, minorités visibles). Elles critiquent aussi la naturalisation qui présuppose que ces personnes auraient des aptitudes biologiques au *care* pour le resituer dans une construction sociale (E. Gagnon, 2016). Selon Gilligan (1982), les différenciations genrées du *care* sont ancrées dans le développement psychomoral lorsque, dès la petite enfance, les jeunes femmes sont poussées à adopter des valeurs axées sur l'attention à autrui – une « éthique du *care* », tandis que les jeunes hommes sont davantage exhortés vers des valeurs d'autonomie (Tong, 2018). Par

⁸¹ Bien que « care » peut être traduit par « sollicitude » en français, nous préférons conserver ce terme tout au long de cette présente thèse.

ailleurs, alors que le *care* renvoie notamment au travail des mères, Ruddick (1984) a décomposé « la pratique maternelle » en trois dimensions : préserver la vie, favoriser la croissance de l'enfant, ainsi que le former et le socialiser. Cette auteure a défendu que bien que ces actes puissent être tout à fait prodigués par des hommes, ils ont été davantage dévolus aux femmes tout au long de l'histoire par la société patriarcale.

Quelques études ont relevé des phénomènes articulant le *care*, le sexe-genre et l'ethnicité. Selon Juteau (2015[1999]), les femmes issues des minorités transmettent leurs spécificités ethnoculturelles de manière différente à celles issues des groupes majoritaires dont la culture est véhiculée par les institutions et les médias dominants. D'autres études ont observé que l'identification au rôle maternel est souvent forte chez les femmes immigrantes (Andrew, 2010). En effet, tandis que leur décision d'immigrer est souvent en lien avec leurs enfants (éducation, sécurité, etc.), il n'est pas rare qu'elles priorisent les intérêts de ceux-ci au sacrifice des leurs.

1.3.3.2.2 Le *care* dans les interactions sociales et interethniques de quartier

Nous recensons peu – ou pas – d'études s'étant intéressées spécifiquement au rôle du *care* dans les interactions sociales et interethniques de quartier. Néanmoins, quelques données sont relevées ici et là. Notamment, S. Fortin *et al.* (2014) ont observé que les interactions sociales vécues par les immigrant·e·s maghrébin·e·s interrogé·e·s sont structurées de façon importante autour des rapports de sexe-genre impliquant des valeurs associées, entre autres, à l'importance accordée à la famille, aux modèles éducatifs des enfants et aux rôles qu'y exercent les femmes. Celles-ci développent plus aisément des « sociabilités panrégionales » (entre personnes originaires du Maghreb) en lien avec leur position dans le « cycle de vie »⁸² et avec l'expérience migratoire qui

⁸² De manière générale, le terme « cycle de vie » désigne le processus entre la naissance et la mort. Il fait référence à des événements clés de la vie, tels que la naissance d'un enfant, la maladie, la vieillesse ou la mort d'un proche. Ces événements impliquent souvent des activités de soins – ou *care* (Montgomery *et al.* 2010).

donne lieu à des formes de solidarités (telles que le partage d'informations sur le pays d'accueil). De plus, alors que cette recherche s'est déroulée dans le quartier Saint-Michel à Montréal qui recense une population d'origine maghrébine relativement importante, S. Fortin *et al.* (2014) ont noté que la proximité géographique est certainement un facteur favorisant ces interactions sociales, ainsi que la fréquentation d'espaces de quartier (organismes, associations communautaires).

Eu égard à ce point soulignant l'importance des espaces communautaires dans l'établissement d'interactions sociales et interethniques de quartier, la littérature a montré des données divergentes en lien avec les dimensions de l'ethnicité, du sexe-genre et du *care*. Selon Guay-Charrette (2019), tandis que des études ont relevé d'une part que la participation et le bénévolat sont plus faibles chez les immigrant·e·s que chez les personnes nées au Canada (Turcotte, 2015) et d'autre part que pour ces dernières, la présence d'enfants dans les ménages est un facteur favorisant (Vézina et Crompton, 2012), très peu de recherches ont analysé l'effet différencié de la présence d'enfants sur la participation des immigrant·e·s, qui plus est chez les femmes. En cela, sa thèse qui n'a pas non plus porté spécifiquement sur cette problématique n'est pas parvenue à déterminer si les enfants peuvent être – ou pas – un facteur « d'engagement civique » pour les immigrantes interrogées. Néanmoins, d'autres études au sein de certains des mêmes terrains montréalais peuvent fournir des indications sur le rôle du *care* dans les interactions sociales et interethniques de quartier, dont celle de Celis *et al.* (2017) qui a cherché à comprendre la « marginalisation » des femmes dans l'arrondissement Saint-Laurent en suivant une approche intersectionnelle. Elle a constaté que les différentes activités collectives offertes (telles que des ateliers d'information sur la société québécoise ou d'aide à l'insertion professionnelle) permettent aux femmes de rencontrer d'autres femmes et de rompre l'isolement. Néanmoins, même s'« il est clair que les mères cherchent des activités », le fait d'avoir des enfants limite pour beaucoup d'entre elles leurs possibilités de sortir de chez elles et de leur cercle familial, d'autant plus pour les immigrantes qui ont souvent peu de

moyens financiers pour bénéficier de services de garde. En cela, Celis *et al.* (2017) ont appelé les autorités à remplir leur responsabilité d'offrir des services de garde accessibles. Elles ont d'autre part observé que certains organismes communautaires mettent en place des services de halte-garderie afin de soulager les mères souhaitant participer à leurs activités. L'étude sur la cohabitation interethnique menée 20 ans auparavant par l'équipe de l'INRS-UCS avait déjà soulevé cette même problématique alors que des organismes communautaires avaient exprimé certaines difficultés à entrer en contact avec les femmes immigrantes ayant des enfants (Germain, *et al.* 1995). Mais, dans deux quartiers de Saint-Laurent (Norgate et Chameran), les chercheuses avaient aussi observé que – paradoxalement – le *care* pouvait contribuer aux interactions sociales et interethniques dans d'autres contextes. En effet, tandis que les parcs publics étaient fréquentés de façon importante par les familles de toutes origines, ils étaient propices aux rencontres lorsque les enfants qui ne se connaissaient pas nécessairement jouaient ensemble. Ainsi, les mères entraient spontanément en contact les unes avec les autres, notamment aux abords des pataugeoires et des jeux pour jeunes enfants. Parfois, quelques tensions apparaissaient pour des raisons d'appropriation de l'espace, mais le plus souvent, ces interactions sociales étaient pacifiques (Germain *et al.* 1995). Plus récemment, des études à Londres ont collecté des données similaires au sein de services axés sur les enfants, tels que les maisons de la famille et dans les écoles primaires (Wessendorf, 2016; Neal *et al.* 2017).

1.3.3.3 Discussion : ce que nous retenons et pour aller plus loin...

La littérature abordant l'articulation des rapports sociaux ethniques et de sexe-genre permet d'apporter un esprit critique à la recension des écrits et donc à la problématique de recherche. En effet, elle montre la place des femmes dans le processus de production des relations interethniques. D'une part, les représentations et les rôles dont elles sont porteuses (reproductrices biologiques et sociales, assignation au *care*) participent à la construction-reproduction des frontières ethniques (Anthias et Yuval-Davis, 1989;

Juteau, 2015[1983], 2008; Bilge, 2010b; Helly, 2012). D'autre part, les femmes issues des groupes minoritaires sont davantage sujettes à vivre des formes de discrimination et d'isolement social (Boyd et Yiu, 2009; Chicha, 2012; Premji et Shakya 2017). Notamment, les immigrantes ont un cercle social moins grand, à proximité de chez elles, au sein de leur groupe ethnique d'origine et en lien avec leur statut familial (Montgomery *et al.* 2010; Fortin *et al.* 2014). Ainsi, ces études permettent d'entrevoir que la dimension du sexe-genre combinée à celle du statut familial est importante dans le processus de production des relations interethniques de quartier. Néanmoins, nous remarquons que les données à cet égard ont dû être débusquées lors de l'examen de la littérature. Soit cette considération est relativement absente des écrits, soit les quelques études l'abordant ont recueilli des données disparates et/ou divergentes (Andrew, 2010; Celis *et al.* 2017; Guay-Charrette, 2019). Face à ces déficits, nous pensons qu'il est important de produire plus de connaissances sur la place des femmes dans le processus de production des relations interethniques de quartier.

Par ailleurs, cette littérature sur l'articulation des rapports sociaux ethniques – ou de *race* – et de sexe-genre est intéressante pour aborder la suite de la recension des écrits. Tandis qu'elle montre parfaitement que les groupes sociaux (notamment les groupes ethnico-raciaux et les femmes) sont issus de processus de construction-reproduction sociale (Guillaumin, 2016[1977, 1978]; Crenshaw, 1989, 1991; Juteau, 2015[1999]), elle met en valeur que, même s'il ne s'agit pas de sur-ethniciser les relations intergroupes, le paradigme des frontières ethniques et de l'ethnicité reste significatif (Juteau, 2018). Ainsi, suivant cette théorie qui souligne le rôle des contextes sociopolitiques, nous examinons maintenant l'état des connaissances sur l'action publique locale de gestion de la diversité ethnoculturelle.

1.4 L'action publique locale en matière de gestion de la diversité ethnoculturelle

1.4.1 Le rôle des municipalités

Encore récemment, la gestion de la diversité ethnoculturelle exercée au niveau local – au Québec et ailleurs – faisait l'objet de peu de recherche (Bouchard *et al.* 2011; Burayidi, 2015; Fourot, 2013, 2015; Graauw et Vermeulen, 2016; White, 2018). D'une part, les débats se sont longtemps polarisés sur les grandes approches idéologiques d'intégration des immigrant·e·s appliquées aux niveaux national, fédéral ou provincial (assimilation ou pluralisme) et surtout sur la différenciation des modèles multiculturaliste et interculturaliste au Québec (Taylor, 1994; Ch. Poirier, 2004; Salée 2010; Tossutti, 2012; Bouchard, 2012; Rocher et White, 2014)⁸³. De surcroît, une vision héritée supposait que les politiques locales n'étaient qu'une mise en œuvre des principes venant d'en haut (Fourot, 2013, 2015; White, 2018). Néanmoins, l'intérêt pour l'action publique locale en matière de gestion de la diversité ethnoculturelle a prospéré ces 20 dernières années suite à des restructurations gouvernementales et à la prise de conscience des enjeux au niveau municipal.

1.4.1.1 Les enjeux de gestion de la diversité ethnoculturelle au niveau local

Les premières études ont expliqué que cette prise de conscience s'est faite sous l'impulsion des transformations socioethniques des villes et de la nécessité de répondre aux besoins spécifiques des groupes divers (Sandercock, 1997, 2000; Qadeer, 1997, 2000; Burayidi, 2000). D'une part, à partir des années 1960-1970, les provenances de l'immigration en Occident se sont diversifiées. D'autre part, les villes ont été le théâtre de revendications des minorités pour lutter contre les discriminations, demander plus de représentativité au sein de *l'espace public*⁸⁴ et notamment dans l'aménagement

⁸³ Pour une rapide vue d'ensemble de ces approches et modèles, voir la note de bas de page en introduction. Notons que les débats entourant ces définitions ne font pas l'objet de cette présente recherche.

⁸⁴ Ici, l'espace public est entendu au sens large à la fois comme espace géographique concret et espace institutionnel.

urbain. En réponse à ces enjeux, Sandercock (1997, 2000) et Iveson et Fincher (2011) ont présenté l'importance de concrétiser le « droit à la ville » élaboré par H. Lefebvre (1968) pour dénoncer les exclusions sociospatiales. Sandercock (1997, 2000) a plaidé pour une plus grande sensibilité aux multiples dimensions de classe sociale, de sexe-genre et d'ethnicité afin de développer un « droit à la différence » qui reconnaisse et valorise la participation de tous les individus à la production du cadre urbain. Cette auteure a appelé les institutions locales et les planificateur·e·s non seulement à mettre de côté le cadre universaliste considérant que l'espace doit être neutre et impartial vis-à-vis des *différences*, mais aussi à apprendre à gérer la participation de tous les groupes. Durant les mêmes années, Qadeer (1997, 2000) et Burayidi (2000) ont semblablement plaidé pour une plus grande participation des minorités ethniques aux processus d'aménagement urbain. Même si ce type de demandes spécifiques déconcertaient les institutions et les urbanistes, il·elle·s pensaient que – tandis que le modèle multiculturaliste avait le vent en poupe à la fin du XXe siècle – les pratiques étaient en train de s'adapter peu à peu sous l'impulsion des transformations socioethniques.

Depuis les années 2000, en même temps que le multiculturalisme a souffert de nombreuses critiques, notamment en Europe, le contexte pluriethnique des villes est davantage représenté de manière négative comme une source de ségrégation et de tensions sociales (Vertovec, 2010a; Amin, 2010, 2013; Lewis et Craig, 2014). Néanmoins, des auteur·e·s ont continué à souligner l'importance de développer des mesures de gestion de la diversité ethnoculturelle au niveau local. Parmi eux·elles, Wood et Landry (2008) ont plaidé que les groupes minoritaires ne doivent pas être perçus uniquement en termes de tolérance et comme des *catégories* à protéger de l'exclusion, mais plutôt comme une ressource et un atout. Ces auteurs ont présenté la notion « d'avantage de la diversité » pour mettre en exergue que les personnes immigrantes et issues des minorités ethniques contribuent au dynamisme socio-économique des villes. Non seulement, elles y travaillent et consomment, mais aussi, elles sont source de créativité et d'innovation (croisement des savoirs et des idées,

plurilinguisme, transnationalité, etc.)⁸⁵. De plus, selon Wood et Landry (2008), quand des programmes visent à stimuler les interactions entre les groupes, les bénéfices compensent les éventuelles tensions interethniques.

Plus récemment, des recherches empiriques ont identifié de multiples raisons qui poussent les municipalités à développer une gestion de la diversité ethnoculturelle. Notamment, aux Pays-Bas, Van der Horst et Ouwehand (2012) ont observé quatre objectifs : favoriser l'équité envers les minorités ethniques; proposer un produit spécifique aux minorités; enrichir l'esthétique des paysages et créer une image cosmopolite de la ville pour attirer les touristes. Dans une autre recherche comparant l'action publique locale d'intégration des immigrant·e·s dans quatre métropoles européennes et états-uniennes (Berlin, Amsterdam, New York et San Francisco), Graauw et Vermeulen (2016) ont identifié trois facteurs encourageant la mise en place de tels programmes⁸⁶ : la reconnaissance de l'immigration comme une source de développement pour la ville; la prise en compte des minorités ethniques comme actrices dans la gouvernance parce qu'elles exercent leur droit de vote et participent aux prises de décision; et l'existence de structures et d'organisations communautaires actives représentant les immigrant·e·s et les minorités. Lorsque ces trois facteurs sont réunis, les villes sont plus enclines à s'engager dans des politiques d'intégration, même lorsque le contexte national n'est pas très favorable aux droits des immigrant·e·s.

Ce faisant, tou·te·s ces auteur·e·s ont affirmé l'importance du niveau local et municipal dans la mise en œuvre de la gestion de la diversité ethnoculturelle⁸⁷. En effet, alors que

⁸⁵ Cette position rappelle celle de Florida (2005) qui a soutenu que la diversité est source de développement économique d'une ville, notamment parce qu'elle attire la « classe créative » constituée des personnes travaillant dans les domaines de l'innovation (industrie de la connaissance, haute technologie, etc.)

⁸⁶ En plus du fait que les villes soient dirigées par des politicien·ne·s de gauche qui sont plus susceptibles de mettre en œuvre des politiques d'intégration (Graauw et Vermeulen, 2016).

⁸⁷ Sans toutefois renier l'importance des niveaux régional, national et international. Tandis que la position des villes entre les différents niveaux de gouvernement représente un avantage, le rôle des politiques ne peut pas être compris indépendamment les uns des autres (Rocher et White, 2014; White, 2018).

l'immigration se destine majoritairement dans les métropoles (IOM, 2015), les membres des minorités ethniques sont plus nombreux à travailler en ville, à fréquenter les écoles et les lieux de culte des villes, à payer leurs impôts en ville et à solliciter les services gouvernementaux des villes. En cela, c'est en premier lieu le contexte urbain qui façonne l'expérience des immigrant·e·s et les dynamiques d'intégration. Tandis que les gouvernements municipaux font davantage face non seulement à des demandes spécifiques que les niveaux régional et fédéral, mais aussi à un besoin de programmes devant gérer les relations interethniques, elles doivent concevoir leurs propres outils (Tossutti, 2012; Fourot, 2013, 2015; Rocher et White, 2014; Graauw et Vermeulen, 2016; White, 2018). Certaines ont une expertise de longue date alors que d'autres abordent ces questions depuis plus récemment, notamment parce qu'elles assument plus de responsabilités dans l'organisation des services publics, même dans certains domaines ne relevant traditionnellement pas de leurs mandats. De plus, pendant que les débats sur l'immigration et l'intégration aux niveaux supérieurs des États tendent à être surpolitisés et idéologiquement parasités par des questions d'intérêts de la société d'accueil et d'identité nationale, notamment en Europe, les institutions locales adoptent une attitude plus pragmatique et empirique (Guidikova, 2011). Ainsi, depuis une dizaine d'années, l'expertise constituée au sein du programme des *Cités interculturelles*⁸⁸ du Conseil de l'Europe a mis en lumière le rôle important des municipalités dans le développement de la gestion de la diversité ethnoculturelle (Guidikova, 2011; Rocher et White, 2014; Conseil de l'Europe, 2019). Tout d'abord entrepris en 2008 comme projet pilote dans quelques villes européennes, ce programme est devenu international. Il vise à transcender les cloisonnements gouvernementaux, institutionnels et professionnels en proposant des lignes directrices d'action.

⁸⁸ La notion « d'interculturalité » comme entendu par le *Conseil de l'Europe* n'est pas à confondre avec l'interculturalisme comme modèle de gestion de la diversité ethnoculturelle développé au Québec depuis les années 1970 en opposition au multiculturalisme canadien. Elle se réfère plutôt au contexte d'interaction et d'accommodation interethniques dans la vie des quartiers urbains. Nous y revenons dans la section « le virage des discours sur la diversité ethnoculturelle ».

1.4.1.2 Au Canada et à Montréal

Au Canada, on assiste au « retour des villes » dans la littérature traitant des politiques d'intégration des immigrant·e·s et de la gestion de la diversité ethnoculturelle (Fourot, 2015). Au courant des années 2000, Ch. Poirier (2004) avait repéré que les municipalités, notamment à Ottawa et à Montréal, jouaient un rôle de plus en plus important car elles exerçaient un rôle d'interface entre les différents niveaux gouvernementaux fédéral, provincial et institutionnel, ainsi qu'avec les acteurs impliqués sur le terrain. Tandis que l'action publique locale de gestion de la diversité ethnoculturelle au Canada était encore peu étudiée, cet auteur avait appelé à effectuer plus de recherche en la matière, d'autant plus que certaines municipalités se voulaient « proactives », telles que Gatineau (Ch. Poirier, 2010). Cette position a depuis rallié Tossutti (2012) qui a analysé les responsabilités municipales dans la prestation des services sociaux aux personnes issues des groupes minoritaires⁸⁹ dans six villes d'Ontario, d'Alberta et de Colombie-Britannique. Son étude comparative a montré que chaque ville a intégré un discours s'inscrivant dans la reconnaissance de la diversité, indépendamment de la taille de la population immigrante. Néanmoins, leurs approches sont distinctes puisque, par exemple, Toronto et Vancouver ont adopté un discours « multiculturel » et des initiatives « complètes » pendant que la posture d'Abbotsford est davantage « civique-universaliste » et « limitée ». Selon Fourot (2013, 2015), il y a plusieurs facteurs qui ont permis aux municipalités canadiennes d'acquérir une marge de manœuvre en matière de gestion de la diversité ethnoculturelle et qui expliquent pourquoi il peut y avoir autant d'approches distinctes que de villes. D'une part, les relations intergouvernementales sont particulièrement complexes, car, non seulement le fédéralisme canadien applique une politique de l'immigration relativement décentralisée, mais aussi, car chaque province définit les responsabilités municipales. Cette complexité s'accompagne aussi de l'influence de multiples acteurs de la société

⁸⁹ Initiatives d'accès et d'équité en matière de logement social, d'emploi et de soutien du revenu, de services à l'enfance et à la jeunesse, de services aux aîné·e·s, de services communautaires et de quartier.

civile tels que les conseils consultatifs et les organismes associatifs et communautaires. D'autre part, les initiatives varient selon les discours concevant la diversité ethnoculturelle comme un *avantage* ou un *problème*, en lien avec le désir des villes d'être impliquées dans le réseau international néocapitaliste qui concourent pour attirer les immigrant·e·s comme une source de développement socioéconomique.

Au Québec, les spécificités liées à l'identité canadienne-française contribuent aussi à amplifier la distinction avec les villes des autres provinces canadiennes (Ch. Poirier, 2004; Fourot, 2013, 2015; Rocher et White, 2014)⁹⁰. De plus, tandis que la grande majorité des immigrant·e·s s'établit à Montréal – au point que l'on parle de « clivage » entre l'île et les régions (Bilodeau et Turgeon, 2014) – la municipalité est devenue un acteur de premier plan en matière de gestion de la diversité ethnoculturelle. Cependant, plusieurs études ont identifié qu'il n'y a pas forcément de liens étroits entre la mise en œuvre d'actions spécifiques et la forte présence d'immigrant·e·s (Paré *et al.* 2002; Germain *et al.* 2003; Ch. Poirier, 2010; Fourot, 2013). Selon Paré *et al.* (2002), le désengagement des niveaux supérieurs de l'état dans plusieurs secteurs de services à la population a poussé les municipalités à endosser cette responsabilité. Ces auteures ont par ailleurs émis l'hypothèse que si la présence de groupes d'intérêt locaux et des demandes d'accommodement raisonnable ont joué un rôle plus ou moins significatif suivant les situations, les gouvernements locaux ont adopté une stratégie « réactive » plutôt que « proactive ». Germain *et al.* (2003) ont quant à eux·elles noté la « fonction hautement symbolique » de certains projets en matière de gestion de la diversité ethnoculturelle tandis qu'ils semblent avoir été conçus autant par souci d'intégrer les

⁹⁰ Notamment, le modèle intercommunitariste s'est développé en opposition au Multiculturalisme canadien – bien qu'il ne soit pas officialisé dans les textes gouvernementaux – (pour rappel, voir la note de bas de page dans l'introduction). D'autre part, les compétences en matière d'immigration relèvent d'un partage entre les gouvernements fédéral et provincial (*e.g.* la réunification des familles est la responsabilité du fédéral pendant que l'immigration économique implique davantage le provincial). De plus, à Montréal, alors que le français est reconnu comme seule langue officielle du Québec, la présence historique du groupe Canadien anglais et de ses institutions, telles que les écoles, a contribué à ajouter des enjeux en matière de gestion de la diversité ethnoculturelle.

membres des minorités que pour rassurer la majorité canadienne-française qui exprime des préoccupations eu égard à la *ghettoïsation* et au *repli identitaire*⁹¹.

Dans le cas de Montréal, la théorie et la pratique en matière de gestion de la diversité ethnoculturelle remontent à plus de 30 ans. Massana et Rioux (2018) ont retracé que bien que l'affirmation officielle de l'approche interculturelle de la ville ne date que des années 2000, un bon nombre de programmes a été élaboré à partir de l'arrivée de Jean Doré à la tête du gouvernement municipal en 1986. En près de dix ans, les bases de la gestion de la diversité ethnoculturelle que l'on connaît aujourd'hui furent posées. D'une part, de multiples discours affirmèrent la reconnaissance des minorités ethniques comme éléments importants de la société. D'autre part, il y eut des actions concrètes, comme la création du Bureau interculturel de Montréal (1988) et la mise en place de partenariats avec les bibliothèques publiques pour soutenir la francisation des immigrant·e·s et l'acquisition de collections multilingues. Cet engagement interculturel s'est ensuite poursuivi au sein des différents gouvernements municipaux, notamment avec l'administration du maire Gérald Trembley qui élaborait la candidature de Montréal au programme des *Cités interculturelles* en 2011 (Massana et Rioux, 2018). Selon Fourot (2013), les importantes réorganisations gouvernementales des années 2000 ont aussi constitué un point décisif pour l'action publique locale à destination des immigrant·e·s et des minorités ethniques à Montréal. Suite à la fusion des municipalités qui sont alors devenues des arrondissements, ces derniers ont endossé de nombreuses compétences jusque-là développées par la ville centre. Par exemple, les arrondissements sont devenus responsables du logement, de l'urbanisme, des activités culturelles et de loisir. Ils peuvent également mettre en œuvre leurs propres programmes et outils administratifs, ainsi qu'accorder des subventions à des organismes associatifs et communautaires. Ce faisant, Fourot (2013) a observé que le

⁹¹ Germain *et al.* (2003) ont noté cette fonction symbolique pour la Politique interculturelle développée par Saint-Laurent en 2000 (le terrain de la présente recherche).

« mécanisme de médiation ouverte⁹² » initié par la ville centre s'est décentralisé et que l'action publique en matière de gestion de la diversité ethnoculturelle à Montréal se décline maintenant au « pluriel ». En cela, l'attitude de chaque arrondissement varie considérablement et certains peuvent être plus proactifs que d'autres.

1.4.2 La mise en œuvre

Tout comme les responsabilités des divers niveaux gouvernementaux en matière de gestion de la diversité ethnoculturelle varient selon les contextes, la littérature observe que la mise en œuvre est tout autant variée (Paré *et al.* 2002; Germain *et al.* 2003; Tossutti, 2012; Fourot, 2015; Graauw et Vermeulen, 2016; Conseil de l'Europe, 2019). Selon White (2018), bien que la notion « gestion de la diversité » soit de plus en plus utilisée par les gouvernements locaux, il existe encore un flou à la fois autour de sa définition et de ses résultats. Néanmoins, comme sa mise en œuvre est décrite dans divers documents municipaux, ceux-ci ont été analysés par des auteur·e·s. Parmi eux·elles, Ch. Poirier (2010) qui s'est penché sur la politique « proactive » de la Ville de Gatineau⁹³, a distingué deux grandes modalités d'intervention essentielles à la mise en œuvre de la gestion de la diversité ethnoculturelle. L'une, tenant dans les discours, est en rapport avec l'approche idéologique et le modèle choisi, tel que l'assimilation, le multiculturalisme ou l'interculturalisme. L'autre se réfère aux pratiques concrètes sur le terrain, comme l'adaptation des services municipaux, la création de comités et le soutien aux associations représentant les minorités ethniques. Cette distinction nous sert de base afin de recenser les écrits abordant la mise en œuvre de l'action publique locale de gestion de la diversité ethnoculturelle.

⁹² « Le mécanisme de médiation ouverte est basé sur le fait que la municipalité reconnaît la légitimité de la représentation des intérêts des immigrants et des groupes ethnoculturels, ce qui a pour conséquence une ouverture des canaux de médiation à la représentation de ces intérêts dans la mise en place de mesures spécifiques sur les plans politique, administratif et discursif au sein de la municipalité. » (Fourot, 2013, p.209)

⁹³ *Ensemble ! Politique en matière de diversité culturelle de la Ville de Gatineau*, 2008. https://www.gatineau.ca/docs/guichet_municipal/politiques_vision/politique_matiere_diversite_culturelle.fr-CA.pdf, consulté le 18 janvier 2017.

1.4.2.1 Le virage des discours sur la diversité ethnoculturelle

Dits « performatifs » et « normatifs », les discours ont le pouvoir d’agir sur les images que les différents acteurs (publics, privés, collectifs ou individuels) se font des phénomènes sociaux par l’entremise des mots et du langage (De Rudder, 1990, 1991; Simon, 2004). En cela, ils sont un des premiers outils de mise en œuvre de la gestion de la diversité ethnoculturelle (Wood et Landry, 2008; Conseil de l’Europe, 2019).

De nombreuses publications récentes ont mis en lumière qu’à l’image des politiques nationales et fédérales, les discours locaux en matière de gestion de la diversité ethnoculturelle ont opéré un virage depuis le début du XXI^e siècle. Notamment, Wood (2008) s’est inquiété qu’en même temps que le modèle multiculturaliste soit vigoureusement critiqué en Europe et ailleurs dans le monde, l’approche de la diversité ethnoculturelle prenne le chemin de ce qu’il appelle « l’intégrationisme ». Dérivé de la notion « d’intégration » qui devient prédominante dans les discours politiques, il s’agit d’une voie à sens unique dans laquelle il incombe entièrement aux immigrant·e·s et aux minorités de s’adapter aux normes des groupes majoritaires. Selon l’auteur, c’est un modèle de division, non seulement en termes d’ethnicité, mais aussi de classe sociale et des autres dimensions de l’identité. Tout comme d’autres auteur·e·s, il a proposé le modèle interculturel comme une alternative (Sandercock, 2006; Taylor, 2012; Amin, 2013)⁹⁴ et s’est félicité de l’initiative du Conseil de l’Europe de créer le programme des *Cités interculturelles* (Wood, 2008). Ce programme se fonde sur le constat que le contexte urbain de « diversité » implique des adaptations afin de favoriser la *cohésion sociale* (Guidikova, 2011; Conseil de l’Europe, 2019). En cela, la notion « diversité » est saisie à la manière très large comme la « super-diversité » de Vertovec (2007), c’est-à-dire comme les intersections des multiples dimensions de l’identité, telles que l’appartenance ethnique, l’origine nationale, la *race*, le sexe-genre,

⁹⁴ Notons que le modèle interculturel appelé de leur vœu par les auteur·e·s ne fait pas nécessairement référence à l’interculturalisme québécois, mais plutôt à l’idée d’échanges entre les groupes ethniques.

l'orientation sexuelle, l'âge, la classe sociale, l'aptitude physique, le système de valeurs religieuses ou éthiques, les convictions politiques, etc. (Conseil de l'Europe, 2019). Ce programme vise à mettre concrètement en œuvre l'approche « d'avantage de la diversité » de Wood et Landry (2008)⁹⁵ et « l'hypothèse du contact » d'Allport (1954)⁹⁶ afin de favoriser les interactions mettant les ressemblances de chacun en avant et de construire une identité collective. Il reconnaît également le conflit comme source d'accommodation à la fois chez les personnes issues des groupes majoritaires et celles issues des groupes minoritaires. En cela, il donne de l'importance au symbolisme et au discours (Guidikova, 2011; Conseil de l'Europe, 2019).

À l'image de ce qu'on peut observer à propos du discours du Conseil de l'Europe, des auteur·e·s ont identifié que les municipalités ont peu à peu cessé d'utiliser le registre sémantique du multiculturalisme, comme les termes « ethnicité » et « communautés ethnoculturelles », pour s'appuyer de plus en plus sur la notion « diversité » (Berg et Sigona, 2013; Urbanowski 2013; Fourot, 2013; Schiller, 2015; Juteau, 2018). Selon Berg et Sigona (2013), tandis que cette notion intègre la complexité de toutes les dimensions de l'identité, elle est de plus en plus utilisée par les politiques comme un point de vue non controversé et toujours soucieux d'être « inclusif ».

Le Québec n'a pas échappé au virage des discours sur la diversité ethnoculturelle. Selon Juteau (2018), les discours gouvernementaux québécois ont peu à peu abandonné les concepts « d'ethnicité » et de « communauté ethnoculturelle » après le référendum de 1995⁹⁷ en faveur du « citoyen » et de la « diversité ». Bien que le discours sous-jacent

⁹⁵ Voir la section « Les enjeux de gestion de la diversité ethnoculturelle au niveau local »

⁹⁶ Voir la section « La coexistence quotidienne des groupes ethniques »

⁹⁷ Le référendum de 1995 invitait à se prononcer sur la souveraineté du Québec. Tandis que celle-ci fut rejetée par 50,58 % des votant·e·s, Jacques Parizeau, premier ministre de l'époque et chef du Parti Québécois en faveur de la souveraineté, déclara que cette défaite était essentiellement causée par « l'argent et le vote ethnique ». Depuis, selon Juteau (2018), les discours gouvernementaux abandonnèrent peu à peu la notion « communautés ethnoculturelles » en faveur de notions plus larges afin d'étendre l'appartenance québécoise au-delà du groupe majoritaire Canadien français.

reste le plus souvent en référence à la « diversité ethnoculturelle », il s'agit de mettre davantage l'accent sur les ressemblances entre tous les individus. De même, Ch. Poirier (2010) a noté que la politique de la Ville de Gatineau a opté pour une « définition inclusive et élargie » de la diversité ethnoculturelle, entre autres en intégrant le respect de l'égalité entre les sexes, afin que l'ensemble des Gatinois·es se sentent concerné·e·s. À Montréal, Fourot (2013) a précisément identifié des textes ayant utilisé un discours de plus en plus ouvert sur les diverses dimensions de l'identité depuis le début du XXI^e siècle. Par exemple, en 2006, la mention « diversité ethnoculturelle » a disparu de l'intitulé de la « Commission permanente du conseil sur les affaires corporatives, la gestion stratégique, le capital humain et la diversité ethnoculturelle », puis en 2011, le descriptif de cette commission n'a plus mentionné de lien avec la diversité ethnoculturelle. Également depuis 2006, le champ de compétence en matière de gestion de la diversité ethnoculturelle est assumé par la « Direction de la diversité sociale » (Fiore, 2013), aujourd'hui intitulé « Service de la diversité et de l'inclusion sociale » et intégrant aussi la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, l'itinérance, le développement social local et la cohabitation sociale⁹⁸.

En parallèle, bien que l'interculturalisme ne soit pas remis en cause par la Ville de Montréal, il est lui aussi devenu moins visible dans les discours gouvernementaux et son approche a été élargie en visant « l'inclusion » qui englobe toutes les dimensions de l'identité (Fourot, 2013; Germain, 2013). Ainsi, les discours ont pris une certaine distance avec l'approche québécoise de l'interculturalisme comme encadrement du rapport entre le groupe majoritaire et fondateur Canadien français et les minorités issues de l'immigration (Bouchard, 2012). En effet, en analysant le programme de la *Semaine québécoise des rencontres interculturelles* organisée depuis 2003 par le Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI)⁹⁹, White (2017) a

⁹⁸ Service de la diversité et de l'inclusion sociale, http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=8258,90350869&_dad=portal&_schema=PORTAL, consulté le 20 janvier 2020.

⁹⁹ Aujourd'hui le Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI).

montré que la majorité des activités sont associées au courant de pensée¹⁰⁰ « diversité » du pluralisme qui vise à souligner la reconnaissance de tous les groupes comme une source d'enrichissement. En comparaison, peu d'activités réfèrent à la lutte contre la discrimination et au rapprochement interethnique par le dialogue. En cela, White (2017) a interprété qu'il y a un décalage entre la mission de rapprochement annoncé par le programme et le contenu davantage axé sur la reconnaissance de la diversité.

Selon Germain (2013), les changements de terminologie vers la diversité et l'inclusion ne signifient pas nécessairement que les questions liées à la diversité ethnoculturelle et aux relations interethniques se retrouvent diluées dans les généralités de l'intervention sociale, mais témoignent plutôt de la complexification de la mission des gouvernements locaux. En effet, tandis que celles-ci sont sollicitées pour répondre à différents points, tels que la reconnaissance, la participation de tou·te·s les citoyen·ne·s et les questions d'appartenance, la notion « d'inclusion » permet de contenir l'ensemble des champs. De plus, l'approche inclusive introduit le processus transformatif des groupes majoritaires et la responsabilité des divers acteurs – institutionnels ou non – afin de permettre la participation de tou·te·s (Mc Andrew *et al.* 2013).

De manière connexe, les discours montréalais font de plus en plus référence au « vivre-ensemble » (Mc Andrew *et al.* 2013; Saillant, 2015; Germain *et al.* 2017). Par exemple, l'administration du maire Denis Coderre a créé en 2015 *l'Observatoire international des maires sur le vivre-ensemble* afin de répertorier et de faire connaître les initiatives en la matière, telles que la mise en place d'un *Réseau des Tables de concertation intersectorielle de quartier* s'appuyant sur le milieu communautaire, ainsi qu'un programme *Agents de liaison* visant à accompagner l'usage des bibliothèques

¹⁰⁰ White (2017) utilise l'expression « courants de pensée » parce qu'il s'agit d'idées allant au-delà de l'expérience individuelle et transmises par différents niveaux politique et institutionnel. Selon l'auteur, ces positions (diversité, discrimination et dialogue) relèvent souvent du non-dit et de l'inconscient, mais orientent les prises de décision et l'action. Bien que les frontières entre les courants ne soient pas étanches et qu'il y ait des complémentarités, il y a souvent une position plus marquée que les deux autres.

publiques et particulièrement par les nouveaux·elles arrivant·e·s (Benavides, 2017). Bien que l'intitulé de cet observatoire ne fasse pas référence à la diversité ethnoculturelle, un des principaux défis concerne les immigrant·e·s et les personnes issues des minorités visibles. Selon Fall (2015), l'infinitif substantivé « le vivre-ensemble » vise à mettre l'accent, à séduire et à convaincre l'auditoire. Alors que cette expression a surgi au Québec dans les années 2000 et les consultations sur les pratiques d'accommodement raisonnable reliées aux différences culturelles (Commission Bouchard-Taylor), il s'agit d'une démarche de « marketing politique » visant à produire des règles implicites de politesse dans la société québécoise connaissant certains inconforts face aux importantes transformations socioethniques¹⁰¹. Elle montre la poursuite d'une quête et a peu à peu acquis un statut de référent social, non seulement dans les institutions, mais aussi dans le quotidien de tous les citoyens. Ainsi, cette notion s'apparente presque à un concept qui est venu rejoindre ou même remplacer d'autres expressions telles que « l'interculturalité ». Dans le même ouvrage, White (2015) a également repéré « l'air de famille entre le vivre-ensemble et l'interculturalisme » tout en concédant que le premier possède des avantages sur le second. En effet, tandis que les deux notions réfèrent au pluralisme en dehors du paradigme du multiculturalisme, « le vivre-ensemble » est moins connoté et n'est associé à aucune idéologie politique. En cela, il peut être utilisé avec plus de facilité par les institutions publiques et représente alors un « scénario de l'interculturel au Québec ».

1.4.2.2 Des préconisations aux pratiques empiriques

1.4.2.2.1 Les préconisations

Il existe une littérature relativement vaste qui préconise ce que les villes et les professionnel·le·s de l'urbain devraient faire concrètement en matière de gestion de la

¹⁰¹ Notamment avec la présence musulmane.

diversité ethnoculturelle. Notamment, suivant les principes du multiculturalisme, des auteur·e·s ont conseillé aux planificateur·e·s de faire participer activement les groupes minoritaires aux processus de décision et d'intégrer des spécificités ethnoculturelles répondant à leurs besoins (Sandercock, 1997, 2000, 2003; Burayidi, 2000, 2003). Qadeer (1997, 2000) a proposé de mettre en œuvre la « planification multiculturelle » pour adapter les services et l'espace urbain à leurs styles de vie (offre de services communautaires, construction de lieux de culte tels que mosquée et temple sikh, équipements de sport tels que terrain de cricket et de soccer, espaces publics patrimoniaux, fêtes traditionnelles, etc.). Mais, après que le multiculturalisme soit critiqué, cet auteur s'est montré plus modéré en préconisant « l'aménagement raisonnable » faisant l'équilibre et favorisant l'équité entre les besoins spécifiques des minorités et les intérêts communs¹⁰² (Qadeer et Agrawal, 2011). Iveson et Fincher (2011) ont pour leur part identifié trois principes généraux pouvant développer *le droit à la ville* pour tou·te·s : la « redistribution » mettant l'accent sur l'accessibilité¹⁰³ et la répartition équitable des ressources; la « reconnaissance » des spécificités des groupes minoritaires et la « rencontre » visant à construire des espaces de convivialité.

Wood et le Conseil de l'Europe ont repris et adapté certaines de ces préconisations pour fonder le programme des *Cités interculturelles* (Wood et Landry, 2008; Conseil de l'Europe, 2019). Même s'il n'est pas possible d'utiliser un modèle uniforme en matière de gestion de la diversité tant les contextes sont hétérogènes, ce programme propose une « boîte à outils » dans laquelle les villes peuvent puiser. Le premier principe conseille d'assumer un « leadership » qui valorise et soutient explicitement la « diversité ». Les vecteurs peuvent être des déclarations, des discours et des documents gouvernementaux qui sensibilisent le public aux « avantages de la diversité ». Cette

¹⁰² Qadeer et Agrawal (2011) se sont appuyés sur le principe des « accommodements raisonnables » préconisés par diverses chartes canadiennes des droits et des libertés. Pour la définition des « accommodements raisonnables », voir la note de bas de page en introduction générale.

¹⁰³ Nous revenons sur la notion d'accessibilité dans la section sur « le lien entre la fréquentation des institutions et les relations interethniques ».

pratique est en lien avec la littérature que nous recensons dans la section précédente sur le virage des discours sur la diversité ethnoculturelle. Une autre préconisation du programme est de mettre en place des équipes multi- et interdisciplinaires afin de lier les compétences. Il s'agit ici de favoriser la collaboration de toutes les institutions urbaines (gouvernementales, publiques, organismes communautaires, associations, etc.), ainsi que la participation des résident·e·s. Ensuite, cette boîte à outils propose une grande gamme d'initiatives dans divers domaines et lieux : interactions, participation, anti-discrimination, accueil des nouveaux·elles arrivant·e·s, éducation, quartiers, services publics, vie culturelle et sociale, espace public, médiation et règlement des conflits, langue, médias et communication, etc. Par exemple, dans le domaine des interactions, l'objectif est de favoriser les rencontres entre les personnes de diverses origines, comme en ouvrant un centre interculturel ou un musée diffusant les cultures minoritaires. Dans les « quartiers », il est conseillé d'encourager la *mixité* socio-démographique, ainsi que de désigner des espaces clés où les résident·e·s reçoivent des services et peuvent se côtoyer (centres de santé, garde d'enfants, bibliothèques, etc.). Dans le domaine « vie culturelle et sociale », il s'agit notamment de proposer des activités de loisir festives et dans un « cadre neutre », ou autrement dit non structurées selon des spécificités ethnoculturelles et mono-ethniques. Dans « l'espace public », les professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement doivent créer des espaces de convivialité. En bref, la boîte à outils du programme des *Cités interculturelles* vise en grande partie à favoriser les interactions sociales et interethniques.

1.4.2.2.2 Les pratiques montréalaises

Les bases de la gestion de la diversité ethnoculturelle à Montréal furent posées dès les années 1990 (Massana et Rioux, 2018). Les principaux champs d'action se portaient alors sur la reconnaissance et la représentation des minorités ethniques, l'accueil et l'intégration des nouveaux·elles arrivant·e·s, la lutte contre le racisme et la discrimination et le développement des interactions entre le groupe majoritaire

Canadien français et les minorités, ainsi qu'entre les groupes minoritaires afin de favoriser la coexistence pacifique. Ce mandat évolua peu depuis, mais on ajouta quelques considérations, telles que développer et mieux coordonner les partenariats avec les acteurs impliqués, ainsi que favoriser la participation de tou·te·s (selon l'approche de « la diversité ») et la création d'un « sentiment d'appartenance » (CIM, 2019). En cela, la gamme de pratiques concrètes est large : création de comités consultatifs, adaptation des services municipaux, formation du personnel municipal, soutien financier des organismes communautaires et des associations multiethniques, offre d'activités de loisir et de rapprochement interculturel, programme d'accueil des immigrant·e·s et d'accès à l'égalité en emploi, offre de services ciblés selon le besoin (gratuité et adaptation des tarifs pour les familles monoparentales, les aîné·e·s, etc.), collaboration avec les partenaires (associations, institutions, centres sportifs, *Young Men's Christian Association* [YMCA], Centre Local de Services Communautaires [CLSC], bibliothèques, centres de femmes, maisons de la famille, etc.) (Paré *et al.* 2002; Ch. Poirier, 2004, 2010; Montréal, 2011; Fourrot, 2013; Fiore, 2013; White, 2018).

Mais, il existe d'importantes différences entre les arrondissements montréalais. L'étude de Paré *et al.* (2002), qui a tenté de cibler les « best practices »¹⁰⁴ auprès de 17 municipalités de la couronne de Montréal avant les fusions municipales, a observé que peu d'administrations avaient adopté des pratiques ciblant explicitement la diversité ethnoculturelle. Le plus souvent, les pratiques visaient plutôt des aspects socioéconomiques, par exemple des ajustements tarifaires ou la gratuité pour l'accès à certains équipements (piscine, aréna, bibliothèque, etc.) et l'offre de services et

¹⁰⁴ « La notion de “best practices” est une approche clientéliste qui suppose ici une réponse de l'organisation aux besoins et particularités de la population concernée. Il ne s'agit pas uniquement d'une mesure de la bonne réputation de l'organisation, mais cette notion sous-entend aussi une planification et une comparaison avec d'autres organisations pertinentes, suivies des étapes de validation souvent connues sous les vocables “évaluation” et “rétroaction”. La notion de best practices réfère aussi à une multiplicité de pratiques, le pluriel étant ici significatif. En effet, les organisations visant des best practices doivent se plier à des pratiques d'évaluation, d'apprentissage et d'adaptation basées sur des réussites d'ailleurs et portées à leur attention dans l'objectif de toujours mieux réussir. » (Paré *et al.* 2002, p.202-203)

d'activités ciblées pour les aîné·e·s et les familles. En comparaison, seulement quelques municipalités faisaient mention de mesures d'accommodement raisonnable, d'accueil des immigrant·e·s et de rapprochement interculturel¹⁰⁵; ce qui a révélé une certaine prudence pour la concrétisation en matière de gestion de la diversité ethnoculturelle (Paré *et al.* 2002). Simultanément, une équipe de l'INRS-UCS a mis à jour des données allant dans le même sens en s'intéressant aux manières dont les municipalités tenaient compte des spécificités ethnoculturelles de leurs résident·e·s à travers notamment l'offre en sport et loisir, ainsi que pour l'aménagement des lieux de culte minoritaire (Germain *et al.* 2003; J.E. Gagnon, 2005; C. Poirier, 2005). De manière générale, cette étude a montré des pratiques « ad hoc », ou autrement dit par « essai/erreur » ou « sur le tas » au fur et à mesure des problèmes à résoudre et des demandes particularistes des minorités. Plus spécifiquement dans le domaine des sports et des loisirs qui dépendait notamment des partenariats avec les associations et les organismes communautaires, les pratiques variaient selon les sensibilités des responsables, mais les activités potentiellement mono-ethniques étaient généralement découragées afin de respecter le principe d'ouverture à tou·te·s. Il existait tout de même un certain avantage pour les minorités plus anciennes des quartiers et mieux organisées pour faire valoir leurs demandes. Concernant l'aménagement des lieux de culte minoritaire, les municipalités montraient à la fois plus d'embarras et de surprise face à la forte augmentation des demandes de permis de construire. Il s'agissait le plus souvent de préoccupations fiscales¹⁰⁶, mais certains inconforts se faisaient également sentir concernant la visibilité des signes religieux dans l'espace public. En bref, cette étude a conclu que les pratiques municipales en matière de gestion de la diversité ethnoculturelle s'apparentaient à de la « tolérance » du moment que les demandes

¹⁰⁵ Dont le terrain de cette présente recherche à Saint-Laurent.

¹⁰⁶ Les lieux de culte étant exemptés d'impôts, la municipalité était alors privée d'une ressource par rapport à l'accueil sur le terrain d'une autre activité.

particularistes n'entravaient pas les normes majoritaires, ainsi que la participation des membres des groupes minoritaires à des activités communes (Germain *et al.* 2003).

La littérature témoigne donc d'une frilosité de la part des municipalités québécoises d'appliquer concrètement l'action en matière de gestion de la diversité ethnoculturelle, notamment pour l'aménagement de l'espace. Il semblerait même selon des auteures que les pratiques soient devenues plus restrictives par crainte de favoriser certains groupes ethniques (J.E. Gagnon *et al.* 2004; Germain *et al.* 2008). Germain *et al.* (2008) ont repéré une tendance qu'elles ont nommée la « tentation de l'espace neutre » ou « pasteurisation », car, alors que dans les années 1970-80, la Ville de Montréal avait conçu des espaces associés à un groupe particulier, comme la place Portugal¹⁰⁷, plus récemment, les autorités préfèrent atténuer la visibilité des spécificités ethnoculturelles. D'après Germain (2010), l'argument de la « neutralité de l'espace public » est particulièrement évoqué en lien avec l'aménagement des lieux de culte minoritaire et la visibilité de la religion. Bien que le rapport de Bouchard et Taylor (2008) faisant suite à « la crise des accommodements raisonnables » n'a que peu traité de la place de la religion dans l'espace public au Québec, cette auteure a remarqué que cette question apparaît comme un « casse-tête » pour les acteurs locaux (Germain, 2010). Les controverses sont souvent résolues selon un processus de « transaction sociale » (Germain *et al.* 2003; J.E. Gagnon, 2005), mais elles restent des occasions de réfléchir sur la place de la religion dans l'espace public, ainsi que d'améliorer les pratiques en matière de gestion de la diversité ethnoculturelle (Germain, 2010, 2013).

Nous recensons peu d'écrits scientifiques traitant des pratiques concrètes de gestion de la diversité ethnoculturelle dans les arrondissements montréalais depuis les années 2010, tout particulièrement pour ce qui a trait à l'aménagement de l'espace.

¹⁰⁷ La place Portugal fut fondée en l'honneur de la communauté portugaise qui contribua à rénover le quartier du Plateau. Ce parc est décoré de motifs portugais, avec des éléments traditionnels de décor qu'on trouve dans les parcs au Portugal, comme le coq de Barcelos qui coiffe le kiosque à musique.

Selon Rocher (2017), le document de référence en matière d'immigration et de relations interculturelles de Montréal ne comporte pas d'actions spécifiques comme le font d'autres municipalités québécoises, mais plutôt de grandes orientations. Néanmoins, son analyse des actions répertoriées sur le site Web de la municipalité a exploré que la majorité des actions s'inscrivent dans une « dimension humaniste », c'est-à-dire insistant sur la valorisation de la diversité, « la reconnaissance », « l'ouverture » et « le respect ». En cela, on peut dire que les pratiques montréalaises récentes de gestion de la diversité consistent en grande partie à agir par des discours.

Enfin, des auteur·e·s ont soulevé la nécessité d'améliorer les pratiques. Tandis que les divers acteurs de terrain (organismes communautaires, institutions publiques, secteur privé, société civile) se montrent sensibles aux enjeux de la diversité ethnoculturelle et essaient d'adapter leur savoir-faire et leurs services, ils ne se sentent pas assez outillés ni soutenus par les niveaux supérieurs (Reichold, 2011; Rocher et White, 2014; White, 2018). Ceci interpelle directement le gouvernement provincial et rappelle que, bien que le niveau local ait un rôle à jouer en matière de gestion de la diversité ethnoculturelle, il reste tributaire des niveaux supérieurs. En cela, Bouchard a une nouvelle fois invité les institutions gouvernementales à mieux définir le modèle intercommunitariste québécois (S. Lefebvre et St-Laurent, 2018). Selon Germain (2018, p.95) :

Encore aujourd'hui, les pratiques municipales évoluent dans l'ambiguïté, et les arrondissements montréalais ont chacun leur manière d'improviser.

1.4.3 Le rôle des institutions et des équipements de quartier

1.4.3.1 Le lien entre la fréquentation des institutions et les relations interethniques

Nous remarquons qu'une partie de l'action publique locale de gestion de la diversité ethnoculturelle met l'accent sur le milieu institutionnel et communautaire (partenariat, financement, etc.). Au-delà d'offrir des services aux immigrant·e·s et à l'ensemble de

la population, il s'agit d'encourager la participation à la vie sociale (Germain *et al.* 2003; Conseil de l'Europe, 2019; Montréal, 2011). Dans les textes, la notion « participation » est rarement clairement définie, mais elle est présentée à la fois comme une implication civique, citoyenne et politique (Guay-Charrette, 2019). Il s'agit aussi de l'usage des équipements de quartier (organismes communautaires, équipements de sport et de loisir, bibliothèques, etc.) et du développement de liens sociaux avec des voisin·e·s, des employé·e·s et des bénévoles (Aizlewood *et al.* 2006; Roult *et al.* 2017; Tossutti, 2018). C'est donc la fréquentation d'espaces communs qui s'avère importante. Selon Helly (1997), la « participation sociale » consiste en des affiliations actives et volontaires à des regroupements autres que familiaux, politiques et professionnels. Elle est plus ou moins formelle. La « participation informelle » se déroule de manière ponctuelle ou permanente dans un cadre non institutionnalisé (*e.g.* bande de jeunes, groupe de musique). La « participation formelle » réfère à l'affiliation à des associations enregistrées, des clubs et des regroupements ayant un programme d'activités, un lieu de réunion et des agents responsables. De plus, Beauchemin *et al.* (2020) ont défendu qu'il existe un lien entre la participation et l'accessibilité des équipements, notamment culturels. Celle-ci renvoie à différents types d'adaptation des environnements (localisation, architecture, infrastructures et signalétiques), des services (communications, coûts d'entrée, offre de services spécialisés) et des œuvres (formats, avertissements sur les contenus, interprétation et traduction). Ceci rejoint la définition de Penchansky et Thomas (1981) qui ont identifié cinq facettes pour favoriser l'accès de tous les usagers aux institutions : la « disponibilité » qui vise à faire correspondre l'offre aux besoins ; « l'accessibilité » qui comprend la localisation des services, l'aménagement architectural et urbain, ainsi que les ressources de transport pour y aller ; « l'organisation » qui renvoie par exemple aux heures d'ouverture et au système de réservation ; « l'abordabilité » qui garantit que les prix correspondent à la capacité des usagers ; et « l'acceptabilité » qui réfère aux comportements des fournisseurs de services face aux dimensions sociodémographiques des usagers, et inversement. En complément, selon Beauchemin *et al.* (2020), alors que la médiation

culturelle cherche à rejoindre de nouveaux publics et usager·ère·s, parfois marginalisé·e·s (classes sociales moins nanties, minorités ethniques, personnes avec un handicap, etc.), en s'appuyant sur un réseau de partenaires divers (*e.g.* organismes communautaires et écoles), les objectifs de l'accessibilité croisent ceux de l'inclusion de tout·e·s les citoyen·ne·s au monde institutionnel.

Déjà en 1964, Breton avait mis à jour le rôle des institutions (lieu de culte, école, hôpital, journal) dans l'insertion des immigrant·e·s au sein de la société d'accueil. En effet, à l'aide de leur offre de services (activités, informations, aide à l'insertion économique, etc.), les institutions généraient une force d'attraction, ainsi que des occasions pour les individus de se côtoyer (*institutionnal completeness*). Ensuite, elles avaient le pouvoir d'orienter la construction du réseau social, à la fois intra- et inter-ethnique. Par exemple, la segmentation des institutions selon la langue française et anglaise à Montréal participa longtemps à *séparer* les Canadiens français et les Canadiens anglais, ainsi que les minorités (Breton, 1981). Au contraire, s'il y avait des équipements et des activités communes, les groupes d'origines diverses pouvaient se côtoyer. Néanmoins, Breton (1964) avait également montré que les relations intra- et inter-ethniques étaient interdépendantes, car le groupe d'origine pouvait être une ressource conduisant peu à peu à *l'intégration* des immigrant·e·s dans la société d'accueil. Depuis, ceci a été maintes fois montré par divers·es auteur·e·s, dont Zhang (2007), Fiore (2010) et Meintel (2016, 2018). À cet égard, on retient qu'à la fin des années 1990, lorsque l'approche multiculturaliste opéra un virage de la *protection* des diverses identités ethnoculturelles vers des questions d'intégration et de promotion d'un sentiment d'appartenance au Canada, il y eut une réduction des budgets attribués aux organismes mono-ethniques pour plutôt miser sur les organismes multi-ethniques et l'adaptation institutionnelle (Mc Andrew *et al.* 2005).

1.4.3.2 Le loisir comme vecteur d'interactions sociales et interethniques

1.4.3.2.1 Les enjeux de la participation des minorités ethniques dans le loisir

En lien avec le milieu institutionnel, la gestion de la diversité ethnoculturelle au niveau local mise en partie son action sur le loisir (Germain *et al.* 2003; C. Poirier, 2005; Roullet *et al.* 2018; Tossutti, 2018). Selon le Conseil de l'Europe (2019, p.45), « les activités de loisir sont peut-être la meilleure occasion de rencontrer des personnes de culture différente dans un cadre neutre et festif » et les villes doivent les encourager dans la mesure où elles s'adressent à une diversité de public. Tandis que le programme des *Cités interculturelles* embrasse « l'hypothèse du contact » d'Allport (1954), quelques chercheur·e·s ont exploré le rôle des activités de loisir dans les relations interethniques et ont montré qu'elles aident en effet à développer des liens (connaissances, amitiés) et à améliorer l'accommodation intergroupe (Pettigrew et Tropp, 2011; Kim, 2012; Rich *et al.* 2015). Kim (2012) a procédé à une étude auprès de femmes immigrantes originaires de Corée du Sud aux États-Unis¹⁰⁸. En premier lieu, ces femmes témoignent non seulement du manque d'occasion d'interagir avec des personnes d'une autre origine que la leur dans la vie quotidienne, mais aussi de certaines difficultés à dépasser les *différences* ethnoculturelles. Cependant, en participant à des activités telles que des cours de musique, du sport, du bénévolat ou à des activités religieuses, elles font des rencontres qui se poursuivent parfois en amitié – le plus souvent avec des personnes issues d'autres minorités ethniques. En prolongement, ces activités et ces rencontres leur permettent de réduire certains obstacles à leur insertion dans la société d'accueil (apprentissage de la langue officielle et des coutumes, réduction des préjugés) (Kim, 2012). Au Canada, Rich *et al.* (2015) ont observé des phénomènes similaires lors de la *Coupe communautaire*¹⁰⁹ qui réunit des immigrant·e·s et des réfugié·e·s, joueur·euse·s

¹⁰⁸ Cette étude a ciblé les femmes car elles sont plus susceptibles de vivre des situations d'isolement social que les hommes (Kim, 2012).

¹⁰⁹ Il s'agit d'un jeu dérivé du soccer, organisé à Ottawa et London en 2012 et 2013 (Rich *et al.* 2015).

ou bénévoles. Ceux·celles-ci ont discuté de plusieurs avantages de cette activité sportive : c'est une opportunité de se rassembler et de communiquer autour d'un « intérêt commun », il s'agit d'un acte de « reconnaissance » de la part de la société d'accueil (Taylor, 1994) et c'est un moyen d'acquérir des compétences (expérience de bénévolat, développement personnel, engagement communautaire). Ainsi, les auteur·e·s ont avancé que le sport peut faciliter « l'inclusion sociale » et que même si la structure des activités est parfois contraignante (horaire spécifique, lieu), il est nécessaire qu'elle soit conçue dans ce cadre afin de répondre aux objectifs d'inclusion (éviter les regroupements mono-ethniques, inclure les participant·e·s dans le processus d'organisation, etc.). De même, selon les propos de Roult *et al.* (2017, 2019), le loisir, notamment le sport, est un véritable facteur d'« intégration¹¹⁰ » des immigrant·e·s qui fait partie d'un ensemble sociétal comprenant le travail, l'éducation, la politique, etc. Il faut donc le considérer au même titre.

Néanmoins, il existe certaines contraintes pouvant freiner la participation de certains groupes sociaux à des activités de loisir. Plusieurs enquêtes dans différents pays ont relevé des niveaux d'activité physique et de santé plus faibles chez les immigrant·e·s que chez les non-immigrant·e·s (Stodolska et Alexandris, 2004; Aizlewood *et al.* 2006; Rich *et al.* 2015; Tossutti, 2018). Selon Stodolska et Alexandris (2004), tandis que les nouveaux·elles arrivant·e·s sont très occupé·e·s par leur insertion dans la société d'accueil (emploi, revenu faible, apprentissage de la langue, etc.), le loisir et le sport ne font pas partie de leurs priorités. Aizlewood *et al.* (2006) ont tenté de comprendre les manières dont la « participation récréative¹¹¹ » est modulée selon les dimensions sociodémographiques (origine ethnique, religion, âge, sexe-genre, statut familial,

¹¹⁰ Ici, la notion « intégration » est entendue à la manière de Drudi (2010), c'est-à-dire avant tout selon un point de vue social « comme un ensemble de processus et d'interactions fonctionnels, culturels et sociaux dans l'optique d'offrir une place reconnue et à part entière dans sa société d'accueil à la personne immigrante » Roult *et al.* (2019, p.280).

¹¹¹ Selon la recherche d'Aizlewood *et al.* (2006), la « participation récréative » est définie comme les activités d'une personne pendant son temps libre.

classe sociale, etc.). Par l'analyse statistique des données canadiennes et néerlandaises, cette étude a également permis de relever des modulations selon les contextes. Aux Pays-Bas, les membres des minorités ethniques, les femmes, les personnes mariées et celles ayant des enfants sont moins enclines à participer à des activités de loisir. Au Canada, les modulations sont moins significatives pour ces mêmes groupes sociaux, mais dans les deux pays, la participation est plus faible chez les personnes ayant un niveau de scolarité moins élevé, ne parlant pas une langue officielle à la maison ou se déclarant de religion musulmane. Même si les données ont montré des modulations plus significatives selon les dimensions démographiques et socioéconomiques (âge, scolarité, situation d'emploi), Aizlewood *et al.* (2006) ont mentionné que les modulations selon les dimensions de l'origine ethnique, de la religion et du sexe-genre peuvent s'expliquer par l'existence de normes qui limitent la pratique de certains espaces (espaces publics, équipements de sport) et/ou l'interaction entre les sexes. Par ailleurs, certaines personnes préfèrent participer au sein de leur groupe d'origine pour diverses raisons, comme préserver leur patrimoine ethnoculturel. Mais, plus récemment et au-delà des aspects d'ordre identitaire, Roult *et al.* (2017, 2019) ont compilé d'autres contraintes entravant la participation des immigrant·e·s et des minorités ethniques aux activités de loisir : des contraintes d'ordre personnel (manque de temps, d'énergie, de maîtrise de la langue et de connaissances de certains loisirs, revenu faible, isolement social), d'autres d'ordre structurel (accessibilité géographique et économique déficiente de certains équipements, manque de programmes répondant aux besoins, faiblesse de communication de l'offre de loisir) et enfin certaines d'ordre sociétal (sous-représentation de certaines minorités ethniques, discrimination et racisme).

1.4.3.2.2 L'adaptation de l'offre en sport et loisir au Canada et à Montréal

Conscientes non seulement du potentiel du loisir comme facteur d'interactions sociales et interethniques, mais aussi des contraintes vécues par certains groupes sociaux, notamment les personnes immigrantes et/ou issues des minorités visibles, les

institutions locales canadiennes tentent d'adapter leur offre. À cet égard, Tossutti (2018) qui a examiné les prestations des services des parcs et des loisirs à Vancouver, Calgary, Edmonton, Toronto et Brampton a observé que toutes ces villes adoptent une approche « pluraliste » et des pratiques de « planification multiculturelle¹¹² » – à des degrés plus ou moins francs – afin de répondre aux transformations socioethniques de leur population. Elles fournissent des informations en langues non officielles (programmes papier, traduction en ligne), programment des activités de baignade réservées aux femmes (horaires réservés, encadrement féminin, autorisation de vêtements plus couvrants que les maillots de bain usuels, rideaux pour protéger l'intimité) et adaptent les équipements (multi-usage des terrains de sport pour accueillir du soccer ou du cricket, ajout de tables de pique-nique dans les parcs afin d'accommoder les grandes familles et les rassemblements communautaires, mise à disposition de four tandoori, regroupement de bancs publics, structures d'ombre, kiosques et chalets permettant de discuter ou de jouer aux cartes, etc.). Les services de loisir adoptent également des mesures visant à recruter du personnel reflétant davantage la composition de la population et à mieux intégrer les minorités dans les processus décisionnels (consultations, recueil des commentaires). Enfin, dans un souci plus général à l'égard de tous les groupes sociaux vulnérables, les institutions coopèrent pour rejoindre un maximum d'individus (*e.g.* les écoles fournissent de l'information sur les activités sportives, le logement, l'emploi et les soins de santé) et offrent des services gratuits ou à prix réduit aux familles à faible revenu (Tossutti, 2018).

À Montréal aussi, les institutions locales ont adapté leur offre en sport et loisir depuis les années 1990 (Germain *et al.* 2003; C. Poirier *et al.* 2006). Selon Germain *et al.* (2003), tandis que les activités de sport et de loisir sont souvent considérées comme n'ayant pas d'importante conséquence sur les grands enjeux sociaux, elles sont moins

¹¹² Notons que malgré la critique du multiculturalisme en Europe, le Canada anglais continue de suivre cette approche pluraliste de gestion de la diversité ethnoculturelle (Hiebert, 2016).

soumises aux idéologies en matière de gestion de la diversité ethnoculturelle, notamment *assimilationnistes*. Les institutions locales peuvent alors tester des pratiques. En cela, elles (A) répondent aux demandes de façon *ad hoc*, (B) attribuent des espaces aux associations ethnoculturelles, (C) appliquent des accommodements raisonnables, (D) favorisent l'accessibilité aux services à l'aide de prestations de traduction, (E) mettent à disposition des intervenant·e·s des outils de connaissances (portrait démographique, statistiques), (F) recrutent du personnel issu des minorités, (G) développent des ressources de médiation interculturelle et (H) établissent des planifications d'activités reflétant la composition socioethnique de la population. Notamment, au début des années 2000, la municipalité de Saint-Laurent¹¹³ ne cachait pas son objectif de favoriser l'intégration des résident·e·s d'origine immigrante à l'aide de services en sport et loisir (Ville-Saint-Laurent, 2000; Germain *et al.* 2003). Par exemple, elle coopérait avec des institutions (*e.g.* YMCA) pour offrir des activités de baignade réservées aux femmes, des cours de danse, des cours de langue, des terrains pour jouer au soccer et au cricket, etc. Néanmoins, la recherche de Germain *et al.* (2003) avaient noté que ces adaptations des services institutionnels ne se déroulaient pas sans tension sociale ni tâtonnement, car peu de municipalités montréalaises semblaient posséder suffisamment d'ancienneté et d'expérience en la matière.

Plus récemment, une équipe de chercheurs a une nouvelle fois exploré les pratiques en matière de gestion de la diversité ethnoculturelle dans le domaine du loisir et notamment du sport en dirigeant des entrevues auprès d'acteurs clés (fonctionnaires, employé·e·s municipaux, intervenant·e·s du réseau associatif et communautaire) dans sept arrondissements montréalais¹¹⁴ (Roult *et al.* 2018). D'entrée de jeu, le loisir est perçu par ces répondant·e·s comme un « facteur d'intégration » et de « vivre-ensemble » dans la mesure où il aide à développer un réseau social, à maîtriser la langue

¹¹³ Le terrain de la présente recherche.

¹¹⁴ Dont l'arrondissement Saint-Laurent.

française, à mieux comprendre les *valeurs* de la société québécoise et à construire un « sentiment d'appartenance », tout en favorisant l'ouverture aux *différences ethnoculturelles*. En revanche, la majorité des institutions n'offrent pas d'activités réservées à des groupes ethniques en particulier, car elles sont notamment soucieuses de ne pas créer des formes de division et d'isolement social. À cet égard, les répondant·e·s témoignent qu'il ne faut pas forcément accepter toutes les demandes particularistes et que la religion peut devenir un frein à la participation et/ou provoquer certaines formes de stigmatisation. En somme, l'offre est régulièrement évaluée afin de satisfaire le plus grand nombre de participant·e·s, quelles que soient leur origine et leur classe sociale (tarif réduit, gratuité). Il s'agit de couvrir un large spectre d'activités (sportives, culturelles, sociales, etc.) généralement réparties selon l'âge (enfants, adolescent·e·s, adultes, aîné·e·s). Les principaux enjeux d'action consistent à « miser sur le capital territorial » et sont de l'ordre de la médiation pour non seulement cerner la demande et développer les partenariats avec des organismes pouvant proposer certaines activités, mais aussi afin de faire connaître l'offre de loisir. Plus spécifiquement, les répondant·e·s relèvent que les espaces et les activités les plus fréquentées par les immigrant·e·s sont les parcs, les bibliothèques, les centres communautaires et les écoles qui offrent des activités parascolaires, des camps de jour et des événements publics. En prolongement, ce sont souvent les enfants qui fréquentent en premiers les activités et qui amènent leurs parents à participer et à faire des rencontres :

On est ici dans un véritable processus transactionnel enfants-parents où les premiers vont pousser et sensibiliser les seconds à certaines réalités sociales et culturelles de la société d'accueil (Roult *et al.* 2018, p.4).

1.4.3.2.3 Le besoin d'information et de recherche en la matière

En résumé, les gouvernements locaux à Montréal, mais aussi ailleurs, dirigent une partie de leur action de gestion de la diversité ethnoculturelle vers l'offre d'activités de loisir et notamment sportives. Néanmoins, tandis que toutes les études et les

intervenant·e·s de terrain mentionnent le besoin d'améliorer les pratiques, il existe que peu d'information sur les liens entre les activités de loisir et les relations interethniques. La littérature conclut souvent qu'il est nécessaire de poursuivre des recherches en la matière (Aizlewood *et al.* 2006; Rich *et al.* 2015; Tossutti, 2018; Roullet *et al.* 2017, 2018). En cela, à l'aide d'une revue systématique de 63 écrits scientifiques canadiens et internationaux, Roullet *et al.* (2019) ont dégagé des pistes de recherches. Ils ont entre autres souligné l'étonnante absence de recherche existante en géographie et en études urbaines alors que les questions de l'aménagement de l'espace sont au cœur des réflexions sur le loisir et la gestion de la diversité ethnoculturelle. Plus spécifiquement, bien que des recherches aient été dirigées aux États-Unis et au Canada, très peu concernent le Québec qui occupe pourtant une position historique tout à fait singulière à l'égard des enjeux liés aux relations interethniques. Il y a également besoin d'accorder une attention particulière aux relations entre les groupes majoritaires et les groupes minoritaires, tout en comparant un plus grand nombre de groupes ethniques et de groupes sociaux tels que les enfants, les adolescent·e·s et les femmes.

1.4.3.3 Le rôle des bibliothèques publiques

1.4.3.3.1 Les bibliothèques publiques comme espace interculturel

Ici et là dans cette recension, nous relevons quelques écrits – autant états-uniens, canadiens, européens que québécois – discutant du potentiel des bibliothèques publiques comme un espace propice aux interactions sociales, notamment interethniques, ainsi qu'à la mise en œuvre d'actions en matière de gestion de la diversité au niveau local. En effet, le développement des bibliothèques « publiques¹¹⁵ » s'étant

¹¹⁵ Notons que les bibliothèques ne sont pas publiques partout dans le monde; elles restent encore réservées à l'élite ou payantes dans de nombreux contextes (Audunson *et al.* 2011). Au Québec, elles restèrent longtemps sous le joug du clergé et d'intellectuels qui diabolisaient tout projet de bibliothèque publique (Lajeunesse, 1996; Séguin, 2016). Ce fut qu'en 1779 que le premier établissement de lecture publique

fait dans de nombreux contextes en lien avec l'idéologie démocratique, ces espaces mettent en pratique les principes de l'institution et du service public ouvert à tou·te·s (Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture [UNESCO], 1949, 1994; Montréal, 2005; Séguin, 2016; Association des bibliothèques publiques du Québec [ABPQ], 2016; Salanouve, 2017). De surcroît, leur vocation sociétale s'affirme depuis le début du XXI^e siècle avec l'émergence des « bibliothèques tiers lieux » (Cliche et Martel, 2014; Martel, 2012, 2015; Derbas Thibodeau et Poirier, 2019). Ce modèle d'espace public – ou semi-public – se développe à partir des travaux d'Oldenburg (1989) qui a présenté les « tiers lieux » comme un second chez-soi où les usager·ère·s peuvent non seulement se détendre seul·e·s, étudier et travailler, mais aussi briser l'isolement et entretenir des liens sociaux. Il s'agit par exemple des bars, des cafés et des centres communautaires. Permettant l'appropriation spatiale et l'accommodation entre les usager·ère·s, les tiers lieux offrent un cadre favorable à la création et au maintien d'un réseau social. Suivant ce type de réflexion sur les liens entre espaces et relations sociales, ainsi que dans le contexte d'avènement du numérique qui bouscule l'usage des livres, les bibliothèques publiques redéfinissent leur place dans la vie de quartier (Johnson et Griffis, 2009; Martel, 2015; Derbas Thibodeau et Poirier, 2019). Sans toutefois renoncer à leur mission traditionnelle de sanctuaire du livre, elles diversifient leur offre d'activités pour attirer de nouveaux·elles usager·ère·s (clubs de lecture, activités récréatives pour les enfants, conférences, expositions d'arts, concerts de musiques, etc.) tout en réinventant leur

ouvra ses portes. Néanmoins, pendant que les bibliothèques publiques fleurissaient dans les provinces anglophones au XIX^e siècle, les bibliothèques paroissiales au Québec faisaient office à la fois de contrôle moral et de résistance au Canada anglais. La première bibliothèque publique au Québec fut inaugurée en 1899 à Westmount dans l'ouest anglophone de l'île de Montréal. Mais bien que prétendument bilingues, les premières bibliothèques publiques au Québec ne contenaient que peu d'ouvrages en français. Il fallut attendre la seconde moitié du XX^e siècle et la Révolution tranquille pour que le Québec se dote de législations en la matière. Ce fut qu'à partir des années 1970-1980 avec la construction de bibliothèques municipales un peu partout au Québec que tou·te·s purent enfin bénéficier pleinement de leurs services publics (Lajeunesse, 1996; Séguin, 2016; Derbas Thibodeau et Poirier, 2019). On voit bien ici que les bibliothèques publiques québécoises sont depuis leur fondation intégrées dans les questions liées à la diversité ethnoculturelle (Laurenceau, 2004).

architecture intégrant désormais des cafés, des atriums et des salles de jeux pour enfants et adolescent·e·s (Cliche et Martel, 2014).

Dans la foulée, des publications ont présenté les bibliothèques publiques comme des espaces catalyseurs d'interactions sociales, notamment interethniques. L'étude de Johnson et Griffis (2009) a mesuré une corrélation entre l'utilisation des bibliothèques et le « capital social¹¹⁶ » des usager·ère·s. Même si ceux·celles-ci n'affirment pas d'emblée qu'il·elle·s y recherchent des interactions, il·elle·s y développent spontanément des liens – faibles et forts, surtout avec les employé·e·s-bibliothécaires. Selon Iveson et Fincher (2011), ces espaces répondent aux trois principes du « droit à la ville » : la « redistribution », car elles permettent un accès gratuit à tous les individus, la « reconnaissance », car elles prennent en compte les besoins de tou·te·s (mise à disposition d'informations et de ressources) et la « rencontre », car elles permettent de se côtoyer au quotidien et de se construire un réseau social de manière relativement informelle. Elbeshausen et Skov (2004) ont quant à eux associé les bibliothèques au concept d'« espace transnational ou transculturel », car les identifications ethniques s'estompent en même temps que s'accroissent les interactions entre les groupes minoritaires et les groupes majoritaires. De façon similaire, Chan (2013) a qualifié les bibliothèques publiques « d'espaces de compréhension interculturelle », car on peut s'accommoder à la diversité ethnoculturelle, d'autant plus quand elles programment des activités allant dans le sens des interactions et des coopérations intergroupes.

En effet, dans un certain nombre de pays, les bibliothèques publiques font partie des espaces où sont mis en œuvre les principes de la gestion de la diversité (Audunson *et al.* 2011; Chan, 2013; Montréal, 2016, 2017; Martel, 2018; Conseil de l'Europe, 2019).

¹¹⁶ Selon Johnson et Griffis (2009), le « capital social » fait non seulement référence aux liens sociaux faibles et forts (Putnam, 2000), mais aussi aux avantages sociaux et à l'accès aux ressources (services pouvant notamment aider à maintenir des liens sociaux, tels que l'accès à l'internet). Ainsi, les données ont montré que les personnes qui utilisent fréquemment les bibliothèques sont plus enclines à s'engager dans la vie civique en votant et en étant membres de clubs et d'organismes communautaires.

Notamment, ayant constaté que les immigrant·e·s fréquentent régulièrement ces institutions – associées à la société d'accueil et aux groupes majoritaires, les gouvernements y voient une occasion de déployer des actions visant à l'intégration des nouveaux·elles arrivant·e·s, par exemple en mettant à disposition des informations utiles à l'accès à l'emploi et en offrant des ateliers de conversation en langue officielle (Elbeshausen et Skov, 2004; Guérin, 2014; White et Martin, 2017).

Pendant que ces programmes d'actions de gestion de la diversité ethnoculturelle reposent sur l'hypothèse d'un lien entre la fréquentation des bibliothèques publiques et le développement d'interactions sociales et interethniques, seulement quelques chercheur·e·s se sont attaché·e·s à valider ce lien de manière empirique (Audunson *et al.* 2011; Guérin, 2014). Notamment, c'est ce qu'Audunson *et al.* (2011) ont cherché à saisir auprès de femmes immigrantes d'origine afghane, iranienne ou kurde installées à Tønsberg et Larvik en Norvège. Les données ont montré que le rôle de la bibliothèque publique dans la vie de ces femmes est modulé selon les différentes étapes de leur expérience en tant qu'immigrantes. De prime abord, leur perception de cet espace est teintée par l'image des bibliothèques comme sanctuaires peu accessibles et réservées à l'élite. Mais, dès ce préconçu dépassé, la bibliothèque devient un espace de ressourcement pour ces femmes qui éprouvent de l'isolement, du mal du pays et de l'anxiété face à leur nouvelle situation. Elles y vont pour occuper leurs journées et pour accompagner leur(s) enfant(s) à des activités où elles font parfois des connaissances qu'elles gardent (aide aux devoirs *e.g.*). En même temps, les répondantes ont témoigné que les services offerts par la bibliothèque contribuent à leur apprentissage de la vie sociale en Norvège, par exemple lorsqu'elles accompagnent leur(s) enfant(s) à des activités organisées à l'occasion de fêtes traditionnelles (comme Halloween) et quand elles empruntent des livres pour apprendre la langue officielle (d'abord des livres pour enfants, puis plus élaborés) et abordant des aspects de la culture norvégienne (comme l'histoire du pays). En parallèle, elles apprécient aussi les documents offerts dans leur langue maternelle et/ou abordant leur culture d'origine, car elles perçoivent cela

comme un geste d'inclusion et une « reconnaissance » de la part de la majorité (Taylor, 1994). Ainsi, l'étude d'Audunson *et al.* (2011) a montré que les bibliothèques publiques peuvent contribuer non seulement à relever les défis du pluralisme en permettant des ponts entre les membres des minorités et ceux de la majorité, mais aussi à faciliter la création d'un « capital social » pour les immigrant·e·s. En effet, au fur et à mesure de leur processus d'intégration, les répondantes y viennent avec des ami·e·s souvent de leur origine ethnique – et presque exclusivement d'autres femmes – car la fréquentation d'un espace comme la bibliothèque ne crée pas de tension avec leur conjoint ou famille (*e.g.* en comparaison avec la fréquentation d'un café par des femmes qui est parfois mal perçue dans certaines sociétés) et aussi pour échapper au regard des membres de leur groupe d'origine, notamment les hommes auxquels elles ont peu confiance. Il leur arrive également d'entrer spontanément dans de courtes conversations avec des membres du groupe majoritaire comme des hommes âgés qu'elles continuent à saluer par la suite. En cela, la bibliothèque est à la fois un « lieu de rencontre très intensif » et un « lieu de rencontre peu intensif » (*high intensive versus low intensive meeting places*) où les répondantes créent des liens sociaux forts avec des personnes partageant leurs spécificités ethnoculturelles tout en étant exposées à l'*altérité*. Ainsi, selon Audunson *et al.* (2011), les bibliothèques publiques peuvent être une « arène » où les immigrant·e·s et notamment les femmes peuvent progressivement passer de l'observation à distance à une pleine participation dans la société d'accueil.

Tandis que cette étude a montré les potentiels des bibliothèques pour participer à la mise en œuvre de l'action publique locale en matière de gestion de la diversité ethnoculturelle, d'autres ont mis en lumière certaines limites (Guérin, 2014; Salanoue, 2017; Martel, 2018). En France, Salanoue (2017) a décrit les difficultés à parler de la bibliothèque comme d'un « espace interculturel » malgré que des actions soient tentées ici et là (identification de populations vulnérables, activités « hors les murs » à destination des publics éloignés, construction de collections multilingues).

D'une part, conformément au principe de la bibliothèque comme service public ouvert à tou·te·s, elle doit respecter le pluralisme. D'autre part, le bibliothécaire en tant que fonctionnaire de l'État français doit se conformer à rester strictement égalitaire (conception de l'universalisme républicain). Ainsi, aborder des questions de diversité ethnoculturelle dans les bibliothèques publiques peut se heurter à des résistances idéologiques et politiques qui créent un décalage entre la théorie et la pratique.

1.4.3.3.2 Les pratiques dans les bibliothèques montréalaises

Les bibliothèques municipales montréalaises ont opéré la transformation vers la bibliothèque dite « tiers lieux » ou « du XXI^e siècle » (Montréal, 2010; Cliche et Martel, 2014; Derbas Thibodeau et Poirier, 2019). En cela, elles se présentent comme...

des portes d'entrée privilégiées pour les nouveaux venus dans un quartier ou les immigrants de fraîche date. Accessibles et solidaires, elles sont d'importants outils de socialisation et d'inclusion et des actrices de premier plan du vivre ensemble. (Montréal, 2016, p.2)

Mais à Montréal, l'initiative de mettre en œuvre des actions de gestion de la diversité ethnoculturelle au sein des bibliothèques publiques ne date pas d'hier. Dès les années 1980, le gouvernement municipal identifia les potentialités de ces institutions en la matière, plus spécifiquement en lien avec les enjeux linguistiques au Québec (Massana et Rioux, 2018). Bien que les actions n'étaient pas encore formellement établies, les bibliothèques commencèrent à se doter d'outils pour garantir l'accès aux services et à l'information aux usager·ère·s de toutes les origines (gratuité, comptoir multilingue) et acquérir des collections en langues autres que le français et l'anglais, tout en faisant la promotion du français comme langue officielle (par exemple en offrant des ateliers de conversation). En 1999, plusieurs programmes furent officiellement mis en place dans le cadre d'une entente de financement entre les Bibliothèques de Montréal et le ministère de l'Immigration (Martin, 2017; White et Martin, 2017). À partir de ce moment, les actions des bibliothèques municipales en

matière de gestion de la diversité ethnoculturelle ont été multiples. Au-delà de la consolidation des services offerts sur place (tels que l'accès informatique, le soutien à la francisation et à l'employabilité, les collections multilingues et les journaux du monde), plusieurs initiatives de médiation « hors les murs » sont appliquées. Notamment, dans le cadre du programme *Contact, le plaisir des livres*, des bibliothécaires-médiateurs·rices vont dans les salles d'attente des centres hospitaliers et de vaccination pour animer des livres et sensibiliser à la lecture des parents défavorisés et/ou immigrants par l'intermédiaire de leurs enfants. Également, le programme *Agents de liaison* déployé dans quatre arrondissements¹¹⁷ depuis 2008 s'adresse principalement aux nouveaux·elles arrivant·e·s en offrant de l'information sur les ressources du quartier, des activités de réseautage et des ateliers de formation, tout en favorisant les interactions en français (Montréal, 2016). De surcroît, ce programme s'adapte selon les besoins spécifiques de la population des quartiers, par exemple en proposant des activités de tricot et de café-causerie visant les femmes isolées, des soirées *VIP* pour les élèves des classes d'accueil de francisation ou des kiosques dans les parcs, les services de garde et dans d'autres équipements de quartiers (Martin, 2017; White et Martin, 2017). Toutes ces initiatives sont destinées à faire connaître l'offre de services et à attirer de nouveaux·elles usager·ère·s, non seulement immigrant·e·s, mais pas seulement (personnes isolées, à faible revenu, ayant des besoins spécifiques, etc.). Ainsi, en 2011, forte de cette expérience visant la diversité dans son ensemble, la Ville de Montréal a cité ces actions et « Les bibliothèques : lieux de médiation culturelle » dans le cadre de sa candidature au programme des *Cités interculturelles* du Conseil de l'Europe (Montréal, 2011).

En parallèle, quelques études se sont intéressées aux relations interethniques dans les bibliothèques municipales montréalaises et ont mis en lumière certaines limites à l'action en matière de gestion de la diversité ethnoculturelle. Dans les années 1990,

¹¹⁷ Ahuntsic-Cartierville, La-Salle, Montréal-Nord et Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension.

tandis que Le Gall et Meintel (1997) avaient observé des rapports inégalitaires entre les employé·e·s souvent issu·e·s des groupes majoritaires et les usager·ère·s issu·e·s des groupes minoritaires, ces auteures avaient montré que les bibliothèques publiques pouvaient participer à la reproduction des rapports de domination. Mais, plus récemment, Guérin (2014) a mené des observations dans une des bibliothèques participant au programme *Agent de Liaison*¹¹⁸, ainsi que des entrevues semi-dirigées auprès de huit employées et participantes à des activités¹¹⁹. Mis à part le hall où des usager·ère·s échangent parfois avec des employé·e·s pour des services (emprunts, renseignements) et dans le café où des personnes semblant se connaître déjà se retrouvent, Guérin a relevé peu d'interactions entre les usager·ère·s qui se côtoient en silence, de manière distante et sont souvent que de passage. Les « occasions sociales » sont plus nombreuses durant les activités, mais celles impliquant des interactions entre les personnes issues de divers groupes sont modulées selon le type d'activités. D'une part, les activités dites régulières (club de lecture par exemple) sont fréquentées en grande partie par des membres du groupe Canadien français qui reviennent d'année en année et qui se connaissent relativement bien. D'autre part, les activités en lien avec le programme *Agent de liaison* accueillent majoritairement des nouveaux·elles arrivant·e·s qui font connaissance au fil des semaines, mais dont le lien dépasse rarement le cadre de l'activité. Bien que les participantes évoquent clairement le désir de faire des rencontres comme motif à leur venue et plus singulièrement avec des personnes issues des groupes majoritaires, cela advient peu. Selon Guérin (2014), les bibliothèques publiques font face à une contradiction tandis qu'elles tentent de répondre à des besoins spécifiques de certains groupes tout en devant maintenir un

¹¹⁸ Guérin (2014) a choisi de taire le nom de la bibliothèque et de l'arrondissement où a été menée sa recherche afin de protéger l'anonymat des participantes.

¹¹⁹ Le fait que les répondantes aient été exclusivement des femmes n'était pas un critère d'échantillonnage. Ceci s'est avéré tandis que selon Guérin (2014), les participant·e·s aux activités de la bibliothèque étaient majoritairement des femmes. Par ailleurs, l'échantillon était plus spécifiquement composé de deux employées et de six participantes aux activités, dont six immigrantes, sept appartenant à des minorités visibles et seulement une issue du groupe majoritaire Canadien français.

espace commun et relativement neutre supportant à la fois les interactions sociales et l'introspection. Ainsi, parallèlement à la volonté d'inclure de ce type de programme, un « processus d'exclusion » non désiré peut émerger. Un rapport du Laboratoire de recherche en relations interculturelles (LABRRI) sur le programme *Agent de Liaison* a soulevé des limites similaires, non seulement après avoir remarqué quelques inconforts dans l'encadrement de certaines activités, mais aussi quant à l'absence de membres des groupes majoritaires dans les activités visant à promouvoir l'inclusion (White et Martin, 2017). Par ailleurs et concernant les relations sociales en général, cette étude et d'autres ont noté des enjeux liés à la difficulté de transformer l'image traditionnelle des bibliothèques comme un espace d'introspection. Derbas Thibodeau et Poirier (2019) ont relevé que l'écart entre cette image et les nouvelles fonctionnalités des bibliothèques du XXI^e siècle et tiers lieu (café, salle de jeux, droit à la nourriture) occasionne parfois des tensions entre les usager·ère·s fréquentant les bibliothèques pour différentes raisons (*e.g.* étude vs loisir). De plus, selon eux, alors que les usager·ère·s les fréquentent souvent avec des intérêts individualistes d'accéder à un service (*e.g.* internet) et de consommer un produit culturel (*e.g.* livres et vidéos), la mise en place de « la bibliothèque citoyenne » comme jouant un rôle dans la construction du citoyen conscient de devoir négocier avec autrui demeure à l'état de prototype. Enfin, selon Martel (2018), bien que les bibliothèques québécoises aient entrepris la réflexion à l'égard des enjeux de « diversité, accessibilité, inclusion¹²⁰ », le défi de l'application concrète demeure.

1.5 Synthèse de la recension des écrits, problématique et questions de recherche

En introduction générale, nous avons souligné l'enjeu d'accompagner les interactions entre les personnes issues de divers groupes ethniques et l'inclusion sociale des minorités dans la vie de quartier. Sans nul doute, l'action publique locale développe

¹²⁰ Thème de l'édition 2017 du congrès de l'Association des bibliothèques publiques du Québec.

une gestion de la diversité (ethnoculturelle) et Montréal est l'une de ces villes (Ch. Poirier, 2004; Guidikova, 2011; Montréal, 2011; CIM, 2013; De Graauw et Vermeulen, 2016; White, 2018). La mise en œuvre est complexe et variée (Paré *et al.* 2002; Germain *et al.* 2003; Tossutti, 2012; Fourot, 2013, 2015; Conseil de l'Europe, 2019), mais la recension des écrits permet d'identifier certaines constantes. D'une part, l'action consiste à agir par des discours (Ch. Poirier, 2010; Guidikova, 2011; White, 2017; Rocher, 2017). Telle une façon de s'éloigner des débats idéologiques contre le multiculturalisme, on a assisté à des modifications dans le vocabulaire utilisé à l'égard de l'ethnicité en faveur de notions englobant « la diversité » de la population (Vertovec, 2010a; Fourot, 2013; Germain, 2013; Berg et Sigona, 2013; Schiller, 2015; White, 2015; Juteau, 2018). D'autre part, de nombreuses compétences en matière de gestion de la diversité ont été endossées par les arrondissements et les institutions de quartier (Paré *et al.* 2002; Fourot, 2013), notamment les équipements de sport et de loisir (Germain *et al.* 2003; C. Poirier *et al.* 2006; Tossutti, 2018; Conseil de l'Europe, 2019), ainsi que les bibliothèques publiques (Elbeshausen et Skov, 2004; Montréal, 2016; Guérin, 2014; Martin, 2017). L'action publique locale, tout comme des écrits scientifiques, ont en effet identifié que ces espaces peuvent participer au développement des interactions entre les personnes issues de divers groupes dans les quartiers (UNESCO, 1949, 1994; Chan, 2013; Iveson et Fincher, 2011). Il s'agit alors de répondre à des besoins de certains groupes sociaux (activités multilingues, employabilité, informations, etc.) tout en proposant une offre de services visant le plus grand nombre de personnes et au-delà des dimensions sociodémographiques (origine ethnique, classe sociale, âge, sexe-genre, etc.) (Montréal, 2016; Roult *et al.* 2018). Le but est alors d'encourager la participation de tou·te·s à la vie de quartier en favorisant la fréquentation des institutions, ainsi que les interactions sociales et interethniques (Wood et Landry, 2008; Conseil de l'Europe, 2019). Ainsi, suivant la prescription du Conseil de l'Europe, l'action publique locale en matière de gestion de la diversité vise à mettre concrètement en œuvre l'hypothèse du contact qui postule entre autres que la fréquence des interactions et le soutien institutionnel contribuent à l'accommodation

intergroupe (Allport, 1954; Pettigrew et Tropp, 2011). En cela, bien que nous étudions spécifiquement un terrain montréalais, les questions de cette recherche peuvent être transférées à d'autres contextes tandis que plus de 50 villes à travers le monde, dont Montréal, ont adhéré au programme des *Cités interculturelles*¹²¹.

Mais à chacune de ces échelles d'intervention en matière de gestion de la diversité à Montréal, la recension des écrits repère des limites dans les savoir-faire et/ou les connaissances. En effet, des auteur·e·s ont soulevé des flous dans la définition de la gestion de la diversité et le besoin d'apporter des éclairages (Paré, 2009; Bouchard, 2011, 2012; Burayidi, 2015; White, 2018). Alors que des recherches menées au début des années 2000 avaient noté certaines ambiguïtés dans les pratiques empiriques et un manque d'expérience de la part des arrondissements à peine chamboulés par les fusions municipales (Paré *et al.* 2002; Germain *et al.* 2003), nous recensons peu d'écrits scientifiques plus récents traitant des retombées de l'action publique locale (Rocher, 2017; Germain, 2018), notamment depuis l'adhésion de Montréal au réseau des *Cités interculturelles*. Également à l'échelle des équipements de loisir et des bibliothèques publiques, il est nécessaire d'améliorer les pratiques et de produire plus de connaissance en la matière (Kim, 2012; Rich *et al.* 2015; Roult *et al.* 2017, 2018, 2019). En effet, les écrits montrent des données divergentes. Tandis que quelques recherches ont montré que ces espaces peuvent jouer un rôle dans le processus de production des relations interethniques et l'inclusion sociale des groupes minoritaires dans la vie de quartier (Johnson et Griffis, 2009; Wessendorf, 2016; Martin, 2017; Neal *et al.* 2017, 2018), par exemple des femmes immigrantes qui fréquentent une bibliothèque publique (Audunson *et al.* 2011), d'autres ont soulevé que les pratiques concrètes en la matière peuvent se heurter à des difficultés. D'une part, il existe des contraintes de plusieurs ordres qui peuvent entraver la fréquentation des équipements par certains groupes sociaux (personnes à faible revenu, peu scolarisées, âgées, handicapées, racisées,

¹²¹ <https://www.coe.int/fr/web/interculturalcities>, consulté le 20 avril 2015.

femmes ayant des enfants, pratiquant une religion, etc.) (Aizlewood *et al.* 2006; Celis *et al.* 2017; Roult *et al.* 2017, 2019; Guay-Charrette, 2019). D'autre part, certains programmes en matière de gestion de la diversité ethnoculturelle peuvent faire émerger des processus non désirés de ségrégation, par exemple entre les immigrant·e·s et les membres des groupes majoritaires (Guérin, 2014; White et Martin, 2017).

De manière connexe, nous soulevons une interrogation concernant le but de la gestion de la diversité de favoriser les interactions sociales et interethniques en même temps que la fréquentation des institutions de quartier. La recension des écrits soulève que ces espaces peuvent certes induire ce processus (Pettigrew et Tropp, 2011; Germain *et al.* 1995, 2014; Chan, 2013; Neal *et al.* 2017, 2018; Roult *et al.* 2017, 2019), mais aussi participer à la reproduction de rapports sociaux inégalitaires (Ulysse et Mc All, 1997; Le Gall et Meintel, 1997; Guerin, 2014), tels que les rapports sociaux ethniques – ou de *race* – et les rapports sociaux de sexe-genre (Guillaumin, 2016[1977, 1978]; Crenshaw, 1989, 1991; Juteau, 2015[1999]). En cela, des auteur·e·s ont nuancé l'hypothèse du contact et ont même émis des doutes quant aux *effets positifs* de la gestion de la diversité ethnoculturelle sur les relations interethniques (Wessel, 2009; Matejskova et Leitner, 2011; Valentine et Harris, 2016; Piekut et Valentine, 2017).

À leur façon, nous pensons qu'il est nécessaire de toujours mieux comprendre le processus de production des relations interethniques de quartier en tenant compte des multiples dimensions sociodémographiques (origine ethnique, appartenance religieuse, classe sociale, sexe-genre, etc.) prenant place dans des espaces et des contextes socio-politiques particuliers. Ainsi, la question générale de cette recherche est la suivante :

Comment l'action publique locale de gestion de la diversité (ethnoculturelle) intervient-elles dans le processus de production des relations interethniques de quartier ?

Plus précisément, tandis que certains espaces de quartier, notamment la bibliothèque publique, sont ciblés pour la mise en œuvre de l'action publique locale de gestion de la diversité ethnoculturelle, nous émettons cette première question spécifique :

Pourquoi certains espaces de quartier, notamment la bibliothèque publique, jouent-ils un rôle dans ce processus ?

Enfin, suivant la recension des écrits qui permet d'entrevoir que les femmes *joueraient* un rôle dans le processus de production des relations interethniques de quartier, nous choisissons d'accorder une attention particulière à la dimension du sexe-genre combinée à celle du statut familial. Ainsi, la seconde question spécifique est la suivante :

Pourquoi les femmes, notamment celles ayant des enfants, ont-elles une expérience différenciée des relations interethniques de quartier ?

CHAPITRE 2

CADRE OPÉRATOIRE DE LA RECHERCHE

2.1 Introduction du cadre opératoire

Ce chapitre est subdivisé en deux sections majeures. En premier lieu, la définition des concepts sensibilisateurs permet l'opérationnalisation, notamment par l'identification des indicateurs et la construction d'un schéma conceptuel. Les objectifs et les hypothèses de recherche sont alors formulés. Dans un second temps, il s'agit de présenter la méthode choisie pour satisfaire les objectifs en détaillant les stratégies utilisées pour la production et le traitement du matériel empirique.

2.2 Concepts sensibilisateurs¹²² et opérationnalisation

2.2.1 Le processus de production des relations interethniques de quartier

La recension des écrits a soulevé que l'espace participe à la construction-reproduction des rapports sociaux ethniques et de sexe-genre (inégalités, exclusions ou rapprochements). En cela, nous rejoignons et articulons les propositions théoriques constructivistes de H. Lefebvre (2000[1974]) sur « la production de l'espace » et de D. Juteau (2015[1999]) sur « les frontières de l'ethnicité » pour présenter les relations

¹²² Nous revenons sur l'aspect théorique des concepts sensibilisateurs et la façon dont ils ont été mobilisés dans cette recherche dans la section « méthode de la recherche ».

interethniques de quartier comme une production sociale faisant intervenir trois mécanismes liés :

- Les représentations de l'espace par lesquelles les institutions locales prescrivent un ordre social et spatial par l'entremise de l'action publique locale en matière de gestion de la diversité (ethnoculturelle);
- Les pratiques spatiales des habitants dans leur quotidien en lien avec des interactions sociales (inter- et intra-ethniques, mais aussi genrées), ainsi qu'à des besoins existentiels et aux formes de l'espace urbain aménagé;
- L'espace des représentations par lequel les habitants interprètent leur espace en lien avec l'imaginaire, les normes socioculturelles et les sentiments d'appartenance.

Lors de notre recherche, cette sensibilité théorique sert de base pour décomposer le cadre conceptuel et identifier les indicateurs permettant d'analyser le processus de production des relations interethniques de quartier.

2.2.2 Les représentations de l'espace, ou autrement dit l'action publique locale de gestion de la diversité ethnoculturelle

En premier lieu, penchons-nous sur les « représentations de l'espace » prescrites par les gouvernements et les institutions locales (H. Lefebvre, 2000[1974]). Comme évoqué dans la recension des écrits, la gestion de la diversité se décompose selon deux modes d'action liés : les discours sur la diversité et les pratiques empiriques (Ch. Poirier, 2010; Rocher et White, 2014; White, 2017). Selon Rocher et White (2014), les discours des acteurs clés, ainsi que l'offre de services et les activités suivent trois « courants de pensée¹²³ » relatifs au pluralisme (« modèle "3D" ») :

- Le courant « diversité » réfère à la reconnaissance des minorités ethniques comme une source d'enrichissement (Taylor, 1994). Les mots clés sont : reconnaissance,

¹²³ Selon White (2017, p.36), des « courants de pensée [...] expriment des idées qui vont au-delà de l'expérience individuelle, et sont transmises par différents niveaux de cadre interprétatif (disciplinaire, politique, institutionnel, etc.) »

tolérance, ouverture, différence, égalité, cosmopolitisme, culture, traditions, spécificité, communautés, patrimoine, coutumes, inclusion;

- Le courant « discrimination » vise à lutter contre la stigmatisation et la reproduction des inégalités socioéconomiques. Les mots clés sont : droits, inégalités, justice sociale, redistribution, vulnérabilité, précarité, pouvoir, rapports de force, racisme, profilage, exclusion, xénophobie, intersectionnalité;
- Le courant « dialogue » cherche à favoriser les interactions et l’accommodation intergroupe. Les mots clés sont : interculturel, interactions, rapprochement, compréhension mutuelle, incidents critiques, situations, communication, barrières, cohésion, vivre-ensemble, médiation.

Les données ont montré que des activités peuvent être classées dans plusieurs courants (White, 2017). Les frontières entre ces derniers ne sont pas étanches ni figées, car les pensées sont complémentaires et peuvent varier selon les contextes. Néanmoins, il y a souvent une propension plus marquée vers l’un ou l’autre des trois courants.

Cette grille d’analyse « 3D » permet non seulement de mieux définir ce qu’est l’action publique locale en matière de gestion de la diversité ethnoculturelle, mais aussi d’identifier les indicateurs utilisés pour l’étude¹²⁴. Cependant, tandis qu’elle réfère à la diversité « ethnoculturelle », mais que l’action en la matière s’adresse souvent à « la diversité » de la population, nous proposons d’enrichir cette grille avec une catégorie relevant les indicateurs des multiples dimensions sociodémographiques (origine ethnique, appartenance religieuse, appartenance aux minorités visibles, statut d’immigrant·e, âge, classe sociale, sexe-genre, statut familial, etc.). Nous revenons sur ces indicateurs dans la suite de la conceptualisation de cette recherche.

¹²⁴ Pour l’analyse de l’action publique locale de gestion de la diversité à Saint-Laurent, nous avons enrichi la liste des mots clés de White (2017). La grille d’analyse finalement utilisée et en annexe K.

2.2.3 Les pratiques spatiales liées aux interactions sociales ethniques et au sexe-genre

En lien avec les représentations de l'espace prescrites par les institutions et décomposées dans la section précédente, penchons-nous maintenant sur le second mécanisme du processus de production des relations interethniques de quartier : les pratiques spatiales liées aux interactions sociales (H. Lefebvre, 2000[1974]). À cet égard, la recension des écrits a noté que l'action publique locale en matière de gestion de la diversité (ethnoculturelle) vise à mettre concrètement en œuvre « l'hypothèse du contact » postulant que la fréquentation des équipements de quartier favorise les interactions sociales et interethniques (Allport, 1954; Pettigrew et Tropp, 2011). Ceci suggère de décomposer l'approche de ce mécanisme suivant deux concepts : les pratiques spatiales et les interactions sociales.

2.2.3.1 Les interactions sociales et interethniques selon les espaces de quartier

Partant du postulat que dans la coexistence interethnique, les représentations ne correspondent pas nécessairement à la réalité des interactions (De Rudder, 1991), nous pensons qu'il est essentiel de distinguer les perceptions pouvant être liées au simple fait de se trouver au même endroit et les pratiques d'interactions impliquant un minimum d'engagement interpersonnel, comme discuter ou partager une activité commune (Piekut et Valentine, 2017). À cet égard, Piekut et Valentine (2017) ont classifié cinq « types d'espaces » selon l'intensité des interactions sociales et interethniques :

- Les « espaces publics » sont ouverts à tou·te·s, comme les rues, les parcs, les transports publics et les commerces. Ils offrent la plus grande probabilité

d'interactions avec une personne issue d'un autre groupe ethnique, mais elles sont souvent éphémères et empreintes des règles de civilité et d'anonymat¹²⁵;

- Les « espaces de consommation » comme les cafés, les bars et les restaurants offrent la possibilité de faire des connaissances avec des personnes rencontrées à l'occasion dans les espaces publics;
- Les « espaces institutionnels » comme le travail et l'école sont réglementés et les interactions sociales y sont formalisées. Des amitiés interethniques peuvent se développer;
- Les « espaces de socialisation » comme les organismes associatifs, les équipements de sport et de loisir, les activités pour enfants et les lieux de culte sont susceptibles d'abriter des interactions sociales basées sur un statut égal et une coopération autour d'un objectif commun. Les amitiés peuvent être intimes;
- Les « espaces privés », ou autrement dit le domicile, abritent les liens sociaux forts¹²⁶ et familiaux (Piekut et Valentine, 2017).

Pour leur part, Le Gall et Meintel (1997) et Ulysse et Mc All (1997) ont adopté un spectre intégrant davantage les rapports sociaux ethniques inégalitaires et les hiérarchisations entre les groupes majoritaires et les groupes minoritaires. Il·elle·s ont ainsi distingué :

- Les « espaces de rapports hiérarchisés » ou « territoires contrôlés », comme le travail et les institutions gouvernementales, au sein desquelles les individus ou groupes majoritaires tentent d'imposer formellement leurs normes sociales. Les interactions sociales tendent à reproduire les inégalités ethniques;

¹²⁵ Piekut et Valentine (2017) ne le précisent pas, mais rappelons que les conceptions de civilité et d'anonymat dans l'espace public sont fondées dans les travaux de Goffman (1963).

¹²⁶ Bien que Piekut et Valentine (2017) n'y fassent pas référence, nous utilisons ici la terminologie de Putnam (2000). Les liens forts réfèrent aux personnes assez intimes ou proches pour se confier et obtenir du soutien (*e.g.* la famille). Les liens faibles renvoient aux connaissances et aux relations superficielles.

- Les « espaces de rapports égalitaires » ou « territoires compensatoires », comme les commerces, les lieux de culte, les espaces publics et les équipements de sport et de loisir où les frontières ethniques sont plus fluides.

Mais, les auteur·e·s ont noté que ces deux statuts sont complémentaires. D'une part, les minorités fréquentent les territoires compensatoires pour retrouver un confort culturel (Ulysse et Mc All, 1997). D'autre part, certains espaces peuvent revêtir ces deux statuts, comme les bibliothèques publiques (Le Gall et Meintel, 1997).

Ainsi, ces écrits renseignent sur la définition pouvant être utilisée eu égard aux concepts d'interactions sociales et interethniques dans les espaces de quartier. Cependant, avant de ce faire, penchons-nous sur le concept lié de pratiques spatiales (H. Lefebvre, 2000[1974]) à l'aide duquel le cadre conceptuel peut intercaler la dimension sociodémographique du sexe-genre à celle de l'ethnicité.

2.2.3.2 Les pratiques spatiales différenciées selon les dimensions socioethniques et le sexe-genre

Comme Piekut et Valentine (2017) l'ont noté pour nuancer leur cadre théorique classifiant les espaces selon l'intensité des interactions sociales, ces dernières sont modulées selon l'accessibilité des espaces qui n'est pas nécessairement la même pour tous les groupes sociaux.

En parallèle, un certain nombre de travaux en géographie féministe ont montré que l'espace urbain contribue à reproduire les rapports sociaux de sexe-genre (Coutras, 1996; Faure *et al.* 2017). Les femmes étaient *traditionnellement* reléguées dans l'espace privé, tandis que l'espace public et le travail restaient principalement la sphère des hommes (Hayden, 2017[1980]; Lapalud *et al.* 2016). Aujourd'hui encore, certains usages de l'espace restent dominés par les hommes, comme le sport (Maruéjols-Benoit, 2014; Raibaud, 2015) et les formes et l'aménagement urbain désavantagent les femmes (Hayden, 2017[1980]; Fagan et Trudeau, 2014; Louargant,

2015). Par ailleurs, alors qu'elles sont parfois – ou souvent – victimes d'interpellations sexistes dans l'espace public (Dagorn et Alessandrin, 2017), elles ont une plus grande propension à s'y sentir en insécurité (peur de l'agression, du viol, surtout la nuit) (Paquin, 2002; Lapalud et Blache, 2019; Roy-Trempe, 2019). Elles adoptent donc des stratégies, souvent inconsciemment, non seulement en adaptant leurs usages et leurs trajectoires spatiales, mais aussi en limitant leurs déplacements (Coutras, 1996; Lieber, 2011). De surcroît, les femmes sont davantage désignées à rester à la maison afin de s'occuper des enfants et leurs déplacements à l'extérieur sont souvent en lien avec des tâches relevant du *care*, comme aller à l'épicerie et accompagner les enfants dans leurs activités (Rasselet *et al.* 2011; Luxembourg, 2017; Plyushteva et Schwanen, 2018). Enfin, quelques études ont tenté de comprendre les manières dont les pratiques spatiales des femmes sont modulées selon les dimensions socioethniques, telles que l'origine ethnique et le statut d'immigrante (Castel, 2017; Celis *et al.* 2017).

Alors que les études abordant les pratiques spatiales différenciées selon les dimensions socioethniques et le sexe-genre sont peu nombreuses, la géographie féministe nous laisse penser que ce sujet doit être davantage étudié, notamment en lien avec les interactions sociales. À cet égard, Piekut et Valentine (2017) ont relevé les dimensions sociodémographiques des participant·e·s à leur étude (âge, sexe-genre, statut familial, classe sociale, appartenance religieuse, etc.), mais remarquons qu'ils n'ont pas noté de modulations selon ces dimensions dans cet écrit.

2.2.3.3 Discussion : ce que nous retenons et pour aller plus loin...

Cette section cherche à mieux définir ce que sont les « interactions sociales » liées aux « pratiques spatiales » dans le processus de production des relations interethniques de quartier. Voici ce que nous retenons de l'exploration de la littérature.

Nous considérons les interactions sociales comme un engagement interpersonnel entraînant une discussion plus ou moins prolongée (Piekut et Valentine, 2017), c'est-à-dire avec une connaissance, un·e ami·e ou un membre de la famille résidant dans un autre foyer. Plus spécifiquement, elles sont composées des interactions avec une personne appartenant à un autre groupe ethnique ou autrement dit interethniques. Mais, par complémentarité, elles sont également composées des interactions avec une personne appartenant au même groupe, c'est-à-dire intra-ethniques (Weber, 1971[1921-1922]; Breton, 1964; Juteau, 2015[1999]). Enfin, les interactions sociales, à la fois inter- et intra-ethniques sont caractérisées – et peuvent être indiquées – non seulement par des fréquences et des besoins, mais aussi par des trajectoires dans l'espace urbain aménagé (H. Lefebvre, 2000[1974]).

Les pratiques spatiales sont aussi caractérisées par des fréquences et des besoins (*ibid.*). Elles s'inscrivent dans un espace urbain qui varie selon les contextes. Dans cette recherche, nous nous intéressons à l'échelle du quartier et plus spécifiquement à la bibliothèque publique. Au Québec, la bibliothèque publique est un espace institutionnel gouverné par les groupes majoritaires (Breton, 1983), mais elle peut aussi être considérée comme un espace de socialisation semblable aux équipements de loisir (Piekut et Valentine, 2017). En cela, elle peut abriter des interactions sociales relativement formalisées selon les normes sociales des groupes majoritaires, notamment avec les employé·e·s, et des interactions plus intimes – ou superficielles – avec les autres usager·ère·s. En 1997, Le Gall et Meintel avaient mis en lumière que la bibliothèque publique était à la fois un « espace de rapports hiérarchisés » et un « espace de rapports égalitaires ». Mais, tandis qu'elle a redéfini sa place dans la vie de quartier depuis une quinzaine d'années (Johnson et Griffis, 2009; Martel, 2015), nous recensons peu d'études récentes qui ont exploré les interactions sociales, inter- et intra-ethniques, à la bibliothèque publique (Audunson *et al.* 2011; Guérin, 2014) et encore moins en la comparant avec d'autres espaces de quartier (Johnson et Griffis, 2009). Ainsi, les questions restent entières – ou presque – quant à l'intensité des interactions

sociales à la bibliothèque publique par rapport à d'autres espaces. Cette recherche a donc en partie comme objectif de combler ce manque de connaissances théoriques. Pour ce faire, nous avons choisi de comparer les bibliothèques publiques non seulement avec d'autres espaces publics ou semi-publics de quartier – ou de la quotidienneté (H. Lefebvre, 1958), comme les commerces, les équipements de sport et de loisir, les organismes communautaires et les lieux de culte, mais aussi avec l'espace privatif du domicile (Piekut et Valentine, 2017).

Les questions restent également entières quant aux interactions sociales liées aux pratiques spatiales – ou autrement dit les « pratiques sociospatiales » – des femmes alors que la géographie féministe est encore un champ scientifique relativement récent, d'autant plus en intersection avec les dimensions socioethniques. Nous revenons sur les objectifs de combler ce manque de connaissance théorique dans la section récapitulant la problématique, les objectifs et les hypothèses de recherche. Mais avant, il est nécessaire de mieux définir la notion « dimensions socioethniques ».

2.2.4 L'espace des représentations lié aux normes socioculturelles et aux sentiments d'appartenance

Remarquons qu'autant les représentations de l'espace que les pratiques sociospatiales réfèrent aux dimensions sociodémographiques et socioethniques. Ceci mène au troisième mécanisme du processus de production des relations interethniques de quartier, c'est-à-dire à « l'espace des représentations » qui est de l'ordre de l'idéal et des normes socioculturelles (H. Lefebvre, 2000[1974]) ou autrement dit de la construction sociale. Afin de décomposer ce mécanisme, partons du concept d'ethnicité qui réfère à un double processus que nous nommons appartenance ethnique et représentations interethniques pour la « face interne » et la « face externe » des frontières de l'ethnicité décrites par Juteau (2015[1999]).

2.2.4.1 L'appartenance ethnique et les autres dimensions sociodémographiques

Avant toute chose, rappelons que l'appartenance ethnique ne réfère pas aux « différences » et aux « ressemblances » soi-disant « naturelles » entre les groupes (Guillaumin, 2016[1977, 1978]; De Rudder, 1991; Simon, 2006[1997]). Les frontières ethniques sont en constante redéfinition, elles peuvent devenir fixes ou fluides, poreuses ou infranchissables selon le rapport entre le « Nous » et les « Autres » (inclusion, exclusion, domination) (Juteau, 2015[1999]). L'appartenance ethnique est un sentiment fondé sur la croyance en une origine ancestrale commune. Elle peut se référer au groupe dit « majoritaire » quand celui-ci a occupé le territoire depuis longtemps et y détient le pouvoir soutenu par des institutions (lois, administration, etc.); ou bien « minoritaire » quand il est issu de l'immigration (Simon, 1993; Juteau, 2015[1999]; Bouchard, 2012). Au Québec, il y a deux groupes majoritaires : les Canadiens français et les Canadiens anglais. Par ailleurs, l'appartenance ethnique peut être multiple, notamment chez les jeunes issus de la deuxième génération de l'immigration et de couple mixte (Oriol, 1985; Gallant, 2008; Le Gall et Meintel, 2014). Dans tous les cas, cette donnée est collectée par auto-identification.

En lien avec l'appartenance ethnique, d'autres dimensions socioethniques sont considérées (Statistique Canada) :

- Le statut d'immigrant·e a un rapport avec le pays et la citoyenneté de naissance. Un·e immigrant·e est né·e dans un autre pays et de deux parents non-citoyens. Au Canada, une personne qui est devenue citoyenne par naturalisation suite à un parcours d'immigration reste « immigrante »;
- La langue maternelle est la première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise (Statistique Canada). Au Québec, les francophones et les anglophones ont pour langue maternelle respective le français et l'anglais. Les allophones comprennent toutes les personnes ayant une langue maternelle autre. Par

ailleurs, on peut avoir plusieurs langues maternelles si elles ont été parlées aussi souvent à la maison dans l'enfance;

- L'appartenance religieuse se rapporte à « l'association autodéclarée d'une personne à une confession, un groupe, un organisme, une secte ou un culte religieux, ou à un autre système de croyances ou communauté religieuse » (Enquête nationale auprès des ménages, 2011¹²⁷);
- L'appartenance aux minorités visibles, au Canada, renvoie à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* qui définit les minorités visibles comme « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de *race*¹²⁸ blanche ou qui n'ont pas la peau blanche » (Statistique Canada). Il s'agit principalement des groupes suivants : Sud-Asiatique, Chinois, Noir, Philippin, Latino-Américain, Arabe, Asiatique du Sud-Est, Asiatique occidental, Coréen et Japonais. Ces données sont recueillies notamment au cours des campagnes de recensements par l'entremise d'une auto-identification de la part des répondant·e·s.

Par ailleurs, afin de ne pas « (sur)ethniser » les interactions sociales (De Rudder, 1991; Glick Schiller *et al.* 2006; Berg et Sigona, 2013; Fox et Jones, 2013), nous considérons les dimensions socioethniques au même titre que les dimensions sociodémographiques suivantes :

- La classe sociale réfère à diverses variables telles que le revenu des ménages, des familles et des particuliers, mais aussi à la situation d'activité (au chômage, en emploi) et au niveau de scolarité et de qualification (Statistique Canada);
- Le sexe-genre est considéré comme la construction sociale qui attribue des rôles et des comportements aux femmes et aux hommes dès la naissance à partir de la caractéristique biologique (Guillaumin, 2016[1977, 1978]; Juteau, 2015[1999], 2008);

¹²⁷ <https://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/dict/pop146-fra.cfm>, consulté le 10 mars 2017.

¹²⁸ Rappelons que la « race » est une idée construite socialement, mais cette idée s'est transposée en fait social (exclusion, ségrégation, etc.) (Guillaumin, 2016[1977, 1981]).

- Le statut familial réfère à la composition du ménage et de la famille, c'est-à-dire au fait d'être une personne seule (célibataire) ou avec un·e conjoint·e (de fait ou après un mariage), ainsi qu'à la présence d'enfants à charge (Statistique Canada).

Mais, tandis que ces dimensions socioethniques et sociodémographiques réfèrent à la « face interne » des groupes, la construction des frontières ethniques comprend également un processus externe (Juteau, 2015[1999]) que nous nommons « représentations interethniques ».

2.2.4.2 Les représentations interethniques

Selon Juteau (2015[1999]), la formation de la face interne d'un groupe ethnique, ou autrement dit l'appartenance ethnique, est conséquente à la face externe par laquelle les membres d'autres groupes assignent des marques et excluent le premier. De manière connexe, De Rudder (1991) a proposé de considérer deux niveaux de représentations interethniques dans l'étude de la coexistence pluriethnique :

- Les « représentations de la coexistence » liées aux intérêts, aux choix et aux risques de coexister avec des personnes d'une autre origine. Par exemple, il peut y avoir des intérêts économiques à entretenir des échanges commerciaux. À l'opposé, l'arrivée dans un quartier d'une population issue de l'immigration peut être perçue par certain·e·s résident·e·s historiques comme un risque de perte de valeur immobilière. On comprend que ces représentations dépendent du contexte social plus étendu, comme l'économie et la géopolitique.
- Les « représentations réciproques des groupes » comme les stéréotypes et les préjugés – négatifs ou positifs – qui peuvent engendrer des comportements d'évitement, d'hostilité et de rejet – ou bien de l'empathie et de l'attraction (*ibid.*). De plus, selon les contextes géopolitiques, des « marqueurs » peuvent devenir plus ou moins saillants, tels que la langue et la religion (Juteau, 2015[1999]).

En cela, il s'agit d'analyser les perceptions réciproques des groupes ethniques et de la coexistence. De plus, selon De Rudder (1991), il faut aussi prendre en compte l'existence de discours stratégiques visant à donner la meilleure image de soi, ou autrement dit la « désirabilité sociale ». Par exemple, une personne peut parfois exprimer de l'hostilité envers un groupe ethnique pour se conformer à la représentation collective ou au contraire, elle peut se féliciter d'entretenir des liens avec des membres d'une autre origine pour montrer sa tolérance.

2.2.5 Schéma conceptuel du processus de production des relations interethniques de quartier

Ces différents fondements théoriques permettent de proposer ce schéma conceptuel décomposant le processus de production des relations interethniques de quartier :

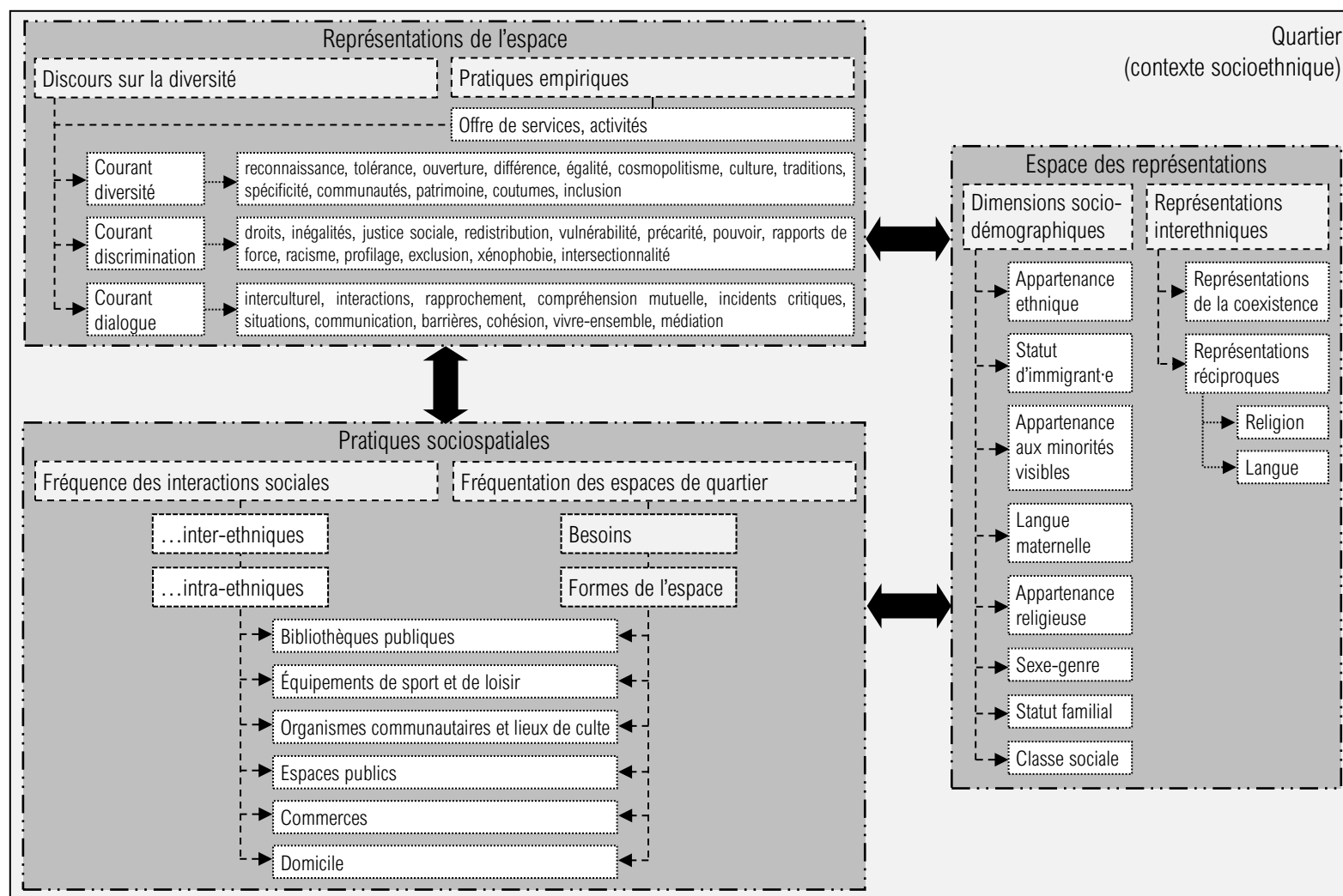


Figure 2.1 : Schéma conceptuel du processus de production des relations interethniques de quartier

Source : Auteure 2020

2.3 Objectif et hypothèses de la recherche

Rappelons que cette recherche vise généralement à mieux comprendre comment l'action publique locale de gestion de la diversité (ethnoculturelle) intervient dans le processus de production des relations interethniques de quartier. À cet égard, le cadre conceptuel venant d'être construit préconise d'expliquer la teneur des mécanismes du processus entre les représentations de l'espace, les pratiques sociospatiales et les représentations de l'ethnicité, ou autrement dit entre l'action publique locale de gestion de la diversité, les interactions sociales et interethniques dans les espaces de quartier, ainsi que les représentations interethniques et l'appartenance (objectif de la recherche). Plus spécifiquement, en réponse à la question secondaire visant à saisir pourquoi certains espaces de quartier jouent un rôle dans ce processus, le cadre conceptuel suggère que la fréquentation des espaces modulerait la fréquence des interactions sociales et interethniques (hypothèse 1) et ainsi, en favorisant la fréquentation des équipements de quartier, notamment à la bibliothèque, l'offre de service favoriserait les interactions sociales et interethniques (hypothèse 2). En quelque sorte, cette recherche teste « l'hypothèse du contact » fondée par Allport (1954) et servant aux institutions locales pour mettre en œuvre la gestion de la diversité (Conseil de l'Europe, 2019). Par extension, il s'agit alors aussi de vérifier si les représentations interethniques seraient modulées par la fréquence des interactions interethniques (hypothèse 3) et s'inscriraient dans les mêmes courants de pensée que les discours de gestion de la diversité (hypothèse 4). Enfin, tandis que cette recherche vise aussi à éluder une seconde question spécifique visant à comprendre pourquoi les femmes, notamment celles ayant un(des) enfant(s), ont une expérience différenciée des relations interethniques de quartier, le cadre conceptuel indique que les pratiques sociospatiales seraient modulées selon les dimensions du sexe-genre et le statut familial (hypothèse 5). Le tableau 2.1 récapitule la problématique, les questions, les objectifs et les hypothèses.

Tableau 2.1 : Récapitulatif de la problématique, des questions, des objectifs et des hypothèses de la recherche

Problématique	Questions	Objectifs	Hypothèses
Mieux comprendre le processus de production des relations interethniques de quartier	Générale : - Comment l'action publique locale de gestion de la diversité (ethnoculturelle) intervient-elle dans le processus de production des relations interethniques de quartier ? Spécifiques : 1) Pourquoi certains espaces de quartier, notamment la bibliothèque publique, jouent-ils un rôle dans ce processus ? 2) Pourquoi les femmes, notamment celles ayant des enfants, ont-elles une expérience différenciée des relations interethniques de quartier ?	Expliquer la teneur des mécanismes du processus de production des relations interethniques de quartier entre : - les représentations de l'espace (la gestion de la diversité, - les pratiques sociospatiales (les interactions sociales et interethniques dans les espaces de quartier) et - les représentations de l'ethnicité (les représentations interethniques et l'appartenance)	1) La fréquence des interactions sociales et interethniques est modulée selon la fréquentation de certains espaces de quartier, notamment à la bibliothèque publique. 2) L'offre de service dans les équipements de quartier, notamment à la bibliothèque publique, favorise les interactions sociales et interethniques. 3) Les représentations interethniques sont modulées selon la fréquence des interactions interethniques. 4) Les représentations interethniques et les sentiments d'appartenance s'inscrivent dans les mêmes courants de pensée que les discours de gestion de la diversité. 5) Les pratiques sociospatiales sont modulées selon les dimensions du sexe-genre et du statut familial.

Source : Auteure, 2020

2.4 Méthode de la recherche

2.4.1 Le choix d'un devis de recherche de type théorisation ancrée

La cohérence étant l'un des critères de rigueur scientifique les plus importants, le choix de la méthode correspondant le mieux à la problématique et à la position épistémologique est une étape clé (M.F. Fortin, 2010; Gaudet et Robert, 2018). Les questions de recherche visant à la compréhension des processus sociaux dans des contextes particuliers, la méthode se dirigea vers un devis de recherche de type théorisation ancrée (M.F. Fortin, 2010).

2.4.1.1 Qu'est-ce que la théorisation ancrée ?

La théorisation ancrée est une démarche qualitative (M.F. Fortin, 2010; Luckerhoff *et al.* 2012; Dufour et Richard, 2017; Gaudet et Robert, 2018). Elle s'inscrit dans la position épistémologique considérant qu'il existe de multiples réalités subjectives qui se construisent socialement et qu'on peut déceler dans les représentations fournies par les participant·e·s à l'aide de mots et de thèmes (M.F. Fortin, 2010; Alami *et al.* 2019). Elle n'a pas de fins de représentativité statistique (Labelle *et al.* 2012), mais elle met plutôt l'accent sur la compréhension d'un processus social par la description et l'explication (M.F. Fortin, 2010; Dufour et Richard, 2017). Il s'agit d'aboutir à une théorie explicative d'un processus social, notamment en identifiant les facteurs et les liens entre eux (M.F. Fortin, 2010) et ainsi, d'apporter une contribution théorique (Labelle *et al.* 2012; Gaudet et Robert, 2018). La théorisation ancrée – ou enracinée¹²⁹ (Luckerhoff *et al.* 2012) – est dérivée de la « grounded theory » proposée par Glaser et Strauss (1967), mais dont la portée est moins ambitieuse en visant à la modélisation de

¹²⁹ Luckerhoff et Guillemette (2012a) préfèrent l'expression « méthodologie de la théorisation enracinée », car elle est dérivée de la « grounded theory » dont la sémantique est selon eux plus proche de l'idée « d'enracinement » que « d'ancrage ».

théories de type intermédiaire, c'est-à-dire à mi-chemin entre l'abstraction et le concret (M.F. Fortin, 2010; Labelle *et al.* 2012; Dufour et Richard, 2017).

Selon Charmaz (2014), la théorisation ancrée s'inscrit dans le paradigme constructiviste qui conçoit la théorie comme un processus en évolution constante selon l'espace et le temps (Gaudet et Robert, 2018). En cela, elle suit un raisonnement inductif fermement appuyé sur le réel (M.F. Fortin, 2010; Labelle *et al.* 2012; Luckerhoff *et al.* 2012; Dufour et Richard, 2017; Gaudet et Robert, 2018). Elle part alors d'un travail de terrain sans aprioris théoriques ni présupposés sur les résultats (Daigneault et Pétry, 2017; Alami *et al.* 2019). À l'inverse du raisonnement déductif, plus traditionnel, qui a comme point de départ une théorie et des hypothèses fortes qui sont par la suite vérifiées empiriquement, l'induction tente d'abord de déceler la diversité des occurrences et des régularités sur le terrain qui sont ensuite mises en parallèle avec des résultats d'études existantes (*ibid.*). La recension des écrits et des références théoriques débute donc seulement lorsque l'analyse des données a fait émerger une théorie suffisamment immergée dans la réalité empirique (Glaser, 1992). Selon Luckerhoff et Guillemette (2012a, p.3), il s'agit de « renverser l'ordre traditionnel de la démarche scientifique », pendant que d'autres écrits décrivent la théorisation ancrée comme une « trajectoire hélicoïdale » (Plouffe, 2009) ou une démarche « circulaire » (Guillemette et Lapointe, 2012) pour insister sur le processus d'allers-retours constants entre la collecte des données, l'analyse et la modélisation d'une théorie. Elle entremêle ainsi des phases de travail empirique, d'analyse des données et d'« échantillonnage théorique », c'est-à-dire de sélection de participant·e·s intégrant des variations pour revenir sur le terrain. En cela, ce devis de recherche demande une souplesse et une capacité d'improvisation en faveur de la modélisation théorique (Luckerhoff *et al.* 2012; Gaudet et Robert, 2018). Bref, quelle que soit l'image qu'on lui prête, il s'agit de prioriser les données et de ne pas les forcer à correspondre à une théorie (Glaser, 1998; Luckerhoff et Guillemette, 2012b).

2.4.1.2 Les limites de la théorisation ancrée et leurs contournements

La théorisation ancrée ne fixant pas d'hypothèses fortes au préalable de l'étude de terrain est souvent critiquée comme étant un manque de préparation (Luckerhoff *et al.* 2012; Gaudet et Robert, 2018). De même, le nombre de participant·e·s à l'étude non prédéterminé et évoluant selon les données recueillies, c'est-à-dire l'échantillonnage théorique, est souvent considéré comme une planification insuffisante (M.F. Fortin, 2010; Labelle *et al.* 2012). En effet, alors qu'elle ne suit pas exactement la séquence traditionnelle (recension des écrits, problématique, questions, objectifs et hypothèses de recherche, choix d'une méthode, collecte des données, analyse, discussion des résultats et conclusion), les chercheur·e·s s'y aventurant prennent le risque de se perdre dans la complexité de l'analyse et la multitude des données de terrain (Luckerhoff et Guillemette, 2012a). Mais certain·e·s auteur·e·s défendent que prioriser les données ne signifie pas faire table rase des écrits (Luckerhoff *et al.* 2012). Au contraire, tandis que ces derniers jouent un rôle important dans l'interprétation des données, il s'agit davantage de retarder un peu leur entrée en scène. De plus, le·la chercheur·e doit au minimum faire une recension des écrits pour s'assurer de l'originalité de sa recherche et posséder une « sensibilité théorique » composée de « concepts sensibilisateurs » – ou « sensibilisants » (Gaudet et Robert, 2018) – lui servant d'amorce et de guide d'analyse du phénomène étudié (Schreiber, 2001; Luckerhoff et Guillemette, 2012a, 2012b). Selon Blumer (1954, p.7) :

Un concept sensibilisant [fournit] un sentiment général et une orientation pour aborder les cas empiriques. Alors que les concepts définitifs fournissent des prescriptions de ce qu'il faut voir, les concepts sensibilisants ne font que proposer des directions dans lesquelles chercher. (Traduction libre de Gaudet et Robert, 2018, p.49)

Autrement dit, la sensibilité théorique correspond aux lunettes portées afin de percevoir les données empiriques (Luckerhoff et Guillemette, 2012a). Il s'agit d'un bagage théorique général que le·la chercheur·e possède dès le début de la recherche et enrichit au fur et à mesure en sélectionnant des concepts qui correspondent le mieux à ce qui

émerge du terrain, en devant parfois les adapter et les mettre en relation avec d'autres (Luckerhoff et Guillemette, 2012b).

À cet égard, comme chaque chercheur·e possède sa propre sensibilité théorique préliminaire, un autre reproche souvent fait à l'égard de la théorisation ancrée est qu'elle comporte des risques de subjectivité (M.F. Fortin, 2010; Luckerhoff *et al.* 2012). Mais, selon Luckerhoff et Guillemette (2012b, p.52), l'identification de concepts sensibilisateurs ne consiste pas à plaquer une théorie sur des données, mais plutôt à « être ouvert d'esprit [et] faire preuve de curiosité » pour restituer le phénomène observé en discours scientifiques. De plus, comme le savoir scientifique est toujours localisé dans un espace et un temps donné (Charmaz, 2014), le·la chercheur·e doit expliciter sa position et les filtres avec lesquels il·elle perçoit les données (Dufour et Richard, 2017). De surcroît, la description détaillée des méthodes d'analyse qu'il·elle utilise lui permet de pallier ce risque (M.F. Fortin, 2010).

Enfin, les méthodes qualitatives sont souvent critiquées sur l'utilité et la portée des connaissances qu'elles génèrent (M.F. Fortin, 2010). En raison de leur fort ancrage dans le terrain d'étude, elles peuvent souffrir d'un manque de transférabilité, c'est-à-dire de limites de généralisation des conclusions à d'autres contextes (*ibid.*). De plus, il y a un risque que le·la chercheur·e·s choisissant un devis de type théorisation ancrée n'aille pas jusqu'au bout de la modélisation théorique, notamment parce qu'il s'agit d'une méthode très exigeante en temps et en allers-retours entre le terrain et les écrits (Labelle *et al.* 2012; Gaudet et Robert, 2018). Cependant, selon Labelle *et al.* (2012), un équilibre est possible si on garde en tête que la visée est de construire des théories de type intermédiaire :

La théorisation enracinée occupe elle-même un juste milieu. Si elle permet de nouvelles découvertes, c'est justement parce qu'elle inscrit le chercheur au sein d'un équilibre dynamique entre l'audace des nouvelles idées et l'humilité du retour aux données. (Labelle *et al.* 2012, p.78-79)

En d'autres mots, c'est la fréquentation intensive du terrain jusqu'à « saturation », c'est-à-dire lorsque les données recueillies systématiquement deviennent répétitives et permettent d'atteindre une compréhension défendable du phénomène étudié, qui marque le terme du travail de théorisation (M.F. Fortin, 2010; Labelle *et al.* 2012). C'est notamment ainsi que selon certain·e·s auteur·e·s, la théorisation ancrée a légitimé la recherche qualitative (Labelle *et al.* 2012; Gaudet et Robert, 2018).

2.4.1.3 Discussion sur la position de la chercheure et la sensibilité théorique mobilisée

Dès les prémisses de l'étude, il fut admis et pris en considération que la sensibilité théorique guidant la recherche était en lien avec la position professionnelle et personnelle de la chercheure (Charmaz, 2014; Dufour et Richard, 2017). Notamment, celle-ci étant architecte de formation, elle avait déjà un intérêt pour les conceptualisations entourant la fabrique de l'espace. D'autre part, étant étudiante étrangère au Québec – d'origine française, son assimilation des approches sur l'ethnicité fut liée à sa propre expérience. De plus, étant femme, elle avait un intérêt pour l'analyse différenciée selon le sexe (ADS).

Suivant cela, les concepts sensibilisateurs décrits précédemment, notamment ceux de « production de l'espace » (H. Lefebvre, 2000[1974]) et d'« ethnicité » (Juteau, 2015 [1999]) s'articulant au rapport de sexe-genre, firent l'objet d'une recension des écrits préalable au travail de terrain pour circonscrire la collecte et les grandes directions de l'analyse des données (Schreiber, 2001; Luckerhoff et Guillemette, 2012a, 2012b; Gaudet et Robert, 2018). À ce moment-là, l'approche conceptuelle du processus de production des relations interethniques de quartier ne mobilisait pas d'hypothèse, mais avait néanmoins permis d'identifier des indicateurs, tels que les discours sur la diversité, la fréquence des interactions sociales et les représentations intergroupes.

Cependant, alors que la chercheuse avait conscience que cette sensibilité théorique pouvait la mener à des risques de subjectivité et à un biais d'interprétation (M.F. Fortin, 2010; Luckerhoff *et al.* 2012), elle prit non seulement soin d'atteindre la saturation et la triangulation des données (M.F. Fortin, 2010), mais elle s'attacha aussi à garder l'esprit ouvert face à l'émergence de thèmes et de concepts non envisagés au préalable (Luckerhoff et Guillemette, 2012b). Par exemple, c'est ainsi que, bien au-delà du simple intérêt de départ pour l'analyse différenciée selon le sexe, la direction plus franche de la thèse vers les rapports sociaux de sexe-genre s'articulant à la dimension sociodémographique du statut familial suivit pleinement les *découvertes* faites sur le terrain. À cet égard, la chercheuse dut procéder à des allers-retours entre les données et la littérature pour enrichir et adapter l'approche conceptuelle. Ainsi, cette thèse en présente l'état final et non l'état précédant la phase empirique.

2.4.2 Population cible et terrain d'étude

2.4.2.1 La population cible et l'échantillonnage théorique

La problématique et les questions de recherche s'intéressent aux relations interethniques de quartier et plus spécifiquement en bibliothèque publique. Ainsi, de manière générale, la population faisant l'objet de l'étude, c'est-à-dire la « population cible » (M.F. Fortin, 2010) était l'ensemble des résident·e·s d'un quartier pluriethnique et plus précisément ceux·celles fréquentant la bibliothèque publique¹³⁰.

Même si dans le devis de théorisation ancrée, l'échantillon n'est pas strictement fixé en amont et s'ajuste constamment selon les données recueillies (Luckerhoff et Guillemette, 2012b; Gaudet et Robert, 2018), la chercheuse dut préciser sa méthode d'échantillonnage afin de mieux planifier son étude de terrain (Luckerhoff et Guillemette, 2012a). Comme elle envisageait de s'intéresser plus finement aux

¹³⁰ Nous revenons sur les critères de choix du terrain de recherche à la section suivante.

personnes se reconnaissant d'une appartenance ethnique originaire des pays arabes et/ou québécoise¹³¹, l'échantillonnage procéda par choix raisonné – et par réseaux¹³² – selon des critères de sélection (M.F. Fortin, 2010). Sachant que l'appartenance ethnique est un sentiment de communalisation (Weber, 1971[1921-1922]; Juteau, 2015[1999]), les participant·e·s furent sélectionné·e·s suivant l'auto-identification qu'il·elle·s fournirent à la chercheure lors de la prise de contact. Aucun critère d'exclusion relatif au statut d'immigrant·e ni à la durée de résidence n'était retenu et cette méthode d'échantillonnage considérait l'appartenance multiple (Oriol, 1985; Gallissot, 1987; Gallant, 2008; Le Gall et Meintel, 2014). Tandis que la chercheure avait conscience que l'échantillon ciblé était très diversifié, notamment en termes d'origines ethniques, de langues maternelles et d'appartenances religieuses, elle pensait que les données recueillies la renseigneraient sur les mécanismes complexes de relations sociales et interethniques articulant les multiples dimensions socioethniques et ainsi d'éviter une possible sur-ethnisation (De Rudder, 1991; Glick Schiller *et al.* 2006; Berg et Sigona, 2013; Fox et Jones, 2013). De plus, elle souhaitait sélectionner une proportion équivalente d'hommes et de femmes afin d'articuler la dimension du sexe-genre (Juteau, 2015[1999]; Bilge, 2010a). Enfin, les participant·e·s devaient parler français ou anglais pour des raisons pratiques de connaissance linguistique de la chercheure.

¹³¹ L'appartenance québécoise est une catégorie inclusive, comprenant à la fois les membres des groupes majoritaires qui s'identifiaient autrefois comme des Canadiens français et des Canadiens anglais, mais aussi les habitant·e·s du Québec issu·e·s des diverses vagues d'immigration (Juteau, 2018). Au début de la recherche, la chercheure avait choisi d'explorer plus spécifiquement les *possibles* inconforts entre les appartenances *dites* québécoise et arabe; les personnes en provenance des pays arabes étant davantage touchées par des représentations négatives (Bourhis *et al.* 2008; Helly, 2011; Mc Andrew et Bakhshaei, 2012). Finalement, comme souvent dans les recherches de type théorisation ancrée, les données empiriques menèrent la chercheur·e à revoir ses hypothèses et son échantillonnage préliminaires.

¹³² L'appel à participer est en annexe D. Très souvent dans les recherches qualitatives, les premiers participant·e·s recommandent de nouvelles personnes leur paraissant remplir les critères de sélection (M.F. Fortin, 2010). De plus, un·e jeune chercheur·e est souvent amené·e à solliciter un organisme pour l'aider à diffuser l'appel à participer. Elle procéda de cette manière, notamment pour des raisons de budget.

2.4.2.2 Le terrain d'étude

D'emblée, le terrain d'étude devait être un quartier recensant une population de diverses origines, entre autres issue des pays arabes. Par ailleurs, alors que cette recherche s'intéresse à l'action publique locale en matière de gestion de la diversité ethnoculturelle, notamment par l'entremise des bibliothèques publiques, la chercheure sélectionna une localité qui appliquait ce type de mesures.

L'arrondissement Saint-Laurent à Montréal correspondait à ces critères, notamment en raison de son profil socioethnique très diversifié. Selon le recensement de Statistique Canada en 2011, les personnes immigrantes, issues des minorités visibles et allophones représentaient la moitié de la population totale (respectivement 52,4 %, 50,4 % et 54,7 %). Plus spécifiquement, l'arabe arrivait au premier rang des langues maternelles autres que le français et l'anglais (13,9 % de la population totale), parlées par des résident·e·s entre autres originaires de l'Afrique du Nord (10,6 %), ainsi que de l'Asie centrale occidentale et du Moyen-Orient (18,7 %). De plus, les personnes d'origines canadienne et québécoise¹³³ étant quant à elles numériquement minoritaires dans l'ensemble de la population (14,7 %), la chercheure pensait que les relations interethniques étaient devenues un enjeu important.

En effet, la municipalité de Saint-Laurent avait déjà une expérience notable en matière de gestion de la diversité ethnoculturelle (Paré *et al.* 2002; Germain *et al.* 2003). En 2001, elle remporta le Prix d'excellence de la Fondation canadienne des relations raciales pour son projet de politique interculturelle « À Saint-Laurent, nous affichons nos couleurs... interculturelles » (Ville-Saint-Laurent, 2000). La chercheure pensait qu'il serait intéressant d'examiner les retombées une quinzaine d'années après.

¹³³ À défaut que les données de Statistique Canada distinguent les origines ethniques canadiennes-françaises et canadienne-anglaise, mais canadiennes et québécoises, la chercheure releva ces dernières.

Enfin, l'arrondissement comptait deux bibliothèques publiques dont celle du Boisé ouverte en 2013 et dite « du XXI^e siècle » et « tiers lieu » (Cliche et Martel, 2014; Montréal, 2010, 2016). Elle soutenait l'action publique en matière de gestion de la diversité ethnoculturelle en offrant certains services, comme des collections multilingues, des ateliers de conversation en français, des événements promouvant la diversité ethnoculturelle et des activités pour enfants en langues arabe, chinoise et espagnole (Saint-Laurent, 2016).

2.4.3 Production du matériel empirique¹³⁴

2.4.3.1 L'entrevue semi-dirigée auprès des usager·ère·s de la bibliothèque

L'une des méthodes retenues pour cette étude fut l'entrevue, car elle permet d'accéder aux expériences, aux pratiques et aux perceptions des participant·e·s (M.F. Fortin, 2010; Guillemette et Lapointe, 2012; Gaudet et Robert, 2018). De plus, par l'entremise de questions ouvertes, c'est-à-dire ne proposant pas de réponse et laissant le·la participant·e répondre à sa guise, l'entrevue en profondeur favorise le recueil de données sur des phénomènes complexes (M.F. Fortin, 2010).

Bien que l'entrevue non dirigée soit souvent privilégiée par les adeptes des études qualitatives, la chercheure préféra l'entrevue semi-dirigée, car elle permet toujours de faire émerger des données non présumées et d'adapter des relances utiles pour obtenir des informations riches, tout en permettant un degré d'homogénéité des réponses (Gaudet et Robert, 2018) et ainsi d'assurer le systématisme requis pour le devis de théorisation ancrée (Guillemette et Lapointe, 2012).

¹³⁴ Dans la recherche qualitative, le·la chercheur·e est le principal instrument de la collecte des données, car il·elle joue un rôle très actif (M.F. Fortin, 2010; Gaudet et Robert, 2018). C'est pour cela qu'à l'instar des adeptes du constructivisme et du devis de théorisation ancrée, la chercheure préfère l'expression « production » ou « coconstruction » du matériel empirique (Gaudet et Robert, 2018).

L'entrevue semi-dirigée s'appuie sur une trame formalisée, mais souple de thèmes à aborder avec les participant·e·s – le guide d'entrevue (Gaudet et Robert, 2018; Alami *et al.* 2019). Il s'agit de traduire la problématique et le cadre conceptuel de la recherche en questions simples qui mettent l'accent sur le comment et le pourquoi des pratiques et des représentations (M.F. Fortin, 2010). Dans cette étude, les thèmes abordés avec les participant·e·s étaient notamment leur fréquentation des espaces de quartier, les interactions sociales s'y déroulant¹³⁵ et leurs représentations interethniques¹³⁶. De plus, afin de recueillir des données sur les pratiques sociospatiales en lien avec les formes de l'espace urbain aménagé, l'entrevue commençait par le dessin d'une carte mentale par le participant·e qui devait ensuite l'expliquer¹³⁷. Bien que le guide d'entrevue proposât un ordre jugé approprié des thèmes et des questions, la chercheure s'adapta aux participant·e·s afin de non seulement enrichir certaines réponses obtenues, mais aussi rebondir sur des thèmes émergents (M.F. Fortin, 2010; Alami *et al.* 2019).

Afin de recruter les participant·e·s, la chercheure sollicita la collaboration de la bibliothèque du Boisé qui diffusa l'appel à participer sur les médias sociaux¹³⁸ entre août 2017 et mars 2018 pour ainsi atteindre 15 répondant·e·s¹³⁹.

¹³⁵ Des participant·e·s s'exprimèrent sur la nature de leurs interactions inter- et intra-ethniques, c'est-à-dire s'il s'agissait d'ami·e·s, de membres de leur famille ou plutôt de connaissance de quartier, mais, soit disparates ou confuses, ces données furent difficiles à exploiter. La chercheure a donc choisi de ne pas les analyser pour se concentrer sur la fréquence des interactions mieux recueillies par le questionnaire. Ceci relève sans doute d'une faiblesse du guide d'entrevue qui aurait pu éventuellement contenir des questions distinctes selon les liens sociaux forts ou faibles.

¹³⁶ Le guide d'entrevue des usager·ère·s de la bibliothèque publique est en annexe F.

¹³⁷ La méthodologie préliminaire de l'étude prévoyait une analyse des données graphiques issues des cartes mentales. Mais, certaines difficultés de cette méthode de production du matériel empirique et la relative insuffisance des résultats d'analyse poussèrent la chercheure à finalement mettre de côté ces données graphiques. Néanmoins, inséré dans le cadre de l'entrevue, le dessin d'une carte mentale par le·la participant·e fut un outil intéressant pour construire des données narratives quand il·elle expliquait les raisons de ses pratiques spatiales en lien avec l'aménagement urbain. En cela, cet outil remplit son objectif.

¹³⁸ Page Facebook des bibliothèques de Saint-Laurent et infolettres mensuelles de l'arrondissement. L'appel à participer est en annexe D.

¹³⁹ Nous revenons plus précisément sur la composition de l'échantillon dans la section « discussion sur l'échantillon atteint ».

Alors que le déroulement de l'entrevue est important pour la qualité des données recueillies, la chercheure préféra des rencontres individuelles et en personne afin de créer un climat de confiance (*ibid.*). D'une durée moyenne de 45 minutes environ, les entrevues se déroulaient le plus souvent dans les petits locaux de travail en groupe à la bibliothèque du Boisé, mais aussi dans des cafés à Saint-Laurent selon la disponibilité du·de la participant·e. Avant de démarrer les questions, la chercheure se présentait succinctement, introduisait les objectifs de la recherche et revenait sur le formulaire de consentement¹⁴⁰ envoyé par courriel au·à la participant·e quelques jours auparavant (M.F. Fortin, 2010; Alami *et al.* 2019). Suivant leur consentement, l'entrevue était enregistrée à l'aide d'un dictaphone numérique. Afin d'assurer l'anonymisation des participant·e·s lors de la restitution des données dans cette thèse, la chercheure mit en œuvre une codification selon les dimensions sociodémographiques des participant·e·s¹⁴¹. Également en conformité avec les exigences éthiques de la recherche, il leur était rappelé avant l'entrevue qu'il·elle·s étaient libres de ne pas répondre à une question ou d'interrompre leur participation à tout moment (M.F. Fortin, 2010), mais dans les faits, cela n'arriva pas. D'autre part, la chercheure observa que sa position d'étudiante étrangère semblait être un avantage pour le bon déroulement des entrevues, car les participant·e·s, autant issu·e·s de l'immigration que du groupe majoritaire Canadien français, se montrèrent à l'aise pour confier leurs représentations interethniques et leurs sentiments d'appartenance.

Par ailleurs, alors que l'appel à participer fut diffusé principalement par l'intermédiaire de la bibliothèque en décrivant explicitement les objectifs de la recherche eu égard aux relations interethniques, il faut tenir compte que les répondant·e·s étaient surement déjà intéressé·e·s et avaient un regard positif sur le sujet. Mais, sachant que cela est souvent le cas dans la plupart des enquêtes, la chercheure tenta de pallier cette limite avec la

¹⁴⁰ Le formulaire de consentement est en annexe E et le certificat d'approbation éthique en annexe A.

¹⁴¹ La méthode de codification est en annexe G.

formulation des questions. D'autre part, cette méthode de recrutement permit d'atteindre des répondant·e·s plus à même de renseigner sur le rôle des bibliothèques publiques dans le processus de production des relations interethniques de quartier.

2.4.3.2 Le questionnaire en ligne auprès des résident·e·s de Saint-Laurent

Même si le questionnaire – ou sondage (Blais et Durand, 2009) – est traditionnellement associé à la recherche quantitative (M.F. Fortin, 2010), il n'est nullement incompatible avec le devis de théorisation ancrée (Luckerhoff *et al.* 2012). Cet outil peut compléter et nourrir la démarche qualitative, non seulement parce qu'il collecte des données narratives (comportements, opinions, mots, thèmes), mais aussi parce qu'il chiffre les pratiques et les perceptions décelées plus marginalement par les entrevues (Creswell, 2014; Alami *et al.* 2019). Dans cette étude, le questionnaire en ligne fut un moyen plus efficace que l'entrevue pour obtenir des données sur la fréquentation des espaces de quartier et sur la fréquence des interactions sociales. Il fut aussi un outil complémentaire pour recueillir les représentations interethniques de la part des répondant·e·s émancipé·e·s du regard de la chercheure et de la nécessité de fournir leur identité. Ainsi, alors que les personnes interrogées en face à face ont plus tendance à vouloir donner une bonne image d'elles-mêmes (Blais et Durand, 2009; Gaudet et Robert, 2018), la chercheure tenta de réduire le biais de « désirabilité sociale » qui pouvait distordre les représentations – négatives ou positives – de la diversité ethnoculturelle¹⁴². De plus, tandis que les objectifs généraux de l'étude désignent une population cible composée de l'ensemble des résident·e·s de Saint-Laurent¹⁴³, le questionnaire permit d'obtenir rapidement et à peu de frais des données auprès d'un

¹⁴² Notamment en formulant des questions faisant apparaître tous les comportements ou opinions comme acceptables, ainsi qu'en laissant la possibilité au·à la répondant·e de ne pas répondre (Blais et Durand, 2009).

¹⁴³ Affranchi de l'objectif secondaire d'examiner les relations interethniques spécifiques entre les personnes se reconnaissant d'appartenance ethnique originaire des pays arabes et/ou Québécoise.

plus grand nombre de personnes, tout en uniformisant les réponses permettant alors des comparaisons entre les groupes sociaux (Blais et Durand, 2009; M.F. Fortin, 2010).

Cependant, le questionnaire en ligne comporte aussi des inconvénients. D'une part, il est difficile de poser des questions complexes qui pourraient brouiller les répondant·e·s livré·e·s à eux·elles-mêmes et les réponses sont souvent moins denses et nuancées que celles obtenues par entrevue (*ibid.*). C'est notamment pour cette raison, ainsi que pour trianguler les données, que la chercheuse considéra cet outil comme une complémentarité aux entrevues en profondeur. D'autre part, le questionnaire en ligne peut difficilement atteindre un échantillon représentatif et probabiliste sachant qu'une partie de la population n'a pas accès aux hautes technologies – comme les personnes âgées, les classes sociales moins nanties et moins scolarisées (Blais et Durand, 2009). De plus, le questionnaire souffre souvent d'un faible taux de réponse compte tenu de la non-sollicitation directe, notamment par les personnes peu intéressées par le sujet traité (M.F. Fortin, 2010). Mais, considérant à la fois le faible budget alloué à cette étude et l'atteinte d'un échantillon théorique propre au devis de théorisation ancrée, la chercheuse reconnaît ces limites de collecte de données par questionnaire en ligne.

Le questionnaire fut élaboré à partir des concepts opérationnalisés (Blais et Durand, 2009; M.F. Fortin, 2010). Cette étape faisant l'objet du début de ce chapitre permit d'identifier des indicateurs, c'est-à-dire des éléments pouvant être observés et mesurés empiriquement à l'aide de questions. Ce questionnaire, consultable en annexe C, abordait les mêmes thèmes que les entrevues, mais de manière différente afin d'enrichir les données. Compte tenu de l'auto-administration du questionnaire en ligne, la formulation des questions est une étape cruciale pour s'assurer de leur compréhension. Les termes doivent être vulgarisés et les questions courtes. Selon les informations visées, la chercheuse formula des questions fermées à choix multiples et à degré d'appréciation (M.F. Fortin, 2010), mais aussi des questions ouvertes permettant l'explication des pratiques et des représentations. Une attention particulière fut aussi

portée sur l'ordre des thèmes et des questions afin de favoriser la collaboration des répondant·e·s (Blais et Durand, 2009). De même, un texte introductif s'assurait de leur consentement tout en précisant les objectifs de la recherche pour aider à l'auto-administration. Par ailleurs, la chercheure utilisa le programme informatique de sondage en ligne *SurveyMonkey* qui permet d'intégrer des questions filtres réduisant le risque d'erreur d'administration, ainsi que de faciliter l'extraction des données¹⁴⁴. De plus, un prétest du questionnaire avec la superviseure de la recherche doctorale vérifia la qualité du questionnaire (Blais et Durand, 2009; Fortin, 2010). Enfin, le questionnaire d'abord élaboré en langue française fut traduit en anglais par la chercheure et la superviseure afin de favoriser la participation de divers groupes ethniques¹⁴⁵.

Tout comme pour les entrevues, l'appel à participer fut diffusé avec la collaboration de la bibliothèque du Boisé, ainsi que dans le réseau social des premier·e·s répondant·e·s¹⁴⁶. Entre août 2017 et mars 2018, la chercheure fit trois appels à temps régulier, mais les deux tiers des réponses furent obtenus lors du premier à la fin de l'été 2017. Bien que la durée totale de l'auto-administration du questionnaire s'étendit d'une dizaine de minutes à deux heures¹⁴⁷, ce qui put constituer une limite à la participation de certaines personnes, le questionnaire atteint 63 répondant·e·s¹⁴⁸, dont 13 usager·ère·s de la bibliothèque du Boisé qui participèrent aussi à l'entrevue.

¹⁴⁴ Construction automatique de la base des données analysable après nettoyage.

¹⁴⁵ La chercheure ne fut pas en mesure de traduire le questionnaire dans d'autres langues pour des raisons d'accès à un service de traduction et de budget.

¹⁴⁶ Notamment sur le groupe Facebook *Les mamans de Saint-Laurent*. L'appel à participer est en annexe B.

¹⁴⁷ Étant donné que chacun·e pouvait y répondre quand il·elle souhaitait, prendre le temps nécessaire et même y revenir après sans perte de données.

¹⁴⁸ Nous revenons plus précisément sur la composition de l'échantillon dans la section « discussion sur l'échantillon atteint ». L'identification des répondant·e·s au questionnaire suit la même méthode de codification que les entrevues des usager·ère·s de la bibliothèque. Voir l'annexe G.

2.4.3.3 L’entrevue semi-dirigée auprès d’acteurs clés

Les outils de production du matériel empirique présentés jusque-là s’adressaient aux résident·e·s de Saint-Laurent ayant une expérience directe des relations interethniques de quartier, notamment à la bibliothèque publique. Afin de recueillir des informations supplémentaires sur les représentations de l’espace liées à l’action publique locale de gestion de la diversité ethnoculturelle, la chercheure mena aussi des entrevues semi-dirigées auprès d’acteurs clés. Comme la chercheure avait choisi dès le début de la recherche de s’intéresser plus spécifiquement à l’action publique locale qui fournit directement et de façon concrète les services aux résident·e·s, elle préféra s’entretenir avec des intervenant·e·s très proches du terrain. En cela, l’échantillon fut sélectionné par choix raisonné et par réseau. Il est composé au tiers d’employé·e·s de la bibliothèque du Boisé, de fonctionnaires municipaux et de membres d’organismes communautaires œuvrant pour – ou en lien avec – la gestion de la diversité ethnoculturelle à Saint-Laurent et notamment à la bibliothèque. Ces acteurs ne résidaient pas nécessairement à Saint-Laurent, mais occupaient une fonction – salariée ou non – au sein de diverses institutions de l’arrondissement. La chercheure eut en premier lieu des entrevues avec des employé·e·s de la bibliothèque qui conseillèrent d’autres acteurs pouvant répondre à l’enquête. Il·elle·s furent contactés par un courriel¹⁴⁹ introduisant la recherche et sollicitant une entrevue au sein des locaux de l’organisation. Entre août 2017 et mars 2018, la chercheure obtint ainsi dix entrevues d’acteurs clés et cessa le recrutement lorsqu’elle observa la saturation des réponses. Les institutions et la fonction occupée par les acteurs interviewés sont récapitulées dans le tableau 2.2¹⁵⁰.

¹⁴⁹ Le courriel type de contact des acteurs clés est en annexe H.

¹⁵⁰ Cet échantillon d’acteurs clés ne comporte pas d’élus·e·s pour plusieurs raisons. Premièrement, la chercheure préféra concentrer cet outil de collecte des données sur les pratiques empiriques de gestion de la diversité, ou autrement dit sur l’offre de services directe aux résident·e·s. Bien que les discours fassent aussi partie de l’action en la matière, ceux-ci étaient déjà facilement accessibles via le recueil documentaire sur lequel nous revenons dans les prochaines pages. Comme cette recherche avait des

Tableau 2.2 : Échantillon des acteurs clés

Organisation	Fonction	Code attribué
Bibliothèque du Boisé	Employé-e à la bibliothèque du Boisé	B01
Bibliothèque du Boisé	Employé-e à la bibliothèque du Boisé	B02
Bibliothèque du Boisé	Employé-e à la bibliothèque du Boisé	B03
Direction de la culture, des loisirs et du développement social	Fonctionnaire municipal	F04
Comité des Organismes Sociaux de Saint-Laurent (COSSL)	Fonctionnaire municipal	F05
Centre communautaire Parc Painter à Chameran	Fonctionnaire municipal	F09
YMCA Saint-Laurent	Employé-e organisme communautaire	C07
Centre d'Accueil et de Référence sociale et économique pour Immigrants (CARI St-Laurent)	Employé-e organisme communautaire	C08
Centre de Pédiatrie sociale de Saint-Laurent	Employé-e organisme communautaire	C10
Comité interculturel du COSSL (anciennement Comité immigrants)	Bénévole organisme communautaire	C06

Source : Auteure 2018

D'une durée moyenne de 50 minutes environ, l'entrevue semi-dirigée auprès des acteurs clés suivait un guide¹⁵¹ de questions abordant la vie de quartier et les relations interethniques à Saint-Laurent – et notamment à la bibliothèque du Boisé, les pratiques de gestion de la diversité ethnoculturelle et le profil de l'interviewé. Chaque entrevue fut enregistrée en audio numérique selon le consentement des acteurs clés¹⁵². Afin d'assurer l'anonymisation des participant·e·s requise par l'éthique de la recherche, la chercheure mis en œuvre une codification selon l'ordre des entrevues et le type d'organisation : (B) pour les employé·e·s de la bibliothèque du Boisé, (F) pour les fonctionnaires municipaux et (C) pour les membres des organismes communautaires.

moyens limités, la chercheure ne pouvait pas multiplier les entrevues et avons donc préféré sélectionner des acteurs très proches du terrain, non pas au détriment des données sur les discours, car celles-ci étaient dans tous les cas présentes dans les entrevues des fournisseurs directs de service. Ce faisant, la chercheure voulait aussi limiter les risques de *trop* teinter nos données de « désirabilité sociale » souvent contenue dans les discours des élu·e·s. De plus, comme notre échantillonnage théorique procédait non seulement par choix raisonné, mais aussi par réseau, celui-ci ne dirigeât pas la chercheure vers le besoin d'interviewer des élu·e·s afin d'atteindre la saturation des réponses.

¹⁵¹ Le guide d'entrevue des acteurs clés est en annexe J. Il varia légèrement selon les organisations.

¹⁵² Le formulaire de consentement est en annexe I.

2.4.3.4 Le recueil documentaire sur le contexte d'étude

2.4.3.4.1 La documentation officielle

Les acteurs clés et les institutions diffusent également leurs représentations dans divers types de documents : règlements officiels, comptes rendus, rapports annuels, publicités, sites *Web*, etc. (Gaudet et Robert, 2018). La chercheuse procéda à un recueil de documents sur Saint-Laurent afin de non seulement enrichir et trianguler les données obtenues par l'entremise des entrevues des acteurs clés, mais aussi pour se familiariser avec le contexte d'étude (M.F. Fortin, 2010; Gaudet et Robert, 2018).

Néanmoins, comme une analyse documentaire est exigeante en temps (Fortin, 2010), notamment depuis que le développement des technologies numériques a transformé et multiplié les plateformes de communications (Forest *et al.* 2017), la chercheuse ne sélectionna que certains documents produits officiellement pour l'attention du public résidant (Farge, 1989). Pour accéder à ces documents, la chercheuse procéda à une recherche aux archives municipales et en ligne, notamment sur le site *Web* de l'arrondissement. Le tableau 2.3 récapitule le corpus de documents consultés.

Tableau 2.3 : Documents officiels de l'Arrondissement de Saint-Laurent consultés

Année de diffusion	Document
1998	- La famille, un défi collectif. Livre blanc sur la politique familiale.
2000	- À Saint-Laurent, nous affichons nos couleurs... interculturelles. Politique interculturelle.
2001a	- La famille, un défi collectif. Bilan de la politique familiale 1998-2000.
2005	- Plan d'action 2005 de la Direction de la Culture, des sports, des loisirs et du développement social.
2007	- Plan de revitalisation urbaine intégrée de Place-Benoit.
2008	- Politique familiale de Saint-Laurent. Plan d'action 2008-2010.
2013	- Bilan de situation en développement social Saint-Laurent.
2014	- Plan de revitalisation urbaine intégrée Chameran-Lebeau
2017a	- Plan d'action intégré en développement social 2017-2021
2017b	- Le bulletin de Saint-Laurent février-mars
2017c	- Le bulletin de Saint-Laurent avril-mai
2017d	- Le bulletin de Saint-Laurent juin-juillet
2017e	- Le bulletin de Saint-Laurent août-septembre
2017f	- Le bulletin de Saint-Laurent octobre-novembre
2017g	- Le bulletin de Saint-Laurent décembre-janvier

Source : Auteure 2019

Ces documents furent considérés selon l'approche factiste qui s'intéresse au contenu, comme les mots et les thèmes abordés (Gaudet et Robert, 2018), mais aussi ceux qui y sont absents (M.F. Fortin, 2010).

2.4.3.4.2 Les données de recensement

Afin de compléter les informations sur le contexte sociodémographique de l'étude, la chercheure récupéra les données des deux derniers recensements de 2011 et 2016 effectués par Statistique Canada. Ces données secondaires ont l'avantage d'être peu coûteuses et – *usuellement*¹⁵³ – fiables (Turgeon et Bernatchez, 2009), tout en permettant une approche géographique puisqu'elles sont classées par secteurs de recensement qui correspond souvent à des limites de quartier. En sélectionnant les données socioethniques, comme le statut d'immigrant·e, l'appartenance aux minorités visibles et l'origine ethnique, la chercheure procéda à une description qualitative des profils socioethniques des quartiers. Cela lui permit non seulement de se familiariser avec le terrain d'étude, mais aussi de trianguler ces données avec celles des dynamiques sociales recueillies par l'entremise des sources primaires (entrevues et questionnaire).

2.4.3.4.3 Observation et notes de terrain

La théorisation ancrée utilise souvent l'observation participante (Luckerhoff *et al.* 2012; Dufour et Richard, 2017; Gaudet et Robert, 2018). Mais, la chercheur·e ne retint pas cet outil de production du matériel empirique, car les représentations sont difficilement observables (Guillemette et Lapointe, 2012). À l'inverse, l'entrevue fut considérée comme la meilleure façon de recueillir ce type de données.

¹⁵³ Notons que la fiabilité du recensement de 2011 fut contestée après la suppression du questionnaire détaillé (<https://www.ledevoir.com/opinion/idees/320949/recensement-apres-statistique-canada-statistique-harper>).

Toutefois, la chercheure participa à des activités offertes à la bibliothèque du Boisé afin de s’immerger dans le terrain, notamment lors d’ateliers de conversation en français et d’activités pour enfants en langues non officielles. Ceci lui permit non seulement de noter des informations utiles à son travail réflexif, mais aussi de diffuser son appel à participer au questionnaire et/ou à l’entrevue.

2.4.4 Traitement et présentation des données

2.4.4.1 Compilation du corpus des données et assistance par ordinateur

Aux fins de l’analyse, les entrevues semi-dirigées auprès des acteurs clés de Saint-Laurent et des usager·ère·s de la bibliothèque du Boisé furent retranscrites dans leur intégralité à l’aide du programme en ligne *Transcribe*. Une base des données du questionnaire auprès des résident·e·s fut directement extraite du programme de sondage en ligne *SurveyMonkey* au format *Excel*, puis nettoyée par la chercheure. Il en fut de même pour les données de recensement récupérées de Statistique Canada. Les documents sur le contexte d’études furent quant à eux, soit directement récupérés au format *pdf* avec reconnaissance de texte, soit numérisés et convertis ainsi.

Hormis la base des données de recensement qui fut analysée à l’aide d’*Excel*, l’ensemble du matériel fut importé dans le logiciel de traitement des données qualitatives et mixtes *N’Vivo*. Cela permit de compiler une grande quantité de données dans un même fichier et d’en faciliter ensuite l’analyse.

2.4.4.2 Méthode d’analyse et d’interprétation des données

La méthode de traitement des données la plus communément utilisée en recherche qualitative est l’analyse de contenu (M.F. Fortin, 2010), ou autrement désignée l’analyse thématique (Sabourin, 2009; Alami *et al.* 2019). Elle consiste en une codification qui dégage des catégories et des sous-catégories (M.F. Fortin, 2010;

Gaudet et Robert, 2018; Alami *et al.* 2019). Il s'agit de décomposer l'ensemble des données recueillies en unités plus restreintes – les codes – et de les ordonner selon des éléments de plus en plus abstraits. Le codage attribue un mot clé aux données de même signification qui peuvent être un mot seul ou un passage de texte. La sous-catégorie réunit des codes selon une signification plus abstraite, comme un sous-concept. Enfin, le thème qui est un concept encore plus abstrait se manifeste de façon récurrente dans l'ensemble des données (*ibid.*).

Cette méthode d'analyse thématique de base se décline selon les devis de recherche (M.F. Fortin, 2010). Suivant un processus itératif d'allers-retours entre les données empiriques et la modélisation théorique, l'analyse selon la théorisation ancrée utilise aussi la méthode de comparaison continue qui repère les similarités ou les divergences non seulement entre les nouvelles données et les codes et catégories précédentes, mais aussi avec les écrits scientifiques existants (Glaser et Strauss, 1967; M.F. Fortin, 2010; Guillemette et Lapointe, 2012; Gaudet et Robert, 2018). Jusqu'à une modélisation théorique satisfaisante, la codification se répète plusieurs fois suivant trois niveaux d'abstraction. En premier lieu, la codification initiale – ou ouverte – permet de relever le plus grand nombre de codes qui sont réduits en sous-catégories et en catégories. Ensuite, la codification axiale consiste à comprendre les liens entre les catégories pertinentes (« quand, où, pourquoi, comment »). Enfin, la codification sélective vise à identifier le thème central qui intègre les catégories et leurs liens, tout en les vérifiant. À terme, il s'agit de générer une modélisation théorique mettant en valeur le thème central et expliquant les liens entre les catégories (M.F. Fortin, 2010; Guillemette et Lapointe, 2012; Dufour et Richard, 2017). Selon Strauss et Corbin (2014), le thème central est non seulement un concept récurant dans les données, mais doit aussi émerger spontanément sans que le·la chercheur·e n'y plaque une théorie prédéterminée (M.F. Fortin, 2010).

La présente étude utilisa la méthode d'analyse selon la théorisation ancrée, bien que, comme souvent dans ce devis de recherche, les phases ne suivirent pas exactement ce schéma (Luckerhoff *et al.* 2012; Gaudet et Robert, 2018). Notamment, tandis que la production du matériel de données fut très intense dans une durée relativement courte¹⁵⁴, les phases de terrain et de codifications initiale et axiale s'entremêlèrent. Dès les premières réponses au questionnaire obtenues et entrevues effectuées, la chercheure commença à identifier des codes et des sous-catégories. À ce moment-là, elle procédait selon la stratégie d'analyse dite de révision de texte, souvent utilisée en théorisation ancrée, qui consiste à laisser émerger les catégories et leurs liens, et de les transcrire dans des notes réflexives, ou autrement dit des mémos (M.F. Fortin, 2010). Très vite, la grande quantité de codes et de catégories générées, ainsi que l'émergence du thème central qu'elle n'avait pas anticipé, lui fit sentir le besoin d'interrompre le travail empirique pour revenir dans sa revue de littérature pour affiner son schéma conceptuel et formuler des hypothèses¹⁵⁵. Elle reprit ensuite la codification de ses données de terrain selon la stratégie d'analyse dite du modèle mixte qui permet d'ordonner les codes et les catégories de manière plus systématique à l'aide d'une grille d'analyse révisable (tableau 2.4). Finalement, tandis que le passage à un niveau supérieur de codification jusqu'à la modélisation théorique peut se faire par un retour fin dans les données existantes sans avoir à renouveler un travail empirique (Luckerhoff *et al.* 2012), la chercheure choisit de s'en tenir au matériel déjà produit qui s'avérait très riche.

¹⁵⁴ Le recrutement des participant·e·s fut plus facile et rapide que la chercheure l'avait pensé, notamment grâce à l'aide de la bibliothèque du Boisé.

¹⁵⁵ Le schéma conceptuel et les hypothèses présentées dans la section précédente sont la dernière version. Nous revenons sur le processus de formulation des hypothèses dans la synthèse et discussion sur le cadre opératoire.

Tableau 2.4 : Grille d'analyse des données issue du schéma conceptuel

Catégories	Sous-catégories	Codes
Les représentations de l'espace (la gestion de la diversité (ethnoculturelle))	Les discours sur la diversité	Courant dialogue Courant discrimination Courant diversité
	Les pratiques empiriques	Offre de services, activités
Les pratiques sociospatiales (les interactions sociales et interethniques dans les espaces de quartier)	La fréquentation des espaces de quartier	Espaces publics Commerces Équipements de sport et de loisir Bibliothèques publiques Organismes communautaires, lieux de culte Domicile
	Les besoins	Raisons de fréquenter les espaces de quartier
	Les formes de l'espace	Trajectoires dans l'espace urbain aménagé
	La fréquence des interactions sociales	Interactions inter-ethniques Interactions intra-ethniques
Les représentations de l'ethnicité (les représentations interethniques et l'appartenance)	Les dimensions sociodémographiques	Appartenance ethnique Statut d'immigrant-e Appartenance à des minorités visibles Langue maternelle Appartenance religieuse Sexe-genre Statut familial Classe sociale
	Les représentations interethniques	Représentations de la coexistence Représentations réciproques

Source : Auteure, 2020

2.4.4.3 Présentation des données

La manière de restituer les données est importante et fait partie intégrante de la méthode de recherche (M.F. Fortin, 2010; Creswell, 2014). Les études qualitatives procèdent généralement suivant des descriptions fines des données, non seulement sous forme narrative, mais aussi à l'aide de figures (modèles, images, tableaux, etc.), d'autant plus dans les approches géographiques (cartes, photographies, etc.) (Morange et Schmoll, 2016). Mais, il ne s'agit pas uniquement de décrire les données brutes, il convient également de faire état du processus d'analyse en montrant les liens entre les données (Alami *et al.* 2019). Ainsi, l'énonciation des résultats est souvent entremêlée avec l'analyse (M.F. Fortin, 2010). Cette présente thèse procède de la sorte tout en adoptant une forme adaptée à la théorisation ancrée (Creswell, 2014). En cela, elle développe le contenu des codes, des sous-catégories et des catégories qui émergent au cours de

l'analyse, en rapportant notamment des graphiques amalgamant les réponses au questionnaire, ainsi que des extraits d'entrevues¹⁵⁶ qui enracinent l'analyse dans le terrain. La description des données est régulièrement entrecoupée de sections de discussions qui reprennent des éléments des mémos afin de suivre le cheminement réflexif de la chercheuse (*ibid.*). Notons par ailleurs que le développement de cette thèse suit aussi l'approche *plus traditionnelle* consistant à valider – ou pas – les hypothèses¹⁵⁷. Mais, tandis que la théorisation ancrée est une démarche inductive visant ultimement à construire une théorie (Luckerhoff *et al.* 2012; Dufour et Richard, 2017; Gaudet et Robert, 2018), l'analyse descriptive et explicative des données est suivie d'un dernier chapitre triangulant l'ensemble des données, tout en revenant dans les écrits scientifiques existants, afin de proposer une modélisation théorique du phénomène étudié, en l'occurrence la production des relations interethniques de quartier.

2.4.4.4 Validité de la recherche

Tout au long de la mise en œuvre, cette étude visa à satisfaire les critères de rigueur scientifique pour l'analyse qualitative des données (M.F. Fortin, 2010). Entre autres, alors que la crédibilité – ou validité interne – est l'une des principales forces du devis de théorisation ancrée, l'immersion directe dans le terrain d'étude assura la correspondance avec la réalité. De plus, les multiples retours dans le cadre conceptuel et la recension des écrits rechercha des positions divergentes – ou des convergences soutenant les données recueillies. D'autre part, tandis que la transférabilité – ou validité externe – est souvent vue comme la principale faiblesse de la théorisation ancrée, ces limites furent palliées non seulement avec la production d'explications détaillées pouvant éclairer d'autres contextes, mais aussi avec la prise de notes réflexives tout au long de la recherche. Par ailleurs, ces dernières visèrent également à répondre au critère

¹⁵⁶ Des modifications mineures sont faites pour clarifier la lisibilité des citations.

¹⁵⁷ Nous revenons sur le processus de formulation des hypothèses dans la synthèse et discussion sur le cadre opératoire.

de fiabilité, c'est-à-dire à la stabilité des données dans le temps. Enfin, les différentes méthodes de collectes de données associées permirent des triangulations favorables à la crédibilité, à la fiabilité et à la confirmabilité de la recherche.

2.4.4.5 Discussion sur l'échantillon atteint

Le questionnaire en ligne auprès des résident·e·s de Saint-Laurent et l'entrevue semi-dirigée auprès des usager·ère·s de la bibliothèque atteignirent respectivement 63 et 15 participant·e·s. Ensuite, conformément à l'approche conceptuelle ayant identifié les multiples dimensions sociodémographiques comme des variables à prendre en compte (intersectionnalité), l'analyse s'est faite en classifiant les données selon non seulement les dimensions socioethniques et le sexe-genre des participant·e·s, mais aussi selon d'autres dimensions relatives à la classe sociale et à l'âge. Mais, finalement, les données et les résultats restitués dans cette thèse ne couvrent pas l'ensemble de ces dimensions sociodémographiques et de leurs intersections en raison de la composition de l'échantillon atteint récapitulée dans le tableau 2.5 à la page suivante.

D'entrée de jeu, nous constatons que l'échantillon du questionnaire est composé en grande majorité de femmes (47 et 16 hommes) dont plus des deux tiers avaient des enfants de 14 ans et moins (32, comparativement à 5 hommes). Bien que les entrevues aient atteint la parité (8 femmes et 7 hommes), la faible participation d'hommes ayant des enfants (2 comparativement à la totalité des 8 femmes) ne permit pas de générer des résultats comparant l'expérience des mères et des pères.

Ensuite, alors que le questionnaire rejoint une majorité de participant·e·s âgé·e·s de 25 à 54 ans (43) et que quelques-un·e·s n'ont pas répondu (7), les analyses quantitatives selon la dimension de l'âge ne permirent pas de faire émerger des résultats exploitables. Néanmoins, les entrevues ayant rejoint quelques hommes retraités (3), nous avons pu discuter de certains résultats qualitatifs liés à l'âge et au cycle de vie.

Tableau 2.5 : Récapitulatif de la composition de l'échantillon atteint

	Questionnaire				Entrevues						
Sexe-genre	Femmes; 47			Hommes; 16	Femmes; 8		Hommes; 7				
Statut familial	Avec enfant(s) de 14 ans et moins; 37		Sans enfant; 26		Avec enfant(s) de 14 ans et moins; 10		Sans enfant; 5				
Âge	24 ans et moins; 4	25-54 ans; 43		55 ans et plus; 9	n/a; 7	24 ans et moins; 1	25-54 ans; 11		55 ans et plus; 3		
Revenu du ménage	Moins 30 000-59999 \$; 3	60 000 \$ et plus; 29		n/a; 22		Moins ; 2	30 000-59999 \$; 3	60 000 \$ et plus; 7		n/a; 3	
Niveau de scolarité	DEP; DEC; 1	BAC ou supérieur; 47			n/a; 8	DEC; 3	BAC ou supérieur; 10			n/a; 2	
Statut d'immigrant-e	Immigrant-e-s; 23		Non-immigrant-e-s; 39		n/a; 1	Immigrant-e-s; 6		Non-immigrant-e-s; 9			
Minorités visibles	Minorités visibles; 21		Non issus des minorités visibles; 41		n/a; 1	Minorités visibles arabes; 7		Non issus des minorités visibles; 8			
Appartenance ethnique	Minoritaire; 36			Majoritaire; 27		Minoritaire; 11			Majoritaire; 4		
Langue maternelle	Allophones; 16		Français et/ou anglais; 45		n/a; 2	Allophones; 5		Français et/ou anglais; 10			
Appartenance religieuse	Se reconnaît d'une religion; 36			Aucune; 19		n/a; 8	Se reconnaît d'une religion; 11			Aucune; 2	n/a; 2

Source : Auteure, 2020

De même, par rapport aux attentes du cadre conceptuel de la recherche, l'échantillon atteint comporte des limites eut égard à la dimension sociodémographique de la classe sociale. Non seulement un certain nombre des participant·e·s n'a pas répondu à la question sur le revenu du ménage après impôt (22 au questionnaire et 3 aux entrevues), mais aussi près de la moitié a déclaré 60 000 \$ ou plus par an (respectivement 29 et 7). De plus, alors que la grande majorité de l'échantillon avait un diplôme de niveau baccalauréat ou supérieur (47 et 10), il fut difficile de faire des comparaisons selon les dimensions sociodémographiques relatives à la classe sociale¹⁵⁸.

Concernant les dimensions socioethniques, plus d'un tiers des participant·e·s au questionnaire et aux entrevues étaient immigrant·e·s (23 et 6), notamment des femmes (19 et 4). Mais tandis qu'il aurait été intéressant de faire émerger des résultats relatifs à la durée de résidence dans la société d'accueil¹⁵⁹, la composition de l'échantillon ne le permet pas, car très peu des participant·e·s immigrant·e·s résidaient au Québec depuis moins de 10 ans (6 au questionnaire et seulement un aux entrevues).

Ensuite, près d'un tiers et de la moitié de l'échantillon se reconnaissait issu des minorités visibles (21 et 7), majoritairement arabes (14 et 7) et quelques-un·e·s des minorités visibles noires et latino-américaines (4 et 3 au questionnaire). Mais, le questionnaire n'atteignit aucune personne se reconnaissant issue d'autres minorités visibles, telle que chinoises¹⁶⁰, bien que l'arrondissement de Saint-Laurent en recense

¹⁵⁸ La surreprésentation de participant·e·s issu·e·s de classes sociales supérieures est une limite courante dans les enquêtes par questionnaire, qui plus est accessible seulement par internet (Blais et Durand, 2009). Afin de pallier cette limite, la chercheure aurait pu diversifier ses méthodes de recrutement, par exemple en diffusant une version papier du questionnaire papier dans des organismes communautaires qui sont davantage en contact avec des populations moins nanties. Mais, considérant à la fois le faible budget alloué à cette thèse et les contraintes de temps, il était difficile d'étendre plus amplement l'échantillon.

¹⁵⁹ Par exemple en questionnant si le nombre d'années au Québec et/ou à Saint-Laurent aurait un impact sur les pratiques sociospatiales et les représentations de l'ethnicité.

¹⁶⁰ L'étude de Celis *et al.* (2017), aussi à Saint-Laurent, a également éprouvé des difficultés pour atteindre des personnes issues des minorités visibles chinoises.

un certain nombre (8,8 % de la population totale). Par ailleurs, notons que la chercheure éprouva quelques difficultés pour catégoriser les données, car certain·e·s participant·e·s rapportèrent des appartenances multiples, notamment ceux·celles issu·e·s de couples mixtes (Oriol, 1985; Gallissot, 1987; Gallant, 2008; Le Gall et Meintel, 2014). Afin de pallier ces difficultés eut égard à l'appartenance aux minorités visibles, la chercheure se référa à la méthodologie de catégorisation des réponses multiples utilisée par Statistique Canada¹⁶¹ et parvint à générer des analyses selon cette dimension socioethnique.

En revanche, non seulement la complexité des réponses aux questions ouvertes sur la(les) langue(s) maternelle(s), la(les) appartenance(s) et la(les) pratique(s) religieuse(s), mais aussi la relative petitesse de l'échantillon, ne permirent pas à la chercheure de dégager des analyses comparatives selon ces dimensions. Notamment, bien que plus de la moitié des répondant·e·s au questionnaire s'est reconnu d'une religion (36), celle-ci était très diversifiée (8 de l'islam, 6 du judaïsme, 22 de la chrétienté, eux-elles-mêmes se répartissant entre catholicisme, protestantisme ou orthodoxie). Concernant la langue, les deux tiers de l'échantillon du questionnaire et des entrevues avaient pour langue(s) maternelle(s) le français et/ou l'anglais (45 et 10) et près d'un quart était bilingue ou trilingue (12 et 4). De plus, la totalité déclara avoir un bon niveau de conversation dans au moins une des deux langues officielles.

Enfin, concernant l'appartenance ethnique, bien qu'un quart des participant·e·s aux entrevues s'est reconnu issu des groupes majoritaires Canadien français et/ou Canadien anglais (4)¹⁶², c'était plus du tiers de l'échantillon au questionnaire (27). Comme il s'agit majoritairement de femmes (19), la chercheure put faire des comparaisons avec

¹⁶¹ <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/guides/006/98-500-x2016006-fra.cfm>, consulté le 18 avril 2018.

¹⁶² Mais la moitié se reconnaissait d'appartenance québécoise (7). Nous revenons sur la complexité de l'appartenance ethnique d'un point de vue qualitatif dans le chapitre 7.

les femmes immigrantes (19) et celles issues des minorités visibles (17). De plus, comme le questionnaire atteignit un nombre important de femmes, notamment avec enfant(s), la chercheuse put produire des analyses comparatives à l'intersection des dimensions socioethniques, le sexe-genre et le statut familial. Ceci rejoint les objectifs de la recherche, bien que nous reconnaissons qu'un échantillon plus grand est plus diversifié, notamment en termes de classe sociale, aurait pu améliorer la portée des données quantitatives présentées dans cette thèse.

2.5 Synthèse et discussion sur les limites et la portée du cadre opératoire

Nous venons de discuter des limites de l'échantillon atteint vis-à-vis du cadre conceptuel. À cet égard, la diversification des méthodes de recrutement des participant·e·s à l'étude aurait pu pallier cela. Mais, ceci révèle aussi une limite de l'approche intersectionnelle qui, couplée à des analyses quantitatives des données, nécessite un échantillon important, surtout si on cherche à croiser un maximum de dimensions sociodémographiques, telles que non seulement le statut d'immigrant·e, l'appartenance aux minorités visibles, le sexe-genre et le statut familial, mais aussi la classe sociale et l'âge. Compte tenu de ses moyens limités, cette étude ne parvint pas à en faire autant, mais nous pensons que le cadre opératoire présenté dans cette thèse peut servir à d'autres recherches.

En dépit des limites engendrées par l'échantillon atteint, le cadre opératoire déployé pour cette recherche comporte des avantages. D'une part, les fondements interdisciplinaires de l'approche conceptuelle permirent de construire une approche riche et inédite du processus de production des relations interethniques de quartier. D'autre part, le choix du devis en théorisation ancrée et des méthodes de production du matériel empirique permit de recueillir des données très fines et triangulées pour reconstituer des descriptions denses et détaillées qui satisfirent l'objectif d'expliquer la

teneur des mécanismes du processus complexe à l'étude. En cela, il est possible de confirmer que le cadre opératoire choisi était approprié.

Cependant, comme de nombreuses études utilisant la théorisation ancrée, cette recherche fut très exigeante en temps. Bien que la phase empirique fût rapide – huit mois, la chercheuse se sentit très vite perdue dans la multitude des données de terrain et la complexité de l'analyse. De plus, l'émergence du thème des rapports de sexe-genre dont elle n'avait pas envisagé la telle récurrence dans les données avant la phase empirique l'obligeât à revenir de manière substantielle dans la littérature et le cadre conceptuel. Elle sentit aussi que l'apparition d'autres thèmes secondaires pouvait disperser la cohérence de sa thèse. Afin de pallier ses difficultés, notamment dues à l'approche inductive sélectionnée, la chercheuse formula des hypothèses sur lesquelles elle se raccrocha pour restituer l'analyse des données. Il en résulte que cette thèse prend parfois l'allure d'une démarche hypothético-déductive en validant – ou invalidant – des hypothèses. Mais, notons que conformément au devis de type théorisation ancrée, le schéma conceptuel présenté dans ce chapitre n'est pas une théorie en soi, mais plutôt une approche opératoire du processus étudié de production des relations interethniques de quartier. Les hypothèses de recherche présentées n'existaient pas avant la phase empirique, mais furent formulées lors des allers-retours entre les données et la littérature pour guider l'analyse et mener jusqu'à la modélisation théorique présentée au dernier chapitre de cette thèse.

CHAPITRE 3

LE CONTEXTE SOCIOETHNIQUE DE SAINT-LAURENT

3.1 Introduction du chapitre 3

Ce chapitre vise à nous familiariser avec le terrain d'étude tout en considérant comment les femmes, notamment immigrantes et/ou issues des minorités visibles, s'insèrent dans ce contexte. Dans un premier temps, il s'agit de faire le portrait socioethnique des quartiers de l'arrondissement Saint-Laurent en décrivant les données des recensements de 2011 et 2016 de Statistique Canada. Ensuite, ces observations sont recoupées avec certaines données socio-économiques relatives aux familles et aux femmes. Enfin, nous discutons de la situation de la bibliothèque du Boisé dans ce contexte.

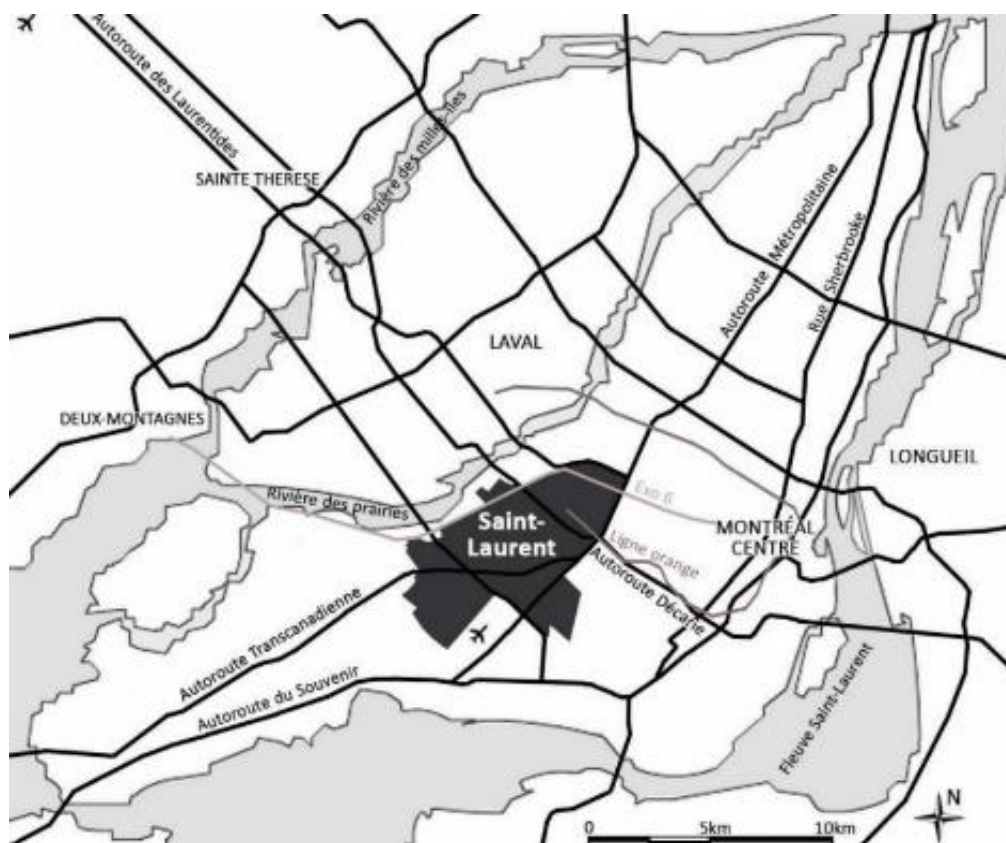
3.2 Aperçu historique du peuplement laurentien

3.2.1 Les origines de Saint-Laurent

Les origines du peuplement laurentien remontent au XVIII^e siècle quand le régime seigneurial de Montréal des Sulpiciens céda des terres à des colons français pour qu'ils les défrichent (Darchen, 2007). La Paroisse de Saint-Laurent était alors principalement peuplée de cultivateurs maraichers. Durant près de deux siècles, le noyau villageois se développa à l'écart de l'urbanisation montréalaise (Ville-Saint-Laurent, 2001b). Ce fut à l'arrivée du chemin de fer en 1885 que le territoire laurentien s'ouvra et commença à attirer des industries (Darchen, 2007). La municipalité de Ville-Saint-Laurent fut

fondée en 1893, d’abord en incluant seulement le noyau villageois, puis en s’étendant par annexions successives jusqu’en 1958 (Ernst, 2013).

Tout au long du XXe siècle, l’agriculture laissa place à l’industrie. La croissance de Saint-Laurent s’accéléra en partie grâce à la proximité de grandes voies de communication et de plusieurs aéroports¹⁶³ (carte 3.1). Une partie de son territoire fut également accessible en transport en commun avec la construction d’une ligne de train de banlieue dès 1918 et de deux stations de métro au courant des années 1980.



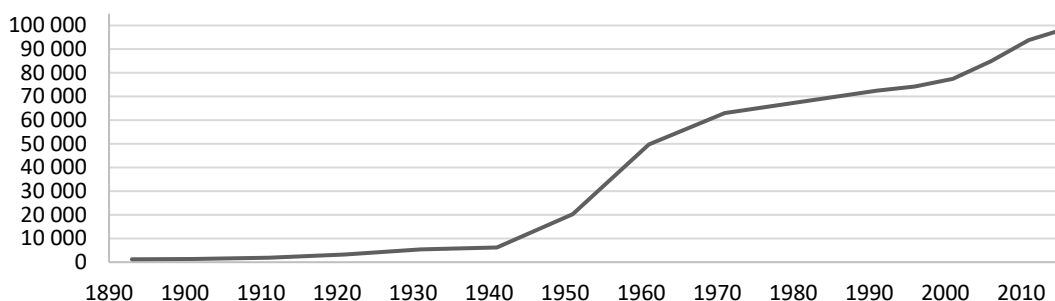
Carte 3.1 : Localisation de l’arrondissement Saint-Laurent sur l’île de Montréal.

Source : Auteure, 2018, à partir de fonds de carte Google Map.

À partir des années 1940, la croissance économique de Saint-Laurent s’accompagna d’une croissance démographique très importante (Darchen, 2007). La population fut

¹⁶³ Notamment, l’aéroport de Cartierville fut localisé à Saint-Laurent jusqu’en 1988.

multipliée par dix en trente ans (passant de 6 242 habitants en 1941 à 62 955 en 1971), puis se stabilisa à partir des années 1970. Enfin, la croissance démographique repartit depuis le début du nouveau millénaire, comme le graphique 3.1 le montre.



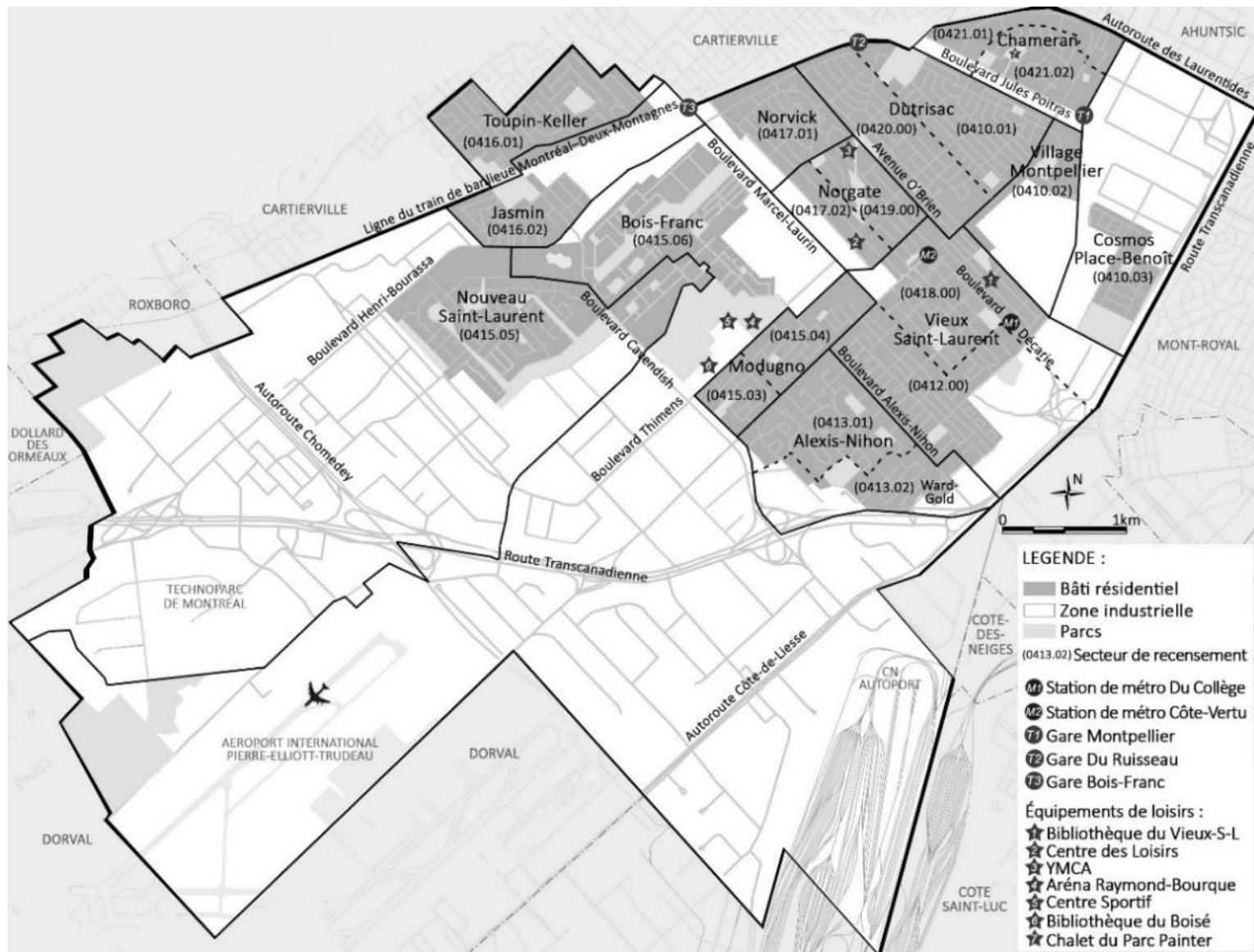
Graphique 3.1 : Croissance de la population à Saint-Laurent entre 1893 et 2016.

Source : Compilation des données des archives de l'arrondissement de Saint-Laurent et des recensements de Statistique Canada de 1996, 2001, 2006, 2011 et 2016.

Les différents développements résidentiels qui émergent durant ce processus sont aujourd'hui autant de quartiers ayant des profils démographiques distincts. Par ailleurs, à l'examen de la carte 3.2 à la page suivante, nous constatons que le territoire laurentien est occupé à 70 % par l'activité industrielle (Ernst, 2013).

3.2.2 Un sentiment d'appartenance

Dès les origines du territoire laurentien, les cultivateurs maraichers étaient surnommés « les dos-blancs » dans les villages alentours car ils travaillaient leurs terres avec une peau de mouton sur le dos (COSSL, 2009). Tandis que durant près de deux siècles, ni la conquête anglaise, ni l'urbanisation montréalaise n'eurent d'incidence sur le rythme de vie agricole, un sentiment d'appartenance se développa au sein de la population laurentienne (Ville-Saint-Laurent, 2001b). Ce sentiment se perpétue aujourd'hui en partie car la situation de l'autre côté de l'autoroute Métropolitaine confère un statut symboliquement distinct. Même si Saint-Laurent est devenu un arrondissement de la Ville de Montréal en 2002, de nombreux·ses résident·e·s de plus ou moins longue date continuent de l'appeler « Ville » Saint-Laurent.



Carte 3.2 : Répartition des quartiers résidentiels sur le territoire de Saint-Laurent.

Source : Auteure 2018, à partir du fond de carte http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/lib_arr_fr/media/documents/carte_arr_sl.pdf, consulté le 25 août 2018.

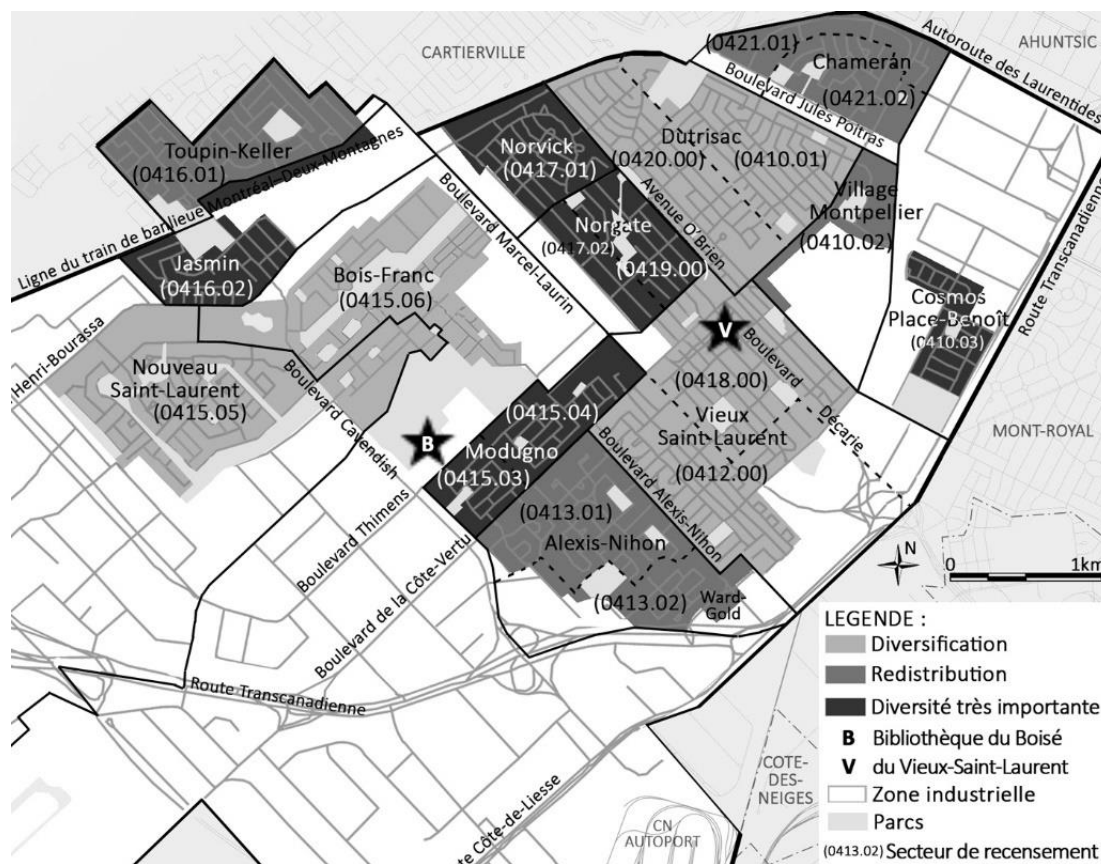
3.2.3 La diversification socioethnique

Alors que la population montréalaise était multiculturelle depuis longtemps (Mc Nicoll, 1993), celle de Saint-Laurent connut une diversification socioethnique à partir de la seconde moitié du XXe siècle. Notamment, des réfugié·e·s d'origines arménienne et égyptienne commencèrent à s'établir à partir des années 1950, mais la première installation massive d'immigrant·e·s fut constituée de personnes d'origine juive dans les années 1960. La décennie suivante accueille surtout différentes vagues de réfugié·e·s en provenance du Moyen-Orient (Syrie, Liban) et de l'Indochine (« boat people » du Cambodge, Laos et Vietnam), tandis que l'immigration issue du Maghreb et de la Chine s'installa à partir des années 1990 (COSSL, 2009). Saint-Laurent devint progressivement la résidence de populations d'origines européennes (grecque, italienne) et caraïbéenne. Depuis le début des années 2000, les principaux pays de naissance des immigrant·e·s sont le Maroc, le Liban et la Chine; mais notons également la venue encore plus récente de personnes nées en Afrique subsaharienne (Cameroun, Côte d'Ivoire) et en Syrie, notamment réfugiées (Statistique Canada).

Ces différentes vagues d'immigration ont substantiellement diversifié la population laurentienne. Selon le dernier recensement de 2016, Saint-Laurent est l'arrondissement de Montréal ayant les plus grandes proportions de personnes issues de l'immigration (53,6 % d'immigrant·e·s et 26,5 % de personnes de deuxième génération) et appartenant aux minorités visibles (53,4 %) ¹⁶⁴. On y compte plus de 175 origines ethniques et 113 langues maternelles différentes. Plus d'un tiers de la population parle une langue non officielle à la maison, « l'arabe arrivant au premier rang, suivi du chinois et de l'espagnol » (Saint-Laurent, 2013). Les personnes se reconnaissant des groupes majoritaires restent néanmoins les plus nombreuses (13,0 % de la population).

¹⁶⁴ Voir l'annexe L.

Ces populations sont réparties de manière hétérogène sur le territoire laurentien. L'analyse des données des recensements de 2011 et de 2016 a permis d'identifier trois types de profil socioethnique : les quartiers en cours de diversification socioethnique, les quartiers en redistribution et les quartiers ayant une diversité socioethnique très importante. La carte 3.3 montre la localisation des quartiers. Chacun d'entre eux est décrit dans les sections suivantes.



Carte 3.3 : Les profils socioethniques des quartiers de Saint-Laurent.
Source : Auteure 2018.

3.3 Le portrait socioethnique de l'arrondissement Saint-Laurent¹⁶⁵

3.3.1 Les quartiers en cours de diversification socioethnique

Dans ces quartiers, la proportion de personnes se reconnaissant des groupes majoritaires est encore plus importante que celle de tout autre groupe minoritaire. En même temps, les immigrant·e·s, les minorités visibles et/ou les allophones sont généralement moins nombreux·ses qu'en moyenne dans l'arrondissement. Mais, l'analyse des données du recensement de 2016 par rapport à celui de 2011 montre une croissance des proportions de ces populations pendant que les personnes se reconnaissant des groupes majoritaires sont moins présentes qu'auparavant.

3.3.1.1 Le Vieux-Saint-Laurent

Le Vieux-Saint-Laurent–Est est considéré comme le centre traditionnel du peuplement laurentien (secteur de recensement 0418.00). C'est le secteur qui regroupe le plus grand nombre de personnes issues des groupes majoritaires, d'origines française et anglaise (respectivement 25,3 %, 18,4 % et 3,9 %). De même, c'est ici qu'on trouve la plus importante population de langue maternelle française (40,7 %). Parallèlement, les immigrant·e·s, les minorités visibles et les allophones sont moins nombreux·ses en comparaison aux moyennes de l'arrondissement (46,5 %, 47,5 % et 46,2 % comparé à 53,6 %, 53,4 % et 57,1 %). Néanmoins, le portrait de ce secteur s'est substantiellement diversifié. Tandis que la population a augmenté entre 2011 et 2016 (+6,5 %), les proportions de personnes issues des groupes majoritaires, d'origines française et anglaise ont diminué (-1.7, -1.0 et -0.2)¹⁶⁶. En revanche, les immigrant·e·s, les minorités visibles et les allophones sont plus nombreux·ses (+5.3, +4.1 et +3.6). Entre autres, les nouveaux·elles résident·e·s du Vieux-Saint-Laurent–Est ont des origines

¹⁶⁵ Des tableaux récapitulatifs du traitement des données de recensement sont consultables en annexe L.

¹⁶⁶ Tout au long de ce chapitre, les écarts de proportions des populations immigrantes, issues des minorités visibles, allophones et issues de certains groupes ethniques sont exprimés en points de pourcentage.

d’Afrique subsaharienne, d’Amérique latine, ainsi que d’Asie centrale occidentale et du Moyen-Orient (+2.5, +3.7 et +3.8). On y trouve également une population d’origine chinoise installée depuis moins récemment (-0.6 pour atteindre 11,4 %).

Le secteur du Vieux-Saint-Laurent–Ouest (0412.00) regroupe des proportions d’immigrant·e·s, des minorités visibles et d’allophones plus proches des moyennes de l’arrondissement (respectivement 52,8 %, 50,8 % et 54,2 %). En 2011, les personnes se reconnaissant des groupes majoritaires étaient les plus nombreuses (14,4 %). Mais, pendant que la population a augmenté entre 2011 et 2016 (+8,2 %), peu de résident·e·s issu·e·s des groupes majoritaires se sont installé·e·s (+0.3) et d’autres d’origines française et anglaise sont parties (-3.2 et -0.7). Notons aussi que c’est la proportion de population se déclarant d’origine juive qui a diminué le plus (-7.2)¹⁶⁷. En revanche, des personnes d’origine chinoise sont arrivées pour former le groupe le plus représenté du secteur (+4.8 pour atteindre 17,3 % de la population totale). Enfin, d’autres nouveaux·elles résident·e·s ont des origines d’Afrique subsaharienne, d’Afrique du Nord, ainsi que d’Asie centrale occidentale et du Moyen-Orient (+1.6, +2.2 et +3.3).

3.3.1.2 Dutrisac

Le développement résidentiel autour de la rue Dutrisac (secteurs 0410.01 et 0420.00) commença dans les années 1950 pour se poursuivre vers le Nord durant vingt-cinq à trente ans (Darchen, 2007). Ce quartier fait encore partie de ceux où les résident·e·s se reconnaissant des groupes majoritaires, d’origines française et anglaise sont plus nombreux·ses qu’en moyenne dans l’arrondissement (17,8 %, 11,1 % et 2,5 %). Simultanément, les immigrant·e·s, les minorités visibles et les allophones sont moins présent·e·s (48,1 %, 51,5 % et 53,8 %). On y trouve notamment des personnes d’origines sud-européennes et plus particulièrement grecque (16,2 % et 8,9 %). Tandis

¹⁶⁷ Nous discutons plus longuement du départ de la population d’origine juive dans la section consacrée au quartier Alexis-Nihon.

que la population a augmenté entre 2011 et 2016 (+2,3 %), les proportions de personnes se reconnaissant des groupes majoritaires, d'origines française et anglaise ont diminué (-6.1, -4.7 et -0.2). Dutrisac connaît alors une diversification socioethnique, mais de manière différentielle dans ses deux secteurs de recensement.

Dans le Nord-Est (secteur 0410.01), même si les proportions de population immigrante et allophone ont stagné (+0.3 et -0.3), celle des minorités visibles a particulièrement augmenté (+5.2) avec notamment l'installation de personnes issues des minorités visibles noires et arabes (+3.9 et +2.9). Alors que ce secteur comptait peu de résident·e·s d'origines algérienne et syrienne en 2011, un certain nombre s'y est installé (+1.8 et +2.2 pour atteindre 2,5 % et 4,2 %). En revanche, les personnes d'origine grecque sont moins nombreuses (-2.4).

Le secteur sud-ouest voit son profil socioethnique changer encore plus rapidement (secteur 0420.00). En effet, il enregistre des croissances de la population immigrante et allophone (+4.8 et +2.8), mais surtout de la population issue des minorités visibles (+8.0). Les nouveaux·elles résident·e·s ont des origines très diversifiées : des Caraïbes et d'Afrique subsaharienne (+1.5 et +2.0), ainsi que d'Asie centrale occidentale et du Moyen-Orient (+5.3). Des personnes d'origine grecque se sont aussi installées (+2.3).

3.3.1.3 Le Nouveau-Saint-Laurent et Bois-Franc

Le Nouveau-Saint-Laurent et Bois-Franc sont les développements résidentiels les plus récents dans l'arrondissement (secteurs de recensement 0415.05 et 0415.06). Leur construction commença de façon simultanée à partir des années 1990 (Darchen, 2007). Elle se poursuit encore. On y dénombre une population se reconnaissant des groupes majoritaires et d'origine française (moyennes de 19,1 % et 13,0 %). En même temps, les immigrant·e·s, les minorités visibles et les allophones sont moins nombreux·ses

qu'en moyenne dans l'arrondissement (37,1 %, 37,8 % et 48,8 %). Mais, on y trouve un certain nombre de personnes d'origines italienne et chinoise (13,1 % et 15,1 %).

Ces deux quartiers connaissent eux aussi une diversification socioethnique. En outre, tandis qu'ils ont enregistré de très fortes croissances de population entre 2011 et 2016 (+25,6 % en moyenne), les résident·e·s se reconnaissant des groupes majoritaires et d'origine française sont de moins en moins nombreux·ses (-5.0 et -1.3).

Le Nouveau-Saint-Laurent (secteur 0415.05) accueille de plus en plus d'immigrant·e·s et d'allophones (+4.7 et +3.9), ainsi que, dans une moindre mesure, de personnes appartenant aux minorités visibles (+1.4). Entre autres, les nouveaux·elles résident·e·s ont des origines d'Asie du Sud (+2.8) et d'Asie centrale occidentale et du Moyen-Orient (+2.3). De plus, notons que la proportion de population d'origine italienne installée moins récemment égale maintenant la proportion de population se reconnaissant des groupes majoritaires (16,8 % comparativement à 16,3 %).

À Bois-Franc (secteur 0415.06), même si la proportion d'immigrant·e·s a stagné, davantage de personnes issues des minorités visibles se sont installées (+0.7 et +3.2). Surtout, c'est ici que la proportion d'allophones a le plus augmenté dans l'arrondissement (+6.0). La diversification socioethnique est plus importante qu'au Nouveau-Saint-Laurent. Elle s'illustre notamment par l'installation de personnes ayant des origines d'Afrique subsaharienne (+1.6) et d'Asie centrale occidentale et du Moyen-Orient (+4.9). Les résident·e·s d'origine chinoise sont également de plus en plus nombreux·ses (+4.4). Par ailleurs, la proportion de personnes se déclarant

d'origine juive a diminué (-3.2) tandis que celles se déclarant originaires d'Europe de l'Est et du Maroc sont plus nombreuses (+2.4 et +2.6)¹⁶⁸.

3.3.2 Les quartiers en redistribution socioethnique

Dans ces quartiers, la proportion de personnes se reconnaissant d'une origine minoritaire particulière (*e.g.* dans cette étude : libanaise, juive ou chinoise) et plus importante que tout autre groupe. Les immigrant·e·s et/ou les allophones ne sont pas nécessairement plus nombreux·ses qu'en moyenne dans l'arrondissement, car ces personnes peuvent être issues de la seconde ou de la troisième génération d'une vague d'immigration plus ou moins ancienne. Mais, l'analyse des données du recensement de 2016 par rapport à celui de 2011 montre que les personnes se reconnaissant de cette origine minoritaire particulière sont moins présentes qu'auparavant.

3.3.2.1 Chameran et le Village Montpellier

Chameran (secteurs de recensement 0421.01 et 0421.02) se développa à partir des années 1960 pour rapidement devenir le quartier le plus dense de Saint-Laurent (Darchen, 2007). En 2004, le bilan de situation en développement social de l'Arrondissement identifia la couronne Chameran comme étant une zone prioritaire d'intervention et depuis 2012, le quartier fait l'objet d'une démarche de Revitalisation Urbaine Intégrée (RUI)¹⁶⁹ sur dix ans (Saint-Laurent, 2014).

¹⁶⁸ Il est possible que ces mêmes personnes originaires d'Europe de l'Est et du Maroc soient aussi d'origines juives ashkénaze, hassidique ou sépharade. Nous discutons plus spécifiquement sur ce phénomène dans la section consacrée au quartier Alexis-Nihon. Par ailleurs, Bois-Franc abrite la congrégation juive hassidique Chabad V.s.L & Bois-Franc.

¹⁶⁹ Douze démarches de revitalisation urbaine intégrée (RUI) ont été mises en place à Montréal (Sénécal, 2016). Il s'agit de projets d'aménagement de quartiers – souvent défavorisés et d'intervention prioritaire – délégués à des instances locales de concertation, comme les tables intersectorielles de quartier réunissant des associations et des organisations communautaires.

Dans les années 1960, les premier·e·s résident·e·s de Chameran étaient surtout issu·e·s des groupes majoritaires (COSSL, 2013). Ce fut à partir des années 1970-80 que la population commença à se diversifier, notamment par l'accueil de réfugié·e·s du Moyen-Orient. En 2016, il est l'un des quartiers de l'arrondissement recensant le plus grand nombre d'immigrant·e·s en même temps que peu de personnes se reconnaissant des groupes majoritaires (66,6 % et 6,8 %). Plus spécifiquement, tandis qu'il relève les plus importantes proportions de population arabophone et d'origine libanaise (39,9 % et 22,3 %), il porte le surnom de « Petit Beyrouth » (COSSL, 2013). Pourtant, le portrait socioethnique de Chameran est plus complexe que cela et se modifie. D'une part, entre 2011 et 2016, pendant que la population a augmenté (+3,6 %) et que plus de la moitié s'est renouvelée (52,5 % de la population a déménagé entre les deux recensements), la proportion de résident·e·s d'origine libanaise a diminué (-4.7). De plus, des nuances distinguent deux contextes : la demi-couronne et le centre-sud.

Dans la demi-couronne (secteur 0421.01), même si les proportions des personnes issues des minorités visibles et des allophones ont peu varié (+0.5 et -1.0), des immigrant·e·s se sont installé·e·s (+2.1). Notamment, les résident·e·s d'origines latino-américaines et sud-asiatiques sont plus nombreux·ses (+2.6 et +2.3). En revanche, des personnes originaires d'Afrique du Nord ont quitté le secteur et notamment certaines d'origine marocaine (-1.0 et -1.3), bien que d'autres d'origine algérienne se sont installées (+2.2).

Dans le centre-sud (secteur 0421.02), la proportion d'immigrant·e·s a stagné (+0.5) pendant que celles des personnes issues des minorités visibles et des allophones ont augmenté (+3.5 et +1.3). Tandis que des personnes d'origine sud-asiatique ont quitté le secteur (-2.0), d'autres originaires d'Afrique subsaharienne et d'Afrique du Nord se sont installées (+2.9 et +4.5). De plus, ce secteur a accueilli une vague de réfugié·e·s syrien·ne·s qui a fait grimper cette population en seconde position après celle d'origine libanaise (+6.2 pour représenter 9,7 % de la population en 2016).

Non loin de Chameran, le Village Montpellier (secteur 0410.02) qui était encore très peu bâti avant les années 1980 se développa simultanément à l'accueil de réfugié·e·s en provenance du Moyen-Orient (Ernst, 2013; COSSL, 2009). En 2011, il comptait un grand nombre de résident·e·s d'origine libanaise (21,3 %), ainsi que les plus importantes proportions de personnes d'origine arménienne et syrienne dans l'arrondissement (8,0 % et 6,3 %). Par ailleurs, les résident·e·s se reconnaissant des groupes majoritaires et d'origine française étaient plus nombreux·ses qu'en moyenne dans l'arrondissement (18,3 % et 14,1 % comparativement à 14,7 % et 9,6 %).

Entre 2011 et 2016, la population a cru (+4,7 %), ainsi que le nombre d'immigrant·e·s (+1.2). Les proportions de résident·e·s allophones et issu·e·s des minorités visibles ont augmenté substantiellement (+5.7 et +11.5). Notamment, des réfugié·e·s syrien·ne·s se sont installé·e·s pendant que des personnes d'origine libanaise et arménienne ont quitté le secteur (-2.8 et -1.7). Simultanément au départ d'autres personnes se reconnaissant des groupes majoritaires et d'origine française (-5.1 et -6.4), la population d'origine syrienne a presque doublé pour devenir la seconde la plus représentée dans le quartier après celle d'origine libanaise (+7.5 pour atteindre 13,8 % de la population totale). Dans une moindre mesure, les proportions de résident·e·s d'origine latino-américaine et sud-asiatique ont également augmenté (+2.1 et +2.4).

3.3.2.2 Alexis-Nihon et Ward-Gold

Le quartier Alexis-Nihon se développa entre 1957 et 1961 comme une extension résidentielle vers l'ouest du Vieux-Saint-Laurent. Sa population en grande partie d'origine juive fut considérée comme « atypique » en comparaison au reste de la ville (Darchen, 2007, p.156)¹⁷⁰. Elle constituait alors la première installation massive de personnes issues de diverses vagues d'immigration : les Ashkénazes venu·e·s d'Europe

¹⁷⁰ Au début des années 1960, la population juive représentait 94 % de la population d'Alexis-Nihon (Darchen 2007).

de l'Est –anglophones– au début du XXe siècle, les réfugié·e·s ayant fui la Seconde Guerre mondiale et les Sépharades venant d'Afrique du Nord –francophones venant principalement du Maroc– à partir des années 1960 (COSSL, 2009). En 1996, presque la moitié de la population du quartier se déclarait d'origine « juive »¹⁷¹.

Vingt ans après, le recensement dans le secteur nord d'Alexis-Nihon (0413.01) montre une proportion de résident·e·s d'origine juive plus de quatre fois moins importante (8,9 %). De manière plus nuancée, entre 2011 et 2016, en même temps que celle-ci enregistre une diminution drastique (-23.0), les personnes se déclarant originaires du Maroc et d'Europe de l'Est sont plus nombreuses (+10.0 et +4.1 pour atteindre 23,4 % et 16,7 % de la population du quartier). Ces données ne permettent pas de déterminer si une partie de ces personnes sont aussi d'origine juive sépharade ou ashkénaze, mais le faible taux de déménagement enregistré dans ce secteur (20,6 % comparativement à une moyenne de 42,6 % dans l'arrondissement) indique que les appartenances ethniques se sont redistribuées¹⁷². De plus, c'est ici que l'on dénombre le plus grand nombre de résident·e·s de langue maternelle anglaise à Saint-Laurent (26,9 %) alors que les personnes issues des minorités visibles arabes sont peu nombreuses (4,3 %).

Néanmoins, nous notons que le secteur nord d'Alexis-Nihon connaît des changements socioethniques. Même si la proportion d'immigrant·e·s de première génération reste plus faible que la moyenne de l'arrondissement (48,1 %), elle enregistre une croissance un peu plus marquée (+1.5) durant que la population totale du secteur est en décroissance (-2,6 %). De plus, tandis que la proportion de personnes de deuxième génération d'immigrant·e·s est forte (34,3 %), elle accuse une diminution (-4.3). Ces

¹⁷¹ Distinguons l'origine ethnique juive de l'appartenance religieuse juive. En 1996, quand 42,8 % de la population du quartier Alexis-Nihon s'annonçait d'origine ethnique juive, 43,5 % déclaraient une appartenance religieuse juive (Statistique Canada). Le recensement de 2016 ne comportait pas de question sur l'appartenance religieuse.

¹⁷² Notons que le recensement de 2016 a cessé de proposer l'origine « juive » comme exemple de réponse à la question sur l'origine ethnique (<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/guides/008/98-500-x2016008-fra.cfm>, consulté le 22 septembre 2018).

données combinées au fait que l'installation juive dans Alexis-Nihon est ancienne et que la population connaît un vieillissement indiquent que les personnes d'origine juive sont de moins en moins nombreuses¹⁷³. En parallèle, même si les minorités visibles restent deux fois moins présentes que dans la moyenne de l'arrondissement (26,3 %), elles se sont redistribuées. En effet, les personnes issues des minorités visibles chinoises sont moins nombreuses (-3.1) pendant que celles issues des groupes noirs et sud-asiatiques le sont davantage (+2.0 et +1.4). Par ailleurs, nous observons une réduction de la proportion des résident·e·s issu·e·s des groupes majoritaires, mais une croissance de celle des résident·e·s se reconnaissant d'origine française (-1.7 et +2.7).

Le secteur sud-est d'Alexis-Nihon (0413.02) montre quelques indicateurs similaires à son voisin du Nord, en particulier concernant la population d'origine juive. Certes, celle-ci était déjà moins présente (16,9 % en 2011), mais sa proportion a également diminué substantiellement en même temps que celles des personnes se déclarant d'origines marocaine et d'Europe de l'Est ont augmenté (-11.1 entre 2011 et 2016, comparativement à +6.9 et +2.0).

Néanmoins, à la différence d'Alexis-Nihon-Nord, on observe au Sud-Est de bien plus fortes proportions d'immigrant·e·s et d'allophones (59,4 % et 51,6 %), mais surtout de personnes appartenant aux minorités visibles (50,5 %). Près d'un cinquième de la population est issu des minorités visibles noires (17,5 %). En effet, à l'extrême Sud-Est du secteur, le petit quartier Ward-Gold diffère grandement du reste d'Alexis-Nihon. En 2004, il a été identifié comme une zone prioritaire d'intervention dans le cadre du bilan de situation en développement social de Saint-Laurent (Saint-Laurent, 2013). Une

¹⁷³ L'âge médian a augmenté de 1,3 an entre 2011 et 2016 et la proportion de population âgée de 65 ans et plus a augmenté de 4,2 %. De plus, le Campus Beutel de Saint-Laurent qui faisait partie de l'École juive Azrieli (en majorité anglophone) a fermé ses portes en 2011. Le Campus Jacob Safra dépendant de l'École Maïmonide (sépharade-francophone), ainsi que d'autres congrégations juives (Communauté sépharade de Ville-Saint-Laurent, Communauté Sépharade Hekhal Shalom, Congrégation Sépharade Netivot Haim et la Congrégation Ashkénaze Beth'Ora) restent présentes dans les quartiers Alexis-Nihon et Vieux-Saint-Laurent-Ouest.

autre étude menée en 2011 par le Centre Communautaire Bon Courage de Place-Benoit a dénombré une population immigrante particulièrement importante (82 % _ Chagnon *et al.* 2017).

Entre 2011 et 2016, tandis que le secteur a enregistré une stagnation de la population totale et la venue d'immigrant·e·s (-0,7 % et +2.8), nous observons une redistribution socioethnique. Même si la proportion des minorités visibles noires a diminué, les résident·e·s originaires d'Afrique subsaharienne sont plus nombreux·ses (-4.7 et +3.6). D'autres personnes originaires d'Asie du Sud et d'Asie centrale occidentale et du Moyen-Orient se sont installées (respectivement +4.2 et +2.8). Enfin, notons que les résident·e·s se reconnaissant des groupes majoritaires sont également plus nombreux·ses qu'auparavant (+3.7).

3.3.2.3 Toupin-Keller

Lors de son développement dans les années 1950 à 1970, Toupin-Keller (secteur 0416.01) était davantage lié à la croissance démographique de Cartierville (Darchen, 2007). Encore maintenant, le tracé de la voie ferrée l'enclasse dans cette municipalité voisine (carte 3.2). Néanmoins, son portrait socioethnique n'a rien à envier aux autres quartiers de Saint-Laurent. Il dénombre en moyenne un peu moins d'immigrant·e·s et de personnes issues des minorités visibles (51,3 % et 47,7 %), mais les allophones sont plus nombreux·ses (60,9 %). Plus spécifiquement, près d'un quart de la population est d'origine chinoise (22,8 %) et on y trouve aussi un certain nombre de résident·e·s d'origine italienne (11,7 %). Par ailleurs, les proportions de personnes se reconnaissant des groupes majoritaires et d'origine française restent dans les moyennes de l'arrondissement (13,0 % et 11,7 %).

La composition ethnique de ce secteur connaît une redistribution. Alors que la population a diminué entre 2011 et 2016 (-2,7 %), les immigrant·e·s et les minorités

visibles sont plus nombreux·ses (+1.4 et +6.1). Entre autres, les nouveaux·elles résident·e·s sont originaires d'Algérie et de Syrie (+1.4 et +1.8), ainsi que d'Afrique subsaharienne (+1.2). Des personnes d'origine italienne se sont également installées (+3.1) pendant que d'autres d'origines grecque et libanaise sont parties (-2.4 et -5.5).

3.3.3 Les quartiers ayant une diversité socioethnique très importante

Dans ces quartiers, au moins l'une des proportions de personnes immigrantes, issues des minorités visibles et/ou allophones est plus importante qu'en moyenne dans l'arrondissement, sans que ce soit nécessairement saillant en raison des seconde ou troisième générations issues de l'immigration. Surtout, on constate que chaque origine ethnique reste en proportion relativement faible (*e.g.* dans cette étude : entre un dixième et un huitième de la population totale du quartier). Dans les détails, l'analyse des données du recensement de 2016 montre des variations par rapport à celui de 2011, mais on retient que les origines ethniques restent très diversifiées.

3.3.3.1 Norgate et Norvick

Norgate (secteurs de recensement 0417.02 et 0419.00) fut construit en un temps record dans les années 1950 pour répondre au besoin de loger une main-d'œuvre industrielle (Darchen, 2007). Sa population commença à se diversifier à partir des années 1970 en accueillant d'abord des réfugié·e·s indochinois·e·s, puis des nouveaux·elles arrivant·e·s de diverses provenances (Desmarais, 2016). D'un point de vue socioéconomique, Norgate fut identifié en 2004 comme une zone prioritaire d'intervention (Saint-Laurent, 2013). Entre 2011 et 2016, ce quartier a enregistré des taux élevés de décroissance de population et de mobilité (-5,9 % et 55,2 %).

Plus des deux tiers de la population sont immigrantes (64,9 %). De surcroit, ce quartier recense la plus forte proportion de personnes issues des minorités visibles et notamment noires (83,6 % et 32,6 %). En regardant encore plus finement les données,

nous remarquons que Norgate est d'une très importante diversité socioethnique puisqu'aucune origine autre que chinoise ne dépasse un huitième de la population totale (13,6 %). Cette diversité est le résultat d'importantes transformations qui se sont opérées de manière différentielle dans chacun des deux secteurs de recensement.

Dans le secteur sud-ouest (0417.02), la proportion d'immigrant·e·s est restée stable entre 2011 et 2016 (-0.5), mais celles des allophones et des minorités visibles ont diminué de façon importante (-4.4 et -5.6). Singulièrement, tandis qu'on dénombrait le plus grand nombre de personnes issues des minorités visibles latino-américaines en 2011 (14,6 %), plus de la moitié ont quitté le secteur cinq ans après (-8.5). D'autres résident·e·s d'origine haïtienne sont également moins nombreux·ses (-2.7). Leur proportion est désormais moins élevée que celle des personnes d'origine cambodgienne qui est la plus importante dans Saint-Laurent (7,6 %). Par ailleurs, des nouveaux·elles résident·e·s sont d'origine marocaine (+4.1) et d'origines variées d'Asie centrale occidentale et du Moyen-Orient (+6.1 représentées à la fois par des résident·e·s d'origines afghane, arménienne, irakienne, iranienne, kurde, syrienne et turque qui n'étaient pas du tout présent·e·s en 2011).

Le secteur nord-est a connu des transformations aussi marquées (0419.00). Les proportions d'immigrant·e·s et des personnes issues des minorités visibles ont augmenté (+1.7 et +4.1) pendant que celle des allophones a diminué substantiellement (-8.3). Même si les personnes d'origine chinoise restent les plus représentées (13,4 %), un grand nombre a quitté le secteur (-5.9). En revanche, des résident·e·s d'origines variées d'Afrique subsaharienne se sont installé·e·s (+12.6 entre autres d'origines camerounaise, malienne et rwandaise). De plus, même si la proportion de personnes issues des groupes majoritaires reste moins importante que la moyenne de l'arrondissement, elle a augmenté (+1.8 pour représenter 8,9 % de la population).

Avant l'érection de Norgate, le quartier Norvick (secteur de recensement 0417.01) qui se trouve plus au Nord-Ouest était détaché du reste de Saint-Laurent. Il fut édifié dans les années 1940 afin de loger des ouvrier·ère·s qui participaient à l'effort de guerre dans les entreprises aéronautiques environnantes (Darchen, 2007; Ernst, 2013). Norvick montre également un profil socioethnique très diversifié résultant de transformations qui ont eu lieu au cours du temps. Actuellement, ce secteur dénombre autant d'immigrant·e·s qu'en moyenne dans l'arrondissement (53,0 %), mais plus d'allophones et de résident·e·s issu·e·s des minorités visibles (63,3 % et 69,5 %). Ces dernier·ère·s sont notamment issu·e·s des minorités visibles arabes et sud-asiatiques (16,7 % et 16,3 % de la population)¹⁷⁴. Tandis que la population a notablement augmenté entre 2011 et 2016 (+13,0 %), les immigrant·e·s et les allophones sont plus nombreux·ses (+4.0 et +1.8). De surcroit, c'est ici qu'on enregistre la plus importante croissance de population issu·e·s des minorités visibles et notamment sud-asiatiques (+10.8 et +6.0). Néanmoins, aucun groupe autre que celui d'origine chinoise ne dépasse un huitième de la population totale (14,5 %). Pendant qu'un certain nombre de personnes issues de ce groupe s'est installé entre 2011 et 2016 (+3.0), d'autres issues des groupes majoritaires ont quitté le secteur (-5.7 pour représenter 10,4 %). Les résident·e·s d'origines marocaine, arménienne et libanaise sont également moins nombreux·ses (-2.4, -2.2 et -1.5) pendant que de nouvelles populations se sont installées, entre autres originaires de Syrie (+3.1) et de diverses provenances d'Afrique subsaharienne (+4.0, notamment d'origines tchadienne, seychelloise et ghanéenne).

¹⁷⁴ Ce secteur abrite le plus ancien Centre islamique du Québec (CIQ) fondé en 1965 par des personnes originaires d'Asie du Sud et du Moyen-Orient (J.E. Gagnon, 2005). Cette mosquée, ainsi que le quartier Norvick ne cessèrent depuis d'attirer une population musulmane d'origines très diverses (6,5 % en 1991, 19,0 % en 2001 et 31,4 % en 2011). Suite à de multiples réaménagements partiels dans les années 1970 et 1980, un projet d'agrandissement fut accepté en 2001. Même s'il est situé dans une zone majoritairement industrielle, ce projet suscita des réactions dans le voisinage (J.E. Gagnon, 2005).

3.3.3.2 Cosmos–Place-Benoit

Le quartier Cosmos–Place-Benoit (secteur 0410.03) fut construit dans les années 1950, originellement à l’initiative de la société Cosmos (Ernst, 2013). Sur un territoire plutôt petit et enclavé, son cadre bâti est composé de maisons unifamiliales au Sud-Ouest (Cosmos) et d’habitations à logements multiples au Centre (Place-Benoit). À l’image de cela, le portrait socioethnique de ce secteur est hétérogène. En effet, en même temps que le recensement de Statistique Canada de 2006 dénombrait 56 % d’immigrant·e·s dans l’ensemble du secteur, une étude plus précise sur la Place-Benoit en comptait 87 %. Tandis que cette étude mettait également à jour plusieurs facteurs de défavorisation, Saint-Laurent cibra la Place-Benoit pour élaborer une démarche de RUI à partir de 2007 (Saint-Laurent, 2007).

Actuellement, l’ensemble du secteur de Cosmos–Place-Benoit regroupe une proportion d’allophones plus faible que la moyenne de l’arrondissement (48,7 %). Mais, les proportions d’immigrant·e·s et des minorités visibles sont dans les moyennes supérieures à celles de l’arrondissement (56,4 % et 56,4 %). Celles-ci sont représentées à moitié par des personnes des minorités visibles noires (30,6 % de la population totale), notamment originaires d’Afrique Centrale et de l’Ouest, ainsi que des Caraïbes (14,5 % et 12,7 %). Par ailleurs, on dénombre un certain nombre de personnes se reconnaissant des groupes majoritaires et d’origine française (12,5 % et 13,8 %).

Cosmos–Place-Benoit connaît aussi des transformations socioethniques. Entre 2011 et 2016, la population a stagné (+0,8 %), mais un grand nombre d’immigrant·e·s s’est installé (+5.2). Bien que la proportion des minorités visibles ait diminué (-2.3), celle des minorités visibles noires a augmenté (+4.7). Ces nouveaux·elles résident·e·s sont d’origines autres que celles qui étaient déjà présentes, telles que jamaïcaine et camerounaise (+2.9 et +5.7), tandis que notamment, la totalité des personnes d’origine congolaise a quitté le secteur (-9.0). Par ailleurs, les résident·e·s d’origines marocaine

et algérienne sont moins nombreux·ses (-2.4 et -1.3) en même temps que d'autres d'origines libanaise et cambodgienne se sont installé·e·s (+2.8 et +2.3).

3.3.3.3 Jasmin

Construit essentiellement entre les années 1950 et 1970 pendant que Bois-Franc était encore occupé par l'ancien aéroport de Cartierville, Jasmin (secteur de recensement 0416.02) était détaché du reste de Saint-Laurent (Darchen, 2007). Il est maintenant davantage lié à Bois-Franc et au Nouveau-Saint-Laurent.

Jasmin regroupe moins d'immigrant·e·s et de personnes issues des minorités visibles qu'en moyenne dans l'arrondissement (47,5 % et 52,3 %), mais davantage d'allophones (59,9 %). De nombreuses origines sont présentes. Entre autres, les résident·e·s se reconnaissent des groupes majoritaires et d'origine française (12,3 % et 8,9 %), mais aussi d'origines chinoise et grecque (9,7 % et 8,9 %).

Entre 2011 et 2016, la population totale a diminué (-1,3 %) et la proportion d'immigrant·e·s a stagné (+0.2), mais celles des minorités visibles et des allophones ont augmenté (+3.8 et +1.1). Entre autres, des personnes se reconnaissant des groupes majoritaires ont quitté le secteur (-3.4), ainsi que d'autres d'origines grecque et chinoise (-2.1 et -1.3). En mêmes temps, ce secteur enregistre la plus forte augmentation de population issue des minorités visibles arabes dans l'arrondissement (+7.4). Plus spécifiquement, ces personnes sont d'origine nord-africaine (+8.2). Par ailleurs, d'autres nouveaux·elles résident·e·s sont d'origines très variées, notamment d'Amérique Latine, d'Europe de l'Est et d'Europe de l'Ouest (+2.5, +3.8, +2.5).

3.3.3.4 Modugno

Modugno (secteurs 0415.03 et 0415.04) est un autre quartier résidentiel qui se développa dans les années 1970 pour répondre à la croissance démographique dans

Saint-Laurent (Darchen, 2007). Ce quartier regroupe moins de personnes issues des minorités visibles qu'en moyenne dans l'arrondissement (50,4 %), mais davantage d'immigrant·e·s et d'allophones (59,0 % et 57,9 %). Tandis qu'aucune origine ne dépasse un huitième de la population totale, Modugno montre un des profils socioethniques les plus diversifiés de l'arrondissement.

Entre 2011 et 2016, pendant que le nombre de résident·e·s a stagné (+0,2 %), davantage d'immigrant·e·s se sont installé·e·s (+1.5), mais surtout plus de personnes allophones et issues des minorités visibles (+4.9 et +6.8). Entre autres, les nouveaux·elles résident·e·s sont issu·e·s des minorités visibles arabes, sud-asiatiques et latino-américaines (+4.2, +2.7 et +1.2), certain·e·s étant d'origine tunisienne et syrienne (+2.7 et +1.9). En revanche, les personnes se reconnaissant d'origine juive sont moins nombreuses (-11.1).

Plus spécifiquement, Modugno connaît des transformations socioethniques de manière différentielle dans ses deux secteurs de recensement. C'est dans le secteur nord-est (0415.04) que la proportion de population se reconnaissant d'origine juive a diminué le plus (-12.5). Les résident·e·s originaires d'Europe de l'Est sont également moins nombreux·ses (-2.0). La population se reconnaissant d'origine marocaine est quant à elle plus importante pour désormais former le groupe le plus représenté dans ce secteur (+2.5 pour atteindre 11,1 % de la population). Par ailleurs, des personnes issues des groupes majoritaires se sont installées (+2.9), ainsi que d'autres d'origines italienne et grecque (+2.6 et +1.4).

Dans le secteur sud-ouest (0415.03), en même temps que les résident·e·s se reconnaissant d'origine juive sont cinq fois moins nombreux·ses (-9.7), la population d'origine libanaise a doublé (+4.9). Ce groupe est désormais le plus représenté dans ce secteur. D'autres personnes se reconnaissant d'origines française et grecque ont également quitté le secteur (-2.7 et -3.0). Suite à ces changements démographiques,

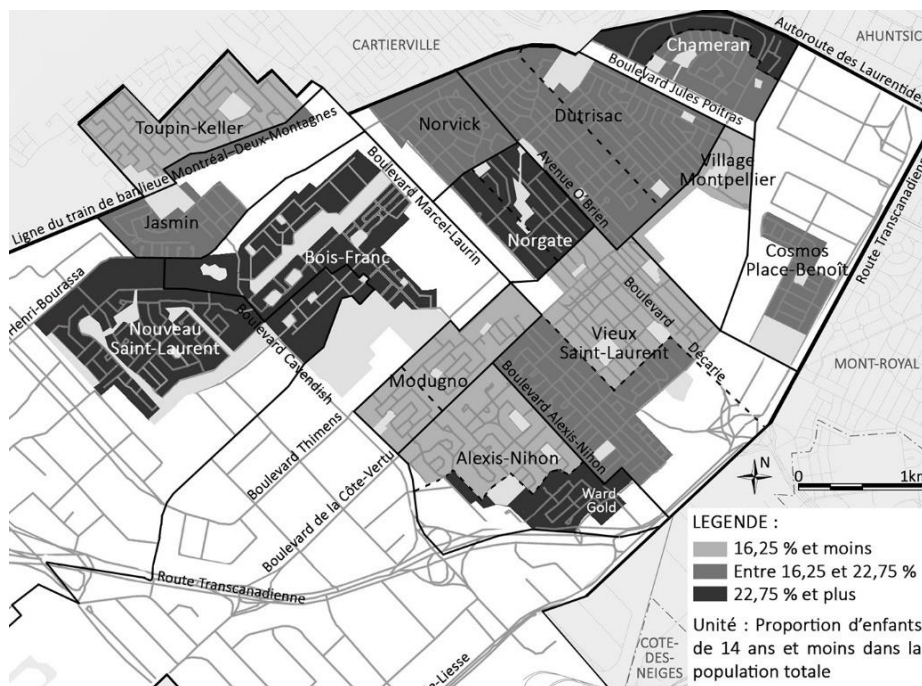
aucune origine ne dépasse un dixième de la population totale du Sud-Ouest de Modugno. Notons aussi que ce secteur est le seul à Saint-Laurent où la proportion de population de langue maternelle anglaise est la plus importante devant le français (21,9 % comparativement à 18,9 %).

3.4 Les familles et les femmes laurentiennes

3.4.1 Les enfants dans la diversité socioethnique

Parallèlement à la diversité socioethnique, Saint-Laurent fait partie des arrondissements montréalais ayant les plus importantes proportions d'enfants au sein de la population totale (annexe L). Les enfants âgés de 14 ans et moins représentent un cinquième de la population laurentienne (20,0 %), dont plus d'un tiers a 5 ans et moins (7,1 % de la population totale).

Les enfants se répartissent de manière très variée sur le territoire laurentien, comme la carte 3.4 le montre. D'une part, ils résident dans les quartiers ayant d'importantes proportions d'immigrant·e·s et de personnes issues des minorités visibles, tels que Norgate, Chameran et Ward-Gold. D'autre part, ils sont également en grand nombre dans des quartiers en cours de diversification socioethnique, tels que le Nouveau-Saint-Laurent et Bois-Franc.



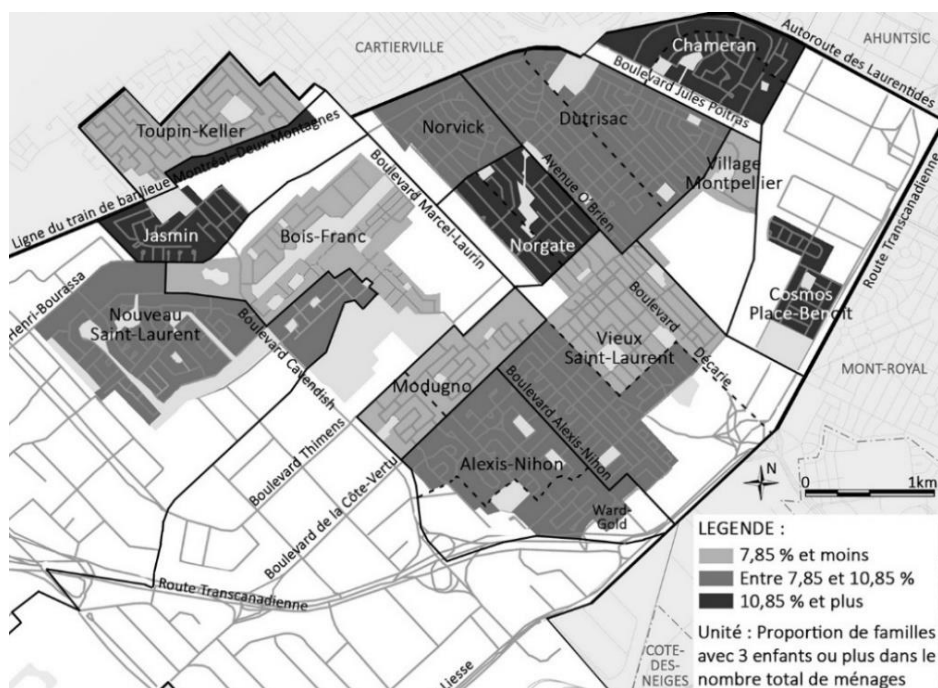
Carte 3.4 : Répartition des enfants âgés de 14 ans et moins à Saint-Laurent en 2016.
Source : Auteure, à partir des données de Statistique Canada, recensement de 2016.

3.4.2 La composition des ménages et des familles

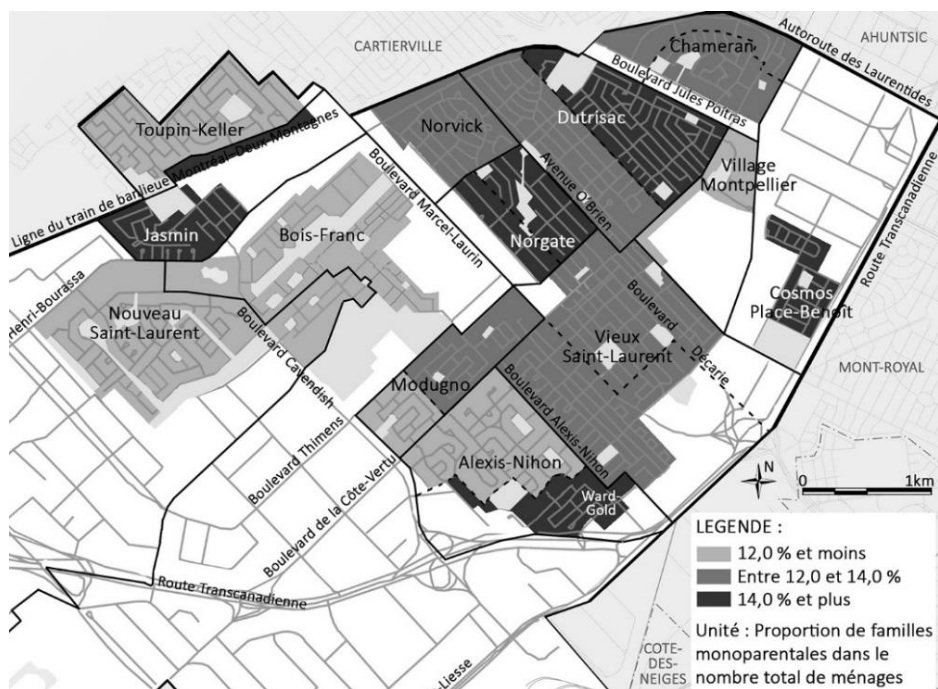
L'arrondissement Saint-Laurent attire les jeunes familles. La moitié des ménages laurentiens est composée de familles ayant un ou plusieurs enfants (50,2 %) et un dixième en dénombre trois ou plus (9,9 %). Pendant que la population a cru de 5,3 % entre 2011 et 2016, la proportion de familles avec enfant(s) dans le nombre total de ménages a augmenté de 2.3 points.

Par ailleurs, plus d'un huitième des ménages est composé de familles monoparentales (12,9 %) qui sont le plus souvent sous la responsabilité d'une femme (10,7 %).

Les cartes 3.5 et 3.6 montrent non seulement que les familles dénombrent trois enfants ou plus, mais aussi que les familles monoparentales sont en proportion plus élevées dans les quartiers ayant une diversité socioethnique très importante, tels que Jasmin, Norgate et Cosmos–Place-Benoit.



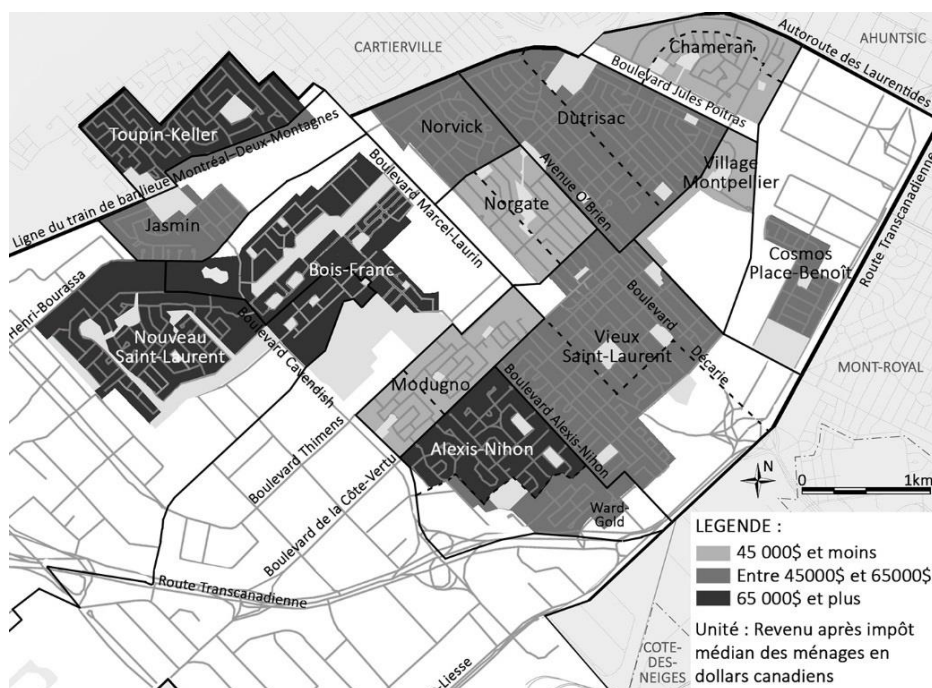
Carte 3.5 : Répartition des familles avec 3 enfants ou plus à Saint-Laurent en 2016.
Source : Auteure, à partir des données de Statistique Canada, recensement de 2016.



Carte 3.6 : Répartition des familles monoparentales à Saint-Laurent en 2016.
Source : Auteure, à partir des données de Statistique Canada, recensement de 2016.

3.4.3 Le profil socioéconomique des ménages

Le revenu médian après impôt des ménages de Saint-Laurent est plus élevé que celui relevé sur l'ensemble de Montréal (52 000 \$ comparativement à 46 500 \$). Cependant, le territoire laurentien connaît de fortes disparités socioéconomiques (Saint-Laurent, 2013). En effet, certains quartiers enregistrent un revenu médian près de deux fois inférieur à d'autres, tels que Norgate, Chameran, le Village Montpellier et Modugno, comparativement à Nouveau-Saint-Laurent et à Bois-Franc (moins de 45 000 \$ pour les premiers et plus de 85 000 \$ pour les seconds en 2015). La carte 3.7 montre la répartition du revenu médian après impôt des ménages sur le territoire laurentien. Nous observons que les quartiers ayant d'importantes proportions d'immigrant·e·s et de personnes issues des minorités visibles sont ceux dont les revenus sont les moins élevés.



Carte 3.7 : Revenu médian après impôt des ménages dans les secteurs de Saint-Laurent en 2015.
Source : Auteure, à partir des données de Statistique Canada, recensement de 2016.

3.4.4 Les diverses réalités des femmes laurentiennes

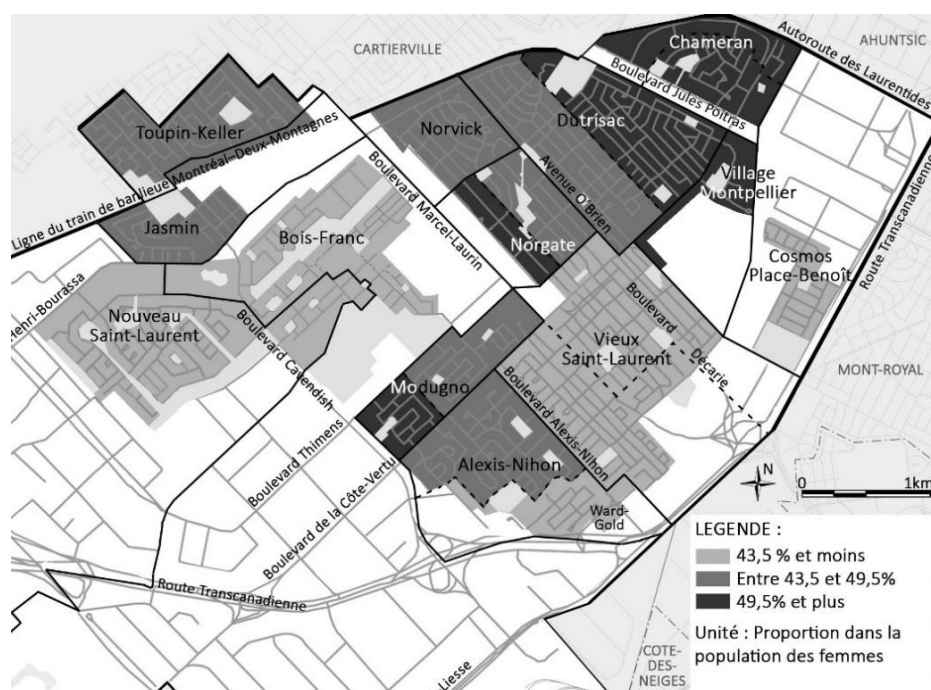
3.4.4.1 L'inactivité

Pendant que les femmes constituent 51,6 % de la population totale de Saint-Laurent, elles représentent 52,5 % des immigrant·e·s et 50,5 % des personnes appartenant aux minorités visibles (respectivement 28,1 % et 26,9 % de la population totale).

Une étude menée en 2015 par Celis *et al.* (2017) en partenariat avec le Comité femmes de la Table de quartier de Saint-Laurent (COSSL) mis en lumière que les femmes laurentiennes vivent des réalités différentes en fonction de leur statut d'immigrante et leur appartenance à des minorités visibles. Entre autres, le portrait socioéconomique portant sur les données du recensement de Statistique Canada de 2011 releva que les quartiers ayant une forte proportion de population immigrante sont aussi ceux qui enregistrent les indices de faible revenu les plus importants de l'arrondissement. Tandis que ce résultat corrobore nos analyses des statistiques de 2016, l'étude de Celis *et al.* souligna que les femmes, notamment immigrantes et/ou issues des minorités visibles, sont encore davantage sujettes à vivre une situation précaire. Plus spécifiquement, l'analyse d'un corpus de données non représentatives collectées à partir d'un questionnaire de type sondage montra que 71,1 % des répondantes arabophones avaient un revenu annuel se classant dans la catégorie de faible revenu (inférieur à 14 999 \$).

D'autres données issues du questionnaire exposèrent que les femmes immigrantes étaient davantage sujettes à vivre une situation d'inactivité (Celis *et al.* 2017). L'analyse dénombra qu'elles sont plus nombreuses, non seulement à être sans emploi ou en recherche d'emploi (cumul de 28,7 % comparativement à 20 % pour les répondantes nées au Canada), mais aussi à être étudiante ou au foyer (respectivement 16,7 % et 21,3 % parmi les immigrantes, comparativement à 5,7 % et 14,3 % parmi les non-immigrantes).

De manière connexe, l'analyse des données issues du recensement de 2016 de Statistique Canada dénombre une proportion de personnes inactives bien plus importante dans la population de femmes que dans la population d'hommes (+20.6). Nous observons sur la carte 3.8 que le taux d'inactivité dans la population des femmes est plus important dans certains quartiers ayant des proportions plus élevées d'immigrant·e·s et de personnes issues des minorités visibles, tels que Norgate Sud-Ouest et Chameran (49,5 % et 51,8 %). Ces données corroborent les conclusions de Celis *et al.* (2017) indiquant que le statut d'immigration et l'appartenance aux minorités visibles jouent un rôle important dans les réalités socioéconomiques des femmes laurentiennes.



Carte 3.8 : Répartition des femmes inactives à Saint-Laurent en 2016.

Source : Auteure, à partir des données de Statistique Canada, recensement de 2016.

3.4.4.2 Le care

Nous avons noté que les quartiers ayant des proportions plus élevées d'immigrant·e·s et de personnes issues des minorités visibles dénombrent également plus de familles

avec trois enfants ou plus et de familles monoparentales. Par conséquent, il est possible de se demander si le *care* est l'un des facteurs expliquant la différence du taux d'inactivité selon les dimensions socioethniques des femmes laurentiennes.

Toutefois, d'autres quartiers qui comptent également un grand nombre d'enfants dans la population totale enregistrent simultanément de plus faibles taux d'inactivité des femmes. C'est notamment le cas à Bois-Franc et au Nouveau-Saint-Laurent qui sont les seuls secteurs dans l'arrondissement où moins d'un tiers des femmes sont inactives (22,8 % et 31,3 %). Tandis que les revenus sont plus élevés dans ces secteurs, mais aussi que les proportions d'immigrant·e·s et de personnes issues des minorités visibles sont moins importantes, la triangulation des données suggère que des facteurs économiques et socioethniques interviennent dans l'inactivité des femmes.

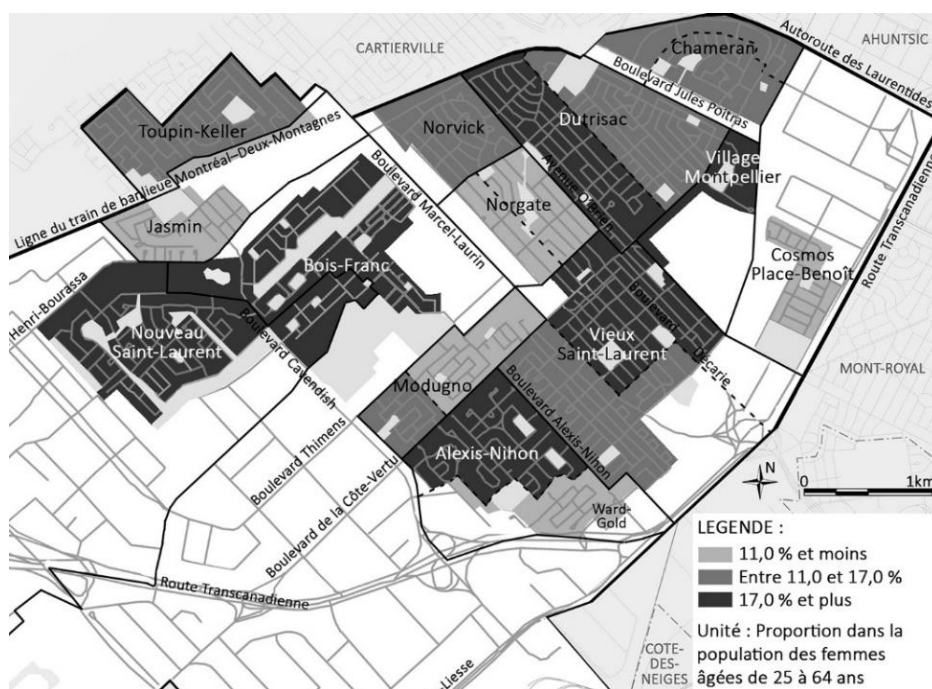
À cet égard, l'étude de Celis *et al.* (2017) a montré que le désengagement du gouvernement québécois dans le financement des services de garde publics (CPE) affecte non seulement toutes les familles, mais encore davantage celles ayant un faible revenu dont les femmes immigrantes et/ou issues des minorités visibles font plus souvent partie. En effet, les femmes qui ne peuvent pas payer une garderie privée sont plus souvent contraintes de rester au foyer pour s'occuper des enfants. Ceci impacte l'insertion dans le marché du travail des femmes, notamment immigrantes et issues des minorités visibles, tout en risquant de les isoler socialement.

3.4.4.3 La scolarité

L'étude de Celis *et al.* (2017) a également montré que les femmes immigrantes sont davantage sujettes à connaître une situation d'inactivité parce qu'elles doivent retourner aux études. En effet, bien qu'elles aient une scolarité supérieure à la moyenne québécoise, leur diplôme souffre souvent de non-reconnaissance de la part du ministère de l'Éducation du Québec et de déqualification de la part des employeur·e·s. Ce

phénomène est encore plus fréquent pour les répondantes ayant obtenu un grade universitaire d'études secondaires dans leur pays d'origine. Ainsi, pour tenter de contrer cet obstacle à l'insertion à l'emploi, un nombre important d'immigrantes choisissent de recommencer ou de poursuivre leur formation au Canada.

En parallèle, l'analyse des données issues du recensement de 2016 de Statistique Canada compilée sur la carte 3.9 montre que les quartiers laurentiens dénombrant les plus forts taux de diplomation d'études supérieures dans la population des femmes âgées de 25 à 64 ans sont ceux qui ont des proportions d'immigrant·e·s moins élevées, tels que le Vieux-Saint-Laurent, Alexis-Nihon et Bois-Franc. Notons d'autre part que la population laurentienne est plus hautement scolarisée que la moyenne montréalaise (18,3 % de la population âgée de 25 à 64 ans ont un diplôme d'études supérieures, comparativement à 16,6 % dans la Ville de Montréal).



Carte 3.9 : Répartition des femmes âgées de 25 à 64 ans possédant un diplôme d'études supérieures à Saint-Laurent en 2016.

Source : Auteure, à partir des données de Statistique Canada, recensement de 2016.

3.5 Synthèse du chapitre 3 et discussion

Les données montrent que le contexte socioethnique de Saint-Laurent est très diversifié. En cela, cette analyse descriptive des données du recensement de 2016 de Statistique Canada rejoint des études précédentes, dont celles d'Apparicio et Séguin (2008) et d'Apparicio *et al.* (2006). À partir des données de 2001, ces auteurs avaient respectivement montré que Saint-Laurent ne connaissait ni de ghetto ethnique (Johnston *et al.* 2002), ni d'hyperségrégation (Massey et Denton, 1989), même s'il y avait quelques secteurs de plus forte concentration. D'une part, l'analyse de la variable des minorités visibles avait permis d'identifier que Place-Benoit, Norvick et le nord-est de Norgate pouvaient être considérés comme des enclaves ethniques pluralistes, pendant que seulement le sud-ouest de Norgate correspondait à une enclave ethnique mixte¹⁷⁵ (Apparicio et Séguin, 2008). D'autre part, l'analyse de la variable du statut d'immigrant·e avait révélé qu'en dépit que Chameran était l'une des zones les plus homogènes de la région métropolitaine de Montréal en termes de pays de naissance des résident·e·s (Liban), ce quartier et l'ensemble de l'arrondissement compilaient des indices de diversité oscillants entre élevés et très élevés (Apparicio *et al.* 2006). Ainsi, tous les groupes ethniques étaient fortement exposés à d'autres, dont aux groupes majoritaires¹⁷⁶.

Bien que le contexte de Saint-Laurent ait quelque peu évolué depuis ces études, notamment grâce à une forte croissance démographique, l'analyse des données du recensement de 2016 montre que les groupes ethniques se répartissent de manière très hétérogène. De plus, pendant que des quartiers voient de plus en plus d'immigrant·e·s

¹⁷⁵ Selon la classification inspirée de Johnston *et al.* (2002), l'enclave ethnique pluraliste dénombre entre 50 % et 70 % de résident·e·s issu·e·s des minorités visibles, pendant que l'enclave ethnique mixte en dénombre plus de 70 % dont aucun groupe ne représente plus des deux tiers (Apparicio et Séguin, 2008). Les secteurs avec concentration ethnique regroupent quant à eux entre 20 % et 50 % de résident·e·s issu·e·s des minorités visibles.

¹⁷⁶ L'exposition renvoyant à la possibilité qu'un membre des groupes minoritaires entre en contact avec un membre des groupes majoritaires (Massey et Denton, 1989).

et de personnes issues des minorités visibles s'installer, d'autres déjà accoutumés à ce phénomène voient leur composition se redistribuer, comme Chameran et Alexis-Nihon. Ainsi, de la même manière qu'il a été constaté sur l'ensemble du territoire montréalais, les spatialisations des groupes ethniques connaissent des changements (Germain et C. Poirier, 2007; Leloup, 2015).

Par ailleurs, l'analyse des diverses réalités des familles et des femmes laurentiennes (Celis *et al.* 2017) met en valeur que le contexte de Saint-Laurent est également très hétérogène en termes de conditions socioéconomiques en lien avec les variables du statut d'immigrant·e et de l'appartenance aux minorités visibles.

Dans ce contexte, on peut penser que les relations interethniques, notamment la fréquence des interactions inter- et intra-ethniques, sont modulées selon que l'on habite dans un quartier en cours de diversification, en redistribution ou ayant une diversité socioethnique très importante (Massey et Denton, 1989). Plus spécifiquement, nous observons que les bibliothèques publiques sont localisées au cœur de la diversité socioethnique de Saint-Laurent (carte 3.3). D'une part, la bibliothèque du Vieux-Saint-Laurent se situe dans le centre historique en cours de diversification socioethnique. D'autre part, la bibliothèque du Boisé a été érigée à la frontière des quartiers Modugno et Bois-Franc, l'un connaissant une diversité socioethnique très importante, l'autre en cours de diversification recensant encore un certain nombre de résident·e·s issu·e·s des groupes majoritaires. Tandis que cette localisation lui confère le titre d'« espace interstitiel » où les résident·e·s des groupes ethniques divers peuvent se rencontrer (Remy, 1990), nous pensons que la bibliothèque du Boisé peut avoir un rôle singulier dans le processus de production des relations interethniques de quartier à Saint-Laurent.

CHAPITRE 4

L'ACTION PUBLIQUE LOCALE EN MATIÈRE DE GESTION DE LA DIVERSITÉ ETHNOCULTURELLE À SAINT-LAURENT ET À LA BIBLIOTHÈQUE DU BOISÉ

4.1 Introduction du chapitre 4

Dans ce chapitre, nous poursuivons la familiarisation avec le contexte d'étude en analysant l'action publique locale en matière de gestion de la diversité ethnoculturelle dans l'arrondissement Saint-Laurent et à la bibliothèque du Boisé. Dans un premier temps, il s'agit de décrire le discours sur la diversité et les pratiques empiriques restituées à la fois dans les entrevues auprès d'acteurs clés et dans des documents officiels. Ensuite, nous discutons du rôle des équipements de quartier et des bibliothèques publiques dans la gestion de la diversité ethnoculturelle à Saint-Laurent.

4.2 Aperçu historique de l'action locale en matière de gestion de la diversité ethnoculturelle à Saint-Laurent

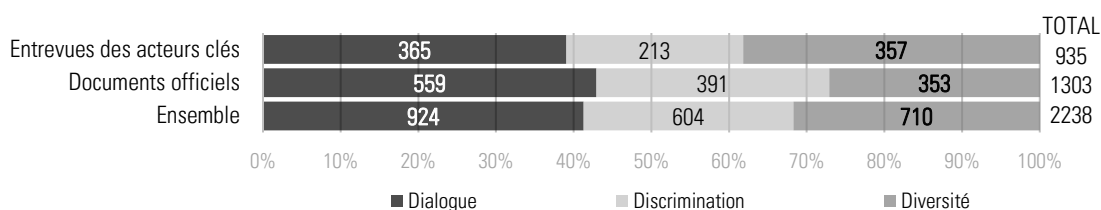
Avant même que les fusions municipales à Montréal au début des années 2000 aient fait endosser de nombreuses compétences aux arrondissements, Ville-Saint-Laurent – anciennement – possédait une expérience en matière de gestion de la diversité ethnoculturelle (Paré *et al.* 2002; Fourot, 2013). En effet, au-delà de la politique interculturelle publiée en mars 2000, la municipalité avait enchâssé un certain nombre d'actions en la matière dans sa politique familiale de 1994 et surtout de 1998. Même si

depuis, une telle initiative spécialisée ne se renouvela pas, la mise en œuvre se poursuivit à travers divers plans de politique locale. Afin de mieux comprendre les discours et les pratiques actuelles en matière de gestion de la diversité, la chercheure consulta ces archives en tentant de saisir des changements et des continuités.

4.3 Les courants de pensée

4.3.1 Le dialogue interculturel

L'analyse des données issues des entrevues auprès des acteurs clés suivant la grille d'analyse textuelle "3D" proposée par White (2017) – et adaptée pour cette étude¹⁷⁷, montre que leurs discours s'inscrivent de manière équivalente dans les deux courants de pensée « diversité » et « dialogue » qui réfèrent respectivement à la reconnaissance des minorités ethniques comme une source d'enrichissement et aux interactions et à l'accommodation entre les membres des divers groupes résidant à Saint-Laurent. En triangulation à ces données dont les questions de la chercheure pouvaient introduire un risque de biais, l'analyse des documents officiels révèle une dominance de termes faisant référence au dialogue interculturel. Le graphique suivant montre ces données.



Graphique 4.1 : Courants de pensée de la gestion de la diversité ethnoculturelle à Saint-Laurent.
Source : Traitement par l'auteure des données issues des entrevues auprès des acteurs clés et du corpus des documents officiels.

¹⁷⁷ La grille d'analyse textuelle utilisée pour cette étude est en annexe K.

4.3.1.1 L'objectif de maintenir « l'harmonie interculturelle » et le « vivre-ensemble »

Les expressions telles que « cohabitation pacifique », « cohésion », « convivialité », « harmonie » et « vivre-ensemble » ont été relevées 73 fois dans les deux tiers du corpus total d'entrevues et de documents officiels. Il y a déjà vingt ans, la politique interculturelle déclarait que « Saint-Laurent est une ville où, somme toute, l'harmonie interculturelle se vit déjà au quotidien » (Ville-Saint-Laurent, 2000, p.12). Encore en 2017, les acteurs locaux ont réitéré ce message, comme ces citations le montrent :

On vit très bien ici, c'est une harmonie, et surtout aussi, l'arrondissement s'intéresse à ce que cette harmonie soit présente via les activités, les services qu'on offre. Je vois quand même qu'on s'occupe très bien de la... multiethnicité, la multi... le multiculturalisme, et c'est ça qui amène ce sentiment que tu ne sens pas vraiment que tu es différente du tout. (B01)

Saint-Laurent tient à souligner la Journée internationale de la paix en lançant un appel rassembleur à la population, afin de démontrer l'importance de la paix pour notre communauté. Cette communauté est riche de multiples cultures venues d'ici et d'ailleurs, qui ont appris à vivre ensemble dans l'harmonie. Nous avons la chance, à Saint-Laurent, au Québec, au Canada, de vivre dans un monde en paix. Mais, enfants comme adultes, nous avons aussi la responsabilité de maintenir la paix autour de nous. (Alan DeSousa, maire de Saint-Laurent. Saint-Laurent, 2017f, p.4)

Néanmoins, tandis que la « cohésion sociale et [les] relations interculturelles harmonieuses [sont] fragiles » (Saint-Laurent, 2017a, p.12), les discours ont soulevé l'objectif de maintenir ce cadre de vie autant lors des entrevues que par le passé :

On dit "contribuer au maintien et au renforcement de la cohésion sociale" [lit le plan d'action intégré en développement social 2017-2021, p.26]. Donc, on part de la prémisse que c'est quelque chose qu'on veut maintenir, c'est une harmonie interculturelle, c'est un vivre-ensemble qu'on a envie de faire des actions en vue de le maintenir. (F04)

La réalité multiculturelle fait de Saint-Laurent une ville qui doit s'adapter et évoluer en tenant compte des besoins des différents groupes qui vivent ensemble et qui doivent continuer de vivre en harmonie. Préserver cette harmonie est une priorité. Plus encore : c'est un but à atteindre. En adoptant une politique interculturelle, la Ville va même au-delà de cet objectif et vise, en fait, à assurer le bien-être collectif. La vision d'avenir de Saint-Laurent est claire : il faut développer une culture laurentienne globale qui

alliera toutes les cultures et leur permettra de vivre bien, et toujours mieux, ensemble. (Ville-Saint-Laurent, 2000, p.3)

En même temps, cet extrait issu de la politique interculturelle de 2000 évoquait l'ambition de développer un sentiment d'appartenance propre aux résident·e·s de la ville aux fins de contribuer au maintien du « vivre-ensemble ». Bien que cette notion de « culture laurentienne » ne soit pas apparue dans les entrevues ni dans les documents officiels récents, ces derniers ont gardé l'objectif de « renforcer et [de] développer le sentiment d'appartenance et de fierté des citoyens à leur quartier » (Saint-Laurent, 2017a, p.28), notamment dans le cadre des démarches de RUI de la Place-Benoit et de Chameran-Lebeau (Saint-Laurent, 2007, 2014). À cet égard, des répondantes ont discuté du sentiment d'appartenance qu'elles ont observé dans ces quartiers :

Je pense qu'il y a un bon sentiment d'appartenance aux microquartiers dans le gros arrondissement. Il y a Chameran, il y a Place-Benoit, y'a beaucoup de microquartiers. On entend souvent que ça bouge beaucoup à Saint-Laurent, mais moi je vois beaucoup aussi des gens qui sont ancrés. (B03)

Ça va faire deux ans que je travaille à Chameran, et une des choses que j'ai apprises à vraiment apprécier dans le quartier, c'est l'espèce de sentiment de communauté qui règne, de voir des gens qui sont là depuis 20-40 ans dire "moi, je déménagerais pour rien au monde, j'aime mon quartier, j'aime mes voisins, j'aime ma deuxième famille que je me suis créée ici." C'est quelque chose de vraiment beau, ils sont attachés à leur quartier. La plupart sont conscients, ils voient qu'il y a beaucoup de conditions socioéconomiques qui sont difficiles, mais ils veulent pas déménager, ils veulent contribuer à améliorer la vie de quartier. C'est quelque chose de vraiment impressionnant et touchant de voir à quel point ils sont attachés à leur quartier et à leur vie de communauté. (F05)

4.3.1.2 Favoriser la « participation citoyenne » et l'intégration des immigrant·e·s

Afin d'atteindre l'objectif de développer un sentiment d'appartenance local et de maintenir le « vivre-ensemble », les institutions laurentiennes cherchent à favoriser la « participation citoyenne ». Alors que cette notion n'apparaissait pas dans la politique interculturelle, elle est maintenant devenue un axe important de l'action municipale :

L'implication citoyenne au niveau de la vie du quartier renforce la qualité du tissu social dans les milieux de vie. Cette participation citoyenne est à la base du développement social et/ou du développement des communautés. (Saint-Laurent, 2013, p.54)

Axe 6 : Vie sociale et communautaire

1. Renforcer et développer le sentiment d'appartenance et de fierté des citoyens à leur quartier.

Objectif 1.1 : Promouvoir et encourager la participation citoyenne à la vie de quartier. (Saint-Laurent, 2017, p.28)

Bien que ces objectifs s'adressent à l'ensemble des résident·e·s de Saint-Laurent, ils ciblent aussi plus spécifiquement les immigrant·e·s, notamment récent·e·s, comme un moyen de soutenir leur intégration sociale, comme le montre cet extrait du plan de RUI de Place-Benoit (Saint-Laurent, 2007, p.25-35) :

Axe 3 : Intégration sociale et communautaire.

Enjeux - Développer un sentiment d'appartenance au quartier.

Objectif 2 : Favoriser l'intégration des immigrants à la société d'accueil.

À cet égard, voici ce que des intervenantes du terrain ont relaté sur leur action :

C'est vraiment d'offrir les services les mieux adaptés, de leur faire connaître les services, et aussi de les mettre rapidement en réseau avec leurs voisins, avec les gens de leur quartier, de les inviter à participer pour qu'ils puissent sortir de chez eux, pour qu'ils soient pas gênés de demander ce qu'il y a dans le quartier, ce qu'il y a dans l'arrondissement, ce qu'ils peuvent faire, tout ça. Donc, c'est plus dans la mise en place de services, du moins d'essayer de mobiliser et de communiquer le plus rapidement possible avec ces gens, justement, pour s'assurer qu'ils comprennent un peu la dynamique du quartier et qu'ils puissent s'intégrer le plus rapidement possible. (F05)

On a des jeunes qui vont vouloir observer au départ, on va les accueillir, on va échanger avec eux, français, anglais, on va essayer différentes choses. Parfois, ils vont venir, ils vont vraiment vouloir participer à toutes les activités, ils vont être super dedans, c'est pas grave s'ils se trompent en français [...] Et puis on a des jeunes qui vont préférer attendre d'avoir les bonnes expressions ou la bonne manière de parler avant de vraiment s'exprimer. Mais, nous, le fait qu'ils viennent, qu'ils reviennent à chaque semaine, qu'ils viennent motivés, on se dit qu'ils sont contents d'être ici. On favorise leur intégration d'une façon. (C07)

En parallèle avec cette intervenante qui a laissé entendre qu'il existe plusieurs façons plus ou moins actives de participer, les documents officiels offrent une définition étendue de la « participation citoyenne » :

À la base du développement social, la participation citoyenne prend de multiples formes : bénévolat, consultations publiques, assemblées. (Saint-Laurent, 2017, p.28)

Elle recouvre la notion de citoyenneté qui peut s'exprimer de plusieurs façons : citoyenneté politique (droit de vote et à l'éligibilité), citoyenneté publique (débat public) et la citoyenneté sociale (participer aux structures sociales, communautaires ou locales). (Saint-Laurent, 2013, p.54)

Même si ce n'est pas saillant dans ces définitions, la participation est également souvent abordée en termes de fréquentation des diverses activités culturelles, sociales et sportives (Saint-Laurent, 2007, 2014, 2017e). En cela, la municipalité et les différentes organisations locales offrent un certain nombre d'événements dont le but est notamment de « favoriser les échanges et d'aborder la question du vivre-ensemble et de la diversité culturelle » (Saint-Laurent, 2017b, p.3), tels que de nombreuses fêtes de quartier durant l'été et la célébration de la Journée internationale de la paix. Notamment, durant l'été 2017, un projet participatif de murale en mosaïque a été réalisé au chalet du parc Painter dans le quartier Chameran (photo 4.1). Voici ce que des intervenantes ont relaté à propos de cette activité qui a été très populaire :

On a vu que le projet de mosaïque avait comme ces deux particularités : d'un côté, ça permettait de partager entre les personnes qui participent de partager un produit final qu'ils pourraient montrer; et de l'autre côté, les mosaïques ont une place très importante dans la culture arabe et maghrébine [...] Il y a beaucoup de monde qui a participé. Ce qui était intéressant, c'est que surtout, il y avait beaucoup de nouveaux arrivants qui pouvaient le faire sans besoin de parler en français. Donc, ça a créé des liens pendant qu'il y avait des femmes, par exemple, qui travaillaient ensemble, elles pouvaient parler, se présenter, savoir d'où vient chacune. C'était une expérience très intéressante. Et il y avait des moments où participaient les enfants, c'était intergénérationnel. (F09)

Il y a eu au moins une centaine de participants qui ont mis la main à la pâte, qui sont sortis de chez eux, qui sont allés travailler la mosaïque. Il y en a qui sont allés avec leurs enfants, leurs frères, leurs sœurs, y'a des personnes âgées qui sont venues, il y a

des plus petits. Après ça, une fois qu'elle est apposée sur le mur, les gens sont fiers de regarder la murale, et de dire "moi, j'ai posé cette pièce en particulier." Ils se souviennent exactement de ce qu'ils ont fait. Donc, c'est là qu'on voit qu'il y a vraiment une appropriation du quartier. (F05)



Le quartier Chameran est caractérisé par la présence d'une grande diversité de communautés culturelles et cette mosaïque participative intergénérationnelle et interculturelle aura été l'occasion de créer une œuvre inspirée par les thèmes du voyage, de l'enracinement, de la richesse et de l'abondance de nos héritages culturels partagés, de l'enfance et de l'espoir d'un avenir heureux pour les générations à venir, ici, à Montréal. (Organisme Nayan)

Photo 4.1 : Murale « Au gré des vents » à Chameran, 2017

Source : Organisme Nayan, créateur de la murale, <https://nayan.ca>, consulté le 18 mars 2018.

4.3.1.3 La communication comme outil essentiel

Alors que « l'accessibilité de l'information constitue l'assise de la participation citoyenne [et] est cruciale pour comprendre sa communauté et s'y intégrer » (Saint-Laurent, 2017, p.16), la communication constitue le premier axe du plan d'action intégré en développement social 2017-2021. Mais, cet outil avait déjà été identifié dès la politique familiale de 1998, ainsi que dans les suivantes, comme ces extraits de documents officiels le montrent :

Champ III : La famille et les relations interculturelles.

Objectif 1 : Développer des liens avec les familles immigrantes en vue de mieux connaître leurs valeurs et leurs coutumes ainsi que leurs besoins et favoriser leur intégration à la société d'accueil laurentienne.

Action 4.3.2 : Transmettre des informations aux citoyens et aux nouveaux arrivants et à leur famille sur les programmes de la municipalité en vue de les familiariser aux us et coutumes de la vie quotidienne d'ici. (Ville-Saint-Laurent, 1998, p.34)

Domaine d'intervention 6 : La famille et les communications.

Objectif général : Améliorer de façon continue les moyens et les outils de communication afin de répondre aux besoins des familles et de contribuer pleinement au maintien de l'harmonie au sein de la communauté. (Saint-Laurent, 2008, p.22)

Ainsi, les autorités municipales ont développé de nombreux moyens de communication afin d'informer les résident·e·s, non seulement sur les activités et les ressources qu'elles offrent, mais aussi à propos de la vie sociale laurentienne, comme le cahier annuel *Bienvenue à Saint-Laurent*, le bulletin bimestriel de l'arrondissement et le programme saisonnier des activités culturelles. Avec le développement des technologies numériques, elles ont bonifié ces moyens avec le site Web de l'arrondissement, l'infolettre mensuelle et la page Facebook. De surcroît, la communication en personne reste privilégiée, comme en témoigne cette fonctionnaire municipale dans le quartier Chameran :

Mon travail, c'était surtout de présenter aux résidents du quartier les ressources des organismes communautaires qui existaient à Saint-Laurent et de l'autre côté, travailler avec les organismes communautaires pour expliquer les besoins pour mieux visualiser les besoins, de façon que les organismes puissent donner un service plus relié aux besoins du quartier. Ça, c'était comme ma mission, mon mandat premier. Au fur et à mesure que le temps a passé, ça continue à être mon rôle, mais, mon rôle, c'est aussi de mobiliser les gens, dans la participation d'événements [...] Par exemple, en 2016, on a fait plusieurs rencontres avec les nouveaux arrivants syriens pour les aider à s'intégrer, on a fait un bazar de vêtements, on a invité quelqu'un pour parler du système de santé parce qu'on a vu que ça, c'était un besoin concret. (F09)

Mais, cette même fonctionnaire, ainsi que sa collègue au sein de la RUI, ont fait part que, malgré tous les moyens de communication, la mobilisation reste un exercice difficile, qui plus est pour rassembler des personnes issues de divers groupes ethniques :

Ça m'est arrivé de faire des activités, finalement, tu es seulement avec une communauté parce qu'ils se sont parlé de bouche à oreille, et l'autre communauté s'est pas informée qu'il y avait cette activité ou cette offre. Donc, le défi, c'est justement de connaître les façons de communiquer, les besoins de chaque communauté et d'essayer de répondre de façon plus intégrée. Je trouve que c'est un défi. (F09)

Je pense qu'en général la mobilisation citoyenne, c'est quelque chose de difficile, même avec les gens que ça fait 40 ans qu'ils habitent dans le même quartier, que ça soit des francophones-qubécois de souche ou des gens qui viennent d'ailleurs. (F05)

Afin de répondre à ces difficultés, un certain nombre de documents d'information sont diffusés en français et en anglais, ainsi que de manière ponctuelle dans d'autres langues non officielles (*e.g.* en arabe lors de l'élection municipale de 2017). Par ailleurs, afin de favoriser la participation par tou·te·s les résident·e·s, quelles que soient leurs conditions socioéconomiques, la municipalité et les organismes locaux tentent d'offrir des activités les moins onéreuses possibles ou gratuites.

4.3.2 Les représentations de la diversité

4.3.2.1 La diversité ethnoculturelle comme une « richesse »

Les termes tels que « cosmopolitisme », « égalité », « inclusion », « ouverture », « reconnaissance » et « richesse » ont été relevés 45 fois dans près des trois quarts du corpus total d'entrevues et de documents officiels. En cela, voici comment était introduite la politique interculturelle de 2000 :

Saint-Laurent : une ville riche de cultures variées

Le pluralisme ethnique est sans doute l'une des principales caractéristiques de Saint-Laurent. Capitale canadienne de la haute technologie, Saint-Laurent est, au plan économique, une ville prospère. Au plan humain, la ville est enrichie par le contact entre les différentes cultures qui s'y côtoient. Oui, Saint-Laurent est une ville riche de vie et d'expériences diverses. Sa diversité culturelle en fait une ville unique et d'autant plus unique que tous y vivent, somme toute, en harmonie.

En tout, les résidents de Saint-Laurent proviennent de 166 pays différents. Des représentants de la terre entière - ou presque - vivent sur le territoire de notre municipalité. Que de coutumes différentes ! Que de cultures à découvrir... ensemble ! (Ville-Saint-Laurent, 2000, p.3)

Encore en 2017, le maire de l'arrondissement a reconnu que la diversité ethnoculturelle est une source de « richesse » ainsi¹⁷⁸ :

Le multiculturalisme se retrouve parmi les autres valeurs que nous sommes fiers d'encourager. Saint-Laurent est régulièrement cité en exemple de collectivité qui s'est enrichie grâce à l'apport de l'immigration et où chaque citoyen, peu importe son origine ou sa confession, peut s'épanouir et contribuer pleinement par ses forces et ses talents à l'effort collectif. (Alan DeSousa, Saint-Laurent, 2017b, p.2)

De surcroît, ces discours sont appelés à être doublés avec des pratiques concrètes qui « valoris[ent] la richesse interculturelle par le biais des activités de l'arrondissement et en collaboration avec ses partenaires » (Saint-Laurent, 2017a, p.26). Ainsi, des événements sont régulièrement organisés, dont en 2017, la 3e édition du *Rendez-vous laurentien de l'emploi* placé sous le thème « La diversité, notre force ! » (Saint-Laurent, 2017d, p.5) et l'exposition *100 000 Horizons* qui « visait à mettre de l'avant la richesse humaine de la communauté » (Saint-Laurent, 2017e, p.9) sur la toute nouvelle place publique Rodolphe-Rousseau. En parallèle, le *Comité interculturel* de la Table de quartier¹⁷⁹ de Saint-Laurent – le *Comité immigrants* jusqu'en 2016 – a entrepris de bonifier sa mission en mettant sur pied des événements et des activités culturelles¹⁸⁰ visant, entre autres, à « profiter de la richesse de la diversité culturelle » (C06). Voici comment un membre bénévole du comité a expliqué ce projet :

Ce qu'on cherche à faire, c'est de trouver les lieux dans Saint-Laurent où on peut faire de la diffusion : salles de spectacle, une place où il y a un écran, un projecteur, où on peut montrer des films, faire de la musique, même faire de la cuisine [...] Si on veut arrimer l'offre qui en général est concentrée au centre-ville [de Montréal] avec l'idée qu'on a des lieux disponibles, il faut s'asseoir avec le *Festival du Monde Arabe*, *Vue d'Afrique*, même le *Festival de Jazz*, pourquoi pas, on a une belle salle en bas, et essayer d'amener cette culture, ces cultures, ici à Saint-Laurent. La richesse, elle est là, la richesse, elle est dans les artistes et les artisans [...] Globalement, j'te dirais que le projet qu'on a, c'est vraiment de se pencher sur comment on peut faire pour créer

¹⁷⁸ Suite à l'attentat de la grande mosquée de Québec le 29 janvier 2017.

¹⁷⁹ Les Tables de quartier sont des instances locales de concertation intersectorielles et multiréseaux qui rassemblent les divers acteurs locaux, tels que des organismes communautaires, des institutions, le milieu culturel et des affaires, ainsi que des résident·e·s impliqué·e·s (Sénécal 2016).

¹⁸⁰ <https://www.cossl.org/comite-immigrants>, consulté le 13 avril 2019.

des événements où on échange la culture, INTER-culturel [insiste sur "inter-"], peu importe quoi, arts-visuels, bouffe, théâtre, musique. (C06)

4.3.2.2 Des services spécifiques pour les minorités ethniques aux services pour l'ensemble de la communauté

Au-delà de la reconnaissance de l'apport des minorités ethniques à la société d'accueil, la politique interculturelle de 2000 déclarait qu'« il [fallait] prendre en considération que des citoyens d'origine étrangère peuvent avoir des attentes ou des besoins différents par rapport à ceux de l'ensemble des citoyens » (Ville-Saint-Laurent, 2000, p.6). En cela, elle se questionnait sur les services spécifiques qu'elle pouvait – ou pas – offrir aux minorités ethniques et s'engageait à « adopter la règle de l'accommodement raisonnable » (*ibid.* p.8). Notamment, elle citait certains déjà en application, comme la traduction du règlement sur la gestion domestique des déchets dans d'autres langues que le français et l'anglais, ainsi que des changements de numéros civiques pour correspondre aux préceptes de la numérologie chinoise. Néanmoins, elle précisait :

Ce concept d'accommodement raisonnable est basé sur des principes de réciprocité et d'équilibre. Bien sûr, des efforts doivent être faits par la société d'accueil pour adapter ses institutions à la réalité multiculturelle. Toutefois, des efforts doivent aussi être faits par les citoyens de toute culture pour s'adapter à la société d'accueil. C'est ça, la réciprocité ! Quant à l'équilibre, il s'exprime dans la recherche du juste milieu. Le juste milieu se trouve entre la fermeture systématique à toute demande différente des normes, des valeurs ou des pratiques habituelles de l'organisation et l'évitement de tout conflit qui pourrait résulter d'une demande d'exception à une règle de fonctionnement. (Ville-Saint-Laurent, 2000, p.8-9)

En 2017, la notion – telle quelle – d'« accommodement raisonnable » est totalement absente des documents officiels, ainsi que des discours des acteurs rencontrés. Bien que le plan d'action intégré en développement social 2017-2021 vise notamment à « offrir des services municipaux de proximité de qualité supérieure et adaptés à une population multiculturelle » (Saint-Laurent, 2017a, p.6) et que des acteurs issus du milieu communautaire ont discuté de certaines adaptations de leurs services, comme l'offre de nourriture respectant les croyances religieuses (C07, C08, C10), la chercheuse a noté une certaine hésitation de la part des autorités municipales à parler

de services spécifiques pour les minorités ethniques¹⁸¹. Les fonctionnaires ont préféré parler de services à l'ensemble de la population, comme ces citations le montrent :

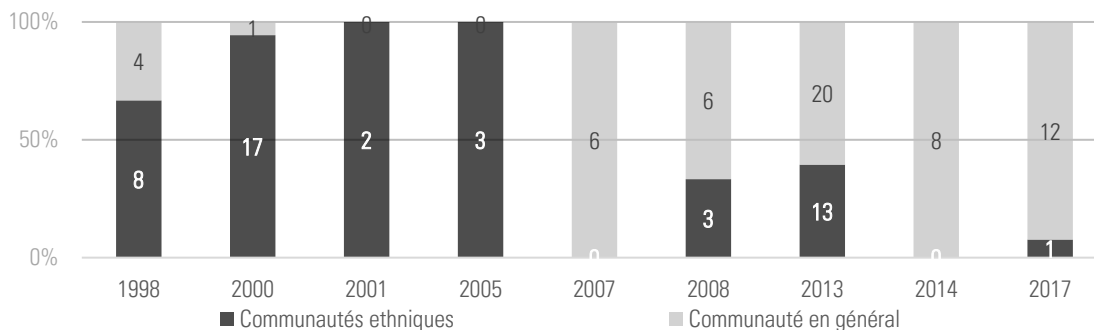
Nous, on fait nos actions pour l'ensemble des citoyens. (F04)

Par exemple, le plan d'action en développement culturel, on tient compte des besoins des citoyens en gros. On utilise une vision macro, mais pas vraiment vis-à-vis des relations interculturelles ou quoi que ce soit, non. Vraiment, je vois qu'on sert les citoyens selon leurs besoins, que ce soit quelqu'un qui vient des communautés ou un citoyen Québécois, anglophone ou francophone. On essaie de voir nos citoyens en gros qu'est-ce qu'ils ont besoin d'avoir. Et même quand on fait des sondages ou des démarches auprès des citoyens, c'est vraiment en gros, on cherche des échantillons de toutes catégories de citoyens, pas vraiment lié aux relations interculturelles. Mais, on tient compte, on tient toujours compte que, par exemple, même dans nos activités à la bibliothèque, quand tu offres une activité avec un conférencier, comme un écrivain Québécois, et que ça pointe pas, tu comprends tout de suite qu'il faut que tu changes ça pour monsieur et madame tout le monde, parce que les immigrants ne connaissent pas cet auteur et c'est pour ça que tu n'as pas eu une fréquentation. On tient compte de ça dans nos activités, dans notre offre de services. (B01)

En bref, alors que la politique interculturelle demandait « dans quelle mesure faut-il adapter les services à des besoins qui diffèrent de la norme ? » (Ville-Saint-Laurent, 2000, p.6), cet extrait d'entrevue suggère que la question reste encore posée.

En parallèle, les données montrent que la terminologie utilisée par les acteurs et dans les documents officiels pour parler de la diversité ethnoculturelle est vaste. D'une part, des mots réfèrent explicitement à l'ethnicité, comme « communautés culturelles », « diversité ethnoculturelle », « groupes ethniques », « interculturel », « pluralisme ethnique » et « multiculturalisme ». D'autre part, on relève des mots plus généralistes, tels que « caractéristiques », « catégories », « origines », « cultures » et « diversité ». Bien que ceux-ci sous-entendent souvent l'ethnicité, cette profusion de termes suggère une certaine hésitation pour circonscrire à qui l'action s'adresse. De plus, le graphique 4.2 montre que le terme « communauté » dans les documents officiels a fait de plus en plus souvent référence à l'ensemble des résident·e·s depuis 2007.

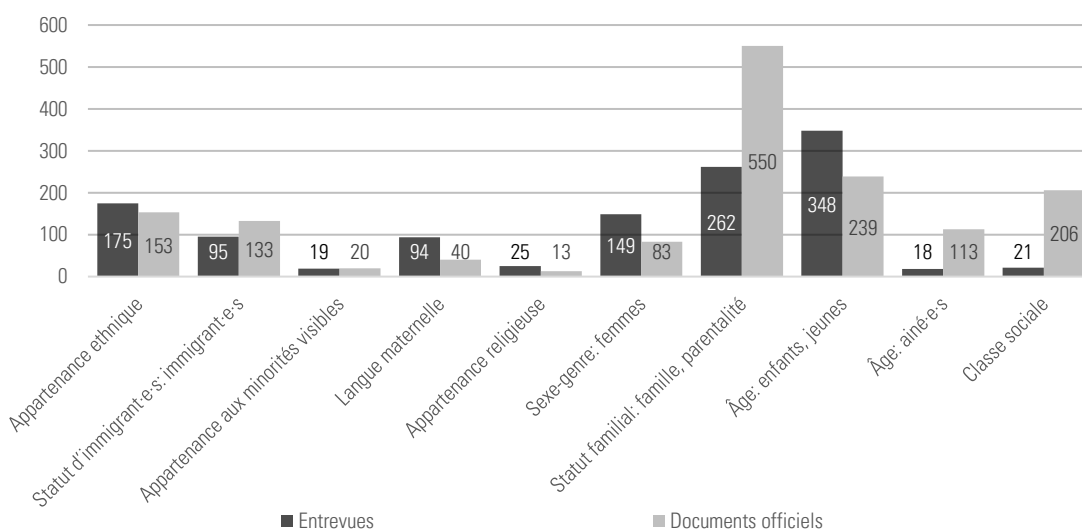
¹⁸¹ Lorsqu'il ne s'agit pas de lutter contre des discriminations. Nous y revenons plus tard dans ce chapitre.



Graphique 4.2 : Fréquence du mot « communauté » dans les documents officiels entre 1998 et 2017.
Source : Traitement par l’auteure des données du corpus des documents officiels de Saint-Laurent.

4.3.2.3 La place de la famille et des enfants dans l’action publique locale

L’analyse des données révèle qu’au-delà de la diversité ethnoculturelle, l’action publique locale à Saint-Laurent réfère davantage à la famille. Comme le graphique 4.3 ci-dessous le montre, les termes référant à la dimension sociodémographique du statut familial (famille, parents, monoparentalité, etc.) sont plus fréquents que ceux référant aux dimensions socioethniques (appartenance ethnique, immigrant·e·s, minorités visibles, appartenance religieuse, langues maternelles), autant dans le corpus des entrevues avec les acteurs clés que dans celui des documents officiels.



Graphique 4.3 : Fréquence des termes référant aux dimensions sociodémographiques.
Source : Traitement par l’auteure des données issues des entrevues auprès des acteurs clés et du corpus des documents officiels.

De plus, bien qu'aucune question dans le guide d'entrevue des acteurs clés n'abordait la dimension sociodémographique du jeune âge (enfants, adolescent·e·s, jeunes), celle-ci ressortit de manière inattendue et saillante dès les premières entrevues. Comme simultanément, ce phénomène fut également observé dans les entrevues auprès des usager·ère·s de la bibliothèque du Boisé¹⁸², l'échantillonnage théorique des acteurs clés commença à solliciter dès la septième entrevue des intervenant·e·s impliqué·e·s auprès non seulement des minorités ethniques, mais aussi des enfants et des familles – ainsi que des femmes, souvent issu·e·s du milieu communautaire.

De surcroît, l'analyse des documents officiels triangule le processus des entrevues. En effet, la recherche textuelle de la notion « relations interculturelles » faite au service des archives municipales de Saint-Laurent fit ressortir les politiques familiales, notamment celle de 1998 publiée avant la politique interculturelle de 2000. Tandis que cette politique familiale reconnaissait que la « diversité culturelle a une influence importante sur la manière dont la municipalité dispense ses services aux familles » (Ville-Saint-Laurent, 1998, p.17), elle soutenait :

Toute initiative visant à mieux connaître les valeurs familiales des différentes communautés culturelles présentes à Saint-Laurent et permettant de répondre à leurs besoins; de même que toute initiative visant à faire connaître la culture du pays d'accueil aux différentes communautés culturelles. (Ville-Saint-Laurent, 1998, p.34)

Par ailleurs, même si la politique interculturelle de 2000 ne référait jamais à la famille, elle fut élaborée au sein de la même Commission du développement communautaire, culturel et de la famille de l'époque à Saint-Laurent, et en 2001, la politique familiale était qualifiée de « grande sœur » de la politique interculturelle (Ville-Saint-Laurent, 2001a, p.5). Ainsi, alors que :

Cette politique interculturelle a valu à Saint-Laurent de recevoir le Prix d'excellence 2001 de la Fondation canadienne des relations raciales. Ce prix était accompagné d'une somme de 10 000 \$, somme qui a été ajoutée au budget des dons

¹⁸² Nous y revenons dans les prochains chapitres.

et octrois accordés par le Conseil à des organismes pour des projets à caractère familial ou interculturel. (*ibid.*)

En prolongement, le plan d'action 2008-2010 de la politique familiale préconisait, entre autres de :

7.3_Faciliter l'intégration des familles immigrantes à la société d'accueil.
 7.3.1_Actualiser le plan d'action inhérent à la politique interculturelle de Saint-Laurent [et]
 7.3.3_Rechercher de nouveaux partenaires financiers afin de pouvoir bonifier l'enveloppe budgétaire associée au Programme des initiatives familiales et/ou interculturelles. (Saint-Laurent, 2008, p.24)

Bien que l'amalgame entre la famille et les relations interculturelles n'apparaisse pas dans les documents officiels plus récents, la nouvelle préconisation en 2017 d'« actualiser la politique interculturelle de Saint-Laurent ¹⁸³ » est associée à l'objectif de « favoriser la création de liens sociaux, interculturels et intergénérationnels » (Saint-Laurent, 2017, p.26). Cet objectif était déjà présent dans la politique familiale de 1998 sous ces termes :

Favoriser le développement des liens intergénérationnels (enfance, adolescence, jeune famille et troisième âge) par l'adaptation d'activités existantes et/ou la création d'activités nouvelles axées sur la famille. (Ville-Saint-Laurent, 1998, p.32)

Notons aussi que les liens intergénérationnels étaient un axe important de la politique familiale qui s'appuyait sur une définition de la famille¹⁸⁴, non seulement comme étant un « lieu d'apprentissage et de socialisation des individus », mais aussi exigeant « la présence d'au moins deux générations » (*ibid.* p.14) dans le ménage, ou autrement dit d'un ou plusieurs enfants élevés par un ou des parents – ou des grands-parents. En considération de cela, la relation faite entre les liens interculturels et les liens intergénérationnels dans le plan d'action intégré en développement social 2017-2021

¹⁸³ « en cohérence avec le futur cadre de référence interculturel de la Ville de Montréal » (Saint-Laurent 2017, p.26).

¹⁸⁴ Définition de la famille distincte de celle utilisée par Statistique Canada.

suggère que l'action en matière de gestion de la diversité ethnoculturelle reste reliée à celle visant les familles. De plus cette citation issue du bilan de situation en développement social de 2013 montre que cibler la famille revient à cibler la diversité ethnoculturelle, et inversement :

On constate une augmentation du nombre de naissances de 16 % entre 2002 et 2006 à Saint-Laurent, ainsi qu'une hausse de l'indice de fécondité qui est désormais de 2,11 enfants par femme. La population immigrante a fortement contribué à cette croissance puisque 71 % des nouveaux-nés entre 2001 et 2006 le sont d'une mère née à l'extérieur du Canada. (Saint-Laurent, 2013, p.11)

De manière connexe, notons que les événements visant à favoriser la participation de tou·te·s les résident·e·s à la vie sociale et le dialogue interculturel – dont nous avons déjà discuté précédemment – comme les fêtes de quartier, la célébration de la Journée internationale de la paix, et le projet de murale en mosaïque à Chameran, sont souvent présentés comme des activités familiales, destinées aux enfants et intergénérationnelles.

Par ailleurs, ces citations issues des entrevues auprès des acteurs clés montrent le lien qui est fait entre le rapprochement interculturel et la dimension sociodémographique du jeune âge – les enfants – dans les représentations de la diversité ethnoculturelle :

Dans les lieux comme Montréal, ça commence à faire beaucoup d'années qu'on est à 33 % de la population qui est pas née au Canada. On va être habitué de se promener, voir les restaurants, voir du monde, ça devient plus facile dans la vie de tous les jours. Et pour les enfants qui sont à l'école, dans la classe, ça vient de partout et ce sont tous des petits Québécois. Si tu leur poses la question d'où ils viennent : "mon père est né à telle place", y'a pas de trouble, c'est très naturel, très simple, pas de difficulté, l'interculturalisme, c'est comme à tous les jours. Fait que c'est bien que les gens qui vivent pas là-dedans s'en rendent compte, mais, à un moment donné, ça va nous dépasser, ça va devenir naturel. (C06)

C'est sûr que changer des mentalités, des attitudes, c'est quelque chose qui appartient à tous, c'est pas juste l'arrondissement, c'est le milieu scolaire, c'est tous les milieux institutionnels, les milieux communautaires, la société en générale, qui travaillent à ça. C'est sûr que nous, au niveau de notre manière d'agir, premièrement, notre politique favorisant l'égalité en emploi à la Ville de Montréal, c'est déjà là, on a des objectifs et on atteint nos objectifs, c'est intéressant. Mais, en même temps, nous, on peut pas, à nous seuls, à l'arrondissement, changer des mentalités qui peuvent être ancrées chez

certaines personnes. Je me dis que des fois malheureusement, c'est que le temps qui fait son œuvre, et des fois des gens qui s'accrochent à de vieilles mentalités... L'humain n'est pas immortel, il y a toujours de nouvelles personnes qui arrivent et la société évolue avec les nouvelles générations qui rentrent, et les nouvelles générations souvent, elles entraînent pas ces vieilles façons de penser, ces perceptions. Les cégépiens d'aujourd'hui, toutes les personnes sont habituées à se côtoyer au point que les couples mixtes ne font pas même tourner les yeux. Je veux dire, on y pense plus, c'est comme non, on se divise pas comme ça, on apprécie quelqu'un, *that's it*. Et après ça, ces jeunes vont continuer et vont amener cette ouverture d'esprit. Et ceux qui s'accrochent à de vieilles façons de penser, à un moment donné, il n'y a plus personne du XIXe siècle qui est encore vivant sur terre, et toutes les mentalités, toutes les attitudes qui étaient là sont effacées, et y'a une nouvelle personne qui arrive. Le temps fait son œuvre. (F04)

En complément, notons que la politique interculturelle de 2000 mentionnait également l'importance de l'éducation des enfants en matière de diversité, car, selon elle :

Ces jeunes sont à un âge où ils peuvent choisir entre l'ouverture et le repli : ils sont ouverts aux contacts multiethniques, mais ils peuvent aussi bien s'isoler dans un groupe composé exclusivement de leurs semblables. (Ville-Saint-Laurent, 2000, p.10)

4.3.3 La lutte contre les discriminations

4.3.3.1 La représentation des discriminations et des tensions ethnoraciales à Saint-Laurent

Les termes tels que « discrimination », « préjugés », « racisme », « stigmatisation » et « tensions » ont été relevés 57 fois dans les deux tiers du corpus total d'entrevues et de documents officiels. Mais, ils sont souvent utilisés en négation, comme ces extraits d'entrevues avec des fonctionnaires et des employées de la bibliothèque le montrent :

Je ne vois pas comme un mécontentement. Je vois que c'est comme naturel, c'est devenu naturel que la vie dans cet arrondissement... C'est comme s'ils ont accepté la présence, ou les caractéristiques des citoyens dans cette optique. Mais je vois pas vraiment comme une discrimination, ou... non, j'ai pas vu ça. (B01)

Moi, j'ai jamais eu vent d'un incident à caractère racial qui s'est produit, quelconque. (F04)

Moi, j'ai pas senti de tensions à ce niveau. Les gens ont une grande ouverture. (B03)

Néanmoins, des intervenantes de terrain ont dit avoir observé quelques situations délicates, même si elles ne sont parfois pas directement en lien avec l'origine ethnique :

La plupart des résidents qui habitent dans le quartier [Chameran] sont d'origines arabes. Dans les dernières années, ça a beaucoup changé, il y a d'autres communautés qui se sont installées, africaines, afghanes, indiennes. Ça apporte une nouvelle... parce que c'est différentes façons d'intervenir. Par exemple, s'il y a un conflit, ce que je vois, s'il y a un enfant qui est d'origine arabe, peut-être les parents vont laisser qu'il se dispute seul, ils vont attendre que la situation... ils vont pas agir. Par contre, quand c'est de la communauté africaine, les parents vont agir [...] Ça, des fois, ça crée des conflits, parce que la maman de l'enfant qui s'est fait grogné n'était pas très contente que quelqu'un de l'extérieur vienne lui dire. Donc, il va y avoir une réaction dans ces moments. Ça permet un peu plus de contrôle, mais de l'autre côté, ça apporte d'autres conflits que c'est pas tout le monde qui est d'accord avec ces façons d'agir. (F09)

Parfois, ça m'est arrivé d'entendre un jeune appeler un autre par sa nationalité. Comme on avait un jeune d'origine asiatique et l'autre jeune l'appelait "le *chinese*." Moi, j'ai dit non, je veux pas entendre des choses comme ça, je veux que tu l'appelles par son prénom. Mais le jeune était pas, il semblait pas offusqué : "comment, non, mais c'est pas grave." Non, mais je veux qu'il t'appelle par ton prénom. Entre les jeunes, j'vois, c'est pas vraiment de la méchanceté ou de la haine, c'est vraiment plus une taquinerie ou un surnom gentil qu'ils veulent donner, mais, c'est maladroit [...] Les intervenants, ils sont censés veiller à tous les commentaires qui ont un rapport avec la *race*, la religion, tout ça. Donc, on va faire une petite interpellation au jeune, on va lui dire que c'est pas approprié, qu'on préfère une autre façon. Et souvent on va aller valider avec l'autre jeune si ça l'a blessé, ou s'il va bien par rapport à ce commentaire. (C07)

Bien que les discriminations et les tensions ethnoraciales *semblent* être rares, cette dernière citation montre qu'une veille en la matière reste de mise. Ceci était déjà une des préoccupations de la politique interculturelle de 2000 alors qu'elle reconnaissait que « pour la société d'accueil, la présence en nombre significatif de personnes ayant des mœurs et des coutumes différentes peut causer du ressentiment et de l'hostilité » (Ville-Saint-Laurent, 2000, p.9) et qu'elle s'engageait à prendre tous les moyens pour que les résident·e·s puissent continuer à « vivre dans une ville où il y a peu de racisme » (*ibid.* p.4). De même, le bilan de situation en développement social de 2013 a rappelé :

Les acteurs du développement social croient que cette paix sociale ne doit pas être prise pour acquise. Par ailleurs, elle ne doit pas être un étendard pour masquer certaines réalités reliées à l'inclusion de certains groupes sociaux. La diversité économique et la

diversité sociale doivent se manifester par une plus grande inclusion des populations. (Saint-Laurent, 2013, p.54)

À cet égard, la municipalité reconnaît que, tandis que le taux de chômage est plus important chez les personnes immigrantes que chez les non-immigrant·e·s malgré un taux de scolarité et de diplomation plus élevé, les difficultés liées à l'intégration des personnes immigrantes peuvent être expliquées notamment par du racisme et d'autres formes de discrimination (Saint-Laurent, 2013, 2014). C'est également ce qu'un fonctionnaire a reconnu lors d'une entrevue :

J'veux pas dire que tout est rose, parce qu'on a quand même, au niveau de l'intégration à l'emploi, nous, on reconnaît qu'au niveau du parcours d'immigration, il y a des gens qui arrivent avec des défis, on ne se cache pas que le même *Curriculum Vitae* [CV], pareil avec un nom québécois en haut, versus un nom de quelqu'un d'une communauté culturelle quelconque, même CV, pourquoi cette personne ne se fait jamais appeler. On reconnaît ça, il y a quand même... (F04)

4.3.3.2 L'enjeu de la précarité socioéconomique

Bien au-dessus du vocabulaire référant aux discriminations ethnoraciales, les termes comme « défavorisation », « pauvreté », « précarité » et « vulnérabilité » ont été relevés 167 fois dans plus des trois quarts du corpus total d'entrevues et de documents officiels. Déjà en 1998, les « conditions économiques » des familles constituait le cinquième champ d'action de la politique familiale, alors que le recensement de Statistique Canada en 1996 avait relevé que le revenu moyen des familles laurentiennes était inférieur à celui des familles québécoises¹⁸⁵ et que près d'un tiers se situaient dans la catégorie de faible revenu. Mais, notons que même s'il était reconnu que les jeunes familles, les familles monoparentales et les familles nombreuses étaient davantage touchées par la pauvreté, celle-ci était très peu – ou pas – mise en relation avec certaines dimensions sociodémographiques, telles que l'origine ethnique, le statut d'immigrant·e, l'appartenance aux minorités visibles et le sexe-genre.

¹⁸⁵ Revenu moyen des familles de 1995 selon la définition de la famille de Statistique Canada, et non celle de la politique familiale de Saint-Laurent.

Dans la foulée des fusions municipales et du Sommet de Montréal en 2002, Saint-Laurent a entrepris un bilan de situation en développement social dont a découlé un plan d'action en 2004 (Saint-Laurent, 2007, 2013, 2014). Tandis que ce dernier a identifié quatre zones prioritaires d'intervention qui sont Chameran, Norgate, Place-Benoit et Ward-Gold, dont les populations sont constituées par de fortes proportions de personnes immigrantes et/ou issues des minorités visibles, les dimensions socioethniques sont davantage apparues comme faisant partie des facteurs de vulnérabilité – sans être les seuls. Notamment, reconnaissant que ces personnes sont plus susceptibles de connaître une situation de chômage, des difficultés de reconnaissance des acquis académiques et professionnels, ainsi que des barrières linguistiques, le plan d'action en développement social de 2004, puis les plans de RUI à Place-Benoit en 2006 et à Chameran en 2012 ont identifié que l'intégration socioéconomique des immigrant·e·s est un enjeu important (Saint-Laurent, 2007, 2013, 2014). Néanmoins, même si « la dimension multiculturelle est sous-jacente à chacun [des] axes » (Saint-Laurent, 2007, p.12), notons que la vulnérabilité et la précarité sont également mises en relation avec d'autres dimensions sociodémographiques et notamment le sexe-genre et l'âge¹⁸⁶.

Encore en 2017, bien que le revenu médian des ménages soit plus élevé que celui de Montréal et que la proportion de ménages vivant sous le seuil de faible revenu soit moins importante, la réduction de la précarité et des disparités socioéconomiques reste la préoccupation majeure du plan d'action intégré en développement social 2017-2021 :

Face à ces défis d'inclusion, de solidarité et d'équité, l'arrondissement souhaite, grâce à son plan d'action intégré en développement social, se doter d'un outil favorisant l'épanouissement personnel et collectif en contribuant à la réduction des inégalités sociales, en assurant une cohésion sociale durable dans les quartiers et les milieux de vie et en soutenant l'intégration socioéconomique des citoyens d'origines diverses. (Saint-Laurent, 2017a, p.7)

¹⁸⁶ Nous y revenons dans la section suivante.

À cet égard, tous les acteurs clés rencontrés ont évoqué ou discuté plus longuement de la précarité et des importantes disparités socioéconomiques dans les quartiers de Saint-Laurent, allant des *monster house* dans le Nouveau-Saint-Laurent aux habitations très vétustes à Norgate. En prolongement, beaucoup se sont montrés préoccupés par les taux élevés de décrochage scolaire et de retard de développement des enfants et des tout-petits. De surcroît, ces enjeux dirigent de manière importante les services qui sont offerts par la municipalité, comme ce fonctionnaire a expliqué :

Nous, quand on regarde ça, on fait nos actions pour l'ensemble des citoyens. Je veux dire, quand on fait des actions en sécurité alimentaire, comme le bazar de Noël, on rejoint l'ensemble des citoyens. On est plus actifs sur les enjeux qui ont été identifiés que... le volet interculturel qui n'est pas un enjeu, on ne le perçoit pas comme étant un enjeu, dans cet arrondissement, je veux dire, je sais pas comment le dire autrement, c'est juste une façon de vivre. Je préfère plus penser aux enfants qui ne rentrent pas à l'école, et qui ont pas mangé. L'idée, c'est comment on peut travailler sur la maturité scolaire. Je suis plus préoccupé pour des enfants qui rentrent à l'école et qui ont des retards au niveau de la maturité scolaire, qu'est-ce qu'on peut faire, comment on peut soutenir la *Maison de l'enfance*, *Au cœur de l'enfance*, la pédiatrie sociale, qu'est-ce qu'on peut faire pour aider les enfants, comment on peut offrir aux tout-petits des activités, notre centre préscolaire, comment il peut aider avec une offre de loisir pour les tout-petits, au niveau des aînés, il y a des aînés qui sont isolés dans le quartier, comment on peut faire pour que ces aînés soient plus connectés avec leur milieu, participent aux activités [...] Il y a tous ces enjeux qui font en sorte que, honnêtement, le côté harmonie interculturelle, le côté interculturel, il est comme plus bas dans la pile. Beaucoup d'enjeux à travailler dessus avant de venir à dire qu'on va faire des actions concrètes, parce qu'on a un enjeu d'harmonie interculturelle. (F04)

En même temps, cet extrait met en lumière que l'action publique locale à Saint-Laurent vise davantage la précarité socioéconomique que les relations entre les groupes ethniques, notamment parce que celles-ci n'ont pas été identifiées comme un problème. À cet égard, la chercheure a noté qu'aucun des acteurs clés rencontrés durant l'étude ne connaissait l'existence de la politique interculturelle de 2000. Bien que le plan d'action intégré en développement social 2017-2021 préconise de l'actualiser, il est ajouté que cela se fera « en cohérence avec le futur cadre de référence interculturel de la Ville de Montréal » (Saint-Laurent, 2017, p.26; F04).

4.3.3.3 La lutte contre l'exclusion sociale

Les plans d'action en développement social et les plans de RUI à Saint-Laurent visent aussi à lutter contre l'exclusion sociale dont divers groupes sociaux sont plus susceptibles de connaître (Saint-Laurent, 2007, 2013, 2014, 2017a). Déjà en 1998, la politique familiale avait identifié le taux élevé de familles monoparentales, en grande majorité à la charge des femmes, ainsi que des enjeux de violence conjugale et de difficulté d'insertion professionnelle des femmes. Ces points ont été depuis confirmés par les différents bilans en développement social. Encore en 2017, le taux d'activité des femmes est particulièrement faible dans certains quartiers ayant une importante population immigrante et/ou appartenant aux minorités visibles comme Chameran. De plus, elles ont peu d'occasions de sortir de chez elles, surtout en hiver, comme cette intervenante de terrain a illustré avec cette anecdote :

Une femme vient un jour, elle me dit "j'ai mal au genou, je dois utiliser des souliers orthopédiques que le médecin m'a donnés." Je dis "il faut que tu les mettes pour t'améliorer." Elle me dit "non, je suis tout le temps à la maison, je sors pas." Pendant tout l'hiver, elle n'utilisait pas les souliers parce qu'elle restait à la maison. Ça, c'est, je pense, ça fait longtemps qu'elle m'a dit ça, mais pour moi, ça reflétait un peu la vie... surtout un peu la vie des femmes qui travaillent pas, qui restent pendant tout l'hiver à la maison, qui sortaient peut-être la fin de semaine avec l'auto, avec son mari pour aller faire les achats de la semaine, mais, dans la semaine, elles sortent pas beaucoup. (F09)

En effet, tel qu'ont expliqué d'autres intervenantes communautaires, l'isolement des femmes immigrantes et/ou issues des minorités visibles est un enjeu important à Saint-Laurent, d'autant plus qu'il s'intercale avec d'autres facteurs de vulnérabilité :

On se rend compte que les femmes sont plus isolées que les hommes. D'une part, parce que, souvent, les rôles traditionnels vont cantonner les femmes dans la sphère domestique. Si on doit donner la priorité à une des deux personnes du couple pour aller chercher un emploi, cette priorité va être donnée à l'homme. Parfois, les femmes aussi peuvent se trouver un emploi, mais, il reste que s'il y a un des deux parents qui reste à la maison ou qui s'occupe plus de la sphère domestique, ça va être la femme. Ça les isole un peu plus parce qu'on sait que le marché de l'emploi est un vecteur d'intégration assez important. Et comme étant immigrante, y'a pas nécessairement de famille. Dans certains cas, oui, mais souvent, elles ont pas la famille en tout cas, élargie,

auquel elles sont habituées. Le réseau social, il est à construire, à bâtir [...] Elles peuvent nous rencontrer en individuel pour parler, par exemple, de situation de violence conjugale, ou d'un problème avec les enfants, ou d'un problème au travail, ou un problème de violence familiale. Ça peut être pas nécessairement conjugal, mais des relations difficiles avec la famille, même si elle est pas sur place. Des fois, elles se sentent un pied ici, un pied là-bas. Et la famille qui est restée au pays d'origine peut ressentir que la personne immigrante a beaucoup changé, qu'elle s'est déracinée, qu'elle s'est acculturée [...] Je pense qu'il y a aussi la barrière de la langue. C'est un enjeu assez important qui vulnérabilise beaucoup les femmes. Et d'être réfugiée, de ne pas avoir un statut encore régularisé, de vivre une situation de violence conjugale. Mais, là, je vous mets comme tout le paquet. C'est sûr que les femmes qui sont racisées sont aussi plus vulnérables, ont des difficultés à trouver un emploi. C'est sûr que c'est tous des facteurs d'oppression. Des fois, y'a plusieurs qui rentrent en ligne de compte, c'est l'intersectionnalité. (C08)

L'isolement est fort chez ces femmes, et les problèmes de santé mentale de type dépression du fait de l'isolement, essentiellement. Et "je suis toute seule avec mes enfants, c'est beaucoup à s'occuper dans un contexte où j'ai pas toute la famille élargie pour prendre soin... pour moi, pouvoir communiquer avec les autres femmes de la famille." Fait que c'est beaucoup ça [...] Plus, j'ai vu quand même plusieurs femmes qui n'ont pas fait le choix d'immigrer, c'est leur mari qui l'a fait, et elles ont suivi, fait que, pour moi, y'a comme quelque chose où les femmes ne s'approprient pas leur immigration aussi, comment dire... elles subissent cette immigration, pour plusieurs, ce qui, je pense, influence aussi les problématiques de santé mentale. Fait que c'est quelque chose qu'on essaie de travailler aussi, de se réapproprier cette immigration. Même si c'est pas toi qui l'a choisi, est-ce que tu peux avoir du pouvoir sur celle-ci, et toi, te développer en tant que personne. Après, en tant que femmes qui élèvent des enfants à la maison, c'est pareil, l'enfant traverse différentes cultures dans une même journée : "comment j'éduque mon enfant, à la frontière de quelle culture, qu'est-ce que je favorise, quelles valeurs je porte en tant qu'individu quand le pays dans lequel je vis n'a pas les mêmes que moi, et est-ce que celles de mon pays d'origine me conviennent encore ?" C'est plein de questionnements qui traversent les mamans. (C10)

En complément, cette intervenante a expliqué que ce type de situations familiales et de détresse des mères peuvent – sans que ce soit systématique – se répercuter sur les enfants et le développement des tout-petits.

D'autre part, Saint-Laurent a une forte population d'aîné·e·s. Tandis que « les aînés actifs bénéficient d'une bonne offre de service et d'activités communautaires sportives, de loisirs et culturelles » (Saint-Laurent, 2013, p.46), il a été identifié que les aîné·e·s

les plus vulnérables vivent souvent « certaines problématiques comme l'isolement, la perte d'autonomie, le sentiment d'insécurité, le manque d'information, le deuil, le suicide, le rôle du proche aidant, l'accès difficile aux infrastructures » (*ibid.*). De plus, l'isolement est encore accentué chez les aîné·e·s immigrant·e·s récent·e·s qui connaissent souvent des difficultés linguistiques et culturelles, et dont les services municipaux et communautaires éprouvent des difficultés pour les rejoindre (Saint-Laurent, 2013, 2017a).

Aux fins de contrer l'isolement et l'exclusion sociale des divers groupes sociaux, les plans de développement social et de RUI ont identifié plusieurs actions pouvant être mises en œuvre (Saint-Laurent, 2007, 2013, 2014, 2017a). Certaines visent des groupes spécifiques comme : l'offre d'un service de halte-répît pour les parents – et les mères – en soutien à leur participation à des activités de loisirs, de formation, etc.; des cours de francisation pour les immigrant·e·s; des cours de conditionnement physique pour les femmes; et des cafés-rencontres pour les aîné·e·s. Elles visent à stimuler la participation de tou·te·s les résident·e·s à la vie de quartier, comme il a été notamment préconisé par le plan de RUI à Place-Benoit (Saint-Laurent, 2007, p.32-35) :

Empowerment, vie sociocommunautaire et accessibilité aux services de culture, sports et loisirs

Objectifs	Actions	Moyens
1. Favoriser la mobilisation et l'empowerment des citoyens	1.3. Développer un sentiment d'appartenance au quartier et au voisinage	1.3.1. Mettre en place des actions qui permettent la mobilisation des résidents et des réseaux de voisinage par l'organisation d'activités de rapprochement (ex. activités d'embellissement, corvées de nettoyage, activités récréatives, sorties familiales, fêtes thématiques, etc.)
3. Favoriser la participation des citoyens aux activités culturelles, de sports et de loisirs	3.2. Développer de nouvelles animations et activités destinées aux jeunes, aux adultes et aux aînés	3.2.1. Organiser des événements festifs et des actions collectives dans le quartier (ex. fête de quartier au parc Poirier) 3.2.2. Évaluer les besoins en culture, sports, loisirs des différentes catégories d'âges de la population 3.2.3. Planifier et développer des activités et événements en fonction des besoins identifiés (ex. : animation pour les adultes et les aînés au parc Poirier, élargissement des camps de jours aux 3-5 ans, maison de jeunes, etc.)

Notons que ces actions rejoignent celles qui sont prescrites pour favoriser le dialogue interculturel dont nous avons discuté précédemment, ainsi que celles visant à offrir des services à l'ensemble de la population dans sa diversité.

4.4 La place des équipements de quartier et des bibliothèques dans l'action publique locale de gestion de la diversité à Saint-Laurent

4.4.1 Les équipements de culture, de sport et de loisir comme service de base à la vie de quartier

Déjà en 1998, « le loisir et la culture » constituaient le second champ de la politique familiale de Saint-Laurent. Au-delà du souci d'offrir des services répondant à la demande des familles, il s'agissait à travers des activités, de « favoriser le développement des liens intergénérationnels (enfance, adolescence, jeune famille et troisième âge) » (Ville-Saint-Laurent, 1998, p.32). De plus, dans la mesure où il était attendu que de nouveaux équipements contribueraient à augmenter la participation, un troisième objectif veillait à assurer que leur emplacement et leur aménagement seraient adéquats aux besoins des familles. De même, la politique interculturelle avançait que « des activités sportives ou culturelles [...] faciliteraient les contacts entre jeunes d'origines diverses » (Ville-Saint-Laurent, 2000, p.10).

Ensuite, le bilan de situation en développement social de 2004 avait identifié que les quartiers défavorisés, comme Place-Benoit et Chameran, étaient non seulement enclavés et possédaient des aménagements vétustes (manque de transport en commun, aménagements piétons non sécuritaires, espaces publics et parcs dégradés), mais manquaient aussi d'équipements de proximité. Concernant ce dernier point, la politique familiale de 2008 a suggéré de « revoir l'aménagement de certains chalets de parc afin de faciliter l'émergence d'activités diversifiées et adaptées aux familles du quartier avoisinant » (Saint-Laurent, 2008, p.18). C'est notamment une des actions qui a été réalisée en 2010 à Chameran avec la rénovation et l'agrandissement du chalet du parc

Painter, accueillant à l'origine que des services liés à la piscine extérieure (vestiaires, sanitaires, local des sauveteurs), mais qui offre maintenant des salles polyvalentes où peuvent se tenir des activités communautaires et de loisir :

À partir de la création du chalet comme... c'est pas un centre communautaire, mais comme un centre communautaire, les organismes viennent donner les services ici, au lieu que les gens doivent se déplacer. Il y a par exemple, *Au cœur de l'enfance* qui est un organisme qui fait des ateliers parents-enfants; *L'Unité*, qui est un organisme qui travaille avec les enfants. La réfection du chalet a permis d'inviter les organismes communautaires à faire des activités et d'offrir des services, surtout, aux personnes qui habitent dans le quartier [...] Par exemple, quand on voit qu'il y a de jeunes adolescents qui viennent au chalet, on se rend compte qu'on a besoin de faire une activité, plus de services pour les adolescents, parce qu'on a de jeunes décrocheurs. Donc, il faut penser des services pour répondre à ces besoins. (F09)

Par ailleurs, de plus grands équipements, comme l'aréna et le centre des loisirs, ont été rénovés, notamment dans un souci d'accessibilité universelle, pendant que d'autres, dont la bibliothèque du Boisé et le centre sportif, ont été construits afin de faire face à la croissance de la population et aux besoins associés :

Au fur et à mesure qu'on ajoute de nouvelles habitations, il y a des infrastructures de base qui doivent suivre. Infrastructures de base, c'est des parcs, des piscines, des terrains de soccer [...] Ce qu'on fait avec l'accroissement de la population, c'est de s'assurer qu'on met les infrastructures de base qui doivent être dans un quartier. Ce qu'on veut, c'est que chaque résident soit en mesure de partir de chez eux, et en marchant d'atteindre un parc. Il faut toujours analyser la demande pour répondre aux besoins de la population. (F04)

Ces extraits d'entrevues montrent que les équipements de culture, de sport et de loisir sont perçus comme des services de base à la vie de quartier. De surcroît, selon le plan d'action intégré en développement social 2017-2021 :

Les activités physiques, sportives, culturelles et de loisir [...] constituent des éléments importants de développement personnel, de socialisation et d'intégration sociale qui contribuent à l'épanouissement des citoyens, tout en agissant sur leur bien-être et leur qualité de vie. L'accessibilité physique, économique, géographique, temporelle ainsi que des activités adaptées à leurs besoins, conditions essentielles à la participation de tous sans exception, demeurent une dimension fondamentale. L'offre d'activités physiques, sportives, culturelles et de loisir doit s'adapter en permanence à l'évolution des modes et du rythme de vie des résidents. (Saint-Laurent, 2017, p.18)

4.4.2 Les services spécifiques offerts à la bibliothèque

Jusqu'en 2013, Saint-Laurent possédait qu'une bibliothèque publique – la bibliothèque du Vieux-Saint-Laurent. Dans les années 2000, en même temps que la Ville de Montréal entreprenait le programme de Rénovation, d'Aggrandissement et de Construction de bibliothèques (RAC) inscrit dans la vision de la bibliothèque du XXI^e siècle¹⁸⁷, l'arrondissement de Saint-Laurent nouvellement constitué laissait apparaître dans ses documents officiels les potentiels des bibliothèques en matière de gestion de la diversité (Saint-Laurent, 2005, 2008). D'une part, il s'agissait de cerner et d'adapter l'offre de services en lien avec la diversité ethnoculturelle de la population, telle que l'acquisition de collections bilingues et dans d'autres langues que le français et l'anglais. D'autre part, il était projeté d'agir en matière d'inclusion sociale, comme en offrant des stages de formation et des activités utiles à la recherche d'emploi, mais aussi en proposant des visites d'initiation à la bibliothèque pour favoriser la venue de nouveaux·elles usager·ère·s. Enfin, il s'agissait de bonifier les activités familiales et intergénérationnelles avec, par exemple, des ateliers de bricolages et de jeux entre enfants et grands-parents. De plus, dès la conception architecturale de la nouvelle bibliothèque du Boisé¹⁸⁸, il était prévu d'inclure des espaces ouverts favorisant les interactions sociales (photo 4.2), comme un espace café et un autre offrant des jeux vidéo pour les adolescent·e·s (Cliche et Martel, 2014). Notons aussi que le bâtiment de la bibliothèque du Boisé contient le Centre d'exposition Lethbridge qui diffuse régulièrement des œuvres d'art abordant les questions migratoires et de la diversité ethnoculturelle (photo 4.3).

¹⁸⁷ <http://ville.montreal.qc.ca>, consulté le 9 octobre 2020.

¹⁸⁸ Le projet de la bibliothèque du Boisé fit l'objet d'un concours d'architecture en 2008, ce qui n'était pas répandu au Québec.

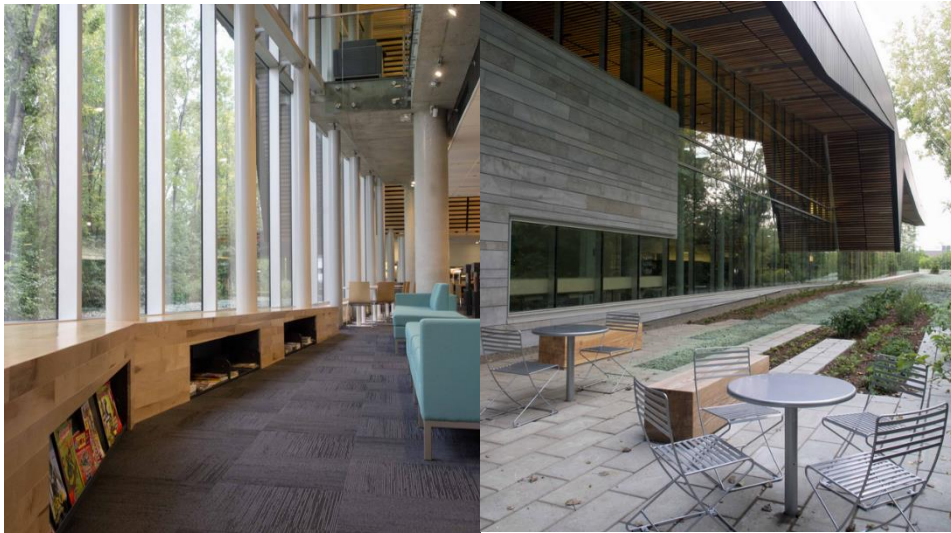


Photo 4.2 : Espace bandes dessinées pour enfants et espace café à l'arrière de la bibliothèque du Boisé
 Source : Architectes en consortium Cardinal Hardy | Labonté Marcil | Eric Pelletier, <https://www.architecteslm.com>, consulté le 10 octobre 2020.



Photo 4.3 : Exposition Les Naufrageurs de Clément de Gaulejac au Centre d'exposition Lethbridge.
 Source : Michel Brunelle, 2016, <http://calculmental.org>, consulté le 10 octobre 2020.

Dès la conception de la bibliothèque du Boisé, il était également prévu d'offrir des collections dans d'autres langues que le français et l'anglais. Mais, au-delà de cette initiative d'ouverture à la diversité ethnoculturelle, cela a donné l'occasion de développer des services visant à l'intégration des membres des minorités ethniques dans la société d'accueil, comme a exprimé une bibliothécaire :

Il y avait un espace prévu pour un salon de langue et culture. Les trois collections spéciales qui ont été choisies, parce que les stat ont démontré que ces trois communautés sont les plus présentes, c'est la communauté arabe, espagnole et chinoise. Et on a dit après l'ouverture, on ne veut pas que ces collections restent juste sur les tablettes. L'idée, c'était d'attirer les communautés culturelles via des activités qui vont animer ces collections. C'est des activités découverte, c'est-à-dire qui vont les amener à découvrir toute notre offre de services pour les aider à s'intégrer. Il faut pas qu'on les amène à sentir le confort de participer à des activités dans leur langue maternelle, et c'est tout. Il faut les ouvrir sur les ateliers de conversation en français, les clubs de lecture pour les adultes, les initiations à l'informatique, les initiations à la recherche en bibliothèque [...] Tu peux pas aller les chercher sauf si tu les accroches avec leur culture. Et quand ils viennent à la bibliothèque, le sentiment d'être intimidé par le lieu va disparaître, ils vont voir qu'il y a des employés aussi qui parlent leur langue, donc ils ne vont pas se sentir intimidés par bon, qu'est-ce que je vais dire, je ne possède pas la langue, comment je vais communiquer? La communication va passer très bien et ils vont pouvoir venir souvent, s'installer sur les lieux, travailler, étudier et poser leurs questions parce qu'ils savent qu'il y a des employés qui peuvent leur répondre. Donc, tu brises la glace avec ces activités [...] C'est ça la vision que je transmets et c'est mon but vraiment que, puisqu'on vit ensemble, c'est qu'on offre aussi un service qui les amène à venir. J'essaie tout le temps de penser à aller chercher les communautés, parce que les citoyens québécois connaissent dans leur culture que la bibliothèque est là, existe, mais dans les autres pays parfois les services sont pas gratuits, parfois les services n'existent plus, et c'est là le défi de développer cette nouvelle culture dans leur tête que, dès que j'accouche d'un nouvel enfant, je commence à aller chercher des documents, il faut lire à cet enfant, il faut l'amener à la bibliothèque, et c'est vraiment aller vers la lecture et l'écriture. Ça, ça n'existe pas dans beaucoup de pays du monde, à cause de la pauvreté on peut dire aussi, parce que le livre si tu veux avoir accès à un livre, tu dois payer. Mais ici, c'est gratuit. (B01)

De plus, selon cette même bibliothécaire, ces activités, même si elles sont offertes dans une langue spécifique, favorisent les interactions sociales entre les usager·ère·s issu·e·s de groupes ethniques différents :

On a remarqué que les activités par exemple en langue arabe, elles ne sont pas juste fréquentées par les Arabes, on trouve des Chinois, on trouve des Québécois, on trouve de partout. Les activités en espagnol, la même chose. Les activités en chinois, on trouve des Québécois, on trouve des Arabes. Donc vraiment, ils distinguent pas l'activité par sa langue, mais y'a un mélange de tout. On peut trouver une vingtaine de personnes entre jeunes et adultes, et tu peux trouver un Québécois assis à côté d'un Chinois et ils font l'activité avec leurs enfants. C'était ça ce qu'on a beaucoup aimé et on a laissé ces activités ouvertes à tout le monde, et on dit dans les programmations "ouverte à tous", parce que c'est ça, c'est l'intégration, et ils sortent parfois d'ici en

ayant créé comme un petit réseau de contacts et tout ça. Donc oui, ces activités, c'est des activités rassembleuses, vraiment. (B01)

Néanmoins, alors que la programmation de la bibliothèque du Boisé avait au début prévu douze activités de ce type par an, non seulement pour les enfants accompagnés, mais aussi pour les adultes seuls, ces dernières ont été supprimées pour ne garder que les six en famille. Ce compromis a dû se faire suite à des réductions budgétaires et également parce qu'il a été constaté que les activités pour adultes étaient faiblement fréquentées, notamment parce que des parents ne pouvaient pas se libérer de leur charge familiale (B02). Par ailleurs, notons que, tandis que ces activités en langues étrangères étaient intitulées « vitrine sur les communautés culturelles » dans une section spéciale de la programmation des bibliothèques publiques de Saint-Laurent jusqu'au printemps 2017, elles ont été redistribuées dans la section « activités pour enfants » quand la municipalité a regroupé les livrets des activités culturelles et des bibliothèques en un seul, notamment aussi pour des raisons budgétaires.

En plus d'offrir des activités « rassembleuses » et d'aide à l'intégration en bibliothèque (atelier de conversation en français, initiation à la conception d'un *Curriculum Vitae* selon les normes canadiennes, présentation du système de santé, visite guidée de la bibliothèque, soirée spéciale pour nouveaux·elles arrivant·e·s, etc.), les bibliothèques de Saint-Laurent ont une programmation « hors les murs » intitulée « dans la communauté ». Il s'agit surtout d'entrer en contact avec des nouveaux·elles usager·ère·s, comme une bibliothécaire a expliqué :

Je suis beaucoup à l'extérieur de la bibliothèque pour promouvoir les services des bibliothèques auprès des citoyens. Parce que souvent, comme il y a beaucoup de personnes qui arrivent d'ailleurs, il n'y a pas de bibliothèques semblables à celle qu'on a ici, accessible, ouverte à tous [...] Des fois dans notre manière de communiquer, on pense que c'est très simple, mais c'est interprété différemment. Quand la bibliothèque a ouvert il y a quatre ans, il y avait eu un gros coroplaste qui avait été mis en avant de la bibliothèque où c'était écrit "grande ouverture le 6 et 7 juillet" et c'était écrit "gratuit". Et là, il y a des gens qui pensaient que c'était gratuit le 6 et 7 juillet, mais payant les autres journées. Tu sais, jamais on n'avait pensé qu'il y avait des gens qui

pensaient que c'était payant parce que ça avait été écrit. Et qui pensent que c'est pour des chercheurs. Mais, une fois qu'ils comprennent que c'est pour eux, les gens sont vraiment fiers [...] Donc, c'est beaucoup d'informer les gens, de promouvoir. L'été, on est beaucoup dans les parcs. Mais sinon, pendant la période hivernale, on fait plus d'actions dans les écoles, les organismes communautaires, ça va être des espaces, je dirais où il y a beaucoup de gens qui vont circuler, par exemple, si je vais au YMCA¹⁸⁹, on va cibler l'heure où les parents viennent rechercher les enfants pour, justement, promouvoir nos services. (B03)

En cela, les bibliothécaires installent des kiosques dans les quartiers éloignés des bâtiments des bibliothèques – et souvent défavorisés – pour proposer des emprunts de livres en échange d'une inscription gratuite. Dans ce même esprit, les bibliothèques de Saint-Laurent, en accord avec la municipalité, proposent depuis 2015 une « mini-bibliothèque » (photo 4.4) ouverte deux fois par semaine en hiver, aménagée dans le local des sauveteurs du chalet du parc Painter à Chameran :

L'idée de la mini, c'est qu'avant, la ville-centre avait un projet de bibliobus. C'était un gros autobus transformé en bibliothèque qui se promenait dans certains arrondissements et pour faire une histoire courte, question budgétaire, ce projet a été coupé. À Saint-Laurent, le bibliobus passait dans Chameran. Donc, les gestionnaires se sont dit "aïe, on va perdre le lien avec une clientèle vulnérable." Donc, ils ont pensé à une autre façon de donner accès aux livres. C'est en échangeant que quelqu'un a dit "on a le bureau des sauveteurs qu'on n'utilise pas." Fait que c'est comme ça. Et on avait été visité et je me souviens, à la première visite, ça me plaisait plus ou moins. Mais finalement, c'est super *cute*. (B03)

Ce service est très apprécié à Chameran, comme ont témoigné des intervenantes de terrain impliquées dans la RUI :

C'est très, très bien aimé, parce que c'est vraiment un service de rapprochement de la population, concret et régulier. Parce que le problème avec d'autres activités, c'est qu'elles sont pas régulières. Mais la mini-bibliothèque, c'est concret, parce que c'est "je l'ai, ce livre, je peux le prendre, je peux demander." Et il y a des livres en arabe [souvent bilingue arabe français], donc les personnes qui parlent seulement l'arabe, rapidement, ils sont venus chercher des livres. Je pense que c'est perçu comme une grande réponse aux besoins qu'avait la population. (F05)

¹⁸⁹ *Young Men's Christian Association.*

C'est une très belle initiative. Déjà, juste d'un point de vue d'optimisation de l'espace, c'est une super bonne idée d'utiliser un local qui est inutilisé pendant 6-7 mois par année pour en faire une bibliothèque. C'est vraiment génial. Et ça permet de donner une antenne un peu culturelle, de loisir, activités ludiques dans le quartier, parce que c'est très enclavé, il n'y a aucun organisme qui a pignon sur rue directement dans le quartier. Donc, la mini-bibliothèque s'insère parfaitement dans le plan de revitalisation au sens où c'est ça, l'accès à la culture, aux livres, au genre d'activités que la bibliothèque organise, c'est ça qu'on veut. Donc pour nous c'est parfait. Les jeunes sont super contents. (F09)



Photo 4.4 : Mini-bibliothèque dans le chalet du parc Painter à Chameran, 2019.

Source : <https://www.facebook.com/bibliotheques.saint.laurent/>, consulté le 22 septembre 2019.

4.4.3 La concertation entre les institutions et les organismes communautaires

Déjà en 2000, la politique familiale et la politique interculturelle de Saint-Laurent stipulaient que les activités visant à favoriser le rapprochement interculturel nécessitaient des partenariats avec des organismes communautaires (Ville-Saint-Laurent, 1998, p.34; 2000, p.11).

Mais encore avant cela, Saint-Laurent avait une table de concertation entre divers organismes de la municipalité : le Comité des Organismes Sociaux de Saint-Laurent (COSSL) qui fut créé en 1977-78 alors que la commission scolaire cherchait à mieux

répondre aux besoins des nouveaux·elles arrivant·e·s et des aîné·e·s¹⁹⁰. Dans la foulée des fusions municipales de Montréal au début des années 2000, le COSSL a participé au bilan de situation en développement social de l'arrondissement et il est devenu fiduciaire des démarches des RUI de Chameran et de Place-Benoit. Il est reconnu comme une table de concertation multiréseaux et intersectorielle, c'est-à-dire de réseautage entre les différents acteurs communautaires, associatifs, institutionnels, privés et citoyens pour participer à tous les champs d'action du développement social local. Au fil de l'exercice, le COSSL a constitué plusieurs comités sectoriels se préoccupant des aîné·e·s, des femmes, des jeunes, des familles et des immigrant·e·s – le Comité interculturel depuis 2016. Celui-ci remet notamment le Prix de l'harmonie interculturelle chaque année depuis 2007 à un·e intervenant·e qui œuvre à Saint-Laurent dans la lutte contre le racisme et la discrimination, ainsi que dans la promotion de bonnes relations interculturelles. Le COSSL est également constitué de quatre comités d'axes prioritaires dont les acteurs se concertent autour des principaux enjeux de l'arrondissement : l'employabilité, le logement, le financement de base des organismes communautaires, ainsi que la réussite éducative et sociale des jeunes. En 2017, Saint-Laurent a réitéré sa vision de coordination en produisant simultanément cinq plans locaux qui se veulent complémentaires : les plans de déplacements, de réduction des émissions de gaz à effets de serre, de développement durable, de développement culturel et le plan de développement social. Selon ce dernier, le développement social est « une pratique inclusive et transversale qui donne une cohérence à l'ensemble des actions municipales » (Saint-Laurent, 2017a, p.8).

Dans l'ensemble de l'action en matière de gestion de la diversité à Saint-Laurent, les institutions coopèrent avec les organisations communautaires et associatives. Nous avons déjà vu que la concertation a été déterminante dans la création de la mini-bibliothèque dans le chalet du parc Painter à Chameran. De même, il y a des

¹⁹⁰ <https://www.cossl.org>, consulté le 13 avril 2019.

partenariats avec des organismes communautaires pour y offrir des activités, comme avec le Centre de pédiatrie sociale *Au cœur de l'enfance* et le Centre d'Accueil et de Référence sociale et économique des Immigrants *CARI St-Laurent*¹⁹¹ qui œuvrent respectivement auprès des enfants vivant en situation de grande vulnérabilité et auprès des immigrant·e·s en cours d'installation et d'intégration. D'autre part, ces organismes communautaires ont aussi des partenariats avec le service des bibliothèques de Saint-Laurent, comme en témoigne cet extrait d'entrevue avec une intervenante :

Avec la bibliothèque de Saint-Laurent, on a plusieurs... Y'a des emprunts de livres. On peut leur demander de nous préparer des paniers thématiques, genre des livres sur l'automne ou sur les saisons, sur les émotions, peu importe. On va à la bibliothèque, avec les enfants, une fois par trois semaines à peu près. Puis, depuis peu, on fait plus seulement des heures du conte. Depuis un an, y'a une activité de lecture, mais aussi des activités d'éveil à la lecture et à l'écriture qui sont plus d'approcher le livre d'une manière différente que juste le lire, qui peut être par le bricolage, par un peu plus de théâtre, ou autre. Et la bibliothèque nous offre une activité spéciale, qui est plus un éveil musical, qui est très chouette [...] Après, les autres partenaires qu'on va avoir, ça va être plus dans les références. L'école, la commission scolaire va financer certains programmes comme les camps de préparation à la maternelle qu'on fait l'été, ils financent aussi un programme. Y'a un deuxième point de service du Centre de pédiatrie sociale qui a ouvert dans l'école Henri Baulieu, et c'est la commission scolaire qui finance ce projet aussi. Donc, il y a quand même plusieurs choses. Et c'est beaucoup de références, de l'école, vers nous, et de travail avec l'école aussi, que ce soit avec l'orthophoniste de l'école, orthopédagogue, la psychoéducatrice ou la psychologue. En général, il y a quand même beaucoup de liens. (C10)

Cet extrait montre aussi que le partenariat avec le milieu scolaire est important. De même, des bibliothécaires ont raconté que les écoles sont un maillon déterminant pour entrer en contact et promouvoir leurs services auprès de tou·te·s les résident·e·s de Saint-Laurent :

On n'attend pas juste qu'ils viennent, il faut qu'on aille les chercher nous-mêmes, dans les écoles, au Centre des loisirs. On monte nos kiosques dans les journées de formation à l'école, il y a toujours des séances d'informations au début de chaque année, et on passe à cette journée, on monte notre kiosque et on les informe de comment s'abonner

¹⁹¹ Notons que le CARI St-Laurent œuvrait à Chameran bien avant la mise en place de la RUI.

et sur ce que la bibliothèque peut offrir à leurs jeunes, et à eux. C'est comme ça qu'on fonctionne, on passe partout dans l'arrondissement pour aller les chercher. (B01)

Je travaille beaucoup avec les écoles, les organismes communautaires, CLSC. Je suis sur différents comités : jeunesse, petite enfance, éveil à l'écrit [...] Un projet que j'ai fait dernièrement, c'est une capsule promotionnelle avec une classe de troisième année. C'est les enfants qui sont les acteurs et ça parle des bibliothèques de l'arrondissement. On l'a fait surtout pour les enseignants. Parce qu'à Saint-Laurent, c'est tellement un grand territoire, ça fait comme une vingtaine d'écoles, primaires seulement, et elles ne sont pas toutes près de la bibliothèque. Des fois, l'accessibilité pour les enseignants, c'est pas évident. Donc, on a fait cette capsule pour que les enseignants puissent montrer aux élèves que ça dans le quartier, c'est gratuit. C'est des enfants justement qui viennent d'un peu partout, à qui ils donnent l'information. On essaie toujours de penser à comment on pourrait promouvoir. (B03)

4.5 Synthèse du chapitre 4 et discussion

En premier lieu, nous observons que l'action publique locale en matière de gestion de la diversité ethnoculturelle à Saint-Laurent a opéré certains changements depuis l'élaboration de la politique interculturelle en 2000. D'emblée, l'affirmation comme telle est moins explicite. À l'instar d'autres études, les données montrent que les documents officiels ont peu à peu modifié le registre sémantique utilisé (Berg et Sigona, 2013; Fourot, 2013; White, 2015; Juteau, 2018). Par exemple, le terme « communauté » est de plus en plus utilisé pour englober l'ensemble des résident·e·s de Saint-Laurent, mais de moins en moins pour référer aux minorités ethniques. Celles-ci sont davantage associées à un ensemble commun désigné comme une « population multiculturelle » et des « citoyens d'origines diverses » sans que les discours fassent de distinction entre les statuts des groupes. L'accent porte plus sur le fait de résider dans le même espace que sur les spécificités ethnoculturelles, alors que plus des trois quarts de la population sont issus de l'immigration de première ou de deuxième génération. Ainsi, cette recherche rejoint le constat selon lequel la gestion de la diversité ethnoculturelle a pris une certaine distance avec l'approche québécoise de l'interculturalisme comme encadrement du rapport entre le groupe majoritaire Canadien français et les groupes

minoritaires (Bouchard, 2012; Fourot, 2013; Germain, 2013; White, 2015). De surcroît, tandis qu'aucun acteur clé interrogé n'a témoigné d'une connaissance de la politique interculturelle de 2000, nous notons à l'instar de Germain *et al.* (2003) que ce programme *devait avoir* une « fonction hautement symbolique » aux fins de rassurer les membres des groupes majoritaires qui voyaient leur quartier se transformer avec l'installation de nouveaux·elles arrivant·e·s, notamment issu·e·s de groupes minoritaires.

D'autre part, la municipalité de Saint-Laurent a cessé d'utiliser la notion « accommodement raisonnable » qui était pourtant un élément clé de sa politique interculturelle en 2000. Nous savons que celle-ci a connu une « crise » au Québec dans les années suivantes et plus spécifiquement en lien avec l'expression de la religion (Bouchard et Taylor, 2008). En prolongement, les données montrent que la dimension socioethnique de l'appartenance religieuse est très peu présente dans les discours recueillis lors de la recherche, notamment dans les documents officiels (graphique 4.3). En cela, à l'instar d'autres auteur·e·s, il est possible de se demander si l'action publique locale n'est pas devenue plus hésitante en matière de gestion de la diversité « ethnoculturelle » par crainte de favoriser certains groupes ethniques et en lien avec la religion (Germain *et al.* 2008; Germain, 2010).

Néanmoins, les données montrent que l'action publique locale en matière de gestion de la diversité (ethnoculturelle) à Saint-Laurent demeure active à divers niveaux tandis que les bases ont été posées dans les années 1990 (Paré *et al.* 2002; Germain *et al.* 2003). D'une part, tandis qu'un des premiers principes en la matière tient dans les discours et le *leadership*¹⁹² (Wood et Landry, 2008; Ch. Poirier, 2010; Conseil de

¹⁹² Notons par ailleurs que le maire de l'arrondissement depuis 2001, Alan DeSousa, est lui-même immigrant et originaire d'un pays pouvant être associé à l'appartenance aux minorités visibles (Pakistan). Le Conseil d'arrondissement est également composé de personnalités d'origines diverses pouvant être

l'Europe, 2019), la municipalité laurentienne continue de valoriser la coexistence interethnique suivant le modèle pluraliste. Alors que Saint-Laurent a embrassé le « développement social » dans la foulée des fusions municipales du début des années 2000 au Québec et à Montréal, l'approche de la diversité ethnoculturelle a été élargie pour englober toutes les dimensions sociodémographiques (Fourot, 2013). Ainsi, comme dans d'autres localités, le point de vue non controversé de « l'inclusion » de tou·te·s a été de plus en plus utilisé (Germain, 2013) et tandis que la grande majorité de la population est issue de l'immigration, le discours sous-jacent reste souvent en référence à la « diversité ethnoculturelle » (Juteau, 2018). Cependant, l'élargissement de la définition entraîne un flou autour de l'action en la matière (White, 2015), d'autant plus que les enjeux de la défavorisation apparaissent plus problématiques et presque déconnectés des relations interethniques qui, pour leur part, sont décrites comme « harmonieuses ». De plus, alors que les termes référant directement à la discrimination ethnoraciale sont presque absents des discours et des documents officiels, il est possible de se demander si l'action publique n'a pas pris une certaine distance avec cette mission *normalement* comprise dans la gestion de la diversité ethnoculturelle en même temps qu'elle a élargie son champ à la diversité plus générale.

Quant au second principe en matière de gestion de la diversité (ethnoculturelle) qui tient dans les pratiques empiriques (Ch. Poirier, 2010), l'analyse des actions mises en place à divers niveaux institutionnels à Saint-Laurent montre que comme dans d'autres municipalités (Germain *et al.* 2003; Tossutti, 2018; Roult *et al.* 2017, 2018, 2019; Conseil de l'Europe, 2019), une place importante est accordée aux équipements de quartier et à la concertation avec les diverses institutions, telles que les bibliothèques publiques. L'ouverture de la nouvelle bibliothèque du Boisé en 2013 est inscrite dans le projet des « bibliothèques du XXI^e siècle » visant notamment à redéfinir la place de

perçues à l'image de la population de Saint-Laurent. Bien que cela a été parfois évoqué par les résident·e·s ayant participé à l'étude, nous avons choisi de ne pas insister sur ce fait pour nous concentrer davantage sur l'action locale en tant que telle.

cet équipement dans la vie de quartier (Martel, 2015; Derbas Thibodeau et Poirier, 2019) et à rejoindre un maximum d'usager·ère·s, dont les nouveaux·elles immigrant·e·s (Johnson et Griffis, 2009; Audunson *et al.* 2011; Guérin, 2014). Tout en maintenant la mission traditionnelle de sanctuaire du livre, elle offre des espaces se voulant « conviviaux » (Iveson et Fincher, 2011; Chan, 2013; Cliche et Martel, 2014) et soutient les objectifs municipaux en matière de gestion de la diversité en offrant des services se voulant accessibles à l'ensemble de la population, au-delà des dimensions sociodémographiques (classe sociale, âge, langue maternelle, etc.) et des activités « hors les murs » s'adaptant selon les besoins spécifiques de la population des quartiers (Martin, 2017; White et Martin, 2017; Massana et Rioux, 2018). Ces initiatives couplées avec une communication étendue visent non seulement à faire connaître la bibliothèque, mais aussi, selon les propos de Beauchemin *et al.* (2020), à favoriser la participation et l'inclusion de tou·te·s à la vie institutionnelle et de quartier (immigrant·e·s, personnes isolées, à faible revenu, ayant des besoins spécifiques, etc.). À cet égard, on remarque que la participation telle qu'entendue par la municipalité et les institutions de Saint-Laurent adopte une définition étendue, à la fois en termes d'implication civique, citoyenne et politique (Guay-Charrette, 2019), mais aussi comme une participation sociale consistant à rejoindre diverses activités formelles et informelles (Helly 1997; Aizlewood *et al.* 2006).

CHAPITRE 5

LES PRATIQUES SOCIOESPATIALES DE QUARTIER À L'INTERSECTION DES DIMENSIONS SOCIOETHNIQUES, DU SEXE-GENRE ET DU STATUT FAMILIAL

5.1 Introduction du chapitre 5

L'objectif de ce chapitre est de tester l'hypothèse (1) selon laquelle la fréquence des interactions sociales et interethniques est modulée selon la fréquentation de certains espaces de quartier et notamment la bibliothèque publique. Pour ce faire, nous décrivons la fréquentation des espaces de quartier à Saint-Laurent, ainsi que la fréquence des interactions sociales et interethniques selon les dimensions socioethniques (appartenance ethnique, statut d'immigrant·e, appartenance aux minorités visibles). En même temps que d'examiner les correspondances entre ces fréquences, il s'agit d'identifier les espaces où les interactions sociales et interethniques se développent le plus. Ensuite, nous reprenons ces mêmes indicateurs en intercalant les dimensions du sexe-genre et du statut familial afin de non seulement examiner l'expérience différenciée des femmes, mais aussi saisir si ces dimensions socio-démographiques sont déterminantes dans le processus de production des relations interethniques de quartier (hypothèse 5).

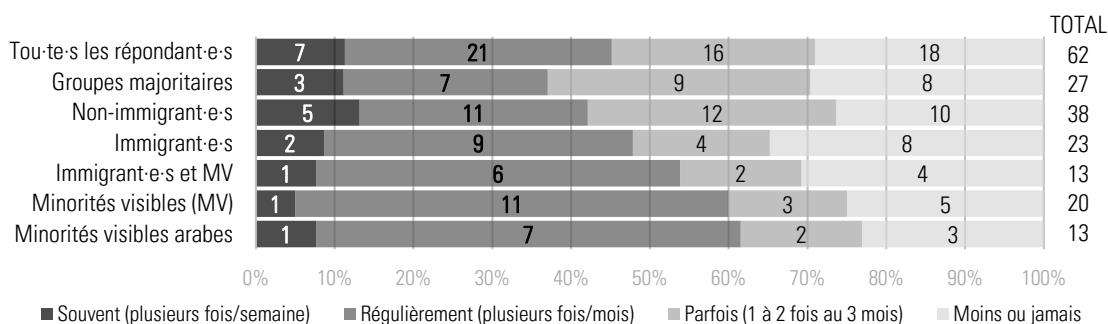
5.2 Le lien entre la fréquentation de certains espaces de quartier et les interactions sociales et interethniques

5.2.1 La fréquentation de certains espaces selon les dimensions socioethniques

Rappelons que l'outil retenu dans cette étude pour produire du matériel empirique sur la fréquentation des espaces de quartier à Saint-Laurent fut le questionnaire. La description des données recueillies commence par la fréquentation de la bibliothèque publique qui est au cœur de la recherche.

5.2.1.1 La fréquentation des bibliothèques publiques

Plus des deux tiers des répondant·e·s fréquentaient une ou les bibliothèques publiques à Saint-Laurent (graphique 5.1). Les personnes immigrantes y allaient un peu plus régulièrement que les non-immigrant·e·s. Parmi les premières, celles issues des minorités visibles y allaient encore un peu plus. Plus spécifiquement, ce sont les personnes issues des minorités visibles arabes qui y allaient le plus régulièrement. En parallèle, ce sont les répondant·e·s appartenant aux groupes majoritaires qui se sont le moins prononcé·e·s ainsi, bien qu'il·elle·s ont été proportionnellement un peu plus nombreux·ses à déclarer y aller souvent.

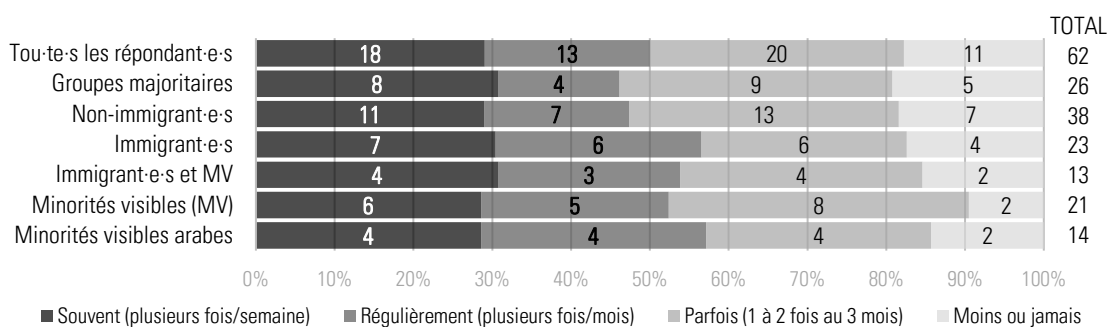


Graphique 5.1 : Fréquentation des bibliothèques publiques à Saint-Laurent selon les dimensions socioethniques.

Source : Traitement par l'auteure des données du questionnaire.

5.2.1.2 La fréquentation des équipements de sport et de loisir

Plus des trois quarts des répondant·e·s fréquentaient un ou plusieurs équipements de sport et de loisir à Saint-Laurent (graphique 5.2). Les immigrant·e·s ont été proportionnellement plus nombreux·ses à déclarer y aller souvent et régulièrement par rapport aux non-immigrant·e·s. Il en est de même pour les répondant·e·s issu·e·s des minorités visibles, notamment immigrant·e·s et/ou issu·e·s des minorités visibles arabes, comparativement aux personnes appartenant aux groupes majoritaires.

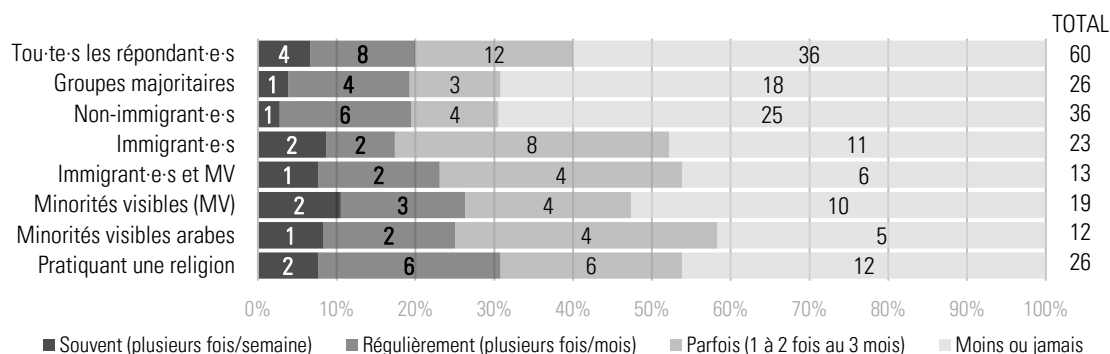


Graphique 5.2 : Fréquentation des équipements de sport et de loisir à Saint-Laurent selon les dimensions socioethniques.

Source : Traitement par l'auteur·e des données du questionnaire.

5.2.1.3 La fréquentation des organismes communautaires et/ou des lieux de culte

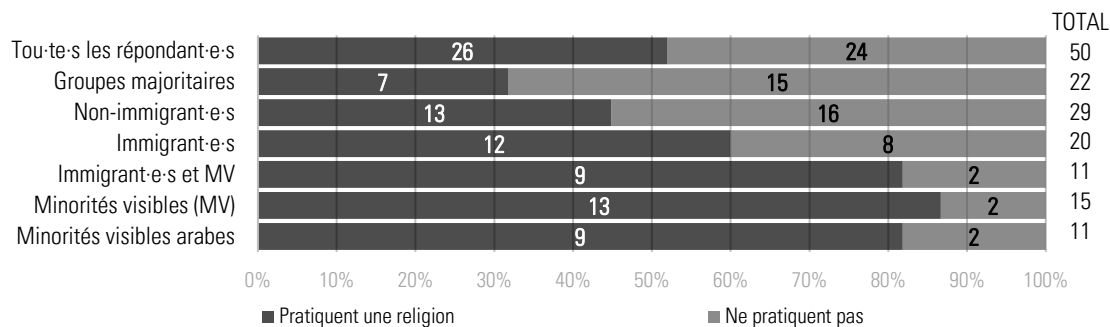
Plus d'un tiers des répondant·e·s fréquentaient des organismes communautaires et/ou des lieux de culte à Saint-Laurent. Les immigrant·e·s ont été proportionnellement plus nombreux·ses à déclarer cela que les personnes non-immigrantes, notamment issues des groupes majoritaires. Les données montrent aussi que les répondant·e·s issu·e·s des minorités visibles, notamment arabes, fréquentaient plus régulièrement ces espaces. Le graphique 5.3 à la page suivante montre ces données.



Graphique 5.3 : Fréquentation des organismes communautaires et/ou des lieux de culte à Saint-Laurent selon les dimensions socioethniques.

Source : Traitement par l'auteure des données du questionnaire.

Le questionnaire comprenait une même question pour les organismes communautaires et les lieux de culte. Afin de distinguer ces espaces, examinons les pratiques religieuses des répondant·e·s (graphique 5.4). Nous observons que les personnes immigrantes ont été proportionnellement plus nombreuses à déclarer pratiquer une religion. De surcroît, les trois quarts de celles issues des minorités visibles se sont prononcées ainsi, tandis que c'est seulement le tiers de celles appartenant aux groupes majoritaires. Ces données suggèrent que les répondant·e·s non-immigrant·e·s, notamment issu·e·s des groupes majoritaires, faisaient davantage référence à des organismes communautaires non religieux. Il·elle·s fréquentaient relativement peu ces espaces à Saint-Laurent. Les personnes immigrantes et/ou issues des minorités visibles, quant à elles, fréquentaient davantage des lieux de culte.



Graphique 5.4 : Pratique d'une religion selon les dimensions socioethniques.

Source : Traitement par l'auteure des données du questionnaire.

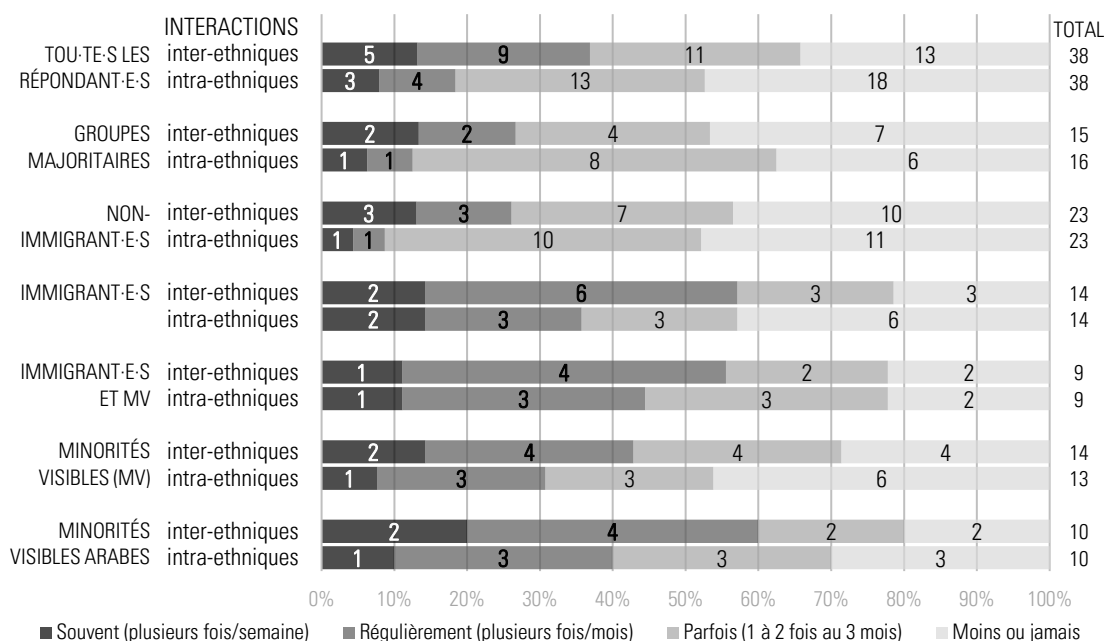
5.2.2 La fréquence des interactions sociales et interethniques dans les espaces de quartier selon les dimensions socioethniques

Avant de discuter sur les façons dont la fréquentation des espaces que nous venons de décrire module la fréquence des interactions sociales et interethniques de quartier, décrivons maintenant ces dernières. Nous commençons de nouveau avec les bibliothèques publiques et les autres équipements de quartier, puis décrivons les interactions sociales dans d'autres espaces pour introduire des comparaisons.

5.2.2.1 Dans les bibliothèques publiques

Les répondant·e·s ayant déclaré fréquenter une ou les bibliothèques publiques à Saint-Laurent y interagissaient davantage avec des personnes d'une autre origine ethnique que la leur qu'au sein de leur groupe d'origine (deux tiers ont répondu entretenir des interactions interethniques, comparativement à la moitié concernant les interactions intra-ethniques). Le graphique 5.5 à la page suivante montre ces données. Plus spécifiquement, les personnes immigrantes entretenaient plus régulièrement d'interactions sociales et interethniques que les non-immigrant·e·s, notamment ceux·celles des groupes majoritaires. Ce sont les répondant·e·s issu·e·s des minorités visibles arabes, notamment immigrant·e·s, qui interagissaient le plus fréquemment, non seulement avec des personnes de leur origine, mais aussi avec d'autres n'appartenant pas à leur groupe. En revanche, nous observons qu'aucune répondant·e·s issu·e·s des minorités visibles noires et latino-américaines¹⁹³ n'a déclaré interagir dans les bibliothèques, autant au sein de leur groupe qu'à l'extérieur.

¹⁹³ Rappelons que le questionnaire a rejoint des personnes issues des minorités visibles arabes, noires et latino-américaines. Nous n'avons pas rejoint d'autres groupes appartenant aux minorités visibles, tels que Chinois, Philippin, etc.



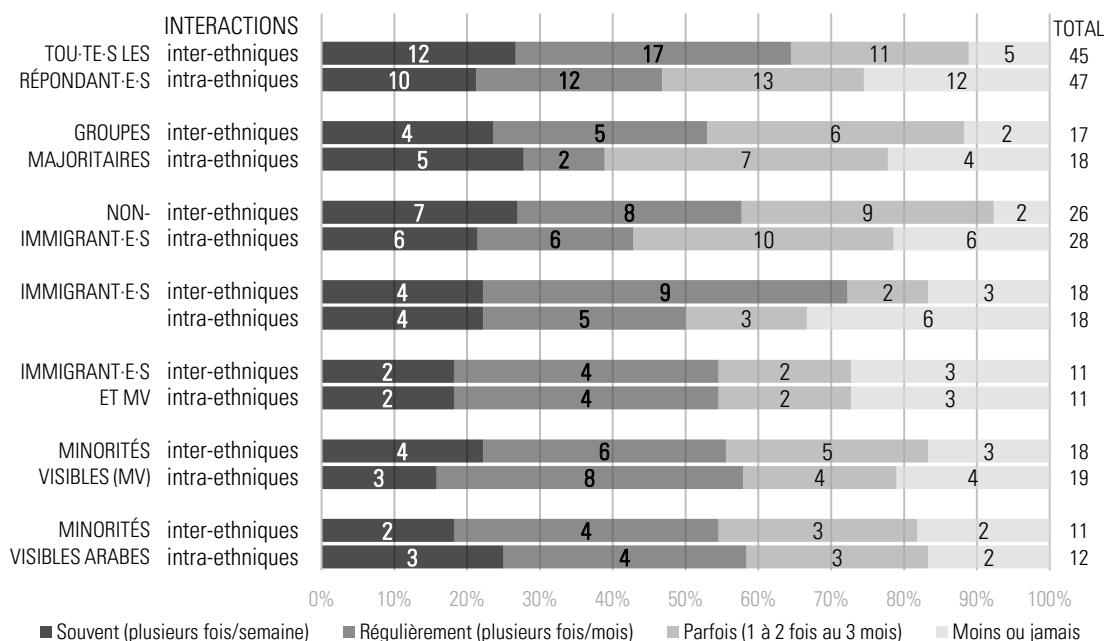
Graphique 5.5 : Fréquence des interactions inter- et intra-ethniques dans les bibliothèques publiques à Saint-Laurent selon les dimensions socioethniques.

Source : Traitement par l'auteur des données du questionnaire. Les données incluent seulement les répondant·e·s ayant déclaré fréquenter une bibliothèque publique à Saint-Laurent.

5.2.2.2 Dans les équipements de sport et de loisir

Les répondant·e·s ayant déclaré fréquenter une ou des équipements de sport et de loisir à Saint-Laurent y interagissaient plus avec des personnes d'une autre origine ethnique que la leur (graphique 5.6). Bien que les personnes immigrantes y entretenissent plus régulièrement des interactions sociales, à la fois interethniques et intra-ethniques, que les non-immigrant·e·s, nous observons aussi que les premières ont été proportionnellement plus nombreuses à déclarer ne jamais interagir. Parmi eux·elles, les immigrant·e·s issu·e·s des minorités visibles étaient davantage touché·e·s par cette absence d'interactions, notamment avec des personnes d'une autre origine que la leur (la totalité des immigrant·e·s ayant déclaré ne jamais avoir d'interactions interethniques dans les équipements de sport et de loisir appartient aux minorités visibles). Ceci est moins le cas pour les répondant·e·s issu·e·s des minorités visibles non-immigrant·e·s qui interagissaient également un peu plus avec des personnes de

leur origine. Plus spécifiquement, les répondant·e·s issu·e·s des minorités visibles arabes ont déclaré avoir un peu plus d'interactions au sein de leur groupe d'origine qu'en dehors. Les répondant·e·s issu·e·s des groupes majoritaires, quant à eux·elles, ont été proportionnellement aussi nombreux·ses à déclarer interagir souvent avec des personnes de leur origine, mais il·elle·s entretenaient plus régulièrement des interactions avec des personnes d'une autre origine que la leur.



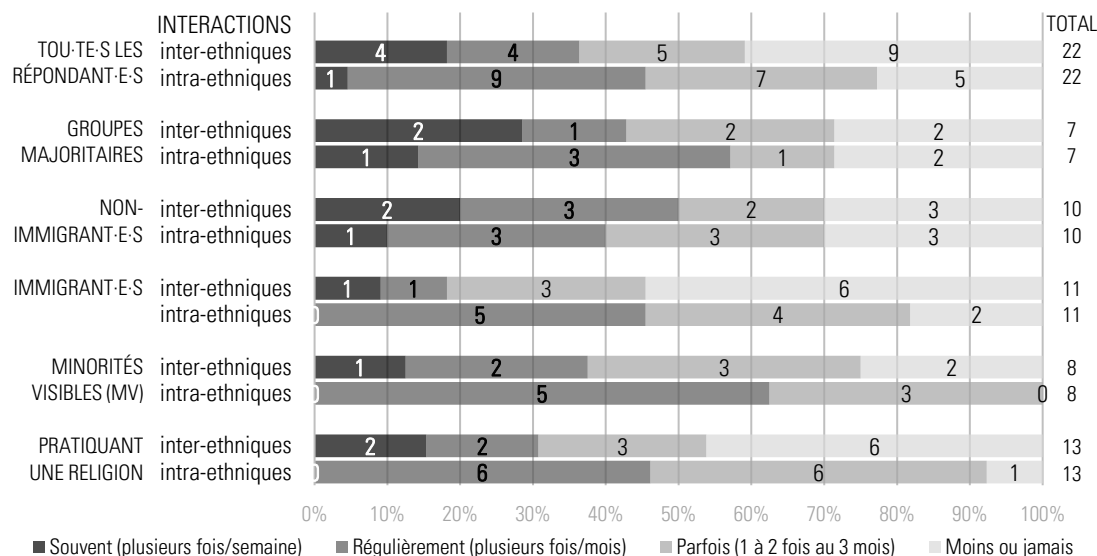
Graphique 5.6 : Fréquence des interactions inter- et intra-ethniques dans les équipements de sport et de loisir à Saint-Laurent selon les dimensions socioethniques.

Source : Traitement par l'auteur des données du questionnaire. Les données incluent seulement les répondant·e·s ayant déclaré fréquenter un équipement de sport et de loisir à Saint-Laurent.

5.2.2.3 Dans les organismes communautaires et/ou les lieux de culte

Les personnes non-immigrantes avaient plus d'interactions sociales que les immigrant·e·s (graphique 5.7). Les premières ont déclaré avoir plus d'interactions avec des personnes d'une autre origine que la leur qu'intra-ethniques. En revanche, les immigrant·e·s interagissaient plus au sein de leur groupe. Il en est de même pour les répondant·e·s issu·e·s des minorités visibles. Nous avons distingué en section

précédente que les immigrant·e·s fréquentaient plutôt des lieux de culte tandis que les non-immigrant·e·s faisaient davantage référence à des organismes communautaires. Les données montrent alors que les lieux de culte abritent plus d'interactions intra-ethniques et les organismes communautaires plus d'interactions interethniques.



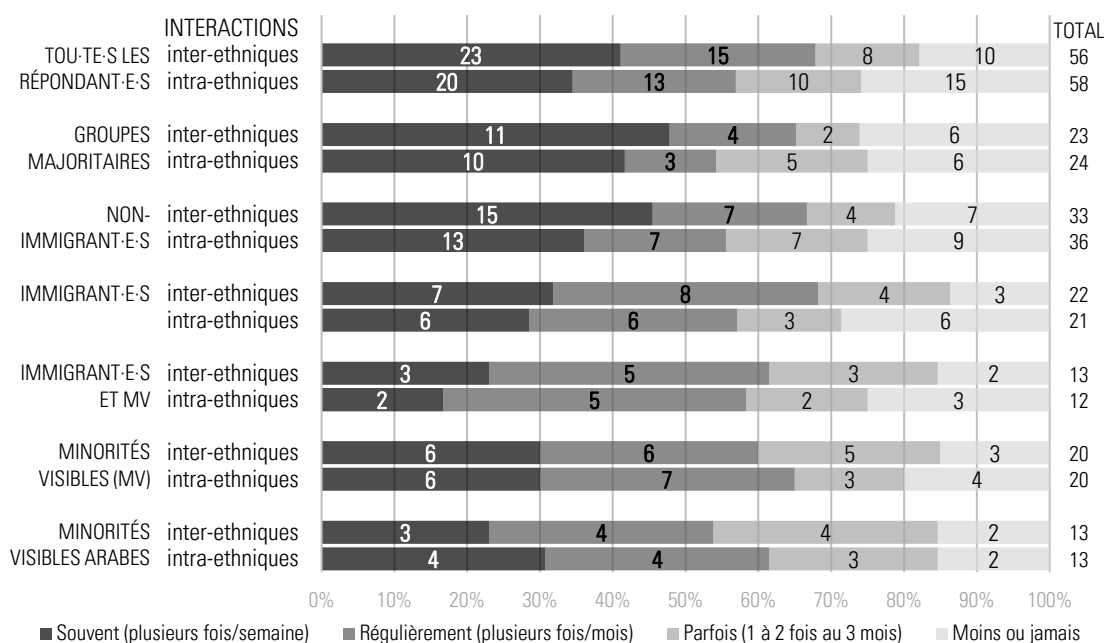
Graphique 5.7 : Fréquence des interactions inter- et intra-ethniques dans les organismes communautaires et/ou les lieux de culte à Saint-Laurent selon les dimensions socioethniques.

Source : Traitement par l'auteure des données du questionnaire. Les données incluent seulement les répondant·e·s ayant déclaré fréquenter un organisme communautaire et/ou un lieu de culte.

5.2.2.4 Dans les espaces publics

Les répondant·e·s avaient plus d'interactions avec des personnes d'une autre origine ethnique dans les espaces publics à Saint-Laurent (graphique 5.8). Plus spécifiquement, les personnes immigrantes avaient moins souvent des interactions sociales, non seulement interethniques, mais aussi intra-ethniques, que les non-immigrant·e·s. De surcroît, ce sont les répondant·e·s issu·e·s des groupes majoritaires qui avaient le plus souvent des interactions sociales et interethniques dans les espaces publics, alors que ce sont les personnes immigrantes issues des minorités visibles qui en avaient le moins. Les répondant·e·s issu·e·s des minorités visibles non-immigrant·e·s étaient moins touché·e·s par la faible fréquence d'interactions sociales en partie parce qu'il·elle·s

interagissaient davantage au sein de leur groupe d'origine. Notamment, les répondant·e·s issu·e·s des minorités visibles arabes avaient un peu plus fréquemment des interactions intra-ethniques qu'avec des personnes d'une autre origine que la leur. En parallèle, ceux·celles des minorités visibles noires et latino-américaines avaient plus d'interactions interethniques que ceux·celles appartenant aux minorités visibles arabes.



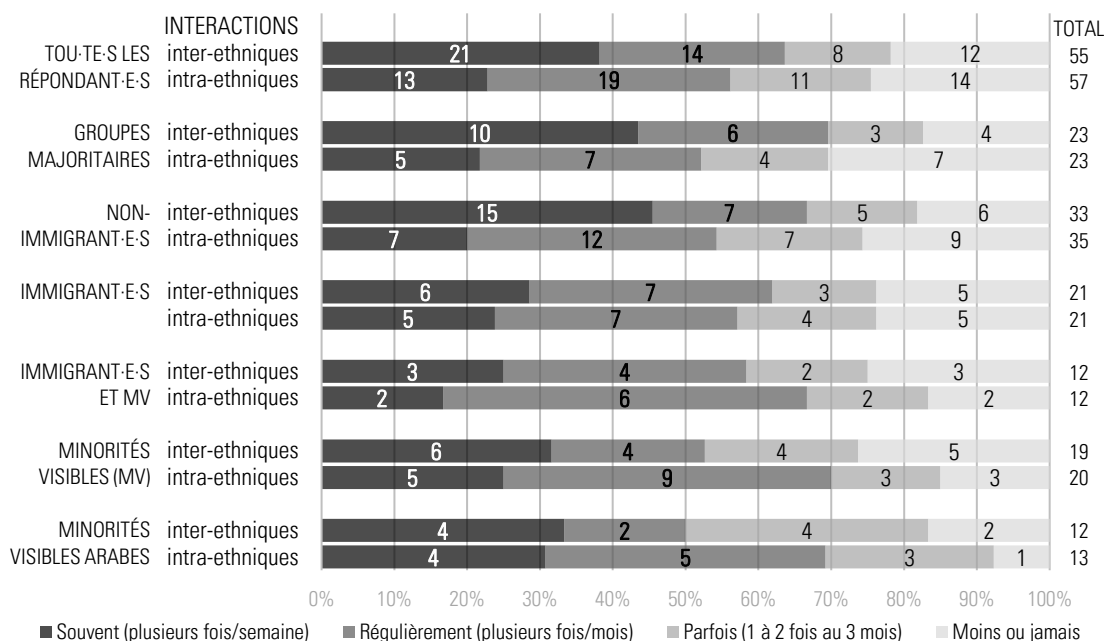
Graphique 5.8 : Fréquence des interactions inter- et intra-ethniques dans les espaces publics à Saint-Laurent selon les dimensions socioethniques.

Source : Traitement par l'auteur des données du questionnaire.

5.2.2.5 Dans les commerces

Les répondant·e·s interagissaient davantage avec des personnes d'une autre origine ethnique que la leur dans les commerces à Saint-Laurent (graphique 5.9). Les personnes immigrantes avaient moins souvent des interactions interethniques que les non-immigrant·e·s. Même si en compensation, les premières interagissaient un peu plus au sein de leur groupe d'origine que les second·e·s, elles avaient au total moins souvent d'interactions sociales dans les commerces. Ce sont les répondant·e·s issu·e·s des groupes majoritaires qui entretenaient le plus régulièrement des interactions avec

des personnes d'une autre origine que la leur, tandis que ce sont les personnes issues des minorités visibles qui avaient le plus fréquemment des interactions intra-ethniques. Parmi celles-ci, les immigrant·e·s interagissaient moins souvent que les non-immigrant·e·s. Plus spécifiquement, les répondant·e·s appartenant aux minorités visibles arabes avaient plus régulièrement des interactions intra-ethniques qu'avec des personnes d'une autre origine que la leur.



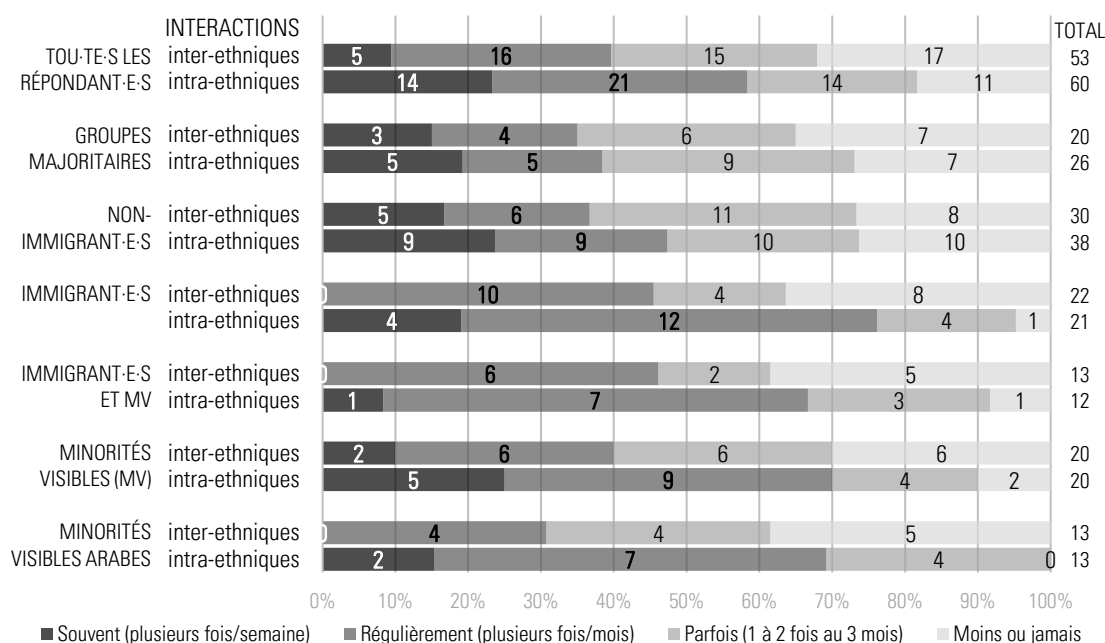
Graphique 5.9 : Fréquence des interactions inter- et intra-ethniques dans les commerces à Saint-Laurent selon les dimensions socioethniques.

Source : Traitement par l'auteure des données du questionnaire.

5.2.2.6 Au domicile

Contrairement aux autres espaces de quartier, le domicile abrite plus d'interactions entre personnes issues de la même origine ethnique (graphique 5.10). Les personnes immigrantes avaient plus régulièrement des interactions sociales et intra-ethniques que les non-immigrant·e·s, notamment les répondant·e·s issu·e·s des groupes majoritaires. Ceux·celles-ci ont déclaré presque autant d'interactions interethniques qu'au sein de leur groupe, alors que les personnes issues des minorités visibles privilégiaient

d'avantage les interactions intra-ethniques. Plus spécifiquement, celles appartenant aux minorités visibles noires et latino-américaines entretenaient plus fréquemment des interactions sociales, à la fois intra-ethniques et interethniques, que les personnes issues des minorités visibles arabes. Par ailleurs, nous observons que les répondant·e·s issu·e·s des minorités visibles et immigrant·e·s interagissaient moins que les non-immigrant·e·s, notamment parce que les premier·ère·s y entretenaient moins souvent d'interactions intra-ethniques.



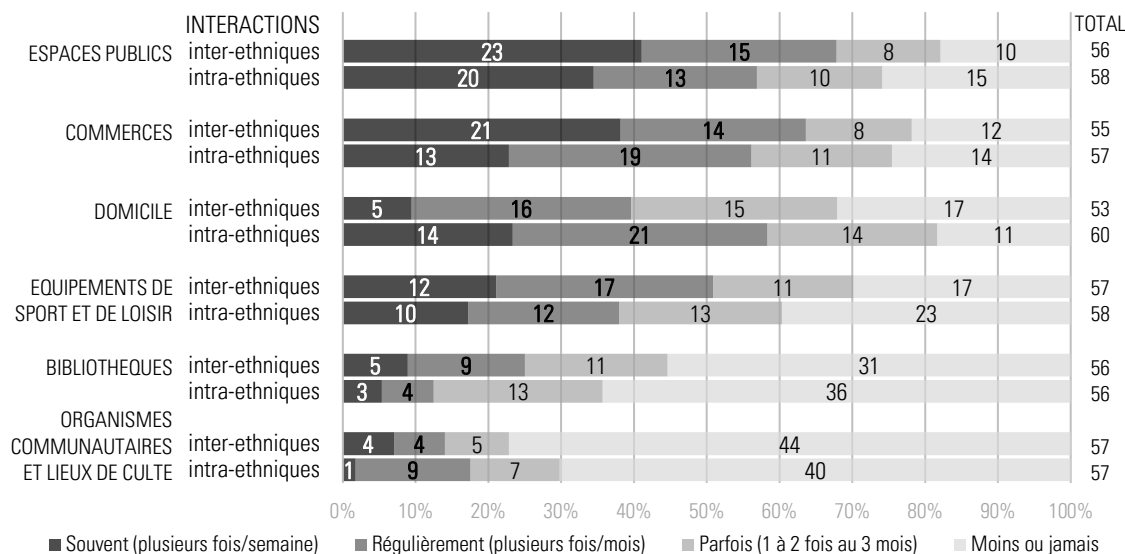
Graphique 5.10 : Fréquence des interactions inter- et intra-ethniques à la maison selon les dimensions socioethniques.

Source : Traitement par l'auteur·e des données du questionnaire.

5.2.3 Discussions

C'est dans les espaces publics, les commerces, puis les équipements de sport et de loisir que les répondant·e·s avaient le plus d'interactions sociales et interethniques à Saint-Laurent (graphique 5.11). C'est ensuite au domicile que ces interactions sociales se déroulaient le plus régulièrement, mais cet espace abrite plus d'interactions entre personnes issues de la même origine ethnique. Ceci est également le cas dans les lieux

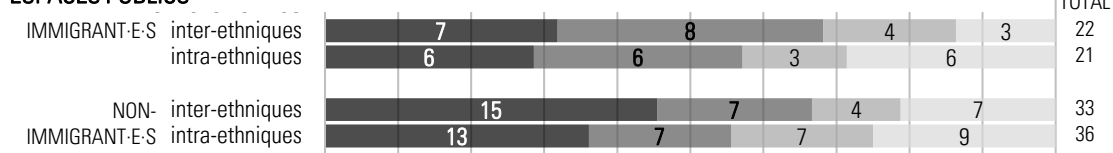
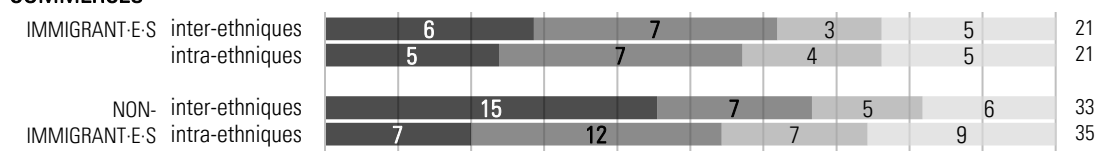
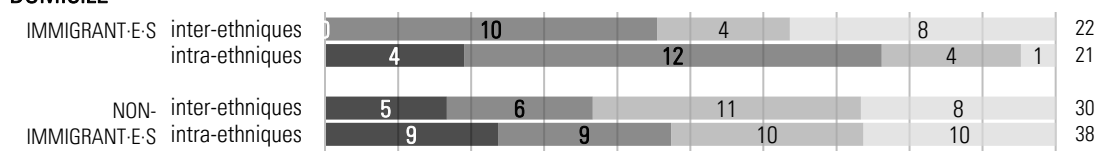
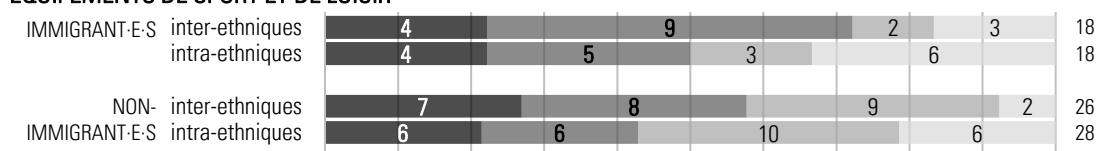
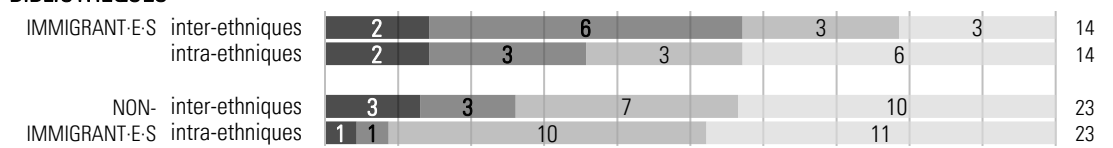
de culte, tandis que les organismes communautaires et les bibliothèques publiques abritent un peu plus d'interactions entre personnes d'origines ethniques différentes.



Graphique 5.11 : Fréquence des interactions inter- et intra-ethniques selon les espaces de quartier à Saint-Laurent.

Source : Traitement par l'auteur des données du questionnaire.

Par ailleurs, la fréquence des interactions sociales dans les espaces de quartier, à la fois inter- et intra-ethniques, est modulée selon les dimensions socioethniques. D'une part, comme le graphique 5.12 le montre, la fréquence des interactions sociales est modulée selon le statut d'immigrant·e. En outre, les personnes immigrantes avaient moins souvent des interactions sociales et interethniques à la fois dans les espaces publics, les commerces et les équipements de sport et de loisir par rapport aux répondant·e·s non-immigrant·e·s. En compensation, les premières interagissaient davantage à la bibliothèque publique et au domicile, à la fois au sein de leur groupe d'origine, mais aussi avec des personnes d'une autre origine ethnique que la leur.

ESPACES PUBLICS**COMMERCES****DOMICILE****ÉQUIPEMENTS DE SPORT ET DE LOISIR*****BIBLIOTHÈQUES***

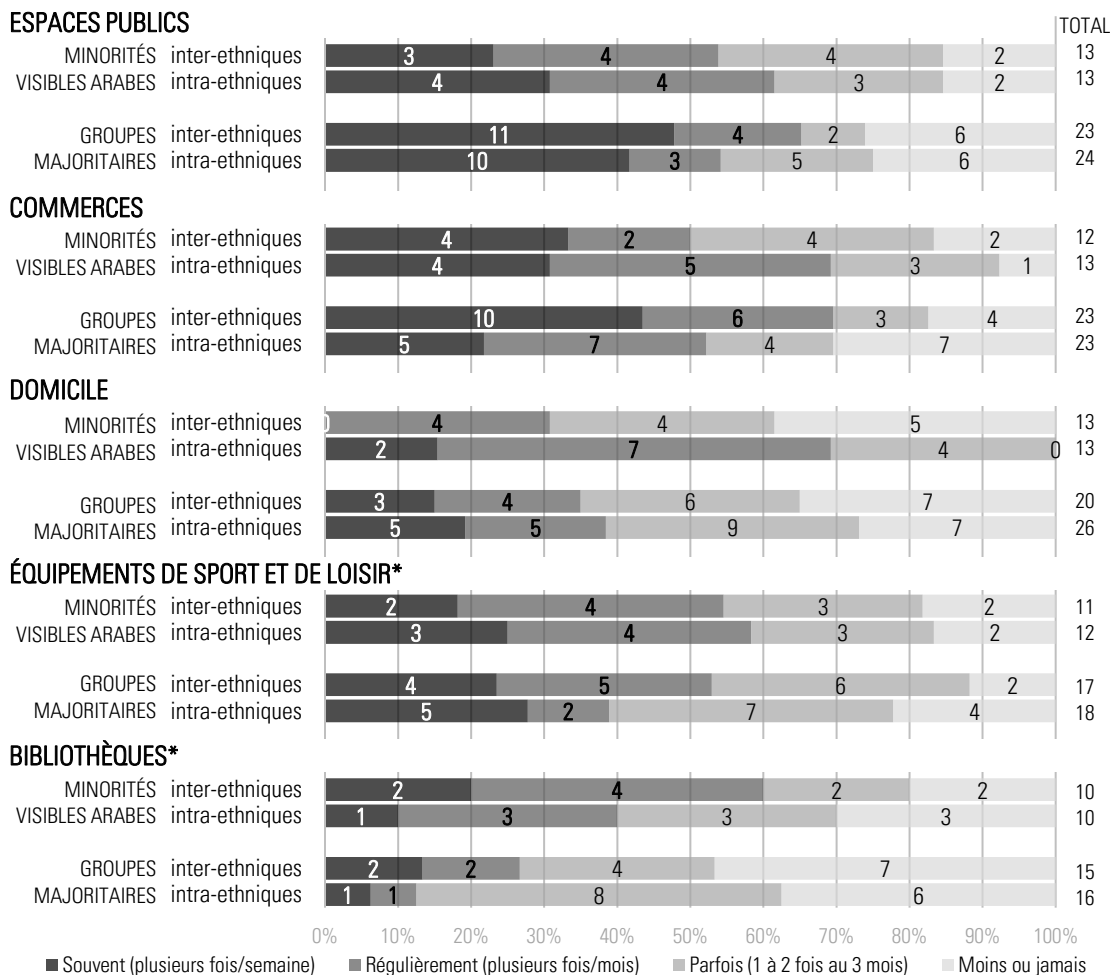
0% 10% 20% 30% 40% 50% 60% 70% 80% 90% 100%

■ Souvent (plusieurs fois/semaine) ■ Régulièrement (plusieurs fois/mois) ■ Parfois (1 à 2 fois au 3 mois) ■ Moins ou jamais

Graphique 5.12 : Fréquence des interactions inter- et intra-ethniques dans les espaces de quartier selon le statut d'immigrant·e.

Source : Traitement par l'auteure des données du questionnaire. * Les données incluent seulement les répondant·e·s ayant déclaré fréquenter ces espaces à Saint-Laurent.

D'autre part, la fréquence des interactions sociales et interethniques est modulée selon l'appartenance aux minorités visibles. Le graphique 5.13 à la page suivante montre ces données.



Graphique 5.13 : Fréquence des interactions inter- et intra-ethniques dans les espaces de quartier selon l'appartenance aux minorités visibles arabes ou aux groupes majoritaires.

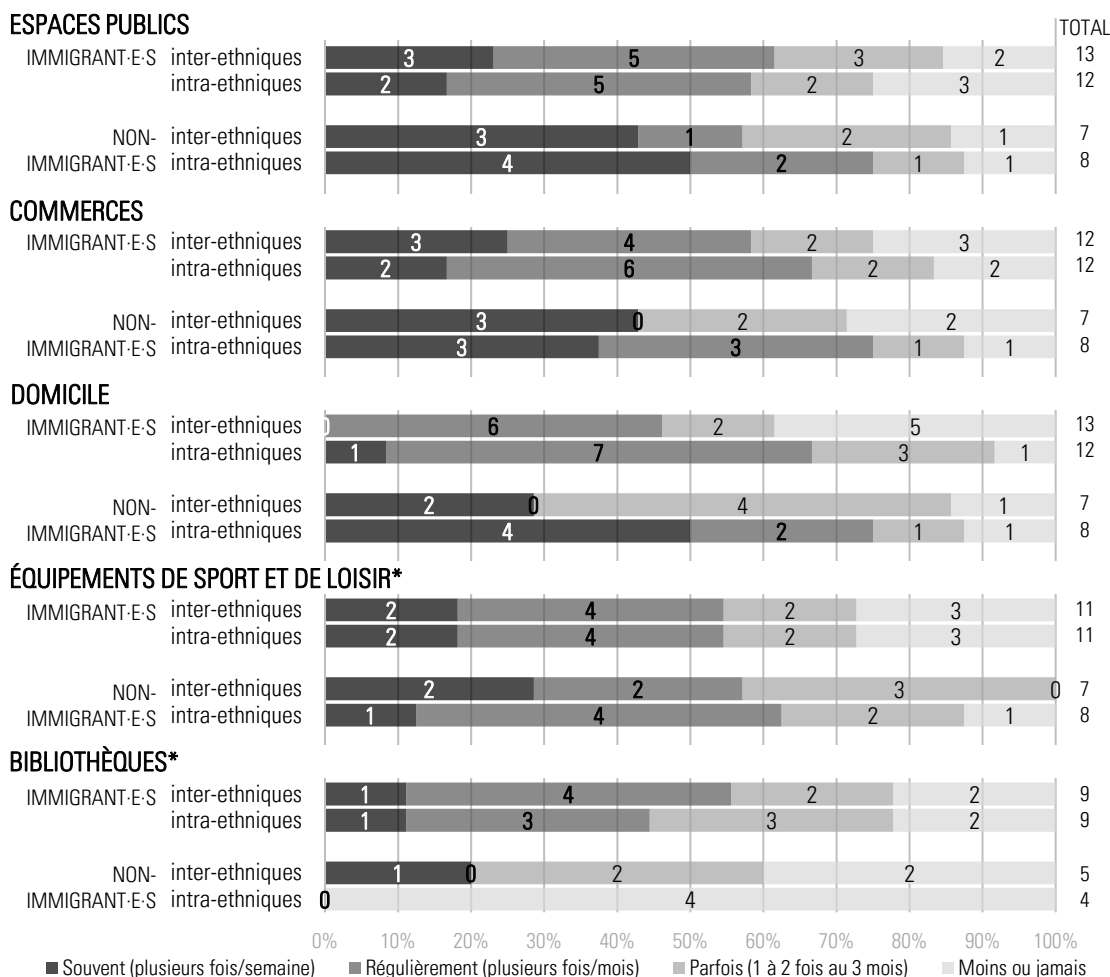
Source : Traitement par l'auteure des données du questionnaire. * Les données incluent seulement les répondant·e·s ayant déclaré fréquenter ces espaces à Saint-Laurent.

Alors que ce sont les répondant·e·s issu·e·s des groupes majoritaires qui entretenaient le plus fréquemment des interactions sociales et interethniques dans les espaces publics et les commerces, les personnes issues des minorités visibles arabes y avaient plus fréquemment des interactions intra-ethniques, de même que dans les équipements de sport et de loisir. À l'inverse, ce sont elles qui avaient le plus de relations sociales et interethniques à la bibliothèque publique, de sorte que cet espace de quartier est le seul où elles entretenaient plus d'interactions avec des personnes d'une autre origine

ethnique que la leur qu'au sein de leur groupe. De surcroît, même si les bibliothèques publiques sont moins propices aux interactions sociales que les équipements de sport et de loisir, les répondant·e·s issu·e·s des minorités visibles arabes ont déclaré avoir autant d'interactions interethniques dans ces deux espaces.

Tandis que ce sont les répondant·e·s issu·e·s des minorités visibles arabes qui allaient le plus régulièrement à la bibliothèque publique, cela peut éclairer pourquoi il·elle·s y interagissaient plus, notamment avec des personnes d'une autre origine que la leur. En cela, à première vue, l'hypothèse (1) selon laquelle la fréquence des interactions sociales et interethniques est modulée selon la fréquentation de certains espaces de quartier est vérifiable. De plus, les données montrent qu'en même temps que les répondant·e·s fréquentaient plus les équipements de sport et de loisir que les bibliothèques, il·elle·s entretenaient plus fréquemment des interactions avec des personnes d'une autre origine que la leur au sein des premiers équipements.

Néanmoins, d'autres données nuancent ce lien. Notamment, même si les personnes immigrantes issues des minorités visibles allaient plus régulièrement dans les équipements de sport et de loisir que les non-immigrant·e·s, les premières y entretenaient moins d'interactions sociales et interethniques que les second·e·s. De surcroît, comme le graphique 5.14 le montre, les personnes issues des minorités visibles et immigrantes avaient moins d'interactions sociales, non seulement interethniques, mais aussi au sein de leur groupe d'origine, à la fois dans les espaces publics, les commerces, les équipements de sport et de loisir, ainsi qu'au domicile. En revanche, elles en entretenaient régulièrement à la bibliothèque publique alors que les répondant·e·s issu·e·s des minorités visibles, mais non-immigrant·e·s en ont déclaré très peu, notamment au sein de leur groupe d'origine.



Graphique 5.14 : Fréquence des interactions inter- et intra-ethniques dans les espaces de quartier des minorités visibles selon le statut d'immigrant·e.

Source : Traitement par l'auteure des données du questionnaire. * Les données incluent seulement les répondant·e·s ayant déclaré fréquenter ces espaces à Saint-Laurent.

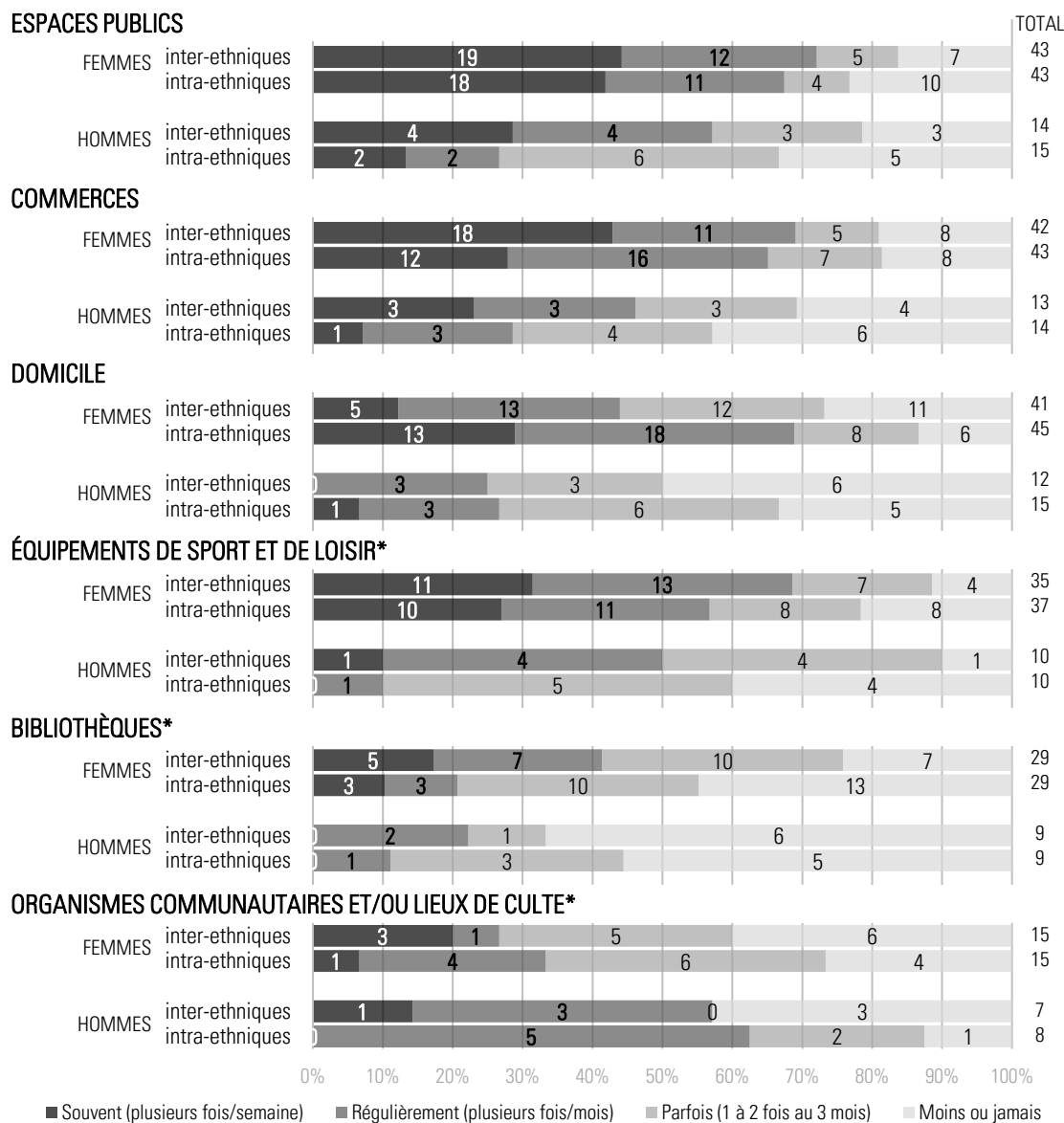
Ainsi, à ce stade, les données ne permettent pas d'entièrement vérifier l'hypothèse (1) selon laquelle la fréquence des interactions sociales et interethniques est modulée selon la fréquentation de certains espaces de quartier. En revanche, les données montrent avec plus de certitude que les dimensions socioethniques, notamment l'appartenance aux minorités visibles, le statut d'immigrant·e et encore plus l'intersection de ces deux dimensions, sont déterminantes dans la fréquence des interactions sociales et interethniques de quartier.

5.3 Les pratiques sociospatiales de quartier selon le sexe-genre et le statut familial

5.3.1 Les pratiques sociospatiales selon le sexe-genre

Afin de saisir si la dimension sociodémographique du sexe-genre est déterminante dans le processus de production des relations interethniques de quartier (hypothèse 5), nous décrivons maintenant la fréquence des interactions sociales et interethniques des femmes dans les espaces de quartier par rapport à celle des hommes.

De manière générale, l'analyse différenciée selon le sexe-genre met en évidence que les femmes entretenaient plus d'interactions sociales et interethniques à la fois dans les espaces publics, les commerces et les équipements de sport et de loisir. À l'examen du graphique 5.15, nous constatons que plus des deux tiers des femmes ont déclaré avoir régulièrement des interactions avec des personnes d'une autre origine ethnique que la leur dans ces espaces, alors que c'est environ la moitié des hommes. De surcroît, à la bibliothèque publique, la totalité des répondant·e·s ayant déclaré interagir souvent avec d'autres personnes, que celles-ci soient de leur origine ou pas, était des femmes. Les femmes entretenaient également significativement plus d'interactions sociales au domicile que les hommes, mais surtout au sein de leur groupe ethnique. Tandis que deux tiers des femmes ont déclaré y avoir régulièrement des interactions intra-ethniques, seulement un quart des hommes ont fait de même. En revanche, c'est l'inverse dans les organismes communautaires et/ou les lieux de culte où environ les deux tiers des hommes y allant entretenaient des interactions sociales, à la fois au sein de leur groupe et à l'extérieur.

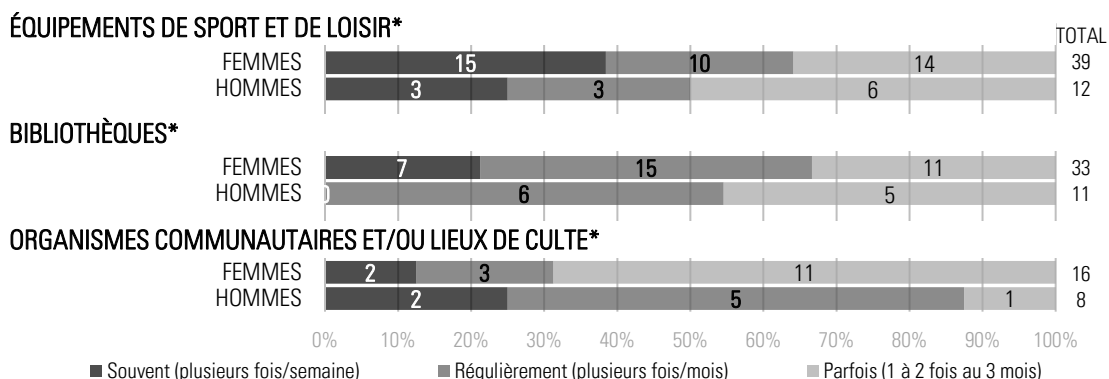


Graphique 5.15 : Fréquence des interactions inter- et intra-ethniques dans les espaces de quartier selon le sexe-genre.

Source : Traitement par l'auteure des données du questionnaire. * Les données incluent seulement les répondant·e·s ayant déclaré fréquenter ces espaces à Saint-Laurent.

Par ailleurs, la modulation de la fréquence des interactions sociales selon le sexe-genre suit la fréquentation des espaces de quartier. Comme le graphique 5.16 le montre, les femmes fréquentaient plus souvent et régulièrement les bibliothèques et les

équipements de sport et de loisir que les hommes, alors que ceux-ci allaient plus dans les organismes communautaires et/ou les lieux de culte.

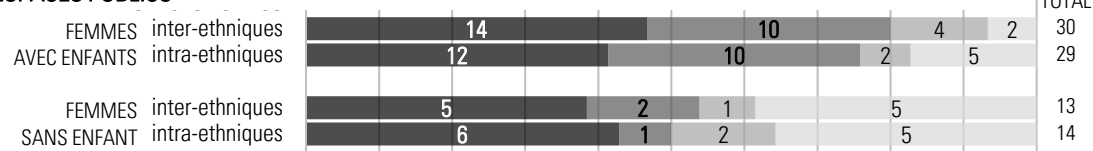
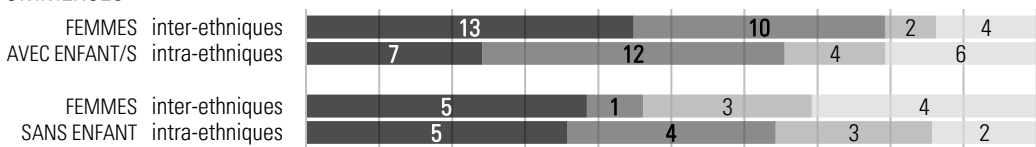
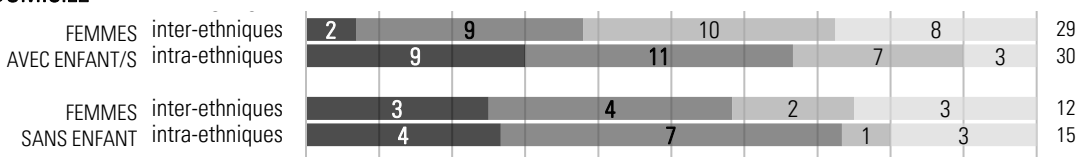
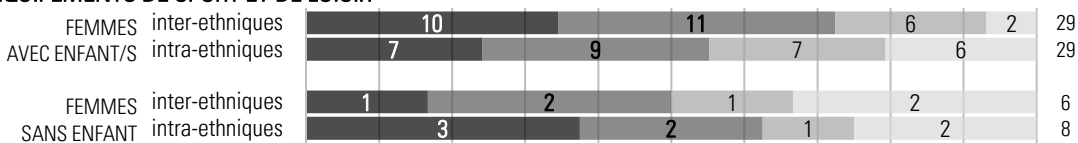
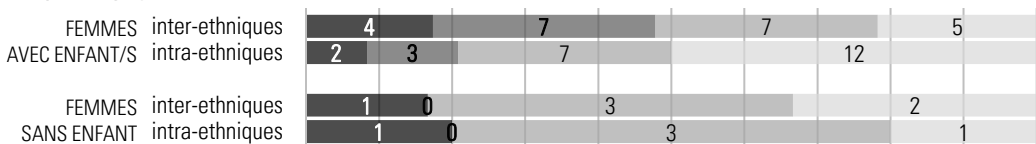


Graphique 5.16 : Fréquentation de certains espaces de quartier selon le sexe-genre.

Source : Traitement par l'auteure des données du questionnaire. * Les données incluent seulement les répondant·e·s ayant déclaré fréquenter ces espaces à Saint-Laurent.

5.3.2 Les pratiques sociospatiales des femmes selon le statut familial

L'analyse différenciée de la fréquence des interactions sociales des femmes selon le statut familial montre que les femmes ayant un ou plusieurs enfants de 14 ans et moins avaient plus fréquemment des interactions sociales et interethniques que leurs homologues sans enfant à la fois dans les espaces publics, les commerces, les bibliothèques et les équipements de sport et de loisir (graphique 5.17). De surcroit, les femmes sans enfants avaient une plus grande propension à entretenir des interactions au sein de leur groupe d'origine qu'interethniques dans l'ensemble des espaces de quartier, bien qu'au domicile, elles ont déclaré avoir plus d'interactions avec des personnes d'une autre origine que la leur par rapport aux femmes ayant des enfants. Celles-ci y entretenaient bien plus de liens au sein de leur groupe ethnique. Enfin, notons qu'à la bibliothèque, les femmes sans enfants ont déclaré avoir peu d'interactions sociales alors que près de la moitié de celles ayant des enfants y entretenaient régulièrement des interactions avec des personnes d'une autre origine que la leur.

ESPACES PUBLICS**COMMERCES****DOMICILE****ÉQUIPEMENTS DE SPORT ET DE LOISIR*****BIBLIOTHÈQUES***

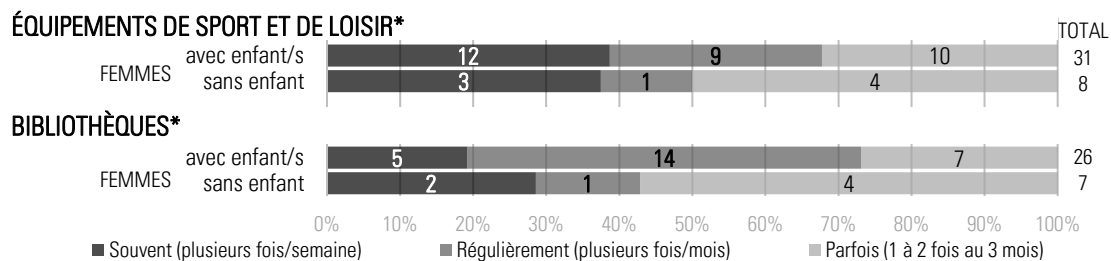
0% 10% 20% 30% 40% 50% 60% 70% 80% 90% 100%

■ Souvent (plusieurs fois/semaine) ■ Régulièrement (plusieurs fois/mois) ■ Parfois (1 à 2 fois au 3 mois) ■ Moins ou jamais

Graphique 5.17 : Fréquence des interactions inter- et intra-ethniques des femmes dans les espaces de quartier selon le statut familial.

Source : Traitement par l'auteure des données du questionnaire. * Les données incluent seulement les répondantes ayant déclaré fréquenter ces espaces à Saint-Laurent.

De même, à l'examen du graphique 5.18 à la page suivante, nous constatons que les femmes ayant un ou plusieurs enfants de 14 ans et moins fréquentaient plus régulièrement les bibliothèques publiques et les équipements de sport et de loisir que leurs homologues sans enfants.



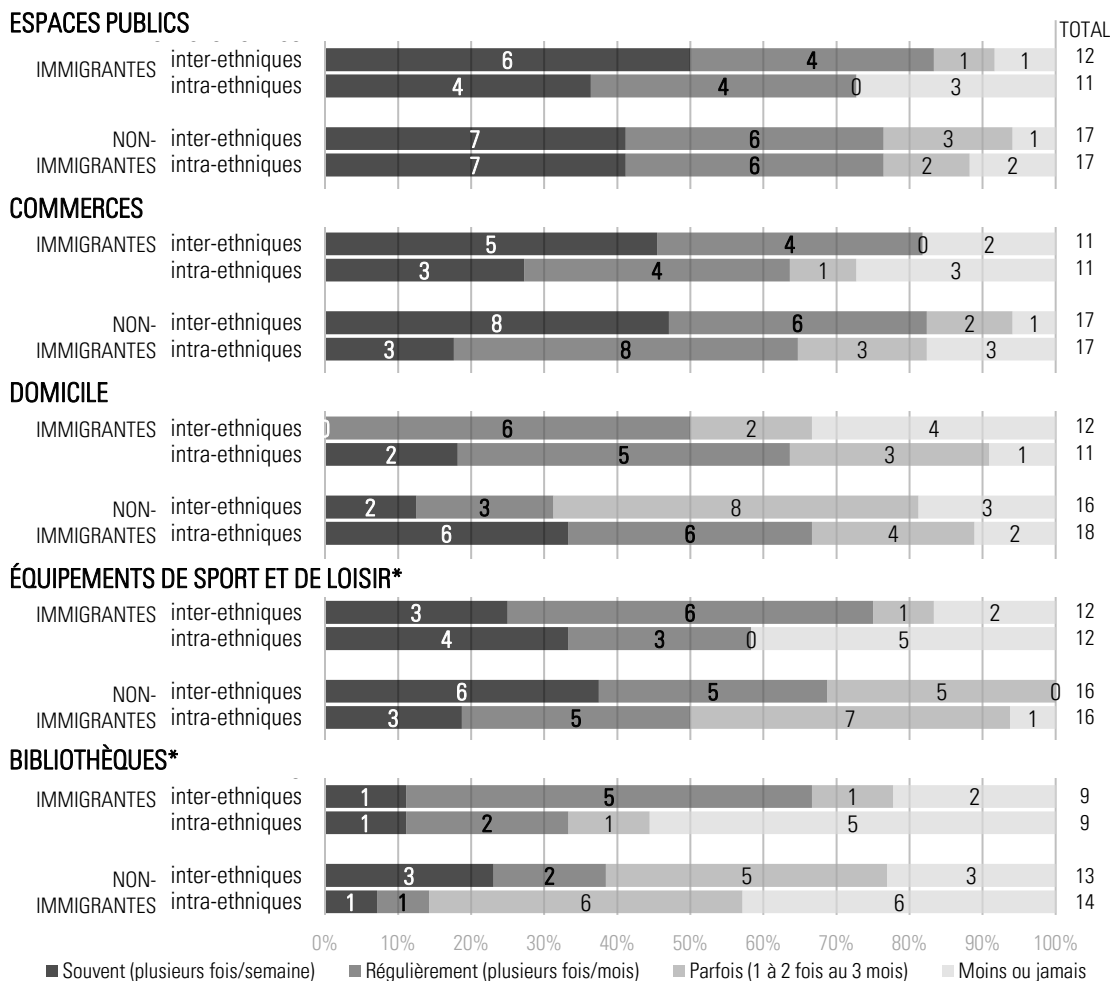
Graphique 5.18 : Fréquentation de certains espaces de quartier selon le statut familial des femmes.

Source : Traitement par l'auteure des données du questionnaire. * Les données incluent seulement les répondantes ayant déclaré fréquenter ces espaces à Saint-Laurent.

5.3.3 La fréquence des interactions sociales des femmes avec enfant(s) à l'intersection des dimensions socioethniques

Tandis que les données mettent en lumière l'importance des dimensions sociodémographiques du sexe-genre et du statut familial dans les pratiques sociospatiales de quartier, nous tentons maintenant de saisir si des expériences différenciées persistent selon les dimensions socioethniques des femmes ayant un ou plusieurs enfants de 14 ans et moins¹⁹⁴. D'une part, comme le graphique 5.19 le montre, il existe toujours certaines nuances selon le statut d'immigrante. Notamment, les immigrantes avaient moins souvent des interactions intra-ethniques que les non-immigrantes au domicile. Les premières étaient également proportionnellement plus nombreuses à déclarer ne jamais avoir d'interactions sociales dans les équipements de sport et de loisir, notamment avec des personnes issues de leur groupe ethnique. Cependant, à l'inverse de ce que nous avons noté pour l'ensemble des répondant·e·s immigrant·e·s (graphique 5.12), les femmes ayant des enfants et immigrantes avaient autant, voir plus souvent des interactions sociales et interethniques que leurs homologues non-immigrantes dans les espaces publics et les commerces.

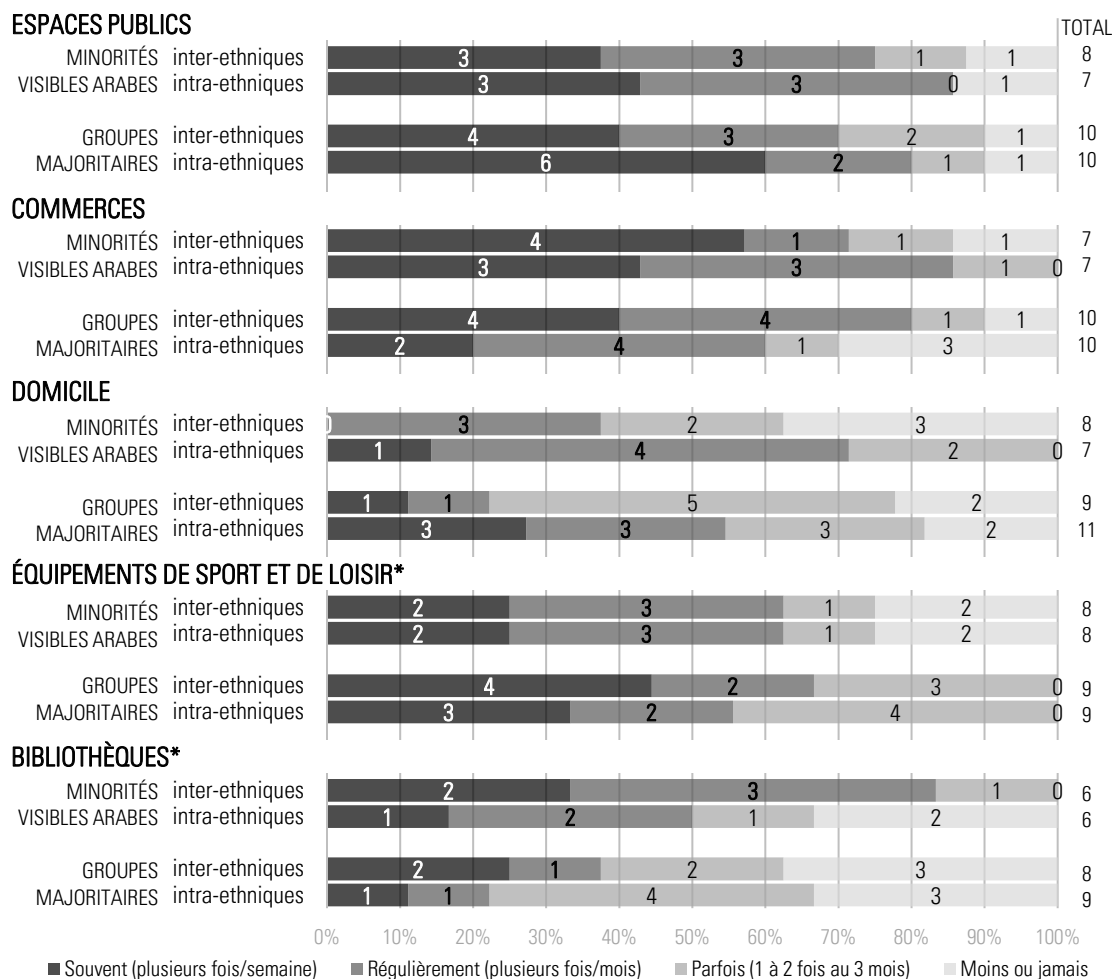
¹⁹⁴ Tout au long de cette section, nous omettons la mention « ayant un ou plusieurs enfants de 14 ans et moins » afin de ne pas alourdir la rédaction.



Graphique 5.19 : Fréquence des interactions inter- et intra-ethniques dans les espaces de quartier selon le statut d'immigrante.

Source : Traitement par l'auteure des données du questionnaire. * Les données incluent seulement les répondantes ayant déclaré fréquenter ces espaces à Saint-Laurent.

De même, l'analyse différenciée selon les dimensions de l'appartenance aux minorités visibles, du sexe-genre et du statut familial met en lumière des changements par rapport à l'ensemble des répondant·e·s (graphique 5.13). En effet, parmi les répondant·e·s issu·e·s des minorités visibles arabes, les femmes ayant des enfants avaient finalement autant, voir plus fréquemment des interactions sociales et interethniques dans les espaces publics et les commerces que leurs homologues issues des groupes majoritaires. Le graphique 5.20 montre ces données.



Graphique 5.20 : Fréquence des interactions inter- et intra-ethniques dans les espaces de quartier selon l'appartenance aux minorités visibles arabes ou aux groupes majoritaires.

Source : Traitement par l'auteure des données du questionnaire. * Les données incluent seulement les répondantes ayant déclaré fréquenter ces espaces à Saint-Laurent.

De plus, à l'inverse de ce que nous avons noté pour l'ensemble des répondant·e·s, les femmes issues des groupes majoritaires et ayant des enfants avaient plus d'interactions intra-ethniques qu'avec des personnes d'une autre origine que la leur dans les espaces publics. Néanmoins, elles continuaient à avoir plus souvent des interactions sociales et interethniques dans les équipements de sport et de loisir que leurs homologues issues des minorités visibles arabes, alors que celles-ci en entretenaient plus dans les bibliothèques publiques.

5.4 Synthèse du chapitre 5 et discussion

En premier lieu, les données confirment que certains espaces de quartier sont plus propices que d'autres aux interactions sociales et interethniques (Amin, 2002, 2010). De manière générale, elles rejoignent la proposition théorique de Piekut et Valentine (2017) selon laquelle les interactions sociales sont plus ou moins facilitées dans les espaces selon cet ordre : les espaces publics, les espaces de consommation, les espaces institutionnels, les espaces de socialisation et les espaces privés. Plus spécifiquement, nous observons que les bibliothèques publiques sont des espaces au sein desquels les répondant·e·s interagissaient moins qu'ailleurs, comme dans les commerces et les équipements de sport et de loisir.

Toutefois, les données montrent que les bibliothèques publiques sont des espaces singuliers où les répondant·e·s immigrant·e·s et/ou issu·e·s des minorités visibles, en l'occurrence issu·e·s des minorités visibles arabes, avaient l'occasion de développer davantage d'interactions interethniques que les membres d'autres groupes et notamment ceux issus des groupes majoritaires. De surcroît, bien que les espaces publics, les commerces et les équipements de sport et de loisir soient généralement plus propices aux interactions entre personnes d'origines différentes, les répondant·e·s issu·e·s des minorités visibles arabes y avaient une plus grande propension à interagir au sein de leur groupe ethnique.

Le contexte socioethnique joue certainement un rôle dans ces fréquences d'interactions intra- et interethniques (S. Fortin *et al.* 2014). Comme nous avons noté au chapitre 3, les données du recensement de Statistique Canada en 2016 montrent que Saint-Laurent dénombre une importante population issue des minorités visibles arabes. Notamment, à Chameran, les personnes d'origine libanaise ou marocaine sont particulièrement nombreuses. Ainsi, nous pensons qu'elles ont une possibilité plus grande de rencontrer

au quotidien d'autres membres de leur groupe ethnique (Massey et Denton, 1989; Apparicio *et al.* 2006)¹⁹⁵.

Par ailleurs, suivant les données montrant que les personnes immigrantes entretenaient moins fréquemment des interactions sociales dans certains espaces, l'expérience migratoire joue également un rôle dans la fréquence des interactions sociales (Montgomery *et al.* 2010; S. Fortin *et al.* 2014). Tandis que non seulement, elles ont moins de famille à proximité que les non-immigrant·e·s, mais aussi qu'elles ont moins développé au fil du temps des liens au sein et en dehors de leur groupe d'origine, les personnes immigrantes disposent souvent d'un réseau social moins important. Néanmoins, elles déploient des stratégies compensatoires pour briser l'isolement, notamment en fréquentant certains espaces de quartier (Andrew, 2010; S. Fortin *et al.* 2014; Guay-Charrette, 2019), dont les parcs et les bibliothèques publiques (Audunson *et al.* 2011; Roult *et al.* 2018). Ainsi, les données montrent que les pratiques sociospatiales de quartier sont modulées selon les dimensions socioethniques, comme l'appartenance aux minorités visibles et le statut d'immigrant·e, mais aussi selon l'intersection de ces dimensions.

De plus, plusieurs dimensions sociodémographiques peuvent influencer les pratiques sociospatiales de quartier. Notamment, des auteur·e·s ont cité le rôle des dimensions de la classe sociale et de la scolarisation dans la fréquentation des espaces de loisir (Aizlewood *et al.* 2006; Roult *et al.* 2017, 2019). Dans cette présente étude, les données mettent en lumière que les pratiques sociospatiales de quartier sont modulées selon les dimensions du sexe-genre et du statut familial (hypothèse 5). Non seulement, les femmes avec enfant(s) fréquentaient plus souvent certains espaces de quartier, comme

¹⁹⁵ Alors que nous avons mentionné dans la synthèse du chapitre 3 que la fréquence des interactions inter- et intra-ethniques est possiblement modulée selon le type de quartier où l'on habite (quartier en cours de diversification, en redistribution ou ayant une diversité socioethnique très importante), l'échantillon atteint par cette présente étude n'était pas assez important pour le vérifier. Mais, notons que ceci pourrait constituer une piste de recherche future.

les équipements de sport et de loisir et les bibliothèques, mais elles y entretenaient aussi plus fréquemment des interactions sociales et interethniques. De surcroît, celles issues des minorités visibles et/ou immigrantes en avaient autant, voir plus que les femmes non-immigrantes et issues des groupes majoritaires. À cet égard, un certain nombre d'écrits ont rapporté que les femmes négocient leurs pratiques spatiales selon plusieurs facteurs. Tandis qu'elles ont été *traditionnellement* assignées à l'espace privé (Guillaumin, 2016[1977, 1978]; Hayden, 2017[1980]; Lapalud *et al.* 2016), elles ont une grande propension à gérer leurs déplacements en lien avec des tâches domestiques, comme aller à l'épicerie et accompagner les enfants dans leurs activités (Rasselet *et al.* 2011; Raibaud, 2015; Luxembourg, 2017). Ainsi, leur position dans le « cycle de vie » module leur réseau social (Montgomery *et al.* 2010; S. Fortin *et al.* 2014). Alors que les hommes accordent une grande importance au travail pour faire des rencontres, les femmes, notamment immigrantes et/ou issues des minorités visibles ont un cercle social moins grand, à proximité de chez elles, au sein de leur groupe ethnique d'origine et en lien avec leur statut familial. Elles sont davantage sujettes à vivre des formes d'isolement social (Boyd et Yiu, 2009; Chicha, 2012; Kim, 2012; Pannetier *et al.* 2017; Premji et Shakya, 2017). De plus, l'étude de Celis *et al.* (2017) a mis en valeur que bien que les femmes immigrantes de Saint-Laurent cherchent souvent des stratégies compensatoires pour rompre l'isolement, elles sont parfois limitées dans leurs déplacements à cause de manquements dans les services de garde d'enfants (rareté, tarif élevé), d'autant plus concernant les mères monoparentales. Ces écrits éclairent les données de cette présente étude qui mettent en valeur que la fréquence des interactions intra- et interethniques est différenciée selon les dimensions socioethniques des femmes ayant un ou plusieurs enfants de 14 ans et moins.

En bref, en même temps que les données montrent que la fréquence des interactions sociales et interethniques est – entre autres – modulée selon la fréquentation de certains espaces de quartier et notamment la bibliothèque publique (hypothèse 1), il est saillant que les dimensions socioethniques et sociodémographiques jouent un rôle important

dans ce processus. Ainsi, nous concluons que les pratiques sociospatiales de quartier sont à l'intersection des dimensions socioethniques, du sexe-genre et du statut familial.

CHAPITRE 6

LES MÉCANISMES DES INTERACTIONS SOCIALES ET INTERETHNIQUES DANS LES ÉQUIPEMENTS DE QUARTIER

6.1 Introduction du chapitre 6

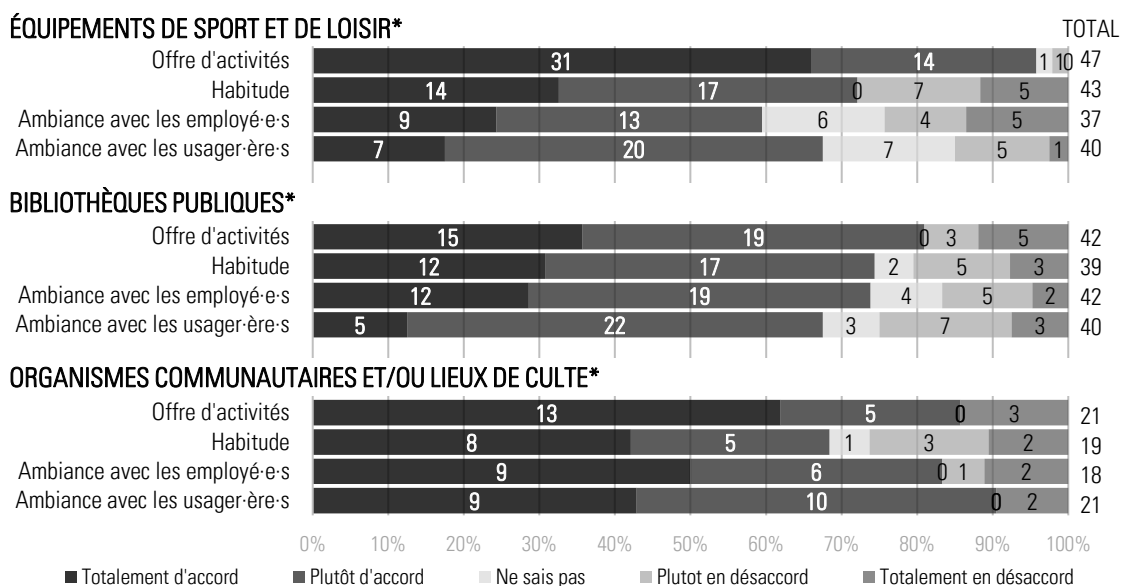
Dans le chapitre précédent, les données ont montré que la fréquence des interactions sociales et interethniques est entre autres modulée selon la fréquentation de certains espaces de quartier, tels que les équipements de sport et de loisir et les bibliothèques publiques. Dans le prolongement, nous identifions et expliquons les facteurs de fréquentation de ces espaces de quartier, ainsi que les mécanismes y favorisant – ou pas – les interactions sociales et interethniques. Il s’agit alors de vérifier l’hypothèse (2) selon laquelle l’offre de service dans les équipements de quartier et à la bibliothèque publique joue un rôle dans ce processus. Pour ce faire, nous analysons d’abord les raisons pour lesquelles les participant·e·s à l’étude ont déclaré fréquenter ou ne pas fréquenter certains équipements à Saint-Laurent. Ensuite, il s’agit d’expliquer les facteurs spécifiques de fréquentation des bibliothèques publiques. Enfin, nous examinons les mécanismes entre la fréquentation de ces équipements de quartier et les interactions sociales et interethniques.

6.2 Les facteurs de fréquentation des équipements de quartier

6.2.1 L'offre d'activités

6.2.1.1 Les raisons de fréquenter certains espaces de quartier

Il fut demandé aux répondant·e·s au questionnaire les raisons pour lesquelles il·elle·s fréquentaient certains espaces de quartier à Saint-Laurent (équipements de sport et loisir, bibliothèques publiques, organismes communautaires et/ou lieux de culte). Pour ce faire, il·elle·s évaluèrent leur degré d'accord (totalement ou plutôt d'accord, plutôt ou totalement en désaccord) avec les quatre raisons suivantes : l'offre d'activités (choix, variété, qualité), l'ambiance avec les employé·e·s, l'ambiance avec les usager·ère·s et l'habitude. Le graphique 6.1 montre les réponses pour chacun des espaces de quartier.



Graphique 6.1 : Degré d'accord avec les raisons de fréquenter les équipements de sport et de loisir, les bibliothèques publiques, les organismes communautaires et/ou les lieux de culte à Saint-Laurent.

Source : Traitement par l'auteure des données du questionnaire. * Les données incluent seulement les répondant·e·s ayant déclaré fréquenter ces espaces à Saint-Laurent.

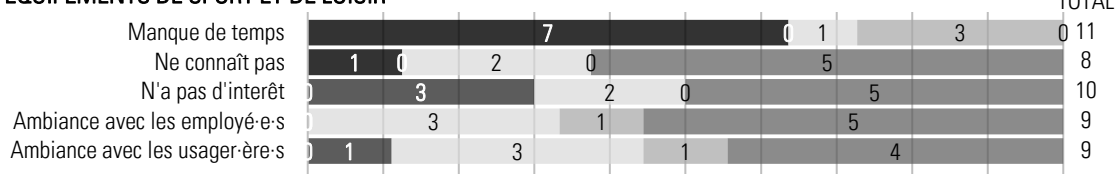
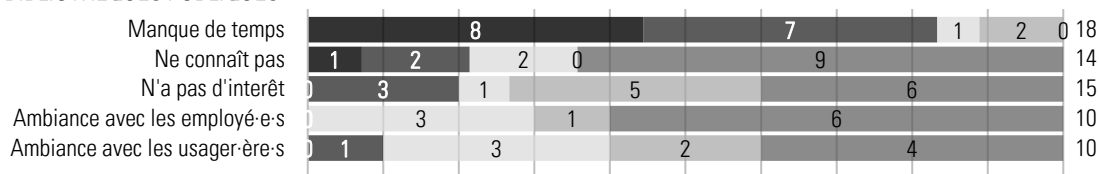
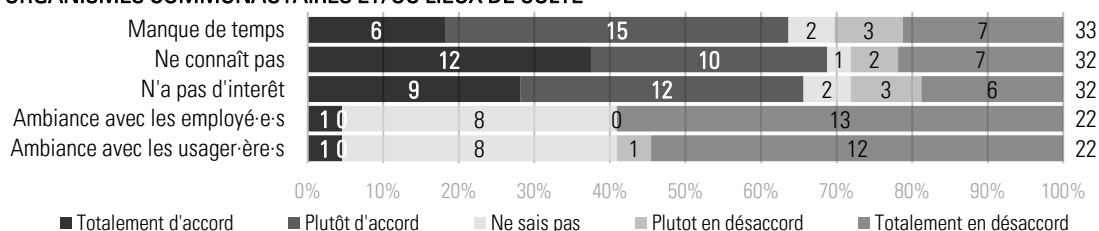
Pour tous les espaces, les répondant·e·s ont été plus nombreux·ses à plébisciter l'offre d'activités. Notamment, les deux tiers de ceux·celles fréquentant des équipements de

sport et de loisir ont été totalement d'accord avec cette raison. Cette opinion a également été exprimée parmi les usager·ère·s des organismes communautaires et/ou des lieux de culte, mais moins parmi ceux·celles des bibliothèques publiques (les deux tiers ont été totalement d'accord, comparativement à un tiers).

Ensuite, les usager·ère·s des bibliothèques publiques et des équipements de sport et de loisir ont déclaré y aller par habitude (le tiers ont été totalement d'accord avec cette raison). Au sein des organismes communautaires et/ou des lieux de culte, cette raison a été moins plébiscitée que l'ambiance avec les employé·e·s et les autres usager·ère·s (les deux tiers des répondant·e·s ont été d'accord avec la raison de l'habitude, comparativement à plus des trois quarts concernant l'ambiance avec les employé·e·s et celle avec les usager·ère·s). Ces raisons relatives aux interactions sociales ont suscité plus d'incertitudes parmi les répondant·e·s fréquentant les équipements de sport et de loisir et les bibliothèques publiques. Par exemple, près d'un cinquième des usager·ère·s des équipements de sport et de loisir ont déclaré ne pas savoir s'il·elle·s étaient en accord ou en désaccord avec la raison de l'ambiance avec les employé·e·s. Il·elle·s ont montré un peu plus d'affinités avec les autres usager·ère·s, tandis que c'est le contraire dans les bibliothèques publiques.

6.2.1.2 Les raisons de ne pas fréquenter certains espaces de quartier

En parallèle, il fut demandé aux répondant·e·s qui ne fréquentaient pas les équipements quelles en étaient les raisons. Pour ce faire, il·elle·s évaluèrent leur degré d'accord avec les quatre raisons suivantes : le manque de temps, l'ambiance avec les employé·e·s, l'ambiance avec les usager·ère·s, la non-connaissance de ces espaces et le manque d'intérêt. Le graphique 6.2 à la page suivante montre les réponses pour chacun des espaces.

ÉQUIPEMENTS DE SPORT ET DE LOISIR***BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES*****ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET/OU LIEUX DE CULTE***

Graphique 6.2 : Degré d'accord avec les raisons de ne pas fréquenter les équipements de sport et de loisir, les bibliothèques publiques, les organismes communautaires et/ou les lieux de culte à Saint-Laurent.

Source : Traitement par l'auteur des données du questionnaire. * Les données incluent seulement les répondant·e·s ayant déclaré fréquenter ces espaces à Saint-Laurent.

Pour les équipements de sport et de loisir, ainsi que pour les bibliothèques publiques, les répondant·e·s ont été plus nombreux·ses à déclarer qu'il·elle·s n'avaient pas le temps de fréquenter ces espaces. Quant aux organismes communautaires et/ou les lieux de culte, les répondant·e·s ont plus abondamment déclaré qu'il·elle·s ne connaissaient pas ces espaces, puis qu'il·elle·s n'étaient pas intéressé·e·s. Comparativement, plus de la moitié des répondant·e·s ont été en désaccord avec ces raisons pour les bibliothèques publiques et les équipements de sport et de loisir. Par ailleurs, au sein de tous les équipements, la quasi-totalité des répondant·e·s a été en désaccord ou n'a pas su évaluer les raisons questionnant l'ambiance avec les employé·e·s et celle avec les autres usager·ère·s.

6.2.1.3 Discussion

Les données issues du questionnaire montrent donc que ce sont les activités qui attirent le plus les résident·e·s de Saint-Laurent à fréquenter les équipements de quartier. Les entrevues triangulent et enrichissent ces données. En effet, la quasi-totalité des participant·e·s a déclaré qu'il·elle·s fréquentaient les équipements pour profiter des activités. De surcroît, ces éléments constituent également une des raisons pour lesquelles certain·e·s d'entre eux·elles ont déclaré aimer vivre à Saint-Laurent. Les citations suivantes en témoignent :

Je trouve qu'on est riche à Saint-Laurent, avec les activités qui sont offertes. (U05-0-0-F-1)

Je trouve que l'offre est très généreuse en termes d'activités culturelles, sportives et tous les loisirs. (U02-0-0-H-0)

6.2.2 L'activité physique et le plein air

Il a déjà été noté dans le chapitre précédent que les équipements de sport et de loisir sont les espaces les plus fréquentés par les répondant·e·s au questionnaire. De manière complémentaire, des participant·e·s aux entrevues ont indiqué qu'il·elle·s pratiquaient une ou plusieurs activités physiques pour « rester en forme » (U03-1-1-H-0). De surcroît, selon certain·e·s, la présence d'un équipement de sport près de chez eux·elles est un impératif de leur vie quotidienne :

Je fais beaucoup de sport. Donc, il me faut une salle de sport. (U13-1-1-F-1)

À cet égard, presque tou·te·s les participant·e·s ont déclaré leur intention de fréquenter le nouveau complexe sportif de Saint-Laurent tout juste inauguré lors de la cueillette des données, notamment pour profiter de la piscine intérieure en hiver. En été, un certain nombre d'entre eux·elles fréquentaient déjà les piscines extérieures dans les parcs publics.

Saint-Laurent est équipé d'une quarantaine de parcs et squares éparpillés dans chacun des quartiers¹⁹⁶. Ces équipements de quartier représentent l'une des raisons pour lesquelles des participant·e·s aux entrevues ont déclaré aimer vivre dans l'arrondissement :

J'aime beaucoup les parcs. Pour moi, passer du temps à l'extérieur, c'est important. (U09-1-0-F-1)

J'y vais de plus en plus parce que c'est de beaux parcs et qu'il faut en profiter. (U06-0-0-H-0)

Tou·te·s les participant·e·s fréquentaient les parcs publics pour diverses activités de plein air : promenade, sport en extérieur (course à pied, base-ball), piscine, jeux d'eau pour les enfants, pique-nique, barbecue, etc. Certain·e·s y allaient presque quotidiennement, comme ces citations en témoignent :

Je vais souvent à Bois-Franc et au Nouveau-Saint-Laurent parce qu'il y a de belles places. Presque chaque jour, j'y vais pour faire un peu de marche. Même avant mon travail, le matin, je vais un quart d'heure, vingt minutes. Je fais un tour du parc pour me mettre à l'aise pour le travail. (U03-1-1-H-0)

Je suis une fille d'extérieur. Les parcs, c'est un gros *hit*. (U10-0-0-F-1)

Consciente du potentiel, la municipalité de Saint-Laurent organise des événements annuels et des fêtes de quartier dans ses parcs, le plus souvent durant l'été. Des participant·e·s ont indiqué y participer. En complément, l'un d'entre eux·elles a signifié la popularité de ce type d'activités :

Y'avait des fêtes qui sont organisées dans le parc Painter. J'y allais, mais, des fois, y'a trop de monde à ce parc, c'est ça le problème. Comme à Halloween, l'année passée, on a essayé d'y aller, mais y'avait trop de monde, on est retourné à la maison. (U14-0-0-H-1)

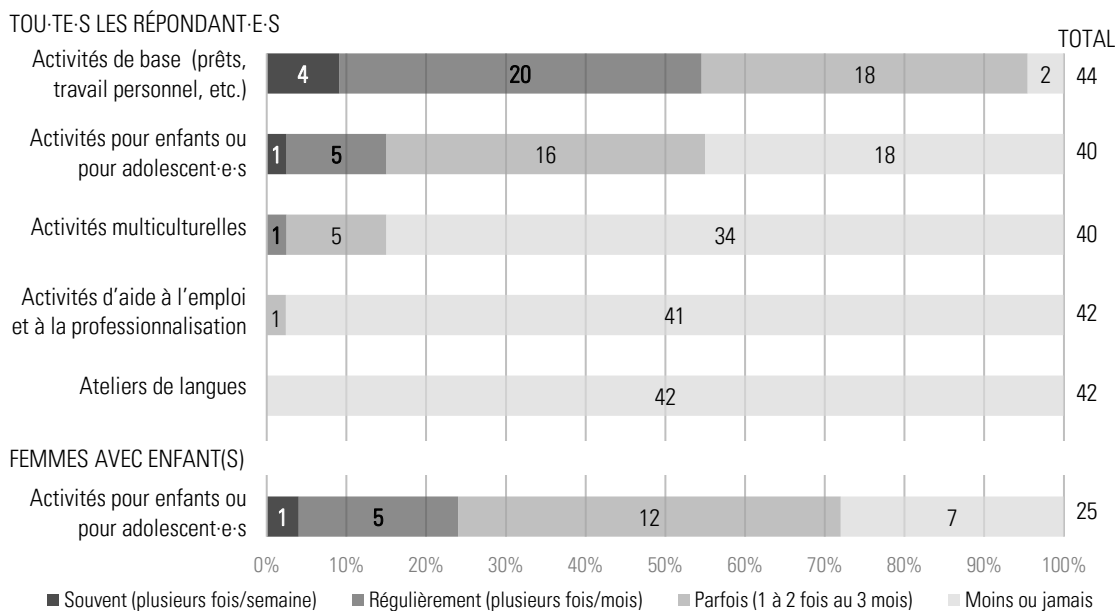
¹⁹⁶ https://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7937,86833578&_dad=portal&_schema=PORTAL, consulté le 11 juillet 2019.

6.2.3 Le statut familial

Les données issues du questionnaire et décrites au chapitre précédent ont mis en lumière que les femmes ayant un ou plusieurs enfants de 14 ans et moins allaient plus fréquemment dans les équipements de sport et de loisir, ainsi que dans les bibliothèques.

En parallèle, pour les questions portant sur les raisons de fréquenter ces équipements de quartier, quelques répondant·e·s ont ajouté une mention relative aux enfants. Par exemple, des femmes allaient à la bibliothèque publique « pour le plaisir de découvrir des livres et fouiner dans les rayons avec les enfants » (S47-0-0-F-1) et « to public parks for the children to play » (S02-0-1-F-1).

De manière connexe, plus de la moitié des répondant·e·s fréquentant les bibliothèques publiques à Saint-Laurent ont déclaré aller à des activités pour enfants ou adolescent·e·s (graphique 6.3).



Graphique 6.3 : Fréquentation des activités offertes dans les bibliothèques publiques de Saint-Laurent.
Source : Traitement par l'auteure des données du questionnaire. * Les données incluent seulement les répondant·e·s ayant déclaré fréquenter les bibliothèques publiques à Saint-Laurent.

De surcroît, près d'un quart des femmes ayant des enfants de 14 ans et moins fréquentaient ces activités plusieurs fois par mois. Ces données montrent donc que mis à part pour profiter des services de base (prêt, consultation d'ouvrages, travail personnel, etc.), les usager·ère·s vont dans les bibliothèques publiques pour accompagner leur(s) enfant(s) à des activités de type atelier récréatif (bricolage, club de lego), heure du conte, club de lecture pour adolescent·e·s, etc.

Les données qualitatives issues des entrevues confirment l'importance des enfants pour la fréquentation de certains espaces de quartier par les parents et notamment les mères. En outre, tous les parents ont justifié qu'il·elle·s fréquentaient les bibliothèques publiques et/ou les équipements de sport et de loisir à Saint-Laurent pour y accompagner leurs enfants. L'objectif principal est d'occuper ces derniers. En cela, l'offre d'activités est essentielle, comme ces citations le montrent :

J'ai une fille extrêmement active. Donc, il faut aller au parc d'avril à novembre. (U15-1-1-F-1)

It's very important that I have all these services. I have a list at home, on the wall. All the activities are writing down. This day, we have this activity at the *bibliothèque*. I have a check. If we went, there is an X. We went to all activities. I try to make sure that they have fun. (U01-1-1-F-1)

Du lundi au vendredi, on a juste école, devoirs, dodo. Surtout chez moi, il n'y a pas de télé, pas de jeux vidéo, pas de tablettes. Tout ça, c'est banni de chez moi. Mes enfants, c'est plus les activités sportives et jouer dehors [...] Donc, on doit vraiment avoir un bon programme tout au long de l'année, pas juste pour une période. (U13-1-1-F-1)

En même temps, des parents ont exprimé que leur statut familial ne leur permet pas de participer à des activités pour adultes, notamment à la bibliothèque publique. Ces extraits d'entrevues en témoignent :

Ça devient métro-boulot-dodo, essentiellement aller chercher les enfants [...] En tant que parent de trois enfants, on a absolument pas le temps d'aller au-delà de peut-être un cinéma à chaque quelque temps. (U07-0-1-H-1)

J'ai pas vraiment participé aux activités organisées parce que c'était peut-être pas *convenient* [...] Avec de jeunes enfants, des fois, c'est pas toujours facile de trouver le temps. (U09-1-0-F-1)

J'ai déjà voulu faire les conférences. À l'été, il y avait des activités pour les adultes, genre comment faire nos produits nettoyants. La seule chose, c'est qu'autant je voulais y aller, autant j'étais pas capable parce que je suis mère au foyer. Je peux pas les transporter avec moi et y'a pas de garderie là, ça serait trop facile. (U10-0-0-F-1)

Enfin, en contrepartie, d'autres participant·e·s n'ayant pas d'enfant ont manifesté un manque d'intérêt pour participer à des activités à la bibliothèque publique, justement car il·elle·s ne se sentent pas visé·e·s par l'offre qu'il·elle·s pensent principalement destinée aux familles. Dans ce sens, voici ce qu'un jeune adulte a déclaré :

Je ne participe pas tellement aux activités culturelles qui se donnent dans cette bibliothèque. Peut-être parce que j'ai pas l'impression de faire partie du public cible. J'ai l'impression que le public cible, il est peut-être plus constitué de familles. C'est autour des enfants ou des personnes qui ont des intérêts particuliers [...] Peut-être plus tard si j'ai une famille à Saint-Laurent, ça me ferait plaisir de participer. (U06-0-0-H-0)

6.2.4 S'occuper à la retraite

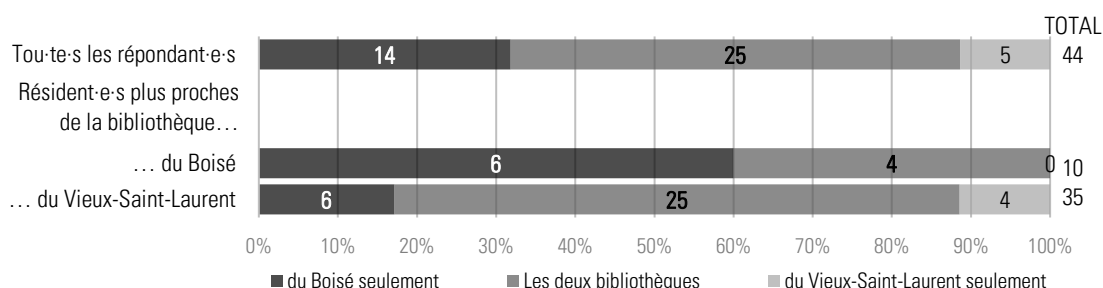
L'analyse des données selon le statut familial montre que la fréquentation des équipements de quartier est en lien avec les cycles de vie. De manière connexe, les entrevues permettent d'entrevoir que les personnes retraitées fréquentent les activités afin de s'occuper. En outre, un participant qui assistait à un grand nombre d'activités culturelles aux bibliothèques publiques et au Centre des loisirs de Saint-Laurent a justifié ses pratiques spatiales ainsi :

C'est surtout tout ce qui a lieu dans la journée où je suis plus seul. Parce que ma femme n'est pas à la retraite encore. C'est pour ça que j'vais seul, souvent, pour faire des activités. C'est un bon passe-temps pour moi. (U02-0-0-H-0)

6.2.5 L'accessibilité aux équipements

6.2.5.1 La proximité

Des répondant·e·s au questionnaire ont ajouté qu'il·elle·s allaient aux bibliothèques publiques et/ou aux équipements de sport et de loisir à Saint-Laurent en raison de leur « proximité ». De plus, l'analyse des pratiques spatiales montre que les répondant·e·s fréquentaient davantage la bibliothèque publique qui était plus proche de chez eux. En effet, à l'examen du graphique 6.4, nous observons que plus de la moitié des usager·ère·s résidant plus proches de la bibliothèque du Boisé allait seulement à celle-ci et aucun·e n'allait seulement à la bibliothèque du Vieux-Saint-Laurent.



Graphique 6.4 : Fréquentation des bibliothèques publiques à Saint-Laurent selon la proximité de la résidence.

Source : Traitement par l'auteure des données du questionnaire.

Les entrevues triangulent ces données désignant la proximité comme un facteur de fréquentation des équipements de quartier, tel que ces extraits en témoignent :

On va assez souvent à la bibliothèque du Vieux-Saint-Laurent, parce que c'est un peu plus proche de chez nous. (U12-0-0-F-1)

Les trois parcs, c'est vraiment parce qu'ils sont à proximité de la maison. Je veux pas devoir prendre une voiture pour me rendre à un parc. C'est plus facile de pouvoir marcher. (U09-1-0-F-1)

De surcroît, l'importance de pouvoir accéder aux équipements et aux divers services à pied est davantage soulevée par les participant·e·s ayant un ou plusieurs enfants,

notamment pour les femmes en ayant en bas âge. Cette importance est notamment illustrée par ces citations :

Avec mon garçon qui dort pas dans la poussette, je suis très limitée. Je ne peux pas faire de longues distances. Je peux seulement sortir pour une heure, une heure et demie. Donc, une marche. (U11-0-1-F-1)

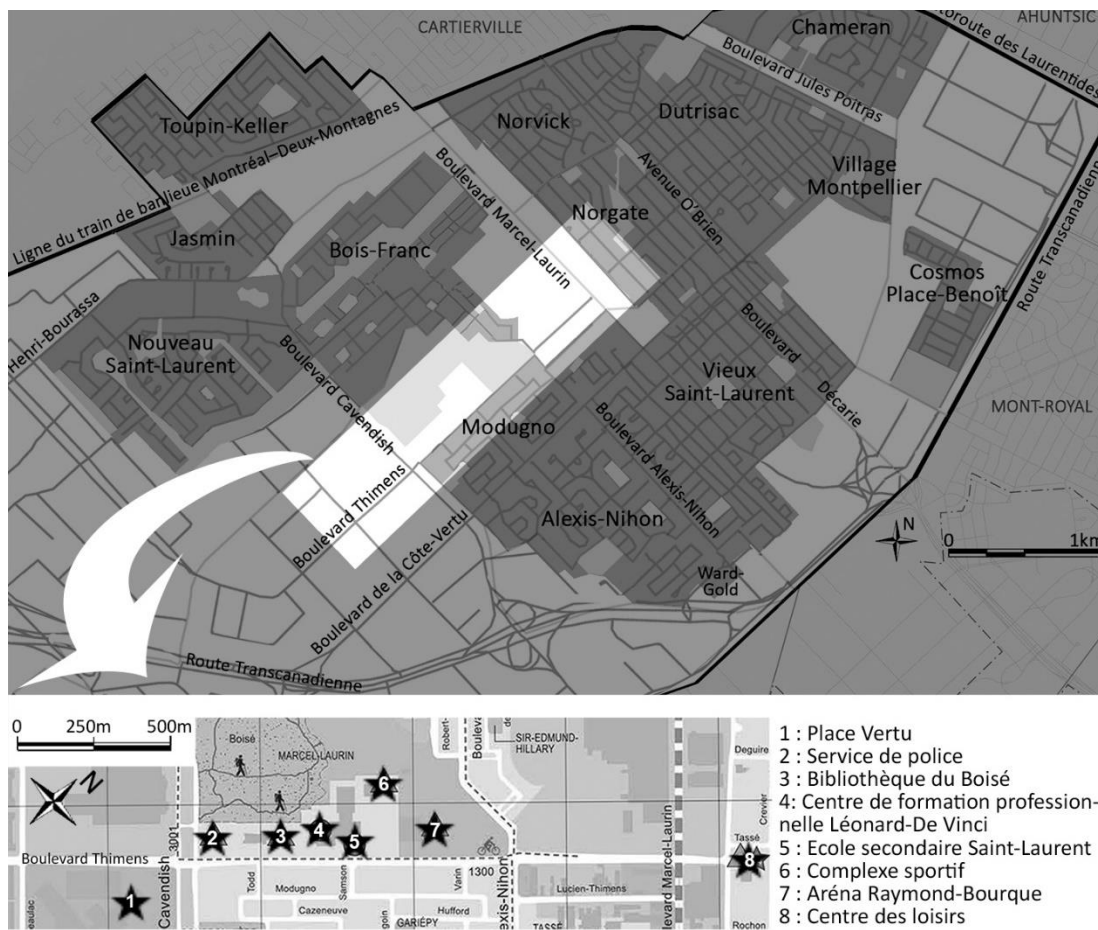
J'adore que tout se fait relativement bien à pied. On est proche de tout [...] C'est niais, mais avec une autre maman... Juste de l'autre côté de la voie ferrée, y'avait le *Loblaws*, et on a quasiment pleuré quand il a fermé, parce qu'on pouvait y aller en poussette faire notre épicerie, tout mettre en dessous de la poussette et revenir à la maison facilement. (U10-0-0-F-1)

Cette citation montre en même temps que la proximité des équipements de quartier constitue aussi une des raisons pour lesquelles certain·e·s participant·e·s ont déclaré aimer résider à Saint-Laurent. Néanmoins, notons que cela a été exprimé surtout par ceux·celles résidant dans et aux alentours du quartier du Vieux-Saint-Laurent (où sont notamment localisées les stations de métro menant vers le centre de Montréal).

6.2.5.2 L'aménagement urbain

Un certain nombre d'équipements à Saint-Laurent sont situés le long du boulevard Thimens : la bibliothèque du Boisé, le service de police de la Ville de Montréal, l'école secondaire Saint-Laurent, le Centre de formation professionnelle Léonard-De Vinci, l'aréna Raymond-Bourque, le complexe sportif et le Centre des loisirs. Ce boulevard comprend également la Place Vertu qui est le plus vaste centre commercial de l'arrondissement (carte 6.1). Cet aménagement urbain, désigné comme « axe civique¹⁹⁷ » de Saint-Laurent, est formé de larges voies automobiles (photo 6.1). Il diffère du quartier du Vieux-Saint-Laurent où se situe l'ancienne bibliothèque du même nom (photo 6.2).

¹⁹⁷ http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7937,87275570&_dad=portal&_schema=PORTAL&id=4504&ret=/pls/portal/url/page/arrond_sla_fr/rep_annonces/rep_actualites/coll_actualites, consulté le 13 juillet 2019.



Carte 6.1 : Aménagement des équipements le long du boulevard Thimens à Saint-Laurent.

Source : Traitement par l'auteur 2019 à partir du fond de carte

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/lib_arr_fr/media/documents/carte_arr_sla.pdf, consulté le 25 août 2018.



Photo 6.1 : Boulevard Thimens avec vue vers la bibliothèque du Boisé.

Source: Google Street View 2018



Photo 6.2 : Rue de l'Église avec vue vers la bibliothèque du Vieux-Saint-Laurent.
Source : Google Street View 2018

L'aménagement urbain a des effets sur la fréquentation des équipements de quartier et notamment des bibliothèques publiques. En outre, des participant·e·s aux entrevues utilisant l'automobile ont expliqué qu'il·elle·s fréquentaient la bibliothèque du Boisé comme une étape au cours d'un parcours plus étendu. Cette citation en témoigne :

On est vraiment proche du Centre sportif, l'Aréna. Alors, les jeunes qui viennent, après le cours de natation, le cours de patinage, avant le hockey, tu les vois. Pour moi, c'est comme ça. Des fois, je fais plusieurs commissions, j'ai un peu de temps, mais pas assez pour rentrer à la maison, bin je vais m'arrêter à la bibliothèque [du Boisé] (U05-0-0-F-1).

D'autres participant·e·s ont soulevé des difficultés d'accessibilité à pied de la bibliothèque du Boisé, ainsi que les conséquences sur la clientèle et l'ambiance :

Du Boisé est pas dans un quartier, elle est à l'extérieur un peu. Fait que c'est des gens qui vont en voiture. Ici [au Vieux-Saint-Laurent], c'est une bibliothèque de "quartier" [insiste sur le mot], c'est des gens qui viennent majoritairement à pied, avec leur poussette, des personnes âgées qui sont avec leur... à monter les escaliers. Et les gens les reconnaissent, ils viennent ouvrir la porte. C'est une bibliothèque de "quartier" [nouvelle insistance], ça crée une ambiance particulière versus là-bas [à la bibliothèque du Boisé], où les gens sont de passage. (U10-0-0-F-1)

Je trouve ça malheureux que la bibliothèque soit là, parce que c'est un super beau concept qui se trouve à être au pire endroit possible dans l'arrondissement. C'est vraiment un boulevard où quand tu sors, si tu veux te rendre à un arrêt d'autobus, il faut que tu marches comme deux-trois minutes pour un arrêt d'autobus. Si tu veux te rendre à pied de chez toi à la bibliothèque du Boisé, t'as pas le choix de vivre dans le quartier juste en face de la bibliothèque parce que sinon, c'est inaccessible à pied. (U06-0-0-H-0)

En même temps, cette dernière citation met en valeur l'importance de l'accessibilité en transports en commun, car la bibliothèque du Boisé est desservie par le réseau d'autobus¹⁹⁸. Cela encourage la fréquentation des équipements de quartier, comme le signifie cette participante qui allait souvent à la bibliothèque du Boisé avec ses enfants :

Number 1 is the *bibliothèque* du Boisé. The bus comes directly from here, and it brings us right to the *bibliothèque*. So it's no problem. It's really easy for us to get here. (U01-1-1-F-1)

6.2.5.3 La propreté et la sécurité

Enfin, les entrevues ont révélé un autre facteur de fréquentation des équipements et d'appréciation du quartier de résidence : la propreté et la sécurité. Notons de plus que ce thème a été davantage abordé par les participant·e·s immigrant·e·s. Les citations suivantes illustrent cela :

Il y a aussi les quartiers que je trouve propres et calmes. Moi, je ne peux pas habiter n'importe où. (U09-1-1-F-1)

If there is an activity, like last week, there was an activity in the park here. We had a music group from Colombia. They came. There were like, maybe three police cars, with many officers, everywhere. So, we felt safe. You don't worry about the children. You don't feel scared. That's why I like being here. (U01-1-1-F-1)

6.3 Les facteurs spécifiques de fréquentation des bibliothèques publiques

6.3.1 La qualité et la gratuité des services

Les données issues des entrevues montrent que les participant·e·s fréquentaient les bibliothèques publiques en raison de la qualité des services. En outre, hormis l'offre d'activités dont nous avons déjà discuté, nombre d'entre eux·elles ont cité la diversité et la nouveauté des ouvrages, des revues et des journaux, ainsi que le prêt de DVD, de

¹⁹⁸ La ligne 171 depuis la station de métro Côte-Vertu, la ligne 128 depuis la station de métro du Collège et la ligne 263 plus spécifiquement destinée aux aîné·e·s.

jeux vidéo, de jeux de société et d'instruments de musique. Certain·e·s ont également déclaré qu'il·elle·s appréciaient l'accès à des ordinateurs, à internet sans fil et à un espace de jeux vidéo pour les adolescent·e·s.

Couplée au facteur de la qualité des services, la gratuité est aussi une raison qui favorise la fréquentation des bibliothèques publiques. Cela a été notamment signifié par une participante immigrante qui a expliqué comment elle a connu la bibliothèque du Boisé :

When I arrived here, I was checking the internet and I saw that you can have access to *bibliothèque* du Boisé. But I didn't understand at first that, just because by living here, you can have membership for free. I thought that you have to pay. Because back home we have to pay for membership, it was not free. I read it was 100 dollars for a family. But it's not for people that live in the... So, one night, we had, my children, because they were in *classe d'accueil*, the school... It was very beautiful what they did. They invited everything in the Ville-Saint-Laurent to the school, and they had a night for parents to get, to meet these people. So, they had people from the *bibliothèque*. And she explained to us that we don't have to pay anything because we live here. I mean, I was still a student, I didn't have lots of money. She said, "no, you don't have to pay. It's for free." We did membership, and that's how we started knowing *bibliothèque* du Boisé. (U01-1-1-F-1)

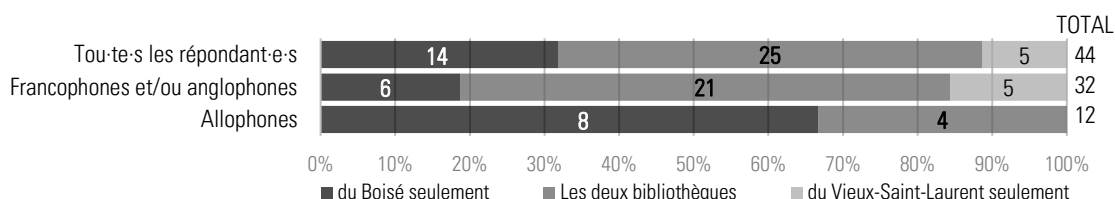
6.3.2 La langue et la francisation

6.3.2.1 La langue

La citation précédente soulève l'enjeu particulier de la fréquentation des bibliothèques publiques par les personnes immigrantes. Par ailleurs, les données mettent en lumière que la langue est un autre facteur répondant à cet enjeu.

En plus des collections en français et en anglais qu'on trouve dans la plupart des bibliothèques montréalaises, la bibliothèque du Boisé offre des collections en arabe, en espagnol et en langues chinoises. En association, elle propose des activités dans ces mêmes langues, notamment récréatives pour les enfants et les familles. Cette offre vise entre autres à attirer les personnes issues des minorités ethniques et les immigrant·e·s parfois hésitant·e·s à fréquenter une institution francophone.

De manière connexe, les données issues du questionnaire montrent que les usager·ère·s allophones fréquentaient plus exclusivement la bibliothèque du Boisé. En effet, les deux tiers d'entre eux·elles allaient seulement à celle-ci et aucun·e n'allait seulement à la bibliothèque du Vieux-Saint-Laurent (graphique 6.5). Ces données suggèrent que les collections en langues étrangères disponibles à la bibliothèque du Boisé favorisent sa fréquentation par les immigrant·e·s et les membres des minorités ethniques.



Graphique 6.5 : Fréquentation des bibliothèques publiques à Saint-Laurent selon la langue maternelle.
Source : Traitement par l'auteure des données du questionnaire.

Les entrevues triangulent ces données, car quelques participant·e·s immigrant·e·s ont déclaré être déjà allé·e·s ou être intéressé·e·s à aller aux activités pour enfants en langues étrangères. Pour ceux·celles dont la langue maternelle est concernée par ces activités, ces dernières représentent une occasion de transmission à leur(s) enfant(s). Ces extraits d'entrevues avec des femmes arabophones en témoignent :

In *bibliothèque du Boisé*, we come here for all activities that are offered, plus the activities in Arabic. So, there is an activity in Arabic, and I make sure they come here [...] To practice. Because they don't have the opportunity to practice unless I speak Arabic with them. Because all their friends speak French. At school, it's all French. (U01-1-1-F-1)

C'est sûr que si j'avais un atelier dans l'arabe que je connais, c'est quelque chose que j'irai avec ma fille, surtout s'il est donné plus régulièrement. Comme ça, on pourrait recommencer à l'exposer à l'arabe. (U15-1-1-F-1)

Néanmoins, cette dernière participante a ajouté :

Mais j'étais pas sûre de l'accent de celui qui allait le donner, parce que ça peut être une langue complètement différente, surtout que je ne connais pas l'arabe littéraire. Donc, je me suis dit, même si l'atelier se donnait en arabe littéraire pour satisfaire tout le monde, c'est pas quelque chose qui pourrait... (U15-1-1-F-1)

Ce témoignage soulève une complexité à laquelle ces activités en langues étrangères font face : la diversité linguistique. En outre, tel que le chapitre 3 a montré, la population de Saint-Laurent est d'une diversité socioethnique très importante. Ainsi, même si 16,0 % des résident·e·s sont de langue maternelle arabe, il·elle·s sont d'origines diverses, telles que libanaise, marocaine, syrienne, etc. L'arabe parlé dans ces pays diverge.

Durant l'immersion dans le terrain d'étude, la chercheure assista à quelques-unes de ces activités en langues étrangères offertes à la bibliothèque du Boisé. Pour l'activité annoncée en arabe, l'animateur parlait essentiellement en français. À cet égard, la participante aux entrevues qui avait l'habitude d'aller à ces activités avec ses enfants a exprimé son insatisfaction :

There was one activity last year, it was all in Arabic. But we had an activity last week. They had to do a card because we have a holiday for Muslims coming next month. But the activity was all in French. It was supposed to be in Arabic, but it wasn't [...] I understand, because many children don't speak. The person doing the activity has limited amount of time. He has to finish. And he can't explain. So, they prefer going in French, although it was supposed to be in Arabic. (U01-1-1-F-1)

D'autres participant·e·s, dont la langue maternelle n'est pas concernée par ces activités, ont exprimé divers doutes à l'égard de cette offre. Ces citations en témoignent :

Je n'ai jamais pensé exposer ma fille à un atelier en mandarin, juste pour la pertinence que je ne pense pas qu'une fois par mois, ou je ne sais pas à quelle fréquence, ça va être suffisant pour que ça soit intéressant pour elle [...] J'ai toujours pensé que l'atelier en mandarin, c'était pour ceux qui parlaient mandarin de langue maternelle. Je me suis jamais dit que ça serait cool d'amener ma fille. Je sais pas, peut-être j'ai pris pour acquis que c'était pas la population cible. (U15-1-1-F-1)

Je me dis qu'avant d'amener mes enfants à une activité, par exemple en arabe, je dois leur enseigner moi-même, ou mon épouse va leur enseigner l'espagnol qu'elle parle. Parce que si on les amène à une présentation en espagnol ou en arabe, ils vont rien comprendre. Alors non, on n'utilise pas tellement ces activités. (U07-0-1-H-1)

En parallèle, la chercheure a remarqué lors de l'immersion dans le terrain que des personnes s'étant d'abord présentées spontanément à ce type d'activités quittaient assez rapidement. En effet, tandis que les activités en espagnol ou en mandarin se déroulaient bien dans ces langues prévues, ces personnes ne comprenaient pas.

En somme, ces données montrent que la langue est un élément complexe intervenant dans la fréquentation des bibliothèques publiques. D'une part, l'offre de services en langues étrangères répond à un besoin spécifique des immigrant·e·s et des personnes issues des minorités ethniques. D'autre part, elle génère des appréhensions parmi les usager·ère·s ne pratiquant pas ces langues. Néanmoins, nous notons que ces activités sont populaires et qu'elles s'inscrivent dans l'importante diversité des services offerts par les bibliothèques publiques.

6.3.2.2 La francisation

Une autre activité visant les immigrant·e·s consiste en des ateliers de conversation en français pour adultes. Aucun·e participant·e au questionnaire ou aux entrevues n'a déclaré y être déjà allé·e. Afin de compléter ces données, la chercheure assista à plusieurs de ces ateliers aux bibliothèques du Boisé et du Vieux-Saint-Laurent. Elle constata que chaque séance réunissait un nombre restreint de personnes (deux à sept). Ces données suggèrent alors que ces activités attirent peu d'usager·ère·s. Il peut y avoir plusieurs explications à cela. D'une part, ce même type d'activités de conversation en français est également offert dans d'autres espaces à Saint-Laurent, comme à l'organisme communautaire CARI visant explicitement les immigrant·e·s. La clientèle se divise alors. D'autre part, rappelons qu'un certain nombre de répondant·e·s au questionnaire et de participant·e·s aux entrevues ont invoqué qu'il·elle·s n'assistaient pas à des activités pour adultes à cause d'un manque de temps et de disponibilité, notamment en raison de leur statut familial. Tandis que plus de la moitié des ménages à Saint-Laurent ont un ou plusieurs enfants, nous pensons que la fréquentation des

ateliers de conversation en français pour adulte offerts à la bibliothèque publique s'inscrit dans cette conjoncture¹⁹⁹. Pour compenser, des immigrant·e·s utilisent d'autres activités leur permettant de concilier francisation et vie familiale, tel qu'en témoigne cette citation tirée des entrevues :

Aux heures du conte, on a une maman qui vient avec sa petite fille qui est un peu trop jeune pour le groupe. Mais elle vient à l'heure. Elle est d'origine asiatique, elle vient pour apprendre le français. Comme ça, elle écoute des histoires en français et elle apprend les mots graduellement. (U10-0-0-F-1)

En bref, bien qu'il y ait peu d'usager·ère·s aux ateliers de conversation en français à la bibliothèque, nous pensons que ce type d'activité visant à la francisation répond à un besoin des immigrant·e·s et les encourage à fréquenter la bibliothèque.

6.3.3 L'éducation des enfants et la saisonnalité

6.3.3.1 L'éducation des enfants

Les données montrent que le statut familial est un facteur clé de fréquentation des équipements de quartier à Saint-Laurent, notamment parce que les parents profitent de l'offre d'activités pour occuper leur(s) enfant(s). À la bibliothèque publique, il·elle·s y vont également dans un souci d'éducation. D'une part, quasiment tous les parents participant aux entrevues ont exprimé l'objectif de « développer le goût de la lecture » chez leur(s) enfant(s). Ceci a paru, quelles que soient les dimensions socioethniques des parents. D'autre part, certain·e·s ont déclaré qu'il·elle·s fréquentaient la bibliothèque publique dans le cadre des devoirs d'école.

¹⁹⁹ C'est notamment pour cette raison que des organismes communautaires comme le CARI Saint-Laurent offrent un service de garde d'enfants pendant que leurs usager·ère·s assistent à leurs activités.

6.3.3.2 La saisonnalité

Par ailleurs, un certain nombre de participant·e·s ont précisé qu'il·elle·s fréquentaient plus régulièrement la bibliothèque publique en hiver que durant l'été, notamment les femmes ayant un ou plusieurs enfants. Dans ce sens, voici ce qu'une mère a déclaré :

La bibliothèque, je la fréquente beaucoup plus en hiver que durant l'été. Je pense que c'est comme ça pour beaucoup de gens [...] L'été, on passe beaucoup de temps à l'extérieur, je suis pas du genre à dire "y'a une activité à la bibliothèque, on va aller s'enfermer à l'intérieur et aller voir cette activité." Donc, ça serait probablement quelque chose que je vais utiliser plus en hiver. (U09-1-0-F-1)

Ces données montrent que les bibliothèques publiques font partie d'un ensemble d'équipements de quartier qui se complètent les uns les autres. En outre, les parcs publics et les piscines extérieures sont davantage fréquentés durant les congés d'été pour le loisir des enfants, tandis que les bibliothèques publiques le sont plus au cours de l'année scolaire et en hiver²⁰⁰.

6.3.4 L'architecture

Ouverte en 2013, la bibliothèque du Boisé est une des premières bibliothèques publiques issues du programme de Rénovation, d'Agrandissement et de Construction de bibliothèques (RAC) entrepris par la Ville de Montréal dans les années 2000. Son architecture est le fruit d'un concours remporté par le consortium Cardinal Hardy, Labonté Marcil et Éric Pelletier architectes (photo 6.3). Elle a gagné plusieurs prix dont le *Grand Prix d'excellence en architecture* décerné par l'Ordre des architectes du Québec en 2015 et le *Prix d'excellence du bâtiment écologique* décerné par l'Institut royal d'architecture du Canada en 2017.

²⁰⁰ De surcroît, nous pensons que les fréquentations des équipements selon les périodes de l'année sont d'autant plus marquées dans les régions climatiques ayant de forts contrastes saisonniers, comme au Québec.



Photo 6.3 : Architecture de la bibliothèque du Boisé

Source : Architectes en consortium Cardinal Hardy | Labonté Marcil | Eric Pelletier,
<https://www.architecteslm.com>, consulté le 10 octobre 2020.

Les données montrent que l'architecture de la bibliothèque du Boisé est un autre facteur qui encourage les résident·e·s de Saint-Laurent à fréquenter cet équipement. Notamment, des participant·e·s ont déclaré apprécier la grandeur et la luminosité, tel qu'illustrent ces citations :

L'immeuble est nouveau et donne envie d'y aller (S63-1-1-F-1)

J'aime le fait que ce soit grand et spacieux. J'aime beaucoup l'aménagement extérieur, paysagé. (U11-0-1-F-1)

Je l'ai pris en photo je sais pas combien de fois. Pour moi, c'est une fierté. À chaque fois qu'il y a la photo sur la page [Facebook], je la partage et j'écris un petit

commentaire. Je suis fière de présenter la bibliothèque du quartier. Et j'ai des commentaires par la suite "vous êtes chanceux. Nous, on a pas ça." Ça me fait vraiment plaisir. Et à chaque fois qu'on va faire des retours de livre et que je stationne, je regarde les lettres qui sont devant en inox, et je reste là, même si ça fait déjà quatre ans, je suis émerveillée. Je regarde aussi la petite passerelle. J'aime beaucoup. (U13-1-1-F-1)

D'autres participant·e·s ont ajouté qu'il·elle·s appréciaient les espaces spécifiquement aménagés pour les enfants, dans lesquels ces derniers peuvent parler et jouer :

C'est une bibliothèque qui est physiquement très accessible pour les enfants [...] C'est un beau lieu où je peux la laisser courir un petit peu devant la fenêtre sans avoir à m'inquiéter et à lui courir après. (U12-0-0-F-1)

C'est pas juste une bibliothèque. J'ai beaucoup aimé la section des enfants. Je trouve que c'est très accueillant. Malgré le fait que c'est une bibliothèque, les enfants peuvent parler. (U15-1-1-F-1)

Il y a également des espaces pour adolescent·e·s, une salle de jeux vidéo et des locaux de travail en groupe qui sont très fréquentés, notamment par les élèves de l'école secondaire Saint-Laurent qui se trouve juste à côté de la bibliothèque du Boisé. Voici ce qu'une participante a déclaré à ce sujet :

Je trouve que la façon que la bibliothèque est faite n'est pas une bibliothèque où on va et on ne parle pas. Les gens parlent. On peut partager. Les gens viennent en groupes [les adolescent·e·s]. Des fois ils sont trop grands, les groupes. La transition entre la bibliothèque : un endroit où tu t'assoies, tu lis, et puis un autre endroit où c'est comme... ça approche un peu du centre d'achat, où les gens parlent et se promènent. Les enfants courent. Des fois c'est difficile, mais c'est accueillant, je pense. La grandeur est accueillante. (U05-0-0-F-1)

Cependant, ce dernier témoignage soulève en même temps une « difficulté » sous-jacente. En effet, la mitoyenneté d'espaces ouverts accueillant différentes vocations et types d'usager·ère·s (enfants, adolescent·e·s, étudiant·e·s, travailleur·se·s autonomes, personnes âgées) est inconfortable pour certain·e·s, notamment à cause du bruit. Parfois, il y a des tensions qui poussent des usager·ère·s à moins fréquenter la bibliothèque, comme des participant·e·s ont expliqué :

Je sais que beaucoup se plaignent du bruit [les personnes âgées]. Une de leurs critiques est qu'il y a beaucoup de bruit : "moi, je viens pour me relaxer." (U11-0-1-F-1)

J'me suis tanné du bruit dans cette bibliothèque. Parce que c'est une bibliothèque à aires ouvertes. Malgré que c'est un super bel édifice, avec des certifications environnementales, il reste qu'il y a un problème fondamental, je pense, dans le bâtiment, c'est que tout est ouvert et on entend tout. Il n'y a pas moyen d'y avoir du silence habituellement, à moins d'y aller le soir, ou très tôt le matin. Et ça pour moi, ça brise un peu l'objectif d'aller dans une bibliothèque. (U06-0-0-H-0)

6.4 Les mécanismes entre la fréquentation des équipements de quartier et les interactions sociales et interethniques

6.4.1 Les usager·ère·s des équipements de quartier recherchent-il·elle·s des interactions sociales ?

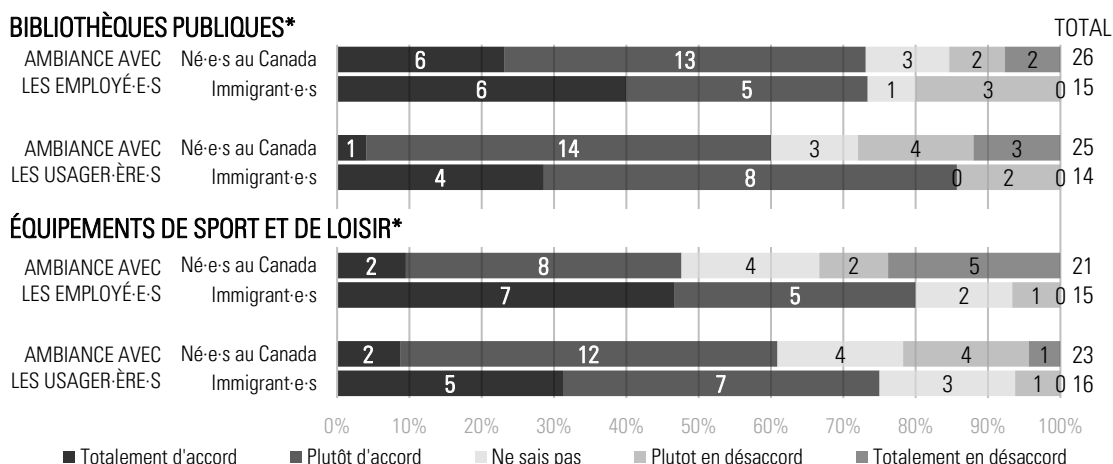
Au premier abord, les données montrent que les bibliothèques publiques sont vues comme des espaces de tranquillité où l'on ne va pas vraiment rencontrer d'autres personnes. Cette citation en témoigne :

Parce que souvent on va à la bibliothèque, on y va pour lire ou pour emprunter des livres, étudier et faire des activités seul. (U06-0-0-H-0)

De plus, nous avons vu que les répondant·e·s au questionnaire ont été plus nombreux·ses à déclarer fréquenter les équipements de quartier en raison de l'offre d'activités. Les raisons relatives à l'ambiance avec les employé·e·s et les autres usager·ère·s ont suscité plus d'incertitude. D'autre part, l'analyse des raisons de ne pas fréquenter les équipements montre que les répondant·e·s n'ont pas pour autant une mauvaise appréciation de ces ambiances. Tandis que ces premières données ne permettent pas de saisir si les interactions sociales sont recherchées au sein des équipements de quartier, analysons maintenant les données de façon plus fine.

À l'examen du graphique 6.6 à la page suivante, nous constatons que les personnes immigrantes ont été proportionnellement plus nombreuses que les non-immigrant·e·s

à déclarer qu'elles fréquentaient les bibliothèques publiques et les équipements de sport et de loisir en raison de l'ambiance avec les employé·e·s et avec les autres usager·ère·s.



Graphique 6.6 : Degré d'accord avec les raisons de fréquenter les bibliothèques publiques et les équipements de sport et de loisir à Saint-Laurent selon le statut d'immigrant·e.

Source : Traitement par l'auteur des données du questionnaire. * Les données incluent seulement les répondant·e·s ayant déclaré fréquenter ces espaces à Saint-Laurent.

Ces données suggèrent que les immigrant·e·s sont davantage à la recherche d'interactions sociales que les personnes non-immigrantes. Fréquenter les équipements de quartier et les activités s'y déroulant peut être une opportunité pour eux·elles de rencontrer des personnes. C'est ce qu'un immigrant a mentionné lors d'une entrevue :

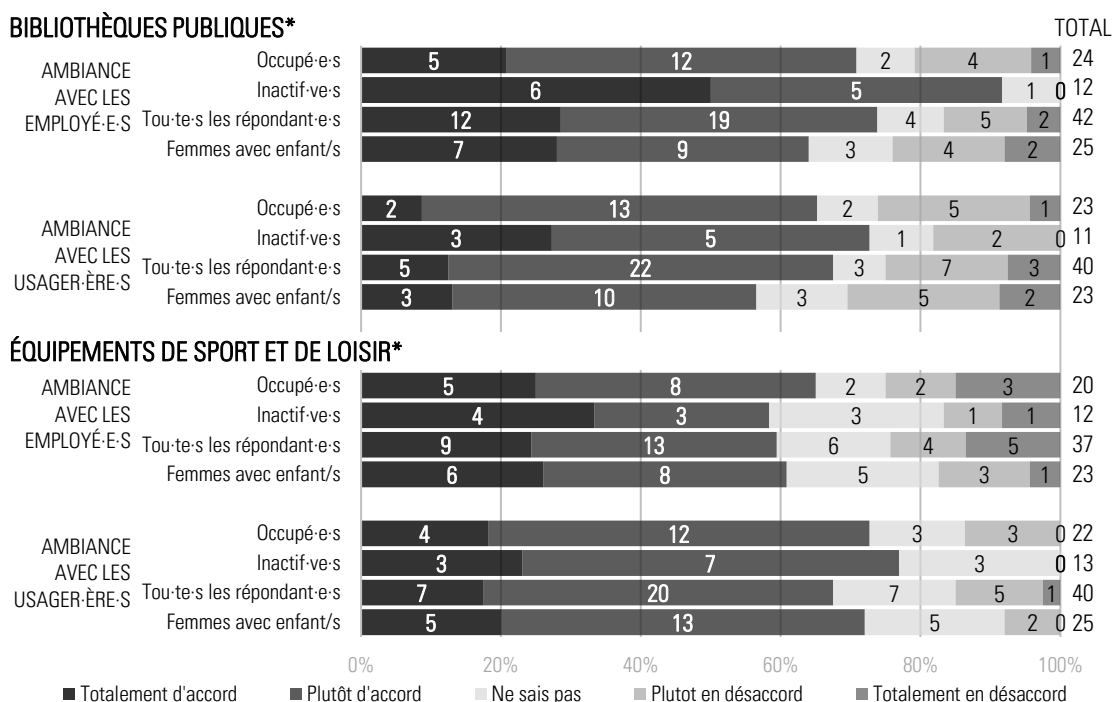
Comme on est tous des immigrants, peut-être, tout le monde a besoin de parler à l'autre. On trouve juste l'occasion pour discuter avec les gens. (U03-1-1-H-0)

Les données issues des entrevues renseignent davantage sur la recherche d'interactions sociales dans les équipements de quartier par les personnes retraitées. En effet, des participants appartenant à ce groupe ont mentionné :

Je me suis mis dans l'optique que je vais avoir un cours de dessin au Centre des loisirs [...] Y'a pas beaucoup d'amis là-dedans, parce que c'est des activités, la plupart du temps, que je fais seul. Y'a pas beaucoup de gens que je connais. Y'en aura peut-être plus au cours de dessin que je vais prendre. (U02-0-0-H-0)

On cherche à élargir notre cercle d'amis, à se faire de nouveaux amis [...] Peut-être que je ferai quelque chose comme ça. Parce que là je m'ennuie, et je me cherche un endroit où aller passer du temps. (U08-1-1-H-0)

De manière connexe, les répondant·e·s inactif·ve·s ont été proportionnellement plus nombreux·ses que les répondant·e·s occupé·e·s à déclarer fréquenter les bibliothèques publiques et les équipements de sport et de loisir en raison de l'ambiance avec les employé·e·s et avec les autres usager·ère·s. Le graphique 6.7 montre ces données.



Graphique 6.7 : Degré d'accord avec les raisons de fréquenter les bibliothèques publiques et les équipements de sport et de loisir à Saint-Laurent des répondant·e·s occupé·e·s ou inactif·ve·s, ainsi que des femmes ayant un ou plusieurs enfants de 14 ans et moins.

Traitement par l'auteure des données du questionnaire. * Les données incluent seulement les répondant·e·s ayant déclaré fréquenter ces espaces à Saint-Laurent.

Les données sont moins claires concernant les femmes ayant un(des) enfant(s). En effet, elles ont un peu plus plébiscité l'ambiance avec les employé·e·s et avec les autres usager·ère·s que les répondant·e·s dans leur ensemble dans les équipements de sport et de loisir, mais ce n'est pas le cas dans les bibliothèques publiques. Ces données ne permettent alors pas de saisir si les femmes avec enfant(s) recherchent des interactions

sociales dans les équipements de quartier, surtout dans les bibliothèques publiques. À cet égard et de manière connexe aux données qui montrent que le statut familial est un facteur d'indisponibilité pour certains parents, une participante a mentionné :

Avec deux enfants, j'ai une vie sociale assez remplie comme maman. (U10-0-0-F-1)

6.4.2 Les enfants comme mécanismes d'interactions sociales et interethniques

Les données décrites précédemment ne permettent pas de saisir si les femmes ayant un(des) enfant(s) recherchent des interactions sociales dans les équipements de quartier. Pourtant, l'analyse des pratiques spatiales au chapitre 5 a clairement montré que ces participantes y entretenaient plus fréquemment des interactions sociales, notamment interethniques.

En complément, les participantes aux entrevues ont expliqué les manières dont les interactions sociales et interethniques de quartier se créent spontanément par l'intermédiaire de leur(s) enfant(s) qui se mettent à jouer les uns avec les autres. Voici ce que certaines d'entre elles ont déclaré à ce sujet :

Les parcs, c'est facile avec les enfants. J'ai deux garçons, donc c'est la meilleure façon de socialiser. La plupart des mamans que je connais, c'est des rencontres qui ont eu lieu dans des parcs. Nos enfants jouent ensemble, on se met à jaser, et finalement, on a des atomes crochus, et ça se poursuit. Après ça, on fait des *playdates*. (U10-0-0-F-1)

C'est les enfants qui ont ouvert cette porte [...] C'est vraiment par les enfants que j'ai commencé à connaître plus de mamans au parc. C'est magique. (U12-0-0-F-1)

Ces citations triangulent les données qui ont mis en lumière que les équipements de sport et de loisir sont propices aux interactions sociales entre voisin·e·s. En l'occurrence, il s'agit des parcs publics avec des installations de jeux pour jeunes enfants (photo 6.4).



Photo 6.4 : Parc Grou à Saint-Laurent
Source : Google Street View 2018

D'autres femmes ont eu sensiblement les mêmes propos en ajoutant que les parcs ne sont pas les seuls espaces concernés, mais que les liens sociaux se créent et se maintiennent grâce à des rencontres répétées dans différents espaces du quartier :

C'est vraiment intéressant les rencontres qu'on peut faire juste en balançant nos enfants [...] Je pense que si j'avais pas d'enfant, j'aurais été juste après mes amis pour sortir dans un contexte planifié à l'avance. Mais j'ai l'impression qu'avec les enfants et surtout avec la garderie, on croise souvent par hasard des parents d'enfants dans deux activités parce qu'on habite tous dans les alentours. Mais sans enfants, j'ai pas l'impression que je vais parler à un inconnu dans la rue. (U15-1-1-F-1)

Je trouve que c'est beaucoup à travers les enfants. Parce que les enfants, ils ont pas de jugement trop. Les enfants commencent à jouer ensemble et ça amène à parler un peu. Et quand on se voit à plusieurs places, c'est agréable. Moi aussi, quand je travaille des fois, je vois quelqu'un dans le parc que j'ai vu à l'église, que j'ai vu à la bibliothèque. Et après tu partages un peu, on se donne des nouvelles. Et ça crée des liens [...] Pour moi, c'était comme ça. C'est les enfants qui ouvrent la porte. (U05-0-0-F-1)

Ces données identifient clairement les enfants comme étant des vecteurs d'interactions sociales et interethniques. De surcroît, des participantes ont ajouté que les sorties aux parcs leur permettent de contrer l'isolement parfois impliqué par leur travail de mère. Ce contexte familial constitue par ailleurs une des raisons pour lesquelles certaines ont déclaré apprécier de résider à Saint-Laurent. Les citations suivantes illustrent cela :

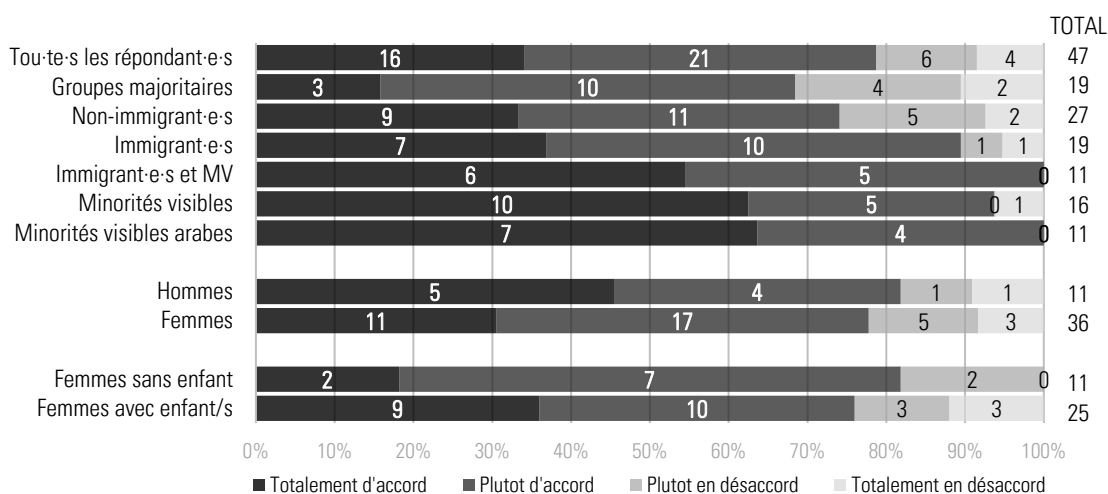
J'aime beaucoup l'arrondissement. C'est vraiment pour la famille, c'est vraiment bien : les activités, les parcs. Je me suis fait un réseau d'amies, je veux rester ici [...] C'est

très facile de se promener partout à Saint-Laurent et de rencontrer des gens, de faire des activités avec les enfants en même temps, et avoir un contact plus amical et agréable. Je suis restée à la maison pour plusieurs années, alors ces contacts-là étaient importants pour moi. (U05-0-0-F-1)

C'est très familial. Comme vous voyez ici les mamans, on se connaît toutes et on regarde toutes nos enfants [...] Y'a vraiment une belle vie communautaire, quand tu t'impliques un petit peu, tout le monde se met un peu à te reconnaître, autant aux services, au Centre des loisirs qu'ici, à la bib... Moi, je vais beaucoup à la bibliothèque du Vieux Saint-Laurent, parce que c'est à côté, à pied. Ça offre un quartier qu'on retrouve pas n'importe où. (U10-0-0-F-1)

6.4.3 L'action publique locale en matière de rapprochement interethnique

Il fut demandé aux répondant·e·s au questionnaire d'évaluer leur degré d'accord avec le fait que l'action publique locale aide les interactions sociales entre les divers groupes ethniques (totalement ou plutôt d'accord, plutôt ou totalement en désaccord). L'analyse des réponses montre que les trois quarts des répondant·e·s ont approuvé et qu'un tiers ont été totalement d'accord. Le graphique 6.8 montre ces données selon les dimensions socioethniques, le sexe-genre et le statut familial.



Graphique 6.8 : Degré d'accord avec le fait que l'action publique locale aide les interactions sociales entre les divers groupes ethniques selon les dimensions socioethniques, le sexe-genre et le statut familial.

Source : Traitement par l'auteure des données du questionnaire.

Les personnes immigrantes ont été proportionnellement plus nombreuses que les non-immigrant·e·s à être d'accord. De plus, ce sont les répondant·e·s issu·e·s des groupes majoritaires qui se sont montré·e·s le plus en désaccord, pendant que ce sont ceux·celles appartenant aux minorités visibles qui ont été les plus nombreux·ses à être totalement d'accord, notamment ceux·celles issu·e·s des minorités visibles arabes. Par ailleurs, notons que les hommes ont été proportionnellement plus nombreux que les femmes à déclarer être d'accord, notamment par rapport aux femmes sans enfant, mais aussi par rapport aux femmes ayant un ou plusieurs enfants de 14 ans et moins.

Parmi les répondant·e·s ayant déclaré être en accord avec le fait que l'action publique locale aide les interactions sociales entre les divers groupes ethniques, plus de la moitié ont justifié leur position en évoquant les équipements de quartier et les activités y prenant place. Selon eux·elles, « les lieux donnent une excuse pour se parler » (S19-1-0-H-1) et « beaucoup d'activités sont organisées par la ville et permettent aux gens de se côtoyer souvent dans une ambiance festive/relax » (S26-0-0-F-1). Quelques-unes ont plus spécifiquement cité des activités de sport et de loisir qu'elles fréquentaient notamment avec leurs enfants.

Les entrevues triangulent ces données. Notamment, une immigrante a raconté l'expérience qu'elle a vécue en fréquentant une activité sportive au Centre des loisirs de Saint-Laurent :

Le Centre des loisirs m'a permis de faire des connaissances avec des Québécois [...] Après chaque fin de session, on sort ensemble pour manger. Pendant cette période, on me pose des questions : c'est quoi nos plats traditionnels, comment on les prépare. C'est vraiment un échange de culture. Et même au fil des séances, pendant qu'on a une pause, on me pose beaucoup de questions [...] Ça tisse une relation, il y a une certaine confiance. Cette conversation, elle permet de s'ouvrir un peu plus. Et moi, j'étais ouverte pour toutes les questions : "Est-ce que je peux poser une question ? - Oui, allez-y." J'étais prête pour répondre à toutes leurs questions. Le Centre des loisirs, ça m'a permis de connaître j'aurais une vingtaine de personnes. Et avec toutes ces personnes, j'ai une bonne relation. Donc, pour moi, c'est le numéro un [rire]. (U13-1-1-F-1)

En complément, des répondant·e·s ont ajouté que selon eux·elles, la variété des activités permet d'attirer un public diversifié, surtout quand elles sont offertes aux enfants et aux familles. Voici la perception d'un participant issu des groupes majoritaires envers l'action publique locale :

Dans les parcs durant l'été, y'a plusieurs activités où les familles sont invitées à venir participer, comme des soirées de cinéma dans les parcs. Ils font ça dans tous les parcs de Saint-Laurent, ou presque. Vraiment, ils s'assurent qu'il y a aucun secteur qui est exclu. Cinéma, ou bien des fêtes de quartier avec des activités pour les enfants, des kiosques. Y'en a plein. (U06-0-0-H-0)

Néanmoins, la fréquentation d'une activité de loisir n'entraîne pas forcément la création de liens sociaux et interethniques. À cet égard, une participante a raconté l'expérience qu'elle a vécue lors d'une activité où elle ne se sentait pas à l'aise, notamment en raison de la différence d'âge avec les autres personnes :

I went to *Centre des loisirs* to learn how to crochet. But all the people were old women. So, I did not enjoy being there. They were all silent or talking to another. I didn't know if they know from another year before. I felt strange. I went for four sessions. I skip for the last three. I didn't go. (U01-1-1-F-1)

De plus, pendant que près d'un quart des répondant·e·s n'ont pas été d'accord avec le fait que l'action publique locale aide le rapprochement interethnique, certain·e·s ont exprimé des réserves sur le type des activités offertes. Il·elle·s ont notamment déploré des insuffisances de support visant directement les minorités ethniques ou d'opportunités pour partager et échanger, tel que ces citations en témoignent :

Variété des activités, mais il devrait y en avoir plus pour inclure les minorités. (S41-1-1-F-0)

Je trouve dommage qu'il n'y ait pas plus d'activités qui permettent des échanges. Parce que y'en a certaines, comme à chaque fois qu'il y a une présentation sur la bière, le vin, la cuisine moléculaire, il y a des dégustations qui viennent avec ça. Et même les jeux de société qui sont offerts dans les bibliothèques, on peut jouer ensemble, il y a des échanges. C'est plaisant parce que là, on peut plus côtoyer des gens et leur parler. Parce que souvent, quand c'est un exposé magistral, tu écoutes, tu peux poser quelques questions, mais il n'y a pas d'échanges entre les gens. J'aimerais qu'il y en ait plus, de ces activités où les échanges sont favorisés entre les gens. (U02-0-0-H-0)

Enfin, d'autres répondant·e·s ont exprimé des doutes vis-à-vis de la capacité des pouvoirs publics à rendre les frontières des groupes ethniques plus poreuses. Selon eux·elles, il y a « beaucoup d'activités, mais on ne se parle pas » (S38-0-0-F-1) et « people will always stick to their own culture. They might mingle, but not make lasting relationships » (S45-0-0-F-1). Cette représentation est également ressortie au cours de plusieurs entrevues, tel que ces extraits le montrent :

Ma question, c'est est-ce qu'ils arrivent vraiment à rassembler les membres de plusieurs communautés ? Ou bien, est-ce que, par exemple, l'activité qui était sur la calligraphie arabe avait la majorité des gens qui font partie de cette culture ? Je me dis oui, mais, est-ce que ça fonctionne vraiment ? Si c'est des activités qui sont là pour rassembler, est-ce que vraiment elles rassemblent ? Ou elles sont là spécifiquement pour inclure un certain groupe et c'est vraiment ce certain groupe qui se rend à ce genre d'activités ? Ça serait ma question. Parce que je suis pas sûre que j'irais nécessairement à une activité par rapport à la calligraphie arabe, je sais pas. Peut-être faire des bougeoirs, je sais pas. Apprendre l'espagnol et entendre d'autres personnes parler l'espagnol. C'est un choix personnel. Mais, je me dis : "comment est-ce qu'ils font vraiment pour attirer du monde de différentes cultures dans quelque chose qui est d'une culture spécifique ?" Ça doit vraiment pas être simple du tout. (U09-1-0-F-1)

Les communautés qui veulent s'isoler le peuvent. Mais, c'est pas ceux qu'on va voir dans les activités organisées par la ville. Des fois, on va voir les enfants, mais sans les parents. (U10-0-0-F-1)

Je sais pas vraiment ce que l'arrondissement pourrait faire de plus sans être comme politiquement incorrect. Vous voyez ce que je veux dire. Comment tu fais pour rassembler les personnes de différentes ethnies, mais de manière subtile, et sans comme... Donc, je sais pas vraiment ce qu'il pourrait faire... (U06-0-0-H-0)

6.5 Synthèse du chapitre 6 et discussion

Ce chapitre vise à expliquer certains facteurs de fréquentation des équipements de quartier, ainsi que les mécanismes y favorisant – ou pas – les interactions sociales et interethniques. Les données montrent tout d'abord que les activités de loisir jouent un rôle important dans ce processus et rejoignent ainsi les résultats d'autres recherches (Pettigrew et Tropp, 2011; Kim, 2012; Rich *et al.* 2015; Roult *et al.* 2017, 2019). En

effet, ces activités génèrent une force d'attraction dans les équipements de quartier, ainsi que des occasions pour les résident·e·s issu·e·s de divers groupes ethniques de se côtoyer (Breton, 1964). Néanmoins, les données montrent que les participant·e·s, notamment les non-immigrant·e·s et ceux·celles issu·e·s des groupes majoritaires, ne cherchent pas nécessairement à rencontrer d'autres personnes. Il·elle·s joignent les activités en premier lieu dans l'objectif de trouver une occupation, non seulement pour eux·elles-mêmes, mais surtout pour leur(s) enfant(s) (Audunson *et al.* 2011; Kim, 2012; Roult *et al.* 2018). Ensuite, les liens sociaux se nouent au fil du temps autour d'intérêts communs (Wessendorf, 2016; Neal *et al.* 2017, 2018; Piekut et Valentine, 2017), notamment entre les immigrant·e·s, les personnes inactives et les femmes ayant des enfants qui ont une plus grande propension à rechercher les interactions sociales afin de briser un certain isolement de leur vie quotidienne (Audunson *et al.* 2011; Guérin, 2014). Ici, non seulement les dimensions sociodémographiques de l'âge, du sexe-genre et du statut familial jouent un rôle comme point commun, mais aussi les dimensions socioethniques, comme le statut d'immigrant·e et la langue maternelle (Kim, 2012; S. Fortin *et al.* 2014; Wessendorf, 2016). En cela, les données de cette présente étude, ainsi que des recherches récentes montrent que l'offre de service dans les équipements de quartier peut favoriser – en partie – les interactions sociales et interethniques (hypothèse 2) dans le sens qu'elle favorise la fréquentation de ces espaces.

D'autres données mettent à jour des mécanismes en lien avec l'aménagement urbain et architectural (Amin, 2010; Iveson et Fincher, 2011; Chan, 2013; Wise et Velayutham, 2013). En outre, la propreté, la sécurité des espaces, ainsi que l'absence d'appropriation exclusive par un groupe donné jouent un rôle dans ce processus. Mais surtout, l'accessibilité à pied, ou tout au moins en transport en commun, est importante pour garantir la fréquentation des équipements de quartier par tou·te·s les résident·e·s, quelles que soient leurs dimensions sociodémographiques.

À cet égard, nous avons discuté dans le chapitre 3 que la bibliothèque du Boisé pourrait être qualifiée d'« espace interstitiel » où les résident·e·s de Saint-Laurent et issu·e·s des groupes ethniques divers peuvent se rencontrer, car elle se situe à la frontière de quartiers ayant des profils socioethniques différents (Remy, 1990). Les données de ce présent chapitre montrent que, bien que cette bibliothèque soit effectivement un espace où des liens interethniques se développent, l'aménagement urbain du large boulevard sur lequel elle se trouve crée une fracture spatiale entre les quartiers et ne garantit pas totalement la fréquentation par tou·te·s les résident·e·s, notamment les personnes âgées et/ou n'ayant pas d'automobile.

Toutefois, la bibliothèque du Boisé joue un rôle important dans le processus de production des relations interethniques de quartier à Saint-Laurent, et cela à plusieurs égards. D'une part, les données montrent que les bibliothèques publiques font partie d'un réseau d'équipements de quartier qui sont complémentaires les uns des autres et où les résident·e·s-voisin·e·s nouent des liens à force de se croiser. Notamment, dans un climat contrasté comme celui de Montréal, les bibliothèques deviennent une alternative aux parcs en hiver. Par ailleurs, elles offrent des services gratuits et répondent à des besoins essentiels, comme l'accès à l'information et l'aide à l'éducation des enfants. Elles sont particulièrement populaires auprès des populations immigrantes qui y vont non seulement dans le cadre de leur apprentissage de la société d'accueil (francisation, accès à la culture majoritaire), mais aussi pour se créer un réseau social (rompre l'isolement, discuter avec les employé·e·s, participer à des activités communes) (Audunson *et al.* 2011; Guérin, 2014). De plus, cette présente étude ne repère pas de situations reproduisant des rapports inégalitaires entre les usager·ère·s ou les employé·e·s issu·e·s des groupes majoritaires et d'autres issu·e·s des minorités ethniques (Le Gall et Meintel, 1997; Guérin, 2014; White et Martin, 2017). En cela, nous rejoignons des auteur·e·s qui ont plaidé que les bibliothèques publiques contribuent à l'inclusion des minorités ethniques et sont des espaces pouvant

favoriser les interactions interethniques (Elbeshausen et Skov, 2004; Johnson et Griffis, 2009; Audunson *et al.* 2011; Chan, 2013).

Néanmoins, les données montrent que les interactions sociales et interethniques sont loin d'être automatiques à la bibliothèque publique. D'une part, tandis qu'elles tentent de devenir des « tiers lieux » (Oldenburg, 1989) et qu'elles ont diversifié leur offre de services pour attirer de nouveaux·elles usager·ère·s, notamment les familles et les adolescent·e·s (Cliche et Martel, 2014; Martel, 2012, 2015, 2018), il y a parfois des tensions entre ces nouvelles fonctionnalités et l'image traditionnelle des bibliothèques comme un espace d'introspection (White et Martin, 2017; Derbas Thibodeau et Poirier, 2019). D'autre part, les activités *se voulant* communes ne sont parfois pas adaptées aux interactions sociales, notamment les présentations magistrales, et font face à des difficultés pour rassembler des participant·e·s issu·e·s de divers groupes sociaux, comme les aîné·e·s et les jeunes adultes ne fréquentant pas les activités pour les familles, ou bien les personnes issu·e·s des groupes majoritaires ne voyant pas l'intérêt d'aller dans un atelier donné dans une langue étrangère. En cela, nous observons que la dimension de la langue joue un rôle important pour que des interactions interethniques aient lieu dans les activités offertes dans les équipements et à la bibliothèque. Enfin, tandis que des participant·e·s ont suggéré des limites dans le pouvoir de l'action publique locale en matière de rapprochements interethniques, les données suggèrent que d'autres mécanismes de l'ordre des représentations interviennent dans le processus de production des relations interethniques de quartier et à la bibliothèque publique. C'est ce que nous examinons dans le chapitre suivant.

CHAPITRE 7

LA COMPLEXITÉ DES REPRÉSENTATIONS DE L'ETHNICITÉ

7.1 Introduction du chapitre 7

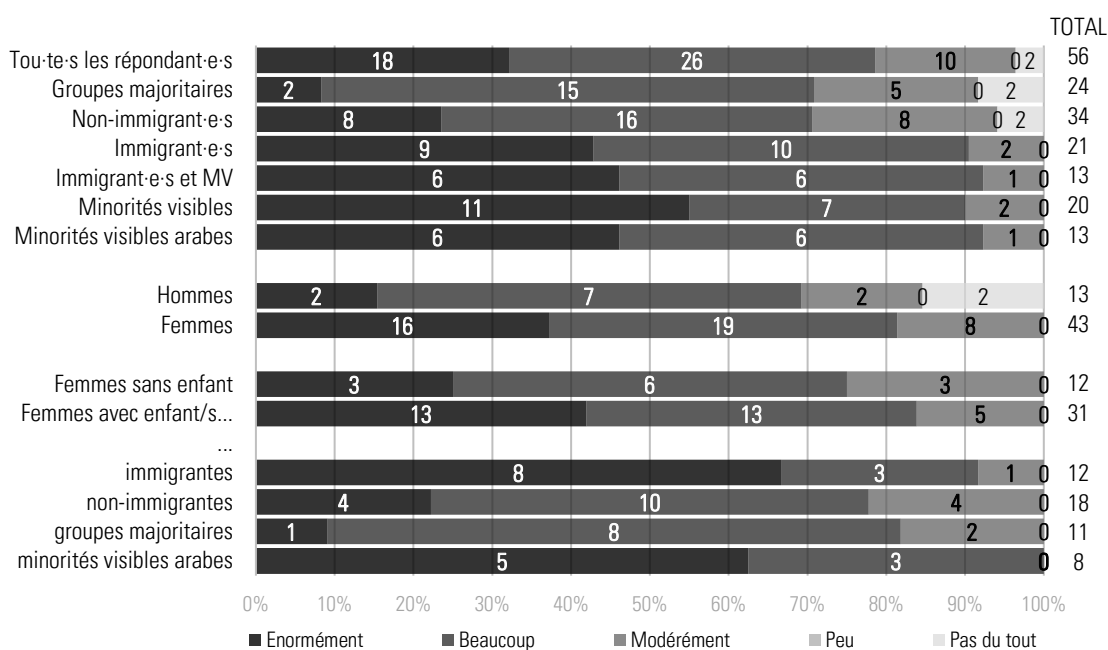
L'objectif de ce chapitre est de mieux comprendre la teneur des représentations de l'ethnicité dans le processus de production des relations interethniques de quartier. Il s'agit entre autres de tester l'hypothèse (3) selon laquelle les représentations interethniques sont modulées selon la fréquence des interactions entre les groupes. Dans un premier temps, nous décrivons les représentations réciproques des groupes et de la coexistence afin d'examiner les correspondances avec la fréquence des interactions qui a été rapportée précédemment. Il s'agit ensuite de saisir les dimensions sur lesquelles se construisent-reproduisent les frontières entre les groupes, comme la langue et la religion, ainsi que la modulation des appartenances ethniques. En même temps, nous analysons la teneur des discours sur la diversité de la part des résident·e·s de Saint-Laurent pour identifier si les représentations interethniques et les sentiments d'appartenance s'inscrivent dans les mêmes courants de pensée que les discours de gestion de la diversité ethnoculturelle (hypothèse 4).

7.2 Le lien entre les représentations interethniques et la fréquence des interactions

7.2.1 L'appréciation de la coexistence interethnique

Afin de recueillir des informations sur les représentations interethniques, il fut demandé aux répondant·e·s au questionnaire d'évaluer leur degré d'appréciation de

côtoyer des personnes d'une autre origine ethnique que la leur à Saint-Laurent (énormément, beaucoup, modérément, peu ou pas du tout). L'analyse des réponses montre que plus des trois quarts des répondant·e·s appréciaient beaucoup ou énormément cela. Le graphique suivant montre ces données selon les dimensions socioethniques, le sexe-genre et le statut familial.



Graphique 7.1 : Degré d'appréciation de côtoyer des personnes d'une autre origine ethnique à Saint-Laurent selon les dimensions socioethniques, le sexe-genre et le statut familial.

Source : Traitement par l'auteur des données du questionnaire.

Les personnes immigrantes ont été proportionnellement plus nombreuses que les non-immigrant·e·s à déclarer apprécier énormément ou beaucoup de côtoyer des personnes d'une autre origine ethnique que la leur à Saint-Laurent. De plus, ce sont les répondant·e·s issu·e·s des groupes majoritaires qui ont été les moins nombreux·ses à se prononcer ainsi, alors que ce sont ceux·celles issu·e·s des minorités visibles qui ont montré le plus d'appréciation positive, notamment ceux·celles issu·e·s des minorités visibles noires et latino-américaines.

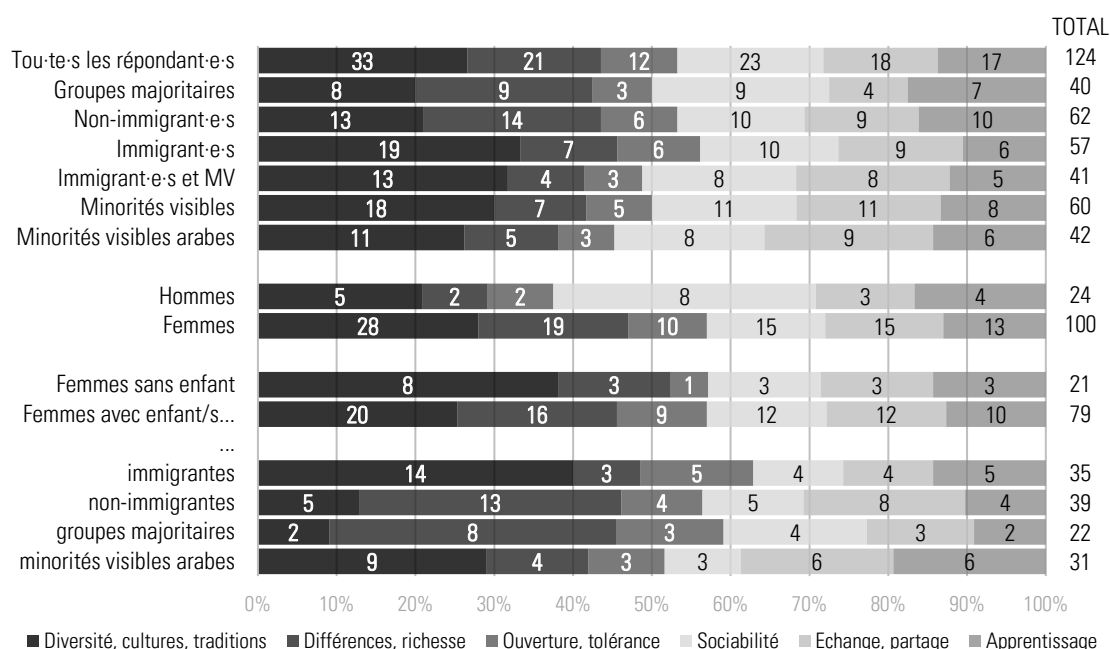
Par ailleurs, les femmes ont été plus nombreuses que les hommes à déclarer apprécier énormément ou beaucoup la coexistence interethnique, notamment celles ayant un ou plusieurs enfants de 14 ans et moins. Néanmoins, notons que les non-immigrantes et celles issues des groupes majoritaires ont été proportionnellement moins nombreuses à se prononcer ainsi que l'ensemble des répondant·e·s, tandis que l'appréciation des femmes ayant des enfants et issues des minorités visibles arabes a été très positive.

7.2.1.1 Les raisons d'apprécier la coexistence interethnique

Afin de justifier l'appréciation positive de côtoyer des personnes d'une autre origine ethnique que la leur à Saint-Laurent, les répondant·e·s au questionnaire ont employé plus de mots s'inscrivant dans le courant de pensée diversité (66), comme « cultures », « différences », « richesse » et « ouverture » – qui réfèrent à la reconnaissance des minorités ethniques (White, 2017); puis dans le courant dialogue (58) comme « apprendre », « échanger » et « partager » – qui cherchent à favoriser les interactions et l'accommodation intergroupe; et aucun dans le courant discrimination qui réfère à la stigmatisation et aux inégalités.

À l'examen du graphique 7.3 à la page suivante, nous constatons que les personnes immigrantes et/ou issues des minorités visibles ont eu une plus grande propension à employer le mot « diversité » et à faire référence aux spécificités « culturelles » et aux « traditions », alors que les répondant·e·s non-immigrant·e·s et issu·e·s des groupes majoritaires ont préféré le mot « différence » et ont été plus nombreux·ses à discuter plus généralement de la « richesse de l'apport de la différence » (S18-0-0-F-1). Les premières ont également été plus enclines à employer les mots « échange » et « partage » pendant que les second·e·s ont davantage référé à l'« apprentissage ». À cet égard, un certain nombre de répondant·e·s ont associé les mots « culture » et « différence » à ceux d'« apprendre » et « partager ». Selon eux·elles, la coexistence

interethnique « permet d'en apprendre sur d'autres cultures » (S08-0-0-H-0) et de « partager des modes de vie différents » (S20-0-0-F-1).



Graphique 7.2 : Occurrence des mots employés pour justifier l'appréciation positive de la coexistence interethnique selon les dimensions socioethniques, le sexe-genre et le statut familial.

Source : Traitement par l'auteure des données du questionnaire.

Les entrevues triangulent ces données, tel que ces extraits en témoignent :

On est d'origines complètement différentes. Quand on discute, on apprend plein de choses les uns sur les autres, les nourritures, les plats. (U11-0-1-F-1)

Côtoyer les gens qui mangent des choses différentes, qui parlent différentes langues, qui ont une tradition différente dans leur maison, qui sont capables de partager ça dans la classe, je trouve que c'est une richesse. (U15-1-1-F-1)

Un jeune homme issu des groupes majoritaires a encore plus valorisé la coexistence interethnique comme une occasion d'apprendre en racontant son expérience d'avoir grandi à Saint-Laurent :

Par exemple, l'influence de mes amis qui sont originaires de Saint-Laurent et qui sont pour la plupart des fils et des filles d'immigrants. J'ai incorporé des aspects de leurs cultures et de leurs manières de penser à ma propre manière de penser. Ce qui fait que

j'ai tendance à m'attaquer à des problèmes, ou à des situations auxquelles je fais face, avec une attitude un peu différente, ou avec des idées un peu différentes. En fait, je prends le meilleur des différentes cultures que je côtoie et je vais l'incorporer à moi-même [...] Je suis reconnaissant envers la situation de l'arrondissement pour m'avoir donné l'opportunité d'interagir avec des personnes qui étaient issues de différentes communautés culturelles. Je trouve ça extrêmement enrichissant. (U06-0-0-H-0)

En association, un autre argument qui a été souvent apporté par des parents pour justifier l'appréciation positive de la coexistence interethnique est l'idée que « la diversité amène une ouverture d'esprit » (S34-1-0-F-0). Notamment, selon un participant issu des groupes majoritaires et ayant eu des enfants à Saint-Laurent :

C'est comme une vaccination. On injecte un peu et ça devient naturel d'avoir des étrangers [...] Je regarde mes enfants, comment ils ont grandi là-dedans, eux autres c'est naturel, la diversité. Et j'espère que c'est devenu naturel autant pour moi que pour eux. C'est ce que je ressens. (U02-0-0-H-0)

Une autre participante immigrante et issue des minorités visibles arabes a raconté l'expérience qu'elle vit avec sa fille :

Mes enfants, ils me parlent de leurs amis et de leur culture. Ça me fait plaisir et je suis curieuse de savoir. Ma fille, son amie, elle vient d'Inde. Je ne me rappelle plus de sa religion, en tout cas, elle est végétarienne. Et ma fille, elle m'a dit "maman, je sais pas si je mange devant elle, est-ce que ça va lui faire mal ?" Ça me fait plaisir que ma fille soit consciente à cet âge, elle a 10 ans. Est-ce qu'elle va offenser son amie qui est assise à côté d'elle quand elle va manger de la viande. Je lui ai dit "tu lui expliques, tu peux discuter avec elle si ça la dérange. Quand tu as de la viande, changes de place et tu lui parleras à la récréation. Il faut communiquer." Elle me dit d'accord, et après, elle lui a dit : "non, ça dérange pas, parce que je sais que chacun mange en fonction de sa religion et de ses coutumes." Ça me fait plaisir que mes enfants connaissent les différentes cultures. (U13-1-1-F-1)

Ainsi, nous notons que les enfants jouent un rôle important dans la manière dont les participant·e·s se représentaient la coexistence interethnique. Les femmes ayant un ou plusieurs enfants de 14 ans et moins, quelles que soient leurs dimensions socioethniques, ont davantage fait référence aux enfants en association avec des mots s'inscrivant dans le courant de pensée diversité, comme « tolérance » et « ouverture ». Selon elles, la coexistence interethnique permet de « donner l'exemple de tolérance et

d'acceptation aux enfants » (S36-0-1-F-1) et « le partage de culture et l'ouverture d'esprit sont des valeurs que je souhaite transmettre à mon fils » (S32-1-1-F-1).

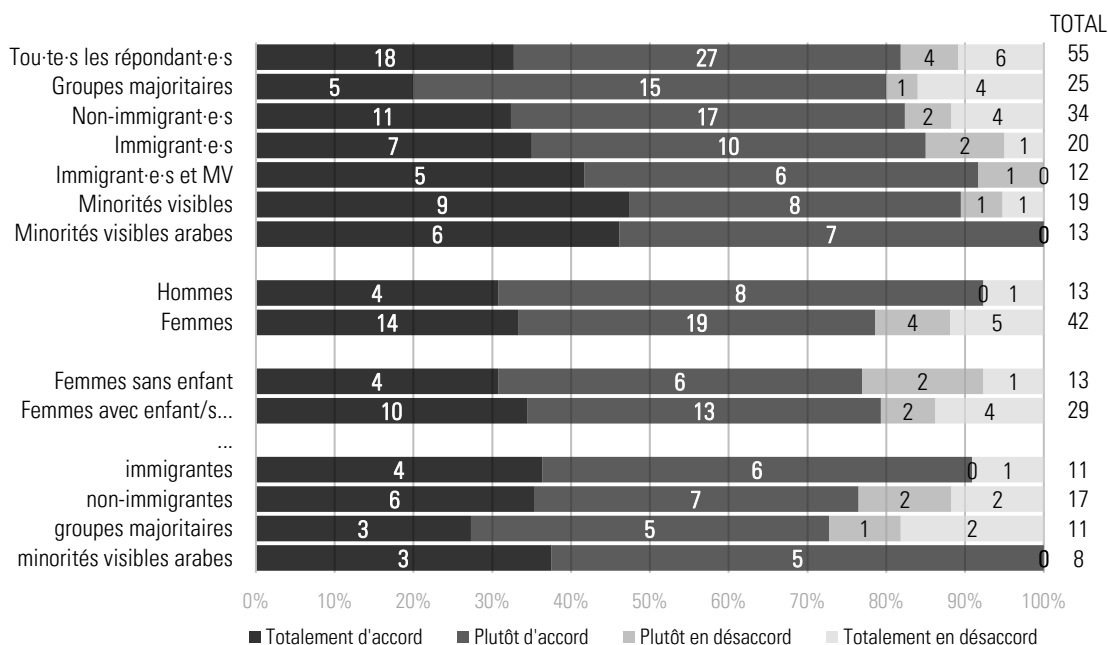
Les hommes, quant à eux, ont proportionnellement utilisé plus de mots s'inscrivant dans le courant de pensée dialogue qui met l'accent sur la sociabilité, mais sans nécessairement faire référence à des dimensions socioethniques. Pour eux, il s'agit de « rencontrer les voisins » (S04-0-0-H-0) et de satisfaire « les besoins de la vie matériels et morales » (S53-1-1-H-0).

7.2.1.2 Les raisons de ne pas apprécier la coexistence interethnique

Aucun·e participant·e aux entrevues n'a déclaré ne pas apprécier la coexistence interethnique. Néanmoins, parmi les répondant·e·s au questionnaire, quelques-un·e·s ont fourni quelques raisons disparates d'apprécier modérément ou pas du tout cela. Selon certain·e·s, les personnes issues des minorités ethniques et les immigrant·e·s sont « irrespectueux » (S46-0-0-F-0), « generally unaware of the moral and ethical qualities of Western life » (S01-0-0-H-0) et « violent and rude » (S03-0-0-H-1). D'autres arguments plus modérés ont souligné les « valeurs différentes » (S22-1-0-F-0), les « signes religieux » (S46-0-0-F-0) et l'« exclusion » (S45-0-0-F-1).

7.2.2 La perception de la facilité de développer des liens interethniques de quartier

Il fut aussi demandé aux répondant·e·s au questionnaire d'évaluer leur degré d'accord avec le fait qu'il est facile de développer des liens sociaux avec des personnes d'une autre origine que la leur à Saint-Laurent (totalement ou plutôt d'accord, plutôt ou totalement en désaccord). L'analyse des réponses montre que plus des trois quarts des répondant·e·s ont approuvé et qu'un tiers ont été totalement d'accord. Le graphique suivant montre ces données selon les dimensions socioethniques, le sexe-genre et le statut familial.



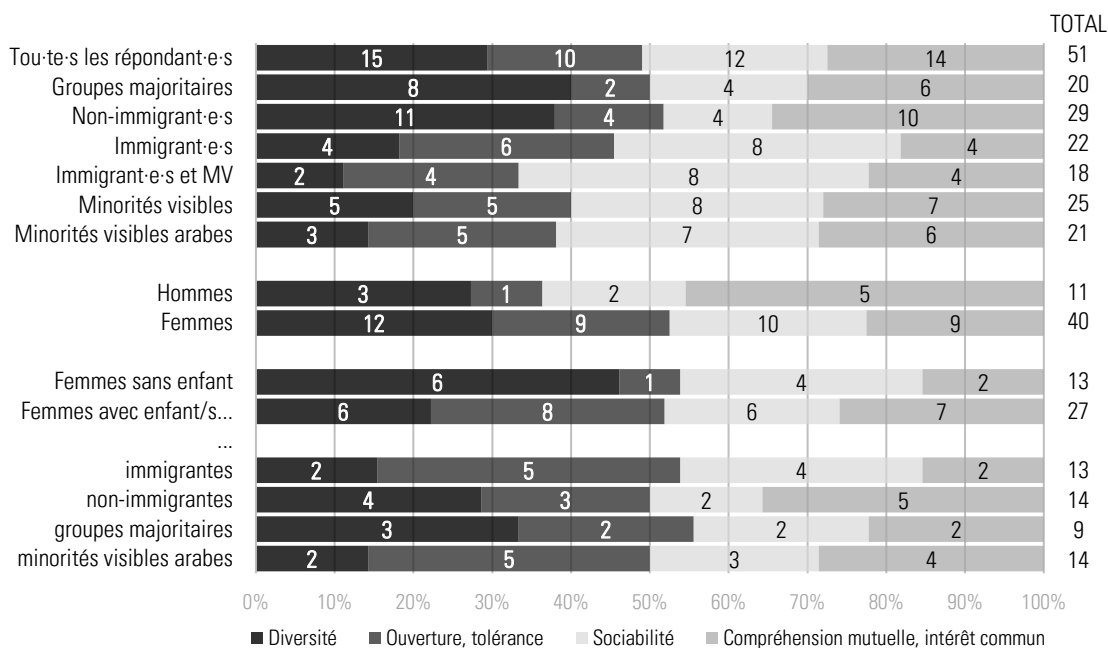
Graphique 7.3 : Degré d'accord avec le fait qu'il est facile de développer des liens sociaux avec des personnes d'une autre origine à Saint-Laurent selon les dimensions socioethniques, le sexe-genre et le statut familial.
Source : Traitement par l'auteure des données du questionnaire.

Les personnes immigrantes ont été proportionnellement un peu plus nombreuses que les non-immigrant·e·s à être d'accord qu'il est facile de développer des liens sociaux avec des personnes d'une autre origine ethnique que la leur à Saint-Laurent. De plus, ce sont les répondant·e·s issu·e·s des groupes majoritaires qui ont été les moins nombreux·ses à se prononcer ainsi, alors que ce sont de ceux·celles issu·e·s des minorités visibles qui ont été le plus en accord, notamment ceux·celles issu·e·s des minorités visibles arabes.

Les hommes ont été proportionnellement plus nombreux que les femmes à déclarer être d'accord qu'il est facile de développer des liens sociaux avec des personnes d'une autre origine ethnique que la leur à Saint-Laurent, y compris par rapport aux femmes ayant un ou plusieurs enfants de 14 ans et moins. Notamment, celles issues des groupes majoritaires ont été proportionnellement moins nombreuses à se prononcer ainsi que leurs homologues immigrantes et/ou issues des minorités visibles arabes.

7.2.2.1 Les raisons de percevoir les liens interethniques comme faciles

Les répondant·e·s au questionnaire ayant déclaré qu'il est facile de développer des liens interethniques ont employé autant de mots s'inscrivant dans le courant de pensée diversité (25) que dans le courant dialogue (26). Le graphique 7.4 montre ces données selon les dimensions socioethniques, le sexe-genre et le statut familial.



Graphique 7.4 : Occurrence des mots employés pour justifier qu'il est facile de développer des liens interethniques à Saint-Laurent selon les dimensions socioethniques, le sexe-genre et le statut familial.
Source : Traitement par l'auteure des données du questionnaire.

Les personnes immigrantes et/ou issues des minorités visibles ont davantage discuté des espaces de quartier comme vecteurs de sociabilité intergroupe. Selon certaines : « there are various places where people can meet » (S51-1-1-F-1) et « les familles vont souvent au parc, alors les personnes commencent à se parler » (S09-1-1-F-1). Les répondant·e·s non-immigrant·e·s et issu·e·s des groupes majoritaires ont été quant à eux·elles plus enclin·e·s à déclarer que les liens interethniques sont facilités à cause du contexte de « diversité », comme ces citations le montrent : « les contacts sont

inévitables » (S26-0-0-F-1) et il est « impossible de vivre à Saint-Laurent sans nouer des liens avec des personnes issues des communautés culturelles » (S10-0-0-F-0).

De manière connexe, presque tou·te·s les participant·e·s aux entrevues ont mentionné qu'il·elle·s ont développé des liens avec des voisin·e·s d'une autre origine ethnique que la leur. Ces extraits en témoignent :

Je suis dans un tout petit espace. Y'a toutes sortes de cultures. Ça fait qu'on devient amis avec eux, forcément, parce que c'est nos voisins. Et en général, je vous dirais que ça se passe plutôt bien. (U06-0-0-H-0)

On a un lien très tissé avec nos voisins. On habite dans des maisons de ville qui sont très proches. Une cuisine pour l'autre, on s'échange les vêtements, on s'échange les recettes, on s'échange notre jardin. (U15-1-1-F-1)

Néanmoins, les répondant·e·s ont souvent associé cette raison démographique à des conditions favorisant les liens interethniques. Parmi eux·elles, un certain nombre ont évoqué la nécessité d'une « ouverture ». C'est notamment le cas pour ces personnes immigrantes et/ou issues des minorités visibles qui ont déclaré qu'il est facile d'entretenir des relations avec des personnes d'une autre origine que la leur à Saint-Laurent parce que « les gens sont ouverts et accueillants » (S28-1-0-F-1) et « à cause de l'ouverture d'esprit de la majorité des résidents » (S07-1-1-F-1). Cette nuance est également partagée par des participant·e·s issu·e·s des groupes majoritaires, comme cette réponse issue d'une entrevue le montre :

Je pense que dès qu'il y a une ouverture d'esprit des deux bords, c'est ça qui est important [...] Et d'essayer de juger le moins possible. Je pense pas que ce soit possible de ne pas juger du tout. Je pense que c'est juste de garder un certain respect et de comprendre le point de vue de l'autre, des deux côtés évidemment. (U10-0-0-F-1)

À cet égard, les femmes ayant un(des) enfant(s) ont été plus enclines à employer des mots s'inscrivant dans le courant de pensée diversité, comme « tolérance » et « ouverture ». Les hommes ont quant à eux davantage soulevé la nécessité d'un « intérêt commun des deux partis » (U55-0-0-H-0), comme cette citation en témoigne :

Si on trouve un point de discussion, oui. Sauf que j'ai de la difficulté, par exemple, à faire un lien avec les gens asiatiques parce que j'ai peu de choses communes. Par contre, comme j'ai visité le Maghreb, aussitôt que je vois quelqu'un qui vient du Maghreb, j'ai un point de contact. Je peux dire "ah, j'ai vu ça." Je leur demande d'abord d'où ils viennent, et ça fait une façon d'aborder la personne. (U02-0-0-H-0)

7.2.2.2 Les raisons de percevoir les liens interethniques comme difficiles

Diverses raisons ont été évoquées pour expliquer la difficulté de développer des liens interethniques à Saint-Laurent. De manière générale, certain·e·s répondant·e·s ont suggéré que c'est à cause de la gêne ou du manque de sociabilité de quartier :

Il y a une certaine crainte de déranger ou insulter l'autre. (S41-1-1-F-0)

Because we don't know our neighbors anymore (generally speaking/contemporary condition). Note that this feels more pronounced in Ville-Saint-Laurent than it did in our previous (more urban, however) neighborhood of Mile-End. (S61-0-0-F-1)

Mais, d'autres arguments plus spécifiques ont été évoqués selon les dimensions socioethniques des répondant·e·s. Notamment, les personnes immigrantes et/ou issues des minorités visibles ont eu une plus grande propension à rapporter des discriminations, comme en témoignent ces citations :

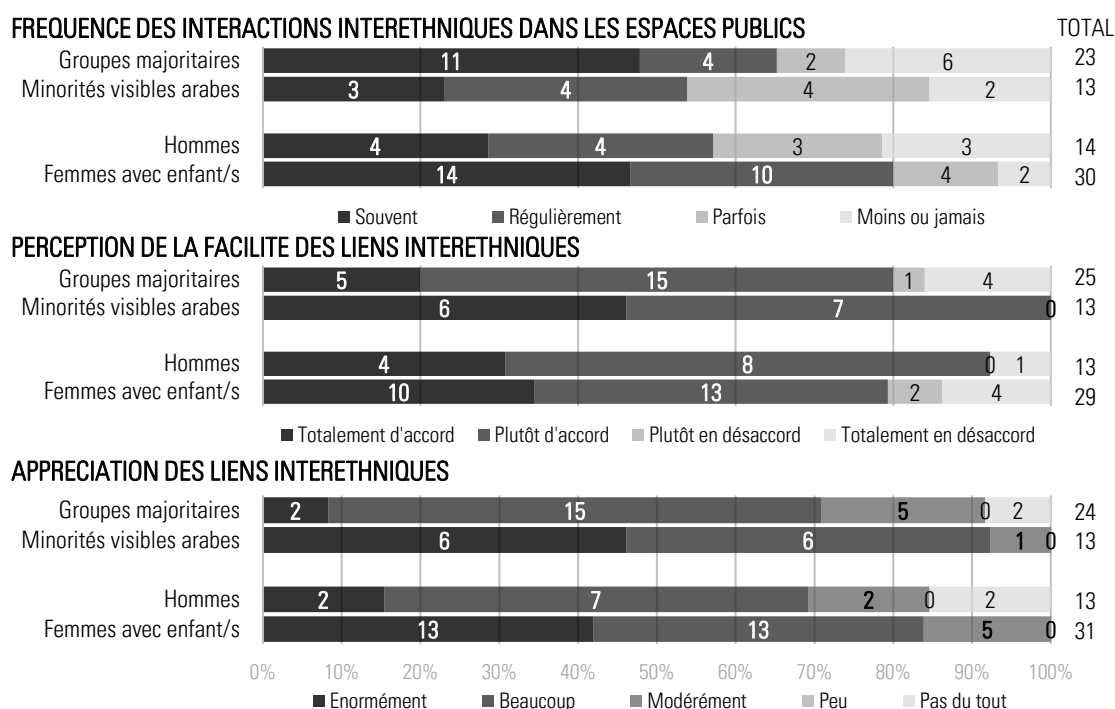
Nous sommes victimes de préjugés raciaux. (S14-1-1-F-1)

C'est pas aussi facile que ça pourrait l'être. Parce que y'a des gens qui sont très ouverts qui vont venir et commencer à poser des questions : "ta fille, quel âge elle a ?" des choses comme ça. Et, y'en a beaucoup d'autres qui ne veulent rien savoir, qui ne vont même pas te regarder dans les yeux, qui vont être comme "non, cette personne, je m'associe pas avec elle, je vais comme dire à mon enfant de rester loin." (U09-1-0-F-1)

Les répondant·e·s non-immigrant·e·s et issu·e·s des groupes majoritaires ont quant à eux·elles davantage référé à des difficultés de l'ordre des « différences de valeurs » (S03-0-0-H-1), de la « langue » (S37-0-0-F-1) ou de la « religion » (S46-0-0-F-0). Nous revenons plus longuement sur cela plus tard dans ce chapitre.

7.2.3 Discussion : le *hiatus* entre les représentations interethniques et la fréquence des interactions

Nous avons observé au chapitre 5 que les non-immigrant·e·s et notamment les répondant·e·s issu·e·s des groupes majoritaires entretenaient plus d'interactions interethniques que ceux·celles issu·e·s des minorités visibles, notamment issu·e·s des minorités visibles arabes. Pourtant, ceux·celles issu·e·s des groupes majoritaires ont été proportionnellement moins nombreux·ses à déclarer qu'il était facile de développer des liens interethniques et d'apprécier cela, tandis que c'est l'inverse pour les répondant·e·s issu·e·s des minorités visibles arabes (graphique 7.5).



Graphique 7.5 : Comparaison entre la fréquence des interactions interethniques dans les espaces publics, le degré d'accord avec le fait qu'il est facile de développer des liens interethniques et le degré d'appréciation selon l'appartenance aux groupes majoritaires ou aux minorités visibles arabes, le sexe-genre et le statut familial.

Source : Traitement par l'auteure des données du questionnaire.

On observe des données semblables concernant les femmes ayant des enfants : elles ont déclaré entretenir plus fréquemment des interactions interethniques que les hommes, mais elles ont été moins en accord avec le fait qu'il est facile de développer

des liens sociaux avec des personnes d'une autre origine ethnique que la leur. En revanche, elles ont été proportionnellement plus nombreuses que les hommes à déclarer apprécier énormément ou beaucoup cela.

Ces données confirment qu'il existe un *hiatus* entre les pratiques sociales interethniques et les perceptions de celles-ci (De Rudder, 1990, 1991). En cela, il n'est pas possible de valider totalement l'hypothèse (3) selon laquelle les représentations interethniques sont modulées selon la fréquence des interactions entre les groupes. Entretenir fréquemment des interactions avec des personnes d'une autre origine ethnique n'entraîne pas nécessairement des appréciations plus favorables de la coexistence interethnique. Tandis que des participant·e·s ont exposé des motifs référant à l'ouverture et à la fermeture des groupes, nous tentons maintenant d'expliquer et de « comprendre quand et pourquoi [les frontières de l'ethnicité] sont fixes ou fluides, poreuses ou infranchissables » (Juteau, 2018).

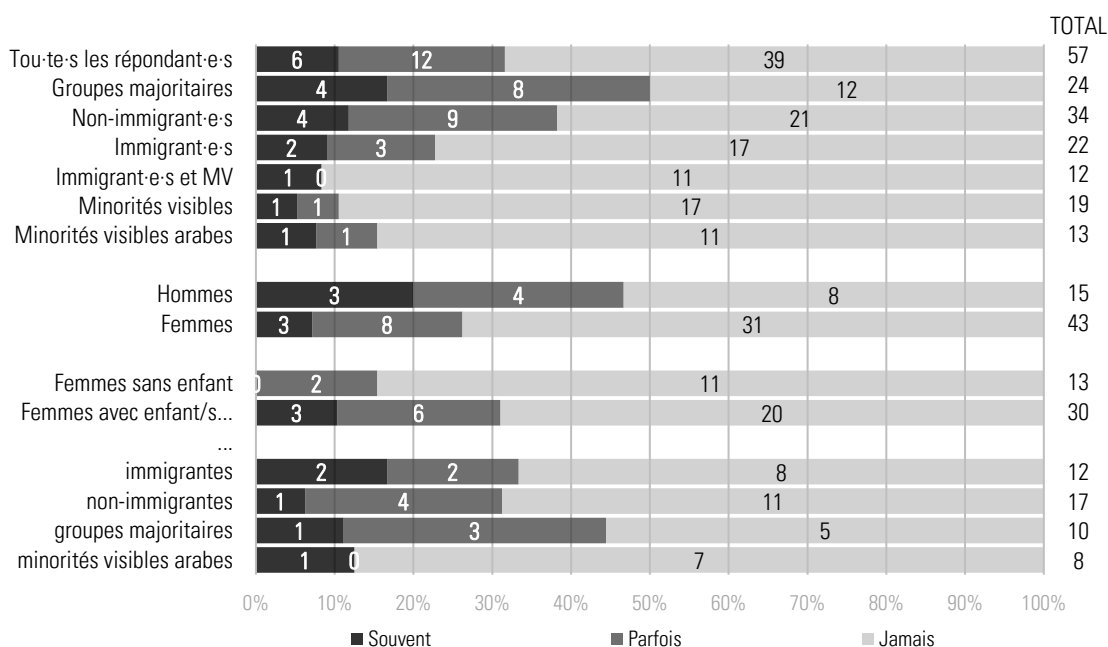
7.3 Les représentations réciproques des groupes ethniques

Afin d'analyser la construction de la face externe des frontières ethniques, ou autrement dit des représentations réciproques des groupes ethniques, des données furent collectées sur la perception de certains marqueurs de l'identité ethnique, comme la langue et la religion (Juteau, 2015[1999]).

7.3.1 La perception des langues étrangères dans l'espace public

Il fut demandé aux répondant·e·s au questionnaire d'évaluer la fréquence à laquelle il·elle·s se sentaient mal à l'aise quand des personnes parlaient une autre langue que leur langue maternelle, le français ou l'anglais dans l'espace public à Saint-Laurent (souvent, parfois, jamais). L'analyse des réponses montre qu'un tiers des répondant·e·s se sentaient parfois ou souvent mal à l'aise (graphique 7.6). Les personnes immigrantes

ont été proportionnellement moins nombreuses que les non-immigrant·e·s à avoir déclaré se sentir parfois ou souvent mal à l'aise. De surcroît, la moitié des répondant·e·s issu·e·s des groupes majoritaires se sont prononcé·e·s ainsi, alors que ce sont ceux·celles issu·e·s des minorités visibles qui se sont montré·e·s le moins mal à l'aise, notamment ceux·celles issu·e·s des minorités visibles noires ou latino-américaines. Les hommes ont été proportionnellement plus nombreux que les femmes à déclarer se sentir souvent ou parfois mal à l'aise, mais celles ayant un ou plusieurs enfants de 14 ans et moins ont été plus enclines à se déclarer ainsi que celles sans enfant. Notamment, c'est le cas de presque la moitié des femmes issues des groupes majoritaires comparativement à un tiers des immigrantes.



Graphique 7.6 : Fréquence à laquelle les répondant·e·s se sentaient mal à l'aise quand des personnes parlaient une autre langue que leur langue maternelle, le français ou l'anglais dans l'espace public à Saint-Laurent selon les dimensions socioethniques, le sexe-genre et le statut familial.

Source : Traitement par l'auteure des données du questionnaire.

Par ailleurs, les langues les plus mentionnées comme suscitant cette émotion étaient l'arabe, le chinois et des « langues asiatiques » non identifiées. Plus spécifiquement,

les femmes, notamment celles ayant des enfants, ont déclaré plus d'appréhension envers l'arabe, tandis que les hommes ont davantage cité des langues asiatiques.

7.3.1.1 Les raisons d'être mal à l'aise à l'égard d'une langue étrangère

La raison la plus souvent citée afin de justifier la perception négative d'entendre une langue étrangère dans l'espace public était de ne pas comprendre. Notamment les femmes ayant un ou plusieurs enfants de 14 ans et moins ont déclaré être gênées, car elles « ne peu[vent] pas rentrer dans la discussion » (S37-0-0-F-3). Par exemple, une participante aux entrevues, bien qu'elle n'ait pas déclaré se sentir mal à l'aise à l'entente d'une langue étrangère, a raconté l'expérience qu'elle a vécue en fréquentant une activité fréquentée majoritairement par des personnes d'une autre langue maternelle que la sienne :

J'ai discuté avec les personnes. Mais, j'ai pas gardé vraiment de contact. C'est peut-être que c'était très anglophone. Ça me dérange pas, mais j'avais un peu plus de misère à embarquer dans la discussion, c'est juste ça. Ça me dérange vraiment pas en soit, mais, c'est peut-être un aspect aussi. (U11-0-1-F-1)

De manière connexe, des répondant·e·s, notamment des femmes, ont témoigné des perceptions plus négatives, à l'instar de celle-ci qui a déclaré se sentir exclue :

Don't speak my language even when including me in the circle. Make me feel like an outsider. Make me feel unwanted. (S45-0-0-F-1)

D'autres répondant·e·s percevaient l'usage d'une langue étrangère dans l'espace public comme un « refus d'intégration » (S22-1-0-F-0). À cet égard, une participante aux entrevues a raconté des commentaires qui lui arrivait d'entendre sur les minorités asiatiques :

Les commentaires que j'entends, c'est... Comme les Asiatiques, par exemple, ils travaillent fort, ils ne dérangent pas, ils ont leur travail, leur maison; mais ils s'intègrent pas beaucoup, ils restent seulement entre eux. (U05-0-0-F-1)

De surcroît, des répondant·e·s, notamment issu·e·s des groupes majoritaires, ont témoigné certaines craintes de minorisation, comme ces citations le montrent :

Grande quantité de personnes, me sens minoritaire au Québec. (S18-0-0-F-1)

Because I don't understand them and feel like I'm in a foreign country - a hostile foreign country. (S01-0-0-H-0)

En même temps, des répondant·e·s ont exprimé des perceptions relatives aux tensions historiques entre les groupes majoritaires et cristallisées dans la langue au Québec. Selon eux·elles, la « langue de travail est le français » (S39-0-0-H-0) et « si des employés des restaurants et commerces [parlent une langue étrangère] c'est un manque de respect » (S42-0-0-F-1). Voici ce qu'un participant issu du groupe Canadien français a exprimé lors d'une entrevue :

La seule chose qui m'agace pour les langues, c'est quand quelqu'un parle français, mais exige de se faire servir en anglais dans un commerce. C'est la seule chose qui m'agace, parce que j'me dis "tu parles français, pourquoi tu fais ça ?" Mais sinon, quand ils parlent entre eux, n'importe quelle langue, ça me dérange pas. (U14-0-0-H-1)

Une autre participante issue de deuxième génération de l'immigration, francophone, mais utilisant davantage l'anglais au quotidien et s'identifiant d'origines « multiple bilingual/multilingual » a raconté certaines tensions qu'elle ressentait régulièrement :

Mon conjoint a inventé le terme intéressant de "minorité audible" parce que souvent... Lui, il est [originaire d'Amérique du Sud²⁰¹] et dès qu'il ouvre la bouche, ça paraît qu'il est pas d'ici, même si son français est bon et que son anglais est excellent [...] Du point de vue du vieux québécois, y'a des boulots qu'il a pas eu. On a quand même conscience que, des fois, ça serait avantageux de s'appeler Jean-François et d'avoir un accent hyper québécois. Des fois c'est mieux pour lui de parler français avec un accent espagnol, que de consentir à parler anglais, parce que l'exotisme de l'espagnol passe avant l'anglo [...] On avait des voisins très Québécois [...] Et cette voisine, qui parlait uniquement le français, elle commence à nous sortir "à Ville-Saint-Laurent, l'élection va passer aux libéraux à cause des anglo et des immigrants." (U12-0-0-F-1)

²⁰¹ Origine amalgamée afin d'anonymiser la participante.

7.3.1.2 Les perceptions positives d'entendre des langues étrangères

Quelles que soient leurs dimensions socioethniques, plusieurs participant·e·s aux entrevues ont rapporté des raisons d'apprécier d'entendre des langues étrangères dans leur vie quotidienne. Notamment, certain·e·s ont déclaré que c'est « intéressant » et une « richesse », comme ces citations le montrent :

Y'a des hispanophones, des gens voilés, des Asiatiques, des anglophones qui essaient de parler français. C'est intéressant, c'est sympathique [...] Comme l'endroit où je travaillais [à Saint-Laurent], on était 45, et quelqu'un avait calculé le nombre de langues différentes qu'on pouvait avoir des conversations, c'est-à-dire qu'il y avait au moins deux locuteurs de cette langue. C'était 11, c'est assez élevé. J'adore ce genre d'interaction. (U02-0-0-H-0)

Je trouve que c'est une richesse de découvrir les autres cultures, d'entendre les autres langues. À l'activité de stimulation du langage, chacun parle une langue différente avec son enfant. Je trouve ça bien que les enfants soient exposés à d'autres langues. Ça leur permet de réaliser qu'il n'y a pas juste le français, et leur langue maternelle dans le monde, dans la vie. (U15-1-1-F-1)

Plus spécifiquement, d'autres ont expliqué que c'est une opportunité de communiquer et de mieux comprendre les personnes d'une autre origine ethnique :

Ma fille s'intéresse beaucoup à l'espagnol, elle a une amie mexicaine, elle veut avoir plus de mots quand elle va lui parler. C'est sûr que les langages restent toujours une porte de communication avec l'autre. Ça permet d'avoir plus de relations et de comprendre aussi la culture des autres. (U13-1-1-F-1)

En même temps, ces extraits suggèrent que les parents sont enclins à apprécier d'entendre des langues étrangères dans leur quartier, car ils perçoivent cela comme une occasion d'apprentissage pour leurs enfants. En prolongement, des participant·e·s ayant grandi à Saint-Laurent ont expliqué qu'il s'agit d'une habitude pour eux·elles :

Je m'en rends même plus compte. Parfois, je les devine, je me dis "c'est ça, ça, ça." À force de les entendre, je sais tout de suite parfois, j'anticipe. Pour moi, c'est le quotidien. (U11-0-1-F-1)

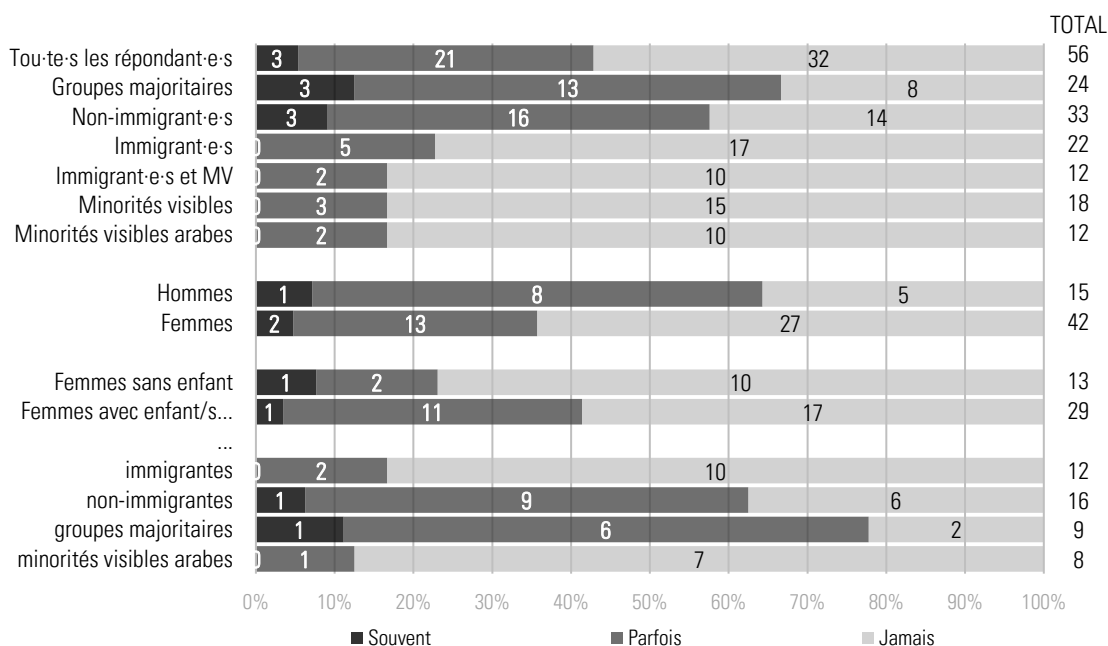
J'aime bien entendre les différentes langues. Je trouve, souvent, c'est des belles langues et c'est amusant à écouter, même si je ne comprends pas. L'arabe, je trouve

ça beau. Je suis capable même de détecter des différences phonétiques entre l'arabe du Maghreb et l'arabe libanais, parce que y'a plein de Maghrébins et de Libanais ici, fait qu'on finit par le constater. Je m'amuse à essayer de les deviner. (U06-0-0-H-0)

Enfin, à l'instar de ce participant, plusieurs ont fait part qu'il·elle·s appréciaient essayer de deviner les langues étrangères entendues dans l'espace public.

7.3.2 La perception des religions dans l'espace public

Il fut demandé aux répondant·e·s au questionnaire d'évaluer la fréquence à laquelle il·elle·s se sentaient mal à l'aise quand il·elle·s voyaient des signes religieux dans l'espace public à Saint-Laurent (souvent, parfois, jamais). L'analyse des réponses montre qu'entre un tiers et la moitié des répondant·e·s se sentaient souvent ou parfois mal à l'aise (graphique 7.7).



Graphique 7.7 : Fréquence à laquelle les répondant·e·s se sentaient mal à l'aise quand il·elle·s voyaient des signes religieux dans l'espace public à Saint-Laurent selon les dimensions socioethniques, le sexe-genre et le statut familial.

Source : Traitement par l'auteure des données du questionnaire.

Les non-immigrant·e·s ont été proportionnellement plus nombreux·ses que les personnes immigrantes à avoir déclaré se sentir souvent ou parfois mal à l'aise. De surcroît, les deux tiers des répondant·e·s issu·e·s des groupes majoritaires se sont prononcé·e·s ainsi, alors que ce sont ceux·celles issu·e·s des minorités visibles qui se sont montré·e·s le moins mal à l'aise. Les hommes ont été proportionnellement plus nombreux que les femmes à déclarer se sentir souvent ou parfois mal à l'aise, mais celles ayant un ou plusieurs enfants de 14 ans et moins ont été plus enclines à se déclarer ainsi que celles sans enfant. Notamment, c'est le cas des trois quarts des femmes issues des groupes majoritaires.

Par ailleurs, plus des trois quarts des répondant·e·s ayant déclaré se sentir souvent ou parfois mal à l'aise en voyant des signes religieux dans l'espace public ont cité l'islam, pendant qu'un quart a cité la chrétienté et/ou le judaïsme. Plus spécifiquement, les hommes ont davantage cité la chrétienté et les femmes ont déclaré plus d'appréhension envers le judaïsme, notamment celles ayant des enfants. Concernant l'islam, les données ne montrent pas de modulation selon le sexe-genre et le statut familial pendant que la quasi-totalité des répondant·e·s ont cité des vêtements référant à cette religion, comme le niqab et la burqa. En même temps, un quart a déclaré se sentir mal à l'aise avec des comportements, mais sans préciser lesquels ni la religion associée.

7.3.2.1 Les raisons d'être mal à l'aise face à l'expression de l'appartenance religieuse

Afin de justifier la perception négative des signes religieux dans l'espace public, quelques répondant·e·s ont témoigné de leur « impression de personne pas intégrée et refermée » (S15-1-1-F-1). Notamment, les personnes d'apparence religieuse juive sont sujettes à ces représentations, comme ces citations le montrent :

Signes juifs : communauté qui ne s'implique pas dans le quartier en dehors des leurs.
Dommage de ne pouvoir profiter de ce peuple et leur histoire. (S18-0-0-F-1)

J'étais allé au parc Houde l'autre jour. Y'avait plein de mères juives et de pères juifs avec leurs enfants. Les enfants jouaient pas ensemble, c'était séparé, les parents n'interagissaient pas avec les autres. Tandis qu'il y avait une grand-maman haïtienne avec ses deux petits-enfants, elle parlait à ma fille, quand ma fille allait trop loin, elle la renvoyait, elle me parlait "comment ça va ? quel âge elle a ? et bla bla bla." Donc, je pense que la religion [soupir] je sais pas si c'est une question de pratique, de croyance, ou vraiment seulement culturelle. Y'a certaines sectes qui sont plus fermées que d'autres. (U12-0-0-F-1)

Mais, les raisons les plus souvent citées afin de justifier la perception négative de l'expression de l'appartenance religieuse étaient relatives aux rapports de sexe-genre, notamment par certaines répondantes qui interprétaient les vêtements religieux comme un objet de « diminution de la liberté de la femme » (S18-0-0-F-1) et de « domination de la femme par l'homme » (S35-0-0-F-1). À cet égard, voici l'opinion d'une participante aux entrevues :

Les voiles complets me dérangent du point de vue féministe [...] Y'a rien dans le Coran qui est antiféministe. Dans le fond, c'est une interprétation politique, dans plusieurs cas, notamment en Arabie Saoudite ou certains pays qui ont mis ça tellement à son apogée oppressive. Donc, ça me dérange d'un point de vue féministe, parce que je crois pas que c'est nécessairement religieux [...] Le hijab me dérange moins, évidemment que le niqab, ou la burqa qu'on voit aussi beaucoup moins. N'empêche qu'à Ville-Saint-Laurent, je pense qu'on en voit plus qu'ailleurs à Montréal. Mais même le fait que les femmes orthodoxes, juives, très orthodoxes doivent se cacher les poignets, les genoux, les chevilles et les cheveux. Franchement, si les hommes ont tant de misère à se contrôler, peut-être que c'est eux qui devraient rester chez eux. (U12-0-0-F-1)

Notons que la quasi-totalité des participant·e·s ayant abordé ce thème a été des femmes, notamment issues des groupes majoritaires, à l'instar de celle-ci qui a exprimé une « crainte que cela [lui] arrive » (S18-0-0-F-1). De surcroît, une ayant de jeunes enfants a rapporté certaines appréhensions en lien avec son statut familial :

Y'a certaines affaires, depuis que je suis maman, qui m'ont un peu choquée. Par exemple, je suis allée au parc Goyer cet été à plusieurs reprises et j'ai vu un camp de jour probablement affilié avec une mosquée. Y'avaient des femmes qui s'occupaient des enfants, et qui étaient en... [cherche ses mots] c'est pas la burqa, c'est le niqab. Un, ça me mettait mal à l'aise, et deux, ça a mis mal à l'aise mes enfants [...] Nos enfants qui jouaient un peu partout dans le parc se sont comme regroupés et la plus vieille est venue nous voir, et elle dit "maman, on sait pas trop où se placer, on sait

plus trop où jouer" [...] Mon amie m'a textée par la suite et elle me disait "ma fille a remarqué les niqabs, et ton plus jeune avait peur d'eux" [silence] Ça m'a choquée, parce que j'me dis "c'est pas normal que mon enfant a peur dans un endroit public, parce que des femmes sont vêtues de cette façon-là." Même moi, j'avais un malaise face à ça, parce qu'on voit pas le visage, on voit rien, on voit pas l'attitude, c'est bizarre [...] Ça m'avait jamais dérangé avant, mais, le p'ti coté comme cet été, que ça dérange mes enfants, que ça les mettent mal à l'aise, que ça leur fasse peur, que ça crée un malaise aussi chez moi, j'ai pas apprécié ça. (U10-0-0-F-1)

En prolongement, cette même participante aux entrevues, ainsi que d'autres répondantes au questionnaire ont fait part de leur opinion négative à l'égard de ce qu'elles interprétaient comme une « imposition » des signes religieux aux enfants et notamment du *hijab* aux fillettes :

Y'avait des p'tites filles de sept ans, qui portaient le voile, qui étaient vêtues à grandeur, les manches longues, deux-trois couches de vêtement. Il faisait 26-27. J'me disais à sept ans, c'est un enfant, c'est pas supposé, peu importe les croyances, on est pas supposé lui dire que son corps est honteux, et de lui faire crever de chaleur. On sait que la petite fille est assise sur un banc et elle joue pas, elle a aucun plaisir d'être au parc. (U10-0-0-F-1)

On ne devrait pas imposer aux enfants de porter des signes religieux. (S10-0-0-F-0)

Qu'une femme adulte prenne la décision de se voiler ne me dérange pas, mais l'imposer aux petites filles m'agace beaucoup. (S59-0-0-F-1)

Les hommes ont quant à eux davantage soulevé certaines tensions entre l'expression de l'appartenance religieuse et les valeurs des groupes majoritaires :

Dans mon idéal, la société serait entièrement laïque (et même dépourvue de religion). (S55-0-0-H-1)

L'absence d'identification est totalement contraire à la culture canadienne. La dissimulation de l'identité est inacceptable en pays démocratique. La religion ne doit pas primer sur les valeurs démocratiques. (S25-1-0-H-1)

Les entrevues ont permis de recueillir des perceptions plus nuancées et complexes relatives au manque d'habitude et aux préjugés :

Dans le questionnaire, il y a une question "est-ce que des fois on se sent mal à l'aise quand on est prêt d'un groupe différent, la langue, l'habillement, les symboles..." Il faut que je dise "oui, des fois, ça arrive." Mais, il faut que je pense pourquoi je me sens comme ça. Est-ce que c'est réaliste ? Il faut qu'on passe cette étape et quand on comprend que c'est parce qu'on les connaît pas, parce qu'on comprend pas. C'est sûr que quand on comprend pas quelque chose, on est nerveux. C'est normal, c'est notre réaction de se protéger. Mais, il faut passer à plus loin que ça. (U05-0-0-F-1)

Ça dépend vraiment du signe religieux. Y'en a vraiment qui me choquent un peu. C'est-à-dire que je fais un peu le saut quand je le vois. Parce que je trouve ça tellement étonnant, parce que j'ai peut-être pas l'habitude de le voir souvent. Par exemple, les burqas, à Saint-Laurent, j'en ai peut-être vu 2-3 fois. C'est plutôt rare, mais j'en ai vu une récemment en fait, y'a peut-être 2-3 semaines, ici dans le métro et j'ai un peu fait le saut. J'ai un peu observé pour comprendre, pour essayer de voir c'est quoi qui se passe exactement avec ça. Parce que c'est vraiment un peu extra-terrestre pour moi. C'est pas forcément des idées négatives qui viennent avec ça, mais c'est sûr que je peux pas dire que je suis entièrement à l'aise avec ça non plus. Malgré que j'ai grandi dans cette diversité, je suis quand même pas à l'abri de certains jugements par moment quand je vois des choses comme ça. J'imagine ma mère porter une burqa et ça me donne un peu la chair de poule. C'est un exemple. Les autres signes religieux, j'ai pas de problèmes avec ça. Je suis très à l'aise avec le turban, le voile, peu importe. J'ai des amies qui portent le voile, qui ont porté le voile, et qui l'ont enlevé, qui l'ont remis, et qui l'ont ré-enlevé après et je le remarque même pas, donc ça, c'est pas du tout un problème pour moi. (U06-0-0-H-0)

Ce même participant a également raconté l'attitude de son père face à certains signes religieux :

Mon père a toujours eu des préjugés un peu mal fondés sur certaines ethnies, certaines personnes qui sont issues de certains pays ou qui adhèrent à certaines idées religieuses. On a une famille algérienne qui a déménagé en dessous de notre appartement l'année passée. Y'a des froids très intenses entre les deux. Je sais, parce que je l'ai observé, je sais que ce froid, il vient de mon père [...] Il a de la misère à tolérer cette différence. Ils sont musulmans. La femme, elle est voilée. Ils ont comme 5-6 enfants. Et mon père, il voit ça comme un renforcement de stéréotype. Et vraiment, il y a eu des interactions entre les deux où j'ai voulu fondre sur place en voyant ça [rire gêné]. C'est pas avec tout le monde, mon père est quand même ouvert. Les voisins iraniens derrière sont musulmans aussi, mais ils s'entendent très bien. Et avec tous les autres, les propriétaires chinois, les voisins libanais aussi. Il s'entend très bien avec tout le monde. Mais, mon père a vraiment du mal avec cette famille. (U06-0-0-H-0)

7.3.2.2 Les perceptions positives – ou complexes – de l’expression de l’appartenance religieuse

Nous voyons que les entrevues ont permis de recueillir des perceptions complexes de l’expression de l’appartenance religieuse dans l’espace public – ou semi-public. À l’instar des deux participant·e·s précédant·e·s, d’autres ont également fait part que la vue de certains signes religieux attise leur volonté de comprendre les modes de vie des personnes appartenant à un autre groupe ethnique que le leur :

Non, ça ne me dérange pas [de voir des signes religieux dans l’espace public]. Je me questionne toujours sur la vie de ces personnes [...] Chez nous, dans la rue, il y a une synagogue, il y a toutes les fêtes juives, et le samedi, ils envahissent les rues quand ils retournent chez eux. Ils ont des comportements particuliers, que nous [avec ma conjointe] on fait un p’ti clin d’œil, un sourire parce qu’ils parlent fort, ils marchent dans la rue, peu importe les voitures. Moi, je trouve ça sympathique, parce que je trouve que ça fait ville-village, un peu. Au début, on se demandait pourquoi ils sont dans la rue, et il fallait ralentir, et tout ça. Finalement, on s’est habitué. Ça fait coloré dans le fond. (U02-0-0-H-0)

De manière connexe, une participante musulmane a raconté la « curiosité » que suscite son *hijab* lorsqu’elle pratique son activité sportive au Centre des loisirs :

Des fois, il y a des gens qui viennent pour regarder, pour savoir s’ils peuvent faire ça ou non. C’est sûr que les regards se posent plus sur moi que pour les autres personnes, et les gens viennent et me demandent "Quand est-ce que tu as commencé ? Est-ce que tu viens d’ici ? Est-ce que tu viens d’un autre pays ?" Y’a toujours la curiosité qui pousse les gens à me poser les questions et c’est comme ça qu’on commence [...] Là, ils se sont habitués. (U13-1-1-F-1)

En même temps, ces extraits soulèvent le rôle de « l’habitude » dans la perception de l’expression de l’appartenance religieuse. À cet égard, un participant qui est né et a grandi à Saint-Laurent a suggéré que cela est positif, car c’est un signe que la coexistence interethnique y est paisible. Voici sa réponse lorsque la chercheure l’a questionné sur ses réactions face à des signes religieux dans l’espace public :

Ça a toujours été comme ça à Saint-Laurent, on a toujours eu une forte population immigrante. Alors, je suis habitué et on apprécie ça parce qu’il y a de tout. Et c’est une BONNE chose [insiste sur le mot "bonne"], c’est pas une MAUVAISE chose comme

parfois certains médias américains essaient de nous faire croire. Je pense que malheureusement, c'est quelque chose qui éveille les mauvais sentiments quand tu essaies de diviser par rapport à ça. C'est une BONNE chose d'avoir toutes les cultures du monde. C'est signe que les choses vont bien ici quand on a beaucoup de gens de l'extérieur qui cherchent à venir. Alors quelque part, on a fait bien les choses. Nos ancêtres ont fait bien les choses, d'immigrer, de s'installer ici. (U07-0-1-H-1)

7.3.3 Le rôle de l'espace dans les représentations réciproques des groupes ethniques

Les données montrent quelques similitudes entre les perceptions des langues étrangères et des religions : leur expression ne serait pas appropriée dans certains espaces. Pendant que des participant·e·s ont signifié que l'usage d'une langue étrangère est inapproprié dans les espaces de travail, d'autres ont exprimé des perceptions semblables à l'égard de l'expression de l'appartenance religieuse, tel que cette citation le montre :

C'est sûr qu'aller à la piscine et voir des burkinis, il faut s'y adapter. C'est pas quelque chose qu'on est indifférent [...] Sinon, au jardin, au parc, ça me choque moins. À la bibliothèque non plus, ça me dérange moins. Mais, à la piscine, au parc d'eau, je dirais que peut-être ce qui me choque le plus, ça serait le burkini à la piscine. (U15-1-1-F-1)

Mais, les données montrent que l'expression de l'appartenance religieuse dans l'espace public génère plus d'appréhension que celle d'une langue étrangère. À cet égard, des participantes ont soulevé le rôle de la « visibilité » dans les représentations réciproques des groupes et des transformations socioethniques à Saint-Laurent :

Vraiment, ici, la religion semble être une barrière un peu infranchissable, qui est dommage. La religion démontrée, c'est une barrière visible. (U12-0-0-F-1)

C'est des minorités visibles. Si elles étaient pas "visibles", je pense pas que ça aurait été la fin du monde. Mais on entend "ils sont partout, on les voit partout et ils sont couverts." (U09-1-0-F-1)

J'ai aussi peut-être tendance à penser qu'il y a souvent les mêmes origines... plus de femmes voilées. C'est peut-être parce qu'on les remarque plus, je sais pas. Mais, j'ai comme tendance à penser qu'il y en a de plus en plus par rapport à une famille indienne ou par rapport à une famille perse. C'est peut-être que ça ressort plus parce que c'est visible. (U15-1-1-F-1)

En prolongement, d'autres données montrent que les représentations réciproques des groupes et des transformations socioethniques à Saint-Laurent se cristallisent sur le cadre bâti urbain, notamment les commerces et les institutions :

Dans ce coin de restaurants, trouver un restaurant autre qu'immigrant, français ou québécois, y'en a presque plus [...] Les immigrants ont leur style et leur manière de vivre, ils vont magasiner leurs produits locaux. Ils vont aller acheter la viande ou les légumes dans des petits magasins de leur pays. Ils ne vont plus aller chez celui qui était là ouvert il y a 100 ans ou 50 ans, qui était ajusté plutôt pour les gens locaux. Alors eux autres ferment et quittent [...] Finalement, un Québécois *de souche*, il n'a plus sa place. Ils quittent, ils vont dans les banlieues. (U08-1-1-H-0)

Y'a beaucoup de gens dans ma communauté, ils voient les personnes de culture musulmane de façon négative : "ils sont en train de nous envahir, y'en a beaucoup trop", c'est des choses qu'on entend à répétition, "ils sont en train de prendre nos positions." Par exemple, y'a une école qui était juive dans le passé, ils l'ont fermée et ils l'ont vendue. Donc "à qui est ce qu'ils l'ont vendu ? Ça va être une école musulmane dans un quartier majoritairement juif ?" Ça cause des tensions [...] Plus on les voit et plus on entend des commentaires ici et là : "on veut que ça reste à la communauté juive, on veut que ça reste un quartier juif." Éventuellement, beaucoup de juifs vont se sentir comme un peu envahis et la communauté va commencer à se disperser. Ma peur, c'est qu'il va plus rester de juifs à Ville-Saint-Laurent, et qu'on va finir par se disperser et à déménager dans d'autres quartiers. C'est les choses qu'on entend ici est là. C'est sûr qu'il y a des tensions. Y'a des gens qui voient ça vraiment de façon négative. Ils trouvent que le quartier est en train de changer et ils aiment pas nécessairement dans quelle direction le quartier est en train de changer. (U09-1-0-F-1)

Ainsi, tandis que ces participant·e·s ont évoqué des compétitions et un processus d'invasion-succession (École de Chicago; Park 1950[1926]; Massey et Denton, 1993), nous comprenons que l'espace joue un rôle important dans les représentations réciproques des groupes.

7.3.4 Le rôle des discours antidiscriminatoires et sur le « vivre-ensemble »

Les données mettent en lumière que les représentations réciproques des groupes ethniques sont complexes et oscillent entre négativité et positivité. Notamment, les perceptions de l'expression de l'appartenance religieuse dans l'espace public font

parfois la distinction entre le groupe dans son ensemble et un individu en particulier, à l'image de ces extraits d'entrevue :

Je peux pas généraliser. C'est pas parce que quelqu'un a décidé de faire exploser une bombe quelque part dans le monde que la personne qui habite près de moi, parce qu'elle croit au même dieu, elle est aussi terroriste. (U09-1-0-F-1)

Pourtant j'ai côtoyé Maryam²⁰², elle est musulmane et ça n'a jamais été un problème. Même dans les *parties* de fête que je l'ai invitée et qu'on faisait des hot-dogs, elle apportait des plats végétariens et c'était bien correct [...] Elle prenait soin de sa personne, elle était très ouverte d'esprit dans la mesure que ça respectait ses valeurs [...] Elle porte le voile, elle est coquette, elle est musulmane et elle croit à ce qu'elle croit, mais, elle ne m'a jamais fait sentir mal à l'aise d'être là avec une camisole, ou avec un décolleté, ou en short, y'a pas ce jugement-là. Dès qu'il y a une ouverture d'esprit des deux bords, je pense que c'est ça qui est important. (U10-0-0-F-1)

Dans cette citation, l'« ouverture d'esprit » est présentée comme une qualité personnelle et met l'accent sur l'individu. De façon connexe, d'autres participant·e·s ont complété leur réponse en référant aux droits et aux libertés individuelles :

En même temps, j'ai rien contre que quelqu'un porte une croix ou un hijab. Ça change pas ma vie du tout. (U12-0-0-F-1)

Par ailleurs, certaines représentations interethniques ont fait référence à la notion de discrimination et à la nécessité d'avoir de l'empathie envers les membres des autres groupes, comme ces extraits le montrent :

La discrimination que les musulmans font face, pour moi, c'est une catastrophe, c'est un désastre, c'est malheureux pour ces personnes [...] J'essaie de me mettre dans leur... *undershoes*, et de voir comment moi je me sentirais si on me regardait différemment parce que j'ai décidé de porter le hijab quand ça fait partie de ma culture et de ce en quoi je crois. Non, je veux pas discriminer une personne tout simplement parce que c'est ça ses valeurs et c'est ce en quoi elle croit [...] J'espère que ça va changer. J'espère que ces personnes vont être vues comme des personnes de notre communauté, des personnes qui ajoutent à notre diversité et à notre communauté, plutôt que nuire. Comme j'ai dit avant, encourager le vivre-ensemble et ne pas discriminer quand on ne connaît pas la personne. C'est pas parce qu'une personne, elle vient d'un certain pays, ou elle croit en un certain dieu, que cette personne c'est pas

²⁰² Prénom de substitut afin d'anonymiser la participante.

une bonne personne et qu'elle n'a pas un bon cœur, et qu'elle ne veut juste pas vivre sa vie tranquillement, élever ses enfants et vivre une vie heureuse. (U09-1-0-F-1)

Mes parents ont travaillé fort pour être ici, pour trouver un emploi, pour avoir une maison. C'était pas facile dans leur époque d'être immigrant, ils cherchaient un emploi, ils se faisaient critiquer [...] Je me dis que c'est juste ça que les autres veulent. Ceux qui arrivent ici, ils veulent élever leurs enfants, les envoyer à l'école, avoir une maison, offrir une vie à leurs enfants [...] Quand on commence à connaître, on se rend compte que c'est des gens qui veulent les mêmes choses, on n'est pas différents. Juste, on parle une autre langue, on va à une autre église, ou mosquée, ou synagogue. Mais, profondément, ils veulent la même chose. (U05-0-0-F-1)

Ces derniers extraits montrent également que la notion du « vivre-ensemble », notamment pour les enfants, est présente dans les représentations réciproques des groupes ethniques. Il est difficile de distinguer si ces discours sont empreints de désirabilité sociale, ou autrement dit de stratégies visant à donner une bonne image de soi en se montrant *ouvert* à l'égard des personnes d'une autre origine (De Rudder, 1991), mais il est néanmoins possible de postuler que les discours antidiscriminatoires et sur le « vivre-ensemble » jouent un rôle dans l'expression des représentations interethniques.

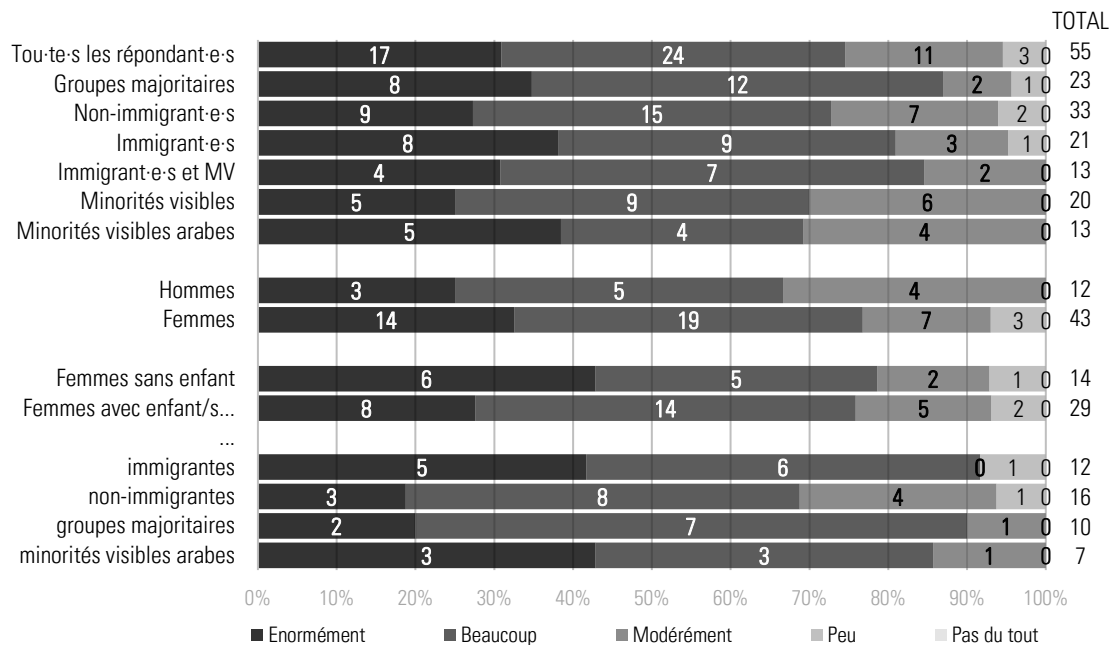
7.4 L'appartenance ethnique

Afin d'analyser la construction de la face interne des frontières ethniques, ou autrement dit de l'appartenance ethnique (Juteau, 2015[1999]), des données ont été collectées sur la perception de la coexistence intra-ethnique et sur l'auto-identification des participant·e·s à un ou des groupes ethniques.

7.4.1 L'appréciation de côtoyer des personnes de la même origine ethnique

Il fut demandé aux répondant·e·s au questionnaire d'évaluer leur degré d'appréciation de côtoyer des personnes de leur origine ethnique à Saint-Laurent (énormément, beaucoup, modérément, peu ou pas du tout). L'analyse des réponses montre que les

trois quarts des répondant·e·s appréciaient beaucoup ou énormément cela (graphique 7.8).



Graphique 7.8 : Degré d'appréciation de côtoyer des personnes de la même origine ethnique à Saint-Laurent selon les dimensions socioethniques, le sexe-genre et le statut familial.

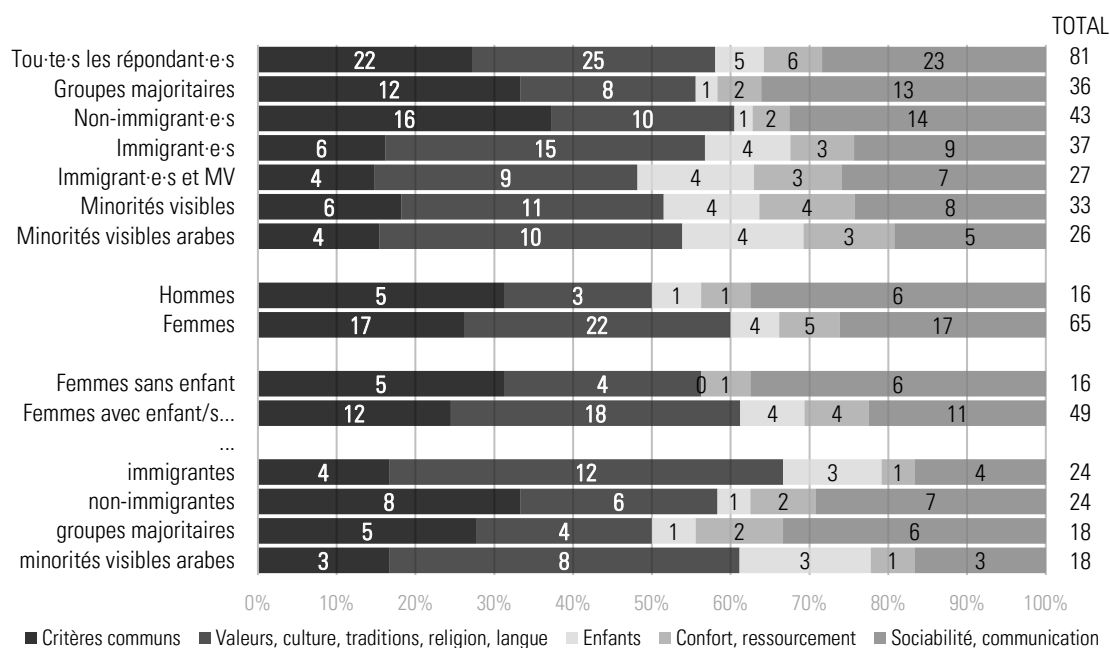
Source : Traitement par l'auteure des données du questionnaire.

Les personnes immigrantes ont été proportionnellement plus nombreuses que les non-immigrant·e·s à déclarer apprécier énormément ou beaucoup de côtoyer des personnes de leur origine ethnique à Saint-Laurent. Néanmoins, ce sont les répondant·e·s issu·e·s des groupes majoritaires qui ont montré le plus d'appréciation positive, tandis que ce sont ceux·celles issu·e·s des minorités visibles qui ont été les moins nombreux·ses à se prononcer ainsi, notamment ceux·celles issu·e·s des minorités visibles noires et latino-américaines. Par ailleurs, les femmes ont été plus nombreuses que les hommes à déclarer apprécier énormément ou beaucoup les liens intra-ethniques, notamment celles n'ayant pas d'enfant. Parmi les femmes ayant un ou plusieurs enfants de 14 ans et moins, ce sont les immigrantes et/ou celles issues des minorités visibles arabes qui ont été proportionnellement les plus nombreuses à déclarer apprécier énormément les

liens intra-ethniques, alors que les non-immigrantes n'appartenant ni aux groupes majoritaires ni aux minorités visibles ont été plus modérées.

7.4.1.1 Les raisons d'apprécier la coexistence intra-ethnique

Afin de justifier l'appréciation positive de côtoyer des personnes de leur origine ethnique à Saint-Laurent, un nombre important de répondant·e·s au questionnaire ont référé à la communauté de critères (22), tels que les valeurs, la culture, la religion, la langue, les intérêts, les préoccupations et les souvenirs; ainsi qu'à la sociabilité (23) ou autrement dit au besoin et au réseau social, comme la famille et les ami·e·s. Le graphique 7.9 montre ces données.



Graphique 7.9 : Occurrence des mots employés pour justifier l'appréciation positive de la coexistence intra-ethnique selon les dimensions socioethniques, le sexe-genre et le statut familial.

Source : Traitement par l'auteure des données du questionnaire.

Les personnes immigrantes et/ou issues des minorités visibles ont été plus enclines à employer les mots « valeurs », « culture » et « religion », alors que les répondant·e·s non-immigrant·e·s et issu·e·s des groupes majoritaires ont davantage référé plus

vaguement à des « intérêts », des « sujets » ou des « choses en commun » (S27-0-0-F-0). Les second·e·s ont également été plus enclin·e·s à discuter de « facilité de communication » (S35-0-0-F-1), pendant que les premières ont davantage argumenté que « tout humain doit socialiser » (S34-1-0-F-0).

De plus, les personnes immigrantes et/ou issues des minorités visibles ont été plus nombreuses à référer au confort, au soutien et au ressourcement intra-ethnique alors qu'elles sont affranchies des possibles jugements des autres groupes, notamment majoritaires. Selon elles :

I don't feel different from others. (S51-1-1-F-1)

Ils comprennent mieux nos besoins. Ils ne nous rejettent pas avec des clichés et préjugés. Ils ne sont pas racistes. Ils sont prêts à nous aider en tout temps. (S14-1-1-F-1)

En prolongement, des immigrant·e·s participant aux entrevues ont expliqué qu'il·elle·s avaient choisi de s'installer à Saint-Laurent en partie parce qu'il y avait déjà une population de leur origine, ainsi que des commerces et des services dont il·elle·s avaient l'habitude :

Before we moved to Montreal, we contacted people living here, through friends from back home. They told us "we know someone that lives in Montreal." We called them and we asked where is the best place to live. He said "well, you're coming to Montreal, there are lots of people in Montreal. But if you want to be close to Arabs, because you're Arabs, then you might like... It's very easy to find the same food that we eat, the same *nourriture* that we buy. So, come to Saint-Laurent, it's the best." So, that's why we came here. (U01-1-1-F-1)

J'ai été trois mois à Hull, mais, les enfants n'ont pas aimé, ils étaient encore jeunes, ils se sentaient dépayés. Alors qu'à Montréal, y'a la communauté, y'a beaucoup d'immigrants, les enfants, ils s'adaptent plus [...] Parce que Saint-Laurent est multiethnique, tu te sens pas trop dépayé par rapport à d'autres régions. Y'a une grande population de notre communauté. (U03-1-1-H-0)

Tandis que ce participant a mis en valeur l'importance de ces enfants dans le choix de s'installer proche de membres de son groupe d'origine, d'autres ont abordé l'intérêt de

côtoyer des personnes de leur origine ethnique comme moyen de transmettre leur culture à leurs enfants :

On trouve plaisir, par exemple, à amener mes enfants chez ma mère pour leur montrer les mets orientaux. Je sais pas si vous connaissez la *mouloukhiya*, j'avais peur que mes enfants ne l'aiment pas, mais ils adorent parce qu'on leur a présenté ça à un très jeune âge et ils en veulent encore plus. Et c'est une des choses, d'ailleurs, que j'ai peur pour mes enfants, c'est qu'on perde un peu de cette culture égyptienne avec le temps, parce qu'ils sont moins exposés que je l'ai été avec mes parents. Alors on va à Adonis²⁰³ [rit]. (U07-0-1-H-1)

La culture, la religion et la nourriture, c'est ce que j'essaie de garder le plus possible dans mon métissage [...] C'était important pour mes parents qu'on soit dans la communauté et je regrette pas. C'est ce que je souhaiterais pour ma fille aussi, qu'elle soit dans les scouts et tout ça, pour qu'elle puisse connaître aussi, côtoyer des cousins, comme maman [rit]. Il faut dire aussi que mes parents sont scouts, mes grands-parents sont scouts, donc, c'est aussi familial, et ça serait une déception si ma fille n'est pas scoute un jour. (U15-1-1-F-1)

À cet égard, le graphique 7.9 montre que les femmes immigrantes et/ou issues des minorités visibles ayant des enfants ont été proportionnellement plus nombreuses à mentionner que les enfants étaient une des raisons pour lesquelles elles appréciaient de côtoyer des personnes de leur origine ethnique à Saint-Laurent.

7.4.1.2 Les raisons de ne pas apprécier la coexistence intra-ethnique

Parmi les répondant·e·s au questionnaire ayant déclaré apprécier modérément ou ne pas apprécier côtoyer des personnes de leur origine ethnique à Saint-Laurent, certain·e·s ont fourni quelques raisons. Selon eux·elles, les membres de leur groupe d'origine « sont souvent les mêmes personnes » (S55-0-0-H-0) et il·elle·s « préfère[nt] connaître des gens différents » (S06-0-0-F-0). D'autres répondant·e·s immigrant·e·s et/ou issu·e·s des minorités visibles ont argumenté qu'il·elle·s ne se sentent « pas assez

²⁰³ Adonis est une chaîne d'épicerie montréalaise dont les fondateurs sont des immigrants libanais et qui distribue notamment des produits orientaux.

proche de [leur] culture » (S28-1-0-F-1), notamment alors qu'il·elle·s « ne parle(nt) pas bien la langue de [leur] pays d'origine » (S31-0-1-F-0).

De plus, les données issues des entrevues ont révélé que certain·e·s immigrant·e·s choisissent de se distancer de leur groupe ethnique et de certaines normes sociales d'origine parfois pesantes. Par exemple, un immigrant arrivé dans les années 1970 a raconté avoir « presque claqué la porte » à son groupe d'origine suite à des différends qu'il eut avec sa famille restée au pays et ses amis à propos de ses choix de vie :

J'ai rencontré ma femme et dès ce moment, j'ai eu une différence avec mes parents parce que je formais un couple avec autre que libanaise. J'ai claqué la porte, ou presque. Ma femme avait eu un enfant d'un mariage précédent et elle venait de casser l'autre mariage. Je l'ai acceptée pareil, j'ai adopté l'enfant. Se marier avec une femme-mère, c'est surtout ça qui a dérangé. J'ai été rejeté pas mal par ma parenté et des amis qui voyaient pas ça d'un bon œil [...] Je croyais que ça commençait à être trop libanais à Côte-des-Neiges, alors, je me suis éloigné. Je suis venu ici, je me sentais loin, Saint-Laurent n'était pas encore libanaise à ce moment [...] Quelque temps après, ça a commencé à avoir les nouveaux migrants qui arrivaient de la guerre. Dans tous mes choix, j'ai pas cherché un endroit où il y a une concentration de Libanais. Par contre, je ne haïssais pas parce que j'ai des services, je peux aller acheter des affaires libanaises dans des magasins libanais. Je l'ai cherché un peu, mais pas vraiment. J'avais fui ces concentrations. Je voulais un tout petit peu de culture libanaise, mais je voulais aussi m'éloigner de la culture libanaise. C'est comme oui et non, je veux, mais je ne veux pas trop me mouiller. (U08-1-1-H-0)

Une autre immigrante ayant grandi à Montréal a également expliqué « l'équilibre » qu'elle tentait de construire entre les normes sociales de son groupe ethnique minoritaire d'origine et celles des groupes majoritaires :

J'essaie de prendre le meilleur des deux. Je ne me vois pas vivre 100 % dans la culture d'origine, et j'me vois pas non plus vivre 100 % comme une Québécoise ou comme une Canadienne. J'essaie vraiment d'avoir l'équilibre entre les deux [...] Dans la culture orientale, par exemple, on va pas fréquenter un gars si on est pas fiancé ou si des parents ne se connaissent pas [...] Aussi, je trouve ça un peu difficile tout ce qui est honneur pour la famille. Une grossesse hors mariage serait un scandale [...] Je trouve que la communauté, le regard sur la réputation, c'est des choses qui pèsent beaucoup. Je trouve qu'on doit toujours bien paraître, mais, finalement, on fait ce qu'on veut. J'aime pas, c'est comme un peu hypocrite. C'est un peu ce côté que j'aime moins de la communauté. C'est pour ça que j'me dis, il faut assumer nos choix, ce

qu'on veut, ce qu'on veut pas. Sinon, le côté oriental que je respecte énormément, c'est la famille. J'ai pas l'impression que du côté occidental, c'est aussi fort, aussi respectueux, aussi présent. Le meilleur exemple que j'ai pu donner, c'est que je suis restée chez mes parents jusqu'à la veille de mon mariage, et j'étais jugée par mes collègues de travail, où à 32 ans, j'habitais chez mes parents, je payais pas de loyer, j'étais pas encore renvoyée de chez mes parents. C'est des choses que je trouve un peu difficiles. J'ai été excessivement jugée par mes collègues de travail. (U15-1-1-F-1)

Ces témoignages montrent aussi la modulation des affiliations à son groupe ethnique d'origine et à d'autres que nous explorons davantage dans la prochaine section.

7.4.2 La complexité de l'auto-identification

Afin de collecter des données sur les sentiments d'appartenance, Il fut demandé aux participant·e·s au questionnaire et aux entrevues, non seulement à quelle(s) origine(s) ethnique(s) il·elle·s s'identifiaient, mais aussi de quel groupe ethnique il·elle·s se sentaient le plus proche. L'analyse des réponses met à jour des affiliations complexes (tableau 7.1).

Les personnes immigrantes ont eu une plus grande propension à déclarer des origines ethniques multiples par rapport aux non-immigrant·e·s (près de la moitié comparativement à un tiers), ainsi qu'à s'affilier à plus d'un groupe ethnique (plus d'un tiers comparativement à un quart). De surcroît, ce sont les participant·e·s issu·e·s des groupes majoritaires, y compris certain·e·s issu·e·s aussi d'une autre origine ethnique, qui ont exprimé le moins de complexité pour s'identifier. Voici quelques-unes de leurs réponses au cours des entrevues :

Je suis Québécois *de souche*. Ça veut dire que mes ancêtres sont arrivés ici en 1632 selon la généalogie, fait que c'est très loin... francophone. (U02-0-0-H-0)

On est une famille québécoise d'origine française on pourrait dire. On a immigré ici y'a 400 ans. (U06-0-0-H-0)

Tableau 7.1 : Groupe(s) ethnique(s) le(s) plus proche(s) selon le statut d'immigrant·e et la ou les origines ethniques auxquelles les participant·e·s se sont auto-identifié·e·s.

Statut d'immigrant·e	Origine(s) ethnique(s)	Groupe(s) ethnique(s) dont les participant·e·s se sentent le plus proche								Total
		Québécois-français	Canadien-français	Canadien-anglais	Québécois-anglais	Groupe ethnique autre (unique)	Plusieurs (dont Canadien et/ou Québécois)	Ne sait pas	Sans réponse ou refus de l'ethnicité	
Non-immigrant·e	Groupes majoritaires	17	3	1	1		1	1		24
	Groupes majoritaires et une autre origine			1	1		2			4
	Origine autre (unique)	3	1	1		1		1	1	8
	Origines autres (multiples)			1			4			5
Immigrant·e	Origine autre (unique)	1	4		1	3	1	2	1	13
	Origines autres (multiples)	3	1		1		4			9
	Sans réponse ou refus de l'ethnicité								1	1
Sans réponse	Origines autres (multiples)						1			1
Total		24	9	4	4	4	13	4	3	65

Source : Traitement par l'auteure des données du questionnaire et des entrevues.

Néanmoins, notons que les participant·e·s se reconnaissant issu·e·s des groupes majoritaires ne forment pas un groupe homogène, notamment en lien avec la biculturalité canadienne historique, mais aussi avec la construction de l'identité nationale québécoise à partir des années 1960 (Juteau, 2015[1999], 2018; Bouchard, 2012). D'une part, certain·e·s ont déclaré être d'origine(s) canadienne-française et/ou canadienne-anglaise. D'autre part, des participant·e·s ont préféré s'affilier à l'identité québécoise française et/ou anglaise. À cet égard, le tableau 7.2 révèle que les participant·e·s issu·e·s des groupes majoritaires et francophones ont été plus nombreux·ses à s'affilier au groupe Québécois, tandis que les anglophones ont été plus enclin·e·s à s'associer au groupe Canadien. Cela montre que la langue est une dimension qui joue un rôle dans l'affiliation à un groupe ethnique.

Tableau 7.2 : Groupe ethnique dont les participant·e·s issu·e·s des groupes majoritaires se sentaient le plus proche selon la(les) langue(s) maternelle(s).

Langue(s) maternelle(s)	Québécois	Canadien	Ne sait pas	Total
Français	16	2	0	18
Anglais	2	4	0	6
Français et anglais	1	2	1	4
Total	19	8	1	28

Source : Traitement par l'auteure des données du questionnaire et des entrevues.

Par ailleurs, les données montrent que pour certain·e·s participant·e·s, la religion est une autre dimension qui joue un rôle dans la construction de l'appartenance ethnique. Ces extraits d'entrevue en témoignent :

Je suis Juive d'abord, et deuxièmement, je suis Marocaine. J'ai pas grandi au Maroc, mais la culture marocaine est très présente encore dans ma famille [...] Même si j'ai grandi au Canada, je me dirais, oui, je suis Canadienne, je suis Québécoise... peut-être la dernière Québécoise, parce qu'on est une communauté tellement serrée que, oui, j'ai grandi au Québec, mais c'est vraiment la dernière chose dont je vais m'associer, c'est me dire, je suis Québécoise. Je vais dire "je suis Juive, je suis Marocaine, je suis Canadienne, et ensuite Québécoise." C'est pas péjoratif, c'est pas que j'aime pas le Québec, mais c'est juste la façon dont je les mettrais en ordre si jamais quelqu'un me posait la question. (U09-1-0-F-1)

Je me considère surtout de mes origines chrétiennes du Moyen-Orient [...] Parce que je suis Égyptienne de naissance, mais nos familles originaires sont de la Syrie et du Liban. Je vais parler l'arabe égyptien, mais je tiens juste à dire que je ne suis pas génétiquement Égyptienne. Je sais pas si ça fait une différence, mais je fais partie d'une plus petite minorité des Chrétiens d'Égypte. (U15-1-1-F-1)

D'autres participant·e·s issu·e·s de l'immigration ont déclaré ressentir une appartenance plus proche aux groupes Québécois et/ou Canadien, à l'instar de celle-ci:

Je suis d'origine libanaise, mais j'ai très peu de liens avec le Liban. Plus jeune, on s'identifiait moi et mes amis, beaucoup plus au Liban. Mais, je pense que j'ai été dans une école où c'était très mélangé, y'avait de tout, donc, on a un peu changé notre... Je sais pas pour eux, mais pour moi, je me vois beaucoup plus Québécoise depuis l'âge de 12-13 ans [...] Les habitudes, la façon de penser, c'est beaucoup plus Québécois. (U11-0-1-F-1)

De plus, l'affiliation aux groupes Québécois et/ou Canadien a été exprimée non seulement par des participant·e·s issu·e·s de la deuxième génération de l'immigration, mais aussi par certain·e·s de première génération, comme cette citation le montre :

Si c'est une question générale, je me prononce comme étant Québécoise-Canadienne. S'ils vont plus pousser vers des questions sur mes origines, je vais dire que je suis une Québécoise d'origine marocaine et je pourrais plus détailler sur ma vie. Mais sinon, c'est-à-dire que quand je prends un journal et quand je regarde Radio-Canada, je m'intéresse plus aux informations qui parlent du Québec, du Canada, plus qu'autre chose. Ce qui m'intéresse, c'est là où je vis. Je sens mon appartenance à ça parce que ça me touche. (U13-1-1-F-1)

De manière connexe, un participant issu de deuxième génération a rapporté un sentiment d'appartenance semblable tout en sous-entendant une revendication répondant à des assignations à ses origines dont il fut l'objet tout au long de sa vie :

Canadien [sans hésitation]. C'est une question intéressante. C'est une question que depuis que je suis né on me pose. Les gens vont la poser partout, à l'école et en commençant à travailler. C'est quelque chose que toute ma vie j'ai été confronté. Je pense qu'au départ, on se considérait pas comme Québécois. Mais, on réalise en étant adultes qu'on est tous les mêmes. Je pense que c'est la nature des gens de vouloir savoir de quelle nationalité tu es. Au départ, je disais "je suis Égyptien" parce que je comprenais ce qu'ils voulaient demander, ils réalisent tout de suite avec la couleur de ta peau que tu es différent. Mais, on réalise à la fin qu'on est tous Québécois.

Graduellement, en étant adulte, j'ai dit "non, je suis Canadien, je suis né ici, je suis autant Canadien que vous, je suis autant Québécois que vous, je suis autant Montréalais que vous." Alors, à un moment donné, il faut dire qu'on est Canadien, parce que je suis né ici. Mes parents étaient Égyptiens, mais ils sont Canadiens maintenant. Alors oui, je me considère Canadien d'origine égyptienne. (U07-0-1-H-1)

En même temps, cet extrait indique que l'acquisition de la citoyenneté du pays d'accueil joue un rôle dans l'auto-identification des personnes issues de l'immigration.

Par ailleurs, les données montrent que près d'un tiers des participant·e·s ont déclaré des origines ethniques multiples (tableau 7.1). Tandis que la seconde question sur l'affiliation à un groupe ethnique plus proche sollicitait une réponse unique, un certain nombre ont manifesté des difficultés à faire cela ou ont déclaré ne pas savoir. Voici quelques-unes de leurs réponses :

Tous. (S56-0-1-H-1)

Je ne peux pas m'identifier à un seul groupe ethnique. Je me considère un mélange des deux. (S63-1-1-F-1)

D'autre part, quelques participant·e·s ont préféré ne pas répondre ou ont exprimé certaines réticences vis-à-vis de l'ethnicité ou pour s'affilier à un unique groupe :

Ethnicity doesn't mean much. (S61-0-0-F-1)

Euh... [longue hésitation] Immigrante... Européenne... Canadienne, quelque chose. Mes parents sont arrivés d'Europe de l'Est et de l'Ouest, je suis née à Toronto parce que mes parents y vivaient pendant ces cinq minutes-là. On a beaucoup déménagé, Montréal, c'est le maximum de toute ma vie, je suis Montréalaise, mais je ne serai jamais Québécoise, je pense. J'ai parlé français avant de parler anglais, mais je travaille en anglais. J'ai parlé [la langue paternelle d'Europe de l'Est²⁰⁴], je parle espagnol avec mon conjoint. En même temps, je travaille beaucoup avec la communauté anglophone, Anglo-Québécoise, avec le milieu communautaire qui visent à soutenir le développement des communautés en situation minoritaire. Théoriquement, je suis anglophone, j'écris en anglais. Mais je ne me sens pas non plus d'appartenance à ce qu'on appellerait la vieille anglophonie québécoise qui, je crois, est une catégorie un

²⁰⁴ Langue amalgamée afin d'anonymiser la participante.

peu fictive. Y'a très peu de gens qui sont d'une souche ou de l'autre, je crois. Je pense que cette division, elle nuit au développement de la société québécoise en général. Je réponds longuement à ta question parce que je crois que c'est des catégories réductrices. (U12-0-0-F-1)

7.4.3 Le rôle du cycle de vie dans la modulation des sentiments d'appartenance des personnes issues de l'immigration

Nous avons observé que les participant·e·s issu·e·s de l'immigration ont eu une grande propension à manifester des affiliations complexes. À cet égard, les données montrent que le cycle de vie joue un rôle saillant dans la modulation de leur sentiment d'appartenance.

D'une part, parallèlement au témoignage qui a déjà été évoqué du participant qui s'était éloigné de son groupe d'origine suite à des différends avec sa famille après avoir rencontré sa conjointe, une autre participante a souligné la manière dont son sentiment d'appartenance est notamment en lien avec son union avec un immigrant :

Je suis née à Toronto, je ne suis pas immigrée, mais je sens vraiment une alliance avec les immigrants en partie parce que mon conjoint l'est. (U12-0-0-F-1)

Mais, c'est surtout la parenté qui joue un rôle, tel qu'ont expliqué ces immigrant·e·s qui ont complété leur témoignage sur leur sentiment d'appartenance ainsi :

Même pour mes enfants. Mes enfants, c'est le monde qu'ils connaissent. Mon fils, il est né ici, donc, il connaît. D'ailleurs, il dit "moi, je suis Canadien", il le dit comme ça, "je suis né au Canada." Et eux aussi, ils s'intéressent juste à ce qui est ici. C'est sûr qu'il va me poser des questions par rapport au Maroc, mais ça reste juste de l'information générale, comme il va poser des questions pour la France, pour l'Italie, pour n'importe quel pays. (U13-1-1-F-1)

Ma fille a aidé beaucoup à ce que je m'ancre ici. Elle se considère 100 % Québécoise. Elle a rejeté la culture de ma femme et ma culture. Elle s'est comme affirmée. Elle est vraiment Québécoise. Elle a grandi ici, elle a vécu ici, elle est née ici. (U08-1-1-H-0)

D'autre part, ce dernier participant a également souligné les effets qu'eurent la maladie et l'âge sur la modulation de ses affiliations :

Il y a quatre-cinq ans en arrière, depuis mon opération, j'ai dû quitter le milieu du travail. Quand j'ai eu mon anesthésie générale et que je m'étais réveillé à l'hôpital, j'étais retourné un peu plus à parler arabe libanais et à penser à ma jeunesse. Ma sœur et mon frère m'ont pris en soin. Quand je me réveille de l'opération et je vois beaucoup plus ma sœur et mon frère... C'est peut-être pas seulement eux, j'étais reculé dans ma jeunesse, et je parlais plus en arabe, moi qui... C'est pas que je ne parle plus l'arabe, mais je ne l'utilise pas pour tous les jours. J'étais rendu à parler beaucoup plus... J'aimais parler en arabe, j'aimais repenser à ma jeunesse. J'ai senti ce changement, j'ai senti une nostalgie et un désir... Et vu que aussi, j'ai arrêté de travailler, j'étais comme plus libre, c'est là que j'ai dit "si j'avais encore gardé des liens avec le Liban, j'aurais pu aller vivre quelques mois là-bas." Mais les circonstances ont fait que j'ai coupé les ponts [...] Je crois que la phase de vie, de passer de la vie active à la vie de retraite d'un immigrant, est très importante. Elle a un poids majeur. On peut virer dans tout, on peut décider de retourner dans nos origines, comme on peut décider de continuer ici. Parce que quand on est actif, on ne pense pas à ça. J'allais travailler tous les jours, toute la semaine, j'étais dans le travail, et point. On est dans la routine. Et là, la retraite un peu forcée, non préparée, et là : Qu'est-ce que je suis ? Je suis plus actif, je n'ai plus les gens de tous les jours. Vers qui je me jette pour me ramasser ? vers la communauté de laquelle je suis née ? vers le voisinage ? vers qui ? (U08-1-1-H-0)

Finalement, c'est encore la parenté, cette fois en tant que grand-parent qui joua de nouveau un rôle, tel que cet extrait le montre :

J'ai remarqué dernièrement, c'est les petits-enfants qui nous ancrent. La première génération on dit "peut-être, on va retourner, peut-être ils viendront les enfants, ou ils feront ce qu'ils veulent." Mais quand on commence à avoir des petits-enfants, et surtout s'il y a des mariages qui se font autre qu'avec des Libanais, les enfants retourneront moins [...] Depuis 5-6 mois, j'ai senti un petit changement, surtout qu'on a des petites-filles. Je ne sais pas comment, j'ai réalisé, après tout, mon avenir et ma fin est ici. J'ai comme recoupé les ponts avec le Liban, j'ai plus de ponts, mais recouper les ponts culturels et je suis en train de couper les ponts nostalgiques. Ça sert à quoi de me nostalgier sur un coin que je ne retournerai plus ? Mais, il faut dire, j'ai perdu ma mère il y a 4 ans, j'ai plus de justification d'aller au Liban. (U08-1-1-H-0)

En même temps, ce témoignage montre que le décès des parents restés au pays peut aussi avoir des effets sur la modulation des affiliations. Ainsi, il confirme que le cycle de vie joue un rôle important dans les sentiments d'appartenance (Montgomery *et al.* 2010).

7.4.4 Le rôle de l'espace

Enfin, les données montrent également que l'espace joue un rôle dans la modulation de l'appartenance. En cela, voici les témoignages de deux immigrant·e·s qui ont souligné l'importance du sentiment de « chez-soi » :

J'ai eu quelques réflexions de dire "je peux partir ailleurs, pas nécessairement au Liban, pas nécessairement ici, mais aller faire ma retraite quelque part ailleurs." Mais tout compte fait, il n'y a rien de meilleur que ici, que chez-nous. Et c'est ça que j'aime dire. Quand on dit "chez nous" et qu'on réfère à ici, c'est là qu'on voit qu'on est ancré ou non. Et je l'ai remarqué, il y a 15-20 ans quand on faisait un voyage et quand je disais "il est temps qu'on rentre chez nous" et ma femme une fois m'a fait un peu réfléchir : "chez nous, c'est où ? le Liban ou...?" J'ai dit "non, à Montréal." C'est là qu'elle m'a dit "alors tu vois, tu l'as dit comme automatiquement." (U08-1-1-H-0)

Ça fait 11 ans que je suis là. Je me sens vraiment chez-moi. Quand je pars en voyage et que je retourne, je suis chez-moi, je sens ce sentiment d'appartenance à Ville-Saint-Laurent [...] Mes repères, maintenant, dans mon cerveau, c'est vraiment lié à ici. Quand je retourne au Maroc, je suis née à Rabat, la capitale, j'ai vécu là-bas pendant trente ans, donc, je connais normalement la ville par cœur. Mais quand je suis revenue, j'ai perdu mes repères, là-bas, pour me déplacer, si j'ai un rendez-vous avec quelqu'un, il me dit telle rue, j'arrive pas à saisir, si c'est pas les grands boulevards connus, je pourrai pas me déplacer seule. L'appartenance, maintenant, je la sens plus... Quand j'arrive à l'aéroport, à proximité de Ville-Saint-Laurent, je sens que je suis chez-moi. Oui, comme je vous dis, j'ai perdu mes repères dans ma ville natale, je me sens plus comme invitée, comme touriste qu'une "rabatie" [rit]. (U13-1-1-F-1)

7.5 Synthèse du chapitre 7 et discussion

L'objectif de ce chapitre est de mieux comprendre la teneur des représentations dans le processus de production des relations interethniques de quartier. D'emblée, à l'instar d'autres études réalisées à Montréal et ailleurs, les données montrent que la coexistence interethnique à Saint-Laurent se déroule dans un climat relativement pacifique (Germain *et al.* 1995, 2014), bien que les représentations soient *normalement* empreintes de quelques tensions sociales (De Rudder et Guillon, 1987; Taboada-Leonetti, 1989). D'une part, comme dans n'importe quelle situation de coexistence intergroupe, il y a parfois des sentiments d'inconforts, des préjugés et des

stigmatisations (Simmel, 1989[1902]; Allport, 1954; Goffman, 1963) qui émergent de la compétition entre des résident·e·s issu·e·s des groupes majoritaires qui voient leur quartier – ou société – se transformer et des nouveaux·elles arrivant·e·s, notamment issu·e·s des groupes minoritaires (Park, 1950[1926]; De Rudder, 1990). D'autre part, des comportements compensatoires de ressourcement intra-ethnique et de regroupement volontaire répondent à cela (Remy, 1990, 2015; Ulysse et Mc All, 1997).

Mais surtout, les données mettent en lumière un processus d'accommodation interethnique qui permet aux groupes minoritaires de participer à la construction de la société (Park, 1950[1926]; De Rudder, 2004). En effet, le côtoiement de personnes issues d'autres groupes ethniques dans le quartier est souvent perçu comme une ressource (De Rudder, 1990; Leloup et Germain, 2018), notamment sociale et d'apprentissage mutuel quel que soit le statut des groupes (langues, coutumes, cuisines, etc.), voir comme une « richesse » pour les personnes s'identifiant aux groupes majoritaires. Non seulement ceux-ci ont montré un attrait et une curiosité envers les minorités ethniques, mais aussi, ils ont témoigné d'une accoutumance à la coexistence interethnique et d'une opportunité de développer des valeurs inclusives d'« ouverture » à l'*Autre*. En cela, à l'instar de ce qui a été observé dans d'autres recherches à Montréal, nous postulons que la vie de quartier à Saint-Laurent est empreinte de cosmopolitisme (Hannerz, 1990; Radice, 2010).

De surcroît, les données montrent le déroulement d'un processus d'assimilation qui est, selon la définition de Park (1950[1926]), la construction d'une identité collective renouvelée. D'une part, on observe des relations sociales de sociation (Weber, 1971[1921-1922]), c'est-à-dire des compromis pour la réalisation d'objectifs partagés, tels que le « vivre-ensemble ». D'autre part, il y a des relations de communalisation (*ibid.*), ou autrement dit la formation de sentiment d'appartenance autour de références communes, comme l'attachement à l'espace local de (Ville-)Saint-Laurent. Certes, les frontières ethniques entre les groupes, notamment entre les groupes majoritaires et les

minoritaires, sont plus ou moins fluides ou fixes selon certains marqueurs de l'ethnicité (Juteau, 2015[1999]), comme l'expression de l'appartenance religieuse dans l'espace public qui suscite quelques inconforts, mais, les données montrent également des emprunts et des fédéralisations autour d'autres critères, comme la langue qui est souvent perçue autant par les personnes se reconnaissant issues des groupes majoritaires que des groupes minoritaires comme une clé de communication et de compréhension intergroupe. Par ailleurs, les participant·e·s ont témoigné de sentiments d'appartenance complexes aux multiples références, sans pour autant exprimer de déséquilibre identitaire, ni que cela n'entrave leur affiliation à la société perçue comme majoritaire, qu'elle soit dite « québécoise » ou « canadienne ». Non seulement il·elle·s sont issu·e·s de deuxième génération de l'immigration (Oriol, 1985; Potvin *et al.* 2007; Gallant, 2008), mais aussi de la première génération qui combinent au fil du temps des références locales et transnationales, à la fois dans leur réseau social, leur appartenance spatiale et leur choix de vie (Glick Schiller *et al.* 1992; Montgomery *et al.* 2010; Ralph et Staeheli, 2011; Powell et Rishbeth, 2012; S. Fortin *et al.* 2014). En même temps, il·elle·s participent à la construction de l'appartenance « québécoise » qui inclue à la fois les membres des groupes majoritaires qui s'identifiaient autrefois comme des Canadiens français et des Canadiens anglais, mais aussi les habitant·e·s du Québec issu·e·s des diverses vagues d'immigration (Juteau, 2018).

Au sein de ce processus d'accommodation-assimilation, les données montrent que les représentations interethniques et les sentiments d'appartenance s'inscrivent dans les mêmes courants de pensée que les discours de gestion de la diversité ethnoculturelle (hypothèse 4). D'une part, le registre sémantique de la « diversité » est abondamment utilisé (Berg et Sigona, 2013; Fourot, 2013; White, 2017), ainsi que celui du « dialogue », pour présenter la coexistence interethnique non seulement comme une ressource et un avantage, mais aussi qui implique que chacun fasse des gestes de compréhension et de rapprochement afin d'assurer une cohésion (Wood et Landry, 2008; Guidikova, 2011). D'autre part, nous avons vu que les représentations

interethniques font intervenir des discours sous-jacents de « droit à la différence » et antidiscriminatoires (Sandercock, 1997, 2000; Iveson et Fincher, 2011) dans l'objectif commun de « vivre-ensemble » (Mc Andrew *et al.* 2013; Saillant, 2015; Germain *et al.* 2017). De plus, les répondant·e·s ont exprimé des sentiments d'appartenance complexes correspondant au modèle pluraliste reconnaissant l'appartenance ethnique multiple adopté à la fois au niveau local et aux niveaux nationaux québécois et canadien (Gallant, 2008; Le Gall et Meintel, 2014). En cela, les données confirment que la gestion de la diversité ethnoculturelle intervient dans le processus de production des relations interethniques de quartier, notamment en jouant sur l'expression des représentations par les discours, les mots et le langage (De Rudder, 1990, 1991; Simon, 2004).

En revanche, les données ne permettent pas de confirmer totalement l'effet de la gestion de la diversité ethnoculturelle par les tentatives de mettre en pratique concrètement l'hypothèse du contact selon laquelle les représentations sont modulées selon la fréquence des interactions interethniques (Allport, 1954; Pettigrew et Tropp, 2011; Conseil de l'Europe, 2019). Notamment, nous avons vu que même si les répondant·e·s issu·e·s des groupes majoritaires entretiennent plus d'interactions interethniques que d'autres issu·e·s des groupes minoritaires, il·elle·s n'ont pas nécessairement exprimé des représentations interethniques positives. De plus, comme d'autres études, cette présente recherche observe que les perceptions positives non seulement précèdent souvent le contact (Wessel, 2009), mais aussi qu'elles s'expriment à l'égard des individus identifiés comme ayant les mêmes normes sociales que soi sans pour autant s'étendre au groupe ethnique dans son ensemble (Matejskova et Leitner, 2011). Ainsi, nous postulons à l'instar de De Rudder (1990, 1991) que les représentations interethniques, notamment de la part des membres des groupes majoritaires, sont souvent ambivalentes et peuvent se cristalliser sur de multiples dimensions qui dépassent l'ethnicité des minoritaires, telles que la place du fait français au Canada et en Amérique du Nord, ainsi que les rapports de sexe-genre sur lesquels nous revenons

dans le prochain chapitre. De plus, étant donné que l'expression des représentations interethniques reprennent les discours de gestion de la diversité ethnoculturelle, nous pensons que le *hiatus* entre la fréquence des interactions et les représentations exprimées est en partie dû à des stratégies répondant à la désirabilité sociale de se montrer ouvert à l'égard des minorités ethniques (De Rudder, 1991; Simon, 2004). En bref, les données ne permettent pas de valider totalement l'hypothèse (3) selon laquelle les représentations interethniques sont modulées selon la fréquence des interactions entre les groupes; et ainsi, cette présente recherche rejoint d'autres études qui ont conclu que le contact n'a qu'un rôle limité dans la réduction des préjugés et que cette dernière fait intervenir de multiples mécanismes (Valentine, 2008; Piekut et Valentine, 2017).

Enfin, parmi les facteurs intervenant dans la construction des représentations interethniques et des sentiments d'appartenance, cette recherche met en lumière que les enfants jouent un rôle important. D'une part, nous observons que la coexistence interethnique est d'autant plus valorisée par les parents qui la perçoivent comme une occasion d'apprentissage pour leurs enfants, à la fois des spécificités ethnoculturelles des autres groupes, telles que la langue, et des valeurs cosmopolites d'ouverture et d'habitude à la diversité (Radice, 2010; Leloup et Germain, 2018). D'autre part, les données confirment que les enfants des immigrant·e·s occupent une position particulière dans les processus de construction-reproduction des groupes ethniques. En effet, ils développent et expriment des affiliations complexes entre refus des *catégorisations* simples, revendication d'appartenance aux groupes majoritaires et création d'appartenances pan-ethniques (Oriol, 1985; Potvin, 2007; Gallant, 2008). Par ailleurs, ils semblent favoriser l'ancrage et l'affiliation de leur(s) parent(s) immigrant(s) à la société d'accueil, tout en portant l'enjeu de la transmission des spécificités ethnoculturelles (Juteau, 2015[1983]). En prolongement, tandis que les parents ont souvent témoigné d'une volonté de coopérer quelle que soit leur groupe d'origine autour du but commun du « vivre-ensemble », nous postulons que les enfants

jouent un rôle dans la fluidité des frontières ethniques, car ils peuvent favoriser un sentiment d'expérience commune (Juteau, 2015[1999]). À l'inverse, ils peuvent aussi jouer un rôle dans la contraction des frontières lorsque certains marqueurs de l'ethnicité sont perçus comme contrevenir aux valeurs et normes sociales respectives des groupes, comme l'expression de l'appartenance religieuse dans l'espace public et notamment le port du hijab par les fillettes. En cela, nous entrevoyons qu'au-delà de l'ethnicité, les rapports de sexe-genre interviennent dans le processus de production des relations interethniques de quartier et c'est ce que nous approfondissons dans le prochain chapitre.

CHAPITRE 8

TRIANGULATION DES DONNÉES ET MODÉLISATION THÉORIQUE : LA PRODUCTION DE L'ESPACE INTERCULTURELLES

8.1 Introduction du chapitre 8

Ce chapitre vise à trianguler les données qui ont été jusque-là analysées principalement à l'égard des hypothèses de recherche. À terme, il s'agit de répondre à la question générale visant à mieux comprendre comment l'action publique locale de gestion de la diversité (ethnoculturelle) intervient dans le processus de production des relations interethniques de quartier. De plus, tandis que pour répondre à cette question, la méthode se dirigea vers un devis de recherche de type théorisation ancrée, il s'agit ici de générer une modélisation théorique du processus. En cela, nous procédons suivant un dernier niveau d'abstraction des données, c'est-à-dire à la codification sélective afin de non seulement expliquer les liens entre les catégories et mettre en valeur le thème central qui émergea spontanément durant la recherche. En d'autres mots, nous répondons à l'objectif visant à expliquer la teneur des mécanismes du processus de production des relations interethniques de quartier entre l'action publique locale de gestion de la diversité (ethnoculturelle), les pratiques sociospatiales de quartier et les représentations de l'ethnicité (figure 8.1). Notons par ailleurs qu'à la manière des mémos et des notes réflexives qui sont souvent utilisées dans les recherches de type théorisation ancrée, ce dernier chapitre est à appréhender comme une discussion.

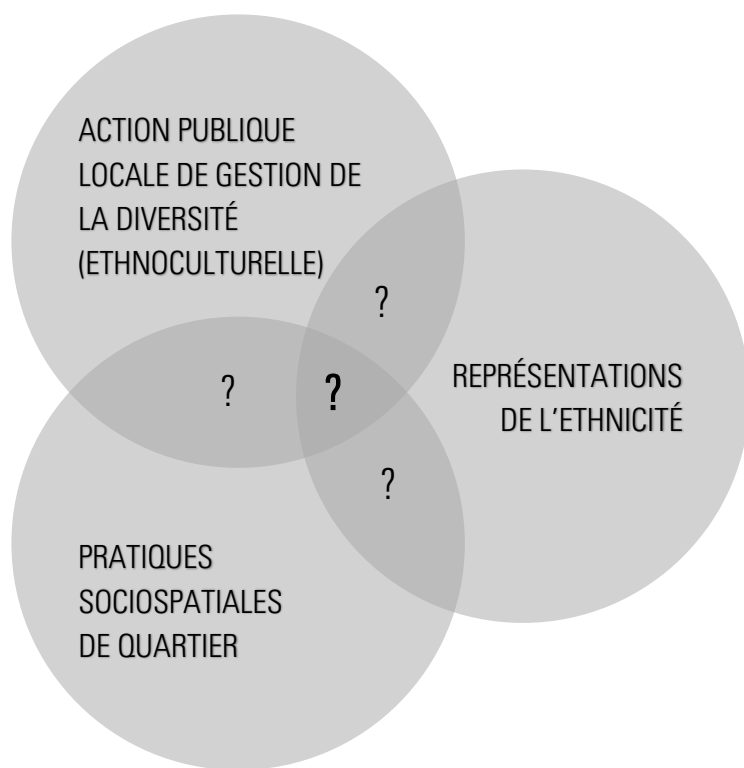


Figure 8.1 : Schéma conceptuel de l'objectif de la recherche
Source : Auteure, 2020

8.2 La teneur des mécanismes entre l'action publique locale de gestion de la diversité (ethnoculturelle) et les pratiques sociospatiales de quartier

Tandis que Montréal fait partie du réseau international des *Cités interculturelles*, l'action publique locale en matière de gestion de la diversité (ethnoculturelle) dans l'arrondissement Saint-Laurent montre des similitudes avec les prescriptions de ce programme (Conseil de l'Europe, 2019). Notamment, elle cherche à favoriser simultanément « l'interaction » et la « participation » de tou·te·s les résident·e·s à la vie sociale de quartier, quelles que soient leurs dimensions socioethniques et sociodémographiques (origine ethnique, statut d'immigrant·e, appartenance aux minorités visibles ou à des groupes racisés, sexe-genre, classe sociale, etc.). Ces notions sont abordées à la fois comme une implication civique, citoyenne et politique (Guay-

Charrette, 2019), mais aussi en termes de fréquentation des diverses activités offertes dans les équipements de quartier (Helly 1997; Aizlewood *et al.* 2006). En cela, comme dans de nombreuses localités, non seulement les organismes communautaires, mais aussi les équipements de sport et de loisir, ainsi que les bibliothèques sont appelés à jouer un rôle saillant dans l'action publique (Germain *et al.* 2003; C. Poirier, 2005; Audunson *et al.* 2011; Guérin, 2014; Montréal, 2016, 2017; White et Martin, 2017; Roult *et al.* 2018; Tossutti, 2018; Conseil de l'Europe, 2019). Étant perçus comme un service de base à la vie sociale de quartier et comme un moyen de répondre aux besoins associés à la croissance de la population diversifiée, un soin particulier est apporté à l'accessibilité afin de permettre la fréquentation par tou·te·s (aménagement urbain et architectural, activités diversifiées, services ciblés, adaptation des tarifs, gratuité, etc.) (Saint-Laurent, 2017, p.18). Ainsi, à l'instar du programme des *Cités interculturelles*, l'action publique locale en matière de gestion de la diversité (ethnoculturelle) à Saint-Laurent cherche à mettre en pratique « l'hypothèse du contact » qui postule entre autres que la fréquence des interactions sociales entre voisin·e·s de diverses origines ethniques favorise la réduction des préjugés et l'accommodation intergroupe, d'autant plus lorsque les institutions apportent leur soutien (Allport, 1954; Pettigrew et Tropp, 2011; Conseil de l'Europe, 2019).

Comme d'autres études qui ont exploré des facettes de ce processus (notamment Matejskova et Leitner, 2011; Chan, 2013; Wessendorf, 2016; Neal *et al.* 2017, 2018; Piekut et Valentine, 2017), les données issues de cette présente recherche confirment que certains espaces de quartiers sont plus propices que d'autres aux interactions entre personnes appartenant à divers groupes ethniques (Conseil de l'Europe, 2019). Comme point de départ, la fréquence des interactions est – entre autres – modulée selon la fréquentation des espaces (hypothèse 1). Par exemple, en même temps que certains groupes sociaux fréquentent plus les équipements de sport et de loisir que les bibliothèques, ils entretiennent plus fréquemment des interactions avec des personnes issues d'une autre origine ethnique que la leur au sein des premiers équipements. En

cela, plusieurs facteurs encouragent les résident·e·s à profiter des espaces de quartier, dont en premier lieu l'offre de services (hypothèse 2). Plus spécifiquement, alors que le programme des *Cités interculturelles* préconise notamment de mettre en place des activités de loisirs ouvertes à tou·te·s (Conseil de l'Europe, 2019), cette recherche et d'autres mettent en valeur que ce type d'activités jouent effectivement un rôle important dans le développement des interactions sociales et interethniques de quartier (Kim, 2012; Rich *et al.* 2015; Roult *et al.* 2017, 2018, 2019). Même si les participant·e·s ne les rejoignent pas nécessairement dans l'objectif de se construire un réseau social, ces activités génèrent une force d'attraction dans les équipements et ainsi des occasions de rencontres autour d'intérêts communs (Breton, 1964). De plus, les données montrent que cette force d'attraction est renforcée par d'autres facteurs en lien avec l'aménagement urbain et architectural (Iveson et Fincher, 2011; Chan, 2013; Wise et Velayutham, 2013). Ainsi, nous comprenons qu'entre l'action publique locale de gestion de la diversité (ethnoculturelle) et les pratiques sociospatiales de quartier, des mécanismes se jouent en lien avec « l'accessibilité » des espaces qui, selon notre définition adaptée des propositions de Penchansky et Thomas (1981) et de Beauchemin *et al.* (2020), implique cinq adaptations des services pour favoriser la fréquentation par tou·te·s. Premièrement, la « disponibilité » consiste à faire correspondre l'offre de services aux besoins des résident·e·s. Deuxièmement, « l'adaptation des environnements » comprend la localisation des services, l'aménagement architectural et urbain, ainsi que les ressources de transport pour y aller. Ensuite, « l'organisation » renvoie par exemple aux heures d'ouverture et/ou au système de réservation. Quatrièmement, « l'abordabilité » qui cherche à garantir que les prix correspondent à la capacité de tou·te·s les résident·e·s peut proposer l'adaptation des tarifs ou la gratuité. Enfin, « l'acceptabilité » réfère aux comportements mutuels des fournisseurs de services et des usager·ère·s face aux dimensions sociodémographiques des un·e·s et des autres, par exemple la manière dont un·e employé·e de la bibliothèque se rend disponible pour répondre à la demande d'une personne issue d'une autre origine ethnique que la sienne. Suivant cette définition, nous postulons que l'accessibilité des

espaces n'est pas la même pour tous les groupes sociaux. Nous pensons que c'est notamment pour cela que nos données et d'autres études ont montré que la fréquentation de certains espaces est modulée selon les dimensions socioethniques et sociodémographiques (Stodolska et Alexandris, 2004; Aizlewood *et al.* 2006; Roulton *et al.* 2017, 2019), mais aussi que le fait d'aller souvent dans un équipement n'entraîne pas systématiquement d'y avoir fréquemment des interactions sociales et interethniques (hypothèse 1 nuancée). De plus, certaines activités et espaces sont moins appropriés pour les interactions sociales (comme les bibliothèques qui ont souvent l'image d'un espace silencieux et qui offrent parfois des conférences magistrales).

En parallèle, l'analyse des données sociodémographiques de Saint-Laurent a révélé que l'arrondissement attire les familles et que la moitié des ménages est composée d'un ou plusieurs enfants âgés de 14 ans et moins (Statistique Canada 2011, 2016). De manière correspondante, l'action publique locale qui cherche à répondre aux besoins au plus grand nombre des résident·e·s offre une large gamme de services aux enfants et aux familles. De plus, tandis que les enfants sont plus nombreux dans les quartiers ayant de plus fortes proportions de personnes immigrantes et/ou issues des minorités visibles, il *semblerait* que viser les familles permet de rejoindre ces groupes sociaux. En cela, alors que l'action en matière de gestion de la diversité (ethnoculturelle) amalgame les relations interculturelles avec les relations intergénérationnelles et la famille (Saint-Laurent, 2001a, 2008, 2017a), les événements et activités visant à favoriser la participation de tou·te·s les résident·e·s à la vie sociale sont souvent destinés aux enfants et aux familles (parents, mais aussi grands-parents). Cette approche couplée d'une offre d'activités classées par groupes d'âge (enfants, adolescent·e·s, adultes, aîné·e·s) cherche à satisfaire l'ensemble de la population au-delà des dimensions socioethniques (Tossutti, 2018; Conseil de l'Europe, 2019). Ainsi, cette recherche corrobore l'étude de Roulton *et al.* (2018) dans sept arrondissements montréalais, dont Saint-Laurent, qui a observé que l'action publique locale visant à favoriser l'intégration des immigrant·e·s par le loisir consiste notamment à miser sur la concertation avec les

organismes et les équipements de quartiers afin de cerner la demande du plus grand nombre de résident·e·s. De plus, tandis que ces auteurs ont noté la potentialité d'un processus par lequel les enfants fréquentant en premier les activités y amènent leurs parents qui y font ensuite des rencontres, cette présente recherche confirme que les enfants agissent comme des vecteurs d'interactions sociales et interethniques. À l'instar de ce qu'ont entrevu quelques études, il n'est pas rare que les parents, surtout les mères, entrent spontanément en contact les un·e·s avec les autres alors que les enfants – décrits par les adultes comme sans préjugés ethnoraciaux – jouent ensemble, notamment dans les parcs (Germain *et al.* 1995; Wessendorf, 2016; Neal *et al.* 2017). Les données montrent qu'au sein de ce processus, les activités récréatives proposées par les équipements de quartier jouent un rôle important, car elles génèrent une force d'attraction autour de l'intérêt commun d'occuper, de socialiser et d'éduquer les enfants. En cela, tandis que les femmes ont une plus grande propension que les hommes à accompagner leurs enfants lors de ces activités (Hayden, 2017[1980]; Rasselet *et al.* 2011; Luxembourg, 2017), les mères ont déclaré non seulement fréquenter plus souvent certains espaces de quartier comme les bibliothèques et les équipements de sport et de loisirs, mais aussi y avoir plus d'interactions sociales et interethniques que les autres groupes sociaux (hommes, personnes sans enfants, aîné·e·s). Certaines ont témoigné de leur satisfaction envers ces activités qui leur permettent de soutenir leur *travail* de mère et de briser l'isolement social qu'elles peuvent parfois ressentir alors qu'elles sont amenées à passer plus de temps au foyer (Audunson *et al.* 2011; Kim, 2012; Wessendorf, 2016; Celis *et al.* 2017). En cela, l'ambiance familiale, les équipements de quartier et l'offre d'activités pour les enfants, apparaissent pour un bon nombre de parents un impératif de leur vie quotidienne et une raison pour laquelle ils apprécient de vivre à Saint-Laurent. Ainsi, les données de cette présente recherche mettent en lumière qu'en même temps que l'action publique locale en matière de gestion de la diversité (ethnoculturelle) mise sur les activités pour les enfants et les familles, elle s'inscrit dans un principe d'offre de services visant à répondre à la demande du plus grand nombre de résident·e·s. En cela, on peut dire qu'elle tente d'adapter ses services

pour satisfaire la facette de la « disponibilité » de l'accessibilité que nous venons de définir.

Mais, comme nous l'avons déjà mentionné, cela ne favorise pas nécessairement le développement de liens sociaux et interethniques de la même manière pour tous les groupes sociaux. Par exemple, les femmes n'ayant pas d'enfant ont déclaré entretenir plus d'interactions au sein de leur groupe ethnique d'origine qu'interethniques dans l'ensemble des espaces de quartier. En complément, des participant·e·s sans enfant ont manifesté un manque d'intérêt pour fréquenter certains équipements, comme la bibliothèque publique, car il·elle·s ne se sentent pas visé·e·s par l'offre qu'il·elle·s pensent principalement destinée aux familles. Par ailleurs, bien que des aînés aient témoigné fréquenter les équipements de quartier et rechercher des interactions sociales – notamment interethniques – afin de briser l'isolement faisant suite à leur retraite professionnelle, ils ont exprimé des réserves face à la capacité des activités proposées à rejoindre cet objectif. Ces données confirment que les institutions influencent la construction des réseaux sociaux (Breton, 1964,1983). En ciblant certains espaces et par l'offre d'activités, l'action publique locale guide les conditions d'accessibilité des espaces et les interactions sociales et interethniques.

Or, l'analyse de l'action publique locale en matière de gestion de la diversité (ethnoculturelle) à Saint-Laurent a révélé que pendant que la municipalité tente d'offrir un service au plus grand nombre par l'entremise des équipements et des activités de sport et de loisirs, ce sont plus les organismes communautaires qui ont endossé la responsabilité de répondre aux besoins spécifiques des groupes sociaux « vulnérables », tels que, les personnes immigrantes et/ou issues des minorités visibles, notamment les aîné·e·s, les femmes et/ou à faible revenu. En cela, on peut se demander si cette répartition ne contribue pas à créer des inégalités d'accessibilité aux espaces de quartier et ainsi une certaine différenciation des pratiques sociospatiales selon ces dimensions sociodémographiques. Les données montrent en effet que la fréquentation des espaces

de quartier et la fréquence des interactions sociales sont modulées selon les dimensions socioethniques, comme l'appartenance aux minorités visibles et le statut d'immigrant·e, mais aussi selon l'intersection de ces dimensions. Cette recherche a rejoint un échantillon majoritairement de personnes issues de classes sociales supérieures qui, comme l'ont observé plusieurs auteur·e·s, éprouvent moins de contraintes d'accessibilité aux équipements et aux activités de sport et de loisir (Stodolska et Alexandris, 2004; Aizlewood *et al.* 2006; Roult *et al.* 2017, 2019). L'étude de Celis *et al.* (2017) menée à Saint-Laurent auprès de 190 femmes fréquentant des organismes communautaires, principalement pour du dépannage alimentaire, a rapporté que les immigrantes et celles issues des minorités visibles sont davantage sujettes à vivre non seulement une situation d'inactivité et de précarité, mais aussi de l'isolement social alors que des manquements dans les services de garde d'enfants (rareté, tarif élevé) affectent leur capacité à se déplacer et à fréquenter des activités collectives, d'autant plus pour les mères monoparentales. En parallèle, des parents participant à cette présente recherche ont témoigné qu'ils doivent renoncer à certaines activités pour adultes par manque de temps et parce qu'il leur est difficile de se libérer, même momentanément, de leur charge familiale. Par ailleurs, tandis que la bibliothèque publique offre des ateliers d'aide à la francisation et – par le passé – des activités pour adultes en langues étrangères, ces activités sont peu fréquentées, peut-être en raison de « l'organisation » qui serait mal adaptée (*e.g.* horaires, pas de services de garde d'enfants). En revanche, des organismes communautaires ciblant plus spécifiquement les groupes sociaux « vulnérables » offrent des services de halte-répit afin de notamment favoriser la fréquentation de leurs activités. La triangulation de l'ensemble de ces données laisse entrevoir que la dimension de la classe sociale à l'intersection d'autres dimensions socioethniques et sociodémographiques peut intervenir de manière importante dans les pratiques sociospatiales. Ainsi, bien que l'échantillon atteint par cette recherche ne permette pas de le vérifier, nous postulons qu'en visant à offrir des services au plus grand nombre des résident·e·s dans les équipements de loisir tout en attribuant aux organismes communautaires le soin de répondre aux besoins spécifiques

de certains groupes sociaux, l'action publique de gestion de la diversité (ethnoculturelle) perpétue certaines contraintes d'accessibilité et une différenciation des pratiques sociospatiales selon la classe sociale et par la même occasion selon les dimensions socioethniques et le sexe-genre. De plus, cela pourrait être d'autant plus significatif alors que les organismes communautaires souffrent souvent de sous-financement (Reichold, 2011; Rocher et White, 2014; White, 2018). Bien que l'échantillon de cette recherche ne permette pas de le vérifier totalement, nous pensons que de futures études s'interrogeant sur les conditions d'accessibilité aux espaces par certains groupes sociaux (*e.g.* femmes racisées, à faible revenu) pourraient combler ce manque de connaissance.

8.3 La teneur des mécanismes entre l'action publique locale de gestion de la diversité (ethnoculturelle) et les représentations de l'ethnicité

Le programme des *Cités interculturelles* donne de l'importance au symbolisme et aux discours qui visent à sensibiliser le public aux « avantages de la diversité » (Wood et Landry, 2008; Guidikova, 2011; Conseil de l'Europe, 2019). L'action publique locale en matière de gestion de la diversité (ethnoculturelle) à Saint-Laurent s'inscrit dans ce modèle. D'une part, elle reconnaît la diversité comme une source d'enrichissement (White, 2017) et de développement démographique, économique, social et culturel. Bien qu'elle fasse souvent référence à la « diversité ethnoculturelle » alors que plus des trois quarts de la population sont issus de l'immigration de première ou de deuxième génération, elle a adopté à la manière des *Cités interculturelles* une définition élargie de la diversité dans le but d'inclure et de sensibiliser tou·te·s les résident·e·s, quelles que soient leurs dimensions socioethniques et sociodémographiques (Conseil de l'Europe, 2019). D'autre part, les discours en matière de gestion de la diversité (ethnoculturelle) à Saint-Laurent utilisent le registre sémantique du dialogue qui promeut que chacun·e adopte des comportements favorisant le rapprochement et afin que les bénéfices de la coexistence interethnique compensent les éventuelles tensions

(Wood et Landry, 2008; Guidikova, 2011; White, 2017; Conseil de l'Europe, 2019). Même si cette coexistence est perçue – actuellement – comme « harmonieuse », il s'agit de sensibiliser au maintien du « vivre-ensemble », alors que les données sociodémographiques montrent que l'arrondissement a accueilli différentes vagues de réfugié·e·s, notamment en provenance de Syrie ces dernières années (Statistique Canada, 2016). En cela, des événements symboliques, ouverts à tou·te·s et festifs sont programmés régulièrement, tels que la célébration de la Journée internationale de la paix et la remise du Prix de l'harmonie interculturelle à un·e acteur·rice impliqué·e dans la cause.

En parallèle, les représentations interethniques exprimées par les résident·e·s utilisent également un nombre important de mots s'inscrivant dans les courants de pensée dialogue et diversité (White, 2017). Notamment, ils décrivent la coexistence entre les groupes comme une « richesse », car c'est une opportunité d'apprentissage des spécificités ethnoculturelles des autres groupes, telles que la langue et les spécialités culinaires, ainsi que des valeurs d'accoutumance à la diversité, d'ouverture et de tolérance (De Rudder, 1990; Radice, 2010; Leloup et Germain, 2018). De surcroît, les répondant·e·s ont justifié qu'il est facile de développer des liens avec des personnes issues d'autres groupes à Saint-Laurent non seulement car les résident·e·s sont ouverts à la diversité, mais aussi parce que dans un tel contexte pluriethnique, il est nécessaire de faire des efforts pour « vivre ensemble ».

La triangulation de ces données met en lumière que les représentations interethniques et les sentiments d'appartenance s'inscrivent dans les mêmes courants de pensée que les discours de gestion de la diversité ethnoculturelle (hypothèse 4). Mais, tandis que les discours de certains niveaux supérieurs de gouvernement, tels que la Ville de Montréal, insistent aussi sur « l'esprit d'ouverture », « la reconnaissance », « le respect » et « la valorisation » de la diversité (Rocher, 2017), ainsi que sur « le vivre-ensemble » (Benavides, 2017), notons que ce processus se construit au sein d'une

échelle plus grande que celle de l'arrondissement. De même, le niveau national canadien a adopté depuis plus de quarante ans une approche pluraliste de la diversité ethnoculturelle (Taylor, 1994; Ch. Poirier, 2004; Salée, 2010). Ainsi, cette recherche retient que la gestion de la diversité ethnoculturelle intervient dans le processus de production des relations interethniques de quartier en agissant sur l'expression des représentations de l'ethnicité par les discours, non seulement au niveau du gouvernement local, mais aussi national, voire international (Juteau, 2015[1999]). Alors qu'ils sont l'un des premiers outils de mise en œuvre de l'action publique, notamment préconisés par le programme des *Cités interculturelles*, on peut dire que ces discours se veulent « performatifs » et « normatifs », c'est-à-dire ayant le pouvoir d'agir sur les images que les acteurs publics, privés, collectifs ou individuels se font des phénomènes sociaux par l'entremise des mots et du langage (De Rudder, 1990, 1991; Simon, 2004).

Par exemple, depuis quelques années, le terme « vivre-ensemble » – ou la « conviviality » dans la littérature anglophone (Meintel, 2015) – est devenu omniprésent dans les discours en matière de gestion de la diversité à plusieurs niveaux gouvernementaux (Mc Andrew *et al.* 2013; Fall, 2015; Saillant, 2015; White, 2015; Benavides, 2017; Germain *et al.* 2017). Selon Fall (2015), l'infinitif substantivé « le vivre-ensemble » vise à mettre l'accent, à séduire et à convaincre l'auditoire pour la poursuite d'une quête et produire des règles implicites de politesse dans une société en transformation socioethnique. Déjà en 1954, « l'hypothèse du contact » d'Allport avait mis en valeur que dans le cadre où les institutions cherchent à optimiser l'effet du contact intergroupe sur la réduction des préjugés, deux autres conditions y contribuent également : des objectifs communs et la coopération entre les groupes (Pettigrew et Tropp, 2011). Cette proposition argumente que dans la mesure où les personnes issues des groupes divers ciblent un intérêt qui profite à toutes, elles sont plus enclines à se soutenir mutuellement et à agir de manière amicale afin de l'atteindre. Ce processus peut être observé dans les espaces de travail entre collègues au statut égal (Matejskova

et Leitner, 2011; Piekut et Valentine, 2017), mais aussi dans les espaces résidentiels entre voisin·e·s (Manzo, 2013). Dans le contexte de cette présente recherche à Saint-Laurent, il est possible de postuler que la coopération aux fins d'atteindre des objectifs communs se déroule à l'échelle des quartiers et de l'arrondissement au sein duquel les institutions encouragent au « dialogue pour le vivre-ensemble ».

Au sein de cette représentation partagée à la fois par l'action publique locale laurentienne et par les résident·e·s, les données montrent que les enfants jouent un rôle important. D'une part, des parents participant à la recherche ont souvent associé la notion du « vivre-ensemble » avec les enfants : il s'agit de faire cet effort et d'avoir de l'empathie avec les membres des autres groupes pour que la génération future vive en paix. Ceci apparaît comme un consensus, quelles que soient les dimensions socioethniques. De plus, ils ont d'autant plus valorisé la coexistence interethnique comme une occasion d'apprentissage pour leurs enfants (Radice, 2010; Leloup et Germain, 2018), notamment les mères qui ont présenté l'accoutumance à la diversité et l'ouverture – ou autrement dit le cosmopolitisme (Hannerz, 1990) – comme une valeur importante qu'elles souhaitent transmettre à leurs enfants. De manière correspondante, de nombreux·ses participant·e·s aux entrevues ont exprimé qu'il·elle·s perçoivent les enfants comme n'ayant pas de préjugé et toujours prêts à jouer les uns avec les autres. D'autre part, l'action publique locale en matière de gestion de la diversité à Saint-Laurent donne également une place prédominante aux enfants. Non seulement ceux-ci favorisent l'intégration de leurs parents immigrants (Roult *et al.* 2018), mais ils sont aussi perçus comme une clé de la coexistence interethnique harmonieuse, car ils grandissent dans la diversité et développent une accoutumance. À cette représentation de la concrétisation de l'hypothèse du contact (Allport, 1954; Pettigrew et Tropp, 2011), l'action publique ajoute l'enjeu de la socialisation et de l'éducation des enfants en matière de diversité alors qu'ils portent également la responsabilité de maintenir le « vivre-ensemble » (Saint-Laurent, 2000, 2017f). C'est en cela que les institutions et la municipalité offrent de nombreuses activités

amalgamant l'objectif de favoriser le rapprochement interculturel avec les enfants et les familles.

Or, il est possible de se demander si miser sur l'hypothèse du contact et sur la génération future, soi-disant sans préjugés, n'est pas en quelque sorte un aveu d'impuissance en matière de gestion de la diversité ethnoculturelle. De manière correspondante, des acteurs clés, ainsi que des résident·e·s ont été dubitatif·ve·s concernant la capacité de l'action publique d'agir sur la fermeture et l'ouverture des frontières ethniques. C'est ce que nous approfondissons dans la prochaine section.

8.4 La teneur des mécanismes entre les représentations de l'ethnicité et les pratiques sociospatiales de quartier

Les données de cette présente recherche montrent un *hiatus* entre les représentations interethniques et la fréquence des interactions sociales de quartier. Par exemple, même si les non-immigrant·e·s entretiennent plus d'interactions interethniques que les immigrant·e·s dans plusieurs espaces de quartier, il·elle·s n'ont pas nécessairement déclaré apprécier cela ni qu'il est facile de développer des liens interethniques. De même, les femmes ayant un ou plusieurs enfants de 14 ans et moins n'ont pas nécessairement déclaré des représentations interethniques positives. En cela, l'hypothèse (3) selon laquelle les représentations interethniques sont modulées selon la fréquence des interactions entre les groupes ne peut pas être validée totalement. Il n'est pas non plus possible de confirmer – dans le contexte de l'arrondissement Saint-Laurent – l'effet du contact sur la réduction des préjugés interethniques théorisé par Allport (1954), puis par d'autres auteurs dont Pettigrew et Tropp (2011), et sur lequel se fonde en partie le programme des *Cités interculturelles* (Wood et Landry, 2008; Conseil de l'Europe, 2019). Mais, « l'hypothèse du contact » précise que parmi les

conditions optimales favorisant sa réalisation, le statut égal des groupes est essentiel²⁰⁵. Selon Pettigrew et Tropp (2011, p.131-132), il s'agit alors, dans la situation d'une activité structurée, de donner à chaque participant·e·s, autant issu·e·s des groupes majoritaires que des groupes minoritaires, des chances égales de participer et la capacité de façonner l'interaction sociale. Néanmoins, même si les organisations prennent soin de respecter ces conditions, l'effet du contact est difficilement atteignable de la même manière pour tou·te·s les participant·e·s, notamment ceux·celles issu·e·s des groupes minoritaires, car leurs représentations sont souvent empreintes d'antécédents et d'expériences de préjugés et de discrimination (Pettigrew et Tropp, 2011). De manière connexe, le programme des *Cités interculturelles* préconise qu'avec l'interaction et la participation, l'anti-discrimination – selon une définition large²⁰⁶ – est le troisième axe stratégique (Conseil de l'Europe, 2019, p.34) :

Les villes interculturelles mettent tout en œuvre pour garantir que toutes leurs politiques, tous leurs programmes et toutes leurs activités soient axés sur le principe de la non-discrimination.

Suivant également une définition vaste, l'action publique locale en matière de gestion de la diversité (ethnoculturelle) à Saint-Laurent insiste sur l'accessibilité de l'offre de service et des activités à tou·te·s les résident·e·s, quelles que soient leurs dimensions sociodémographiques (origine ethnique, statut d'immigrant·e, appartenance aux minorités visibles ou à des groupes racisés, sexe-genre, classe sociale, etc. par l'entremise de l'aménagement urbain, l'abondance de communication, l'adaptation des tarifs, etc. ou autrement dit « la disponibilité, l'adaptation des environnements, l'organisation, l'abordabilité et l'acceptabilité » [Penchansky et Thomas, 1981;

²⁰⁵ Pour rappel, les quatre conditions optimales pour la réalisation de l'hypothèse du contact sont : (1) un statut égal entre les groupes; (2) des objectifs communs; (3) la coopération entre les groupes; et (4) le soutien institutionnel au contact (Allport, 1954; Pettigrew et Tropp, 2011).

²⁰⁶ Conformément à sa définition élargie de la « diversité », le programme des *Cités interculturelles* retient que les discriminations peuvent se fonder sur des dimensions multiples : « Les personnes peuvent faire l'objet de discrimination en raison de leur âge, d'un handicap, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leurs convictions politiques, de leur race, de leur religion, de leur sexe ou genre, de leur orientation sexuelle, de leur langue, de leur culture et de bien d'autres motifs. » (Conseil de l'Europe 2019, p.34)

Beauchemin *et al.* 2020]). Mais, comme il a été soulevé précédemment dans ce chapitre, tandis qu'il existe plusieurs contraintes pouvant entraver l'accessibilité et la fréquentation de certains espaces par les groupes sociaux divers, notamment en lien avec l'intersection des dimensions socioethniques, la classe sociale, le sexe-genre et le statut familial (Stodolska et Alexandris, 2004; Aizlewood *et al.* 2006; Celis *et al.* 2017; Roult *et al.* 2017, 2019), il est possible de se demander si – sans que ce soit intentionnel – la répartition de l'offre entre les équipements de loisirs et les organismes communautaires ne perpétue pas certaines contraintes d'accessibilité selon les dimensions sociodémographiques des résident·e·s. De plus, l'analyse de l'action publique locale à Saint-Laurent a mis à jour une hésitation, voire une certaine invisibilisation, quant aux questions liées à la diversité « ethnoculturelle » et aux discriminations ethnoraciales, alors que non seulement les mots référant à ce courant de pensée sont très peu présents dans les documents officiels et les discours des acteurs clés (White, 2017), mais encore qu'elles semblent diluées dans les généralités du développement social (Fourrot, 2013) et notamment dans les enjeux de défavorisation qui apparaissent plus problématiques que les relations interethniques qui, pour leur part, sont perçues et décrites comme « harmonieuses ».

Les résident·e·s émettent un discours semblable et l'analyse des données du questionnaire et des entrevues révèle le déroulement d'un processus d'accommodation qui comprend des négociations interethniques (Park, 1950[1926]; De Rudder, 2004). Néanmoins, tandis que nous avons vu que, d'une part les représentations empruntent les discours de l'action publique sur la diversité (ethnoculturelle) – qui à la fois valorise cette dernière, tout en hésitant à discuter d'éventuelles discriminations ethnoraciales, et d'autre part qu'il y a un *hiatus* entre les représentations interethniques et la fréquence des interactions, nous pensons que les discours, autant émis par l'action publique que par les résident·e·s, sont empreints de désirabilité sociale, c'est-à-dire de stratégies visant à donner une bonne image de soi en se montrant ouvert à l'égard des personnes d'une autre origine (De Rudder, 1991; Simon, 2004). Autrement dit, il est possible de

se demander si les pratiques sociospatiales et les représentations interethniques observées à Saint-Laurent, à la fois par les acteurs de l'action publique locale, les résident·e·s, mais aussi par la chercheuse, correspondent à « l'inattention civile », ou « la civilité envers la diversité » qu'ont théorisées Goffman (1963) et Lofland (1989, 1998). Selon ces auteur·e·s, ce mécanisme rend possible la vie sociale dans la ville et les espaces publics alors qu'il permet aux résident·e·s en situation de coexistence de garder un comportement décent envers tout le monde, au-delà des dimensions sociodémographiques de chacun·e. Néanmoins, il n'implique pas nécessairement que les personnes s'engagent dans une interaction plus intense, ni qu'elles apprécient de coexister avec l'*Autre* qui arbore des comportements ne correspondant pas à leurs normes respectives, notamment issu d'un groupe minorisé (minorité ethnique, mais aussi de genre, d'orientation sexuelle, de handicap physique ou mental, etc.). En cela, Goffman (1963) avait distingué l'avant-scène de la vie sociale au sein de laquelle les résident·e·s choisissent plus ou moins consciemment d'afficher une image conforme aux attentes sociales, des coulisses où les stigmatisations peuvent se perpétuer.

En effet, l'analyse fine et la triangulation des données recueillies dans cette présente recherche mettent à jour la persistance de certaines différenciations interethniques fondées historiquement sur des hiérarchisations historiques entre les groupes majoritaires et minoritaires et persistant aujourd'hui comme du *soi-disant bon sens* (Simon, 2006[1997]). D'une part, des membres issus des groupes majoritaires ont montré une plus grande propension à ressentir de l'inconfort dans des situations de coexistence avec des personnes appartenant à d'autres groupes. Non seulement quelques-uns ont témoigné de crainte de minorisation, à la fois numérique et statutaire, mais ils ont été plus nombreux à discuter du caractère inapproprié – selon eux – de l'expression de certaines spécificités ethnoculturelles dans l'espace public. Il s'agit par exemple de l'usage de langues étrangères, mais surtout de l'expression de l'appartenance religieuse, notamment par l'entremise du voile des femmes musulmanes, car il est perçu comme contrevenir aux normes sociales – réelles ou

imaginées – d'égalité entre les sexes des groupes majoritaires (Juteau, 2008; Bilge, 2010b; Helly, 2012). Certes, ces représentations n'essentialisent pas nécessairement l'ensemble des membres du ou des groupes dont il est objet, mais il est possible de se demander si certaines représentations interethniques ne s'apparentent pas à de la « tolérance » de l'*Autre* du moment que ses comportements ne contreviennent pas aux normes des groupes majoritaires (Valentine, 2008; Wessel, 2009). D'autre part, les personnes issues des groupes minoritaires, notamment appartenant aux minorités visibles arabes, ont été plus enclines à déclarer apprécier énormément ou beaucoup de côtoyer des membres de leur origine ethnique, entre autres parce que cela leur permet de s'affranchir des possibles jugements de la part de membres d'autres groupes (Remy, 1990, 2015; Ulysse et Mc All, 1997). De manière correspondante, les données recueillies par questionnaire sur les pratiques sociospatiales ont montré que les répondant·e·s issu·e·s des minorités visibles arabes ont moins souvent des interactions sociales que les autres groupes dans les espaces publics, tout en entretenant plus de liens avec des personnes de la même origine ethnique que la leur. Ainsi, on peut postuler que les pratiques sociospatiales de quartier selon les dimensions socioethniques sont modulées selon certaines représentations interethniques – négatives ou positives – préexistantes en lien avec le statut des groupes. Autrement dit, cette présente recherche rejoint d'autres études qui ont souligné que les représentations entre les groupes, notamment de la part des membres des groupes majoritaires envers les groupes minoritaires, précèdent et façonnent l'interaction sociale de manière plus ou moins consciente (Goffman 1963; De Rudder, 1991; Valentine, 2008; Wessel, 2009; Matejskova et Leitner, 2011; Piekut et Valentine, 2017). À cet égard, Valentine et Harris (2016) se sont interrogé·e·s sur les manières dont les interactions sociales fugaces²⁰⁷ sont façonnées – ou réglementées – par les représentations des cadres

²⁰⁷ Autrement dit, les « liens faibles » renvoyant aux connaissances et aux relations superficielles (Putnam, 2000). Valentine et Harris (2016) ont réaffirmé la nécessité d'approfondir les réflexions sur la théorie du contact en intégrant la notion de « contact significatif » qui implique un engagement et qui selon eux·elles,

normatifs et législatifs qui prescrivent les façons de se comporter dans différents types d'espace, dont les espaces publics. D'une part, dans la mesure où les lois et les valeurs instaurées par les groupes au statut dominant – actuellement ou historiquement – ont construit les représentations de ce qui est approprié ou ne l'est pas, elles se sont sédimentées dans les interactions sociales et la vie quotidienne en habilitant certains groupes tout en marginalisant d'autres. Souvent interprétées comme du « bon sens », ces représentations ne sont pas nécessairement conscientes. D'autre part, les diverses législations sur l'égalité – relativement récentes – ont cherché à « normaliser la différence » tout en tentant de remodeler la civilité publique, comme en interdisant les propos racistes. Par une étude qu'ils ont menée au Royaume-Uni à l'aide d'entrevues, ces chercheur·e·s ont montré que les législations ont effectivement entraîné des changements de comportements envers *la différence* dans l'espace public, mais aussi que certaines personnes au statut dominant – selon les contextes²⁰⁸ – ont soutenu que cela s'est fait sous l'obligation de se conformer et au détriment de leur liberté d'expression. De plus, les législations sur l'égalité n'ont pas mis fin aux préjugés et aux comportements discriminatoires qui persistent sous d'autres formes plus subtiles (Valentine et Harris, 2016). Ainsi, à la lumière de cet écrit, nous postulons qu'entre les représentations interethniques et les pratiques sociospatiales de quartier, des mécanismes se jouent en lien avec le statut des groupes – réel ou imaginé – et la reproduction des rapports sociaux inégalitaires – qu'elle soit soutenue ou pas par le cadre institutionnel et de manière plus ou moins consciente.

favorise davantage l'accommodation interethnique (Valentine, 2008; Piekut et Valentine, 2017). Bien que le cadre opérationnel de cette présente recherche ait tenté d'intégrer cette notion, notons que les données recueillies ne permettent pas de valider – ni d'invalidier – que les interactions sociales impliquant un plus fort engagement avec une personne issue d'une autre origine ethnique favorisent des représentations interethniques positives puisque les répondant·e·s ont eu tendance à dissocier la personne de l'ensemble du groupe (Wessel, 2009; Piekut et Valentine, 2017).

²⁰⁸ Suivant une approche intersectionnelle, Valentine et Harris (2016) ont pris en compte que les participant·e·s à leur étude ne peuvent pas être compris à travers le prisme binaire dominant/dominé, car leur position varie selon les axes de l'identité (ethnicité, genre, orientation sexuelle, classe sociale, handicap, etc.).

8.5 Les rapports sociaux de sexe-genre au cœur des mécanismes

Des données de cette présente recherche confirment que les rapports sociaux de sexe-genre interviennent dans des processus de différenciation interethnique par l’entremise de représentations et de discours sur les normes sociales – réelles ou imaginées – d’égalité entre les sexes au Québec (Juteau, 2008; Bilge, 2010b; Helly, 2012). Ce processus se déroulant à l’intersection des dimensions socioethniques, telles que l’appartenance aux minorités visibles et l’appartenance religieuse, est renforcé, ou instrumentalisé, à la fois par des controverses répétitives et par des discours politiques²⁰⁹ qui mettent en exergue la présence du voile et donc la visibilité des musulmanes dans différents espaces de la société (espaces publics, institutions, écoles, piscines, etc.) (Amiriaux et Gaudreault-Desbiens, 2016; Manaï, 2019), mais il s’insère également dans un contexte international post 2001 (Johnson et Miles, 2014; Amiriaux et Gaudreault-Desbiens, 2016; Abdoli, 2018; Hass et Lutek, 2018; Gholamhosseini *et al.* 2019). Pour leur part, notons que les acteurs clés, ainsi que les documents officiels d’action publique locale à Saint-Laurent discutent peu – ou pas – des rapports de sexe-genre s’articulant avec les dimensions de l’appartenance religieuse et/ou de l’appartenance aux minorités visibles, à part ceux du milieu communautaire. Il est possible de postuler que ce silence résulte d’un refus – ou d’une crainte – d’entrer dans des polémiques, mais aussi qu’il laisse tout le loisir aux discours des niveaux supérieurs de se transposer dans les représentations interethniques et les pratiques sociospatiales à l’échelle des quartiers urbains. En effet, même si les *autres* femmes, dont celles issues des groupes majoritaires, se sont souvent montrées conscientes que le port du voile peut être un choix éclairé par leurs voisines et/ou amies, elles continuent à le percevoir comme une imposition quand elles ne connaissent pas personnellement la porteuse. Elles reprennent alors inconsciemment le discours *mainstream* et sexiste qui non

²⁰⁹ Non seulement la « crise » des accommodements raisonnables (2005-2007), les débats sur la Charte des valeurs québécoises (2013) et plus récemment la loi 21 sur la laïcité au Québec (2019).

seulement véhicule l'image des femmes musulmanes subordonnées, mais aussi qui dicte plus généralement comment les femmes devraient se vêtir et se comporter dans l'espace public (Juteau, 2008; Bilge, 2010b). Ainsi, tandis que certain·e·s résident·e·s ont déclaré avoir l'impression de « les voir partout », les femmes musulmanes incarnent bien malgré elles un rôle important dans la perception²¹⁰ des transformations socioethniques des quartiers. Aucune de celles rencontrées durant la recherche n'a confié s'être sentie mal à l'aise dans certains espaces à Saint-Laurent, ni avoir vécu un acte haineux²¹¹, mais des données issues du questionnaire montrent qu'elles ont des pratiques sociospatiales différenciées de celles des *autres* femmes. Au regard de cela, nous nous interrogeons à l'instar de Manai (2019) si, dans le contexte québécois et de cette présente recherche où le voile islamique est devenu depuis plusieurs années une question identitaire, les femmes musulmanes ont une égalité d'accès aux espaces et aux équipements publics par rapport à leurs concitoyennes. Autrement dit, peuvent-elles jouir librement, sereinement et pleinement de l'espace pour d'une part accéder aux services dont elles ont besoin et d'autre part développer un sentiment d'appartenance ? Pendant que les données de cette présente recherche ne permettent pas de répondre totalement à ces questions, des études en Amérique du Nord et en Europe ont montré que les femmes musulmanes ont des expériences variées, négatives comme positives, de l'espace public (Johnson et Miles, 2014; Abdoli, 2018; Hass et Lutek, 2018). Notamment, aux Pays-Bas où le voile fait souvent l'objet de controverses, car il est perçu à la fois comme une transgression des normes sociales d'égalité des sexes, une barrière à l'interaction sociale et un risque à la sécurité publique, au point où il est question de l'interdire dans certains espaces, Hass et Lutek (2018) a rapporté les stratégies adoptées par les femmes musulmanes pour non seulement se déplacer dans

²¹⁰ Notons que selon H. Lefebvre (2000[1974]) et De Rudder (1991), il y a souvent un décalage entre les pratiques sociospatiales *réelles* et les représentations de celles-ci.

²¹¹ Notons qu'il est souvent difficile pour une victime de discuter d'une agression, qui plus est à un·e chercheur·e qu'elle ne connaît pas. De plus, la chercheuse avait préalablement choisi de ne pas poser de questions directes à cet égard pour des raisons de certification éthique.

l'espace, mais aussi pour négocier leurs sentiments d'appartenance pendant que ce vêtement en est constitutif. De l'autre côté de l'Atlantique à Brooklyn, une étude de Johnson et Miles (2014) a expliqué comment le port du voile permet aux femmes musulmanes de se reconnaître mutuellement, de se sentir en sécurité et alors de participer à la *production de l'espace*. Selon elles, voir d'autres femmes faire de même et un paysage multiethnique leur permet de s'appropriier l'espace public et leur quartier. Des données de cette présente recherche iraient dans le sens de cette dernière étude, mais le confirmer – ou l'infirmer – demanderait des recherches supplémentaires sur les pratiques sociospatiales différenciées à l'intersection des rapports sociaux ethniques, de sexe-genre et de classe sociale.

Par ailleurs, comme nous l'avons déjà entrevu, toutes les femmes, quelles que soient leurs dimensions socioethniques, jouent un rôle dans ce processus de différenciation interethnique, non seulement car elles véhiculent certaines représentations articulant les rapports sociaux ethniques et de sexe-genre, mais aussi parce qu'elles interagissent les unes avec les autres, notamment dans leur rôle de mère. Bien que les modèles familiaux aient évolué ces dernières décennies, qu'un plus grand nombre de femmes soit entré sur le marché du travail rémunéré et que les hommes aient davantage pris conscience des enjeux du partage de l'entretien du foyer, des inégalités persistent quant au temps dévolu aux tâches ménagères et aux soins apportés aux enfants (*care*) (Statistique Canada, 2016; Brugère, 2017). En vertu de ce « procès de travail », les mères ont la responsabilité plus ou moins consciente de transmettre les normes sociales et de leur groupe ethnique d'origine à leur(s) enfant(s) dès la naissance (Juteau, 2015[1983]). Dans le contexte de cette présente recherche – mais plus généralement dans les sociétés multiculturelles et/ou pluralistes, elles sont alors amenées à transmettre non seulement les spécificités propres à leur origine ethnique, mais aussi les normes véhiculées par les discours de l'action publique, telles que la reconnaissance de l'avantage de la diversité (ethnoculturelle), l'ouverture, le « vivre-ensemble », les manières civiles de se comporter avec autrui dans l'espace public, l'égalité des sexes,

etc. Cela est d'ailleurs apparu dans les entrevues et réponses au questionnaire d'un certain nombre de mères. Or, tandis que les divers niveaux d'action publique empruntent parfois des discours complexes, par exemple d'une part que la diversité ethnoculturelle est une richesse, mais d'autre part que certains comportements de la part de groupes minoritaires contreviennent à des valeurs essentielles, telles que l'égalité des sexes, les mères se retrouvent dans un imbroglio de normes à transmettre à leur(s) enfant(s). Bien que cela ne soit pas apparu nécessairement comme un *problème* pour elles, il est possible de postuler que c'est notamment pour cela que les données montrent un *hiatus* entre les pratiques sociospatiales et les représentations interethniques rapportées par des mères, notamment issues des groupes majoritaires. Cela expliquerait aussi certains inconforts que quelques-unes ont déclaré ressentir de manière accrue depuis qu'elles ont des enfants. Les femmes issues des groupes minoritaires ne sont pas moins confrontées à l'imbroglio de transmission alors qu'elles doivent aussi composer avec les normes sociales de leur propre origine ethnique qui sont parfois perçues de manière négative par les autres groupes. De plus, dans le contexte de cette présente recherche où l'action publique locale en matière de gestion de la diversité (ethnoculturelle) *mise* sur la famille et les enfants dans le maintien de « l'harmonie interculturelle », on peut dire que la charge mentale portée par les femmes est perpétuée. Certes, certains espaces de quartier, comme les parcs publics, sont mis à leur disposition pour qu'elles puissent interagir les unes avec les autres et « négocier leurs différences » (Amin, 2002; Wood et Landry, 2008; Iveson et Fincher, 2011; Chan, 2013; Conseil de l'Europe, 2019), mais il est possible de se demander si cela est suffisant sans autre support de médiation et discursif sur le statut des groupes. Bien que des organismes communautaires endossent quelque peu ce type d'actions, ces espaces sont fréquentés de manière différenciée par les groupes sociaux. En bref, la responsabilité des relations interethniques reste reportée en grande partie sur les mères – même si ce n'est pas intentionnel ni conscient.

Cette présente recherche montre donc que le *care* joue un rôle important dans le processus de production des relations interethniques de quartier. En cela, les femmes fréquentent plus souvent certains espaces de quartier pour y accompagner leur(s) enfant(s) et y entretiennent aussi plus fréquemment des interactions sociales et interethniques. De surcroît, certaines ont témoigné de leur satisfaction à l'égard de ce processus et des activités offertes par la municipalité, car elles leur semblent comme un service répondant à leur besoin en tant que mère et permettant une ambiance familiale dans la vie de quartier, ainsi qu'une manière de briser leur isolement social potentiel. Ces données iraient alors dans le sens de l'objectif de soutenir la « participation » émis par l'action publique locale en matière de gestion de la diversité (ethnoculturelle) à Saint-Laurent – et par le programme des *Cités interculturelles*. Mais, comme nous l'avons déjà mentionné, il n'est pas possible de dire que cela se déroule pour tous les groupes sociaux. Autant le *care* peut être un des mécanismes jouant dans la participation sociale de certaines femmes, autant il peut s'avérer être un facteur d'isolement et de « marginalisation » pour d'autres femmes à faible revenu et/ou monoparentales, notamment dans un contexte de manquement dans les services de garde (Chicha, 2012; Celis *et al.* 2017). Ainsi, même si l'action publique locale tente de favoriser l'accessibilité des services à l'ensemble des résident·e·s, quelles que soient leurs dimensions sociodémographiques, des pratiques sociospatiales différenciées peuvent perdurer en raison de facteurs variés (classe sociale, cycle de vie, inégalités d'accès et d'appropriation de l'espace public, etc.). Cette présente recherche prend donc en compte les résultats de plusieurs études féministes critiques qui se sont penchées sur les multiples mécanismes qui jouent dans la reproduction des divers rapports sociaux inégalitaires (sexe-genre, classe sociale, *race*, etc.), dont certains liés à l'action publique et à la planification urbaine (Hayden, 2017[1980]; Van den Berg, 2013; Fagan et Trudeau, 2014; Beebejaun, 2017). Notamment, Fagan et Trudeau (2014) se sont interrogé·e·s si certains aménagements urbains denses et comprenant de nombreux espaces et équipements publics (*New Urbanism*) peuvent favoriser l'autonomisation (*empowerment*) des femmes non seulement en permettant

une meilleure répartition du travail domestique, mais aussi en soutenant la construction d'un réseau social et d'un sentiment d'appartenance locale. Leur étude dans trois quartiers de banlieue aux États-Unis a relevé que même si des données vont dans ce sens, les rapports sociaux inégalitaires sont loin d'être perturbés. Par exemple, le gain de temps permis par la proximité des équipements est remplacé par d'autres tâches toujours liées au foyer, comme la multiplication des déplacements pour accompagner les enfants dans plusieurs activités. D'autre part, les réseaux sociaux observés sont souvent uniformes selon les dimensions sociodémographiques de l'âge, du statut familial, de la classe sociale et de l'origine ethnique. Van den Berg (2013) a pour sa part analysé les textes de l'action publique locale de Rotterdam encadrant le projet de devenir une « ville amie des enfants ». S'inspirant des politiques de revitalisation de Vancouver, cette ville a cherché à attirer des familles de classe moyenne en soutenant la construction de logements adaptés et l'aménagement de quartiers fonctionnellement mixtes avec de multiples équipements. Selon l'auteure, ce processus qu'elle a nommé « genderfication », car il s'agit d'attirer les femmes et les familles au capital socioéconomique supérieur qui souscrivent à des normes spécifiques de division du travail domestique et d'éducation des enfants, consiste en fait à une régénération de la population moins nantie et multiethnique considérée comme une source de *problèmes* sociaux. De plus, pendant que ce projet s'appuie sur l'image idéale de la famille mononucléaire à double revenu avec un à trois enfants, il perpétue la marginalisation des autres formes de ménages (Van den Berg, 2013). Certes, la présente recherche dans le contexte de Saint-Laurent ne relève pas de processus semblable, mais tandis que cet arrondissement voit se développer des quartiers urbains destinés aux classes moyennes et supérieures (Bois-Franc et le Nouveau-Saint-Laurent), adhère au programme de « municipalité amie des enfants »²¹² des Nations-Unies, et que les données sociodémographiques montrent que le revenu moyen des ménages augmente plus que

²¹² http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7937,87275570&_dad=portal&_schema=PORTAL&id=21161&ret=/pls/portal/url/page/arrond_sla_fr/rep_annonces/rep_actualites/coll_actualites, consulté le 9 octobre 2020.

dans l'ensemble de l'agglomération montréalaise²¹³, il est possible de se demander si tout en visant en grande partie les familles de classe moyenne avec de nouveaux équipements et des activités de loisirs, l'offre ne laisse pas de côté les groupes sociaux moins nantis et d'autres types de ménages, et ne perpétue pas ainsi la reproduction de certains rapports sociaux inégalitaires à l'intersection de la classe sociale, du sexe-genre et de l'ethnicité. Ces questionnements pourraient être abordés par des études supplémentaires.

8.6 Synthèse du chapitre 8 : modélisation théorique

À l'issue de la triangulation et de l'interprétation des données, la figure 8.2 représente la modélisation théorique répondant à l'objectif d'expliquer la teneur des mécanismes du processus de production des relations interethniques de quartier entre l'action publique locale de gestion de la diversité (ethnoculturelle), les pratiques sociospatiales de quartier et les représentations de l'ethnicité.

²¹³ Entre 2005 et 2015, le revenu après impôt moyen des ménages a augmenté de 34 % à Saint-Laurent, comparativement à 31 % dans l'agglomération de Montréal (Statistique Canada).

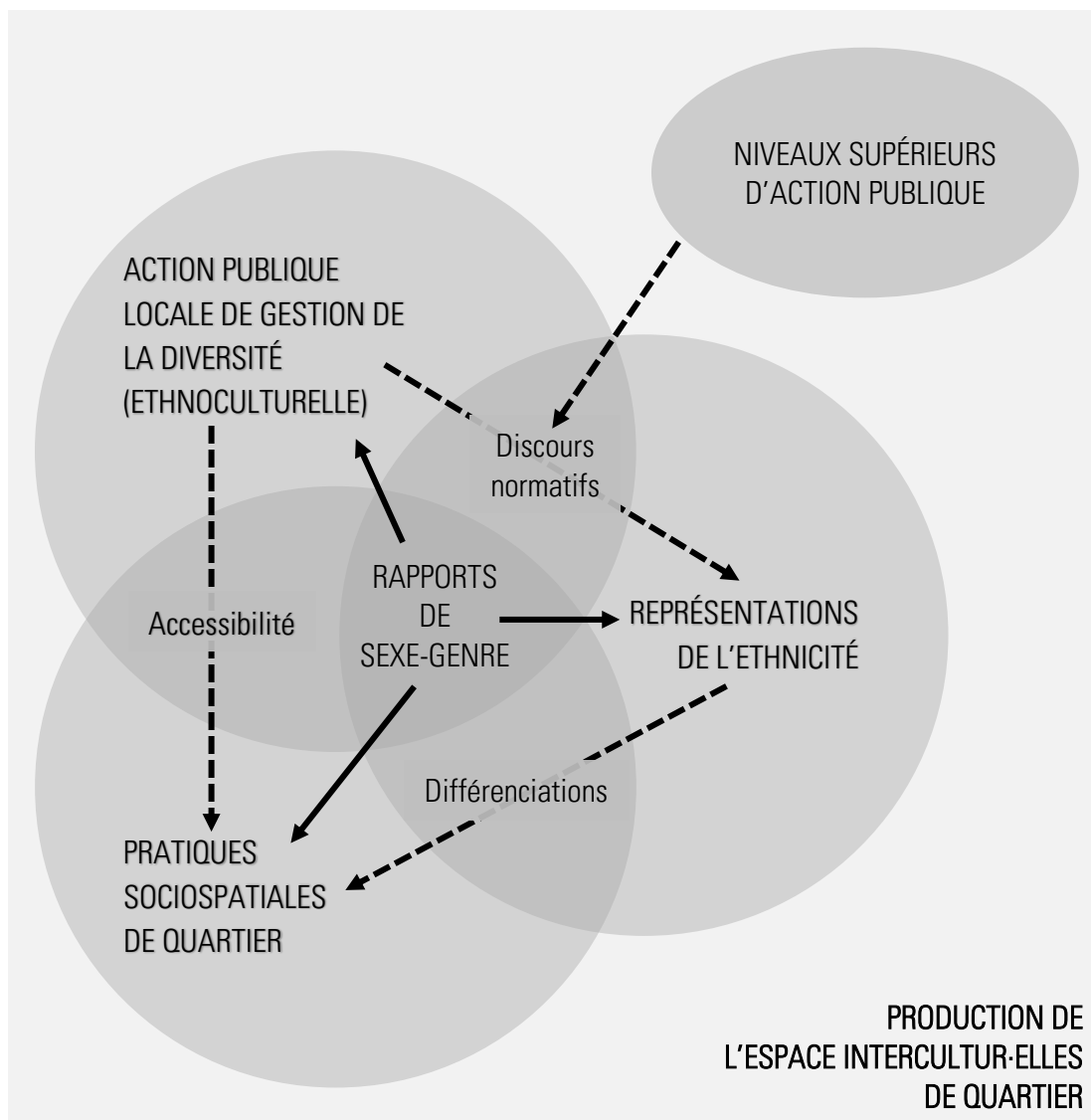


Figure 8.2 : Modélisation théorique du processus de production de l'espace interculturel de quartier
Source : Auteure, 2020

D'une part, cette modélisation théorique montre que l'action publique locale en matière de gestion de la diversité, que celle-ci cible explicitement ou implicitement la diversité ethnoculturelle, guide les pratiques sociospatiales en garantissant – ou pas – l'accessibilité aux espaces. D'autre part, l'action publique, non seulement au niveau local, mais aussi aux niveaux supérieurs, agit sur les représentations de l'ethnicité – à la fois sur la face externe et sur la face interne (Juteau, 2015[1999]) – par des discours

normatifs qui prescrivent ou délégitiment les façons de se comporter dans les espaces. Enfin, les représentations de l'ethnicité interviennent dans les pratiques sociospatiales par l'entremise de différenciations plus ou moins conscientes et intenses qui influencent la fréquentation des espaces et les interactions sociales et interethniques. Au cœur de ce processus, les rapports sociaux de sexe-genre sont récurrents, car ils guident de manière importante, à la fois l'action publique à tous les niveaux, les pratiques sociospatiales et les représentations.

* * *

Se fondant sur les approches constructivistes de H. Lefebvre (2000[1974]) et de D. Juteau (2015[1999]) qui ont servi de base conceptuelle à cette présente recherche, cette modélisation théorique synthétise le processus de *production de l'espace interculturel* de quartier se déroulant dans le contexte socioethnique de l'arrondissement Saint-Laurent. Mais, tandis que celui-ci a mis en place une action publique locale en matière de gestion de la diversité (ethnoculturelle) en de nombreux points semblables au programme des *Cités interculturelles* auquel plus de 50 villes à travers le monde ont adhéré, dont Montréal, nous postulons que cette modélisation théorique peut éclairer ce qui se déroule dans d'autres quartiers. C'est pour cela que nous la nommons « production de l'espace interculturelles », tout en mettant en valeur l'implication importante des rapports sociaux de sexe-genre dans ce processus. Enfin, bien que les contextes sociodémographiques puissent être différents, nous postulons que l'implication des rapports sociaux de sexe-genre dans ce processus est constante, car

le processus de constitution du genre et le processus de constitution des milieux urbains sont inextricablement liés. (traduction libre, Mackenzie, 1988, p.27)

CONCLUSION GÉNÉRALE

Cette thèse confirme qu'il existe des enjeux importants en matière de gestion de la diversité ethnoculturelle au niveau local (Guidikova, 2011; Tossutti, 2012; Fourot, 2013, 2015; Rocher et White, 2014; Graauw et Vermeulen, 2016; White, 2018; Conseil de l'Europe, 2019). En s'ancrant dans le terrain de l'arrondissement Saint-Laurent à Montréal, nous avons saisi que l'action publique locale intervient dans le processus de production des relations interethniques de quartier en plusieurs points. D'une part, elle agit sur l'expression des représentations interethniques et des sentiments d'appartenance par les discours (Wood et Landry, 2008; Ch. Poirier, 2010; Rocher et White, 2014; Conseil de l'Europe, 2019). Notamment, les discours se voulant « performatifs » et « normatifs » (De Rudder, 1990, 1991; Simon, 2004) de promotion des « avantages de la diversité » et du « dialogue pour le vivre-ensemble » sont repris par les résident·e·s, puis perçus comme des normes guidant les comportements appropriés en situation de coexistence interethnique (Goffman, 1963; Lofland, 1989, 1998; Valentine et Harris, 2016). D'autre part, l'approche pluraliste adoptée par l'action publique reconnaissant la fluidité des affiliations ethniques se retrouvent dans l'expression de sentiments d'appartenance complexes aux multiples références locales et transnationales (Gallant, 2008; Le Gall et Meintel, 2014). Néanmoins, notons que ce processus se construit au sein d'une échelle plus grande que celle du local, alors que des discours en matière de gestion de la diversité ethnoculturelle sont également diffusés aux niveaux supérieurs de l'action publique, tels que national, voire international (comme l'UNESCO).

D'autre part, l'action publique locale en matière de gestion de la diversité ethnoculturelle a la capacité de guider les conditions des interactions sociales entre les

personnes issues de diverses origines ethniques en organisant « l'accessibilité » des espaces qui peut favoriser la fréquentation par tous les groupes sociaux au-delà des dimensions sociodémographiques (appartenance ethnique, statut d'immigrant·e, appartenance à des groupes racisés ou à des minorités visibles, pratique d'une religion, classe sociale, sexe-genre, statut familial, âge, handicap, etc.) (Penchansky et Thomas, 1981; Beauchemin *et al.* 2020). Celle-ci consiste non seulement en une adaptation de l'offre de service, des horaires, des tarifs et de l'aménagement urbain et architectural (« disponibilité, organisation, abordabilité et adaptation des environnements »), mais aussi en termes de comportements des employé·e·s et des usager·ère·s évitant de reproduire les rapports inégalitaires entre les groupes (« acceptabilité »). Les institutions et les équipements de quartier, tels que les organismes communautaires et les équipements de sport et de loisir, jouent un rôle saillant dans ce processus, car ils génèrent une force d'attraction pour les résident·e·s en quête d'occupation et/ou de services pouvant répondre à leurs besoins (Breton, 1964; Roult *et al.* 2017, 2019). Mais, pendant qu'ils ciblent plus ou moins certains groupes d'usager·ère·s (immigrant·e·s, aîné·e·s, enfants, familles, etc.), ils peuvent aussi perpétuer certaines inégalités d'accessibilité selon les dimensions sociodémographiques et ainsi participer à des processus non désirés de différenciation des pratiques sociospatiales (Breton, 1981, 1983; Stodolska et Alexandris, 2004; Aizlewood *et al.* 2006; Roult *et al.* 2017, 2019).

En cela, cette recherche saisit que les bibliothèques publiques occupent une place importante dans le réseau d'espaces participant au processus de production des relations interethniques de quartier. Elles sont particulièrement populaires auprès des populations immigrantes qui y vont à la fois pour combler des besoins spécifiques et rompre un possible isolement social, mais aussi auprès des populations non-immigrantes qui sont habituées à ce service. La *disponibilité* d'une offre de services ciblant à la fois le plus grand nombre de la population et certains groupes sociaux aux besoins spécifiques, comme les minorités ethniques (collections et activités en langues étrangères, ateliers de francisation, accès à l'information aidant à l'installation, etc.)

peut éviter une certaine différenciation de fréquentation selon les dimensions socioethniques. D'autre part, *l'abordabilité* par l'entremise de la gratuité peut éviter une inégalité d'accessibilité selon la classe sociale pouvant s'intercaler aux dimensions socioethniques. De surcroît, nos données ne relèvent pas de situations reproduisant les rapports inégalitaires entre les groupes ethniques. Nous pensons qu'une des raisons se situe dans le comportement *d'acceptabilité* des employé·e·s. Mais aussi, alors que nous avons noté que l'expression de certaines spécificités ethnoculturelles, telle que le port d'un signe religieux, est parfois perçue comme inappropriée dans certains espaces, comme les équipements de sport et de loisir, mais pas à la bibliothèque, nous postulons que les comportements entre usager·ère·s sont aussi moins empreints de rapports inégalitaires. Ceci peut expliquer pourquoi la bibliothèque est le seul espace de quartier ici étudié²¹⁴ où les minorités visibles arabes avaient plus d'interactions interethniques qu'au sein de leur groupe. Ainsi, bien qu'elle soit au Québec une institution gouvernée par les groupes majoritaires (Breton, 1983), mais qu'il s'agisse aussi d'un espace ouvert à tou·te·s et d'aide à l'éducation, il semble que la bibliothèque publique ait le potentiel de répondre au principe des « espaces de rapports égalitaires » (Le Gall et Meintel, 1997) où les résident·e·s issu·e·s de diverses origines ethniques peuvent se côtoyer et interagir.

Toutefois, notons que les bibliothèques publiques ne sont pas exemptes de certaines reproductions d'inégalités intergroupes et que les interactions sociales et interethniques sont loin d'y être automatiques. D'une part, les activités et *l'organisation* sont parfois mal adaptées (conférences magistrales, groupe ciblé, horaire, absence de service de garde d'enfants) (Guérin, 2014; White et Martin, 2017). D'autre part, notre cas d'étude de la bibliothèque du Boisé montre aussi que *l'adaptation des environnements* n'est pas toujours optimale, non seulement tandis que celle-ci est tributaire de l'aménagement urbain et de l'offre de transport, mais aussi que l'architecture à aires

²¹⁴ Il serait intéressant d'étudier et de comparer d'autres espaces de quartier.

ouvertes visant à répondre au principe de la bibliothèque tiers lieu (Cliche et Martel, 2014; Martel, 2012, 2015; Derbas Thibodeau et Poirier, 2019) peut contribuer à générer des tensions entre des usager·ère·s profitant des nouvelles fonctionnalités des bibliothèques du XXI^e siècle (café, salle de jeux, droit à la nourriture) et ceux·celles plus attaché·e·s à l'image traditionnelle des bibliothèques comme un espace silencieux et d'étude. En cela, cette thèse rejoint d'autres recherches ayant conclu que la bibliothèque tiers lieu et favorisant les interactions sociales – et interethniques – demeure un prototype et un travail en cours (Guérin, 2014; Salanouve, 2017; White et Martin, 2017; Martel, 2018; Derbas Thibodeau et Poirier, 2019). Ceci constitue sans aucun doute des pistes de recherches futures.

* * *

En présentant ces résultats, cette thèse contribue à l'avancement des connaissances en sciences sociales à plusieurs égards. D'emblée, interdisciplinaire, elle fait le lien entre de nombreux travaux pour proposer à terme une modélisation théorique inédite qui permet de mieux comprendre le processus de production des relations interethniques à l'échelle micro des quartiers urbains. Plus spécifiquement, cette thèse contribue au champ des études urbaines, car elle enrichit l'approche théorique de H. Lefebvre (2000[1974]) sur la « production de l'espace » en explorant les mécanismes entre les représentations de l'espace – ou autrement dit l'action publique – et les pratiques sociospatiales et l'espace des représentations des habitant·e·s. Notamment, elle expose le rôle important de l'aménagement urbain, des équipements et des institutions, ainsi que de l'accessibilité qui est également tributaire des codes socionormatifs. Mais surtout, et c'est sans doute en ceci que certains résultats de cette recherche sont les plus originaux, cette thèse apporte de nouvelles connaissances dans les champs imbriqués des études ethniques et féministes. En effet, elle met en valeur que les femmes ont une expérience différenciée des relations interethniques de quartier en plusieurs points. D'une part, comme leur comportement dans l'espace public est porteur de

représentations socionormatives qui peuvent être instrumentalisées pour marquer les *différences* entre le « Nous » et les « Autres » (Anthias et Yuval-Davis, 1989; Juteau, 2008, 2015[1999]; Bilge, 2010b), des données montrent que certaines perceptions des transformations socioethniques des quartiers peuvent se cristalliser sur les pratiques sociospatiales des femmes. De plus, tandis que dans cette présente recherche, ce processus de construction-reproduction des frontières ethniques s'articule avec les dimensions de l'appartenance aux minorités visibles et de l'appartenance religieuse, nous contribuons à affirmer le potentiel de l'approche intersectionnelle dans les sciences sociales. D'autre part, cette thèse confirme que les rôles sociaux de maintien du foyer qui ont été *traditionnellement* attribués aux femmes sont reproduits dans leur fréquentation de l'espace et leur réseau social (Hayden, 2017[1980]; Coutras, 1996). Par exemple, elles ont plus souvent des interactions sociales dans les commerces, ainsi que dans les équipements de sport et de loisir où elles accompagnent leur(s) enfant(s). En cela, les données de cette recherche permettent d'entrevoir que le cycle de vie et le *care* sont des mécanismes importants dans la construction des liens sociaux et interethniques de quartier (Montgomery *et al.* 2010; S. Fortin *et al.* 2014). Bien que les modèles familiaux aient évolué ces dernières décennies, les mères gardent souvent un rôle saillant dans la transmission des spécificités ethnoculturelles et des normes sociales à leur(s) enfant(s) (Juteau, 2015[1983]). En situation de coexistence interethnique, nous postulons que leur charge mentale est perpétuée dans un imbroglio de normes de leur propre groupe et de celles des autres. De surcroît, dans les contextes où l'action publique locale en matière de gestion de la diversité ethnoculturelle a tendance à miser sur les enfants pour le développement d'une société *tolérante, ouverte* et *cosmopolite*, nous pensons que la responsabilité des relations interethniques est reportée en grande partie sur les femmes – même si ce n'est pas intentionnel ni conscient.

Bien que nous ayons étudié un terrain spécifique, nous pensons que certains résultats de cette recherche pourraient être transférables à d'autres contextes. Premièrement,

tandis que les méthodes qualitatives ont certaines limites de généralisation, la théorisation ancrée à l'avantage de se situer au milieu de l'immersion dans des données empiriques fines et l'explication d'un processus social plus global (Glaser et Strauss, 1967; Luckerhoff *et al.* 2012; Gaudet et Robert, 2018). Ici, il s'agit du processus de production des relations interethniques de quartier qui est *toujours* localisé dans un espace institutionnalisé (Juteau, 2015[1999]) – ou autrement dit en lien avec l'action publique et où s'intercalent divers axes de rapports sociaux, tels que ceux de sexe-genre. En cela, nous postulons que la modélisation théorique proposée au terme de cette recherche peut éclairer d'autres contextes et être utile à des études futures. De plus, alors que la méthode de type théorisation ancrée s'appuie sur un retour final à la littérature existante (Daigneault et Pétry, 2017; Alami *et al.* 2019), elle vise à obtenir des résultats pouvant être élargis au-delà du terrain spécifique de recherche. Notamment, cette thèse montre que le paradigme des frontières ethniques et de l'ethnicité reste pertinent, car il a permis ici de mieux saisir la complexité du processus de construction-reproduction des groupes sociaux *divers* en intégrant les rapports sociaux de différenciation (Simon, 1993, 2006[1997]; Juteau, 2015[1999], 2018). De surcroît, en révélant de manière saillante que ce processus est à l'intersection des rapports sociaux de sexe-genre, mais aussi avec d'autres, comme les rapports de classe sociale, cette thèse met en valeur qu'il ne s'agit pas de sur-ethniciser les relations intergroupes, mais plutôt d'apporter un regard critique sur la reproduction de certaines inégalités. En prolongement, les résultats de cette présente recherche rejoignent d'autres études qui ont conclu que le contact intergroupe n'a qu'un rôle limité dans la réduction des préjugés et que cette dernière fait intervenir de multiples mécanismes toujours inscrits dans un contexte historique et géopolitique (Valentine, 2008; Matejskova et Leitner, 2011; Valentine et Harris, 2016). Ainsi, cette recherche permet de mieux comprendre l'ambivalence des relations interethniques empreintes à la fois de coopération *pacifique* et de quelques inconforts (Taboada-Leonetti, 1989; De Rudder, 1990, 1991; Germain *et al.* 1995, 2014; Hou, 2013) et livre un état des

lieux pragmatique au-delà des discours alarmistes ou de promotion de la diversité ethnoculturelle.

En parallèle, cette thèse donne des outils de réflexions aux institutions urbaines. Notamment, elle montre qu'il n'est pas suffisant de miser – seulement – sur l'hypothèse du contact et sur la génération future, soi-disant sans préjugés, afin de permettre des relations interethniques *harmonieuses*. Nous plaçons à l'instar d'autres auteur·e·s qu'il est nécessaire de soutenir de manière plus intentionnelle *le pouvoir* des espaces d'interactions sociales en renforçant les supports de médiation et discursifs entre les groupes ethniques divers (Amin, 2002, 2010; Matejskova et Leitner, 2011; Chan, 2013; Piekut et Valentine, 2017). Suivant Allport (1954) qui avait repéré que parmi les conditions optimisant l'effet du contact, le statut égal des groupes est essentiel (Pettigrew et Tropp, 2011), il s'agit de renforcer les actions visant à lutter contre les différentes formes de discriminations et d'oppression, ainsi que d'ouvrir davantage les discussions *nuancées* qui permettent les négociations et l'accommodation intergroupe, par exemple sur l'appartenance religieuse et sur le statut des groupes sociaux divers. En prolongement, cette thèse met en lumière qu'il est important que l'action publique en matière de gestion de la diversité (ethnoculturelle) prenne plus en compte les facteurs intersectionnels qui jouent dans les processus d'inclusion-exclusion. Bien que le développement social en reconnaisse la complexité, nous pensons que les préoccupations récurrentes eu égard à la défavorisation socioéconomique – certes essentielles – n'abordent pas suffisamment les enjeux liés à la reproduction des inégalités se trouvant à l'intersection des dimensions sociodémographiques de la classe sociale et des multiples axes d'oppression, comme la *race* et le sexe-genre. Ainsi, tandis que non seulement les données recueillies lors de cette présente recherche, mais aussi que la recension des écrits, a permis de soulever certaines questions quant à d'éventuelles hésitations de la part de l'action publique locale pour discuter d'ethnicité, cette thèse plaide qu'il faut se méfier des discours généralistes sur la « diversité » – et sur le « vivre-ensemble » – qui peuvent invisibiliser *la force* de la reproduction des

rapports sociaux inégalitaires (Juteau, 2018). En cela, nous ajoutons qu'il en est également du ressort des niveaux supérieurs d'action publique qui, comme cette recherche a montré, jouent un rôle dans les processus de production des relations interethniques à l'échelle locale.

Face aux discours *courants* sur la « diversité » et le « vivre-ensemble », employés à la fois par les acteurs de l'action publique et les résident·e·s, cette recherche éprouva quelques difficultés pour recueillir les représentations interethniques. Bien que le guide d'entrevue ait pris soin de formuler et d'ordonner au mieux les questions, la chercheuse sentit parfois de la gêne pour discuter d'éventuels inconforts de coexister avec des personnes issues d'une autre origine. Des relances et des reformulations permirent d'y remédier quelque peu (Gaudet et Robert, 2018; Alami *et al.* 2019), mais nous pensons que des données d'entrevues restent empreintes de désirabilité sociale. Certes, le questionnaire en ligne et anonyme fut un moyen satisfaisant pour réduire ce biais, mais, comme dans de nombreuses recherches, il fut sûrement davantage complété par des personnes intéressées et ayant préalablement une image positive de la coexistence interethnique (Wessel, 2009; Piekut et Valentine, 2017). Cela montre certaines limites auxquelles font face les études qualitatives abordant des sujets sociétaux parfois *sensibles*, tels que le racisme et le sexisme qui sont des rapports sociaux se reproduisant souvent de manière non consciente. De surcroît, ces limites peuvent être accentuées dans le champ des études urbaines où les interactions sociales et interethniques observées dans les espaces publics sont imprégnées de « civilité » (Goffman, 1963; Lofland, 1989, 1998). Néanmoins, nous pensons que la répétition des recherches en la matière et testant différentes méthodes à la fois qualitatives et quantitatives permet peu à peu d'améliorer les outils palliant ce type de limites, tout en nuancant les résultats qui comportent des risques de polarisation des représentations – positives comme négatives – suivant la méthode de recherche choisie.

Une autre limite de cette présente recherche tient dans l'échantillon atteint. En effet, elle rejoignit très majoritairement des répondant·e·s issu·e·s des classes sociales supérieures. Or, comme nous l'avons abordé dans le dernier chapitre, la classe sociale est une dimension sociodémographique pouvant intervenir de manière importante dans les pratiques sociospatiales, qui plus est quand elle est à l'intersection des dimensions socioethniques et le sexe-genre. Les résultats de cette recherche souffrent surement de limites en ce sens. Nous pensons que cela est notamment dû à la méthode d'échantillonnage par réseaux et à la diffusion de l'appel à participer sur les médias sociaux, grâce à la collaboration de la bibliothèque publique du Boisé. Un échantillonnage aléatoire et plus étendu aurait pu apporter des données plus fines et variées quant à la différenciation des pratiques sociospatiales, ainsi que sur les représentations de la coexistence interethnique. Il aurait été aussi bénéfique de procéder à un retour sur le terrain en utilisant des méthodes supplémentaires de recrutement, par exemple en diffusant le questionnaire papier dans des organismes communautaires qui sont davantage en contact avec des populations moins nanties. Mais, bien que nous ayons tenté à la fin de la phase empirique de diffuser l'appel à participer par le biais de la Table de quartier de l'arrondissement de Saint-Laurent, cela rejoignit très peu de nouveaux·elles répondant·e·s. De plus, considérant à la fois le faible budget alloué à cette thèse et les contraintes de temps, il était difficile d'étendre plus amplement l'échantillon.

La composition de l'échantillon limite aussi la portée de la modélisation théorique. En effet, alors que la méthode de théorisation ancrée consiste notamment à aller chercher un maximum de facettes d'un phénomène (Luckerhoff *et al.* 2012), les données ont permis de beaucoup discuter certes de la place des femmes dans le processus étudié de production des relations interethniques de quartier, mais moins de la place d'autres groupes, comme les aînés alors que le cycle de vie semble être un mécanisme important. Toutefois, sachant que ceci est un risque courant de la théorisation ancrée car c'est une méthode très exigeante en temps (Labelle *et al.* 2012; Gaudet et Robert, 2018), notons

que la description fine des données, les notes réflexives durant la phase d'analyse, ainsi que les nombreux allers-retours entre les données recueillies et la recension des écrits permirent d'aboutir à une modélisation théorique de type intermédiaire pouvant servir à d'autres études.

À cet égard, cette thèse fait émerger plusieurs pistes de recherches futures. D'une part, en soulevant le rôle des femmes et surtout des mères dans la production des relations interethniques de quartier, elle montre l'enjeu d'investiguer toujours davantage ce processus en lien avec les multiples axes de l'identité. Notamment, alors que des données laissent entrevoir que le cycle de vie joue un rôle dans les pratiques sociospatiales et la modulation des sentiments d'appartenance, l'âge apparaît comme une avenue de recherche particulièrement féconde, d'autant plus en la croisant avec d'autres dimensions sociodémographiques (sexe-genre, classe sociale, statut d'immigrant·e, pratique religieuse, appartenance à des minorités visibles ou à des groupes racisés, etc.). Par exemple et plus spécifiquement en relation avec nos résultats révélant l'importance du statut familial chez les femmes, il serait intéressant d'interroger la place des pères et des grands-parents. D'autre part, cette thèse met en lumière l'absence de connaissances sur les pratiques sociospatiales différenciées à l'intersection des divers rapports sociaux, non seulement de sexe-genre, ethno-raciaux et de classe sociale, mais aussi selon les autres dimensions sociodémographiques. Autrement dit, quelles sont les conditions d'accessibilité aux différents espaces de la ville des personnes issues des minorités ethniques, des femmes racisées, aux conditions socioéconomiques précaires, etc. ? Nous pensons que cette question touchant généralement le « droit à la ville » (H. Lefebvre, 1968) doit continuer d'être investiguée en lien avec les façons dont l'action publique intervient dans ces processus en comparant d'autres espaces (*e.g.* espaces d'éducation, culturels, etc.) et d'autres contextes sociopolitiques de gestion de la diversité.

ANNEXE A

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE



No. de certificat: 1931

Certificat émis le: 17-07-2017

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE 1: sciences de la gestion) a examiné le projet de recherche suivant et le juge conforme aux pratiques habituelles ainsi qu'aux normes établies par la *Politique No 54 sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains* (Janvier 2016) de l'UQAM.

Titre du projet:	La production de l'espace interculturel dans la ville : l'impact de la gestion de la diversité ethnoculturelle sur les relations interethniques. Une étude de cas à Montréal
Nom de l'étudiant:	Sandrine MOUNIER
Programme d'études:	Doctorat en études urbaines
Direction de recherche:	Sylvie PARÉ

Modalités d'application

Toute modification au protocole de recherche en cours de même que tout événement ou renseignement pouvant affecter l'intégrité de la recherche doivent être communiqués rapidement au comité.

La suspension ou la cessation du protocole, temporaire ou définitive, doit être communiquée au comité dans les meilleurs délais.

Le présent certificat est valide pour une durée d'un an à partir de la date d'émission. Au terme de ce délai, un rapport d'avancement de projet doit être soumis au comité, en guise de rapport final si le projet est réalisé en moins d'un an, et en guise de rapport annuel pour le projet se poursuivant sur plus d'une année. Dans ce dernier cas, le rapport annuel permettra au comité de se prononcer sur le renouvellement du certificat d'approbation éthique.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Thérèse Bouffard".

Thérèse Bouffard
Présidente du CERPE 4 : Faculté des sciences humaines
Professeure, Département de psychologie

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE RENOUVELLEMENT

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE plurifacultaire) a examiné le projet de recherche suivant et le juge conforme aux pratiques habituelles ainsi qu'aux normes établies par la *Politique No 54 sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains* (Janvier 2016) de l'UQAM.

Titre du projet:	La production de l'espace interculturel dans la ville : l'impact de la gestion de la diversité ethnoculturelle sur les relations interethniques. Une étude de cas à Montréal
Nom de l'étudiant:	Sandrine MOUNIER
Programme d'études:	Doctorat en études urbaines
Direction de recherche:	Sylvie PARÉ

Modalités d'application

Toute modification au protocole de recherche en cours de même que tout événement ou renseignement pouvant affecter l'intégrité de la recherche doivent être communiqués rapidement au comité.

La suspension ou la cessation du protocole, temporaire ou définitive, doit être communiquée au comité dans les meilleurs délais.

Le présent certificat est valide pour une durée d'un an à partir de la date d'émission. Au terme de ce délai, un rapport d'avancement de projet doit être soumis au comité, en guise de rapport final si le projet est réalisé en moins d'un an, et en guise de rapport annuel pour le projet se poursuivant sur plus d'une année. Dans ce dernier cas, le rapport annuel permettra au comité de se prononcer sur le renouvellement du certificat d'approbation éthique.



Raoul Graf
Président du CERPE plurifacultaire
Professeur, Département de marketing

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE RENOUVELLEMENT

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE plurifacultaire) a examiné le projet de recherche suivant et le juge conforme aux pratiques habituelles ainsi qu'aux normes établies par la *Politique No 54 sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains* (Janvier 2016) de l'UQAM.

Titre du projet:	La production de l'espace interculturel dans la ville : l'impact de la gestion de la diversité ethnoculturelle sur les relations interethniques. Une étude de cas à Montréal
Nom de l'étudiant:	Sandrine MOUNIER
Programme d'études:	Doctorat en études urbaines
Direction de recherche:	Sylvie PARÉ

Modalités d'application

Toute modification au protocole de recherche en cours de même que tout événement ou renseignement pouvant affecter l'intégrité de la recherche doivent être communiqués rapidement au comité.

La suspension ou la cessation du protocole, temporaire ou définitive, doit être communiquée au comité dans les meilleurs délais.

Le présent certificat est valide pour une durée d'un an à partir de la date d'émission. Au terme de ce délai, un rapport d'avancement de projet doit être soumis au comité, en guise de rapport final si le projet est réalisé en moins d'un an, et en guise de rapport annuel pour le projet se poursuivant sur plus d'une année. Dans ce dernier cas, le rapport annuel permettra au comité de se prononcer sur le renouvellement du certificat d'approbation éthique.



Raoul Graf
Président du CERPE plurifacultaire
Professeur, Département de marketing

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE RENOUVELLEMENT

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE plurifacultaire) a examiné le projet de recherche suivant et le juge conforme aux pratiques habituelles ainsi qu'aux normes établies par la *Politique No 54 sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains* (Janvier 2016) de l'UQAM.

Titre du projet:	La production de l'espace interculturel dans la ville : l'impact de la gestion de la diversité ethnoculturelle sur les relations interethniques. Une étude de cas à Montréal
Nom de l'étudiant:	Sandrine MOUNIER
Programme d'études:	Doctorat en études urbaines
Direction de recherche:	Sylvie PARÉ

Modalités d'application

Toute modification au protocole de recherche en cours de même que tout événement ou renseignement pouvant affecter l'intégrité de la recherche doivent être communiqués rapidement au comité.

La suspension ou la cessation du protocole, temporaire ou définitive, doit être communiquée au comité dans les meilleurs délais.

Le présent certificat est valide pour une durée d'un an à partir de la date d'émission. Au terme de ce délai, un rapport d'avancement de projet doit être soumis au comité, en guise de rapport final si le projet est réalisé en moins d'un an, et en guise de rapport annuel pour le projet se poursuivant sur plus d'une année. Dans ce dernier cas, le rapport annuel permettra au comité de se prononcer sur le renouvellement du certificat d'approbation éthique.



Raoul Graf
Président du CERPE plurifacultaire
Professeur, Département de marketing

AVIS FINAL DE CONFORMITÉ

Titre du projet:	La production de l'espace interculturel dans la ville : l'impact de la gestion de la diversité ethnoculturelle sur les relations interethniques. Une étude de cas à Montréal
Nom de l'étudiant:	Sandrine MOUNIER
Programme d'études:	Doctorat en études urbaines
Direction de recherche:	Sylvie PARÉ

Objet : Fin du projet

Bonjour,

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE plurifacultaire) a bien reçu votre rapport éthique final et vous en remercie. Ce rapport répond de manière satisfaisante aux attentes du comité.

Merci de bien vouloir inclure une copie du présent document et de votre certificat d'approbation éthique en annexe de votre travail de recherche.

Les membres du CERPE plurifacultaire vous félicitent pour la réalisation de votre recherche et vous offrent leurs meilleurs vœux pour la suite de vos activités.

Cordialement,



Raoul Graf
Président du CERPE plurifacultaire
Professeur, Département de marketing

ANNEXE B

APPEL À PARTICIPER AU QUESTIONNAIRE

APPEL A PARTICIPER A UNE RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Dans le cadre d'une recherche de doctorat réalisée à l'Université du Québec à Montréal, visant à mieux comprendre la teneur des relations entre les divers groupes ethniques dans l'arrondissement de Saint-Laurent, nous invitons les résidents de l'arrondissement de Saint-Laurent à participer à un sondage en ligne.

Tâches demandées lors de la participation :

Votre participation consiste à répondre à un sondage d'une quinzaine de minutes.

La majorité des questions vous inviteront à choisir la réponse vous correspondant le plus parmi des choix multiples, tandis que certaines vous inviteront à préciser vos réponses et les raisons de votre choix. Votre participation à cette recherche n'est pas rémunérée.

Avantages et risques de la participation :

Votre participation contribuera à la recherche non seulement sur la diversité ethnoculturelle dans la ville, mais aussi pouvant servir de cadre de référence pour aider à la rédaction des politiques d'inclusion sociale des minorités culturelles.

Vous ne courez aucun risque en participant à cette recherche. L'étudiante-chercheuse responsable du projet s'engage à assurer l'anonymat de votre participation, ainsi que la confidentialité des informations recueillies. Votre participation est volontaire, et vous demeurerez libre de mettre fin au questionnaire en tout temps. Ce projet a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains, et en assure le suivi.

Si vous souhaitez recevoir plus d'information sur cette recherche, veuillez contacter l'étudiante-chercheuse responsable du projet à l'adresse courriel ---@uqam.ca.

Votre collaboration est importante à la réalisation de ce projet et nous tenons à vous en remercier.

Afin de participer à ce sondage, veuillez cliquer sur le lien suivant :

<https://fr.surveymonkey.com/r/RelationsInterculturellesASaintLaurent>

ANNEXE C

QUESTIONNAIRE AUPRÈS DES RÉSIDENT·E·S

Bienvenue dans ce sondage visant à mieux comprendre la teneur des relations entre les divers groupes ethniques dans l'arrondissement de Saint-Laurent.

Cette recherche est réalisée dans le cadre d'une thèse de doctorat à l'Université du Québec à Montréal. Votre participation à ce sondage est volontaire, et les renseignements recueillis resteront confidentiels. Toutefois, avant de commencer, veuillez prendre le temps de lire et de bien comprendre les conditions de votre participation ci-dessous.

Votre participation consiste à répondre à un sondage en ligne d'une quinzaine de minutes. La majorité des questions vous inviteront à choisir la réponse vous correspondant le plus parmi des choix multiples, tandis que certaines vous inviteront à préciser vos réponses et les raisons de votre choix.

Vous demeurez libre tout au long du sondage de ne pas répondre à une question en cochant la réponse « pas de réponse ». Vous restez également libre de mettre fin au questionnaire en tout temps sans avoir à vous justifier en cliquant sur le lien de sortie « quitter » en haut à droite de votre écran.

Vous serez invité(e) en fin de questionnaire à nous communiquer votre adresse courriel si vous souhaitez participer à la suite de la recherche (entrevue individuelle).

Votre participation contribuera à la recherche non seulement sur la diversité ethnoculturelle dans la ville, mais aussi pouvant servir de cadre de référence pour aider à la rédaction des politiques d'inclusion sociale des minorités culturelles.

Vous ne courez aucun risque en participant à cette recherche. L'étudiante-chercheuse responsable du projet s'engage à assurer l'anonymat de votre participation, ainsi que la confidentialité des informations recueillies. Votre participation est volontaire, et vous demeurerez libre de mettre fin au questionnaire en tout temps. Dans ce dernier cas, nous détruirons le contenu de votre questionnaire, et n'utiliserons pas les renseignements vous concernant.

Votre participation à cette recherche n'est pas rémunérée.

Si vous souhaitez recevoir plus d'information sur cette recherche, veuillez contacter l'étudiante-chercheuse responsable du projet à l'adresse courriel ---@uqam.ca, ou sa directrice de recherche à l'adresse ---@uqam.ca.

Ce projet a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains (CERPE1), et en assure le suivi. Pour toute question ne pouvant pas être adressée ni à l'étudiante-chercheuse responsable du projet, ni à la directrice de recherche, ou pour formuler une plainte ou des commentaires, vous pouvez contacter Mme --- par courriel à l'adresse ---@uqam.ca ou par téléphone au ---.

Votre collaboration est importante à la réalisation de ce projet et nous tenons à vous en remercier.

Afin de consentir à participer à cette recherche et de commencer le sondage, veuillez cliquer sur le bouton « suivant » en bas de votre écran.

1. Habitez-vous à Saint-Laurent (arrondissement, anciennement Ville Saint-Laurent) ?

- ☐ Oui
☐ Non
☐ Ne sais pas
☐ Sans réponse

2. Quel est votre code postal ?

- ☐ Sans réponse
☐ Ne sais pas
☐ Code postal :

3. Fréquentez-vous une bibliothèque à Saint-Laurent ?

- ☐ Plusieurs fois par semaine (souvent)
☐ Plusieurs fois par mois (assez régulièrement)
☐ 1 à 2 fois aux 3 mois (parfois)
☐ Moins ou jamais
☐ Sans réponse

4. Quelle(s) bibliothèque(s) fréquentez-vous ?

	Oui	Non	Sans réponse
Bibliothèque du Boisé	☐	☐	☐
Bibliothèque du Vieux-Saint-Laurent	☐	☐	☐

5. Pour quelle(s) raison(s) fréquentez-vous ces endroits ? (Une réponse par ligne)

	Totalement d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Totalement en désaccord	Ne sais pas	Sans réponse
L'offre des activités (choix, variété, qualité)	☐	☐	☐	☐	☐	☐
L'ambiance avec les employés	☐	☐	☐	☐	☐	☐
L'ambiance avec les usagers	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Par habitude	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Autre(s) raison(s). Pourquoi ?

6. À quelle(s) activité(s) participez-vous ?

	Plusieurs fois par semaine	Plusieurs fois par mois	1 à 2 fois aux 3 mois	Moins ou jamais	Ne sais pas	Sans réponse
Activités de base (prêts, consultations d'ouvrages, travail personnel, etc.)	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Activités pour enfants ou pour adolescents	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Activités d'aide à l'emploi et à la professionnalisation	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Ateliers de langues	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Activités multiculturelles	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Autre(s) activité(s). Laquelle ou lesquelles ?

7. Comment avez-vous connu ces endroits et ces activités ? *Plusieurs réponses possibles*

- ☐ Sans réponse
☐ Famille
☐ Amis
☐ Travail
☐ Offre municipale (site internet de l'arrondissement de Saint-Laurent, circulaires, affichages publics, etc.)
☐ Autre site internet que celui de l'arrondissement de Saint-Laurent
☐ Autre. Comment ?

8. Pour quelle(s) raison(s) ne fréquentez-vous jamais ou presque jamais ces endroits ? *(Une réponse par ligne)*

	Totalement d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Totalement en désaccord	Ne sais pas	Sans réponse
Je n'ai pas le temps	☐	☐	☐	☐	☐	☐
L'ambiance avec les employés	☐	☐	☐	☐	☐	☐
L'ambiance avec les usagers	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Je ne connais pas ces endroits	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Cela ne m'intéresse pas	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Autre(s) raison(s). Pourquoi ?

9. Fréquentez-vous un organisme communautaire ou un lieu de culte à Saint-Laurent ?

- ☐ Plusieurs fois par semaine (souvent)
- ☐ Plusieurs fois par mois (assez régulièrement)
- ☐ 1 à 2 fois aux 3 mois (parfois)
- ☐ Moins ou jamais
- ☐ Sans réponse

10. Pour quelle(s) raison(s) fréquentez-vous ces endroits ? *(Une réponse par ligne)*

	Totalement d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Totalement en désaccord	Ne sais pas	Sans réponse
L'offre des activités (choix, variété, qualité)	☐	☐	☐	☐	☐	☐
L'ambiance avec les employés	☐	☐	☐	☐	☐	☐
L'ambiance avec les usagers	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Par habitude	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Autre(s) raison(s). Pourquoi ?

11. Pour quelle(s) raison(s) ne fréquentez-vous jamais ou presque jamais ces endroits ? *(Une réponse par ligne)*

	Totalement d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Totalement en désaccord	Ne sais pas	Sans réponse
Je n'ai pas le temps	☐	☐	☐	☐	☐	☐
L'ambiance avec les employés	☐	☐	☐	☐	☐	☐
L'ambiance avec les usagers	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Je ne connais pas ces endroits	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Cela ne m'intéresse pas	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Autre(s) raison(s). Pourquoi ?

12. Fréquentez-vous un lieu de sports et loisirs à Saint-Laurent (par exemple : piscine, aréna, parc ; autres que les salles de gym privées) ?

- ☐ Plusieurs fois par semaine (souvent)
- ☐ Plusieurs fois par mois (assez régulièrement)
- ☐ 1 à 2 fois aux 3 mois (parfois)
- ☐ Moins ou jamais
- ☐ Sans réponse

13. Pour quelle(s) raison(s) fréquentez-vous ces endroits ? *(Une réponse par ligne)*

	Totalement d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Totalement en désaccord	Ne sais pas	Sans réponse
L'offre des activités (choix, variété, qualité)	☐	☐	☐	☐	☐	☐
L'ambiance avec les employés	☐	☐	☐	☐	☐	☐
L'ambiance avec les usagers	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Par habitude	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Autre(s) raison(s). Pourquoi ?

14. Pour quelle(s) raison(s) ne fréquentez-vous jamais ou presque jamais ces endroits ? *(Une réponse par ligne)*

	Totalement d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Totalement en désaccord	Ne sais pas	Sans réponse
Je n'ai pas le temps	☐	☐	☐	☐	☐	☐
L'ambiance avec les employés	☐	☐	☐	☐	☐	☐
L'ambiance avec les usagers	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Je ne connais pas ces endroits	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Cela ne m'intéresse pas	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Autre(s) raison(s). Pourquoi ?

15. Vivez-vous avec des enfants ? (les vôtres ou non)

☐ Sans réponse

☐ Non

☐ Oui. Combien ?

16. Quel âge ont ces enfants ?

Âge du premier enfant (ou « sans réponse »)

Âge du second enfant (ou « sans réponse »)

Âge du troisième enfant (ou « sans réponse »)

Âge du quatrième enfant (ou « sans réponse »)

17. Ces enfants fréquentent-ils les endroits suivants à Saint-Laurent ?

	Oui	Non	Ne sais pas	Sans réponse
Une garderie ou un CPE	☐	☐	☐	☐
Si oui, préciser le nom de l'endroit, "ne sais pas" ou "sans réponse"				
Une école primaire ou secondaire	☐	☐	☐	☐
Si oui, préciser le nom de l'endroit, "ne sais pas" ou "sans réponse"				
Une bibliothèque	☐	☐	☐	☐
Si oui, préciser le nom de l'endroit, "ne sais pas" ou "sans réponse"				
Un organisme communautaire	☐	☐	☐	☐
Si oui, préciser le nom de l'endroit, "ne sais pas" ou "sans réponse"				
Un lieu de sports et loisirs (par exemple : piscine, aréna, parc)	☐	☐	☐	☐
Si oui, préciser le nom de l'endroit, "ne sais pas" ou "sans réponse"				

18. Avez-vous d'autres enfants ne vivant pas avec vous ?

- ☐ Sans réponse
☐ Non
☐ Oui. Combien ?

19. Quel âge ont ces enfants ?

Âge du premier enfant (ou « sans réponse »)
 Âge du second enfant (ou « sans réponse »)
 Âge du troisième enfant (ou « sans réponse »)
 Âge du quatrième enfant (ou « sans réponse »)

20. Ces enfants vivent-ils à Saint-Laurent ?

- ☐ Oui
☐ Non
☐ Cela est différent pour chaque enfant
☐ Ne sais pas
☐ Sans réponse

21. Ces enfants fréquentent-ils les endroits suivants à Saint-Laurent ?

	Oui	Non	Ne sais pas	Sans réponse
Une garderie ou un CPE	☐	☐	☐	☐
Si oui, préciser le nom de l'endroit, "ne sais pas" ou "sans réponse"				
Une école primaire ou secondaire	☐	☐	☐	☐
Si oui, préciser le nom de l'endroit, "ne sais pas" ou "sans réponse"				
Une bibliothèque	☐	☐	☐	☐
Si oui, préciser le nom de l'endroit, "ne sais pas" ou "sans réponse"				
Un organisme communautaire	☐	☐	☐	☐
Si oui, préciser le nom de l'endroit, "ne sais pas" ou "sans réponse"				
Un lieu de sports et loisirs (par exemple : piscine, aréna, parc)	☐	☐	☐	☐
Si oui, préciser le nom de l'endroit, "ne sais pas" ou "sans réponse"				

22. À quelle(s) origine(s) ethnique(s) vous identifiez-vous ? (origines de vos ancêtres)

Plusieurs réponses possibles

- ☐ Sans réponse
- ☐ Ne sais pas
- ☐ Québécoise française
- ☐ Québécoise anglaise
- ☐ Canadienne française
- ☐ Canadienne anglaise
- ☐ Une ou d'autre(s) origine(s) ethnique(s). Laquelle ou lesquelles ?

23. De quel groupe ethnique vous sentez-vous le plus proche ?

Une seule réponse permise

- ☐ Sans réponse
- ☐ Ne sais pas
- ☐ Québécoise française
- ☐ Québécoise anglaise
- ☐ Canadienne française
- ☐ Canadienne anglaise
- ☐ Un autre groupe ethnique. Lequel ?

24. Avez-vous un conjoint ? (vivant ou non avec vous)

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Sans réponse

25. À quel(s) groupe(s) ethnique(s) identifiez-vous votre conjoint ?

Plusieurs réponses permises

- ☐ Sans réponse
- ☐ Ne sais pas
- ☐ Québécoise française
- ☐ Québécoise anglaise
- ☐ Canadienne française
- ☐ Canadienne anglaise
- ☐ Un ou d'autre(s) groupe(s) ethnique(s). Le(s)quel(s) ?

26. Quelle(s) est (sont) la (les) première(s) langue(s) que votre conjoint a parlée(s) pendant son enfance ? (langue.s maternelle.s)

Plusieurs réponses permises

- ☐ Sans réponse
- ☐ Ne sais pas
- ☐ Français
- ☐ Anglais
- ☐ Autre(s) langue(s). Laquelle ou lesquelles ?

27. Identifiez-vous votre conjoint à une (des) religion(s) ?

- ☐ Sans réponse
- ☐ Ne sais pas
- ☐ Non
- ☐ Oui. Laquelle ou lesquelles ?

28. Fréquentez-vous des personnes de votre (vos) groupe(s) ethnique(s) à Saint-Laurent ? (amis, connaissances ou membres de votre famille n'habitant pas avec vous)

	Plusieurs fois par semaine	Plusieurs fois par mois	1 à 2 fois aux 3 mois	Moins ou jamais	Ne sais pas	Sans réponse
Au travail	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Dans une bibliothèque	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Dans un organisme communautaire ou un lieu de culte	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Dans un lieu de sports et loisirs (piscine, aréna, parc)	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Dans un espace public (rue, place)	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Dans des lieux commerciaux (bar, café, cinéma, épicerie)	☐	☐	☐	☐	☐	☐
A votre ou à leurs domiciles	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Autre(s) contexte(s). Le(s)quel(s) ? A quelle fréquence ?

29. Appréciez-vous de côtoyer des personnes de votre (vos) groupe(s) ethnique(s) dans votre quartier ?

- ☐ Énormément
- ☐ Beaucoup
- ☐ Modérément
- ☐ Peu
- ☐ Pas du tout
- ☐ Ne sais pas
- ☐ Sans réponse

30. Pour quelle(s) raison(s) appréciez-vous cela ? *Par ordre de priorité*

Raison 1, « ne sais pas » ou « sans réponse »

Raison 2

Raison 3

Raison 4

31. Pour quelle(s) raison(s) n'appréciez-vous pas cela ? *Par ordre de priorité*

Raison 1, « ne sais pas » ou « sans réponse »

Raison 2

Raison 3

Raison 4

32. Fréquentez-vous des personnes n'appartenant pas à votre groupe ethnique à Saint-Laurent ? (amis, connaissances ou membres de votre famille n'habitant pas avec vous)

	Plusieurs fois par semaine	Plusieurs fois par mois	1 à 2 fois aux 3 mois	Moins ou jamais	Ne sais pas	Sans réponse
Au travail	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Dans une bibliothèque	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Dans un organisme communautaire ou un lieu de culte	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Dans un lieu de sports et loisirs (piscine, aréna, parc)	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Dans un espace public (rue, place)	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Dans des lieux commerciaux (bar, café, cinéma, épicerie)	☐	☐	☐	☐	☐	☐
A votre ou à leurs domiciles	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Autre(s) contexte(s). Le(s)quel(s) ? A quelle fréquence ?

33. Appréciez-vous de côtoyer dans votre quartier des personnes appartenant à d'autres groupes ethniques que le vôtre ?

- ☐ Énormément
- ☐ Beaucoup
- ☐ Modérément
- ☐ Peu
- ☐ Pas du tout
- ☐ Ne sais pas
- ☐ Sans réponse

34. Pour quelle(s) raison(s) appréciez-vous cela ? *Par ordre de priorité*

Raison 1, « ne sais pas » ou « sans réponse »

Raison 2

Raison 3

Raison 4

35. Pour quelle(s) raison(s) n'appréciez-vous pas cela ? *Par ordre de priorité*

Raison 1, « ne sais pas » ou « sans réponse »

Raison 2

Raison 3

Raison 4

36. Dans quelle mesure pensez-vous qu'il est facile de lier et d'entretenir des relations sociales (amitiés, connaissances, travail) dans d'autres groupes ethniques que le vôtre à Saint-Laurent ?

- ☐ Totalement d'accord
- ☐ Plutôt d'accord
- ☐ Plutôt en désaccord
- ☐ Totalement en désaccord
- ☐ Ne sais pas
- ☐ Sans réponse

37. Pour quelle(s) raison(s) pensez-vous que cela est facile ? *Par ordre de priorité*

Raison 1, « ne sais pas » ou « sans réponse »

Raison 2

Raison 3

Raison 4

38. Pour quelle(s) raison(s) pensez-vous que cela n'est pas facile ? *Par ordre de priorité*

Raison 1, « ne sais pas » ou « sans réponse »

Raison 2

Raison 3

Raison 4

39. Dans quelle mesure pensez-vous que l'offre des services municipaux de Saint-Laurent aide les relations sociales (amitiés, connaissances) entre les divers groupes ethniques ?

- ☐ Totalement d'accord
- ☐ Plutôt d'accord
- ☐ Plutôt en désaccord
- ☐ Totalement en désaccord
- ☐ Ne sais pas
- ☐ Sans réponse

40. Pour quelle(s) raison(s) (pensez-vous que cela aide) ? *Par ordre de priorité*

Raison 1, « ne sais pas » ou « sans réponse »

Raison 2

Raison 3

Raison 4

41. Pour quelle(s) raison(s) (pensez-vous que cela n'aide pas) ? *Par ordre de priorité*

Raison 1, « ne sais pas » ou « sans réponse »

Raison 2

Raison 3

Raison 4

42. Quelle(s) est (sont) la (les) première(s) langue(s) que vous avez parlée(s) pendant votre enfance ? (langue.s maternelle.s)

Plusieurs réponses permises

- ☐ Sans réponse
- ☐ Français
- ☐ Anglais
- ☐ Autre(s) langue(s). Laquelle ou lesquelles ?

43. Quel est votre niveau de conversation... ?

	Très bon	Bon	Passable	Mauvais	Je ne parle pas cette langue	Ne sais pas	Sans réponse
en français	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
en anglais	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

44. Parlez-vous d'autre(s) langue(s) dans votre vie quotidienne (exemple : famille, amis, travail) ? (autres que votre langue maternelle, le français et l'anglais)

- ☐ Sans réponse
- ☐ Non
- ☐ Oui. Laquelle ou lesquelles ?

45. Quand des personnes parlent une autre langue que votre langue maternelle, le français ou l'anglais dans l'espace public (rues, places, parcs), vous sentez-vous mal à l'aise ?

- ☐ Souvent
- ☐ Parfois
- ☐ Jamais
- ☐ Ne sais pas
- ☐ Sans réponse

46. Quelle(s) est (sont) cette (ces) langue(s) ? *Par ordre de priorité*

Langue 1, « ne sais pas » ou « sans réponse »

Langue 2

Langue 3

Langue 4

47. Pour quelle(s) raison(s) vous sentez-vous mal à l'aise ? *Par ordre de priorité*

Raison 1, « ne sais pas » ou « sans réponse »

Raison 2

Raison 3

Raison 4

48. Vous identifiez-vous à une (des) religion(s) ?

- ☐ Sans réponse
- ☐ Ne sais pas
- ☐ Non
- ☐ Oui. Laquelle ou lesquelles ?

49. Pratiquez-vous une (des) religion(s) ?

- ☐ Sans réponse
- ☐ Ne sais pas
- ☐ Non
- ☐ Oui. Laquelle ou lesquelles ?

50. Quand vous voyez des signes religieux dans l'espace public (rue, place, parc), vous sentez-vous mal à l'aise ?
(Un signe religieux est une représentation renvoyant à une religion, par exemple un objet, un affichage, un motif architectural, un vêtement, un comportement physique, etc.)

- ☐ Souvent
- ☐ Parfois
- ☐ Jamais
- ☐ Ne sais pas
- ☐ Sans réponse

51. À quelle(s) religion(s) renvoi(ent) ce (ces) signe(s) religieux ?

Et comment se représente(nt)-il(s) ? (objet, affichage, motif architectural, vêtement, comportement physique, etc.)

Par ordre de priorité

Religion et représentation 1, « ne sais pas » ou « sans réponse »

Religion et représentation 2

Religion et représentation 3

Religion et représentation 4

52. Pour quelle(s) raison(s) vous sentez-vous mal à l'aise ? *Par ordre de priorité*

Raison 1, « ne sais pas » ou « sans réponse »

Raison 2

Raison 3

Raison 4

53. Quel est votre sexe ?

- ☐ Homme
- ☐ Femme
- ☐ Sans réponse

54. À quel groupe d'âge appartenez-vous ?

- ☐ 18-24 ans
- ☐ 25-34 ans
- ☐ 35-44 ans
- ☐ 45-54 ans
- ☐ 55-64 ans
- ☐ 65 ans ou plus
- ☐ Sans réponse

55. Où êtes-vous né(e) ?

- ☐ Sans réponse
- ☐ Au Québec
- ☐ Ailleurs au Canada
- ☐ Dans un autre pays. Lequel ?

56. Depuis combien de temps résidez-vous au Québec ?

- ☐ Moins d'1 an
- ☐ De 1 à 3 ans
- ☐ De 3 à 5 ans
- ☐ De 5 à 10 ans
- ☐ Plus de 10 ans
- ☐ Sans réponse

57. Appartenez-vous à une(des) minorité(s) visible(s) ?

(On entend par minorités visibles « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Pour plus d'informations, voire la définition de Statistique Canada <http://www.statcan.gc.ca/fra/concepts/definitions/minorite01>)

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Ne sais pas
- ☐ Sans réponse

58. À quelle(s) minorité(s) visible(s) appartenez-vous ?

Plusieurs réponses permises si vous êtes de minorités visibles multiples

- ☐ Arabe
- ☐ Asiatique du Sud-Est
- ☐ Asiatique occidental
- ☐ Chinois
- ☐ Coréen
- ☐ Japonais
- ☐ Latino-Américain
- ☐ Noir
- ☐ Philippin
- ☐ Sud-Asiatique
- ☐ Non incluse ailleurs (autre)
- ☐ Ne sais pas
- ☐ Sans réponse

59. Quelle est la composition de votre ménage ? (Est-ce que vous vivez... ?)

- ☐ Seul [Aller à la question 62]
- ☐ Seul avec enfant(s) [Aller à la question 62]
- ☐ Avec conjoint seulement (sans enfant) [Aller à la question 62]
- ☐ Avec conjoint et enfant(s) [Aller à la question 62]
- ☐ Avec votre ou vos parents [Aller à la question 62]
- ☐ Avec d'autres personnes de votre famille [Aller à la question 60]
- ☐ Avec des personnes non apparentées (colocataires, chambreur, etc.) [Aller à la question 61]
- ☐ Autre [Aller à la question 61]
- ☐ Sans réponse [Aller à la question 62]

60. Avec quelle(s) autre(s) personne(s) de votre famille vivez-vous ?

Personne 1 ou « sans réponse »

Personne 2

Personne 3

Personne 4

Personne 5

Personne 6

61. Veuillez préciser avec quelle(s) personne(s) vous vivez :

Personne 1 ou « sans réponse »

Personne 2

Personne 3

Personne 4

Personne 5

Personne 6

62. Quel est le plus haut diplôme que vous avez obtenu ?

- ☐ Diplôme ou grade universitaire au-dessus du baccalauréat (maîtrise, doctorat)
- ☐ Baccalauréat ou certificat universitaire (BAC)
- ☐ Diplôme d'un cégep (DEC)
- ☐ Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent (DEP)
- ☐ Sans diplôme d'études secondaires (pas terminé le secondaire 5)
- ☐ Sans réponse

63. Au cours de la dernière année, quelle(s) étai(en)t votre (vos) occupation(s) ? *Plusieurs réponses possibles*

- ☐ Salarié (avec avantages sociaux)
- ☐ Travailleur autonome
- ☐ Étudiant à temps complet
- ☐ Étudiant à temps partiel
- ☐ Sans emploi ou à la recherche d'emploi
- ☐ Au foyer (s'occuper des enfants, mais non retraité ni en congé)
- ☐ Retraité
- ☐ Sans réponse
- ☐ Autre. Laquelle ou lesquelles ?

64. Dans quelle catégorie de revenu avant impôt votre ménage se situe-t-il ? Est-ce...

- ☐ Moins de 10 000 \$
- ☐ 10 000 \$ - 19 999 \$
- ☐ 20 000 \$ - 29 999 \$
- ☐ 30 000 \$ - 39 999 \$
- ☐ 40 000 \$ - 49 999 \$
- ☐ 50 000 \$ - 59 999 \$
- ☐ 60 000 \$ - 69 999 \$
- ☐ 70 000 \$ - 79 999 \$
- ☐ 80 000 \$ - 89 999 \$
- ☐ 90 000 \$ - 99 999 \$
- ☐ 100 000 \$ ou plus
- ☐ Sans réponse

Le sondage touche presque à sa fin. Toutefois, veuillez lire ce qui suit avant de répondre à la dernière question. Nous recrutons des personnes pour prendre part à la suite de la recherche qui consiste à répondre à une entrevue individuelle d'environ une heure.

Afin d'être sélectionné(e), vous devez :

- * Résider à Saint-Laurent ;
- * Fréquenter une bibliothèque à Saint-Laurent, ou la mini bibliothèque de Chameran ;
- * Vous reconnaître d'une appartenance ethnique d'origine immigrante des pays arabes, et/ou québécoise (francophone ou anglophone).

(Nous contacterons seulement les personnes qui correspondent aux critères de sélection)

Si vous êtes sélectionné(e), il vous sera demandé de répondre à des questions sur les endroits que vous fréquentez à Saint-Laurent, vos raisons de fréquenter ces lieux et la bibliothèque, vos perceptions des relations sociales entre les divers groupes ethniques, et sur vos appréciations des services offerts à Saint-Laurent et à la bibliothèque.

La participation à cette suite de recherche n'est pas rémunérée.

65. Acceptez-vous de participer à la suite de la recherche, si vous correspondez aux critères de sélection ?

- ☐ Sans réponse
- ☐ Ne sais pas
- ☐ Ne corresponds pas aux critères de sélection
- ☐ Non
- ☐ Oui. Veuillez saisir votre adresse courriel :

66. Comment avez-vous eu connaissance de ce sondage ?

ANNEXE D

APPEL À PARTICIPER À UNE ENTREVUE

APPEL A PARTICIPER A UNE RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Dans le cadre d'une thèse de doctorat réalisée à l'Université du Québec à Montréal, nous recrutons des personnes pour prendre part à une recherche visant à mieux comprendre la teneur des relations entre les divers groupes ethniques dans l'arrondissement de Saint-Laurent.

Critères d'admission :

Afin d'être sélectionné(e), vous devez :

- * Résider à Saint-Laurent ;
- * Fréquenter la Bibliothèque du Boisé ;
- * Vous reconnaître d'une appartenance ethnique d'origine immigrante des pays arabes et/ou québécoise (francophone ou anglophone).

Tâches demandées lors de la participation :

Si vous êtes sélectionné(e), nous vous demanderons de répondre à une entrevue individuelle d'environ une heure à une heure et demie. Il vous sera demandé tout d'abord de dessiner une carte des endroits que vous fréquentez à Saint-Laurent et les itinéraires pour vous y rendre ; et ensuite de répondre à des questions sur vos raisons de fréquenter ces lieux et la Bibliothèque du Boisé, vos perceptions des relations sociales entre les divers groupes ethniques, et sur vos appréciations des services à vocation interculturelle offerts à Saint-Laurent et à la bibliothèque.

Avantages et risques de la participation :

Votre participation contribuera à la recherche non seulement sur la diversité ethnoculturelle dans la ville, mais aussi pouvant servir de cadre de référence pour aider à la rédaction des politiques d'inclusion sociale des minorités culturelles.

Vous courez peu de risque en participant à cette recherche. L'étudiante-chercheuse responsable du projet s'engage à assurer l'anonymat de votre participation, ainsi que la confidentialité des informations recueillies. Votre participation est volontaire, et vous demeurerez libre de vous retirer de la recherche en tout temps. Ce projet a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains, et en assure le suivi.

Moyen de soumettre votre candidature :

Si vous souhaitez participer à cette recherche, ou recevoir plus d'information, veuillez contacter l'étudiante-chercheuse responsable du projet à l'adresse courriel ---@uqam.ca ou par téléphone au (514) ---.

Votre collaboration est importante à la réalisation de ce projet et nous tenons à vous en remercier.

Autres informations :

Votre candidature seule n'assure pas que vous serez sélectionné(e) pour participer à la recherche. Nous vous contacterons par courriel ou par téléphone pour vous informer de votre sélection et des modalités faisant suite. La participation à cette recherche n'est pas rémunérée.

ANNEXE E

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT (USAGER·ÈRE·S DE LA BIBLIOTHÈQUE DU BOISÉ)



FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT

Titre du projet de recherche : La production de l'espace interculturel dans la ville : l'impact de la gestion de la diversité ethnoculturelle sur les relations interethniques. Une étude de cas à Montréal.

Étudiante-chercheuse responsable du projet : Sandrine Mounier, étudiante au doctorat en études urbaines, DEUT École des Sciences de la Gestion _ Université du Québec à Montréal.

Programme d'études : Doctorat en études urbaines

Adresse courriel : ---@uqam.ca

Téléphone : 514---

PRÉAMBULE

Nous vous invitons à participer à un projet de recherche. Avant d'accepter de participer à ce projet et de signer ce formulaire, il est important de prendre le temps de lire et de bien comprendre les renseignements ci-dessous. S'il y a des mots ou des sections que vous ne comprenez pas ou qui ne semblent pas clairs, n'hésitez pas à communiquer et à poser des questions à l'étudiante-chercheuse responsable du projet.

Ce projet est réalisé dans le cadre d'une thèse de doctorat réalisée sous la direction de Sylvie Paré, professeure du département d'études urbaines et touristiques de la Faculté des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal. Elle peut être jointe au (514) 987-3000 poste 4535 ou par courriel à l'adresse ---@uqam.ca.

BUT GÉNÉRAL DU PROJET ET DIRECTION

Vous êtes invité(e) à prendre part au présent projet visant de manière générale à mieux comprendre la teneur des relations entre les divers groupes ethniques dans l'arrondissement de Saint-Laurent. D'une part, cette recherche souhaite identifier comment agissent les programmes en matière de relations interculturelles mis en place par les

autorités locales (promotion de la diversité ethnique et du rapprochement interethnique, adaptation des services publics, partenariat avec des organismes communautaires), et plus spécifiquement à la Bibliothèque du Boisé (ateliers de conversation en français, événements promouvant la diversité, activités en langues étrangères). D'autre part, elle vise à décrire les représentations culturelles (religions, langues, etc.) entre les divers groupes ethniques, et plus particulièrement entre les personnes appartenant aux groupes majoritaires québécois et aux minorités en provenance des pays arabes.

TÂCHES DEMANDÉES À LA PARTICIPANTE OU AU PARTICIPANT

Votre participation consiste à répondre à une entrevue individuelle qui vous sera administrée en personne par l'étudiante-chercheuse responsable du projet, au lieu et à l'heure ayant été convenus préalablement avec elle. Au cours de cette entrevue qui vous prendra environ une heure à une heure et demie de votre temps, il vous sera demandé de réaliser deux tâches. (1) Tout d'abord, nous vous demanderons de dessiner sur une feuille blanche une carte: • des lieux à Saint-Laurent où vous allez très souvent, souvent ou parfois pour rencontrer d'autres personnes (famille, amis, connaissances, etc.), et effectuer des activités sociales (professionnelles, études, loisirs, services administratifs, etc.); • ainsi que vos itinéraires pour vous y rendre (rues et lieux traversés, moyen de transport utilisé). Nous vous laisserons tout le temps dont vous aurez besoin, et vous pourrez utiliser selon votre choix des couleurs, des symboles et des textes. L'étudiante-chercheuse responsable du projet n'interviendra pas dans cette tâche, mais restera proche de vous et disponible afin de répondre à vos éventuelles questions. (2) Une fois votre dessin terminé, l'étudiante-chercheuse vous posera des questions ouvertes sur: • vos appréciations et vos raisons de fréquenter les lieux et les itinéraires repérés généralement à Saint-Laurent et plus particulièrement à la Bibliothèque du Boisé; • vos perceptions des relations sociales et des pratiques culturelles au sein de votre groupe ethnique et des autres (langues, religions); • ainsi que vos appréciations des services à vocation interculturelle offerts à Saint-Laurent et à la bibliothèque.

Vos réponses seront enregistrées sur support audio numérique avec votre permission, et votre dessin sera conservé par l'étudiante-chercheuse responsable du projet. La transcription sur support informatique qui en suivra ne permettra pas de vous identifier et restera confidentielle.

AVANTAGES DE LA PARTICIPATION

Votre participation à cette recherche est une occasion pour vous de faire connaître (de manière anonyme) vos perceptions des services en matière de relation interculturelle offerts par les instances de gouvernance urbaine de Saint-Laurent et par la Bibliothèque du Boisé. De plus, alors que votre témoignage contribuera au développement des connaissances sur la diversité ethnoculturelle dans la ville, les résultats de cette recherche pourront servir de cadre de référence pour aider à la rédaction des politiques et actions en matière d'inclusion sociale des minorités culturelles non seulement à Saint-Laurent, mais aussi dans d'autres sociétés par voie d'exemple.

RISQUES ET INCONVÉNIENTS DE LA PARTICIPATION

En participant à cette recherche, vous courez peu de risque ou d'inconvénient particulier.

Afin de prévenir des désagréments dus au temps requis pour l'entrevue, nous conviendrons avec vous d'un lieu et d'une heure qui facilitera votre présence.

Par ailleurs, votre participation est volontaire et se déroulera sans aucune contrainte ou pression extérieure. L'étudiante-chercheuse responsable du projet s'assurera qu'il n'y ait pas d'inconfort relatif aux tâches demandées, et aura la responsabilité de suspendre l'entrevue si elle estime que votre bien-être est menacé. Toutefois, vous demeurez libre de ne pas répondre à une question que vous estimez embarrassante ou de vous retirer en tout temps sans avoir à vous justifier, et sans préjudice de quelque nature que ce soit. Dans ce dernier cas, tous les documents concernant votre participation seront détruits. Une ressource d'aide appropriée pourra vous être proposée si vous souhaitez discuter de votre situation.

De plus, la recherche ne comporte pas de risque d'exposition de renseignements personnels. L'étudiante-chercheuse s'engage à assurer, d'une part l'anonymat de votre participation, et d'autre part la confidentialité des informations recueillies.

ANONYMAT ET CONFIDENTIALITÉ

Il est entendu que tous les renseignements recueillis sont confidentiels, dans les limites de la loi. Seule l'étudiante-chercheuse responsable du projet aura accès au contenu de votre entrevue et de votre carte mentale, ainsi qu'à leur transcription. Afin de protéger votre identité et la confidentialité de vos données, vous serez toujours identifié(e) par un code alphanumérique qui ne sera connu que par l'étudiante-chercheuse responsable du projet. Le matériel de recherche (enregistrement numérique, carte mentale, transcription codée et tout autre document que vous nous aurez transmis) ainsi que votre formulaire de consentement seront conservés séparément sous clé par l'étudiante-chercheuse responsable du projet, pour la durée totale du projet. Une fois le projet de recherche terminé, les données numériques codées seront gardées indéfiniment de manière sécurisée; mais toutefois, l'enregistrement numérique, la carte mentale et le formulaire de consentement seront détruits cinq ans après le dépôt final du travail de recherche.

PARTICIPATION VOLONTAIRE ET DROIT DE RETRAIT

Votre participation à ce projet est volontaire. Cela signifie que vous acceptez de participer au projet sans aucune contrainte ou pression extérieure, et que par ailleurs vous êtes libre de mettre fin à votre participation en tout temps au cours de cette recherche (avant la diffusion des résultats), sans préjudice de quelque nature que ce soit, et sans avoir à vous justifier. Dans ce cas, et à moins d'une directive verbale ou écrite contraire de votre part, nous détruirons le contenu de votre entrevue, et n'utiliserons ni les données, documents et renseignements vous concernant.

Par ailleurs, l'étudiante-chercheuse responsable du projet peut mettre fin à votre participation, sans votre consentement, si elle estime que votre bien-être est compromis.

Votre accord à participer implique également que vous acceptez que l'étudiante-chercheuse responsable du projet puisse utiliser aux fins de la présente recherche (thèse, résumé exécutif, articles et communications scientifiques) les renseignements recueillis à la condition qu'aucune information permettant de vous identifier ne soit divulguée publiquement.

COMPENSATION FINANCIÈRE

Votre participation à ce projet est offerte gratuitement.

DES QUESTIONS SUR LE PROJET OU SUR VOS DROITS ?

Pour toutes discussions et questions additionnelles sur le projet de recherche, les conditions de votre participation et vos droits en tant que participant(e) de recherche, nous vous invitons à contacter l'étudiante-chercheuse responsable du projet aux coordonnées suivantes :

Sandrine Mounier, étudiante-chercheuse responsable du projet
Département des études urbaines et touristiques de la Faculté des sciences de la gestion,
Université du Québec à Montréal,
---@uqam.ca.

Vous pouvez également discuter des conditions dans lesquelles se déroule votre participation, et de vos droits en tant que participant(e) à la recherche, avec la direction de recherche aux coordonnées suivantes :

Sylvie Paré, professeure-chercheure
Département des études urbaines et touristiques de la Faculté des sciences de la gestion,
Université du Québec à Montréal,
(514) ---
---@uqam.ca.

Le projet auquel vous allez participer a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains, et en assure le suivi. Pour toute question ne pouvant pas être adressée ni à l'étudiante-chercheuse

responsable du projet, ni à la directrice de recherche, ou pour formuler une plainte ou des commentaires, vous pouvez contacter Mme --- par courriel à l'adresse cerpe1@uqam.ca ou par téléphone au (514)---.

REMERCIEMENTS

Votre collaboration est importante à la réalisation de ce projet et nous tenons à vous en remercier. Si vous souhaitez obtenir un résumé écrit des principaux résultats de cette recherche, veuillez l'indiquer et ajouter vos coordonnées ci-dessous.

CONSENTEMENT DE LA PARTICIPANTE OU DU PARTICIPANT

Par la présente, je reconnais avoir lu le présent formulaire de consentement, et je consens volontairement à participer à ce projet de recherche. Je comprends les objectifs, la nature, les avantages et les risques de la participation; et je confirme avoir disposé du temps nécessaire pour réfléchir à ma décision de participer. Je reconnais aussi que l'étudiante-chercheuse responsable du projet a répondu à mes questions de manière satisfaisante. Je comprends que ma participation à cette recherche est totalement volontaire, et que je peux y mettre fin en tout temps, sans pénalité d'aucune forme ni justification à donner. Il me suffit d'en informer l'étudiante-chercheuse responsable du projet.

J'accepte que mon entrevue soit enregistrée :

Oui ☐ Non ☐

J'accepte que mon dessin de carte mentale soit conservé :

Oui ☐ Non ☐

Je désire recevoir un résumé des résultats de recherche :

Oui ☐ Non ☐

Nom (en lettres moulées) :

Adresse :

Courriel :

Signature de la participante

ou du participant:

Lieu et date :

SIGNATURE DE L'ÉTUDIANTE-CHERCHEUSE RESPONSABLE DU PROJET

Je, soussignée Sandrine Mounier, étudiante-chercheuse responsable du projet, déclare avoir expliqué les dispositions du formulaire de consentement, c'est-à-dire les objectifs, la nature, les avantages et les risques de la participation; et avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées.

Signature de l'étudiante-
chercheuse responsable
du projet:

Lieu et date :

UN EXEMPLAIRE DE CE DOCUMENT SIGNÉ DOIT ÊTRE REMIS À LA PARTICIPANTE OU AU PARTICIPANT.

ANNEXE F

GUIDE D'ENTREVUE (USAGER·ÈRE·S DE LA BIBLIOTHÈQUE DU BOISÉ)

Dessinez une carte de votre quartier de résidence à Saint-Laurent en spécifiant plus particulièrement:

- * les lieux où vous allez très souvent, souvent ou parfois pour rencontrer d'autres personnes (famille, amis, connaissances), et participer à des activités sociales (professionnelles, études, loisirs, services administratifs);
- * ainsi que vos itinéraires pour vous y rendre (rues et lieux traversés, moyen de transport utilisé).

Vous pouvez utiliser des couleurs, des symboles ou des textes.

Appréciations et raisons de fréquenter les lieux et les itinéraires repérés

1. Pouvez-vous me décrire rapidement votre dessin?
2. Depuis combien de temps vivez-vous à Saint-Laurent?
3. Pourquoi avez-vous choisi de vivre dans ce quartier de Montréal?
4. Si cela ne dépend que de vous, souhaitez-vous vivre encore longtemps à Saint-Laurent? Pour quelles raisons?
5. Pour quelles raisons allez-vous particulièrement dans les endroits que vous avez dessinés?
6. Y en a-t-il que vous appréciez plus que d'autres? Pour quelles raisons? Veuillez donner des exemples.
7. Comment avez-vous connu ces endroits?
8. Au contraire, y a-t-il des endroits que vous préférez éviter? Pour quelles raisons?
9. Participez-vous à des activités offertes par la Bibliothèque du Boisé (pour enfants ou pour adolescents, activités d'aide à l'emploi et à la professionnalisation, ateliers de langues ou multiculturels)? Pour quelles raisons?
10. Comment avez-vous connu ces activités?

Relations inter-ethniques

11. À quel(s) groupe(s) ethnique(s) vous identifiez-vous? (origine ancestrale)
12. De quel(s) groupe(s) ethnique(s) sont les personnes que vous fréquentez dans les endroits repérés dans votre dessin, ainsi qu'à la Bibliothèque du Bois  ? Appartiennent-elles en majorit      votre groupe ethnique, ou    d'autres?
13. Pensez-vous qu'il est facile de lier et d'entretenir des relations sociales (amiti  s, connaissances, travail) dans d'autres groupes ethniques que le v  tre,    Saint-Laurent, et    la Biblioth  que du Bois  ? Pour quelles raisons?
14. Appr  ciez-vous de vivre dans l'arrondissement le plus diversifi   de Montr  al (diversit   ethnique)? Pour quelles raisons?
15. Quand des personnes parlent une autre langue que votre langue maternelle, le fran  ais ou l'anglais dans l'espace public (rues, places, parcs), vous sentez-vous mal    l'aise? Pour quelles raisons?
16. Quand vous voyez des signes religieux dans l'espace public (rue, place, parc), vous sentez-vous mal    l'aise? Pour quelles raisons?

Appr  ciations des services    vocation interculturelle offerts    Saint-Laurent et    la biblioth  que

17. Pensez-vous que l'offre des services municipaux de Saint-Laurent, et    la Biblioth  que du Bois  , favorise les relations sociales (discussions informelles et anonymes, connaissances, amiti  s, coop  rations et associations formelles) entre les divers groupes ethniques? Pour quelles raisons?
18. Connaissez-vous les activit  s multiculturelles qu'offre la Biblioth  que du Bois   (activit  s en langues arabe, mandarin et espagnol)? Vous int  ressent-elles? Pourquoi?

ANNEXE G

CODIFICATION DES PARTICIPANT·E·S

Afin d'anonymiser les répondant·e·s au questionnaire en ligne et les usager·ère·s de la bibliothèque du Boisé participant à une entrevue, une codification fut mise en place selon leurs dimensions socio-démographiques. Voici la signification de cette codification:

$$S^1 02^2 - 0^3 - 1^4 - F^5 - 1^6$$

- 1: Répondant·e au questionnaire (S) ou participant·e à une entrevue (U)
- 2: Numéro du questionnaire ou de l'entrevue dans l'ordre de réalisation
- 3: Immigrant·e (1) ou non-immigrant·e (0)
- 4: Issu·e des minorités visibles (1) ou non (0)
- 5: Femme (F) ou homme (H)
- 6: Ayant un ou des enfants de 14 ans et moins (1) ou pas (0)

Exemples fictifs

S36-0-1-F-1 : Répondante au questionnaire numéro 36, non-immigrante, issue des minorités visibles, femme ayant un ou des enfants de 14 ans et moins.

U0-1-0-H-0 : Participant à une entrevue numéro 08, immigrant, n'appartenant pas aux minorités visibles, homme n'ayant pas d'enfant de 14 ans et moins.

ANNEXE H

COURRIEL TYPE DE CONTACT DES ACTEURS CLÉS

Bonjour Madame (Monsieur),

Je suis étudiante en doctorat en études urbaines à l'Université du Québec à Montréal. Dans le cadre d'une thèse de doctorat réalisée sous la direction de Sylvie Paré, je dirige un projet recherche qui vise à comprendre comment les programmes de gestion de la diversité ethnoculturelle appliqués à Saint-Laurent et à la bibliothèque du Boisé agissent dans l'inclusion des minorités ethniques dans leur quartier. Votre institution étant impliquée dans ces programmes, je souhaiterais m'entretenir avec vous dans le cadre de ma recherche.

Cette recherche a été approuvée et suivie par le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains. Elle ne comporte aucun risque ou inconvénient particuliers pour votre organisme. En revanche, cette recherche contribuera de manière générale à identifier des moyens d'aider à l'inclusion sociale des personnes immigrantes, des minorités ethniques, et de tous les groupes dans la société.

Si vous êtes intéressé-e pour participer à cette recherche, nous pourrions convenir d'un rendez-vous prochainement.

Votre collaboration est importante à la réalisation de ce projet et je tiens à vous en remercier d'avance.

Dans l'attente de votre réponse afin d'organiser une rencontre.

Cordialement.

ANNEXE I

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT (ACTEURS CLÉS)



FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT

Titre du projet de recherche : La production de l'espace interculturel dans la ville : l'impact de la gestion de la diversité ethnoculturelle sur les relations interethniques. Une étude de cas à Montréal.

Étudiante-chercheuse responsable du projet : Sandrine Mounier, étudiante au doctorat en études urbaines, DEUT École des Sciences de la Gestion _ Université du Québec à Montréal.

Programme d'études : Doctorat en études urbaines

Adresse courriel : ---@uqam.ca

Téléphone : 514---

PRÉAMBULE

Nous vous invitons à participer à un projet de recherche. Avant d'accepter de participer à ce projet et de signer ce formulaire, il est important de prendre le temps de lire et de bien comprendre les renseignements ci-dessous. S'il y a des mots ou des sections que vous ne comprenez pas ou qui ne semblent pas clairs, n'hésitez pas à communiquer et à poser des questions à l'étudiante-chercheuse responsable du projet.

Ce projet est réalisé dans le cadre d'une thèse de doctorat réalisée sous la direction de Sylvie Paré, professeure du département d'études urbaines et touristiques de la Faculté des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal. Elle peut être jointe au (514) 987-3000 poste 4535 ou par courriel à l'adresse ---@uqam.ca.

BUT GÉNÉRAL DU PROJET ET DIRECTION

Vous êtes invité(e) à prendre part au présent projet visant de manière générale à mieux comprendre la teneur des relations entre les divers groupes ethniques dans l'arrondissement de Saint-Laurent. D'une part, cette recherche souhaite identifier comment agissent les programmes en matière de relations interculturelles mis en place par les autorités locales (promotion de la diversité ethnique et du rapprochement interethnique, adaptation des services publics, partenariat avec des organismes communautaires), et plus spécifiquement à la Bibliothèque du Boisé (ateliers de conversation en français, événements promouvant la diversité, activités en langues étrangères). D'autre part, elle vise à décrire les représentations culturelles (religions, langues, etc.) entre les divers groupes ethniques, et plus particulièrement entre les personnes appartenant aux groupes majoritaires québécois et aux minorités en provenance des pays arabes.

TÂCHES DEMANDÉES À LA PARTICIPANTE OU AU PARTICIPANT

Votre participation consiste à répondre à une entrevue individuelle qui vous sera administrée en personne par l'étudiante-chercheuse responsable du projet, au lieu et à l'heure ayant été convenus préalablement avec elle. Cette entrevue vous prendra environ une heure de votre temps. Il vous sera posé des questions ouvertes sur des thèmes comme: • la vie sociale généralement à Saint-Laurent (fréquentation des organismes communautaires, des lieux institutionnels et des lieux publics), et plus particulièrement à la Bibliothèque du Boisé (fréquentation des services de base et des activités sociales et culturelles); • les relations sociales entre les divers groupes ethniques (quantité et qualité, tels que les regroupements et les tensions); • les programmes de gestion de la diversité ethnoculturelle de Saint-Laurent (moyen mis en œuvre, actions prioritaires, offre d'activités sociales à vocation interculturelle, projets à plus ou moins long terme).

Cette entrevue sera enregistrée par l'étudiante-chercheuse responsable du projet sur support audio numérique, avec votre permission. La transcription sur support informatique qui en suivra ne permettra pas de vous identifier et restera confidentielle. Si nous voulons vous citer nommément, nous vous soumettrons le texte de la citation afin d'obtenir votre approbation.

AVANTAGES DE LA PARTICIPATION

Cette recherche est l'occasion de tester et connaître les perceptions des résidents de Saint-Laurent et des usagers de la Bibliothèque du Boisé sur les services que vous offrez en matière de relation interculturelle. Ainsi, cette recherche est pour vous (en tant que personne impliquée dans la mise en œuvre de ces services) une occasion de communiquer et renforcer vos actions en la matière. En effet, alors qu'au terme du projet, l'étudiante-chercheuse responsable du projet produira une thèse de doctorat accessible au public et pourra vous fournir à votre demande un résumé exécutif des résultats de recherche, ces documents non seulement feront mention des services à vocation interculturelle offerts par Saint-Laurent et la Bibliothèque du Boisé, mais aussi pourront servir de cadre de référence pour que vous puissiez faire évoluer vos programmes. De plus, votre participation contribuera au développement des connaissances non seulement sur la diversité ethnoculturelle dans la ville, mais aussi pouvant servir de cadre de réflexion pour aider à la rédaction des politiques et actions en matière d'inclusion sociale des minorités culturelles au Canada et dans d'autres sociétés par voie d'exemple.

RISQUES ET INCONVÉNIENTS DE LA PARTICIPATION

En participant à cette recherche, vous courez peu de risque ou d'inconvénient particulier.

Afin de prévenir des désagréments dus au temps requis pour l'entrevue, nous conviendrons avec vous d'un lieu et d'une heure qui facilitera votre présence.

Par ailleurs, votre participation est volontaire et se déroulera sans aucune contrainte ou pression extérieure. L'étudiante-chercheuse responsable du projet s'assurera qu'il n'y ait pas d'inconfort relatif aux tâches demandées, et aura la responsabilité de suspendre l'entrevue si elle estime que votre bien-être est menacé. Toutefois, vous demeurez libre de ne pas répondre à une question que vous estimez embarrassante ou de vous retirer en tout temps sans avoir à vous justifier, et sans préjudice de quelque nature que ce soit. Dans ce dernier cas, tous les documents concernant votre participation seront détruits. Une ressource d'aide appropriée pourra vous être proposée si vous souhaitez discuter de votre situation.

De plus, la recherche ne comporte pas de risque d'exposition de renseignements personnels. L'étudiante-chercheuse s'engage à assurer, d'une part l'anonymat de votre participation, et d'autre part la confidentialité des informations recueillies.

ANONYMAT ET CONFIDENTIALITÉ

Il est entendu que tous les renseignements recueillis sont confidentiels, dans les limites de la loi. Seule l'étudiante-chercheuse responsable du projet aura accès au contenu de votre entrevue, ainsi qu'à sa transcription. Afin de protéger votre identité et la confidentialité de vos données, vous serez toujours identifié(e) par un code alphanumérique qui ne sera connu que par l'étudiante-chercheuse responsable du projet. Le matériel de recherche (enregistrement numérique, transcription codée et tout autre document que vous nous aurez transmis) ainsi que votre formulaire de consentement seront conservés séparément sous clé par l'étudiante-chercheuse

responsable du projet, pour la durée totale du projet. Une fois le projet de recherche terminé, les données numériques codées seront gardées indéfiniment de manière sécurisée; mais toutefois l'enregistrement numérique et le formulaire de consentement seront détruits cinq ans après le dépôt final du travail de recherche.

PARTICIPATION VOLONTAIRE ET DROIT DE RETRAIT

Votre participation à ce projet est volontaire. Cela signifie que vous acceptez de participer au projet sans aucune contrainte ou pression extérieure, et que par ailleurs vous êtes libre de mettre fin à votre participation en tout temps au cours de cette recherche (avant la diffusion des résultats), sans préjudice de quelque nature que ce soit, et sans avoir à vous justifier. Dans ce cas, et à moins d'une directive verbale ou écrite contraire de votre part, nous détruirons le contenu de votre entrevue, et n'utiliserons ni les données, documents et renseignements vous concernant.

Par ailleurs, l'étudiante-chercheuse responsable du projet peut mettre fin à votre participation, sans votre consentement, si elle estime que votre bien-être est compromis.

Votre accord à participer implique également que vous acceptez que l'étudiante-chercheuse responsable du projet puisse utiliser aux fins de la présente recherche (thèse, résumé exécutif, articles et communications scientifiques) les renseignements recueillis à la condition qu'aucune information permettant de vous identifier ne soit divulguée publiquement, à moins d'un consentement explicite de votre part.

COMPENSATION FINANCIÈRE

Votre participation à ce projet est offerte gratuitement.

DES QUESTIONS SUR LE PROJET OU SUR VOS DROITS ?

Pour toutes discussions et questions additionnelles sur le projet de recherche, les conditions de votre participation et vos droits en tant que participant(e) de recherche, nous vous invitons à contacter l'étudiante-chercheuse responsable du projet aux coordonnées suivantes :

Sandrine Mounier, étudiante-chercheuse responsable du projet
Département des études urbaines et touristiques de la Faculté des sciences de la gestion,
Université du Québec à Montréal,
---@uqam.ca.

Vous pouvez également discuter des conditions dans lesquelles se déroule votre participation, et de vos droits en tant que participant(e) à la recherche, avec la direction de recherche aux coordonnées suivantes :

Sylvie Paré, professeure-chercheuse
Département des études urbaines et touristiques de la Faculté des sciences de la gestion,
Université du Québec à Montréal,
(514) ---
---@uqam.ca.

Le projet auquel vous allez participer a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains, et en assure le suivi. Pour toute question ne pouvant pas être adressée ni à l'étudiante-chercheuse responsable du projet, ni à la directrice de recherche, ou pour formuler une plainte ou des commentaires, vous pouvez contacter Mme --- par courriel à l'adresse cerpe1@uqam.ca ou par téléphone au (514)---.

REMERCIEMENTS

Votre collaboration est importante à la réalisation de ce projet et nous tenons à vous en remercier. Si vous souhaitez obtenir un résumé écrit des principaux résultats de cette recherche, veuillez l'indiquer et ajouter vos coordonnées ci-dessous.

CONSENTEMENT DE LA PARTICIPANTE OU DU PARTICIPANT

Par la présente, je reconnais avoir lu le présent formulaire de consentement, et je consens volontairement à participer à ce projet de recherche. Je comprends les objectifs, la nature, les avantages et les risques de la participation; et je confirme avoir disposé du temps nécessaire pour réfléchir à ma décision de participer. Je reconnais aussi que l'étudiante-chercheuse responsable du projet a répondu à mes questions de manière satisfaisante. Je comprends que ma participation à cette recherche est totalement volontaire, et que je peux y mettre fin en tout temps, sans pénalité d'aucune forme ni justification à donner. Il me suffit d'en informer l'étudiante-chercheuse responsable du projet.

J'accepte que mon entrevue soit enregistrée :

Oui ☐ Non ☐

Je désire recevoir un résumé des résultats de recherche :

Oui ☐ Non ☐

J'accepte d'être cité(e) nommément dans les publications relatives à la recherche :

Oui ☐ Non ☐

J'accepte que mon nom, ma fonction et le nom de l'organisme que je représente apparaissent en annexe d'un rapport de recherche, dans la liste des personnes rencontrées:

Oui ☐ Non ☐

Nom (en lettres moulées) :

.....

Fonction :

.....

Organisme :

.....

Adresse :

.....

Courriel :

.....

Signature de la participante
ou du participant:

Lieu et date :

SIGNATURE DE L'ÉTUDIANTE-CHERCHEUSE RESPONSABLE DU PROJET

Je, soussignée Sandrine Mounier, étudiante-chercheuse responsable du projet, déclare avoir expliqué les dispositions du formulaire de consentement, c'est-à-dire les objectifs, la nature, les avantages et les risques de la participation; et avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées.

Signature de l'étudiante-
chercheuse responsable
du projet:

Lieu et date :

UN EXEMPLAIRE DE CE DOCUMENT SIGNÉ DOIT ÊTRE REMIS À LA PARTICIPANTE OU AU PARTICIPANT.

ANNEXE J

GUIDE D'ENTREVUE (ACTEURS CLÉS)

1. Pouvez-vous me décrire comment selon vous, les résidents de Saint-Laurent sont attachés sentimentalement à leur quartier ? Ou en d'autres termes : Dans quelle mesure et pourquoi pensez-vous que les résidents de Saint-Laurent apprécient spécifiquement de vivre dans ce quartier de Montréal ?
2. Les résidents de Saint-Laurent fréquentent-ils et se rencontrent-ils –souvent ou plutôt presque jamais– dans certains endroits ? Et plus particulièrement dans les espaces publics (rues, places, parcs), les organismes communautaires (bibliothèques, lieux de culte, sports et loisirs) et les lieux institutionnels (mairies, écoles), ainsi que durant certaines activités sociales et culturelles (tables de quartier, expositions, etc.).
3. Depuis l'ouverture en 2013 de la Bibliothèque du Boisé, avez-vous constaté des changements quant à la fréquentation par les résidents de Saint-Laurent de ce type de lieux et des activités sociales et culturelles ? (Par exemple, une variation du nombre des usagers, des demandes de services, des inscriptions à certaines activités, etc.) Selon vous, pourquoi y a-t-il eu ces changements ?
4. Pensez-vous que les résidents de Saint-Laurent apprécient de vivre dans l'arrondissement le plus diversifié de Montréal (en termes de diversité des groupes ethniques) ? Pour quelles raisons selon vous ?
5. Avez-vous observé des rapprochements sociaux (discussions informelles et anonymes, connaissances, amitiés, coopérations et associations formelles) entre certains groupes ethniques, à Saint-Laurent, et plus particulièrement à la Bibliothèque du Boisé ? Pourquoi selon vous ? Veuillez décrire des exemples concrets.

6. Contrairement, il y a-t-il eu des tensions particulières ? Veuillez décrire des exemples concrets. Comment se sont-ils résolus ? Ou pourquoi perdurent-ils selon vous ?
7. Pensez-vous que des groupes de minorités ethniques sont davantage sujets à des perceptions négatives de la part des résidents historiques québécois de Saint-Laurent ? Pourquoi selon vous ?
8. Au contraire, pensez-vous que d'autres groupes de minorités ethniques sont perçus de manière plus positive par les résidents historiques québécois ? Pourquoi ?
9. Depuis que Saint-Laurent s'est dotée en l'an 2000 d'un projet de politique locale en matière de relations interculturelles, quelles mesures concrètes (actions prioritaires, offre d'activités sociales et culturelles, accommodements raisonnables, adaptation des services publics, partenariat avec des organismes communautaires, etc.) ont été mises en œuvre afin de favoriser les rapprochements sociaux (discussions informelles et anonymes, connaissances, amitiés, coopérations et associations formelles) entre les divers groupes ethniques ? Veuillez décrire des exemples concrets.
10. Certaines de ces actions ont-elles été mises en œuvre à la Bibliothèque du Boisé ? Si oui, pourquoi cet endroit a été choisi ?
11. Selon vous, ces actions ont-elles contribué à améliorer les perceptions interethniques, et l'inclusion sociale des résidents appartenant à une minorité ethnique dans leur quartier de résidence ? Pourquoi ? Veuillez décrire des exemples concrets.
12. Enfin, quels sont les projets à plus ou moins long terme des autorités gouvernementales locales de Saint-Laurent, ainsi qu'à la bibliothèque, en matière de politiques interculturelles (programmes, actions concrètes, offre de services) ?

ANNEXE K

**GRILLE D'ANALYSE TEXTUELLE DE LA DOCUMENTATION OFFICIELLE
ET DES ENTREVUES AUPRÈS DES ACTEURS CLÉS**

Courant « diversité »	communautés, cosmopolitisme, coutume, culture, différence, diversité, égalité, ethnicité, inclusion, langue, minorités, multiculturalisme, multiculturel, origine, ouverture, patrimoine, pluralisme, reconnaissance, religion, richesse, spécificité, tolérance, traditions, valeur.
Courant « discrimination »	accommodement, conflits, défavorisation, discrimination, disparité, droits, exclusion, inégalités, intersectionnalité, isolement, justice sociale, pouvoir, précarité, préjugés, profilage, racisme, redistribution, stigmatisation, tensions, vulnérabilité, xénophobie.
Courant « dialogue »	apprentissage, cohabitation, cohésion, communication, compréhension, contact, conversation, dialogue, échange, harmonie, intégration, interactions, interculturel, médiation, partage, rapprochement, rassemblement, rencontre, socialisation, vivre-ensemble.

Source : Adaptation de la grille d'analyse « 3D » de White (2017).

ANNEXE L

DONNÉES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES DE SAINT-LAURENT

Arrondissements	Population immigrante	Deuxième génération d'immigration	Population des minorités visibles	Population allophone
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	21,0	13,4	21,6	19,3
Rosemont–La Petite-Patrie	22,5	14,4	19,2	19,9
Lachine	22,5	17,8	24,1	19,6
Le Plateau-Mont-Royal	24,0	17,2	17,4	20,9
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	24,2	22,8	25,5	29,7
Verdun	24,2	13,4	20,8	22,4
Outremont	24,7	29,4	9,7	28,5
Le Sud-Ouest	25,1	18,9	27,9	24,5
Ile-Bizard–Sainte-Geneviève	25,2	20,9	21,9	26,6
Ville-Marie	31,7	14,6	36,3	34,6
Anjou	33,5	19,7	31,9	33,6
MONTREAL	34,3	20,5	34,2	35,4
LaSalle	35,9	22,5	37,1	36,7
Pierrefonds-Roxboro	40,3	26,9	43,1	41,7
Ahuntsic-Cartierville	40,4	20,4	37,5	41,6
Montréal-Nord	41,7	23,6	48,7	45,0
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	42,2	23,0	46,7	47,8
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	46,7	23,4	46,8	43,8
Saint-Léonard	48,5	29,5	42,8	61,0
Saint-Laurent	53,6	26,5	53,4	57,1

Proportions des populations issues de l'immigration, appartenant aux minorités visibles et de langue maternelle autre que le français ou l'anglais dans les arrondissements montréalais en 2016.

Source : Statistique Canada, recensement de 2016.

Arrondissements	Enfants de 0 à 14 ans dans la population totale	Enfants de 0 à 4 ans dans la population totale	Familles avec enfant(s) dans le nombre total de ménages
Ville-Marie	7,3	3,5	14,5
LaSalle	11,1	4,7	40,4
Le Plateau-Mont-Royal	13,6	5,4	18,1
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	13,6	5,5	28,5
Rosemont-La Petite-Patrie	13,9	5,6	25,4
Verdun	14,0	5,7	28,7
MONTRÉAL	15,6	5,8	33,9
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	15,8	5,1	46,3
Le Sud-Ouest	15,9	4,7	26,8
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	16,1	5,7	35,2
Ile-Bizard-Sainte-Genève	16,2	5,7	49,2
Lachine	16,2	5,8	36,9
Ahuntsic-Cartierville	16,9	6,4	37,0
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	16,9	6,5	36,4
Anjou	17,0	5,7	37,3
Pierrefonds-Roxboro	18,1	5,3	53,8
Montréal-Nord	18,6	6,7	43,3
Saint-Léonard	19,7	7,6	47,8
Saint-Laurent	20,0	7,1	50,2
Outremont	22,8	7,4	41,3

Proportions d'enfants dans la population et de familles dans les ménages dans les arrondissements montréalais en 2016.

Source : Statistique Canada, recensement de 2016.

		Saint-Laurent																		
Secteur de recensement		410,01	410,02	410,03	412,00	413,01	413,02	415,03	415,04	415,05	415,06	416,01	416,02	417,01	417,02	418,00	419,00	420,00	421,01	421,02
Population issue de l'immigration (1ère et 2 ^d génération)		79,2	77,2	82,1	80,9	82,4	89,4	82,8	84,9	70,6	67,3	79,5	81,2	83,2	88,4	67,2	86,5	72,5	91,4	88,3
Population immigrante (première génération)		50,5	61,7	56,4	52,8	48,1	59,4	59,6	58,4	37,8	36,4	51,3	47,5	53,0	63,1	46,5	66,6	45,7	67,9	65,2
Immigrant-e-s récent-e-s		8,4	14,5	13,8	8,0	1,5	14,2	12,1	12,6	5,2	4,9	3,4	5,4	8,0	24,3	10,7	28,6	6,4	24,1	20,9
Seconde génération d'immigration		28,7	15,5	25,7	28,1	34,3	30,0	23,2	26,5	32,8	30,9	28,2	33,7	30,2	25,3	20,7	19,9	26,8	23,5	23,1
Population appartenant à une minorité visible		52,4	45,8	56,4	50,8	26,3	50,5	49,4	51,4	37,0	38,6	47,7	52,3	69,5	81,7	47,5	85,5	50,6	68,6	64,6
Population de langue maternelle autre que le français et		57,5	57,8	48,7	54,2	41,5	51,6	59,3	56,5	52,2	45,3	60,9	59,9	63,3	61,2	46,2	55,3	50,0	69,7	67,6
ORIGINES ETHNIQUES (principales)																				
Canadienne et québécoise		15,5	13,1	12,5	14,7	8,5	9,5	7,4	10,3	16,3	21,9	13,0	12,3	10,4	4,7	25,3	8,9	20,0	6,7	6,9
Origines d'Europe de l'Ouest		10,8	10,0	18,2	11,7	9,7	4,8	7,3	8,3	12,6	20,3	14,4	11,5	9,2	4,4	22,3	5,9	15,8	4,0	3,8
Française		9,1	7,7	13,8	8,6	6,6	3,6	4,5	5,4	10,4	15,5	11,7	8,9	6,6	3,5	18,4	4,0	13,1	3,3	3,1
Origines d'Europe du Nord		6,8	3,5	7,3	7,2	2,9	4,7	7,6	4,6	5,6	7,0	3,5	6,7	5,1	2,1	11,0	4,3	8,3	2,0	1,8
des Îles britanniques		6,4	3,3	6,8	6,3	2,9	4,7	7,3	4,4	5,3	6,6	3,3	6,7	5,1	2,1	10,2	3,9	8,1	2,0	1,7
Origines sud-européennes		15,8	8,4	10,4	10,5	14,7	6,9	13,7	15,9	26,7	16,8	19,9	18,8	7,6	1,2	11,4	3,6	16,6	4,5	8,6
Grec		8,3	3,4	4,9	4,2	6,8	2,4	6,7	6,3	7,8	4,6	6,1	8,9	2,8	0,4	2,5	0,3	9,4	2,2	5,6
Italienne		4,9	3,0	2,3	2,8	3,7	0,5	2,7	5,5	16,8	9,4	11,7	7,8	2,8	0,5	3,2	0,9	3,9	1,2	1,5
Origines d'Europe de l'Est		4,9	6,4	10,1	11,1	16,7	18,5	16,4	11,5	7,0	9,5	5,1	6,7	5,4	4,2	6,4	2,3	3,7	7,2	4,0
Juive		0,0	0,5	0,0	1,5	8,9	5,8	3,0	2,5	1,5	1,0	0,3	0,0	0,5	0,4	0,8	0,0	0,0	0,4	0,1
Origines de l'Amérique latine		1,9	3,4	2,1	5,1	1,3	4,3	3,6	4,6	2,3	4,3	1,5	3,3	2,1	8,6	7,4	6,0	3,7	4,4	1,9
Origines des Caraïbes		4,4	0,9	12,7	3,4	1,4	4,8	1,5	4,7	1,0	0,9	3,9	5,3	4,5	12,3	4,2	6,0	4,1	2,6	2,6
Haïtienne		2,1	0,6	7,5	1,7	0,8	2,6	0,5	2,1	0,6	0,3	2,4	2,2	3,1	6,7	1,4	2,4	2,6	1,7	1,6
Origines de l'Afrique subsaharienne		4,6	1,9	14,5	3,3	1,6	8,1	3,3	5,1	1,8	2,0	1,4	3,2	5,2	15,8	3,7	27,1	5,1	4,2	7,3
Origines de l'Afrique centrale et de l'Ouest		3,5	1,9	14,5	1,7	1,4	6,6	2,8	3,2	1,3	1,2	1,1	1,8	3,8	11,6	3,0	21,6	4,4	3,6	6,7
Origines de l'Afrique du Sud et de l'Est		1,1	0,0	0,0	1,6	0,3	1,5	0,6	1,9	0,4	0,7	0,3	1,4	1,5	4,2	0,8	5,5	0,7	0,6	0,7
Origines de l'Afrique du Nord		12,4	7,9	4,4	10,9	25,2	18,0	12,1	17,8	7,4	9,7	6,1	18,7	13,6	10,2	8,6	5,2	10,6	18,9	16,5
Marocaine		5,4	1,9	2,1	6,5	23,4	15,6	5,5	11,1	2,7	4,6	1,3	5,3	4,6	5,1	3,6	1,8	4,6	7,9	7,7
Tunisienne		1,9	1,7	0,0	0,6	0,4	0,3	2,9	2,5	0,6	1,7	0,6	3,0	1,6	0,9	0,7	0,8	1,9	2,4	1,5
Algérienne		2,5	0,7	1,6	1,1	0,4	0,5	0,8	1,1	0,7	1,1	2,0	5,7	4,8	1,8	2,0	1,2	2,1	3,8	1,9
Origines de l'Asie centrale occidentale et du Moyen-Orient		19,0	43,6	9,6	11,6	16,6	13,3	24,1	17,6	19,0	14,7	19,2	19,6	11,7	8,1	9,1	7,2	13,0	46,0	44,6
Libanaise		9,0	18,5	3,6	4,0	4,6	3,6	9,4	3,9	8,0	5,3	4,6	6,4	2,0	0,0	2,4	1,6	4,4	24,3	20,3
Syrienne		4,2	13,8	0,8	0,8	3,4	0,9	4,6	3,6	3,6	2,5	3,8	2,6	3,1	0,9	0,9	0,9	1,4	7,2	9,7
Arménienne		1,8	6,3	2,6	1,7	1,4	0,4	1,3	1,8	3,9	1,7	7,7	4,0	1,1	1,9	2,0	0,6	1,5	2,1	4,1
Origines sud-asiatiques		8,8	5,1	3,9	7,5	2,4	9,5	8,9	10,9	4,6	2,9	2,8	6,4	17,4	8,1	5,8	10,3	9,8	5,8	5,3
Origines asiatiques de l'Est et du Sud-Est		12,3	7,5	13,8	24,7	14,4	10,1	9,7	7,9	20,2	21,9	28,2	12,1	22,7	25,1	18,3	25,2	13,5	1,8	5,4
Chinoise		7,1	6,3	4,7	17,3	8,0	5,2	5,8	3,7	13,0	17,1	22,8	9,7	14,5	13,7	11,4	13,4	8,1	0,6	3,5
Cambodgienne		0,4	0,0	3,6	0,0	0,3	0,4	0,7	0,2	0,6	0,1	0,9	1,4	3,5	7,6	0,8	2,6	1,0	0,0	0,1
MINORITÉS VISIBLES (principales)																				
Arabe		17,9	25,2	5,5	6,5	4,3	6,0	18,7	15,1	8,1	8,1	8,7	21,1	16,7	7,7	7,0	7,9	13,8	42,3	37,8
Noir		9,0	3,3	30,6	7,2	2,0	17,5	4,6	9,8	2,0	2,8	6,4	8,3	10,1	31,8	8,6	33,3	8,2	9,0	11,1
Chinois		6,4	5,8	4,4	15,5	6,8	4,4	5,1	3,4	12,1	15,9	21,0	8,3	11,1	10,9	10,0	12,0	7,8	0,6	3,1
Sud-Asiatique		9,0	5,1	4,2	7,7	2,4	9,1	9,0	10,1	3,9	2,7	2,9	5,7	16,3	9,3	5,3	10,5	9,0	6,5	5,6
Asiatique du Sud-Est		3,5	0,2	5,7	4,7	5,7	1,1	1,3	1,2	5,5	3,4	4,9	1,3	8,6	12,1	4,7	6,2	3,9	0,4	0,8
Latino-Américain		1,6	2,9	1,8	3,2	0,4	3,5	4,4	3,9	1,0	2,2	1,1	3,2	1,8	6,2	6,5	5,3	3,2	4,0	1,5
LANGUES MATERNELLES (principales)																				
Français		30,2	34,0	34,5	29,5	31,6	27,9	18,9	22,2	28,7	36,8	26,7	26,6	24,5	25,5	40,7	31,7	35,5	24,6	24,4
Anglais		12,2	8,3	16,7	16,4	26,9	20,5	21,9	21,2	19,1	17,9	12,5	13,3	12,1	13,3	13,1	13,2	14,4	5,8	7,9
Arabe		18,2	27,1	7,5	6,1	9,1	7,4	17,4	14,3	9,0	7,5	9,7	15,7	15,5	9,1	7,5	8,4	10,3	41,0	38,8
Langues chinoises		5,4	4,7	2,4	12,9	5,7	3,7	4,7	3,5	10,8	12,4	18,5	5,7	10,9	9,4	10,2	11,2	7,1	0,5	2,3
CARACTÉRISTIQUES SOCIAUX-ÉCONOMIQUES																				
Familles avec enfants dans le nombre total de ménages		51,4	31,8	62,8	50,8	51,8	52,4	37,5	41,7	55,7	54,9	56,3	58,3	50,1	69,5	40,7	57,9	53,2	51,8	53,5
Âge médian		39,9	51,0	36,7	39,8	47,8	35,4	42,8	41,9	37,6	36,2	47,2	39,2	37,3	30,7	37,7	31,8	44,4	33,2	35,4
Population âgée de plus de 65 ans		18,1	35,2	13,4	17,1	25,6	13,4	23,6	21,6	9,1	6,2	24,4	16,6	13,6	5,9	13,8	7,6	24,8	10,1	12,3
Population ayant un diplôme postsecondaire		56,4	70,5	61,4	63,5	69,3	60,7	55,0	55,9	75,8	84,1	61,0	55,2	55,4	46,8	65,8	51,5	65,8	58,6	57,2
...diplôme universitaire au niveau du baccalauréat ou supérieur		27,5	42,7	25,1	35,3	41,7	29,4	28,3	26,3	53,4	61,8	32,7	22,7	28,9	21,7	36,9	25,4	33,8	29,9	29,7
Revenu après impôt médian		51925	43371	57429	55575	79214	47552	43648	43605	88064	90132	70451	55488	49941	43968	47851	41344	59904	39641	41079
Taux de chômage		11,0	10,0	13,0	10,6	7,6	11,7	7,7	11,0	3,9	5,9	10,2	9,4	9,8	15,4	11,3	13,9	6,8	16,7	16,1
Taux d'inactivité		42,2	52,8	41,0	35,1	41,6	36,3	46,9	42,2	27,2	19,0	43,6	38,1	39,9	43,3	36,0	38,9	43,0	42,3	42,0

Récapitulatif des données de Statistique Canada selon les secteurs de recensement en 2016.

Unités : Proportions en pourcentage et revenu en dollars canadiens.

																					Saint-Laurent	
Secteur de recensement		410,01	410,02	410,03	412,00	413,01	413,02	415,03	415,04	415,05	415,06	416,01	416,02	417,01	417,02	418,00	419,00	420,00	421,01	421,02		
Population issue de l'immigration (1ere et 2d génération)		78,4	74,7	80,5	79,2	85,2	88,0	80,8	82,6	71,4	62,9	77,8	78,7	81,0	86,4	60,9	81,7	65,5	88,7	87,3	78,3	
Population immigrante		50,2	60,5	51,2	53,6	46,6	56,6	57,7	57,3	33,1	35,7	49,9	47,4	54,8	63,5	41,2	62,5	40,9	65,8	64,7	52,4	
Seconde génération d'immigration		28,3	14,2	29,3	25,6	38,6	31,4	23,1	25,2	38,4	27,2	27,9	31,3	26,2	22,8	19,7	19,2	24,6	22,9	22,6	25,9	
Population appartenant à une minorité visible		47,1	34,3	58,7	51,9	26,3	49,6	43,5	43,6	35,6	35,4	41,6	48,5	58,7	87,4	43,3	83,8	42,7	68,1	61,0	50,4	
Population de langue maternelle autre que le français et l'anglais		57,8	52,1	49,0	53,0	42,1	50,3	54,8	51,3	48,3	39,4	60,5	58,8	61,5	65,6	42,5	63,6	47,4	70,7	66,3	54,7	
ORIGINES ETHNIQUES (principales)																						
Canadienne et québécoise		17,2	18,3	12,5	14,4	10,2	5,8	7,1	7,5	20,4	27,8	15,7	15,7	16,2	6,9	27,1	7,1	27,0	6,9	10,0	14,7	
Origines d'Europe de l'Ouest		11,3	16,3	18,1	13,7	7,3	5,2	9,4	7,5	13,7	22,1	16,6	9,0	11,5	6,6	23,7	5,8	18,3	4,4	5,9	11,8	
Française		9,8	14,1	13,8	11,8	3,9	3,6	7,2	5,7	11,2	17,2	13,3	7,1	9,0	6,6	19,4	3,6	16,1	4,1	4,8	9,6	
Origines d'Europe du Nord		6,3	3,6	5,6	7,3	4,8	3,7	6,3	3,6	5,4	7,2	5,2	4,9	6,1	1,8	11,3	3,7	6,9	1,7	4,3	5,3	
des Îles britanniques		5,8	3,6	5,6	6,9	4,8	3,7	6,3	3,6	5,4	6,6	5,2	4,9	6,1	1,8	11,0	3,7	6,9	1,7	4,1	5,2	
Origines sud-européennes		16,7	8,4	10,9	9,5	16,4	7,5	16,2	12,3	28,0	17,7	17,9	22,2	10,6	2,3	10,3	3,5	14,9	4,6	10,4	12,6	
Grec		10,7	3,3	6,1	3,9	6,2	2,5	9,7	4,9	9,8	5,9	8,5	11,0	2,8	0,0	2,4	0,4	7,1	1,8	7,3	5,4	
Italienne		3,2	3,3	2,9	3,8	5,2	0,8	4,0	2,9	16,8	9,4	8,6	9,4	4,7	0,5	4,5	0,6	4,6	2,1	1,1	4,8	
Origines d'Europe de l'Est		3,3	9,0	9,8	9,5	12,6	16,5	14,6	13,5	5,7	7,1	5,8	2,9	4,1	1,3	6,5	3,5	7,1	8,2	4,3	7,5	
Juive		0,6	1,3	0,0	8,7	31,9	16,9	12,7	15,0	4,9	4,2	0,5	1,3	0,9	0,0	1,5	0,0	1,1	1,5	0,0	5,1	
Origines de l'Amérique latine		3,9	1,3	1,6	4,4	0,8	3,6	3,5	2,6	1,7	5,4	1,2	0,8	3,9	14,6	3,7	7,2	2,7	1,8	2,3	3,4	
Origines des Caraïbes		3,3	0,9	9,0	3,8	0,8	5,4	2,8	2,7	0,8	1,3	3,2	2,7	3,1	14,6	4,3	5,2	2,6	2,2	3,1	3,3	
Haïtienne		2,6	0,5	9,3	1,7	0,8	1,9	0,0	0,8	0,5	0,8	1,0	0,3	2,2	9,4	1,8	2,7	2,3	1,6	2,0	1,9	
Origines de l'Afrique subsaharienne		1,9	2,6	20,5	1,7	0,9	4,5	3,5	3,8	0,9	0,4	0,2	6,2	1,2	14,4	1,2	14,5	3,1	4,1	4,4	3,9	
Origines de l'Afrique du Nord		11,7	8,4	8,5	8,7	16,2	11,8	10,7	12,0	6,8	6,9	6,5	10,5	16,4	5,7	7,1	6,7	10,4	19,9	12,0	10,6	
Marocaine		4,5	2,1	4,5	6,8	13,4	8,7	6,4	7,9	2,6	2,0	0,5	4,9	7,0	1,0	4,0	1,9	4,7	9,2	7,5	5,3	
Tunisienne		2,0	0,6	0,0	0,3	0,0	0,6	0,0	0,0	0,0	0,9	0,0	0,0	2,4	0,0	0,0	0,3	0,9	2,6	0,0	0,6	
Algérienne		0,7	0,8	2,9	0,8	0,0	0,6	0,8	2,2	0,5	0,9	0,6	2,2	5,5	2,3	1,2	2,9	2,4	1,6	1,8	1,5	
Origines de l'Asie centrale occidentale et du Moyen-Orient		19,0	39,8	4,3	8,3	17,4	10,5	15,9	14,5	16,7	9,8	19,3	17,8	15,1	2,0	5,3	4,6	7,7	48,2	40,0	18,7	
Libanaise		9,0	21,3	0,8	3,1	6,5	1,9	4,5	4,5	8,5	4,4	10,1	10,3	3,5	0,3	2,2	1,0	3,8	29,3	24,6	9,3	
Syrienne		2,0	6,3	0,0	1,6	3,8	0,6	2,4	2,1	1,8	1,5	2,0	1,4	0,0	0,0	0,8	0,4	0,3	5,4	3,5	2,2	
Arménienne		1,9	8,0	0,8	0,4	1,9	0,5	1,0	1,4	3,3	1,1	7,1	3,5	3,3	0,5	0,6	0,7	0,5	2,2	3,0	2,2	
Origines sud-asiatiques		9,9	2,7	5,1	11,6	1,4	5,3	7,5	8,9	1,8	2,2	4,0	11,9	10,3	7,9	6,6	11,7	7,6	3,5	7,3	6,6	
Origines asiatiques de l'Est et du Sud-Est		11,8	6,4	18,9	19,0	16,4	10,6	10,7	10,8	21,7	18,8	28,3	15,7	18,9	31,7	20,0	32,3	16,4	2,6	5,6	15,8	
Chinoise		6,9	5,1	3,2	12,5	10,6	3,7	7,6	5,7	13,9	12,7	22,0	11,0	11,5	13,6	12,0	19,3	9,3	2,3	3,9	9,7	
Cambodgienne		0,7	0,0	1,3	0,0	0,0	3,0	0,7	0,0	0,8	1,9	0,2	0,0	4,3	6,7	1,0	5,0	2,6	0,0	0,0	1,3	
MINORITÉS VISIBLES (principales)																						
Arabe		15,1	18,8	8,8	8,3	7,0	4,1	12,4	13,0	7,2	6,7	6,0	13,7	18,9	5,7	7,1	8,2	11,5	47,0	33,5	15,0	
Noir		5,1	2,7	25,9	6,6	0,0	22,2	7,0	8,9	1,8	1,6	2,8	7,2	5,0	28,9	5,5	23,6	5,4	7,0	9,5	8,1	
Chinois		5,3	4,9	1,9	10,8	9,9	2,6	7,6	4,7	12,6	10,3	20,9	9,1	9,8	11,3	10,6	14,9	7,6	1,3	3,2	8,3	
Sud-Asiatique		10,1	3,0	4,3	11,2	1,0	5,8	6,0	7,7	1,8	2,6	3,8	8,9	10,3	7,4	4,8	10,7	6,5	4,6	6,3	6,1	
Asiatique du Sud-Est		5,1	0,0	8,5	4,1	5,9	4,8	1,4	2,9	5,3	4,4	5,9	3,7	7,3	11,0	7,6	12,0	5,7	1,1	1,9	4,8	
Latino-Américain		3,5	1,0	1,6	4,4	0,0	3,9	3,3	2,6	1,4	4,2	0,6	2,2	4,0	14,6	3,7	8,3	2,4	2,3	2,4	3,4	
LANGUES MATERNELLES (principales)																						
Français		27,8	36,6	29,4	27,1	27,9	25,6	20,0	20,3	29,9	41,6	26,0	24,5	24,1	23,3	42,8	21,0	35,3	21,1	22,9	28,0	
Anglais		12,1	8,2	18,0	17,7	26,5	20,8	22,3	25,0	19,3	16,1	11,5	14,2	12,0	9,2	12,6	13,2	14,9	5,5	8,3	14,6	
Arabe		15,7	21,2	4,5	5,5	8,2	6,0	13,5	11,5	7,0	5,0	8,1	13,4	13,5	7,9	6,1	6,8	9,0	39,9	32,4	13,9	
Langues chinoises		4,0	4,1	1,9	9,5	5,8	3,3	5,3	3,8	9,3	9,8	18,7	6,6	11,3	9,5	9,4	14,5	5,4	0,5	2,7	7,0	
Espagnol		3,2	3,0	2,9	3,4	1,8	5,0	4,1	3,1	1,9	3,7	0,9	3,4	3,8	14,3	5,6	9,2	4,1	3,3	3,0	4,0	
APPARTENANCES RELIGIEUSES (principales)																						
Aucune appartenance		11,0	8,7	13,8	16,0	7,6	9,3	9,6	7,6	15,3	20,3	21,0	13,2	14,0	14,6	21,9	18,7	15,1	6,0	7,7	13,1	
Catholique		37,9	48,1	30,9	26,4	21,6	17,5	23,2	28,6	42,4	46,1	39,0	31,0	25,0	32,7	40,7	29,6	42,2	30,3	35,2	33,8	
Orthodoxe chrétienne		13,0	16,0	9,6	7,9	7,9	11,9	14,9	10,3	13,3	8,4	15,8	13,8	6,7	0,7	4,5	1,2	11,2	9,2	13,5	10,1	
Musulmane		19,3	15,1	10,6	11,5	6,0	13,7	14,5	15,7	6,4	7,9	4,5	19,6	31,4	15,9	10,0	13,8	16,9	45,0	26,7	17,0	
Juive		0,7	1,5	0,0	14,7	46,3	26,5	20,4	21,6	6,6	5,7	0,9	1,1	0,7	0,0	1,5	0,0	1,1	0,8	0,0	7,4	
CARACTÉRISTIQUES SOCIAUX-ÉCONOMIQUES																						
Familles avec enfants dans le nombre total de ménages		48,1	27,0	60,4	50,6	54,2	52,9	35,3	39,6	56,0	45,3	57,4	56,5	46,7	74,4	39,6	59,9	50,4	49,3	47,7	47,9	
Âge médian		40,6	56,2	35,2	39,1	46,2	34,1	41,8	42,3	35,8	37,5	45,9	38,2	36,6	28,6	38,1	32,7	44,8	32,7	35,6	38,2	
Population âgée de plus de 65 ans		18,4	31,2	12,5	13,9	21,4	11,3	22,1	21,1	6,5	7,4	22,2	15,4	12,4	5,1	12,4	7,5	15,9	9,0	13,2	14,5	
Population ayant un diplôme postsecondaire		52,8	66,0	58,8	63,9	63,3	55,7	60,1	55,7	79,0	84,4	62,5	53,2	59,1	48,0	63,5	50,3	57,6	57,4	58,4	61,5	
...diplôme universitaire au niveau du baccalauréat ou supérieur		22,9	36,8	28,2	34,4	37,0	24,2	26,5	22,8	55,2	60,4	33,6	17,4	27,3	16,6	34,9	21,2	33,1	25,1	30,3	32,3	
Revenu après impôt médian		43105	37982	50539	48849	76868	38723	35552	38282	84543	76204	62011	48877	46880	36131	41612	33599	52917	32991	35972	44669	
Taux de chômage		11,4	10,2	8,1	9,6	6,6	13,1	10,8	12,2	3,2	5,1	7,8	10,6	14,9	16,0	8,6	18,8	10,2	15,6	15,3	10,7	
Taux d'activité		45,2	49,7	36,9	36,7	39,9	37,0	39,3	44,5	25,2	24,3	41,2	37,0	37,1	46,4	36,5	37,1	36,9	43,9	42,3	38,7	

																			Saint-Laurent
Secteur de recensement	410,01	410,02	410,03	412,00	413,01	413,02	415,03	415,04	415,05	415,06	416,01	416,02	417,01	417,02	418,00	419,00	420,00	421,01	421,02
Variation de population totale	2,7	4,6	0,8	8,2	-2,6	-0,7	1,2	-0,8	19,7	31,5	-0,7	-1,3	13,0	-6,1	6,5	-5,6	1,9	3,5	3,7
Population issue de l'immigration (1ère et 2 ^d génération)	0,8	2,5	1,6	1,7	-2,8	1,4	2,0	2,3	-0,8	4,4	1,7	2,5	2,2	2,0	6,3	4,8	7,0	2,7	1,0
Population immigrante	0,3	1,2	5,2	-0,8	1,5	2,8	1,9	1,1	4,7	0,7	1,4	0,2	-1,8	-0,5	5,3	4,1	4,8	2,1	0,5
Population de seconde génération d'immigration	0,4	1,3	-3,6	2,5	-4,3	-1,4	0,1	1,3	-5,6	3,7	0,4	2,3	4,0	2,5	1,0	0,7	2,2	0,6	0,5
Population appartenant à une minorité visible	5,2	11,5	-2,3	-1,1	0,0	0,9	5,9	7,7	1,4	3,2	6,1	3,8	10,8	-5,6	4,1	1,7	8,0	0,5	3,5
Population de langue maternelle autre que le français et l'anglais	-0,3	5,7	-0,3	1,3	-0,6	1,3	4,5	5,2	3,9	6,0	0,4	1,1	1,8	-4,4	3,6	-8,3	2,6	-1,0	1,3
ORIGINES ETHNIQUES (principales)																			
Canadienne et québécoise	-1,7	-5,1	0,0	0,3	-1,7	3,7	0,3	2,9	-4,2	-5,8	-2,7	-3,4	-5,7	-2,2	-1,7	1,8	-7,0	-0,2	-3,1
Origines d'Europe de l'Ouest	-0,5	-6,3	0,1	-2,0	2,4	-0,4	-2,1	0,8	-1,1	-1,8	-2,2	2,5	-2,3	-2,2	-1,4	0,1	-2,5	-0,4	-2,1
Française	-0,7	-6,4	0,0	-3,2	2,7	0,0	-2,7	-0,3	-0,8	-1,7	-1,6	1,8	-2,4	-3,1	-1,0	0,4	-3,0	-0,8	-1,7
Origines d'Europe du Nord	0,5	-0,1	1,7	-0,1	-1,9	1,0	1,3	1,0	0,2	-0,2	-1,7	1,8	-1,0	0,3	-0,3	0,6	1,4	0,3	-2,5
des Îles britanniques	0,6	-0,3	1,2	-0,6	-1,9	1,0	1,0	0,8	-0,1	0,0	-1,9	1,8	-1,0	0,3	-0,8	0,2	1,2	0,3	-2,4
Origines sud-européennes	-0,9	0,0	-0,5	1,0	-1,7	-0,6	-2,5	3,6	-1,3	-0,9	2,0	-3,4	-3,0	-1,1	1,1	0,1	1,7	-0,1	-1,8
Grec	-2,4	0,1	-1,2	0,3	0,6	-0,1	-3,0	1,4	-2,0	-1,3	-2,4	-2,1	0,0	0,4	0,1	-0,1	2,3	0,4	-1,7
Italienne	1,7	-0,3	-0,6	-1,0	-1,5	-0,3	-1,3	2,6	0,0	0,0	3,1	-1,6	-1,9	0,0	-1,3	0,3	-0,7	-0,9	0,4
Origines d'Europe de l'Est	1,6	-2,6	0,3	1,6	4,1	2,0	1,8	-2,0	1,3	2,4	-0,7	3,8	1,3	2,9	-0,1	-1,2	-3,4	-1,0	-0,3
Juive	-0,6	-0,8	0,0	-7,2	-23,0	-11,1	-9,7	-12,5	-3,4	-3,2	-0,2	-1,3	-0,4	0,4	-0,7	0,0	-1,1	-1,1	0,1
Origines de l'Amérique latine	-2,0	2,1	0,5	0,7	0,5	0,7	0,1	2,0	0,6	-1,1	0,3	2,5	-1,8	-6,0	3,7	-1,2	1,0	2,6	-0,4
Origines des Caraïbes	1,1	0,0	3,7	-0,4	0,6	-0,6	-1,3	2,0	0,2	-0,4	0,7	2,6	1,4	-2,3	-0,1	0,8	1,5	0,4	-0,5
Haïtienne	-0,5	0,1	-1,8	0,0	0,0	0,7	0,5	1,3	0,1	-0,5	1,4	1,9	0,9	-2,7	-0,4	-0,3	0,3	0,1	-0,4
Origines de l'Afrique subsaharienne	2,7	-0,7	-6,0	1,6	0,7	3,6	-0,2	1,3	0,9	1,6	1,2	-3,0	4,0	1,4	2,5	12,6	2,0	0,1	2,9
Origines de l'Afrique du Nord	0,7	-0,5	-4,1	2,2	9,0	6,2	1,4	5,8	0,6	2,8	-0,4	8,2	-2,8	4,5	1,5	-1,5	0,2	-1,0	4,5
Marocaine	0,9	-0,2	-2,4	-0,3	10,0	6,9	-0,9	3,2	0,1	2,6	0,8	0,4	-2,4	4,1	-0,4	-0,1	-0,1	-1,3	0,2
Tunisienne	-0,1	1,1	0,0	0,3	0,4	-0,3	2,9	2,5	0,6	0,8	0,6	3,0	-0,8	0,9	0,7	0,5	1,0	-0,2	1,5
Algérienne	1,8	-0,1	-1,3	0,3	0,4	-0,1	0,0	-1,1	0,2	0,2	1,4	3,5	-0,7	-0,5	0,8	-1,7	-0,3	2,2	0,1
Origines de l'Asie centrale occidentale et du Moyen-Orient	0,0	3,8	5,3	3,3	-0,8	2,8	8,2	3,1	2,3	4,9	-0,1	1,8	-3,4	6,1	3,8	2,6	5,3	-2,2	4,6
Libanaise	0,0	-2,8	2,8	0,9	-1,9	1,7	4,9	-0,6	-0,5	0,9	-5,5	-3,9	-1,5	-0,3	0,2	0,6	0,6	-5,0	4,3
Syrienne	2,2	7,5	0,8	-0,8	-0,4	0,3	2,2	1,5	1,8	1,0	1,8	1,2	3,1	0,9	0,1	0,5	1,1	1,8	6,2
Arménienne	-0,1	-1,7	1,8	1,3	-0,5	-0,1	0,3	0,4	0,6	0,6	0,6	0,5	-2,2	1,4	1,4	-0,1	1,0	-0,1	1,1
Origines sud-asiatiques	-1,1	2,4	-1,2	-4,1	1,0	4,2	1,4	2,0	2,8	0,7	-1,2	-5,5	7,1	0,2	-0,8	-1,4	2,2	2,3	-2,0
Origines asiatiques de l'Est et du Sud-Est	0,5	1,1	-5,1	5,7	-2,0	-0,5	-1,0	-2,9	-1,5	3,1	-0,1	-3,6	3,8	-6,6	-1,7	-7,1	-2,9	-0,8	-0,2
Chinoise	0,2	1,2	1,5	4,8	-2,6	1,5	-1,8	-2,0	-0,9	4,4	0,8	-1,3	3,0	0,1	-0,6	-5,9	-1,2	-1,7	-0,4
Cambodgienne	-0,3	0,0	2,3	0,0	0,3	-2,6	0,0	0,2	-0,2	-1,8	0,7	1,4	-0,8	0,9	-0,2	-2,4	-1,6	0,0	0,1
MINORITES VISIBLES (principales)																			
Arabe	2,8	6,4	-3,3	-1,8	-2,7	1,9	6,3	2,1	0,9	1,4	2,7	7,4	-2,2	2,0	-0,1	-0,3	2,3	-4,7	4,3
Noir	3,9	0,6	4,7	0,6	2,0	-4,7	-2,4	0,9	0,2	1,2	3,6	1,1	5,1	2,9	3,1	9,7	2,8	2,0	1,6
Chinois	1,1	0,9	2,5	4,7	-3,1	1,8	-2,5	-1,3	-0,5	5,6	0,1	-0,8	1,3	-0,4	-0,6	-2,9	0,2	-0,7	-0,1
Sud-Asiatique	-1,1	2,1	-0,1	-3,5	1,4	3,3	3,0	2,4	2,1	0,1	-0,9	-3,2	6,0	1,9	0,5	-0,2	2,5	1,9	-0,7
Asiatique du Sud-Est	-1,6	0,2	-2,8	0,6	-0,2	-3,7	-0,1	-1,7	0,2	-1,0	-1,0	-2,4	1,3	1,1	-2,9	-5,8	-1,8	-0,7	-1,1
Latino-Américain	-1,9	2,0	0,2	-1,3	0,4	-0,4	1,1	1,3	-0,4	-2,0	0,5	1,0	-2,2	-8,5	2,8	-3,1	0,8	1,7	-0,9
LANGUES MATERNELLES (principales)																			
Français	2,4	-2,6	5,1	2,4	3,7	2,3	-1,1	1,9	-1,2	-4,8	0,7	2,1	0,4	2,2	-2,1	10,7	0,2	3,5	1,5
Anglais	0,1	0,1	-1,3	-1,3	0,4	-0,3	-0,4	-3,8	-0,2	1,8	1,0	-0,9	0,1	4,1	0,5	0,0	-0,5	0,3	-0,4
Arabe	2,5	5,9	3,0	0,6	0,9	1,4	3,9	2,8	2,0	2,5	1,6	2,3	2,0	1,2	1,4	1,6	1,3	1,1	6,4
Langues chinoises	1,4	0,6	0,5	3,4	-0,1	0,4	-0,6	-0,3	1,5	2,6	-0,2	-0,9	-0,4	-0,1	0,8	-3,3	1,7	0,0	-0,4
Espagnol	-0,9	0,2	1,0	0,1	-0,3	-1,0	0,0	1,1	0,2	0,1	0,5	-0,1	-0,2	-8,2	0,1	-5,5	-0,1	0,5	-0,5
CARACTÉRISTIQUES SOCIAUX-ECONOMIQUES																			
Taux de mobilité (population ayant déménagé entre 2011 et 2016)	35,6	46,3	34,8	39,0	20,6	41,7	50,9	44,6	37,8	50,4	19,0	36,0	37,6	49,7	47,6	60,7	31,2	56,1	48,8
Familles avec enfants dans le nombre total de ménages	3,3	4,9	2,4	0,3	-2,4	-0,5	2,1	2,1	-0,3	9,6	-1,1	1,8	3,4	-4,9	1,1	-2,0	2,8	2,5	5,8
Âge médian	-0,7	-5,2	1,5	0,7	1,6	1,3	1,0	-0,4	1,8	-1,3	1,3	1,0	0,7	2,1	-0,4	-0,9	-0,4	0,5	-0,2
Population âgée de plus de 65 ans	-0,3	4,0	0,9	3,2	4,2	2,1	1,6	0,5	2,6	-1,2	2,2	1,2	1,3	0,9	1,4	0,1	8,9	1,1	-0,9
Population ayant un diplôme postsecondaire	3,6	4,5	2,6	-0,5	6,0	4,9	-5,1	0,2	-3,2	-0,2	-1,5	2,1	-3,6	-1,3	2,3	1,1	8,1	1,1	-1,1
...diplôme universitaire au niveau du baccalauréat ou supérieur	4,6	5,9	-3,2	0,9	4,7	5,1	1,8	3,4	-1,9	1,4	-0,9	5,3	1,6	5,0	2,0	4,2	0,7	4,8	-0,6
Revenu après impôt médian	8820	5389	6890	6726	2346	8829	8096	5323	3521	13928	8440	6611	3061	7837	6239	8085	6987	6650	5107
Taux de chômage	-0,4	-0,2	4,9	1,0	1,0	-1,4	-3,1	-1,2	0,7	0,8	2,4	-1,2	-5,1	-0,6	2,7	-4,9	-3,4	1,1	0,8
Taux d'activité	-3,0	3,1	4,1	-1,6	1,7	-0,7	7,6	-2,3	2,0	-5,3	2,4	1,1	2,8	-3,1	-0,5	1,8	6,1	-1,6	-0,3

Récapitulatif des données de Statistique Canada selon les secteurs de recensement : variations entre 2011 et 2016.

Unités : Proportions en pourcentage et revenu en dollars canadien

RÉFÉRENCES

- Abdoli, N. (2018). *Muslims and Public Places: A Platform for Inclusion or Exclusion?* (Masters Theses). University of Tennessee, Knoxville (US-TN).
- ABPQ. (2016). *Déclaration des bibliothèques québécoises*. Québec (CA-QC) : Association des bibliothèques publiques du Québec.
- Aizlewood, A., Bevelander, P. et Pendakur, R. (2006). Recreational Participation Among Ethnic Minorities and Immigrants in Canada and the Netherlands. *Journal of Immigrant & Refugee Studies*, 4(3), 1-32.
- Alami, S., Desjeux, D. et Garabuaou-Moussaoui, I. (2019). *Les méthodes qualitatives*. Paris (FR) : Presses Universitaires de France.
- Allport, G. W. (1954). *The Nature of Prejudice*. New York (US-NY): Addison.
- Amin, A. (2002). *Ethnicity and the Multicultural City: Living with Diversity*. Report for the Department of Transport, Local Government and the Regions and the ESRC Cities Initiative. Récupéré de http://storage.globalcitizen.net/data/topic/knowledge/uploads/20121009135144_462048_Amin_ethnicity-2.pdf
- Amin, A. (2010). *Cities and the Ethic of Care for the Stranger*. [Conference paper]. Joseph Rowntree Foundation. Récupéré de <https://www.jrf.org.uk/sites/default/files/jrf/migrated/files/cities-and-the-stranger-summary.pdf>
- Amin, A. (2013). *Land of Strangers*. London (GB): John Wiley and Sons.
- Amiraux, V. et Gaudreault-Desbiens, J.-F. (2016). Libertés fondamentales et visibilité des signes religieux en France et au Québec : Entre logiques nationales et non nationales du droit ? *Recherches sociographiques*, 57(2-3), 351-378.
- Andrew, C. (2010). Récit d'une recherche-action : la participation et le passage de frontières de femmes immigrantes à la Ville d'Ottawa. *Sociologie et sociétés*, 42(1), 227-243.

- Anthias, F. (2011). Intersections and Translocations: New Paradigms for Thinking about Cultural Diversity and Social Identities. *European Educational Research Journal*, 10(2), 204-217.
- Anthias, F. (2016). Interconnecting Boundaries of Identity and Belonging and Hierarchy-Making within Transnational Mobility Studies: Framing Inequalities. *Current Sociology*, 64(2), 172-190.
- Anthias, F. et Yuval-Davis, N. (1983). Contextualizing Feminism: Gender, Ethnic and Class Divisions. *Feminist Review*, 15(1), 62-75.
- Anthias, F. et Yuval-Davis, N. (1989). *Woman-Nation-State*. New York (US-NY): St. Martin's Press.
- Antonsich, M. (2010). Searching for Belonging – an Analytical Framework. *Geography Compass*, 4(6), 644-659.
- Appadurai, A. (1996). *Modernity at Large: Cultural Dimensions of Globalization*. Minneapolis (US-MN): University of Minnesota Press.
- Apparicio, P. (2000). Les indices de ségrégation résidentielle : un outil intégré dans un système d'information géographique. [Article en ligne]. *Cybergeo*: *European Journal of Geography*. Récupéré de <https://journals.openedition.org/cybergeo/12063>
- Apparicio, P., Leloup, X. et Rivet, P. (2006). *La répartition spatiale des immigrants à Montréal : apport des indices de ségrégation résidentielle*. [Rapport]. Montréal (CA-QC) : Institut National de la Recherche Scientifique - Urbanisation Culture Société (INRS-UCS).
- Apparicio, P. et Séguin, A. M. (2008). *Retour sur les notions de ségrégation et de ghetto ethniques et examen des cas de Montréal, Toronto et Vancouver*. [Rapport]. Québec (CA-QC) : Institut National de la Recherche Scientifique - Urbanisation Culture Société (INRS-UCS).
- Audunson, R., Essmat, S. et Aabø, S. (2011). Public Libraries: a Meeting Place for Immigrant Women? *Library & Information Science Research*, 33(3), 220-227.
- Barth, F. (1995[1969]). Les groupes ethniques et leurs frontières. Dans P. Poutignat et J. Streiff-Fenart (dir.), *Théories de l'ethnicité*. (p. 203-249). Paris (FR) : Presses Universitaires de France.

- Bartram, D., Poros, M. V. et Monforte, P. (2014). *Key Concepts in Migration*. London (GB) : Sage.
- Beauchemin, W., Maignien, N. et Duguay, N. (2020). *Portraits d'institutions culturelles montréalaises. Quels modes d'action pour l'accessibilité, l'inclusion et l'équité ?* Québec (CA-QC) : Les Presses de l'Université Laval.
- Beauvoir, S. (1949). *Le deuxième sexe*. Paris (FR) : Gallimard.
- Beebejaun, Y. (2017). Gender, Urban Space, and the Right to Everyday Life. *Journal of Urban Affairs*, 39(3), 323-334.
- Benavides, E. (2017). L'Observatoire international des maires sur le vivre-ensemble : un nouvel outil d'échange. Dans A. Germain, J. A. Boudreau et V. Amiraux (dir.), *Vivre ensemble à Montréal : entre conflits et convivialités*. (p. 178-182). Montréal (CA-QC) : Atelier 10.
- Berg, M. L. et Sigona, N. (2013). Ethnography, Diversity and Urban Space. *Identities*, 20(4), 347-360.
- Berthet, T. et Poirier, Ch. (2000). Politiques locales d'intégration et immigrants aisés : une comparaison France-Québec. *Politique et Sociétés*, 19(2-3), 181-213.
- Bierman, A. S., Ahmad, F. et Mawani, F. N. (2009). Gender, Migration, and Health. Dans V. Agnew (dir.), *Racialized Migrant Women in Canada: Essays on Health, Violence and Equity*. (p. 98-136). Toronto (CA-ON): University of Toronto Press.
- Bilge, S. (2010a). De l'analogie à l'articulation : théoriser la différenciation sociale et l'inégalité complexe. *L'Homme et la société*, 176-177(2), 43-64.
- Bilge, S. (2010b). « ... alors que nous, Québécois, nos femmes sont égales à nous et nous les aimons ainsi » : la patrouille des frontières au nom de l'égalité de genre dans une « nation » en quête de souveraineté. *Sociologie et sociétés*, 42(1), 197-226.
- Bilodeau, A. et Turgeon, L. (2014). L'immigration : Une menace pour la culture québécoise ? Portrait et analyses des perceptions régionales. *Canadian Journal of Political Science*, 47(2), 281-305.
- Blais, A. et Durand, C. (2009). Le sondage. Dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*. (p. 445-487). Québec (CA-QC) : Presses de l'Université du Québec.

- Blumer, H. (1954). What is Wrong With Social Theory? *American Sociological Review*, 18, 3-10.
- Bolt, G. et Van Kempen, R. (2010). Ethnic Segregation and Residential Mobility: Relocations of Minority Ethnic Groups in the Netherlands. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 36(2), 333-354.
- Bouchard, G. (2012). *L'interculturalisme : un point de vue québécois*. Montréal (CA-QC) : Boréal.
- Bouchard, G., Battaini-Dragoni, G., Saint-Pierre, C., Nootens, G. et Fournier, F. (2011). *L'interculturalisme : dialogue Québec-Europe, Actes du Symposium international sur l'interculturalisme (Montréal, 25-27 mai 2011)*. Ottawa (CA-ON) : Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- Bouchard, G. et Taylor, C. (2008). *Fonder l'avenir, le temps de la conciliation*. [Rapport]. Québec (CA-QC) : Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles.
- Bourhis, R. Y., Barrette, G. et Moriconi, P. A. (2008). Appartenances nationales et orientations d'acculturation au Québec. *Revue canadienne des sciences du comportement*, 40, 90-103.
- Boyd, M. et Yiu, J. (2009). Immigrant Women and Earnings Inequality in Canada. Dans V. Agnew (dir.), *Racialized Migrant Women in Canada: Essays on Health, Violence and Equity*. (p. 208-232). Toronto (CA-ON): University of Toronto Press.
- Breton, R. (1964). Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants. *American Journal of Sociology*, 70(2), 193.
- Breton, R. (1981). *Les frontières culturelles et la cohésion du Canada*. Montréal (CA-QC) : Institut de recherches politiques.
- Breton, R. (1983). La communauté ethnique, communauté politique. *Sociologie et sociétés*, 15(2), 23-38.
- Brugère, F. (2017). *L'éthique du « care »* (3 éd.). Paris (FR) : « Que sais-je ? » Presses Universitaires de France.
- Burayidi, M. (2015). *Cities and the Politics of Difference: Multiculturalism and Diversity in Urban Planning*. Toronto (CA-ON): University of Toronto Press.

- Burayidi, M. A. (2000). *Urban Planning in a Multicultural Society*. Westport (CT): Praeger.
- Burayidi, M. A. (2003). The Multicultural City as Planners' Enigma. *Planning Theory and Practice*, 4(3), 259-273.
- Castel, D. (2017). La migration des femmes modifie-t-elle les rapports sociaux de sexe ? (I. Martinache, Trad.). Dans E. Faure, E. H. Gonzalez et C. Luxembourg (dir.), *La ville : quel genre ?* (p. 135-147). Montreuil (FR) : Le temps des cerises.
- Celis, L., Blais-Dowdy, E., Paquet, S. et Duchesne, A. (2017). *Femmes laurentiennes. Portrait socioéconomique et stratégies pour répondre à leurs besoins*. Montréal (CA-QC) : Centre de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté.
- Chagnon, L. et al. (2017). *Le quartier Ward-Gold : Perceptions, besoins et aspirations citoyennes*. [Rapport]. Montréal (CA-QC) : Centre Communautaire Bon Courage de Place Benoît.
- Chan, F. H. H. (2013). Spaces of Negotiation and Engagement in Multi-ethnic Ethnoscapes: The "Cambodia Town" Neighborhood in Central Long Beach, California. Dans J. Hou (dir.), *Transcultural Cities: Border-Crossing and Placemaking*. (p. 149-163). New York (US-NY): Routledge.
- Charmaz, K. (2014). *Constructing Grounded Theory*. Thousand Oaks (US-CA): Sage.
- Chicha, M. T. (2012). Discrimination systémique et intersectionnalité : la déqualification des immigrantes à Montréal. *Canadian Journal of Women and the Law*, 24(1), 82-113.
- CIM. (2013). *Le Plan de développement de Montréal et les relations interculturelles*. [Rapport]. Montréal (CA-QC) : Conseil Interculturel de Montréal.
- CIM. (2019). *Montréal, cité interculturelle. Stratégie intégrée en six étapes et conditions de réussite pour une politique interculturelle*. [Rapport]. Montréal (CA-QC) : Conseil Interculturel de Montréal.
- Cliche, L. et Martel, M. (2014). Cinq bibliothèques de Montréal dans la société du savoir : une nouvelle génération de tiers lieux. *Documentation et bibliothèques*, 60(2-3), 99-104.
- Conseil de l'Europe. (2019). *La cité interculturelle pas à pas*. [Rapport]. Strasbourg (FR) : Conseil de l'Europe.

- COSSL. (2009). *Saint-Laurent, une synergie de cultures*. [Rapport]. Montréal (CA-QC) : Comité des Organismes Sociaux de Saint-Laurent.
- Coutras, J. (1996). *Crise urbaine et espaces sexués*. Paris (FR) : A. Colin.
- Crenshaw, K. (1989). Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics. *University of Chicago Legal Forum*, 1989(Article 8), 139-167.
- Crenshaw, K. (1991). Mapping the Margins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color. *Stanford law review*, 1241-1299.
- Creswell, J. W. (2014). *Research Design: Qualitative, Quantitative, and Mixed Methods Approaches* (4 éd.). Los Angeles (US-CA): Sage.
- Dagorn, J. et Alessandrin, A. (2017). Femmes et espace public : entre épreuves et résistances. *Hommes & libertés*, (177), 46-49.
- Daigneault, P. M. et Pétry, F. (2017). *L'analyse textuelle des idées, du discours et des pratiques politiques*. Québec (CA-QC) : Presses de l'Université Laval.
- Darchen, S. (2007). *Transformations urbaines d'une ville de banlieue. Le cas de Saint-Laurent dans la région métropolitaine de Montréal*. (Thèse). Programme conjoint INRS UCS/UQAM, Montréal (CA-QC).
- Dawson, C. A. et Gettys, W. E. (1929). *An Introduction to Sociology*. New York (US-NY): Ronald Press Company.
- De Rudder, V. (1990). La cohabitation pluriethnique et ses enjeux. *Migrants-Formations*, 80, 68-89.
- De Rudder, V. (1991). La recherche sur la coexistence pluri-ethnique. Bilan, critiques et propositions. *Espaces et sociétés*, 64(1), 131-158.
- De Rudder, V. (1998). Identité, origine et étiquetage. *Journal des anthropologues*, (1), 31-47.
- De Rudder, V. (2004). De l'urbain au social : le « cycle des relations raciales ». *Revue européenne des migrations internationales*, 18(3), 4-4.

- De Rudder, V. et Guillon, M. (1987). *Autochtones et immigrés en quartier populaire : du marché d'Aligre à l'îlot Chalon*. Paris (FR) : L'Harmattan.
- De Rudder, V. et Vourc'h, F. (2008). Assignation et discrimination racistes : enquêtes dans le monde du travail en France. *Diversité urbaine*, 8(1), 7-23.
- Dequirez, G. (2010). Processus d'appropriation et luttes de représentation dans le « Little Jaffna » parisien. *Revue européenne des migrations internationales*, 26(2), 95-116.
- Derbas Thibodeau, F. R. et Poirier, C. (2019). Bibliothèques publiques et virage citoyen : enjeux institutionnels et communicationnels. *Communiquer*, (26), 47-66.
- Desmarais, P. T. (2016). *Logements insalubres en contexte pluriethnique : étude de cas et pistes d'intervention pour le quartier Norgate dans l'arrondissement Saint-Laurent à Montréal* (Mémoire). Université de Montréal, Montréal (CA-QC).
- Driedger, L. (1999). Immigrant/Ethnic/Racial Segregation: Canadian Big Three and Prairie Metropolitan Comparison. *Cahiers canadiens de sociologie*, 24(4), 485-509.
- Drudi, G. (2010). Le choc discriminatoire et ses conséquences sur l'intégration sociale des jeunes des minorités visibles : obstacle à la mobilité professionnelle et à la participation citoyenne. *Bulletin de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations*, 6(1), 6-8.
- Dufour, I. F. et Richard, M. C. (2017). Théoriser à partir de données qualitatives secondaires : Comparaison de deux méthodes d'analyse des données textuelles. Dans P.-M. Daigneault et al. (dir.), *L'analyse textuelle des idées, du discours et des pratiques politiques*. (p. 41-66). Québec (CA-QC) : Presses de l'Université Laval.
- Ehrkamp, P. (2005). Placing Identities: Transnational Practices and Local Attachments of Turkish Immigrants in Germany. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 31(2), 345-364.
- Elbeshausen, H. et Skov, P. (2004). Public Libraries an a Multicultural Space: A Case Study of Integration Processes in Local Communities. *New Library World*, 105(3/4), 131-141.
- Ernst. (2013). *Saint-Laurent : au cœur de votre histoire*. [Site web consulté en août 2018]. Récupéré de

<http://www2.ville.montreal.qc.ca/arrondissements/sla/historique/fr/intro/histvsl/histvsl.html>

- Fagan, C. et Trudeau, D. (2014). Empowerment by Design? Women's Use of New Urbanist Neighborhoods in Suburbia. *Journal of Planning Education and Research*, 34(3), 325-338.
- Fall, K. (2015). De quoi l'expression « le vivre-ensemble » est-il le nom ? Cartographie d'une notion. Dans F. Saillant (dir.), *Pluralité et vivre ensemble*. (p. 21-38). Québec (CA-QC) : Presses de l'Université Laval.
- Farge, A. (1989). *Le goût de l'archive*. Paris (FR) : Seuil.
- Faure, E., Gonzalez, E. H. et Luxembourg, C. (2017). *La ville : quel genre ?* Montreuil (FR) : Le temps des cerises.
- Fiore, A. M. (2010). *La communauté sud-asiatique de Montréal : urbanité et multiplicité des formes de capital social immigrant* (Thèse). Programme conjoint INRS UCS/UQAM, Montréal (CA-QC).
- Fiore, A. M. (2013). Les liens entre les pratiques municipales et la recherche. L'exemple de Montréal. Dans M. Mc Andrew, M. Potvin et C. Borri-Anadon (dir.), *Le développement d'institutions inclusives en contexte de diversité : recherche, formation, partenariat*. (p. 221-225). Québec (CA-QC) : Presses de l'Université du Québec.
- Florida, R. L. (2005). *Cities and the Creative Class*. New York (US-NY) : Routledge.
- Forest, D., Bastien, F., Legault-Venne, A., Lacombe, O. et Brousseau, H. (2017). Les mots de la campagne : la fouille de textes appliquée à l'étude de la communication électorale. Dans P.-M. Daigneault et al. (dir.), *L'analyse textuelle des idées, du discours et des pratiques politiques*. (p. 99-122). Québec (CA-QC) : Presses de l'Université Laval.
- Fortin, M. F. (2010). *Fondements et étapes du processus de recherche*. Montréal (CA-QC) : Chenelière.
- Fortin, S., Leblanc, M. N., Le Gall, J., Blain, M. J. et Mossière, G. (2014). Les migrants du Maghreb à Montréal : pratiques sociales et identitaires au quotidien. Dans F. Kanouté (dir.), *L'intégration des familles d'origine immigrante : les enjeux sociosanitaires et scolaires*. (p. 29-48). Montréal (CA-QC) : Presses de l'Université de Montréal.

- Fourot, A. C. (2013). *L'intégration des immigrants : Cinquante ans d'action publique locale*. Montréal (CA-QC) : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Fourot, A. C. (2015). "Bringing Cities Back In" To Canadian Political Science: Municipal Public Policy and Immigration. *Canadian Journal of Political Science*, 48(2), 413-433.
- Fox, J. E. et Jones, D. (2013). Migration, Everyday Life and the Ethnicity Bias. *Ethnicities*, 13(4), 385-400.
- Fraser, N. (2004). *Justice sociale, redistribution et reconnaissance*. Paris (FR) : La Découverte.
- Gagnon, É. (2016). « Care ». [Article en ligne]. *Anthropen.org*. Récupéré de <https://www.anthropen.org/voir/Care>
- Gagnon, J. E. (2005). *L'aménagement des lieux de culte minoritaires dans la région montréalaise : transactions sociales et enjeux urbains*. (Thèse). Programme conjoint INRS UCS/UQAM, Montréal (CA-QC).
- Gagnon, J. E., Dansereau, F. et Germain, A. (2004). "Ethnic" dilemmas? Religion, Diversity and Multicultural Planning in Montréal. *Canadian Ethnic Studies*, 36(2), 51.
- Galissot, R. (1993). Immigré/Immigrant. Dans P. J. Simon et al. (dir.), *Vocabulaire historique et critique des relations inter-ethniques. Pluriel Recherches n° 1*. (p. 65-72). Paris (FR) : L'Harmattan.
- Gallant, N. (2008). Choix identitaires et représentations de l'identité issue de l'immigration chez la deuxième génération. *Canadian Ethnic Studies*, 40(2), 35-60.
- Gallant, N. et Friche, C. (2010). Être ici et là-bas tout à la fois : réseaux sociaux en ligne et espaces d'appartenance chez les jeunes immigrants au Québec. *Lien social et Politiques*, (64), 113-124.
- Gallissot, R. (1987). Sous l'identité, le procès d'identification. *L'Homme et la Société*, 83(1), 12-27.
- Gaudet, S. et Robert, D. (2018). *L'aventure de la recherche qualitative. Du questionnement à la rédaction scientifique*. Ottawa (CA-ON) : Les Presses de l'Université d'Ottawa.

- Germain, A. (2010). La religion dans l'espace public en contexte multiethnique : des accommodements raisonnables au zonage. *Plan Canada, Métropolis, numéro spécial*, 100-102.
- Germain, A. (2013). Une ville inclusive est-elle une ville sans exclusion ? Ou quand la diversité vivifie... ou fatigue. Dans M. McAndrew, M. Potvin et C. Borri-Anadon (dir.), *Le développement d'institutions inclusives en contexte de diversité : Recherche, formation, partenariat*. (p. 27-42). Québec (CA-QC) : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Germain, A. (2018). Habiter la ville et la transformer. Dans D. Meintel, V. Piché, J. Renaud, D. Juteau et A. Germain (dir.), *L'immigration et l'ethnicité dans le Québec contemporain*. (p. 87-102). Montréal (CA-QC) : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Germain, A., Archambault, J., Blanc, B., Charbonneau, J., Dansereau, F. et Rose, D. (1995). *Cohabitation interethnique et vie de quartier : rapport final soumis au Ministère des affaires internationales, de l'immigration et des communautés culturelles et à la Ville de Montréal*. [Rapport]. Montréal (CA-QC) : Ministère des affaires internationales, de l'immigration et des communautés culturelles.
- Germain, A., Boudreau, J. A. et Amiraux, V. (2017). *Vivre ensemble à Montréal : Epreuves et convivialités*. Montréal (CA-QC) : Atelier 10.
- Germain, A., Dansereau, F., Bernèche, F. et al. (2003). *Les pratiques municipales de gestion de la diversité à Montréal*. [Rapport]. Montréal (CA-QC) : Institut national de la recherche scientifique - Urbanisation Culture Société (INRS-UCS).
- Germain, A., Leloup, X. et Radice, M. (2014). La cohabitation interethnique dans quatre quartiers de classes moyennes à Montréal : Deux petites leçons tirées des discours sur la diversité. *Diversité urbaine*, 14(1), 5-24.
- Germain, A., Liégeois, L. et Hoernig, H. (2008). Les espaces publics en contexte multiethnique : Religion, visibilité et pasteurisation. Dans X. Leloup et M. Radice (dir.), *Les nouveaux territoires de l'ethnicité*. Québec (CA-QC) : Les Presses de l'Université Laval.
- Germain, A. et Poirier, C. (2007). Les territoires fluides de l'immigration à Montréal ou le quartier dans tous ses états. *Globe*, 10(1), 107-120.
- Gholamhosseini, R., Pojani, D., Mateo Babiano, I., Johnson, L. et Minnery, J. (2019). The Place of Public Space in the Lives of Middle Eastern Women Migrants in Australia. *Journal of Urban Design*, 24(2), 269-289.

- Gilligan, C. (1982). *In a Different Voice: Psychological Theory and Women's Development*. Cambridge (US-MA): Harvard University Press.
- Gilmartin, M. et Migge, B. (2015, 2015/01/02). Home Stories: Immigrant Narratives of Place and Identity in Contemporary Ireland. *Journal of Cultural Geography*, 32(1), 83-101.
- Gilroy, P. (2004). *After Empire: Melancholia or Convivial Culture?* London (GB): Routledge.
- Glaser, B. G. (1992). *Basics of Grounded Theory Analysis*. Mill Valley (US-CA): Sociology Press.
- Glaser, B. G. (1998). *Doing Grounded Theory*. Mill Valley (US-CA): Sociology Press.
- Glaser, B. G. et Strauss, A. L. (1967). *The Discovery of Grounded Theory: Strategies for Qualitative Research*. Chicago (US-IL): Aldine.
- Glick Schiller, N., Basch, L. et Blanc-Szanton, C. (1992). Transnationalism: a New Analytic Framework for Understanding Migration. *Annals of the New York Academy of Sciences*, 645(1), 1-24.
- Glick Schiller, N., Çağlar, A. et Guldbrandsen, T. C. (2006). Beyond the Ethnic Lens: Locality, Globality, and Born-Again Incorporation. *American Ethnologist*, 33(4), 612-633.
- Goffman, E. (1963). *Behavior in Public Places: Notes on the Social Organization of Gatherings*. New York (US-NY): Free Press.
- Graauw, E. et Vermeulen, F. (2016). Cities and the Politics of Immigrant Integration: A Comparison of Berlin, Amsterdam, New York City, and San Francisco. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 42(6), 989-1012.
- Grafmeyer, Y. (1999). La coexistence en milieu urbain : échanges, conflits, transaction. *Recherches sociologiques*, 30(1), 157-176.
- Grafmeyer, Y. et Joseph, I. (2009). *L'École de Chicago : naissance de l'écologie urbaine*. Paris (FR) : Flammarion.
- Guay-Charette, A. (2019). *Le sens politique de l'engagement civique et le rapport à la citoyenneté des femmes immigrantes à Montréal* (Thèse). Université d'Ottawa, Ottawa (CA-ON).

- Guérin, F. (2014). *Relations interculturelles en activité(s) : la différence culturelle à l'épreuve de l'interaction au sein d'une bibliothèque publique de Montréal*. (Mémoire). Université du Québec à Montréal, Montréal (CA-QC).
- Guidikova, I. (2011). Intercultural Cities: Cultural Sensitivity Makes the Difference in Integration. Dans G. Bouchard et al. (dir.), *L'interculturalisme : dialogue Québec-Europe, Actes du Symposium international sur l'interculturalisme (Montréal, 25-27 mai 2011)*. Ottawa (CA-ON) : Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- Guillaumin, C. (2016[1977]). Race et nature : système des marques, idée de groupe naturel et rapports sociaux. Dans *Sexe, Race et Pratique du pouvoir. L'idée de Nature*. (p. 165-187). Donnemarie-Dontilly (FR) : Les éditions IXè.
- Guillaumin, C. (2016[1978]). Pratique du pouvoir et idée de Nature. Dans *Sexe, race et pratique du pouvoir : l'idée de nature*. (p. 13-78). Donnemarie-Dontilly (FR) : Les éditions IXè.
- Guillaumin, C. (2016[1981]). « Je sais bien mais quand même » ou les avatars de la notion « race ». Dans *Sexe, Race et Pratique du pouvoir. L'idée de Nature*. (p. 201-211). Donnemarie-Dontilly (FR) : Les éditions IXè.
- Guillemette, F. et Lapointe, J. R. (2012). Illustration d'un effort pour demeurer fidèle à la spécificité de la méthodologie de la théorisation enracinée (Grounded Theory¹). Dans J. Luckerhoff et al. (dir.), *Méthodologie de la théorisation enracinée : Fondements, procédures et usages*. (p. 11-35). Québec (CA-QC) : Les Presses de l'Université du Québec.
- Hannerz, U. (1990). Cosmopolitans and Locals in World Culture. *Theory, Culture & Society*, 7(2-3), 237-251.
- Harris, R. et Johnston, R. (2018). Measuring and Modelling Segregation—New Concepts, New Methods and New Data. *Environment and Planning B: Urban Analytics and City Science*, 45(6), 999-1002.
- Hass, B. et Lutek, H. (2018). The Dutch inside the “Moslima” and the “Moslima” inside the Dutch: Processing the Religious Experience of Muslim Women in the Netherlands. *Societies*, 8(4), 123.
- Hayden, D. (2017[1980]). À quoi ressemblerait une ville non sexiste ? Hypothèses à propos du logement, du projet urbain et du travail humain. (I. Martinache, Trad.).

- Dans E. Faure, E. H. Gonzalez et C. Luxembourg (dir.), *La ville : quel genre ?* (p. 19-45). Montreuil (FR) : Le temps des cerises.
- Helly, D. (1997). *Participation bénévole et sociale de personnes d'origine immigrée : État de la recherche au Canada*. [Conference paper]. Deuxième conférence nationale Metropolis en immigration. Patrimoine canadien et multiculturalisme, Colloque du 23 novembre.
- Helly, D. (2011). Les multiples visages de l'islamophobie au Canada. *Nouveaux Cahiers du socialisme*, 5, 99-106.
- Helly, D. (2012). *Islamophobia in Canada? Women's Rights, Modernity, Secularism* [Online Working Paper]. Récupéré de <http://sockom.helsinki.fi/recode/papers/Helly,%20Denise,%202012%20-%20RECODE.pdf>
- Hiebert, D. (2015). *Ethnocultural Minority Enclaves in Montréal, Toronto and Vancouver*. [Rapport]. Montréal (CA-QC) : Institute for Research on Public Policy.
- Hiebert, D. (2016). *What's so Special about Canada? Understanding the Resilience of Immigration and Multiculturalism*. [Rapport]. Washington D.C. (US): Migration Policy Institute.
- Hou, J. (2013). *Transcultural Cities: Border Crossing and Placemaking*. London (GB): Routledge.
- Iceland, J. (2014). *Residential Segregation: A Transatlantic Analysis*. [Rapport]. Washington D.C. (US): International Organization for Migration.
- IOM. (2015). *World Migration Report. Migrants and Cities: New Partnerships to Manage Mobility*. [Rapport]. Geneva (CHE): International Organization for Migration.
- Iveson, K. et Fincher, R. (2011). "Just Diversity" in the City of Difference. Dans G. Bridge et S. Watson (dir.), *The New Blackwell Companion to the City*. (p. 407-418). Hoboken (NJ): Wiley-Blackwell.
- Johnson, A. M. et Miles, R. (2014). Toward More Inclusive Public Spaces: Learning from the Everyday Experiences of Muslim Arab Women in New York City. *Environment and Planning A*, 46(8), 1892-1907.

- Johnson, C. A. et Griffis, M. R. (2009). A Place where Everybody Knows Your Name? Investigating the Relationship Between Public Libraries and Social Capital. *Canadian Journal of Information and Library Science*, 33(3-4), 159-191.
- Johnston, R., Forrest, J. et Poulsen, M. (2002). Are there Ethnic Enclaves/Ghettos in English Cities? *Urban Studies*, 39(4), 591-618.
- Juteau, D. (2008). *Rapports de sexe, frontières ethniques et identités nationales*. [Rapport]. Québec (CA-QC) : Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles.
- Juteau, D. (2015[1979]). La sociologie des frontières ethniques en devenir. Dans *L'ethnicité et ses frontières. Deuxième édition revue et mise à jour*. (p. 33-40). Montréal (CA-QC) : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Juteau, D. (2015[1980]). Français d'Amérique, Canadiens, Canadiens français, Franco-Ontariens, Ontariens : qui sommes-nous ? Dans *L'ethnicité et ses frontières. Deuxième édition revue et mise à jour*. (p. 41-62). Montréal (CA-QC) : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Juteau, D. (2015[1983]). La production de l'ethnicité ou la part réelle de l'idéal. Dans *L'ethnicité et ses frontières. Deuxième édition revue et mise à jour*. (p. 63-88). Montréal (CA-QC) : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Juteau, D. (2015[1996]). L'ethnicité comme rapport social. Dans *L'ethnicité et ses frontières. Deuxième édition revue et mise à jour*. (p. 157-164). Montréal (CA-QC) : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Juteau, D. (2015[1996]). Les communalisations ethniques dans le système-monde (Theorising Ethnicity and Ethnic Communalisations at the Margins: From Québec to the World-System). Dans *L'ethnicité et ses frontières. Deuxième édition revue et mise à jour*. (p. 91-114). Montréal (CA-QC) : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Juteau, D. (2015[1999]). *L'ethnicité et ses frontières. Deuxième édition revue et mise à jour*. Montréal (CA-QC) : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Juteau, D. (2018). Au cœur des dynamiques sociales : l'ethnicité. Dans D. Meintel, V. Piché, J. Renaud, D. Juteau et A. Germain (dir.), *L'immigration et l'ethnicité dans le Québec contemporain*. (p. 13-40). Montréal (CA-QC) : Les Presses de l'Université de Montréal.

- Kim, J. (2012). Exploring the Experience of Intergroup Contact and the Value of Recreation Activities in Facilitating Positive Intergroup Interactions of Immigrants. *Leisure Sciences*, 34(1), 72-87.
- Labelle, F., Navarro-Flores, O. et Pasquero, J. (2012). Choisir et tirer parti de la méthodologie de la théorisation enracinée. Un regard pratique depuis le terrain en sciences de la gestion. Dans J. Luckerhoff et al. (dir.), *Méthodologie de la théorisation enracinée : Fondements, procédures et usages*. (p. 61-84). Québec (CA-QC) : Les Presses de l'Université du Québec.
- Lambert, A. (2019). Nouvelles fractures, nouvelles approches : spatialisation et racialisation de la question sociale. Dans L. Chauvel, A. Lambert, D. Merllié et F. Milewski (dir.), *Les mutations de la société française*. (p. 91-118). Paris (FR) : La Découverte.
- Lapalud, P. et Blache, C. (2019). Le genre la nuit. Espace sensible. *L'Observatoire*, 53(1), 25-28.
- Lapalud, P., Blache, C. et Roussel-Richard, L. (2016). Le droit à la flânerie. Genre et Ville. *Les cahiers de la LCD*, 1(1), 34-57.
- Laplanche-Servigne, S. (2017). Les mobilisations collectives des minorisés ethniques et raciaux. Dans O. Fillieule et al. (dir.), *Sociologie plurielle des comportements politiques*. (p. 215-238). Paris (FR) : Presses de Sciences Po.
- Le Gall, J. et Meintel, D. (1997). Espace observé : ethnicité et appropriation territoriale. Dans D. Meintel, V. Piché, D. Juteau et S. Fortin (dir.), *Le quartier Côte-des-Neiges à Montréal : Les interfaces de la pluriethnicité*. (p. 211-228). Paris (FR) : L'Harmattan.
- Le Gall, J. et Meintel, D. (2014). *Quand la famille vient d'ici et d'ailleurs : transmission identitaire et culturelle*. Québec (CA-QC) : Presses de l'Université Laval.
- Lefebvre, H. (1958). *Critique de la vie quotidienne* (2. éd.). Paris (FR) : L'Arche.
- Lefebvre, H. (1968). *Le droit à la ville*. Paris (FR) : Anthropos.
- Lefebvre, H. (2000[1974]). *La production de l'espace* (4 éd.). Paris (FR) : Anthropos.
- Lefebvre, S. et St-Laurent, G. (2018). *Dix ans plus tard : La Commission Bouchard-Taylor, succès ou échec ?* Montréal (CA-QC) : Québec Amérique.

- Lejeune, M. (2012). *Les nouvelles dynamiques de territorialisation du fait ethnique à Montréal : le cas du Petit Maghreb* (Mémoire). Université du Québec à Montréal, Montréal (CA-QC).
- Leloup, X. (2015). La fluidité de l'espace montréalais : étude sur la diffusion de la diversité ethnoculturelle à Montréal entre 2001 et 2006. *Le Géographe canadien*, 59(3), 328-340.
- Leloup, X. et Germain, A. (2018). La cohabitation interethnique dans quatre quartiers de classes moyennes à Montréal : une approche pragmatiste inspirée par la lecture de Jean Remy. Dans E. Lenel (dir.), *L'espace des sociologues. Recherches contemporaines en compagnie de Jean Remy*. (vol. 37-62). Toulouse (FR) : Érès.
- Leloup, X. et Radice, M. (2008). *Les nouveaux territoires de l'ethnicité*. Québec (CA-QC) : Les Presses de l'Université Laval.
- Lewis, H. et Craig, G. (2014). « Multiculturalism is Never Talked About » : Community Cohesion and Local Policy Contradictions in England. *Policy and Politics*, 42(1), 21-38.
- Li, W. (1998). Anatomy of a New Ethnic Settlement: The Chinese Ethnoburb in Los Angeles. *Urban Studies*, 35(3), 479-501.
- Lieber, M. (2011). Le sentiment d'insécurité au prisme du genre. Repenser la vulnérabilité des femmes dans les espaces publics. [Article en ligne]. *Métropolitiques*. Récupéré de <https://metropolitiques.eu/Le-sentiment-d-insecurite-au.html>.
- Lieberson, S. (1970). *Language and Ethnic Relations in Canada*. New York (US-NY): John Wiley and Sons.
- Linteau, P. A. (1992). *Histoire de Montréal depuis la Confédération*. Montréal (CA-QC) : Boréal.
- Lister, R. (2003). *Citizenship - Feminist Perspectives* (2 éd.). New York (US-NY) : New York University Press.
- Lofland, L. H. (1989). Social Life in the Public Realm: A Review. *Journal of Contemporary Ethnography*, 17(4), 453-482.
- Lofland, L. H. (1998). *The Public Realm: Exploring the City's Quintessential Social Territory*. Piscataway (US-NJ): Transaction Publishers.

- Louargant, S. (2015). Penser la métropole avec le genre : l'exemple des parcs de nature et de loisirs de l'agglomération de Grenoble. *Travail, genre et sociétés*, 33(1), 49-66.
- Low, S. M. et Altman, I. (1992). *Place Attachment*. New York (US-NY) : Springer.
- Luckerhoff, J. et al. (2012). *Méthodologie de la théorisation enracinée : Fondements, procédures et usages*. Québec (CA-QC) : Les Presses de l'Université du Québec.
- Luckerhoff, J. et Guillemette, F. (2012a). Introduction. Méthodologie générale de la théorisation enracinée : un projet épistémologique. Dans J. Luckerhoff et al. (dir.), *Méthodologie de la théorisation enracinée : Fondements, procédures et usages*. (p. 1-8). Québec (CA-QC) : Les Presses de l'Université du Québec.
- Luckerhoff, J. et Guillemette, F. (2012b). Conflits entre les exigences de la méthodologie de la théorisation enracinée (MTE) et les exigences institutionnelles en matière de recherche scientifique. Dans J. Luckerhoff et al. (dir.), *Méthodologie de la théorisation enracinée : Fondements, procédures et usages*. (p. 37-60). Québec (CA-QC) : Les Presses de l'Université du Québec.
- Luxembourg, C. (2017). La ville côté femmes : une recherche-action à Genevilliers (Hauts-de-Seine). Dans E. Faure, E. H. Gonzalez et C. Luxembourg (dir.), *La ville : quel genre ?* (p. 279-301). Montreuil (FR) : Le temps des cerises.
- Mackenzie, S. (1988). Building Women, Building Cities: Toward Gender Sensitive Theory in the Environmental Disciplines. Dans C. Andrew et B. M. Milroy (dir.), *Life Spaces: Gender, Household, Employment*. (p. 13-30). Vancouver (CA-BC): University of British Columbia Press.
- Manai, B. (2018). *Les Maghrébins de Montréal*. Montréal (CA-QC) : Presses de l'Université de Montréal.
- Manai, B. (2019). Espace(s) public(s). Un bien commun pour tous les citoyen-ne-s ? *Revue de la Ligue des Droits et Libertés*, Automne 2019, 15-16.
- Manzo, L. C. (2013). « We Are the Fruit Bowl » : Place, Cultural Identity, and Social Ties among Immigrant Residents in Public Housing. Dans J. Hou (dir.), *Transcultural Cities : Border Crossing and Placemaking*. (p. 135-148). London (GB): Routledge.

- Marois, G., Lord, S. et Bélanger, A. (2017). Analyse de la cohabitation spatiale des communautés immigrantes avec les francophones et les anglophones de la région métropolitaine de Montréal. *Cahiers québécois de démographie*, 46(1), 129-156.
- Martel, M. (2012). Le concept de tiers lieu : retour aux sources. [Article en ligne]. *Voir*. Récupéré de <https://voir.ca/marie-d-martel/2012/04/14/le-concept-de-tiers-lieu-retour-aux-sources/>.
- Martel, M. D. (2015). Trois générations de tiers lieux en Amérique du Nord. Dans A. Jacquet (dir.), *Bibliothèques troisième lieu*. (p. 99-112). Paris (FR) : Association des Bibliothécaires de France.
- Martel, M. D. (2018). Diversité et inclusion pour transformer les bibliothèques publiques. *À bâbord !*, 73, 56-57.
- Martin, N. (2017). La contribution des bibliothèques publiques québécoises au vivre ensemble : l'approche interculturelle des Bibliothèques de Montréal. Dans *Migrations et bibliothèques*. (p. 101-108). Paris (FR) : Éditions du Cercle de la Librairie.
- Maruéjols-Benoit, É. (2014). *Mixité, égalité et genre dans les espaces du loisir des jeunes : pertinence d'un paradigme féministe*. (Thèse). Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, Bordeaux (FR).
- Massana, M. et Rioux, G. (2018). The Case of Montréal: Intercultural City “Avant la Lettre”? Dans B. W. White (dir.), *Intercultural Cities: Policy and Practice for a New Era*. (p. 281-313). London (GB) : Springer.
- Massey, D. S. et Denton, N. A. (1988). The Dimensions of Residential Segregation. *Social Forces*, 67(2), 281-315.
- Massey, D. S. et Denton, N. A. (1989). Hypersegregation in U.S. Metropolitan Areas: Black and Hispanic Segregation along Five Dimensions. *Demography*, 26(3), 373-391.
- Massey, D. S. et Denton, N. A. (1993). *American Apartheid: Segregation and the Making of the Underclass*. Cambridge (US-MA): Harvard University Press.
- Massey, D. S. et Tannen, J. (2018). Suburbanization and Segregation in the United States: 1970–2010. *Ethnic and Racial Studies*, 41(9), 1594-1611.

- Matejskova, T. et Leitner, H. (2011). Urban Encounters with Difference: the Contact Hypothesis and Immigrant Integration Projects in Eastern Berlin. *Social & Cultural Geography*, 12(7), 717-741.
- Mc Andrew, M. et Bakhshaei, M. (2012). The Difficult Integration of Muslims into Québec since 9/11: International or Local Dynamics? *International Journal*, 67(4), 931-949.
- Mc Andrew, M., Helly, D. et Tessier, C. (2005). Pour un débat éclairé sur la politique canadienne du multiculturalisme : une analyse de la nature des organismes et des projets subventionnés (1983-2002). *Politique et Sociétés*, 24(1), 49-71.
- Mc Andrew, M., Potvin, M. et Borri-Anadon, C. (2013). *Le développement d'institutions inclusives en contexte de diversité : recherche, formation, partenariat*. Québec (CA-QC) : Presses de l'Université du Québec.
- Mc Nicoll, C. (1993). *Montréal une société multiculturelle*. Paris (FR) : Belin.
- Meintel, D. (1993). Nouvelles approches constructivistes à l'étude de l'ethnicité. *Culture*, 13(2), 10-15.
- Meintel, D. (2015). La religion et le vivre-ensemble. Au-delà de la laïcité. Dans F. Saillant (dir.), *Pluralité et vivre ensemble*. (p. 175-192). Québec (CA-QC) : Presses de l'Université Laval.
- Meintel, D. (2016). Religion, Conviviality and Complex Diversity. *New Diversities*, 18(1), 23-36.
- Meintel, D. (2018). La religion en question. Dans D. Meintel, V. Piché, J. Renaud, D. Juteau et A. Germain (dir.), *L'immigration et l'ethnicité dans le Québec contemporain*. (p. 103-122). Montréal (CA-QC) : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Meintel, D., Piché, V., Juteau, D. et al. (1997). *Le quartier Côte-des-Neiges à Montréal : les interfaces de la pluriethnicité*. Paris (FR) : L'Harmattan.
- Montgomery, C., Le Gall, J. et Stoetzel, N. (2010). Cycle de vie et mobilisation des liens locaux et transnationaux : le cas des familles maghrébines au Québec. *Lien social et Politiques*, (64), 79-93.
- Montréal. (2005a). *Diagnostic des bibliothèques municipales de l'île de Montréal*. [Rapport]. Montréal (CA-QC) : Ville de Montréal.

- Montréal. (2005b). *Réseau des bibliothèques publiques de Montréal. Tout ce que vous avez toujours voulu savoir*. [Rapport]. Montréal (CA-QC) : Ville de Montréal.
- Montréal. (2010). *La bibliothèque du XXI^e siècle*. Montréal (CA-QC) : Ville de Montréal - Commission permanente du conseil municipal sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie.
- Montréal. (2011). *Montréal : Ville interculturelle. Présentation générale des actions de la Ville de Montréal en relations interculturelles. À l'intention du Conseil de l'Europe*. [Rapport]. Montréal (CA-QC) : Ville de Montréal - Direction de la diversité sociale.
- Montréal. (2016). *Inclusives, connectées et animées : wow! Les bibliothèques de Montréal. Initiatives 2016*. Montréal (CA-QC) : Ville de Montréal - Direction des bibliothèques du Service de la culture de la Ville de Montréal.
- Montréal. (2017). *Inclusives, connectées et animées : wow! Les bibliothèques de Montréal. Initiatives 2017*. Montréal (CA-QC) : Ville de Montréal - Direction des bibliothèques du Service de la culture de la Ville de Montréal.
- Morange, M. et Schmoll, C. (2016). *Les outils qualitatifs en géographie : Méthodes et applications*. Malakoff (FR) : Armand Colin.
- Nasser, N. (2004). Southall's Kaleido-scape: a Study in the Changing Morphology of a West London Suburb. *Built Environment*, 30(1), 76-103.
- Neal, S., Bennett, K., Cochrane, A. et Mohan, G. (2017). *Lived Experiences of Multiculture: The New Social and Spatial Relations of Diversity*. London (GB): Routledge.
- Neal, S., Bennett, K., Cochrane, A. et Mohan, G. (2018). Community and Conviviality? Informal Social Life in Multicultural Places. *Sociology*, 53(1), 69-86.
- Nedelcu, M. (2012). Migrants' New Transnational Habitus: Rethinking Migration Through a Cosmopolitan Lens in the Digital Age. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 38(9), 1339-1356.
- Oldenburg, R. (1989). *The Great Good Place: Cafés, Coffee Shops, Community Centers, Beauty Parlors, General Stores, Bars, Hangouts, and how They Get You Through the Day*. New York (US-NY): Paragon House.
- Oriol, M. (1985). L'ordre des identités. *Revue européenne des migrations internationales*, 1(2), 171-185.

- Pannetier, J., Desgrées du Loû, A. et Lert, F. (2017). Santé mentale et parcours migratoires : symptômes d'anxiété et de dépression. Dans *Parcours*. (p. 287-298). Paris (FR) : La Découverte.
- Paquin, S. (2002). *Guide d'aménagement pour un environnement urbain sécuritaire*. Montréal (CA-QC) : Programme Femmes et Ville.
- Paré, S. (2005). Ethnicité et paysage, le marquage ethnique dans un Montréal aux identités plurielles. Dans P. Delorme (dir.), *La ville autrement*. (p. 193-207). Québec (CA-QC) : Presses de l'Université du Québec.
- Paré, S. (2008). Enclaves ethniques à Montréal et Toronto : les cas de Victoria à Côte-des-Neiges et de Roncesvalles à Parkdale. *Canadian Ethnic Studies*, 40(3), 91-108.
- Paré, S. (2009). Diversité et pluralisme à Montréal : des perceptions, des faits. Dans P. Delorme et Y. Archambault (dir.), *Montréal, aujourd'hui et demain : politique, urbanisme, tourisme*. (p. 191-202). Montréal (CA-QC) : Liber.
- Paré, S., Frohn, W. et Laurin, M. É. (2002). Diversification des populations dans la région de Montréal : de nouveaux défis de la gestion urbaine. *Canadian Public Administration*, 45(2), 195-216.
- Park, R. E. (1950[1926]). Our Racial Frontiers on the Pacific. Dans *Race and Culture*. Glencoe (US-IL) : Free Press.
- Park, R. E. et Burgess, E. W. (1925). *The city*. Chicago (US-IL): University of Chicago Press.
- Penchansky, R. et Thomas, J. W. (1981). The concept of access: definition and relationship to consumer satisfaction. *Medical care*, 19(2), 127-140.
- Pettigrew, T. F. et Tropp, L. R. (2011). *When Groups Meet: The Dynamics of Intergroup Contact*. New York (US-NY): Psychology Press.
- Pew Research Center. (2013). *Second-generation Americans: A Portrait of the Adult Children of Immigrants*. Washington D.C. (US): Pew Research Center.
- Piekut, A. et Valentine, G. (2017). Spaces of Encounter and Attitudes towards Difference: A Comparative Study of Two European Cities. *Social Science Research*, 62, 175-188.

- Plouffe, M. J. (2009). *La MTE dans les études avec des personnes handicapées*. Communication présentée au Symposium sur la méthodologie de la théorisation enracinée. Colloque international francophone sur les méthodes qualitatives. Enjeux et stratégies. Université de Lille, Lille, France.
- Plyushteva, A. et Schwanen, T. (2018). Care-related Journeys Over the Life Course: Thinking Mobility Biographies with Gender, Care and the Household. *Geoforum*, 97, 131-141.
- Poirier, C. (2004). *The Management of Ethnic Diversity and Comparative City Governance in Canada*. [Conference paper]. Winnipeg (CA-MB) : Annual General Meeting of the Canadian Political Science Association.
- Poirier, C. (2005). *L'ethnicité comme ressource politique : partage de l'espace urbain et gestion de la diversité à Montréal et Bordeaux* (Thèse). Programme conjoint INRS UCS/UQAM, Montréal (CA-QC).
- Poirier, C. (2008). Peut-on encore parler de quartiers d'intégration ? Territoire et ethnicité à l'heure de la mobilité. Dans X. Leloup et M. Radice (dir.), *Les nouveaux territoires de l'ethnicité*. (p. 133-156). Québec (CA-QC) : Les Presses de l'Université Laval.
- Poirier, C. (2010). Les villes proactives et la diversité culturelle : Dynamiques et enjeux des politiques. *Nos diverses cités*, (7), 25-30.
- Poirier, C., Germain, A. et Billette, A. (2006). La diversité dans les sports et loisirs : défi ou atout pour les villes de l'agglomération montréalaise ? *Canadian Journal of Urban Research*, 15(2), 46-58.
- Potvin, M. (2007). Blackness, haïtianité et québécoisité : modalités de participation et d'appartenance chez la deuxième génération d'origine haïtienne au Québec. Dans M. Potvin, P. Eid et N. Venel (dir.), *La deuxième génération issue de l'immigration. Une comparaison France-Québec*. (p. 137-170). Montréal (CA-QC) : Athéna.
- Potvin, M., Eid, P. et Venel, N. (2007). *La deuxième génération issue de l'immigration : une comparaison France-Québec*. Montréal (CA-QC) : Athéna.
- Poulsen, M., Johnston, R. et Forrest, J. (2001). Intraurban Ethnic Enclaves: Introducing a Knowledge-Based Classification Method. *Environment and Planning A: Economy and Space*, 33(11), 2071-2082.

- Powell, M. et Rishbeth, C. (2012). Flexibility in Place and Meanings of Place by First Generation Migrants. *Tijdschrift voor economische en sociale geografie*, 103(1), 69-84.
- Premji, S. et Shakya, Y. (2017). Pathways Between Under/Unemployment and Health Among Racialized Immigrant Women in Toronto. *Ethnicity & Health*, 22(1), 17-35.
- Putnam, R. D. (2000). *Bowling Alone: America's Declining Social Capital*. New York (US-NY): Simon and Schuster.
- Qadeer, M., Agrawal, S. K. et Lovell, A. (2010). Evolution of Ethnic Enclaves in the Toronto Metropolitan Area, 2001–2006. *Revue de l'intégration et de la migration internationale*, 11(3), 315-339.
- Qadeer, M. A. (1997). Pluralistic Planning for Multicultural Cities: The Canadian Practice. *Journal of the American Planning Association*, 63(4), 481-494.
- Qadeer, M. A. (2000). Urban Planning and Multiculturalism: Beyond Sensitivity. *Plan Canada. Special Edition. Welcoming Communities: Planning for Diverse Populations*, 40(4).
- Radice, M. (2010). *Everyday Cosmopolitan Place Making: Multiethnic Commercial Streets in Montréal Neighbourhoods* (Thèse). Programme conjoint INRS UCS/UQAM, Montréal (CA-QC).
- Radice, M. (2014). Micro-cosmopolitanisms at the Urban Scale. *Identities*, 22(5), 588-602.
- Radice, M. (2016). Unpacking Intercultural Conviviality in Multiethnic Commercial Streets. *Journal of Intercultural Studies*, 37(5), 432-448.
- Raibaud, Y. (2015). *La ville, faite par et pour les hommes : dans l'espace urbain, une mixité en trompe-l'œil*. Paris (FR) : Belin.
- Ralph, D. et Staeheli, L. A. (2011). Home and Migration: Mobilities, Belongings and Identities. *Geography Compass*, 5(7), 517-530.
- Rasselet, C., Bernard-Hohm, M. C. et al. (2011). *L'usage de la ville par les femmes*. Bordeaux (FR) : A'Urba.
- Reichhold, S. (2011). Où en sommes-nous après 20 ans d'interculturalisme au Québec ? Dans G. Bouchard et al. (dir.), *L'interculturalisme : dialogue Québec-*

Europe, Actes du Symposium international sur l'interculturalisme (Montréal, 25-27 mai 2011). Ottawa (CA-ON) : Les Presses de l'Université d'Ottawa.

- Remy, J. (1990). La ville cosmopolite et la coexistence interethnique. Dans A. Bastenier et F. Dassetto (dir.), *Immigrations et nouveaux pluralismes : une confrontation de sociétés*. (p. 85-106). Bruxelles (BE) : Éditions universitaires.
- Remy, J. (2015). L'urbanisation et ses modulations. Dans *L'espace, un objet central de la sociologie*. (p. 109-128). Toulouse (FR) : Érès.
- Rich, K. A., Misener, L. et Dubeau, D. (2015). « Community Cup, We are a Big Family » : Examining Social Inclusion and Acculturation of Newcomers to Canada through a Participatory Sport Event. *Social Inclusion*, 3(3), 129-141.
- Richmond, A. H. (1988). *Immigration and Ethnic Conflict*. Basingstoke (UK): Palgrave Macmillan.
- Rivière, C. (2004). La spécificité française de la construction sociologique du concept de sociabilité. *Réseaux*, 123, 207-231.
- Rocher, F. (2017). L'idéal interculturel à l'aune des politiques publiques à l'échelle municipale au Québec : Montréal en perspective comparée. *Anthropologie et Sociétés*, 41(3), 181-211.
- Rocher, F. et White, B. W. (2014). *L'interculturalisme québécois dans le contexte du multiculturalisme canadien*. [Rapport]. Montréal (CA-QC) : Institut de recherche en politiques publiques.
- Rose, D., Robson, J. et Sangster, E. (2012, 2012). *La situation résidentielle des immigrants récents à Montréal, Toronto et Vancouver : entre changement et continuité 2001-2006*. [Rapport]. Montréal (CA-QC) : Centre Métropolis du Québec - Immigration et métropoles.
- Roult, R., Adjizian, J.-M., White, B. W. et Auger, D. (2018). Loisir et intégration des immigrants en contexte interculturel : la vision de certains acteurs locaux de Montréal. *Observatoire québécois du loisir*, 16(2).
- Roult, R., White, B.W., Adjizian, J. M., Morel-Michaud, L. et Auger, D. (2019). Loisir et intégration des immigrants : revue systématique des écrits sur le domaine et analyses autour des paradigmes de multiculturalisme et d'interculturalisme dans le contexte canadien. *Loisir et Société/Society and Leisure*, 42(2), 279-302.

- Roult, R., White, B. W., Adjizian, J. M., Morel-Michaud, L. et Auger, D. (2017). Loisir et intégration des nouveaux arrivants : état des connaissances scientifiques. *Observatoire québécois du loisir*, 14(13).
- Roy-Trempe, F. (2019). *L'exercice du droit à la ville des femmes et des hommes et l'influence des aménagements urbains : une étude de cas montréalaise*. (Thèse). Programme conjoint INRS UCS/UQAM, Montréal (CA-QC).
- Ruddick, S. (1984). Maternal Thinking. Dans J. Trebilcot (dir.), *Mothering: Essays in Feminist Theory*. Totowa (US-NJ): Rowman and Allanheld.
- Sabourin, P. (2009). L'analyse de contenu. Dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*. (p. 415-444). Québec (CA-QC) : Presses de l'Université du Québec.
- Saillant, F. (2015). *Pluralité et vivre ensemble*. Québec (CA-QC) : Presses de l'Université Laval.
- Saint-Laurent. (2005). *Plan d'action 2005 de la Direction de la Culture, des sports, des loisirs et du développement social*. Montréal (CA-QC) : Arrondissement Saint-Laurent - Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social.
- Saint-Laurent. (2007). *Plan de revitalisation urbaine intégrée de Place Benoit*. Montréal (CA-QC) : Arrondissement Saint-Laurent.
- Saint-Laurent. (2008). *Politique familiale de Saint-Laurent. Plan d'action 2008-2010*. Montréal (CA-QC) : Arrondissement Saint-Laurent.
- Saint-Laurent. (2013). *Bilan de situation en développement social Saint-Laurent*. Montréal (CA-QC) : Arrondissement Saint-Laurent - Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social.
- Saint-Laurent. (2014). *Plan de revitalisation urbaine intégrée Chameran-Lebeau*. Montréal (CA-QC) : Arrondissement Saint-Laurent.
- Saint-Laurent. (2016). *Programmation des bibliothèques de Saint-Laurent automne 2016*. Montréal (CA-QC) : Arrondissement Saint-Laurent - Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social.
- Saint-Laurent. (2017a). *Plan d'action intégré en développement social 2017-2021*. Montréal (CA-QC) : Arrondissement Saint-Laurent.

- Saint-Laurent. (2017b). *Le bulletin de Saint-Laurent février-mars*. Montréal (CA-QC) : Arrondissement Saint-Laurent.
- Saint-Laurent. (2017c). *Le bulletin de Saint-Laurent avril-mai*. Montréal (CA-QC) : Arrondissement Saint-Laurent.
- Saint-Laurent. (2017d). *Le bulletin de Saint-Laurent juin-juillet*. Montréal (CA-QC) : Arrondissement Saint-Laurent.
- Saint-Laurent. (2017e). *Le bulletin de Saint-Laurent août-septembre*. Montréal (CA-QC) : Arrondissement Saint-Laurent.
- Saint-Laurent. (2017f). *Le bulletin de Saint-Laurent octobre-novembre*. Montréal (CA-QC) : Arrondissement Saint-Laurent.
- Saint-Laurent. (2017g). *Le bulletin de Saint-Laurent décembre-janvier*. Montréal (CA-QC) : Arrondissement Saint-Laurent.
- Salanouve, F. (2017). Bibliothèque pour tou(te)s : (re)penser la bibliothèque en tant qu'espace interculturel. Dans *Migrations et bibliothèques*. (p. 39-48). Paris (FR) : Éditions du Cercle de la Librairie.
- Salée, D. (2010). Penser l'aménagement de la diversité ethnoculturelle au Québec : Mythes, limites et possibles de l'interculturalisme. *Politique et Sociétés*, 29(1), 145-180.
- Sandercock, L. (1997). *Towards Cosmopolis: Planning for Multicultural Cities*. Chichester (UK): John Wiley and Sons.
- Sandercock, L. (2000a). Cities of (In)Difference and the Challenge for Planning. *The Planning Review*, 36(140), 7-15.
- Sandercock, L. (2000b). When Strangers Become Neighbours: Managing Cities of Difference. *Planning Theory and Practice*, 1(1), 13-30.
- Sandercock, L. (2003a). Out of the Closet: The Importance of Stories and Storytelling in Planning Practice. *Planning Theory and Practice*, 4(1), 11-28.
- Sandercock, L. (2003b). Planning in the Ethno-culturally Diverse City: A Comment. *Planning Theory and Practice*, 4(3), 319-323.

- Sandercock, L. (2006). Cosmopolitan Urbanism: a Love Song to our Mongrel Cities. Dans J. Binnie et al. (dir.), *Cosmopolitan Urbanism*. (p. 37-52). London (GB): Routledge.
- Schiller, M. (2015). Paradigmatic Pragmatism and the Politics of Diversity. *Ethnic and Racial Studies*, 38(7), 1120-1136.
- Schreiber, R. S. (2001). The “how to” of Grounded Theory: Avoiding the Pitfalls. Dans R. S. Schreiber et P. N. Stern (dir.), *Using Grounded Theory in Nursing*. (p. 55-83). New York (US-NY): Springer.
- Séguin, F. (2016). *D’obscurantisme et de lumières : la bibliothèque publique au Québec, des origines au XXIe siècle*. Montréal (CA-QC) : Hurtubise.
- Sénécal, G. (2016). *Revitalisation urbaine et concertation de quartier*. Québec (CA-QC) : Presses de l’Université Laval.
- Simmel, G. (1949[1910]). Sociologie der Geselligkeit. (H.C. Everett, Trad. en anglais), *American Journal of Sociology*, 55, n° 3.
- Simmel, G. (1989[1902]). Les grandes villes et la vie de l’esprit. (J.L. Vieillard-Baron, Trad.). Dans *Philosophie de la modernité*. (p. 233-264). Paris (FR) : Payot.
- Simmel, G. (2009[1908]). Digressions sur l’étranger. Dans Y. Grafmeyer et I. Joseph (dir.), *L’École de Chicago : naissance de l’écologie urbaine*. (p. 53-59). Paris (FR) : Flammarion.
- Simon, P. J. (2004). Réflexions sur la bretonnité. [Article en ligne]. *Annales de Bretagne et des pays de l’Ouest*, 111-4(4). Récupéré de <https://journals.openedition.org/abpo/pdf/1188>
- Simon, P. J. (1993). *Vocabulaire historique et critique des relations inter-ethniques*. Paris (FR) : L’Harmattan.
- Simon, P. J. (2006). *Pour une sociologie des relations interethniques et des minorités*. Rennes (FR) : Presses universitaires de Rennes.
- Simon, P. J. (2006[1997]). Le cadre théorique général de référence : différenciation et hiérarchisation sociales. Dans *Pour une sociologie des relations interethniques et des minorités*. (p. 115-148). Rennes (FR) : Presses universitaires de Rennes.
- Simon, P. (2012). *French National Identity and Integration: Who Belongs to the National Community?* Washington D.C. (US): Migration Policy Institute.

- Smith, A. (2014). Interpreting Home in the Transnational Discourse. *Home Cultures*, 11(1), 103-122.
- Stodolska, M. et Alexandris, K. (2004). The Role of Recreational Sport in the Adaptation of First Generation Immigrants in the United States. *Journal of Leisure Research*, 36(3), 379-413.
- Strauss, A. et Corbin, J. (2014). *Basics of Qualitative Research: Techniques and Procedures for Developing Grounded Theory* (4 éd.). Los Angeles (US-CA): Sage.
- Taboada-Leonetti, I. (1989). Cohabitation pluri-ethnique dans la ville : stratégies d'insertion locale et phénomènes identitaires. *Revue européenne de migrations internationales*, 5(2), 51-70.
- Taylor, C. (1994). *Multiculturalism: Examining the Politics of Recognition*. Princeton (US-NJ): Princeton University Press.
- Taylor, C. (2012). Interculturalism or Multiculturalism? *Philosophy & Social Criticism*, 38(4-5), 413-423.
- Tong, R. (2018). *Feminist Thought, Student Economy Edition: A More Comprehensive Introduction. 5th Edition*. London (GB): Routledge.
- Tossutti, L. (2012). Municipal Roles in Immigrant Settlement, Integration and Cultural Diversity. *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, 45(3), 607-633.
- Tossutti, L. (2018). *Assessing the Impact of Immigration and Cultural Diversity on Municipal Parks, Recreation and Cultural Policies*. [Conference paper]. University of Regina Regina (CA-SK): Annual General Meeting of the Canadian Political Science Association. 29-31 May 2018.
- Trinh Vo, L. et Yu Danico, M. (2004). The Formation of Post-Suburban Communities: Koreatown and Little Saigon, Orange County. *International Journal of Sociology and Social Policy*, 24(7/8), 15-45.
- Turcotte, M. (2015). *L'engagement communautaire et la participation politique au Canada*. Ottawa (CA-ON) : Statistique Canada.

- Turgeon, J. et Bernatchez, J. (2009). Les données secondaires. Dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*. (p. 489-528). Québec (CA-QC) : Presses de l'Université du Québec.
- Ulysse, P. J. et Mc All, C. (1997). Minorités, majorités et les territoires du quotidien. Dans D. Meintel, V. Piché, D. Juteau et S. Fortin (dir.), *Le quartier Côte-des-Neiges à Montréal : Les interfaces de la pluriethnicité*. (p. 191-209). Paris (FR) : L'Harmattan.
- UNDESA. (2016). *International Migration Report 2015*. [Rapport]. New York (US-NY): United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division.
- UNESCO. (1949). *La bibliothèque publique force vive au service de l'éducation populaire*. Paris (FR) : Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture. Récupéré de https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000147487_fre
- UNESCO. (1994). *Manifeste de l'UNESCO sur la Bibliothèque publique*. Paris (FR) : Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture. Récupéré de <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000112122>
- Urbanowski, A. (2013). De race à diversité, l'évolution du discours de l'intégration aux États-Unis. Dans A.-M. Motard (dir.), *Identité et diversité : créations, discours, représentations*. (p. 97-118). Montpellier (FR) : Presses universitaires de la Méditerranée.
- Valentine, G. (2008). Living with Difference: Reflections on Geographies of Encounter. *Progress in Human Geography*, 32(3), 323-337.
- Valentine, G. et Harris, C. (2016). Encounters and (in) tolerance: Perceptions of Legality and the Regulation of Space. *Social & Cultural Geography*, 1-20.
- Van den Berg, M. (2013). City Children and Genderfied Neighbourhoods: The New Generation as Urban Regeneration Strategy. *International Journal of Urban and Regional Research*, 37(2), 523-536.
- Van der Horst, H. et Ouwehand, A. (2012). "Multicultural Planning" as a Contested Device in Urban Renewal and Housing: Reflections from the Netherlands. *Urban Studies*, 49(4), 861-875.
- Vertovec, S. (2007). Super-diversity and its Implications. *Ethnic and Racial Studies*, 30(6), 1024-1054.

- Vertovec, S. (2010a). Towards Post-Multiculturalism? Changing Communities, Conditions and Contexts of Diversity. *International Social Science Journal*, 61(199), 83-95.
- Vertovec, S. (2010b). Conceiving and Researching Transnationalism. Dans M. Martiniello et J. Rath (dir.), *Selected Studies in International Migration and Immigrant Incorporation*. (p. 91-104). Amsterdam (NL) : Amsterdam University Press.
- Vézina, M. et Crompton, S. (2012). *Volunteering in Canada*. Ottawa (CA-ON): Statistics Canada.
- Ville-Saint-Laurent. (1998). *La famille, un défi collectif. Livre blanc sur la politique familiale*. Montréal (CA-QC) : Ville-Saint-Laurent - Commission du développement communautaire, culturel et de la famille.
- Ville-Saint-Laurent. (2000). *À Saint-Laurent, nous affichons nos couleurs... interculturelles. Politique interculturelle*. Montréal (CA-QC) : Ville-Saint-Laurent - Commission du développement communautaire, culturel et de la famille.
- Ville-Saint-Laurent. (2001a). *La famille, un défi collectif. Bilan de la politique familiale 1998-2000*. Montréal (CA-QC) : Ville-Saint-Laurent - Commission du développement communautaire, culturel et de la famille.
- Ville-Saint-Laurent. (2001b). *Vivre à Saint-Laurent. Numéro spécial*. Montréal (CA-QC) : Ville-Saint-Laurent.
- Wacquant, L. (2004). What is a Ghetto? Constructing a Sociological Concept. [Article en ligne]. *CiteSeerX*. Récupéré de <http://citeseerx.ist.psu.edu/viewdoc/summary?doi=10.1.1.572.465>.
- Walks, R. A. et Bourne, L. S. (2006). Ghettos in Canada's Cities? Racial Segregation, Ethnic Enclaves and Poverty Concentration in Canadian Urban Areas. *Canadian Geographer*, 50(3), 273-297.
- Weber, M. (1971[1921-1922]). *Économie et société* (J. Freund, trad.). Paris (FR) : Plon.
- Wessel, T. (2009). Does Diversity in Urban Space Enhance Intergroup Contact and Tolerance? *Geografiska Annaler. Series B, Human Geography*, 91(1), 5-17.

- Wessel, T., Andersson, R., Kauppinen, T. et Andersen, H. S. (2016). Spatial Integration of Immigrants in Nordic Cities: The Relevance of Spatial Assimilation Theory in a Welfare State Context. *Urban Affairs Review*, 1-31.
- Wessendorf, S. (2016). Settling in a Super-Diverse Context: Recent Migrants' Experiences of Conviviality. *Journal of Intercultural Studies*, 37(5), 449-463.
- White, B. W. (2015). Le vivre-ensemble comme scénario de l'interculturel au Québec. Dans F. Saillant (dir.), *Pluralité et vivre ensemble*. (p. 39-80). Québec (CA-QC) : Presses de l'Université Laval.
- White, B. W. (2017). Pensée pluraliste dans la cité : l'action interculturelle à Montréal. *Anthropologie et Sociétés*, 41(3), 29-57.
- White, B. W. (2018). What is an Intercultural City and How Does It Work? Dans B. W. White (dir.), *Intercultural Cities: Policy and Practice for a New Era*. (p. 21-54). London (GB): Springer.
- White, B. W. et Martin, N. (2017). *Étude de cas. Programme: Agent de liaison*. [Rapport]. Montréal (CA-QC) : Observatoire international des maires sur le Vivre ensemble.
- Wihtol de Wenden, C. (2014). L'inscription des migrations dans la mondialisation. *Études*, juin(6), 7-17.
- Wihtol de Wenden, C. (2018). *Atlas des migrations. Un équilibre mondial à inventer* (5 éd.). Paris (FR) : Autrement.
- Wimmer, A. (2013). *Ethnic Boundary Making: Institutions, Power, Networks*. New York (US-NY) : Oxford University Press.
- Wirth, L. (1928). *The ghetto*. Chicago (US-IL): The University of Chicago Press.
- Wise, A. et Velayutham, S. (2013). Conviviality in Everyday Multiculturalism: Inhabiting Diversity in Singapore and Sydney. *European Journal of Cultural Studies*, 17(4), 1-18.
- Wood, P. (2008). *What is the Intercultural City and How Can we Create it?* [Article en ligne]. Strasbourg (FR) : Conseil de l'Europe. Récupéré de <http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/culture/Cities/Publication/BookCoE05-PhilWood.pdf>

- Wood, P. et Landry, C. (2008). *The Intercultural City: Planning for Diversity Advantage*. London (GB): Routledge.
- Yuval-Davis, N. (2006). Belonging and the Politics of Belonging. *Patterns of prejudice*, 40(3), 197-214.
- Yuval-Davis, N. (2015). Situated Intersectionality and Social Inequality. *Raisons politiques*, 58(2), 91-100.
- Zadi, D. G. (2017). *Les déterminants de la concentration ethnique résidentielle chez quatre groupes d'immigrants (Chinois, Italiens, Africains au Sud et au Nord du Sahara) : Cas de la Région Métropolitaine de Recensement de Montréal*. (Mémoire). Institut national de la recherche scientifique - Urbanisation Culture Société (INRS-UCS), Montréal (CA-QC).
- Zhang, D. (2007). *Stratégies identitaires et loisirs sportifs de groupe de récents immigrants chinois de première génération à Montréal*. (Mémoire). Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), Trois-Rivières (CA-QC).